This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

[redacted]

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,

CONTENANT

Les Evénemens considérables de chaque Siécle;

Avec des Réfléxions.

TOME SEPTIÉME,

QUI RENFERME LE QUINZIEME SIÉCLE.

A UTRECHT,
Aux dépens de la Compagnie.

M. DCC. L.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

TABLE

Des Articles

Du ſeptiéme Volume.

QUINZIEME SIE'CLE.

Table Chronologique pour le quinziéme ſiécle.

ART. I. *Suite du ſchiſme d'Occident. Concile de Piſe.* 1.

ART. II. *Concile de Conſtance.* 37.

ART. III. *Concile de Baſle.* 84.

ART. IV. *Conciles de Ferrare & de Florence.* 135.

ART. V. *Egliſe d'Angleterre, & autres Egliſes du Nord.* 165.

ART. VI. *Egliſe de France.* 212.

ART. VII. *Egliſe d'Italie.* 278.

ART. VIII. *Egliſes d'Allemagne, de Bohéme & de Hongrie.* 376.

ART. IX. *Egliſes d'Eſpagne & de Portugal.* 404.

ART. X. *Egliſe Grecque. Conquêtes des Turcs ſur les Chrétiens.* 468.

ART. XI. *Pluſieurs Saints.* 518.
ART. XII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 545.
ART. XIII. *Héréſies.* 607.
ART. XIV. *Conciles & Diſcipline.* 658.
ART. XV. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le quinziéme ſiécle.* 673

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le quinzieme Siécle.

An. de J. C. RICHARD II. Roi d'Angleterre eſt dépoſé de la roiauté.

1401. L'Empereur Robert eſt favorable au Pape Boniface IX. La Boheme & la Hongrie l'abandonnent.

Les François ſe diviſent au ſujet des moiens d'éteindre le ſchiſme.

1402. Tamerlan fait enfermer Bajazet dans une cage de fer.

1403. Le Pape Benoît XIII. ſe ſauve de ſa priſon déguiſé.

Son autorité ſe rétablit en pluſieurs Roiaumes.

1404. Mort du Pape Boniface IX. Election d'Innocent VII.

1405. Le ſchiſme s'allume de plus en plus.

1406. La ſouſtraction publiée en France.

Mort d'Innocent VII. Election de Grégoire XII.

1407. On ſe donne en France de grands mouvemens pour faire ceſſer le ſchiſme.

1408. Les Cardinaux de Grégoire XII. ſe déclarent contre lui & font un acte d'appel au Concile.

La neutralité eſt publiée en France. Benoît XIII. publie une bulle contre ce Roiaume. La bulle y eſt lacerée publiquement.

Concile nationnal de France où l'on fait des réglemens pour le gouvernement de l'Égliſe.

1409. Ouverture du Concile général de Piſe.

Dépoſition de Benoît XIII. & de Grégoire XII.

Election d'Alexandre V.

1410. Mort de ce Pontiſe.

Jean XXIII. eſt élevé ſur le Saint Siége.

Mort de Robert Roi des Romains. Sigiſmond élu Empereur. L'Italie eſt accablée de toutes ſortes de maux.

Guerre civile en France.

Sanglante bataille livrée à l'Ordre Teutonique par les Polonois.

1411. Ladiſlas Roi de Naples eſt vaincu par l'armée du Pape & de Louis d'Anjou.

Traité de paix entre le Pape Jean XXIII. & Ladiſlas.

1412. Concile tenu à Rome. Le Pape le diſſoud.

1413. Mort de Henri IV. Roi d'Angleterre. Troubles dans ce Roiaume. Suite de la guerre civile en France.

Horribles diviſions en Italie. Ladiſlas ſe rend maître de Rome & y exerce les plus grandes cruautés.

L'Empereur Sigiſmond publie un Edit pour la convocation du Concile général de Conſtance.

Jean XXIII. donne une bulle ſur le même ſujet.

Jean Petit Cordelier enſeigne qu'on peut tuer un tyran.

Cette propoſition excite beaucoup de troubles.

1414. Jean Hus enſeigne des erreurs & ſeme la diviſion.

1414. Ladiſlas Jagellon Roi de Pologne travaille à la converſion de ceux d'entre ſes ſujets qui étoient encore idolâtres.

Ouverture du Concile de Conſtance.

Le Pape Jean XXIII. s'enfuit de Conſtance.

1415. Mort de Manuel Chryſolore.

Dépoſition de Jean XXIII. Ceſſion de Grégoire XII.

Jean Hus, condamné, dégradé, livré au bras ſéculier, & brûlé.

1416. Jerôme de Prague condamné au feu.

Mort de Thierri de Niem hiſtorien eccléſiaſtique.

Naiſſance de S. François de Paule.

La France accablée de toutes ſortes de malheurs.

1417. On commence à réformer l'Ordre de S. Benoît.

Ravages des Huſſites en Boheme.

Dépoſition de Benoit XIII. Election de Martin V.

Mort de Grégoire XII.

1418. Pluſieurs nations ſollicitent le grand ouvrage de la réformation de l'Egliſe. Le Pape & les Cardinaux y mettent des obſtacles.

Les Grecs envoient une ambaſſade au Concile de Conſtance.

Martin V. donne une bulle contre les Huſſites.

Fin du Concile de Conſtance.

1419. Mort de Jean XXIII.

Mort de S. Vincent Ferrier.

Le Roi d'Angleterre fait de grands progrès en France.

1420. L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape.
Découverte des Indes Orientales.
Concile de Saltzbourg. Le Pape fait ſon entrée à Rome.
1421. Ravages des Huſſites. Les Anglois continuent d'affliger la France.
1422. Négociation entre le Pape & l'Empereur Grec.
Mort de Henri V. Roi d'Angleterre, & de Charles VI. Roi de France. Charles VII. proclamé Roi par une partie des François.
1423. Mort de Mahomet II. Empereur des Turcs. Amurat lui ſuccede.
Ouverture du Concile de Pavie. Il eſt peu après transferé à Sienne. Le Pape travaille à le transferer de nouveau. Concile de Cologne.
1424. Le Pape transfere le Concile de Sienne à Baſle.
Mort de Benoît XIII. Les ſchiſmatiques lui donnent un ſucceſſeur qui prend le nom de Clement VIII.
Mort du fameux Ziſca chef des Huſſites.
1425. Réforme des Ordres de S. Bernard & de Sainte Claire.
Mort du célébre Pierre d'Ailli Cardinal de Cambrai.
Mort de Manuel Paléologue Empereur des Grecs.
Jean Paléologue lui ſuccede.
Concile en Dannemarc.
1426. Fondation de l'Univerſité de Louvain.
Le Pape excommunie le Roi d'Aragon.

1416. Le Soudan d'Egypte ravage l'iſle de Chypre.

1417. Les Huſſites obtiennent de l'Empereur la liberté d'exercice de leur religiõ.

1418. Le Pape fait la guerre aux Bolonois. Il publie une bulle contre les Juges ſéculiers en faveur des eccléſiaſtiques.

1429. Paix entre le Pape & le Roi d'Arragon.

L'Antipape Clément ſe démêt à Paniſcole. Entiere extinction du ſchiſme.

Concile de Tortoſe. Concile de Paris. Concile de Riga.

Mort du célébre Jean Gerſon.

Jeanne d'Arcq appellée la Pucelle d'Orléans, rend de grands ſervices aux François.

1430. Etabliſſement de l'Ordre de la Toiſon d'or.

Mort de Thomas de Valden.

L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape.

1431. Mort du Pape Martin V. Eugene IV. eſt élu.

Troubles excités par les Huſſites.

La Pucelle d'Orléans eſt brûlée vive à Rouen. Son innocence déclarée par le Pape.

Le Roi de Caſtille défait l'armée des Maures.

Les Turcs s'emparent de Theſſalonique. Victoires d'Amurat.

Ouverture du Concile de Baſle. Le Pape Eugene s'efforce de le diſſoudre.

1432. Le Cardinal Julien lui écrit avec une généreuſe liberté.

Aſſemblée de Bourges pour députer au Concile.

1420. L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape.
Découverte des Indes Orientales.
Concile de Saltzbourg. Le Pape fait ſon entrée à Rome.
1421. Ravages des Huſſites. Les Anglois continuent d'affliger la France.
1422. Négociation entre le Pape & l'Empereur Grec.
Mort de Henri V. Roi d'Angleterre, & de Charles VI. Roi de France. Charles VII. proclamé Roi par une partie des François.
1423. Mort de Mahomet II. Empereur des Turcs. Amurat lui ſuccede.
Ouverture du Concile de Pavie. Il eſt peu après transferé à Sienne. Le Pape travaille à le transferer de nouveau. Concile de Cologne.
1424. Le Pape transfere le Concile de Sienne à Baſle.
Mort de Benoît XIII. Les ſchiſmatiques lui donnent un ſucceſſeur qui prend le nom de Clement VIII.
Mort du fameux Ziſca chef des Huſſites.
1425. Réforme des Ordres de S. Bernard & de Sainte Claire.
Mort du célébre Pierre d'Ailli Cardinal de Cambrai.
Mort de Manuel Paléologue Empereur des Grecs.
Jean Paléologue lui ſuccede.
Concile en Dannemarc.
1426. Fondation de l'Univerſité de Louvain.
Le Pape excommunie le Roi d'Aragon.

1426. Le Soudan d'Egypte ravage l'iſle de Chypre.

1427. Les Huſſites obtiennent de l'Empereur la liberté d'exercice de leur religiõ.

1428. Le Pape fait la guerre aux Bolonois. Il publie une bulle contre les Juges ſéculiers en faveur des eccléſiaſtiques.

1429. Paix entre le Pape & le Roi d'Arragon.

L'Antipape Clément ſe démêt à Paniſcole. Entiere extinction du ſchiſme.

Concile de Tortoſe. Concile de Paris. Concile de Riga.

Mort du célébre Jean Gerſon.

Jeanne d'Arcq appellée la Pucelle d'Orléans, rend de grands ſervices aux François.

1430. Etabliſſement de l'Ordre de la Toiſon d'or.

Mort de Thomas de Valden.

L'Empereur Grec envoie des Ambaſſadeurs au Pape.

1431. Mort du Pape Martin V. Eugene IV. eſt élu.

Troubles excités par les Huſſites.

La Pucelle d'Orléans eſt brûlée vive à Rouen. Son innocence déclarée par le Pape.

Le Roi de Caſtille défait l'armée des Maures.

Les Turcs s'emparent de Theſſalonique. Victoires d'Amurat.

Ouverture du Concile de Baſle. Le Pape Eugene s'efforce de le diſſoudre.

1432. Le Cardinal Julien lui écrit avec une généreuſe liberté.

Aſſemblée de Bourges pour députer au Concile.

1433. Le Concile de Baſle ſe ſoutient contre le Pape.

Sigiſmond couronné Empereur à Rome.

Le Concile envoie des députés à Prague pour travailler à appaiſer les Bohemiens. Il cite le Pape Eugene. Le Pape ſe déclare par une bulle pour le Concile.

1434. Sédition à Rome contre le Pape qui s'enfuit à Florence.

Les Grecs envoient des Ambaſſadeurs au Concile.

Les Huſſites ſont brûlés.

Le Roiaume de Suede eſt agité de grands troubles.

Le Duc de Savoie ſe fait Ermite.

1435. On continue les ſeſſions du Concile de Baſle.

Aſſemblée de Francfort pour réformer l'Empire.

Les Turcs ſont battus en Hongrie.

1436. Suite des ſeſſions du Concile de Baſle.

On fait un traité avec les Bohemiens.

Paris délivrée de la domination des Anglois

1437. On travaille à la réunion des Grecs. Le Concile leur envoie des Ambaſſadeurs. Le Pape Eugene en envoie de ſon côté. L'Empereur Grec s'embarque ſur les galeres du Pape.

Le Concile de Baſle fait un décret contre le Pape. Le Pape donne une bulle pour diſſoudre le Concile & le transferer à Ferrare. Le Concile réfute cette bulle.

437. Mort de l'Empereur Sigiſmond. Albert Duc d'Autriche lui ſuccede.

438. Le Cardinal Julien quitte Baſle & va à Ferrare. Les deux Conciles de Baſle & de Ferrare continuent leurs ſeſſions. L'Empereur des Grecs va à celui de Ferrare auquel aſſiſtoit le Pape Eugene.

Le Roi Charles VII. aſſemble le clergé de France à Bourges. On y dreſſe la Pragmatique-ſanction. On l'envoie à Baſle où l'on montre ſa conformité avec les décrets du Concile.

Le Pape transfere le Concile de Ferrare à Florence avec l'agrément des Grecs.

439. Concile de Florence. L'on y travaille à la réunion des Grecs. L'Empereur des Grecs s'en retourne.

Le Concile de Baſle dépoſe le Pape Eugene.

Election d'Amedée Duc de Savoie qui prend le nom de Felix V.

Mort de l'Empereur Albert.

1440. Frederic III. élu Empereur.

Diviſions dans l'Egliſe. Les Conciles de Baſle & de Florence continuent leurs ſeſſions.

Le plus grand nombre des Grecs renonce à l'union avec les Latins.

Mort de Nicolas de Clemangis.

Invention de l'Imprimerie.

Mort de ſainte Françoiſe.

1441. Concile de Frizingue en Allemagne.

Suite des ſeſſions des Conciles de Baſle & de Florence.

Le Roi d'Ethiopie écrit au Pape Eu-

gene, de même que le Patriarche d'Alexandrie.

Les François reprennent pluſieurs villes ſur les Anglois.

Publication du Livre admirable de l'Imitation de Jeſus-Chriſt.

1442. L'Empereur fait ſon entrée à Baſle. Les diviſions continuent au ſujet des deux Papes.

1443. Fin des Conciles de Baſle & de Florence.

Guerre en Hongrie contre les Turcs. Les Grecs de Moſcovie mettent en priſon le Légat du Pape.

1444. Les Chrétiens jurent la paix avec les Turcs. Le Cardinal Julien Légat du Pape la leur fait rompre. Les Turcs ont de grands avantages. Mort du Cardinal Julien.

Le Concile de Florence transferé à Rome s'y aſſemble.

Mort de S. Bernardin de Sienne.

1445. Les Caldéens & les Maronites ſe ſoumettent au Pape.

Mort de Jean Paléologue Empereur de Conſtantinople. Son frere Conſtantin lui ſuccede.

Concile de Rouen.

S. Antonin eſt fait Archevêque de Florence.

1447. Mort du Pape Eugene IV. Election de Nicolas V.

1448. Concile d'Angers.

1449. Fin du ſchiſme par la ceſſion du Pape Felix.

L'Eſpagne eſt troublée par pluſieurs ſéditions.

1450. Jubilé à Rome. Les Anglois perdent toute la Normandie.

1451. Mort du fameux Amurat. Mahomet II. ſon fils lui ſuccede.

S. Laurent Juſtinien eſt fait Patriarche d'Aquilée.

Les Anglois font de nouvelles pertes en France.

1452. L'Empereur Frederic fait ſon entrée à Rome & parcourt l'Italie.

Réforme de l'Univerſité de Paris.

Les Evêques de France s'aſſemblent à Bourges pour la Pragmatique-ſanction.

Concile de Cologne ou l'on réforme les Proceſſions du Saint-Sacrement.

Les Turcs prennent Conſtantinople. L'Empereur Conſtantin eſt tué dans le combat. Mahomet eſt favorable aux Chrétiens. Il donne l'inveſtiture du Patriarchat avec les cérémonies accoutumées.

1454. On fait des préparatifs contre les Turcs. Les guerres qu'avoient entre eux les Princes chrétiens les empêchent d'attaquer les Turcs.

1455. Mort d'Alphonſe Toſtat, & de ſaint Laurent Juſtinien Patriarche de Veniſe.

Mort du Pape Nicolas V. Election d'Alphonſe Borgia Eſpagnol qui prend le nom de Callixte III. Diviſion entre lui & le Roi Alfonſe.

1456. Les Chrétiens font lever le ſiége de Belgrade & défont entierement l'armée des Turcs.

Le Pape ordonne de célébrer dans toute l'Egliſe la fête de la Transfigu-

ration de Notre-Seigneur.

1456. Mort d'Huniade & de S. Jean Capiſtran.

Le Pape confirme la bulle de Nicolas V. en faveur des religieux mandians, & la révoque la même année par une bulle contraire.

Furieux tremblement de terre en Italie.

Concile de Soiſſons.

1457. Mort du jeune Ladiſlas Roi de Hongrie & de Boheme.

Scanderberg & le Cardinal d'Aquilée défont les Turcs.

Concile d'Avignon.

Richard Duc d'Yorc gouverne abſolument l'Angleterre.

1458. Matthias fils d'Huniade élu Roi de Hongrie.

Pogebrac élu Roi de Boheme exterminе les Thaborites.

Le Roi de Portugal fait la guerre aux Maures en Afrique.

Conteſtations entre pluſieurs Princes pour le Roiaume de Naples.

Mort du Pape Callixte III. Election d'Æneas Silvius qui prend le nom de Pie II.

Le nouveau Pape convoque l'Aſſemblée de Mantoue & en écrit au Roi de France.

Mahomet II. fait de grandes conquêtes ſur les Chrétiens.

Gennadius ſe démet du Patriarchat de Conſtantinople.

1459. Mort de S. Antonin Archevêque de Florence.

1459. Ouverture de l'Aſſemblée de Mantoue. On y réſout la guerre contre les Turcs. Le Pape s'y plaint de la Pragmatique-ſanction. Les Ambaſſadeurs de France lui répondent avec vigueur.

Le Clergé de France refuſe au Pape une taxe qu'il demandoit.

La guerre civile déſole l'Angletere.

1460. Le Pape défend les appels au Concile. Fin de l'Aſſemblée de Mantoue.

Le Procureur général du Parlement de Paris appelle au Concile pour la défenſe de la Pragmatique-ſanction.

Le Duc d'Autriche fait mettre en priſon le Cardinal Cuſa. Le Pape excommunie ce Prince.

Les Patriarches & les Princes d'Orient envoient des députés au Pape.

Mort de Jacques II. Roi d'Ecoſſe.

Le Duc d'Yorc tué.

Mort de Henri Roi de Portugal.

Le Comte de la Marche ſe fait couronner à Londres ſous le nom d'Edouard II.

1461. Charles VII. Roi de France ſe laiſſe mourir de faim de peur d'être empoiſonné.

L'Archevêque de Maience excommunié par le Pape.

Louis XI. eſt ſacré & couronné Roi de France.

Le Pape l'engage à abolir la Pragmatique, & emploie pour cela la ruſe & l'artifice. On ne laiſſe pas de l'obſerver en France.

Mahomet II. ſe rend maître de l'Empire de Trebizonde. Le Patriarchat de

Conſtantinople devient venal.
Les Caſtillans font la guerre aux Maures.
Le Roi de Navarre engage la Sardaigne & le Rouſſillon à Louis XI.
1462. Les Turcs font de grandes conquêtes ſur les Chrétiens.
Ducas finit à cette année ſon hiſtoire Byſantine.
1463. Le Pape fait des préparatifs contre les Turcs.
Ligue du bien public en France.
Le Roi de Portugal porte la guerre en Afrique.
Mort de l'hiſtorien Blondus Flavius.
Mort de S. Didace religieux de ſaint François.
1464. Mort de ſainte Catherine de Bologne.
Le Pape Pie II. rétracte ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Baſle.
Mort de ce Pontife. Election de Paul II.
Mort du Cardinal de Cuſa.
On s'oppoſe à Rome aux Commendes.
1465. Les Caſtillans dépoſent leur Roi & mettent Alphonſe en ſa place.
Ligue des Princes en France pour le bien public.
Loiuis XI. reprend la Normandie ſur ſon frere le Duc de Berri.
1466. Les Grands de Boheme ſe révoltent contre Pogebrac qui eſt excommunié par le Pape Paul II.
1467. Mort de Scanderberg & de Philippe Duc de Bourgogne.

1467. Le nouveau Duc de Bourgogne défait l'armée des Liégeois.

Le Cardinal d'Arras Légat en France travaille à faire abolir la Pragmatique. Le Procureur général s'y oppose avec beaucoup de fermeté. L'Université de Paris appelle au futur Concile à ce sujet.

S. François de Paule commence l'institut des Minimes.

Guerres en Italie & dans presque tous les Etats chrétiens.

Voiage de l'Empereur à Rome.

1468. Mort du Cardinal de la Tour-brûlée.

Louis XI. porte la guerre en Bretagne. Il fait la paix avec le Duc de Bretagne. Il est fait prisonnier à Peronne.

Le Duc de Bourgogne délivre le Roi en vertu d'un accommodement. Il fait brûler la ville de Liége.

Le Pape fait la guerre à Ferdinand Roi de Naples.

1469. Le Cardinal Balue qui travailloit à semer la discorde en France, est fait prisonnier avec l'Evêque de Verdun.

Louis XI. institue l'Ordre de S. Michel.

Mahomet II. fait vœu d'exterminer tous les Chrétiens.

1470. Le Jubilé est étendu à tous les vingt-cinq ans.

Louis XI. fait la guerre au Duc de Bourgogne.

Mort de Charles VIII. Roi de Suede. Stenon lui succéde.

Mahomet ravage le Negrepont.

1470. Les Maures font des incurſions en Caſtille

1471. L'uſage de l'Imprimerie s'introduit à Paris.

Diete à Ratiſbonne pour la guerre contre les Turcs.

Mort du Pape Paul II. Election de Sixte IV.

Mort de Pogebrac Roi de Boheme. Uladiſlas fils du Roi de Pologne lui ſuccéde.

L'Angleterre eſt toujours déſolée par les guerres civiles. La Reine Marguerite eſt enfermée dans la tour de Londres, & Henri tué dans ſa priſon.

Mort de Denis le Chartreux, & de Thomas à Kempis.

1472. Le Cardinal Beſſarion Légat en France. Ce grand homme meurt à Ravenne.

Le Roi de Perſe fait des conquêtes ſur les Turcs.

Philippe de Comines s'attache à Louis XI. Ce Prince établit la coutume de ſonner l'Angelus à midi.

1473. Conciles en Eſpagne.

Sixte IV. confirme la Regle des Minimes.

1474. Voiage du Roi de Dannemarc à Rome.

Mort de Henri IV. Roi de Caſtille.

1475. Jubilé à Rome.

Avignon érigée en Métropole.

Perpignan ſe ſoumet aux François.

Le Connétable Louis de Luxembourg Comte de S. Pol eſt mis à la Baſtille, que l'on avoit commencé de bâtir dans le ſiécle précédent. Il eſt exécuté enſuite en place de Grève.

1476. Bulle du Pape ſur la fête de la Conception de la ſainte Vierge.

1477. Charles Duc de Bourgogne eſt tué au ſiége de Nanci. Louis XI. réunit à la Couronne de France cette grande Province. Il y établit un Parlement. Marguerite de Bourgogne fille du dernier Duc épouſe Maximilien d'Autriche malgré les oppoſitions de Louis XI. Ce mariage a été très-long-temps le principe d'une guerre preſque continuelle entre la maiſon d'Autriche & la France.

Louis XI. fait des conquêtes en Flandres.

Conquêtes des Turcs ſur le Roi de Hongrie & ſur les Venitiens.

Guerre entre Ferdinand d'Arragon & Alphonſe de Portugal.

Le Roi de Hongrie fait la guerre à l'Empereur.

1478. Cruelle diviſion à Florence entre les Pazzi & les Medicis. On pend l'Archevêque de Piſe & d'autres qui avoient fait aſſaſſiner les Medicis. Le Pape excommunie les Florentins qui avoient ordonné ces exécutions.

Les Suiſſes commencent à ſervir en France.

En Allemagne les Evêques ont des différends avec les religieux mandians.

Etabliſſement de l'Inquiſition en Eſpagne.

1479. On condamne pluſieurs erreurs en Eſpagne & en Allemagne.

Mort du Cardinal de Pavie.

Guerre en Bourgogne. Louis XI. conſerve cette Province & ſe rend mai-

tre de la Franche-Comté.
1479. Les Hongrois défont l'armée d
Turcs.
Commencement de l'Empire d
Moſcovites.
Les Caſtillans font la paix avec l
Portugais.
Les Canaries conquiſes par les C
ſtillans.
1480. Louis XI. établit les poſtes ſur l
grandes routes du Roiaume à l'occaſi
d'une maladie du Dauphin. Il réunit
la Couronne le Duché d'Anjou. Il ét
blit un Parlement à Salins.
Mort de René d'Anjou Roi de Si
le. Il laiſſe pour héritier Charles Com
du Maine. Ce Comte meurt & lai
Louis XI. ſon héritier.
Mahomet II. entreprend le ſiége
Rhodes. Il eſt repouſſé.
Les Turcs font des incurſions en It
lie, & ſe rendent maîtres d'Otrante.
Mort de Jean Dugloſſ hiſtorien p
lonois.
1481. Mahomet II. Empereur des Tu
meurt. Bajazet ſon fils lui ſuccéde. C
reprend Otrante ſur les Turcs.
Venalité de toutes les charges à R
me.
Sixte IV. établit la fête de S. Joſep
Louis XI. perd dans une maladie
ſens & la parole.
Charles Comte de Provence dern
Prince de la maiſon d'Anjou fait Lo
XI. ſon héritier univerſel & unit
Provence à la Couronne.
Le Roi de Hongrie fait la guer
l'Empereur.

481. Mort d'Alphonſe V. Roi de Portugal, de Phœbus Roi de Navarre & du Roi de Danemarc.

Mort de l'Hiſtorien Platine.

Louis XI. a une nouvelle attaque. Il va en pelerinage à S. Claude.

482. Mort de la Ducheſſe de Bourgogne, épouſe de Maximilien d'Autriche. On conclut à Arras le mariage du Dauphin Charles avec Marguerite fille de Maximilien.

Canoniſation de S. Bonaventure.

Ferdinand Roi de Caſtille & d'Arragon fait la guerre aux Maures.

Le Patriarche de Conſtantinople reçoit le Concile de Florence.

Cenſure de quatorze propoſitions prêchées à Tournai.

483. Nouvelle Bulle ſur la Conception de la Vierge.

Mort d'Edouard IV. Roi d'Angleterre.

Marguerite d'Autriche arrive en France.

Le Duc de Gloceſter uſurpe la Couronne d'Angleterre & fait mourir les deux fils d'Edouard.

Louis XI. fait venir à ſa Cour S. François de Paule. Mort de ce Prince.

Charles VIII. ſon fils lui ſuccéde.

L'armée des Maures eſt battue par les Eſpagnols.

Naiſſance de Martin Luther héréſiarque.

484. Mort du Pape Sixte IV.

Les Etats généraux du Roiaume de France ſe tiennent à Tours.

1484. Brigues à Rome pour l'élection
Pape. Innocent VIII. eſt élevé
S. Siége.
Mort de S. Caſimir Roi de Ho
Inſtitut des religieuſes de la C
tion.
Sacre du Roi Charles VIII.
Le Pape excite les Princes Chr
à faire la guerre aux Turcs.
1485. Le Roi de Hongrie prend la
de Vienne ſur l'Empereur.
Le Pape excommunie le R
Naples.
L'Inquiſition occaſionne de g
troubles en Eſpagne.
On commence à découvrir les
Occidentales.
Le Comte de Richemont eſt cr
né Roi d'Angleterre ſous le no
Henri VII.
Concile de Sens.
Le Duc d'Orléans excite des
bles en France.
1486. La faculté de Théologie dr
dreſſe pluſieurs cenſures qui ont de
des ſuites.
Le Pape confirme la ſucceſſio
Lancaſtres ſur le trône d'Angleter
Le Roi Ferdinand fait des conq
dans le Roiaume de Grenade.
Maximilien élu Roi des Romai
fait la guerre à la France.
1487. Le Pape condamne les Theſes d
de la Mirandole.
Charles VIII. réduit la Guienne
de grands avantages en Bretagne.
en pelerinage au Mont S. Michel.

1488. Réforme de l'Université de Paris.

Les privileges des aziles ſont modifiés en Angleterre.

Mort du Duc de Bretagne François II.

1489. Le Parlement de Paris s'oppoſe aux décimes que le Pape veut impoſer ſur le Clergé.

La Princeſſe Anne fille aînée du Duc de Bretagne obtient du ſecours d'Angleterre contre la France. Elle épouſe par Procureur le Roi des Romains.

Les Polonois défont les Tartares.

La guerre eſt allumée dans la Boheme & la Hongrie.

1490. Le Pape exhorte les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs.

Mort de Mathias Roi de Hongrie. Uladiſlas Roi de Boheme eſt élu Roi de Hongrie.

Le Roi de Portugal envoie des Miſſionnaires à Congo.

1491. Charles VIII. épouſe Anne de Bretagne & renvoie Marguerite d'Autriche. Maximilien ſe ligue avec Henri VII. Roi d'Angleterre contre la France.

Naiſſance de S. Ignace de Loiola inſtituteur des Jeſuites.

Les Rois Catholiques aſſiégent Grenade & la prennent.

1492. Mort du Pape Innocent VIII.

Election du Cardinal Borgia qui prend le nom d'Alexandre VI.

Mort de Caſimir IV. Roi de Pologne.

Le Pape accorde au Roi d'Arragon l'inveſtiture des terres découvertes par Chriſtophe Colomb.

Ferdinand oblige les Maures à ſe faire baptiſer.

1493. Charles VIII. fait ſa paix avec l'Angleterre & Maximilien en abandonnant des Provinces, pour s'occuper du projet de la conquête du Roiaume de Naples.

Mort de l'Empereur Frederic III. Maximilien lui ſuccéde à l'Empire.

Erection d'Evêchés dans le Roiaume de Grenade.

Le Pape donne aux Rois d'Eſpagne les grandes maîtriſes des ordres militaires, & les païs découverts par Colomb. Il abſout Pic de la Mirandole & approuve l'Ordre des Mineurs.

1494. Charles VIII. paſſe en Italie & y fait des conquêtes. Le Pape veut s'unir aux Turcs contre la France.

Mort de Frederic Roi de Naples. Son fils Alphonſe ſe met en état de réſiſter à Charles VIII.

Entrée du Roi de France à Rome. On lui fait de grandes plaintes contre Alexandre VI. qui déshonoroit le S. Siége.

Conjuration en Angleterre contre le Roi.

Les Huſſites excitent de grands troubles en Boheme.

Inſtitution d'une communauté de filles pénitentes à Paris.

Mort de Jean Pic de la Mirandole.

Cruauté des Juifs à l'égard d'un jeune Chrétien.

Mort d'Ange Politien & de S. Bernardin de Sienne.

Diſpute ſur la Conception de la ſainte Vierge.

1495. Charles VIII. s'accommode avec la

495. Pape & lui verſe de l'eau à la Meſſe. Le Roi ſe rend maître du Roiaume de Naples en quinze jours. Il ſe forme contre lui une puiſſante ligue dans laquelle le Pape entre avec ardeur.

Mort de Jean II. Roi de Portugal.

Mort de Gabriel Briel.

Ximenés élevé ſur le ſiége de Tolede après la mort du Cardinal de Mendoſa.

496. Charles VIII. perd le Roiaume de Naples.

L'Archiduc Philippe d'Autriche fils de l'Empereur Maximilien épouſe Jeanne Infante d'Eſpagne. L'Archiducheſſe Marguerite épouſe l'Infant d'Eſpagne. Cette double alliance procura enſuite l'Eſpagne à la maiſon d'Autriche.

Le Pape confirme l'Ordre de S. Michel.

1497. Le Roi des Georgiens envoie des Ambaſſadeurs au Pape. Le Pape fait la guerre aux Urſins.

Vaſquez-Gama va aux Indes Orientales.

Naiſſance de S. François Xavier compagnon de S. Ignace de Loiola.

1498. Charles VIII. change de conduite & commence à mener une vie Chrétienne. Il meurt à Amboiſe. Le Duc d'Orléans lui ſuccéde ſous le nom de Louis XII. Il fait caſſer ſon mariage avec Jeanne de France. Le Pape fait devenir ſon fils Duc de Valentinois.

La Princeſſe Jeanne répudiée ſe retire à Bourges & y inſtitue l'Ordre des Annonciades.

1498. Jérôme Savonarolle eſt pendu & brûlé.

La Faculté de Théologie de Paris cenſure pluſieurs erreurs.

Ximenés fait des Reglemens dans deux Synodes. Il entreprend de réformer les Cordeliers.

Le Roi & la Reine de Portugal ſont héritiers de la Caſtille.

Chriſtophe Colomb fait un troiſiéme voiage dans les Indes.

Irruption des Turcs en Ruſſie.

Mariage de Louis XII. avec Anne de Bretagne.

1499. Louis XII. fait des conquêtes en Italie.

On oblige les Maures d'Eſpagne d'embraſſer le Chriſtianiſme.

1500. Iſmael premier Sophi de Perſe.

Le Pape Alexandre VI. publie le jubilé à Rome. Il forme le projet d'une croiſade.

Naiſſance de Charles-Quint.

Les Maures ſe ſoulevent dans le Roiaume de Grenade.

Découverte du Bréſil.

Fin de la Table Chronologique du quinziéme ſiécle.

ABRÉGÉ

ABREGE
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE.

QUINZIE'ME SIECLE.

ARTICLE I.

Suite du Schiſme d'Occident. Concile de Piſe.

BENOIT XIII. avoit été enfermé, comme nous l'avons vu, dans ſon Palais d'Avignon, & il ne devoit en ſortir, que quand l'union ſeroit rétablie dans l'Egliſe. S'ennuiant beaucoup de cette captivité, il concerta avec un Gentilhomme Normand, nommé Robinet ou Robert de Braquemont, le moïen de ſortir ſecrétement. Le Pape s'aſſura donc d'une eſcorte de cinq cens hommes

Suite du ſchiſme d'Occident.

Benoît XIII. ſe ſauve de la priſon déguiſé.

qui l'attendit hors de la ville ; & comme Robert de Braquemont venoit ſouvent le viſiter les ſoirs, il prit ce temps pour ſortir avec lui déguiſé comme s'il eût été un homme de ſa ſuite. C'étoit le douziéme de Mars 1403. On dit qu'il n'emporta ſur lui de tout ce qu'il avoit dans le Palais, qu'une lettre du Roi de France qui l'aſſuroit de ſon attachement, & le corps de Jeſus-Chriſt dans une boëte ; voulant dans cette occaſion conſerver la coutume des Papes, de faire porter avec eux l'Euchariſtie dans leurs voiages. Etant ſorti d'Avignon, il joignit ſon eſcorte, qui le conduiſit à Château-Raynard petite ville peu éloignée d'Avignon.

France & aſtille rentit ſous l'oſſance de oît XIII.

Auſſitôt que le Pape Benoît ſe vit en liberté, il écrivit au Roi de France, aux Princes, & à l'Univerſité de Paris, des lettres où il faiſoit de belles proteſtations de zéle pour l'union & la paix de l'Egliſe. Les Cardinaux qui l'avoient abandonné, travaillerent à ſe reconcilier avec lui. Ils lui demanderent pardon à genoux, & Benoît ſe reconcilia avec eux, après les avoir exhortés à lui être dans la ſuite plus fidéles. Le Pape n'étoit occupé que de la ſûreté de ſa perſonne : une forte garde l'accompagnoit à l'égliſe, & l'environnoit juſqu'à l'autel. Un de ſes premiers ſoins fut d'envoier en France deux Cardinaux ſur leſquels il comptoit, pour engager le Roi à le faire reconnoître dans ſon Roiaume. Les Cardinaux firent de la part de Benoît les plus belles promeſſes, gagnerent le Duc d'Orléans, pluſieurs Evêques, & un grand nombre de Docteurs, & engagerent le Roi à promettre avec ſerment de faire rendre l'obédience à Benoît. Ce Prince fit en effet expédier un Edit par lequel il ordonnoit à tous

prétendoit exercer en France la même
té ; &, malgré ſes promeſſes les plus ſo-
lles, caſſer tout ce qui s'étoit fait tou-
la collation des Bénéfices, pendant le
qu'avoit duré la ſouſtraction. Mais le Roi
un Edit par lequel il déclaroit que tou-
élections qui avoient été faites alors
eroient, ſans qu'on fût obligé de rien
r au Pape ni à ſes collecteurs. Cet Edit
ant de peine au Pape, que de plaiſir aux
ois. Cependant il faiſoit toujours ſem-
de déſirer la paix de l'Egliſe ; & pour
tromper le public, il députa à Boni-
IX. qui étoit à Rome pluſieurs Evêques,
faire croire qu'il ne s'agiſſoit plus que
ager Boniface à renoncer au Pontificat,
pour lui il étoit réſolu de le faire,
ne il le publioit par tout. Les Ambaſſa-
de Benoît arriverent à Rome au mois
eptembre 1404. & Boniface ne voulut
les entendre, qu'ils ne ſe fuſſent enga-
lui rendre les honneurs Pontificaux, &

On s'oppoſe en France aux entrepriſes de Benoît.

Mort de Boniface IX.

ſaint Michel, dans laquelle l'Evêque de
Pons un des députés, parla avec beaucou
force ſur les malheurs du ſchiſme, & dit
quelque choſe en faveur de Benoît. Alors
niface irrité répondit avec chaleur, qu'il
le vrai Pape, & Benoît un antipape. Les
putés indignés, répliquerent que leur m
n'étoit pas ſimoniaque : marquant par ce
roles le trafic honteux que Boniface faiſoi
bénéfices. Comme cette audience ſe paſſa
beaucoup de vivacité, ſur-tout de la pa
Boniface ; il en tomba malade, & mo
trois jours après d'une groſſe fiévre, q
joignit aux douleurs de la pierre dont il
depuis long-temps tourmenté. Il étoit
la ſoixante-cinquiéme année de ſon âg
dans la quinziéme de ſon Pontificat.

Election d'Innocent VII.

Elle perpétue le ſchiſme.

Les Envoiés du Pape Benoît prieren
Cardinaux qui avoient été attachés à Bon
de différer l'élection, juſqu'à ce qu'on eû
des nouvelles de Benoît ; les aſſurant qu
ce moien on parviendroit bientôt à la pa
l'Egliſe. Mais comme ils n'avoient poi
procuration pour abdiquer de la part d
noît, & que d'ailleurs on doutoit de
bonne foi, les Cardinaux n'eurent point
à leur demande, & entrerent auſſitôt au
clave au nombre de neuf. Ils firent ſer
que celui d'entr'eux qui ſeroit élu Pape,
roit le Pontificat pour parvenir à l'union
poſé que Benoît renonçât auſſi à ſon
Enſuite ils procéderent à l'élection, & l
ſeptiéme d'Octobre ils élurent tout d'une
le Cardinal Coſmat de Meliorati, Arc
que de Ravenne, qui prit le nom d'Inn
VII. On dit qu'il étoit ſavant dans le D
verſé dans les affaires, doux & ennemi

it Ladislas, publia une Bulle qui por-
ue ni lui ni ſes Cardinaux ne conclu-
ien pour l'union de l'Egliſe, que les
rtis ne convinſſent que ce Prince de-
oit en paiſible poſſeſſion du Roiaume
les. Innocent ſavoit bien que jamais la
n'approuveroit cette Bulle. Il notifia
ction dans toute l'Europe, & écrivit à
s Prélats de ſon obédience de ſe rendre
:, ou d'y envoier des perſonnes capa-
our le Concile général qu'il vouloit te-
née ſuivante, & pour travailler effica-
à éteindre le ſchiſme. Il manda la mê-
ſe aux Rois & aux Princes de ſon obé-
, & il n'oublia pas même le Pape Be-
qui il écrivit une lettre où il faiſoit pa-
un deſir ardent pour la paix de l'E-

ommencement du Pontificat d'Innocent
it troublé par une guerre inteſtine qui
ſit de grands maux. Les Gibelins vou-
retablir les libertés de la ville de Rome,
endre le gouvernement aux Magiſtrats
peuple nommeroit, comme l'on faiſoit
ju'on l'eût cédé à Boniface IX. pour le

Troubles en Italie.

ces Juges excités ſecretement par Ladiſlas qui vouloit ſe rendre maître de Rome, firent diverſes entrepriſes contre le Pape. Le chef des Gibelins avoit des troupes aſſez près de Rome, & le Pape de ſon côté faiſoit garder le Château S. Ange par un corps d'armée. On voioit tous les jours des eſcarmouches ſanglantes & des exécutions terribles, ce qui inquiétoit & affligeoit le Pape naturellement bon & pacifique. Il avoit un neveu entreprenant & audacieux, qui fit arrêter par ſes ſoldats onze Romains, parmi leſquels il y avoit deux des ſept Juges. On les lui amena par force, & on les fit monter dans une chambre où il les tua tous de ſa propre main; & il fit jetter leurs corps tout nuds par les fenêtres dans la rue. Le peuple à ce ſpectacle entra en fureur. On ſonna le tocſin: on alla ſe jetter ſur les eccleſiaſtiques: les uns furent maſſacrés, les autres dépouillés, leurs maiſons furent pillées, & un grand nombre fut mis en priſon. Le Pape qui craignoit pour ſa perſonne, prit le parti de ſe retirer à Viterbe. Les Juges écrivirent par tout contre lui & ſon neveu, & déclarerent qu'ils ne le reconnoiſſoient plus pour Pape.

Les deux Papes trompent l'Egliſe.

Pendant ces troubles d'Italie, Benoît XIII. ſe rendit au mois de Mai 1405. à Gennes qui étoit alors ſoumiſe aux François. Il fit demander à Innocent un ſauf-conduit pour de nouveaux Ambaſſadeurs, qui auroient plein pouvoir de traiter de la paix. Innocent le refuſa, & Benoît ravi de ce refus, auquel il s'attendoit bien, publia par tout que ſon compétiteur étoit fauteur du ſchiſme, & qu'il ne vouloit point entendre parler d'union. Innocent écrivit de ſon côté pour ſe juſtifier, en donnant des preuves du peu de ſincérité de Benoît

en ſorte que ces deux Papes manifeſtoient à toute la terre combien ils étoient éloignés l'un & l'autre de deſirer véritablement la paix de l'Egliſe. Le Pape Innocent publia une Bulle pour remettre le Concile convoqué pour la Touſſaints de cette année 1405. au mois de Mai de l'année ſuivante, à cauſe des troubles qu'il y avoit eu à Rome. La peſte qui ſurvint à Gennes, obligea Benoît de retourner bientôt à Marſeille. Et en même temps Innocent fut rappellé par les Romains, qui le reçurent avec beaucoup de joie & de grands honneurs. Il publia auſſitôt une Bulle terrible contre Ladiſlas, qu'il dépouilloit de tous ſes Etats & de tous ſes droits. Ce Prince en craignit les ſuites, & fit promptement ſa paix avec Innocent aux conditions qui lui furent impoſées.

Zéle de l'Univerſité de Paris pour éteindre le ſchiſme.

Quand on vit en France que le Pape Benoît ne travailloit pas plus ſérieuſement que ſon compétiteur à éteindre le ſchiſme, on prit des meſures pour remédier à un ſi grand mal. L'Univerſité de Paris ſe diſtingua par ſon zéle, comme elle avoit déja fait tant de fois. Elle fit ſentir la néceſſité de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance de Benoît, de délivrer l'égliſe Gallicane des exactions de ce Pape, & de condamner une lettre de l'Univerſité de Toulouſe qui traitoit de crime la ſouſtraction d'obédience. Les efforts de l'Univerſité de Paris ne furent pas inutiles. La lettre de l'Univerſité de Toulouſe fut condamnée par un Arrêt du Parlement, du ſixiéme de Juin 1406. à être lacerée publiquement à Toulouſe & à Avignon; & il fut défendu par un autre Arrêt du mois de Septembre ſuivant, de rien donner davantage au Pape Benoît, ſoit pour les annates, ſoit pour tout autre droit. Il ſe tint la même année à la ſaint

Martin une assemblée générale du Clergé de France, pour décider si l'on en reviendroit à la soustraction totale d'obédience à Benoît.

Concile national de France au sujet du schisme.

Quand l'assemblée fut formée : comme les Prélats & les Docteurs n'étoient pas tous de même avis, , il fut résolu que l'on en choisiroit douze, six Théologiens & six Canonistes, dont les uns parleroient pour le Pape Benoît, & les autres contre lui. Un de ceux qui se déclarerent contre Benoît fut Simon de Cramaud Patriarche titulaire d'Alexandrie & Evêque de Poitiers. Pour relever l'autorité de l'Université de Paris, il dit entre autres choses, que Jules Cesar l'amena de Rome à Paris. Telle étoit l'érudition des plus célébres Docteurs de ce temps-là. On en peut encore juger par leurs Ecrits, si l'on peut se donner la patience de les lire. Ils sont ordinairement très longs, & renferment peu de raisons en beaucoup de paroles : C'est ce qui faisoit que les délibérations ne pouvoient finir. L'Archevêque de Tours, & Pierre d'Ailli Evêque de Cambrai parlerent pour le Pape. La pluralité des voix aiant été pour le Concile général & pour la soustraction entiere d'obédience à Benoît, on fit un décret conformément à cet avis. Cette célébre assemblée avoit été convoquée par le Roi ; & tous les Prélats du Roiaume y furent appellés. Elle se tint au Palais en présence de Charles VI. du Dauphin, des Princes, des Officiers de la Couronne, & de tout le Parlement. Elle fut terminée par une procession solemnelle, où assisterent soixante-quatre Evêques & un grand nombre d'Abbés.

Mort d'Innocent VII.

Avant que ce Concile national de France fût séparé, l'on avoit reçu à Paris la nouvelle de la mort d'Innocent VII. Le Roi écrivit

is vouloient que l'on différât, juſqu'à
l'on vît ce que la France feroit pour
r Benoît à céder, comme il l'avoit pro-
a cas que ſon compétiteur mourût. Si
o t, diſoient-ils, tous les eſprits étant
, on feroit d'un commun conſentement
e qui ſeroit reconnu de tout le monde.
itres diſoient au contraire, qu'on ne
it différer a nommer un Pape, de peur
: retardement ne causât de nouveaux
es dans Rome, & que les Romains ne
ſent reprendre l'autorité temporelle. Ils
ient, que Benoît ne renonceroit jamais
n'ifiât, quelque parole qu'il en eût
e. On crut prendre un milieu, en nom-
un Pape qui ne ſeroit que comme un
teur pour céder le Pontificat. Ainſi on fit
e Conclave un acte, par lequel chaque
al promettoit avec ſerment ſur les
Evangiles, que celui qui ſeroit élu cé-
purement & ſimplement, au cas que
Pape en fit autant, ou vînt à mourir.
Cardinaux aiant ſigné cet acte, élurent Election de
nement Ange Corario noble Venitien, Gregoire XII.

croioit qu'enfin il alloit être éteint par ſe moien. En quelque lieu, diſoit-il, que faſſe cette union, je m'y tranſporterai po conſommer ce grand ouvrage, quand mêr je ſerois réduit à faire le voiage à pied & bâton à la main. Je ne prétens pas, écrivoi il à Benoît XIII. amuſer l'Egliſe par des d lais & des détours: plus mon droit eſt clair certain, plus il y a de mérite à l'abandonn pour la paix. Je ſuivrai en cela l'exemple cette mere véritable, qui aima mieux céd ſon fils, quoiqu'elle fût certainement qu lui appartenoit, que de permettre qu'on coupât en deux. Il écrivit la même choſe au Cardinaux de Benoît; & il aſſura par ſes lè tres circulaires tous les Princes, tous les Pr lats, & toutes les Univerſités, qu'il étoit pr à renoncer au Pontificat pour le bien de paix, les exhortant à emploier leur autori pour conſommer une affaire ſi ſainte & ſi né ceſſaire. Mais l'événement ne répondit pas à d ſi belles déclarations.

Bulle menaçante de Benoît XIII. On la ſupprime en France, & l'on ſe déclare pour la neutralité.

Benoît ne faiſoit pas des promeſſes moin éblouiſſantes. Ils tenoient le même langage & penſoient auſſi de même, c'eſt-à-dire le contraire de ce qu'ils diſoient. Le Roi d France Charles VI. qui jugeoit de leurs diſ poſitions par la droiture des ſiennes, fit ſuſ pendre l'exécution de l'Edit par lequel il con firmoit le décret du dernier Concile nationa touchant la ſouſtraction. Il envoia aux deu Papes une ambaſſade ſolemnelle. Ceux qui fu rent envoiés à Benoît, qui étoit toujours à Marſeille, lui expoſerent l'offre que faiſoit Gregoire de céder pour le bien de l'Egliſe. Si vous n'en faites autant, ajouterent-ils, nous ſommes chargés de vous déclarer que tout le

Roiaume de France & pluſieurs autres païs, vous abandonneront abſolument vous & votre compétiteur. Benoît répondit à cette déclaration par une Bulle qu'il envoia en France, & qui y cauſa un grand étonnement. Il excommunia tous ceux qui avoient approuvé la réſolution qu'on avoit priſe en France de garder la neutralité : il ajoutoit que ſi les excommuniés perſiſtoient dans leur réſolution, les eccléſiaſtiques ſeroient dépouillés de leurs dignités, l'Univerſité miſe en interdit, tous les vaſſaux des Princes & des Rois dégagés de leur ſerment de fidélité. Comme cette Bulle étoit très-offenſante, on délibéra à Paris pendant trois jours ſur ce qu'il y avoit à faire. Le Roi aſſembla ſon Conſeil, où ſe trouverent les Princes, d'autres Seigneurs, le Parlement, le Clergé & l'Univerſité de Paris. Le Recteur placé ſur une chaiſe élevée au milieu de l'Aſſemblée vis-à-vis le Roi, commanda au Docteur Jean Courtecuiſſe de parler au nom de l'Univerſité. Il le fit par un long diſcours, dans lequel il releva les injuſtices de la Bulle de Benoît, laquelle tendoit à perpétuer le ſchiſme, & à dépouiller le Roi de ſa puiſſance. Il ſoûtint que Benoît méritoit, non-ſeulement d'être dépouillé du Pontificat, mais auſſi d'être privé de toutes dignités eccléſiaſtiques : & qu'il falloit procéder contre ceux qui le reconnoîtroient en France. Cet avis fut goûté, la Bulle fut déchirée en préſence de tout le monde, & l'on punit ceux qui l'avoient apportée. Le lendemain de cette aſſemblée, le Roi fit publier la neutralité du conſentement des Grands & du Clergé de ſon Roiaume. Il envoia auſſi des Ambaſſadeurs par toute l'Europe pour exhorter les Souverains à ſuivre ſon exemple.

inge con-
de Gre-
XII.

Les affaires de Grégoire n'étoient pas en meilleur état. Les Ambaſſadeurs que le Roi de France lui avoi envoiés, ne le trouverent point dans les diſpoſitions que ſes belles promeſſes annonçoient. Ils l'aſſurerent que tout étoit arrêté par cette grande conférence où les Papes devoient abdiquer, en laiſſant à leurs Collégues réunis le pouvoir de faire une élection qui éteignît le ſchiſme: mais il étoit entierement changé Ses neveux qui gouvernoient ſous ſon nom, l'avoient prévenu contre toutes les raiſons qui auroient pû faire impreſſion ſur lui. Il refuſa de ſe rendre à Savonne, que Benoît avoit choiſi pour le lieu de la conférence, & allegua mille faux prétextes pour juſtifier ſon refus. Les Ambaſſadeurs lui firent les offres les plus généreuſes, dont il ne fut point touché. Avant que de ſe retirer, ils crurent devoir informer le Senat de tout ce que le Roi de France avoit fait pour l'union de l'Egliſe, & pour engager Gregoire à tenir ſa parole Ils voulurent auſſi avant leur départ, faire une nouvelle tentative par l'en remiſe des Cardinaux. Mais Gregoire les fatiguoit par des variations perpétuelles; & en s'obſtinant à refuſer de ſe rendre à Savonne, il faiſoit grand plaiſir à Benoît, qui n'avoit choiſi cette ville, que parce qu'il croioit qu'elle ne conviendroit point à Gregoire.

s Cardi-
l'aban
ient.
ur acte
el au fu
oncile.

Au commencement d'Août 1408. Gregoire ſortit de Rome, vint d'abord à Viterbe, & paſſa enſuite à Sienne avec ſa Cour. Après s'être épuiſé en artifices & en défaites pendant quatre mois qu'il y demeura, il ſe rendit à Lucques avec les Cardinaux. La nouvelle qu'il y apprit de l'entrée triomphante de Ladiſlas dans Rome, ranima ſon courage: ſe flattant

roit aucun diſcours, qu'il n'eut été
par des perſonnes en qui il avoit
. Une inquiſition ſi odieuſe rebutoit
prélats, dont la plûpart ſe retiroient
s chacun de ſon côté ſous divers pré-
lais ce qui irrita le plus les Cardi-
t le parti que prit Gregoire d'en créer
uveaux, dont deux étoient ſes ne-
anciens en furent ſi indignés, qu'ils
t de quitter Gregoire & de paſſer à
lui firent ſignifier un acte d'appel
le général, & notifierent leur re-
toute la Chretienté. Ils appellerent
ment du Pape mal informé, au Pape
formé : ſecondement du Pape à Je-
ſus dont il eſt vicaire : troiſiémement
le œcumenique, qui a droit de juger
rains Pontifes quatriémement enfin,
futur qui redreſſera ce que ſon prédé-
ura mal ordonné. Cet acte d'Appel fut
ublié à Priſe, & ſignifié au Pape Gre-
réponſe que Gregoire fit à cet Appel

fourbe, de ſcelerat, d'ivrogne, d
d'homme ſanguinaire qui proſtitue
neur. Ils lui reprochent qu'il s'eſt a
une déteſtable conſpiration à l'anti
noît, digne coopérateur de ſes œuv
quité.

Second Concile national de France au ſujet du ſchiſme.

Les deux contendans ſe trouvoien
extréme embarras Ils s'accuſoient re
ment d'être la cauſe de tous les tr
l'Egliſe, tandis qu'ils étoient égale
gnés de vouloir y retablir la paix. Be
craignoit d'être arrêté, ſe retira à
ville frontiere de France & d'Arrag
ſes Cardinaux ſe joignirent à ceux
goire; & tous enſemble écrivirent u
pour juſtifier leur conduite, & faire
leurs bonnes intentions par rapport
tion du ſchiſme. Ils concluent que
circonſtances où l'on ſe trouvoit, l
étoient obligés d'abandonner les de
parce qu'autrement ils contribueroi
tretenir le ſchiſme. Ils indiquent d
lettre un Concile à Piſe pour le vi
quiéme de Mars de l'année ſuivar
Pendant qu'ils prenoient ainſi de
pour retablir l'union, on tint à Par
mier jour d'Août 1408. un Concile
pour délibérer ſur le gouverneme
gliſe, & ſur la proviſion des bénéf
de Montaigu Archevêque de Sens y
la place de Cramaud qui étoit Amba
Piſe. On y fit de ſages réglemens
abſolutions, les diſpenſes, les appel
les bénéfices & dignités eccléſiaſti
élections des Evêques ſeront confirm
Métropolitains; celles des Archevê
les Primats, ou par le Concile des

ſ. Dans les appellations on ſuivra les
de juriſdiction. Si la cauſe commence
: l'Archevêque, on en appellera au Con-
rovincial. En cas d'Appel, en attendant
ıe du Concile, le Doien des Evêques
donner à l'excommunié l'abſolution
utelam. Toutes les affaires qui étoient
s au ſaint Siége, le ſeront au Concile
'rovince. Tous les revenus des bénéfi-
: France, poſſédés par ceux qui ſont au
: de Benoît, ſeront ſaiſis & donnés au
our être emploiés à procurer l'union.

Cardinaux des deux obédiences s'adreſ-
vers le même temps au Roi de France,
exhorter à concourir avec eux de tout
uvoir, à une œuvre auſſi ſainte qu'é-
xtirpation du ſchiſme. Les Cardinaux
goire lui écrivirent une lettre fort dure,
ıns lui donner le nom de Pape, ils lui
nt des reproches très-vifs ſur ſon obſ-
n à perpétuer la diviſion dans l'Egliſe.
déclarent qu'ils ſont réſolus d'aſſembler

On prend des meſures pour aſſembler un Concile général.

rendre au Concile. Toutes ces différen
tres ſont écrites de Livourne, où les
naux des deux partis s'étoient réunis.
qu'ils fuſſent tous d'accord ſur la néceſſ
Concile général, il y en avoit néanmo
ſieurs qui étoient arrêtés par une dif
c'étoit de ſavoir de quelle autorité ce
ſeroit convoqué. On délibéra là deſſu
rence pendant trois jours, & on concl
unanimement, que dans le cas pré
Cardinaux étoient en droit d'aſſembler
cile qui jugeât les concurrens & fît l'
d'un Pape; que les deux Colléges de
naux étant réunis, pouvoient faire ce
vocation du conſentement de la plus
partie des Princes, des Prélats & des
qui étant eux-mêmes l'Egliſe ou l'aſ
des Chrétiens, avoient en cette occa
pouvoir d'habiliter les Cardinaux à cet
Cette déciſion fortifia les Cardinaux
deſſein de s'aſſembler. Mais Grégoire
doit inſtamment que l'on ſe déſiſtât de
vocation du Concile de Piſe; & que l'o
sît un autre lieu où il promettoit de ſe
Une des raiſons qu'il avoit pour déro
Concile, c'eſt qu'il y avoit à Piſe des
ſadeurs de France, de Sicile, de Po
d'Angleterre, de Hongrie & de Pologr
ſollicitoient le Concile, & qui tous lui
oppoſés. Il refuſa conſtamment de s'y
auſſi bien que ſon concurrent, ſous d
prétextes, malgré les ſommations qui
rent faites de la part des Cardinaux.

Concile de Perpignan aſſemblé par Benoît XIII.

Benoît en avoit convoqué un à Perpi
& le jour de la Touſſaints de la même
1408. il en fit l'ouverture d'une manie
ſolemnelle. L'aſſemblée fut nombreuſ

neuf Cardinaux & un grand nombre de
lats d'Eſpagne, & quelques-uns de Sa-
e, & même de Lorraine & de France. Il y
uroit eu davantage, ſans les défenſes qui
nt faites en France d'y aller, & les gardes
ées par tout ſur les paſſages : ce qui fut
e que pluſieurs furent obligés de ſe dé-
er. Dans une des ſeſſions, le Pape aiant
ulté les Prélats ſur ce qu'il devoit faire
procurer la paix de l'Egliſe, les Evêques
nt fort partagés. Les uns vouloient que
aucun délai Benoît envoiât des Légats à
, avec ordre de renoncer au Pontificat en
om; mais les autres croioient qu'il devoit
rer. La diſpute s'échauffa tellement, que
part des Prélats ſe retirerent, & qu'il
reſta que dix-huit. Quelque-temps après
ix-huit Prélats conſeillerent au Pape Be-
d'embraſſer ſans délai la voie de la ceſ-
comme celle qui étoit préférable à toutes
tres; & d'envoier de ſa part des Nonces
, avec plein pouvoir d'exécuter tout ce
roit néceſſaire pour la paix, comme s'il
it en perſonne. Benoît promit de ſuivre
vis, & en conſéquence il nomma ſept
ts de diverſes nations pour aller à Piſe.

Concile qu'on y avoit indiqué pour le
-cinquiéme de Mars 1409. s'y ouvrit
ur-là même, ſans que Grégoire avec
s ſes intrigues eût pû l'empêcher; parce
les Roiaumes qui tenoient pour lui étoient
e point de l'abandonner entierement.
emblée fut une des plus auguſtes & des
nombreuſes qu'on eût vu dans l'Egliſe
is long-temps. Il s'y trouva vingt deux
linaux; les quatre Patriarches Latins,
xandrie, d'Antioche, de Jéruſalem &

Ouverture du Concile général de Piſe.

de Grade ; douze Archevêques préſens
quatorze par Procureurs ; quatre-vingts
ques, & les députés de cent deux autres ;
tre-vingts Abbés, entre leſquels étoient
de Cîteaux, de Clairvaux, de Gramm
de Camaldoli & de Vallombreuſe, pour
les Monaſtéres de leurs Ordres ; les dé
de deux cens autres Abbés ; quarante
Prieurs. On y vit auſſi les Généraux des
res Prêcheurs des Freres Mineurs, des C
mes & des Auguſtins ; le Grand Maît
Rhodes, accompagné de ſeize Comman
avec le Prieur général des Chevaliers du
Sepulcre, & le Procureur général des Ch
liers Teutoniques au nom du Grand Maît
de tout l'Ordre ; les députés des Univ
de Paris, de Toulouſe, d'Orleans, d'An
de Montpellier, de Bologne, de Florenc
Cracovie, de Vienne, de Prague, de C
gne, d'Oxford, de Cambridge, & de
ques autres ; ceux des Chapitres de plu
cent égliſes Métropolitaines & Cathédr
plus de trois cens Docteurs en Théolog
en droit Canon ; & enfin les Ambaſſa
des Rois de France, d'Angleterre, de Po
gal, de Boheme, de Sicile, de Pologne
Chypre ; des Ducs de Bourgogne, de Brab
de Lorraine, de Baviere, de Pomeranie
de preſque tous les Princes d'Allemagne.

Premiere ſeſſion qui ſe paſſe en cérémonies.

L'ouverture s'en fit le lundi jour de l'Ann
ciation & de l'Incarnation de Notre-Seigne
dans la nef de la Cathédrale de Piſe, où
Prélats s'étoient rendus en proceſſion, re
tus de leurs habits Pontificaux, depuis l'égl
de ſaint Michel d'où la proceſſion étoit part
On avoit préparé des bancs que chacun oc
poit ſelon ſon rang & ſa qualité. Sur les g

s furent placés les Cardinaux. En
tel, dont les Protonotaires du Sa-
garniſſoient les deux côtés, étoit le
mbaſſadeurs. Le long des deux cô-
ef étoient les Evêques & les Abbés ;
n rangea des eſcabeaux & des ta-
ur certains députés des Chapitres &
es. Enfin le reſte fut rempli d'autres
bas pour les Ambaſſadeurs non Pré-
ois, des Princes & Seigneurs, avec
n mêla des Docteurs. Cette premiere
ſe paſſa qu'en cérémonies. La Meſſe
e par un Cardinal ; & un Docteur
de ſaint Dominique fit le ſermon :
il étoit tard, il annonça que la ſéance
ſe au lendemain vingt-ſixiéme de

- là mardi de la Paſſion, après la
le diſcours, les Cardinaux & les Pré-
nt des chapes de ſoie de toutes ſortes
rs, & des mitres blanches, & on chanta
antiennes. Le Diacre entonna l'*Orate*,
ous ſe proſternerent & demeurerent
ace d'un *miſerere*. Le Chœur des Chan-
s Chapelains entonna une antienne,
ivie des Litanies chantées par le Dia-
ſoudiacre, auſquels toute l'aſſemblée
e comme auparavant répondoit. En-
s d'autres prieres, le Cardinal Evê-
avoit célébré la Meſſe entonna le
ator, qui fut chanté par toute l'Aſ-
& après quelques oraiſons chantées
ême Cardinal, le Diacre dit à haute
igite vos, Levez-vous. Alors tous
vez, chacun prit ſa place : Ce qu'on
égulierement en chaque ſeſſion. L'Ar-
de Piſe lut d'abord la profeſſion de

Seconde ſeſſion où l'on fait des procédures préliminaires.

foi du ſecond Concile général de Ly
Canon d'un Concile de Tolede to
modeſtie & la diſcretion qu'on doit
dans ces ſortes d'aſſemblées. Les of
Concile furent enſuite nommés : ſix
quatre Procureurs, deux Avocats. (
lettres des Cardinaux des deux Coll
la convocation du Concile. On dé
Cardinaux & quatre Archevêques,
aux portes de l'Egliſe demander ſi
Lune & Ange Corario, ſol-diſar
étoient là préſens, ou quelqu'un
Perſonne n'aiant comparu en leur
remit à la Seſſion ſuivante à pronon
eux, après qu'on leur auroit fait enc
tres citations.

Troiſiéme Seſſion où les deux concurrens ſont déclarés contumaces.

La troiſiéme ſeſſion ſe tint le ſan
Paſſion trentiéme de Mars. Après l
l'Avocat du Concile dit, qu'y aiant
ſieurs jours qu'on attendoit inutil
deux concurrens, il étoit temps de
rer contumaces. On les fit donc cit
veau, & n'aiant point comparu,
déclarés contumaces dans la cauſe d
du ſchiſme, par une ſentence que pr
Cardinal de Poitiers Evêque de Palel
qui fut affichée aux portes de la C
La Seſſion ſuivante fut marquée pou
ziéme d'Avril, à cauſe de la ſemain
de l'Octave de Pâques, qui cette an
étoit le ſeptiéme d'Avril. Il y avc
Congrégation générale le jeudi vi
tiéme de Mars, pour délibérer ſur
articles qui concernoient le Concile
que c'étoit pour répondre a ceux q
doient qu'on ne pouvoit point aſſ
Concile ſans l'autorité du Pape. I

Gerſon fit exprès un traité contre ceux qui penſoient ainſi. Pendant ces quinze jours il arriva à Piſe une telle affluence de monde, qu'à peine la ville pouvoit-elle tout contenir. Les principaux de ceux qui arriverent alors, furent les Ambaſſadeurs de Robert Roi des Romains, pluſieurs Prélats, d'autres Ambaſſadeurs, & un grand nombre de Docteurs : ce qui rendit la quatriéme Seſſion fort célébre.

Quatriéme Seſſion.

On y donna audience aux envoiés de Robert Roi des Romains ; mais on ne leur donna point ſéance avec les autres, parce que Robert n'étoit pas reconnu généralement pour Empereur, pluſieurs n'approuvant pas qu'on eût dépouillé Venceſlas de cette dignité, tout indigne qu'il en étoit. On vit bientôt que ces envoiés n'étoient venus que pour troubler & pour traverſer les deſſeins du Concile. Ils propoſerent vingt-deux queſtions, qui prouvoient que leur deſſein étoit de diſſoudre le Concile & de perpétuer le ſchiſme dans l'Egliſe. Ils ſe retirerent ſans attendre qu'on répondît à leurs difficultés, & ſans prendre congé de perſonne : mais avant leur départ un Chanoine de Spire qui étoit avec eux, afficha un appel de Robert à un Concile œcumenique. Cet appel diſoit, que c'étoit au Roi des Romains à convoquer le Concile dans la conjoncture préſente, & qu'il n'avoit donné aucun ordre pour convoquer celui de Piſe. On mépriſa un tel appel, & le Concile continua toujours ſes ſéances.

Seſſion cinquiéme & ſuivantes.

Dans la cinquiéme Seſſion qui ſe tint le vingt-quatriéme d'Avril, on accuſa de nouveau les deux contendans de contumace, & l'on propoſa contre eux trente-ſept articles, qui contenoient toute l'hiſtoire du ſchiſme &

deurs du Roi d'Arragon amenerent les dé-
tés de Benoît. Ils furent fort mal reçus ;
voiant qu'on ſe mocquoit de la qualité
Nonces du Pape qu'ils s'attribuoient, ils
retournerent dans leur païs dès le lende-
C'étoit le quinziéme de Juin. Ce jour
même l'Archevêque de Lyon célébra une M
du Saint Eſprit, & l'Evêque de Novare
un diſcours, dont le texte fut cette parol
l'Ecriture : *Choiſiſſez le meilleur.* Le ſoi
entra au Conclave, qu'on avoit préparé
la maiſon de l'Archevêque, & dont la g
fut confiée au Grand Maître de Rhodes.
avoit alors à Piſe vingt-quatre Cardin
Ils demeurerent enfermés dix jours entie
juſqu'au Mercredi vingt-ſixiéme du m
mois, auquel jour ils élurent unanime
Pierre de Candie, ſurnommé Philarge,
l'Ordre des Freres Mineurs, Cardinal
Milan de la création d'Innocent VII. Il é
âgé de ſoixante-dix ans, & il prit le n
d'Alexandre V.

Rois L. IV. chap. 10.

Origine & caractere de ce Pape.

Rien n'eſt ſi ſurprenant que la fortune
ce Pape. Il étoit Grec de nation, & né d
l'Iſle de Candie. Ses parens étoient fort
vres, & il ne ſe ſouvenoit point de les a
jamais connus. Etant fort jeune, & allant
les rues mendiant ſon pain de porte en por
un Frere Mineur Italien le rencontra, &
marquant en lui un heureux naturel, be
coup d'eſprit & de mémoire, il le tira de
miſere, lui apprit la langue latine, le
étudier en Philoſophie & en Théologie,
lui fit prendre l'habit de ſon Ordre. Il le m
enſuite en Italie, où après avoir donné
marques de ſa capacité & de ſa ſcience,
ſuperieurs l'envoierent étudier ſous les p
habi

habiles profeſſeurs des Univerſités d'Oxford & de Paris. Il retourna enſuite en Lombardie, où il acquit une ſi grande réputation par ſes prédications & par ſa prudence dans les affaires, que Galeas Viſconti de Milan ſe ſervit de ſes conſeils, & le choiſit pour être tuteur de ſon fils. A la ſollicitation de ce Prince, il fut élû Evêque de Vicence, puis de Novarre, & enfin Archevêque de Milan. Tous les hiſtoriens rendent témoignage à la pureté de ſes mœurs. Mais on lui reproche d'avoir aimé la bonne chere, d'avoir été libéral juſqu'à l'indiſcrétion, & d'avoir eu une complaiſance aveugle pour Coſſa Cardinal de ſaint Euſtache, qui le conduiſoit à ſa fantaiſie. Dès qu'il fut élu, Jean Gerſon Chancelier de l'Univerſité de Paris, prononça un diſcous en préſence du Pape & de tout le Concile le jour de l'Aſcenſion. Il y prouva la validité & l'autorité du Concile de Piſe. Il exhorta le Pape à remplir tous ſes devoirs, & à éteindre le ſchiſme par la pourſuite des deux concurrens. Il s'éléva fortement contre le relâchement du Clergé, & ſur tout des Religieux mendians; & parla de l'abus dans la proviſion des bénéfices. Enfin il conjura le Pape & les Peres du Concile de travailler ſérieuſement à la réformation de l'Egliſe.

Le Pape préſida à la Seſſion ſuivante, qui ſe tint le premier de Juillet. Elle commença par le *Veni Creator Spiritus*, que le Pape entonna lui-même. Un Cardinal lut le décret de ſon élection ſouſcrit par les Cardinaux, dans lequel ils déclaroient qu'ils l'avoient élu unanimement. On fit enſuite quelques prieres, après leſquelles le Pape fit un diſcours ſur ces paroles de l'Evangile; *Il n'y aura plus qu'un*

Dix neuviéme Seſſion, à laquelle le Pape préſide.

Troupeau & un Paſteur. Il y montra le devo
du paſteur envers ſon troupeau, & du trou
peau envers Jeſus-Chriſt, qui eſt le bon pa
ſteur, dont le Pape eſt le Vicaire. Ce ſermo
fini, le Cardinal de ſaint Euſtache lut un d
cret, par lequel le nouveau Pape uniſſoit l
deux Colléges des Cardinaux en un ſeul,
promettoit de travailler à la réformation
l'Egliſe. On ordonna ſur la fin de cette Seſſio
que le Pape ſeroit couronné le Dimanche ſu
vant, & que la Seſſion prochaine ſeroit re
voiée au dixiéme de Juillet. Dès que l'on ſut
Paris l'élection d'Alexandre V, on alla auſſ
tôt en foule dans les Egliſes, remercier Di
d'un ſi grand bienfait, le peuple criant p
tout: Vive le Pape Alexandre. Comme on
ſouvenoit qu'il étoit Docteur de Paris,
qu'il y avoit même enſeigné la Théologie av
beaucoup de réputation, le Roi Charles V
ne le conſidéra pas moins que s'il eût été Fra
çois, & que s'il eût eu l'honneur de ſortir
ſang roial de France. Son couronnement ſe
au jour marqué. Ce fut le Cardinal de Saluc
qui en fit la cérémonie ſur les dégrés de l'
gliſe Cathédrale, & qui lui mit la thiare ſ
la tête, après avoir, ſelon l'uſage, brûlé d
étoupes en diſant: Ainſi paſſe la gloire
monde. A la Meſſe on lut l'Evangile en H
breu, en Grec & en Latin. Le Pape, apr
ſon couronnement, fit la cavalcade revêtu
ſes habits Pontificaux, & accompagné d
vingt-quatre Cardinaux & de tous les Pr
lats. Dans le chemin les Juifs lui préſentere
le livre de la loi, & lui demanderent la co
firmation de leurs priviléges, comme ils o
coutume de faire. Le Pape notifia enſuite ſ
élection à toute l'Europe.

Dernieres Seſſions du Concile de Piſe

Dans la vingtiéme Seſſion on lut de la part du Pape un décret, par lequel il déclaroit nulles toutes les ſentences portées par les deux contendans pendant le ſchiſme, contre ceux qui ne les reconnoiſſoient pas. Le même decret approuvoit & ratifioit toutes les diſpenſes de mariage ou autres qui concernoient la pénitencerie, accordées par Benoît & Grégoire. La vingt-uniéme Seſſion ſe tint le ſamedi vingt-ſeptiéme de Juillet. On y publia de la part du Pape & du Concile un décret qui confirmoit toutes les collations, proviſions, tranſlations des dignités & bénéfices, conſécrations d'Evêques, & ordinations faites par les deux contendans, pourvû qu'elles euſſent été faites canoniquement, exceptant celles qui avoient été faites au préjudice de l'union. Le Pape ordonna enſuite qu'on procéderoit contre ceux qui adhéreroient encore à Pierre de Lune & à Ange Corario. La vingt-deuxiéme & derniere Seſſion ſe tint le ſeptiéme d'Août. On y lut de la part du Pape un décret, qui ordonnoit aux Métropolitains d'aſſembler des Conciles Provinciaux, & aux Religieux de tenir leurs Chapitres, où il y auroit des Préſidens de la part du Pape. Ce même decret portoit qu'on enverroit des Nonces aux Rois & aux Princes, pour publier les Actes du Concile de Piſe & en ſolliciter l'exécution. Enfin le Pape accorda une indulgence pleniere à tous ceux qui avoient aſſiſté au Concile, & qui adhéreroient à ce qui y avoit été déterminé. Il ajouta qu'aiant deſſein de réformer l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & ne pouvant le faire actuellement à cauſe du départ de pluſieurs Prélats & Ambaſſadeurs, il la ſuſpendoit juſqu'au prochain Concile, laiſſant la

liberté à tous ceux qui avoient aſſiſté au C
cile de s'en retourner chez eux.

Autorité de ce Concile.

Ainſi finit le Concile de Piſe, qui a eu
ſieurs contradicteurs, outre Benoît & G
goire, qui étoient intéreſſés à ne le point
cevoir. Les raiſons de ceux qui ont eu la
mérité d'attaquer ce Concile, ont été ſol
ment réfutées dans un traité de Gerſon,
auferibilitate Papæ ab Eccleſiâ, c'eſt-à-d
qu'on peut retrancher un Pape de l'Egliſe,
certains cas que cet auteur expoſe fort au lo
On en trouve l'analyſe dans M. Dupin & d
l'hiſtoire du Concile de Piſe compoſée par
Lenfant. Ce qui établit l'autorité du Con
de Piſe, c'eſt qu'outre les égliſes de Fran
d'Angleterre, de Portugal, d'Allemag
de Bohême, de Hongrie, de Pologne,
Roiaumes du Nord, & de la plus gra
partie de l'Italie, celle de Rome même s'y
ſoumiſe, & l'a regardé comme très-légitin
en reconnoiſſant Alexandre V. & ſon ſucceſſ
Jean XXIII. Mais ce qui eſt encore plus
ciſif, c'eſt que l'Egliſe univerſelle dans
Concile général de Conſtance, a approuvé
lui de Piſe dont il étoit comme une ſuite
une continuation. Il faut donc regarder
Concile de Piſe comme légitime, ainſi qu
l'a toujours regardé en France; parce que d
un ſchiſme, où l'on ne peut ſavoir avec ce
tude lequel d'entre pluſieurs contendans eſ
vrai Pape, l'Egliſe a le pouvoir de s'aſſemb
& d'élire un Pape que tous les fidéles doiv
reconnoître. Dans ce cas-là & pluſieurs
tres, l'Egliſe reçoit l'autorité de s'aſſembler
la divine ſemence, qui comme un ſang vi
fiant ſe répand dans tout le corps de l'Egli
& y eſt radicalement & inſéparablement u

Ce ſont les paroles de Gerſon. Cette divine ſemence, ajoute le grand Boſſuet, eſt la foi & la charité ; c'eſt le Saint Eſprit, l'auteur & le diſtributeur de ces dons précieux ; c'eſt Jeſus-Chriſt même, par qui tout le corps, dont toutes les parties ſont jointes & unies avec une ſi juſte proportion, reçoit l'accroiſſement. Voilà la ſource de l'autorité du Concile de Piſe. Il la tenoit, dit encore M. Boſſuet, de l'Egliſe univerſelle, qu'il repréſentoit ; & du Saint Eſprit, qui par ſa vertu toute puiſſante réuniſſoit en un ſeul corps tant de membres épars. L'Egliſe reduite au triſte état où elle ſe trouvoit, étoit dans le cas de l'abſolue néceſſité ; & il falloit qu'elle s'aſſemblât de quelque maniere que ce fût. Tous ceux qui déſiroient la paix, s'accordoient à dire que le point eſſentiel étoit de l'aſſembler ; parce qu'au même moment elle exerceroit ſa ſouveraine & irréfragable autorité. Dans de pareilles circonſtances, il n'eſt donc pas néceſſaire d'examiner à qui appartient le droit de convoquer le Concile général. Il en faut revenir à ce principe que perſonne ne conteſte : Toute ſociété qui n'a plus de chef, poſſéde par le droit naturel l'autorité ſouveraine, par laquelle elle pourvoit à ce qui eſt néceſſaire pour unir tous ſes membres & ſe conſerver. Si cela eſt vrai de toute ſociété, conclut M. Boſſuet, il l'eſt à plus forte raiſon de l'Egliſe, que Jeſus-Chriſt a établie avec une ſageſſe toute divine.

Def. de la déclar. du Cler. de Fr. liv. V. ch. X.

En vertu du décret du Concile de Piſe, Pierre de Lune & Ange Corario, qui auparavant étoient Papes douteux ſous le nom de Benoît XIII. & de Grégoire XII. devinrent certainement tous deux antipapes ; & Pierre de Candie, ſous le nom d'Alexandre V. l'uni-

Les deux Papes dépoſés continuent le ſchiſme.

que & le vrai Pape. Le ſchiſme auroit donc
être éteint, & la paix rétablie dans l'Egl
Mais les deux antipapes ſe moquant du
cret du Concile de Piſe, ſe maintinrent
opiniâtreté chacun dans le parti qui lui
meuroit attaché. Pierre de Lune avoit enco
les Roiaumes d'Arragon, de Caſtille & d
coſſe. Ange Corario étoit reconnu du Roi L
diſlas & de quelques villes d'Italie, qui l'ab
donnerent peu de temps après. Ils ne pen
rent plus l'un & l'autre qu'à ſe maintenir &
ſe faire de nouvelles créatures, & dans ce
vûe ils créerent de nouveaux Cardinaux. A
xandre V. qui avoit été de l'Ordre des fre
Mineurs, voulut donner aux Religieux me
dians des marques de ſa prédilection, en le
accordant une Bulle adreſſée à tous les Prél
par laquelle il confirme les décrets de Boni
VIII. & de Jean XXII. touchant les privilé
des Religieux mendians, nonobſtant le déc
du Concile général de Latran, *omnis utriuſq
ſexus*. L'Univerſité de Paris allarmée de ce
Bulle, qui donnoit pouvoir aux mendia
d'adminiſtrer tous les ſacremens dans les P
roiſſes, ſans le conſentement des Paſteurs
fit une concluſion portant que tous les Rel
gieux mendians ſeroient retranchés & chaſſ
de ſon corps, & qu'ils ne prêcheroient poi
dans Paris, juſqu'à ce qu'ils euſſent renoncé
cette Bulle. Les Dominicains & les Carme
obéirent à ce Décret, proteſtant de leur att
chement à l'Univerſité : mais les autres men
dians, & ſur tout les freres Mineurs, ſoute
noient publiquement que c'étoit à eux pro
prement qu'appartenoit le droit de prêcher
de confeſſer, & de lever les Dîmes des Pa
roiſſes. Le Roi défendit à tous Prêtres & Cu

Le Pape Alexandre V. donne aux Religieux mendians de grands privileges.

autorité de l'Eglise, & prouva qu'elle
oit tout l'ordre hierarchique ; & qu'ainſi
:voit être annullée. Jean XXIII. qui ſuc-
ientôt après à Alexandre V. revoqua tous
viléges des Mendians, & remit les cho-
ns l'état où elles étoient auparavant.

Pape Alexandre ſe conduiſoit dans tou-
s affaires uniquement par le conſeil de
ar Coſſa, Cardinal de ſaint Euſta-
& cette confiance exceſſive qu'il avoit
Cardinal, lui fut très-préjudicia-
l ne ſe fit rien ſous ce foible Ponti-
pour la réformation de l'Egliſe. Les
s abus qui avoient eu cours auparavant,
uerent de regner avec la même licence.
omains ſollicitoient le Pape de ſe ren-
Rome où il étoit attendu & déſiré ; mais
qui le gouvernoit abſolument, le fit aller
ogne où il étoit Légat. Il eſpéroit que
e y mourroit bientôt, & qu'il ſeroit
ſa place. Il avoit déja gagné quelques
naux, à qui il avoit promis un dédom-

Le Pape ſe laiſſe gouverner par le Card. de S. Euſtache, qui lui fait faire de grandes fautes.

Mort d'Alexandre V.

ſer entrer dans le Roiaume des Légats cha
de pareilles commiſſions. Alexandre V. a
blé d'infirmités mourut à Bologne le troiſ
de Mai 1410. âgé de ſoixante-onze ans, a
avoir occupé le S. Siége dix mois & huit j
& il fut enterré chez les Freres Mineurs c
même ville. Le bruit courut que Balth
Coſſa l'avoit fait empoiſonner, & ce fu
des chefs d'accuſation contre lui au Conci
Conſtance.

Election de Jean XXIII.

Caractére de ce Pape.

Après la cérémonie des funérailles d
xandre V. les Cardinaux entrerent au Co
ve le quatorziéme de Mai au nombr
ſeize. Le ſacré Collége étoit alors compo
vingt-trois Cardinaux, mais il y en
ſept d'abſens. Le dix-ſeptiéme du r
mois ils élurent Balthazar Coſſa, qu'on a
loit le Cardinal de ſaint Euſtache, & qu
le nom de Jean XXIII. La recommand
de Louis d'Anjou Roi de Sicile, cont
beaucoup à ce choix, les Cardinaux ne
lant pas s'attirer l'inimitié de ce Prince.
étoit né à Naples d'une famille noble,
de l'eſprit & de la capacité pour les affa
mais la vie licentieuſe qu'il avoit menée
qu'alors, les violences qu'il avoit exe
dans ſa Légation de Bologne, ſes mar
beaucoup plus ſéculieres qu'eccléſiaſtiq
toutes ces choſes paroiſſoient être un ob
à ſon élection. Platine aſſure qu'il gagn
Cardinaux par argent, ſur tout ceux qui
toient pas riches. Dans ſa jeuneſſe il avoit
quoique déja clerc, des courſes ſur mer
piller, & c'eſt dans cet exercice qu'il
contracté l'habitude de veiller la nuit
dormir le jour, ce qu'il pratiqua toute ſ
Il fit ſa cour à Boniface IX. & devint ſo

metier ſecret. Il trouva dans ce poſte des occaſions d'amaſſer beaucoup d'argent, en procurant des bénéfices à ceux qui lui en donnoient le plus, & auſſi en vendant grand nombre d'indulgences pour l'Allemagne & les païs du Nord. Boniface IX. pour le recompenſer des grands ſervices qu'il lui rendoit, en faiſant entrer dans ſon tréſor des ſommes conſidérables, le fit Cardinal, & l'envoia en 1403. Légat à Bologne, où il ſe conduiſit en vrai Tyran. Une des intentions de Boniface en lui donnant cette légation, avoit été de rompre un commerce ſcandaleux que ce Cardinal entretenoit à Rome.

Les commencemens de ſon Pontificat firent eſpérer que l'on verroit bientôt la fin du ſchiſme qui affligeoit l'Egliſe depuis ſi long-temps. Il étoit reconnu pour Pape légitime dans la plus grande partie de l'Europe. Benoît XIII. étoit plus inflexible que jamais, & cependant il n'avoit plus pour lui que l'Eſpagne, l'Ecoſſe, & quelques Seigneurs particuliers. Il prétendoit que l'Egliſe univerſelle réſidoit dans ſon Château de Paniſcole, ſitué dans une preſqu'Isle du Roiaume de Valence. Gregoire XII. étoit preſque ſeul à Rimini, ſur tout après la mort de Robert Roi des Romains qui lui fomentoit un parti. Jean XXIII. ſe voiant par cette mort délivré d'un puiſſant ennemi, crut ſe faire un puiſſant ami en favoriſant l'élection de Sigiſmond Roi de Hongrie. Il eut ſoin auſſi de révoquer la Bulle d'Alexandre V. qui donnoit aux Religieux mendians de ſi grands priviléges. Il voulut par là ſe rendre favorable le Clergé de France, afin de faire ſur lui plus facilement des impoſitions, ſous prétexte de la guerre qu'il avoit

Jean XXIII. eſt reconnu dans preſque toute l'Europe.

Il veut lever des décimes ſur le Clergé de France.

avec Ladiſlas Roi de Naples,& pour réduire l
deux concurrens à renoncer au Pontificat.
envoia donc en France demander les décim
des bénéfices eccléſiaſtiques , les dépouill
des Prélats morts , & d'autres droits qu'
prétendoit lui être dûs de droit divin & nature
canonique & civil. Mais cette légation fut in
tile. L'Univerſité s'étant oppoſée aux exa
tions que le Pape vouloit faire , les dépu
Etat de l'I- du Pape ne purent rien obtenir.
lie. Dès qu'on eut appris à Rome la nouvelle
l'élection de Jean XXIII. le Sénat & le peup
Romain firent auſſi-tôt abattre les ſtatues
Gregoire , pour mettre en leur place celles
nouveau Pape. La nouvelle que le Pape reç
du mauvais ſuccès de Ladislas , dans une te
tative qu'il avoit faite ſur la ville de Rom
augmenta encore ſa joie. Enfin il crut ſe
bonheur complet , en ſe voiant en mêm
temps délivré d'un puiſſant & cruel ennemi
en la perſonne de Galeas Duc de Milan q
mourut étant à la tête de la faction des Gib
lins. Ce Prince avoit été dès ſa jeuneſſe u
monſtre de cruauté. Il avoit fait mourir
propre mere, & l'on ne voioit dans tout le M
lanois que brigandages , incendies , ſacrilege
dans les villes & à la campagne. Il prenoit u
tel plaiſir à répandre le ſang innocent , q
perſonne n'étoit en ſûreté de ſa vie , & qu'
n'épargnoit ni âge , ni ſexe , ni condition
Enfin la juſtice divine qui le pourſuivoit , pe
mit qu'il ſe formât contre lui une conjuratio
De l'avis unanime des principaux de l'une
de l'autre faction , des Guelphes & des Gibe
lins , il fut maſſacré comme il alloit à l'E
gliſe. Tout le reſte de l'Italie étoit déſolé pa
la peſte & par le feu de la guerre cruelle &

vile que le ſchiſme y entretenoit entre les Guelphes, qui tenoient pour le Pape, & les Gibelins, qui ſuivoient le parti de l'Empereur & des Seigneurs ſéculiers. De ſi terribles fléaux firent quelque impreſſion ſur un grand nombre de Chrétiens. Pendant trois mois on vit dans les villes & à la campagne, des proceſſions ſolemnelles d'hommes & de femmes de toutes conditions, Princes & Prélats, riches & pauvres, vêtus de longues robes blanches depuis la tête juſqu'aux talons, faiſant des prieres publiques pour appaiſer la colere de Dieu juſtement irrité contre ſon peuple. On ſuſpendit même les procès & les actes judiciaires; mais cette pénitence ne fut qu'extérieure & ſuperficielle : les déſordres & les animoſités continuerent, & furent ſuivis des mêmes fléaux & des mêmes malheurs.

Guerre e
le Pape &
diſlas Roi
Naples.

Depuis que Jean XXIII. étoit ſur le Saint Siége, il ne ſongeoit qu'à chaſſer Ladiſlas du Roiaume de Naples, afin d'en mettre en poſſeſſion Louis Duc d'Anjou. Après avoir pris les meſures néceſſaires pour la ſûreté de ſes interêts en Italie, il s'avança vers Rome, accompagné de Louis d'Anjou, de tous les Cardinaux, & des principaux Chefs de l'armée qui devoit attaquer Ladiſlas. Son entrée fut magnifique; & après la cérémonie, Louis d'Anjou partit avec l'armée pour aller combattre Ladiſlas. Il remporta une victoire complette & fit un affreux carnage des ennemis. Il eût recueilli le fruit de la victoire, en ſe rendant maître & de la perſonne de Ladiſlas & de ſon Roiaume, ſi au lieu de s'amuſer au pillage, ſon armée eût pourſuivi les vaincus. Ladiſlas profita de cette faute pour ſe mettre dans des poſtes avantageux. Louis d'Anjou

déſeſpérant de l'y forcer, fut obligé de ſe retirer honteuſement en France. Le Pape Jean XXIII. pour fortifier ſon parti contre ſes concurrens, créa quatorze Cardinaux. Après cette création d'un ſi grand nombre de Cardinaux, il ne garda plus de meſures avec Ladiſlas. Il l'excommunia, le dépouilla du Roiaume de Naples, & diſpenſa ſes ſujets du ſerment de fidélité. Il publia enſuite deux Bulles pour ordonner une Croiſade contre ce Prince. Mais Ladiſlas ſe mit peu en peine de cette excommunication & de ces Bulles du Pape. Comme il n'avoit plus rien à craindre de Louis d'Anjou, il rétablit en peu de temps ſes affaires. Il gagna même les principaux Chefs de l'armée du Pape, & envoia des Troupes juſqu'aux portes de Rome. Jean XXIII. voiant bien qu'il ne pouvoit réſiſter à ce Prince, réſolut de s'accommoder avec lui, & de tâcher de le gagner par argent. Ils firent entre eux le quinziéme de Juin 1412. un traité de paix, dont les articles paroiſſoient également honteux pour le Pape & pour Ladiſlas; & ce traité fut conclu moiennant une ſomme de cent mille florins d'or que le Pape fit porter à ce Prince. Le Pape y reconnoiſſoit Ladiſlas Roi de Naples, & Ladiſlas s'engageoit à le reconnoître pour Pape, & à abandonner Gregoire.

ARTICLE II.

Concile de Conſtance.

Le Pape convoque un Concile à Rome & le diſſoud.

JEan XXIII. pour obſerver le Décret du Concile de Piſe, qui ordonnoit la convocation d'un Concile œcumenique au bout de trois ans, en avoit indiqué un à Rome peu de temps avant qu'il fit ſon accommodement avec Ladiſlas. Il exhortoit dans ſa Bulle tous les Rois, Princes, Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés, Chapitres, Monaſtéres, à y venir ou en perſonne ou par Procureurs. Il tint ce Concile à Rome au mois d'Avril 1412. & on ſe mit en chemin de tous les païs pour s'y rendre. Le Roi de France y envoia des Ambaſſadeurs, pour demander la réformation de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres. Mais de tous les Prélats qui partirent pour aller à Rome, il y en eut très-peu qui y arriverent, à cauſe des troupes que Ladiſlas avoit alors au tour de cette ville. Ainſi on ne fit rien dans ce Concile pour l'avantage de l'Egliſe, & le Pape fut même obligé de le diſſoudre pour le remettre à un autre temps. Ce fut peu après ſa diſſolution, que Ladiſlas fit avec le Pape l'accommodement dont nous avons parlé. Jean XXIII. commença alors à vivre tranquillement à Rome. Mais il ſe rendit bientôt odieux aux Romains par les plus injuſtes exactions. Toutes les voies qui tendoient à ſatisfaire la paſſion qu'il avoit d'amaſſer de l'argent, lui paroiſſoient légitimes.

Ladiſlas ſe rend maître de Rome, & y exerce de grandes cruautés.

Ladiſlas qui n'avoit fait la paix avec le
que pour l'amuſer, & le ſurprendre lorſ
ſeroit moins ſur ſes gardes, crut pouvoir
taquer dans une conjoncture où il ſavoit
Rome étoit ſans défenſe, & que le Pap
étoit fait grand nombre d'ennemis. Il e
dans la campagne de Rome avec une b
armée; & après s'être rendu maître des p
les plus importantes, il marcha droit à R
& y entra la nuit du ſeptiéme au huitiém
Juin 1413. par une brêche que cinq cen
ſes gens firent à la muraille dans un en
qui n'étoit pas gardé. Tout ce que put fai
Pape, fut de monter promptement à cheva
de s'enfuir à Sienne & de là à Florence. La
las exerça à Rome des cruautés horribles
mit tout au pillage. Il fit maſſacrer pluſi
Prélats, après leur avoir ôté leur bien. Il
la Chapelle du Pape, enleva les joiaux d
Siége, & quantité de reliques enchâſſées
de l'or, & enrichies de pierres précieu
auſſi bien que les tréſors des égliſes de la v
Il changea la Baſilique de ſaint Pierre en
maiſon de ville: fit manger les chevaux ſu
autels & changea les égliſes en cabarets. l
ſieurs citoiens furent mis à mort, & les au
ſouffrirent divers ſupplices.

Le pape & l'Empereur penſent aux moiens d'aſſembler un Concile général, dont la néceſſité étoit évidente.

Jean XXIII. écrivit de Florence à Si
mond qui étoit alors en Lombardie, pou
prier de le ſecourir contre Ladiſlas. L'Em
reur lui répondit en lui envoiant une Aml
ſade. Comme le Pape ne ſe croioit pas en
reté à Florence, il ſe retira à Bologne.
eut entre lui & l'Empereur quelques négo
tions, pour le temps, le lieu & la mani
d'aſſembler un Concile général, qu'on reg
doit comme l'unique reméde aux maux

l'Egliſe. Déja l'héréſie de Vicleſ ſe répandoit de tous côtés, &, ce qui étoit la ſource de tous les maux, la diſcipline eccléſiaſtique paroiſſoit comme anéantie. Enfin les mœurs étoient corrompues à un tel point, que quand on ne ſe ſeroit propoſé, en aſſemblant un Concile, que de travailler à les réformer, ce motif auroit été ſuffiſant. Car on ſavoit que les ſchiſmes & les héréſies qui pulluloient dans l'Egliſe, étoient ſortis de cette racine amere.

Dans l'état déplorable où Ladiſlas avoit jetté toute l'Italie, on cherchoit un libérateur, & tout le monde jettoit les yeux ſur Sigiſmond. Le Pape lui envoia deux Cardinaux Légats avec des pouvoirs illimités, croiant devoir leur donner cette marque de confiance. Les Légats n'ignoroient pas que le Pape avoit un grand interêt, que la ville où ſe tiendroit le Concile fût à ſa bienſéance; mais ſachant auſſi l'extrême beſoin qu'il avoit de l'Empereur Sigiſmond, ils crurent devoir laiſſer décider ce Prince ſur le choix de cette ville. Sigiſmond marqua Conſtance, ville Imperiale dans le Cercle de Suabe, & les Légats y conſentirent. Cette nouvelle réduiſit preſque le Pape au déſeſpoir. Il maudit mille fois ſon imprudence, de s'être livré pieds & mains liés à un Prince, qui ſeroit en état de faire exécuter ce que le Concile voudroit ordonner contre lui. Mais il fallut diſſimuler ſon mortel chagrin; ne pouvant déſavouer des Légats à qui il avoit donné un plein pouvoir, ſans ſe rendre odieux à tout le monde. Il prit le parti d'aller trouver l'Empereur, eſpérant qu'il pourroit le faire changer de ſentiment. Ils conférerent enſemble à Lodi pendant un mois. Le Pape étoit toujours en habits Pontificaux, & en confé-

L'Empereur choiſit Conſtance pour y faire aſſembler le Concile.

rant il étoit aſſis ſur un fauteuil. L'Empereur étoit aſſis de même & en habit de Diacre. Malgré toutes les raiſons que le Pape put alléguer, il fut arrêté que le Concile s'aſſembleroit à Conſtance le premier de Novembre 1414.

L'Empereur invite au Concile de Conſtance.

Sigiſmond en aſſignant Conſtance pour le lieu du Concile, promit avec le Magiſtrat de cette ville par un acte autentique, que le Pape avec toute ſa Cour y ſeroit en toute ſûreté, & y jouiroit de tous les priviléges qu'il pouvoit déſirer. En même temps l'Empereur publia un Edit par lequel il invite au Concile tous ceux qui avoient droit d'y aſſiſter, & déclare qu'il y ſera en perſonne, afin d'y procurer plus efficacement une entiere ſûreté ; & que chacun aura une parfaite liberté de propoſer tout ce qu'il jugera néceſſaire. Il écrivit auſſi aux deux antipapes pour les exhorter à venir au Concile, & leur envoia un ſauf-conduit pour cet effet. Il envoia en même temps des Ambaſſadeurs à Charles VI. Roi de France, pour lui repréſenter l'état déplorable de l'Egliſe, & le beſoin qu'elle avoit d'être réformée ; & pour le prier de ſe trouver lui-même au Concile en perſonne, ou par une Ambaſſade ſolemnelle. La lettre de l'Empereur dont les Ambaſſadeurs étoient chargés, portoit encore qu'on travailleroit dans le Concile à réunir les Grecs avec l'Egliſe Latine.

Convocation du Concile.

D'un autre côté Jean XXIII. preſſé par Sigiſmond, donna la Bulle de convocation du Concile, auquel il invite toute la Chrétienté ; & il écrivit auſſi des lettres particulieres dans tous les Roiaumes & les Etats de ſon obédience. En même temps arriverent en France les Ambaſſadeurs de Sigiſmond. Dans le diſcours qu'ils firent au Roi, ils avancerent que

oncile qui alloit s'aſſembler à Conſtance, oit éteindre entierement le ſchiſme, en erminant lequel des trois Papes étoit le lé- ime. C'étoit révoquer en doute ce qui s'é- t fait dans le Concile de Piſe. C'eſt pour- oi on leur répondit par ordre du Roi qui oit préſent, que les deux Papes douteux & ntumaces, avoient été dépoſés canonique- nt dans le Concile général de Piſe, & qu'on avoit élu d'un conſentement général le Pape lexandre. Le Roi, ajoutoit-on, ſe confor- nt au jugement de l'Egliſe Univerſelle, ré- éſentée par ce Concile, l'a reconnu avec les ois & les Princes Chrétiens pour véritable ſouverain Pontife; il reconnoît en cette alité, le Pape Jean ſon légitime ſucceſſeur, le reconnoîtra toujours, à moins qu'il ne uſe de céder ſon droit, au cas que le Concile ge qu'il doit le faire pour donner une paix ide à l'Egliſe; que comme il croioit l'Em- reur ſon bien aimé couſin, dans les mêmes timens, il n'empêcheroit pas ſes ſujets d'al- au Concile de Conſtance.

Trois mois avant l'ouverture du Concile ourut Ladiſlas, qui avec une armée conſi- rable faiſoit trembler toute l'Italie, & pa- iſſoit vouloir aſſiéger le Pape dans Bologne, il s'étoit retiré après ſa conférence avec mpereur. Ladiſlas n'avoit que quarante ans; comme il mourut ſans enfans, la Princeſſe nne ſa ſœur, veuve de Guillaume d'Au- che, lui ſuccéda dans la Couronne de Na- s. Elle deshonora ſon Regne par ſes dé- uches, qui ſurpaſſerent même celles de ſon re. La mort de Ladiſlas cauſa beaucoup de it au Pape; mais elle le mit auſſi dans une rême incertitude ſur ce qu'il feroit à l'égard

Mort de Ladiſlas.

Incertitudes du Pape au ſujet du Concile.

du Concile. Ses parens lui conſeilloient de retourner à Rome, qui vouloit ſecouer le joug des Napolitains; & de ſonger à recouvrer les places de l'Etat eccléſiaſtique qu'on lui avoit uſurpées: au lieu d'aller commettre ſon autorité dans une ville Impériale, d'où il pourroit revenir ſimple particulier, après avoir été comme Pape. Mais les Cardinaux lui repréſenterent, que ſon honneur & le bien de toute l'Egliſe demandoient qu'il allât à Conſtance pour préſider au Concile; qu'à l'égard du temporel de l'égliſe de Rome, il pouvoit donner ſes ordres à ſes Généraux & à ſes Lieutenans. Jean XXIII. après avoir long-temps héſité, ſe rendit enfin à ce ſage conſeil. Il prit de nouvelles précautions, & fit un Traité avec Frideric Duc d'Autriche, qui promit de le défendre dans Conſtance, & de l'en faire ſortir quand il lui plairoit, à condition que le Pape lui feroit une penſion annuelle de ſix mille florins d'or, & qu'il le déclareroit Capitaine général de ſes troupes.

Le Pape arrive à Conſtance. Ouverture du Concile.

Le Pape partit de Bologne le premier d'Octobre 1414. pour ſe rendre à Conſtance. Il avoit une bonne eſcorte, beaucoup d'argent & de meubles précieux, afin de faire des préſens & de paroître avec éclat. Il arriva à Conſtance le vingt-huitiéme du même mois, & fut reçu avec beaucoup de magnificence par le corps du Clergé & des Magiſtrats. L'ouverture du Concile ſe fit le cinquiéme de Novembre, quoique l'Empereur ni les Electeurs ne fuſſent pas encore arrivés, non plus que les Ambaſſadeurs des Rois & des Princes. Le Pape ſe rendit à l'égliſe Cathédrale au ſon de toutes les cloches, accompagné de quinze Cardinaux, vingt-trois Ar-

chevêques, vingt-ſept Evêques, & un grand nombre d'Abbés avec tout le Clergé de la ville. Il célébra pontificalement la Meſſe du Saint Eſprit, après laquelle un Bénédictin docteur en Théologie prononça un diſcours. Le plus jeune des Cardinaux annonça enſuite de la part du Pape avec l'approbation du Concile, que la Seſſion prochaine ſe tiendroit le ſeiziéme du même mois. Dans cet intervalle pluſieurs Cardinaux arriverent à Conſtance, avec un grand nombre d'Archevêques & pluſieurs Seigneurs. Le Patriarche de Conſtantinople & le Grand Maître de Rhodes y arriverent le même jour, dixiéme de Novembre, & chacun s'empreſſoit de s'y rendre.

Premiere Seſſion.

La premiere Seſſion ſe tint le ſeiziéme, comme on étoit convenu. Elle commença par la Meſſe du Saint Eſprit, après laquelle tous les Prélats en habits pontificaux prirent leurs places. On chanta une antienne, & tous les Peres à voix baſſe firent une priere. On chanta auſſi les Litanies & l'Hymne du Saint Eſprit. Les Prélats ſe leverent enſuite, prirent leurs mitres, & un des Evêques monta dans la tribune pour lire ce qui devoit être ſtatué dans la Seſſion. Après cette lecture les Préſidens de chaque nation répondirent *Placet* nous l'approuvons, & tout cela finit par le *Te Deum*. Le Pape préſida à cette premiere Seſſion, & prononça le diſcours. Un Sécrétaire apoſtolique lut enſuite à haute voix la Bulle de convocation, nomma les dix Notaires, un Gardien du Concile, les Auditeurs de Rote, quatre Avocats, deux Promoteurs ou Procureurs, & quatre Maîtres de cérémonies pour mettre chacun à ſa place : avertiſſant néanmoins de la part du Pape, que ſi quelqu'un ne

ſe trouvoit pas placé dans les Seſſions ſelon
rang qu'il prétendoit avoir, ce ſeroit ſ
conſéquence, & ſans préjudicier à ſes dro
Cette Seſſion finit par la lecture d'un
non du onziéme Concile de Tolede,
marque avec quelle gravité on doit ſe c
duire dans ces ſaintes & auguſtes aſſembl
Le Pape annonça la Seſſion ſuivante pou
dix-ſeptiéme de Décembre, & l'aſſemblé
ſépara.

L'Empereur arrive à Conſtance.

On vit arriver à Conſtance pendant le m
de Décembre beaucoup de Seigneurs, tant
cléſiaſtiques que ſéculiers ; entre autres,
beau-pere de l'Empereur, le célébre Pi
d'Ailli Cardinal de Cambrai, les Ambaſſade
d'Angleterre. On ne tint point la Seſſion
jour marqué, le dix-ſeptiéme de Décemb
& il ſe paſſa même plus de trois mois ſans
cune Seſſion publique. Il y eut dans cet
tervalle quelques Congrégations, où l'on a
fortement la matiere de l'union & de la ré
mation. Les Ambaſſadeurs de France avec
grand nombre de Prélats de la même nati
arriverent à Conſtance vers le milieu de
cembre, & ils furent reçus avec beaucoup
diſtinction, la plûpart des Prélats aiant
au-devant d'eux. L'Empereur arriva peu
temps après. Il entra dans Conſtance le j
de Noël entre quatre & cinq heures du ma
avec l'Impératrice ſon épouſe, l'Electeur
Saxe, & d'autres perſonnes du premier r
de l'un & de l'autre ſexe. Il ſe rendit à la
thédrale, où le Pape, qui l'y attendoit, célé
la Meſſe pontificalement. L'Empereur y f
fonction de Diacre & chanta l'Evangile d
premiere Meſſe, qui commence par ces pa
les : *On publia un Edit de la part de l'Empe*

Auguſte. Après la Meſſe le Pape préſenta une épée à l'Empereur, l'exhortant à s'en ſervir pour la défenſe de l'Egliſe. Sigiſmond n'avoit alors que quarante-ſix ans. Il avoit de l'eſprit, de l'éloquence, & du zéle pour la foi & pour l'union de l'Egliſe. Quatre jours après ſon arrivée, l'on tint une Congrégation générale, à laquelle il aſſiſta. Le Pape s'y trouva avec ſes Cardinaux & ſes Prélats. Sigiſmond engagea le Concile à attendre les Envoiés de Benoît XIII. & de Gregoire XII. & les Ambaſſadeurs des Princes qui leur étoient attachés. Dans une aſſemblée qui ſe tint le premier de Janvier, on délibéra ſur les meſures que l'on devoit prendre pour la ſûreté, le bon ordre, & les proviſions néceſſaires pendant la tenue du Concile. Elles furent ſi bien priſes, qu'il n'arriva preſque aucun déſordre, & que perſonne ne manqua de rien, quoique l'on comptât cent mille étrangers dans Conſtance, & que la ville ne ſoit pas fort grande.

Congrégations particulieres, où l'on prend des meſures pour engager le Pape à abdiquer le Pontificat.

Dans le cours du mois de Février 1415. arriverent les Députés de Benoît & de Gregoire, & pluſieurs Princes & Prélats de l'obédience de ce dernier. On tint pluſieurs Congrégations particulieres auxquelles Jean XXIII. ne ſe trouva point, parce que l'on craignoit qu'il ne traverſât les négociations. On fit courir alors pluſieurs Ecrits, où l'on s'expliquoit librement ſur ſes vices perſonnels. Le Cardinal Fillaſtre en compoſa un, dans lequel il inſiſtoit fort ſur l'abdication volontaire des trois Papes, comme la meilleure de toutes les voies. Le Pape s'en plaignit; mais ce Cardinal, loin de déſavouer ſon Ecrit, alla trouver le Pape, & lui dit qu'il en étoit l'auteur, & qu'il l'avoit compoſé dans la vûe de l'utilité de l'E-

gliſe. Le Pape auroit voulu que les Docteurs ſéculiers n'euſſent point voix délibérative dans le Concile ; mais la propoſition qu'il en fit fut très-mal reçue. Ce fut pour lui une grande mortification, parce qu'il vit bien que l'autorité de ſes Prélats ſeroit contrebalancée par les ſuffrages d'un grand nombre de Docteurs ſéculiers, de Députés des Rois, des Princes, des Républiques, des Univerſités, & de toutes les Communautés, qui n'étoient point engagés dans la cléricature & qui étoient habiles & bien intentionnés. Le Pape eut encore un autre ſujet de mortification. On réſolut, malgré lui, que dans les Seſſions publiques on opineroit par Nation. Cela étoit contraire à la pratique ordinaire des Conciles, où l'on avoit toujours pris les voix de chaque membre de l'Aſſemblée. Mais l'on avoit des raiſons puiſſantes pour s'éloigner de cet ancien uſage dans la circonſtance où l'on ſe trouvoit. Comme les Eſpagnols n'étoient pas encore réunis au Concile, on le partagea en quatre nations, l'Italie, la France, l'Allemagne & l'Angleterre. On nomma un certain nombre de Députés de chacune avec des Procureurs & des Notaires : ces Députés avoient à leur tête un Préſident, que l'on changeoit tous les mois : chaque nation s'aſſembloit en particulier pour délibérer ſur les choſes qui devoient être portées au Concile. Quand on étoit convenu de quelque article, on l'apportoit à une aſſemblée générale des quatre nations. Si l'article étoit unanimement approuvé, on le ſignoit & on le cachetoit, pour le porter ainſi dans la Seſſion ſuivante, afin qu'il fût autoriſé par tout le Concile. Ce fut ainſi que l'on ſe conduiſit pendant tout le temps qu'il dura.

Dans ces Congrégations particulieres qui précédérent la ſeconde Seſſion, on préſenta ſécrétement une liſte d'accuſations les plus graves contre le Pape ; mais on la ſupprima, pour ne point deshonorer le Saint Siége, & parce que la bienſéance ne permettoit pas d'approfondir des faits auſſi ſcandaleux que ceux dont il s'agiſſoit. On aima mieux lui envoier des Députés pour l'engager à renoncer de lui-même au Pontificat. Comme il vouloit prévenir une dépoſition qui eût été honteuſe pour lui, ſi elle avoit été faite en conſéquence des crimes dont on l'accuſoit, il répondit aux Députés avec une gravité mêlée d'une joie feinte & affectée, qu'il feroit tout ce qu'on demandoit de lui, ſi les deux autres Contendans prenoient le même parti ; & auſſi tôt il fit *lire* un Ecrit, où il déclaroit qu'il étoit prêt de rendre la paix à l'Egliſe par la voie de la ceſſion, ſi Pierre de Lune & Ange Corario, condamnés comme hérétiques & ſchiſmatiques par le Concile de Piſe, & dépoſés du Pontificat, renonçoient pareillement au droit qu'ils y prétendoient ; & ce en la maniere, dans les circonſtances, & dans le temps qui ſeroient arrêtés entre lui & les députés du Concile. Les Nations aſſemblées aiant examiné cette formule de ceſſion, la trouverent vague, obſcure, ambigue & incapable de procurer l'union. On le pria d'en donner une plus claire & plus poſitive, & qui fût ſans condition. Il en fit une ſeconde, qu'on jugea encore plus inſuffiſante que la premiere. On le ſollicita fortement d'en donner une plus ample & plus préciſe, qui ne renfermât ni équivoque ni reſtriction : mais il remettoit de jour en jour, & tâchoit pendant ce temps-

là d'attirer des membres du Concile dans ſ
interêts. On n'oſoit plus lui parler de céde
parce qu'il maltraitoit de paroles ceux qui l
en faiſoient la propoſition. Néanmoins l
Nations dreſſerent elles-mêmes la formule
ceſſion telle qu'elle devoit être, & l'Empere
accompagné de quelques députés du Concil
la préſenta lui même au Pape. Mais il ne vo
lut jamais l'accepter, parce qu'elle étoit pr
ciſe & ſans condition.

Les Députés de l'Univerſité de Paris arrivent à Conſtance.

Pendant que l'on travailloit à obtenir
Jean XXIII. ſon abdication, les députés
l'Univerſité de Paris arriverent à Conſtanc
aiant à leur tête le célébre Jean Gerſon Cha
celier de cette Univerſité, & en même tem
Ambaſſadeur du Roi au Concile. Il étoit a
compagné de Jean Dacheri, de Jacques De
pars Docteur en medecine, & de Beno
Gentien, religieux de ſaint Denys, l'un d
plus ſavans hommes de ſon temps, & que l'o
croit être le Moine anonyme de ſaint Deny
de qui nous avons une hiſtoire fort d
taillée de Charles VI. & de ce qui s'e
paſſé ſous ſon regne. Ils eurent audience p
blique du Pape & de l'Empereur, qui leur re
dirent des honneurs extraordinaires, louere
beaucoup l'Univerſité de Paris, & l'éleverei
au-deſſus de toutes celles de l'Europe, part
culierement pour avoir contribué avec le R
de France, plus que tout le reſte du mon
Chrétien, à rendre la paix à l'Egliſe.

Jean XXIII. promet avec ſerment de renoncer au Pontificat.

Ces Députés ſe joignirent aux Allemans
aux Anglois, pour travailler enſemble à l'
nion, & à l'entiere extinction du ſchiſme. L
trois nations dreſſerent une formule de ceſſio
en termes clairs & abſolus, & on fit entend
au Pape, que le Concile, comme juge ſouv
rai

zain, étoit en droit de lui ordonner de céder, & même d'emploier contre lui le bras ſéculier au nom de l'Egliſe Univerſelle. Le Pape crut qu'il falloit céder au temps, & faire, au moins en apparence, de bonne grace, ce que l'on pouvoit exiger de lui par force. Le premier de Mars il vint à l'aſſemblée que l'on avoit indiquée à ce ſujet dans ſon Palais, & il prononça tout haut la formule claire & préciſe par laquelle il faiſoit ſerment de renoncer au Pontificat, ſi ſon abdication pouvoit pacifier l'Egliſe & éteindre le ſchiſme. L'Empereur au nom du Concile, les Cardinaux, & les Députés des nations, remercierent le Pape de ſa ſoumiſſion, & tous chanterent le *Te Deum* pour en remercier Dieu. Le Pape annonça enſuite la ſeconde Seſſion publique du Concile pour le lendemain deuxiéme de Mars. L'aſſemblée fut très-nombreuſe. Après la Meſſe, qui fut célébrée par le Pape, le Cardinal de Florence dit à haute voix, que le Pape avoit bien voulu accepter le projet de ceſſion qu'on lui avoit préſenté. Le Pape aſſis devant l'autel, lut tout haut une copie de cette formule, qu'il avoit écrite lui-même. Après avoir lû ces paroles, je fais vœu & je jure à Dieu de céder, il ſe leva de ſon ſiége, ſe mit à genoux devant l'autel, & dit en mettant la main ſur ſa poitrine : Oui, je le promets véritablement. Après ces paroles il ſe releva, s'aſſit & continua ſa lecture. Quand elle fut achevée, l'Empereur quitta ſa Couronne, ſe mit à genoux devant le Pape, & lui baiſa les pieds : le Patriarche d'Antioche en fit autant au nom du Concile. Mais comme on ne croioit pas pouvoir beaucoup compter ſur les ſermens les plus ſolemnels du Pape, parce que l'on con-

Seconde Seſſion.

noiſſoit ſa duplicité, on le pria de donner une Bulle de ſon abdication ſelon les formes ordinaires. Il ne voulut point écouter cette propoſition, quoique l'Empereur lui-même le preſſât d'accorder ce qu'on lui demandoit: & il crut qu'il ſatisferoit ſuffiſamment à ſon devoir & aux vœux du Concile, en notifiant ſa ceſſion à toute la Chrétienté: ce qu'il fit par une Bulle du deuxiéme de Mars.

Le Pape s'enfuit de Conſtance.

L'Empereur fit tenir le onziéme du même mois une Congrégation pour y propoſer de donner un Pape à l'Egliſe. Il y eut à ce ſujet de grandes conteſtations: on renouvella les accuſations formées contre Jean XXIII. on rappella ſes crimes & les ſcandales qu'il avoit donnés, & l'on conclut que les nations étoient en droit de faire ce qu'elles jugeroient à propos pour l'élection d'un autre Pape, & pour l'union de l'Egliſe. Alors Jean XXIII. qui fut informé de ce qui ſe paſſoit contre lui, ne ſongea plus qu'à trouver des moiens de ſortir ſécretement de Conſtance. On le ſoupçonna de ce deſſein ſur des conjectures aſſez fortes, & l'Empereur prit des meſures pour empêcher ſon évaſion. Comme on le gardoit à vûe, il n'avoit de reſſource que dans le ſecours de Frideric d'Autriche, qui étoit arrivé à Conſtance depuis près d'un mois, ſous prétexte d'aller plus loin, mais en effet pour entrer dans toutes les vûes du Pape, avec lequel il feignoit de n'avoir aucune liaiſon. On veilloit de ſi près ſur le Pape & ſur Frideric, qu'ils ne pouvoient faire un pas à l'inſû de Sigiſmond. Le ſeul expédient que Frideric put trouver, fut de donner un Tournoi. La fête fut marquée pour le vingtiéme de Mars après midi. Pendant que tout le monde étoit au ſpe-

uc. Apres le Tournoi Frideric retourna
a ville ; mais ſur le ſoir il en ſortit ſeul
: beaucoup de précipitation, pour aller
ffouſe joindre le Pape.

: fuite du Pape jetta la conſternation dans
a ville de Conſtance : chacun ne penſoit
r'à ſe retirer dans la crainte du pillage ;
a prudence de l'Empereur appaiſa tout. Il
ieval le tour de la ville, & aſſûra par tout
uroit la même ſûreté dans Conſtance
aravant, & que le Concile ne ſeroit
interrompu par l'abſence du Pape.
ereur reçut dans le même temps une
lu Pape, écrite de ſa propre main, &
en ces termes : Mon très-cher fils,
grace du Dieu Tout-puiſſant, je ſuis
à Schaffouſe, où je joüis en même temps
a liberté, & d'un air qui convient à
mpérament. J'y ſuis venu à l'inſû de
ls le Duc d'Autriche, non pour me diſ-
de tenir la parole que j'ai donnée d'ab-
le Pontificat en faveur de l'Egliſe de

Congréga-
tions au ſujet
de la fuite du
Pape.

cheroit point le Concile de travailler à l
& à la réformation de l'Egliſe. Le Duc
triche fut cité devant l'Empereur & le Cc
comme coupable de trahiſon, & pluſieurs
de ſon obéiſſance ceſſerent de lui être ſ
ſes. Dans la même Congrégation on cc
d'envoier au Pape trois Cardinaux avec
chevêque de Reims, pour l'engager à
nir au Concile.

Diſcours de Gerſon ſur la ſupériorité du Concile au deſſus du Pape

Avant le départ de ces Deputés, Jean
ſon, de concert avec l'Empereur & le
tions, fit un diſcours pour établir la ſupé
du Concile au - deſſus du Pape. C'étoi
que ces Députés puſſent en faire part à
XXIII. & qu'il ne crût pas avoir rom
Concile par ſon évaſion. Ce diſcours
fondement de toute la conduite du Con
l'égard de Jean XXIII. Il contient douz
poſitions, dont la derniere eſt: Que l'
n'a point de moien plus efficace pour ſe
mer elle - même dans toutes ſes parties
la continuation des Conciles généraux &
vinciaux. Il y eſt auſſi prouvé, que l'
a pu & peut en pluſieurs cas s'aſſembler
un exprès conſentement ou commandeme
Pape, quand même il ſeroit canoniqu
élu, & qu'il meneroit une vie réguliere.
entre autres, deux cas où Gerſon établ
l'Egliſe eſt en droit de s'aſſembler ſans le
ſentement du Pape. Premierement, ſi le
étant accuſé & tiré en cauſe pour écoute
gliſe, réfuſe opiniâtrement de l'aſſem
Secondement, s'il s'agit de matieres im
tantes, concernant le gouvernement de
gliſe, & qui doivent être terminées pa
Concile général que le Pape ne veuille pa
ſembler. L'Univerſité de Paris publia

quelques concluſions ſur le même ſujet, qui tendoient à prouver, comme faiſoit Gerſon, la ſupériorité du Concile général au deſſus du Pape. Jean XXIII. fit de grandes plaintes de tous ces diſcours, & il écrivit de tous côtés contre l'Empereur & le Concile Mais ſes lettres ne produiſirent pas l'effet qu'il en attendoit ; & il y en eut même quelques-unes qui furent renvoiées aux Peres du Concile. L'Archevêque de Reims qui avoit été trouver le Pape avec les trois Cardinaux députés, en revint au bout de deux jours. On vit par ſon rapport, que le Pape ne cherchoit qu'à amuſer le Concile, & l'on réſolut de tenir dès le lendemain la troiſiéme Seſſion publique.

Troiſiéme Seſſion.

Ce fut le vingt-ſixiéme de Mars. Après la Meſſe & les cérémonies accoutumées, le Cardinal de Florence lut une déclaration faite au nom du Concile, contenant les articles ſuivans: 1. Que ce Concile eſt légitimement aſſemblé. 2. Que la retraite du Pape & de quelques autres Prélats que ce ſoit ne le diſſout point, mais qu'il demeure dans ſon entiere autorité. 3. Qu'il ne ſera point ſéparé juſqu'à ce que le ſchiſme ſoit éteint, & l'Egliſe réformée à l'égard de la foi & des mœurs, tant dans le chef que dans les membres. 4. Qu'il ne ſera point transféré d'un lieu à un autre, ſi ce n'eſt pour une cauſe raiſonnable approuvée par le Concile. 5. Qu'aucun Prélat, ni aucun autre membre du Concile, ne s'en retireront point avant qu'il ſoit fini, ſinon pour une cauſe légitime & approuvée par l'autorité du Concile. Les députés de chaque nation approuverent tous ces articles, & l'on en dreſſa un acte. Les trois Cardinaux députés vers le Pape revinrent ce même jour après la Seſſion.

accompagnés de deux autres Cardinaux qui avoient ſuivi le Pape à Schaffouſe. On croioit qu'ils ſeroient favorables au Concile ; & on fut fort ſurpris quand, après pluſieurs défaites, on les vit ſoutenir que le Concile devoit être regardé comme diſſous par l'abſence du Pape, & que le Pape n'étoit point au-deſſous du Concile. Dans les Congrégations ſuivantes les trois Nations, ſoutenues de l'Empereur réſolurent de tenir la quatriéme Seſſion le trentiéme de Mars, & les Cardinaux promirent de s'y trouver.

Quatriéme Seſſion.

En effet ils y aſſiſterent tous, excepté deux qui apparemment étoient malades. Après la Meſſe & les cérémonies ordinaires, le Cardinal de Florence fit la lecture des articles dont on étoit convenu. Le premier étoit conçu en ces termes : Au nom de la très-Sainte Trinité Pere, Fils, & Saint Eſprit : Ce ſacré Synode de Conſtance, qui eſt un Concile général légitimement aſſemblé au nom du Saint Eſprit, à la gloire de Dieu tout-puiſſant, pour l'extinction du préſent ſchiſme & pour l'union & la réformation de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres : afin de parvenir à cette union & cette réformation plus ſûrement & plus parfaitement ; ordonne, définit, ſtatue, décerne & déclare ce qui ſuit. Premierement : Que ledit Concile de Conſtance, légitimement aſſemblé au nom du Saint Eſprit, faiſant un Concile général, qui repréſente l'Egliſe Catholique militante, a reçu immédiatement de Jeſus-Chriſt une puiſſance à laquelle toute perſonne, de quelque état & dignité qu'elle ſoit, même Papale, eſt obligée d'obéir dans ce qui appartient à la foi, à l'extirpation du préſent ſchiſme, & à la réforma

tion de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres. Secondement : Que Notre-Seigneur le Pape Jean XXIII. ne transferera point hors de la Ville de Conſtance, la Cour de Rome ni ſes Officiers, ſans le conſentement du Concile, ſur tout s'il s'agit d'officiers dont l'abſence ſeroit préjudiciable au Concile. Troiſiémement : Que toutes les tranſlations de Prélats, les cenſures eccléſiaſtiques, les actes faits ou à faire au préjudice du Concile par ledit Pape, ou par ſes officiers & commiſſaires, depuis ſa retraite, ſeront nuls & ſont actuellement caſſés. Le Cardinal de Florence ne lut que ces trois articles : cependant il y en avoit encore deux autres, dont l'un défendoit de créer de nouveaux Cardinaux, juſqu'à ce que l'affaire de l'union fût terminée ; & l'autre portoit que l'on choiſiroit trois Députés de chaque nation, pour examiner les raiſons de ceux qui voudroient ſe retirer du Concile.

Cinquiéme Seſſion.

Dans une Congrégation qui ſe tint le premier d'Avril qui étoit le lendemain de Pâques, on indiqua la Seſſion ſuivante pour le ſixiéme du même mois. Mais avant cette Seſſion, Jean XXIII. fit notifier au Concile ſa retraite de Schaffouſe à Lauffemberg. On en parla beaucoup dans une Congrégation ; & cet incident n'empêcha pas que la cinquiéme Seſſion ne ſe tînt au jour marqué. On y fit relire les articles qu'on avoit déja lus dans la quatriéme Seſſion. Ils furent approuvés unanimement ; & l'on en propoſa d'autres, pour ſervir de préparation à la Seſſion prochaine. Les premiers articles des quatriéme & cinquiéme Seſſions, touchant l'autorité du Concile au deſſus du Pape, ont depuis fort embarraſſé les Théo-

logiens Ultramontains. Comme ils établiſſent clairement une vérité, à laquelle l'Egliſe Gallicane a toujours rendu un témoignage éclatant, cette illuſtre Egliſe a témoigné en toute occaſion combien elle étoit attachée à ces décrets. Entre les quatre articles que l'aſſemblée générale du Clergé de France dreſſa l'an 1682. & qui contiennent une déclaration nette & préciſe de ſa doctrine ſur l'autorité des deux Puiſſances, elle déclare dans le ſecond de ces articles, ſon attachement inviolable aux Décrets du ſaint Concile œcuménique de Conſtance, contenus dans les Seſſions IV. & V. Les Ultramontains ont pris inutilement divers moiens pour tâcher d'ôter à l'égliſe de France l'avantage qu'elle tire de ces décrets, où ſa doctrine, qui eſt celle de l'Egliſe, eſt ſi formellement établie. Mais Schelſtrate qui a ſenti la foibleſſe de ces moiens, en a imaginé un fort ſingulier pour arriver au même but. Il a cru avoir trouvé dans la bibliothéque du Vatican dont il avoit ſoin, des manuſcrits qui l'autoriſoient à dire, que le premier Décret de la quatriéme Seſſion avoit été corrompu par les Peres du Concile de Bâle. Pluſieurs ſavans Théologiens François ont répondu à Schelſtrate. M. Boſſuet & M. Arnauld ſont ceux qui l'ont fait avec le plus de force & de ſolidité : Le premier dans la *défenſe de la déclaration du Clergé de France* : & le dernier dans ſes éclairciſſemens ſur l'autorité des Conciles généraux & des Papes.

Vrai ſens des Décrets de cette Seſſion.

Il eſt très important de faire attention à ce que nous liſons dans la cinquiéme Seſſion, que *le Pape doit obéir à ce Concile & à tout autre Concile général.* Il eſt clair, ce me ſemble, dit M. Boſſuet, que ces Peres n'emploioient

Déf. de la décl. du Clerg. de France. l. V. c. XIV.

pas des termes ſi précis ſans deſſein, & qu'ils vouloient prévenir les vaines ſubtilités de ceux qui reſtraindroient le ſens de ces Décrets aux Conciles tenus dans les temps de ſchiſme. Le Cardinal de la Tour Brûlée a le premier inventé cette frivole défaite, pendant la diſpute du Pape Engene avec le Concile de Bâle. Ce ſubtil Dialecticien a parfaitement ſenti la clarté des expreſſions du Concile ; mais il a imaginé cette vaine diſtinction, parce qu'il lui étoit impoſſible de défendre ſa cauſe, ſans contredire formellement le texte du Concile de Conſtance. Les auteurs Ultramontains qui l'ont ſuivi ont encore encheri ſur cette imagination. Mais rien n'égale en abſurdité la penſée de Bellarmin, qui prétend que le Concile n'a prétendu s'aſſujettir que les Papes douteux, & qui par conſéquent ne ſont point Papes : c'eſt-à-dire, répond Monſieur Boſſuet, que le Concile, en décidant que lui & tout autre Concile général a reçu immédiatement de Jeſus-Chriſt ſon autorité ſur le Pape même, ne prononce que de grands mots, qui au fond ne diſent rien ; puiſqu'ils ſignifient que le Concile a autorité ſur ceux qui ne ſont pas Papes. Je le repete encore une fois : y a-t-il rien de plus abſurde ? D'ailleurs on doit entendre par un Pape douteux, & qui par conſéquent n'eſt pas Pape, non celui qui eſt élu pendant tout ſchiſme en général, mais pendant un ſchiſme où les difficultés ſur le fait & ſur le droit, ſont tellement embrouillées, qu'il eſt abſolument impoſſible de les éclaircir. Tel étoit le ſchiſme qui déchira l'Egliſe après l'élection d'Urbain VI. Or ce cas eſt extrêmement rare, & n'eſt arrivé qu'une ſeule fois depuis Jeſus-Chriſt. Mais peut-on ſoutenir

Ibid.

que le Concile de Conſtance ait choiſi preſſions les plus générales & les plu dues qu'il a pu trouver, pour exprime le moins fréquent & le plus rare qu'o imaginer? Une penſée ſi peu raiſonn mérite pas d'être réfutée.

Seſſion cinquiéme & ſuivantes.

Jean XXIII. ne ſe croiant point à Lauffemberg, depuis ſur tout que reur pourſuivoit vivement le Duc d'A ſe retira à Fribourg. Il envoia de-là moires au Concile, qui ne fit aucun ſes belles promeſſes. Pour l'engager venir à Conſtance, ou à donner ſinc ſon abdication, on tint la ſixiéme Se dix-ſeptiéme d'Avril. On nomma d miſſaires pour aller ſommer le Pape d au Concile, ou de choiſir une vil trois qu'on lui indiquoit, de s'y ren dix jours, & d'y reſter juſqu'à ce que de l'union fût achevée, au moins en dépendroit de lui. En cas de refus, ils ordre d'exiger de lui une Bulle, par la déclareroit qu'il n'étoit plus Pape. La que ces députés rapporterent le vingt- me d'Avril, fit juger que le Pape n'avoit deſſein que d'amuſer le Concile. La ſi Seſſion ſe tint le deuxiéme de Mai. Il y bord queſtion de l'affaire de Jerôme de Mais nous en parlerons dans l'article réſies, de même que de Jean Hus, & condamnation de quelques autres héré Nous nous bornons maintenant à ce garde l'union & la réformation de l' Jean XXIII. fut cité à comparoître e ſonne avec ſes adhérans dans l'eſpace d jours, pour ſe juſtifier de l'accuſation ſie, de ſchiſme, de ſimonie, & de pl

crimes énormes. Après qu'on eut fait la lecture de cette citation, on ſe ſépara en indiquant la Seſſion ſuivante au quatriéme de Mai.

On y procéda à la condamnation des erreurs de Wiclef. Elles étoient renfermées dans quarante-cinq propoſitions, qui avoient été déja cenſurées par les Univerſités de Paris, de Prague, & d'Angleterre.

Dépoſition du Pape Jean XXIII.

Le lendemain de cette Seſſion les députés des nations s'aſſemblerent en grand nombre, pour être témoins & médiateurs de la réconciliation entre le Duc d'Autriche & l'Empereur. Elle ſe fit après que Frideric le fut remis, lui & tout ce qu'il poſſédoit, au pouvoir & à la clémence de S. M. Imperiale, & qu'il eut promis de ramener Jean XXIII. à Conſtance. On prit les jours ſuivans toutes les meſures que l'on pouvoit prendre pour engager le Pape à y revenir. Le Concile envoia des députés à Fribourg, où il étoit déja tenu priſonnier par le moien du Duc d'Autriche. Les députés lui conſeillerent de venir avec eux au Concile, pour ſe défendre dans la neuviéme Seſſion. Il répondit qu'il étoit prêt d'y aller, & qu'il n'avoit point de plus grand regret que celui de l'avoir abandonné. Mais il fut bien ſurpris, quand il vit un officier de l'Empereur avec trois cens hommes pour le garder. Dans la neuviéme Seſſion qui ſe tint le treiziéme de Mai, on fit appeller le Pape à pluſieurs repriſes & à haute voix à la porte de l'Egliſe; & l'on nomma vingt trois commiſſaires pour entendre les témoins, recevoir leurs ſermens, & inſtruire le procès. Dans la dixiéme Seſſion les commiſſaires firent leur rapport des dépoſitions des témoins. En conſéquence, après avoir encore fait appeller & citer publique-

ment Jean XXIII. comme on avoit fait la veille, le Concile le déclara atteint & convaincu d'avoir ſcandaliſé toute l'Egliſe par ſes mœurs damnables & par ſes déteſtables actions, & d'avoir exercé publiquement la ſimonie, en vendant les bénéfices eccéſiaſtiques à beaux deniers comptans ; & comme tel le ſuſpendoit de toutes les fonctions de Pape, & de toute adminiſtration tant ſpirituelle que temporelle : faiſant défenſes à tous les Chrétiens ſans exception, de lui obéir déſormais, ſous peine d'être punis comme fauteurs du ſchiſme. Les jours ſuivans on entendit de nouveaux témoins, afin de procéder à la dépoſition. Parmi ces témoins qui étoient au nombre de trente-ſept, il y avoit dix Evêques : & les autres étoient auſſi d'un grand poids & très-dignes de foi. Les accuſations contenoient ſoixante-dix chefs, tous bien prouvés ; mais il n'en fut lu que cinquante en plein Concile, & l'on en ſupprima vingt par reſpect pour une ſi auguſte aſſemblée. Ceux qui furent lus dans la Seſſion ſuivante, regardoient la ſimonie du Pape, ſa vie mondaine, ſes vexations, ſes faux ſermens. Tous ces faits étoient de notorieté publique, & atteſtés par une foule de témoins irréprochables. L'on en conclut que Jean XXIII. étoit un pécheur endurci & incorrigible, qu'il étoit fauteur du ſchiſme, & abſolument indigne du Pontificat

Quelques jours après on apprit que Jean XXIII. n'aiant pu ſe réſoudre à venir au Concile, s'étoit laiſſé mener juſqu'à deux lieues de Conſtance. Le Concile lui envoia notifier la ſuſpenſion du Pontificat & les motifs de ce jugement. En recevant cette nouvelle, il donna beaucoup de marques de pénitence &

iation. Il remit l'anneau du pêcheur
livre des ſuppliques que les commiſ-
ui demandoient, & témoigna une
ſoumiſſion. La onziéme ſeſſion ſe tint
t-cinquiéme de Mai. Un Evêque y lut
cles qui contenoient les crimes dont le
oit accuſé, à la réſerve de ceux que la
nce ne permettoit pas de rapporter; &
l avoit achevé un article, un autre
dépoſition des témoins. Le Concile
des députés à Jean XXIII. pour lui
ce qui s'étoit paſſé dans cette Seſſion,
ſolution qu'on avoit priſe de procéder
mment à ſa dépoſition. Il leur répondit
ſtance: Qu'il n'avoit rien à oppoſer à
n lui reprochoit; qu'il reconnoiſſoit
cile de Conſtance comme très-ſaint &
ble; & qu'il étoit prêt de renoncer au
icat quand cette ſainte aſſemblée le lui
neroit. Les Députés revinrent le même
Conſtance, & rapporterent le lende-
vingt-ſixiéme de Mai dans une Con-
ion générale, la nouvelle de la ſou-
n de Jean XXIII. Auſſi-tôt on lui en-
l'autres commiſſaires pour lui ſignifier
icles & les fondemens de ſa condamna-
afin qu'il pût y répondre, s'il le jugeoit
os, & pour l'aſſigner à venir entendre
lemain la Sentence de ſa dépoſition. Il
gna les mêmes ſentimens de réſignation
aravant. Il ne voulut pas même lire ſes
s d'accuſation, déclarant qu'il n'avoit
ſoin de les voir, parce qu'il tenoit le
le infaillible, & qu'il s'en rapportoit à
de ſoumiſſion qu'il avoit déja donné.

Dépoſition du Pape Jean XXIII.

s La douziéme Seſſion qui fut tenue le
neuviéme de Mai, l'Evêque d'Arras

Christ a interdit si formellement l'esprit de domination ! Bien loin de gouverner les fidéles avec empire, & de leur faire des commandemens arbitraires ; ils doivent user à leur égard d'une extrême condescendance, avoir égard à leurs peines, porter la lumiere dans leurs esprits, & n'avoir en vue que leur sanctification & la véritable utilité de l'Eglise. On lut dans la même Session plusieurs Décrets, dont le premier défendoit à qui que ce fût, de procéder à l'élection d'un nouveau Pape, sans la délibération & le consentement du Concile. Charles de Maletesta Seigneur de Rimini renonça ensuite au souverain Pontificat pour Grégoire XII. qui ratifia cette renonciation, & se contenta d'être le premier des Cardinaux & Légat de la Marche d'Ancone, comme il le fut par un Décret du Concile, jusqu'à sa mort qui arriva deux ans après.

Sessions suivantes.

Le Concile après avoir beaucoup loué Grégoire de son abdication, somma Pierre de Lune de faire la même chose, & de renoncer au Pontificat dans dix jours après cette sommation. Cette Session fut suivie deux jours après de la quinziéme, où se termina l'affaire de Jean Hus. Il ne se passa presque rien de considérable dans la seiziéme.

Voiage de l'Empereur.

L'Empereur avoit résolu dès le commencement du Concile d'aller en Provence, pour conférer avec le Roi d'Arragon, qui étoit attaché à Pierre de Lune. Comme il étoit sur le point de partir, on nomma dans cette Session des Evêques & des Docteurs, pour l'accompagner & l'aider de leurs conseils. Le Concile leur donna plein pouvoir de faire, de concert avec l'Empereur, tout ce qui seroit nécessaire pour engager Benoît XIII. à renoncer au Pontificat ;

rendre la paix à l'Egliſe. La dix-ſep-
Seſſion ſe tint le quinziéme de Juillet.
teur y prit congé du Concile, & on or-
des prieres publiques pour l'heureux
ſe ſon voiage.

ques jours après le départ de l'Empe- Diſcours im-
Gerſon prononça un diſcours ſur ce portant de
à l'occaſion des proceſſions qui ſe fai- Gerſon ſur la
Il y repréſenta tout ce que le Concile réformation.
it pour la paix, en ôtant les obſtacles
pêchoient l'extinction du ſchiſme,
ation de l'héréſie, & la réformation des
. Il y établit l'autorité du Concile ſur
en matiere de foi & touchant la réfor-
& il dit entre autres choſes, que les
s œcuméniques ont dans l'Egliſe l'au-
l'un Dictateur, & les Papes celle d'e-
ſes ordres, en ſorte qu'un Pape qui
un Concile, reſiſte au Saint Eſprit,
ige les Conciles généraux. Son diſcours
pas inutile: car dès le lendemain il y
Congrégation générale, pour délibérer
moiens de pratiquer les maximes qu'il
tablies. Le Cardinal de Florence y fit
ours, dans lequel il propoſa divers
ens pour travailler avec ſuccès à la ré-
ion de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes
es. Dans les Seſſions ſuivantes juſqu'au
de l'Empereur à Conſtance, on dreſſa
nd nombre de Décrets ſur différentes
dont nous parlerons dans la ſuite.

pereur qui déſiroit engager Benoît Invincible
imiter l'exemple de Grégoire XII. lui obſtination
plusieurs ſommations, que ce vieil- de Benoît
niâtre mépriſa, ne voulant céder que XIII.
s conditions qu'on ne pouvoit accepter. Capitulation
ereur penſoit à retourner en Allemagne de Narbonne.

avec les Ambaſſadeurs du Concile ; n
Roi d'Arragon, & les Ambaſſadeurs c
tille, de Navarre, d'Ecoſſe, & les
Seigneurs qui reconnoiſſoient Benoît, p
Sigiſmond de ne point partir, l'aſſura
Benoît céderoit, ou qu'ils l'abandonne
Cette déclaration engagea l'Empereur
commencer la négociation. Mais elle
pas un ſuccès plus heureux, par l'inv
obſtination de Benoît, qui ne chercho
gagner du temps par des détours & des
affectés. Se voiant enfin menacé d'être
donné de tous ceux qui l'avoient juſq
reconnu, il ſe retira ſecretement à Co
ſur la mer, à quelques lieues de Perp
Le Roi d'Arragon lui dépêcha douze D
pour le prier d'envoier au plûtôt ſes
ieurs à Perpignan, avec un plein pou
céder & de reconnoître le Concile de
tance, le menaçant de recourir aux r
les plus propres à terminer prompten
ſchiſme, s'il perſiſtoit dans ſon opini
Benoît n'aiant aucun égard à cette requ
fit ſignifier à ſes Cardinaux de venir à
gnan. A la ſeconde ſommation ils
tous, excepté ceux de ſa famille. Les
les Seigneurs de ſon obédience, priren
la réſolution de s'en ſouſtraire entier
Ils envoierent leurs Ambaſſadeurs à Na
où ils convinrent avec l'Empereur de
articles, connus ſous le nom de Capit
de Narbonne. Quelques-uns de ces
portoient, que l'on convoqueroit de n
le Concile général de Conſtance ; que
les Rois, Princes & Prélats de l'obédie
Benoît ſeroient arrivés à Conſtance,
roient unis au Concile pour former u

tile œcuménique ; qu'avant que d'élire un autre Pape, on procéderoit juridiquement à la dépoſition de Benoît, ſans égard au jugement du Concile de Piſe. Les Eſpagnols inſiſtérent ſur cette derniere clauſe, ne voulant point reconnoître que depuis le Concile de Piſe ils avoient obéi à un Antipape. Les autres articles étoient auſſi très-favorables aux partiſans de Benoît.

Ce traité fut apporté à Conſtance par les Ambaſſadeurs du Concile, qui avoient accompagné l'Empereur, & il fut lû par l'Archevêque de Tours, approuvé & ſigné par les Cardinaux & autres Prélats du Concile, dans une Congrégation générale qui ſe tint le trentiéme de Janvier 1416. On lut enſuite dans la même Congrégation l'Edit de Ferdinand roi d'Arragon, par lequel il renonçoit avec tous ſes ſujets à l'obédience de Benoît ; & une lettre de ce Prince à l'Empereur, par laquelle il lui mandoit que les Rois de Caſtille & de Navarre, & les Comtes de Foix & d'Armagnac alloient auſſi ſe ſouſtraire à l'obédience de Benoît. Tout le Concile rendit à Dieu des actions de graces d'un ſi heureux ſuccès, & l'on fit à ce ſujet une proceſſion très-ſolemnelle. Vincent Ferrier Dominicain Eſpagnol, publia en chaire à Perpignan le jour de l'Epiphanie, l'Edit dont nous venons de parler. Il avoit été Confeſſeur de Benoît pendant pluſieurs années & ſon plus zélé défenſeur ; mais lorſqu'il vit que les Rois d'Eſpagne vouloient abſolument l'abandonner, & que le bien de l'Egliſe demandoit cette ſouſtraction, il ſe rangea de leur côté & embraſſa les intérêts du Concile. Dès que Benoît eut appris toutes ces nouvelles, il ne manqua pas de fulminer du

Les Eſpagnols abandonnent Benoît, & ſe réuniſſent au Concile.

Château de Paniſcole où il s'étoit réfugié, & contre le Concile, & contre le Roi d'Arragon. On dit même qu'il lançoit tous les jours quelque excommunication contre Ferdinand. Mais ces foudres ne ſervirent qu'à rendre ce Prince plus zélé à pourſuivre l'affaire de la ſouſtraction. Il y travailloit ſérieuſement, lorſqu'il mourut au commencement d'Avril de la même année. Il avoit recommandé en mourant à Alphonſe ſon fils & ſon ſucceſſeur, de conſommer cette importante affaire, en détachant de Benoît tous ceux ſur qui il avoit de l'autorité.

Vingt-deuxiéme Seſſion & ſuivantes.

Dans la vingt-deuxiéme Seſſion qui fut tenue le quinziéme d'Octobre 1416. il fut queſtion d'unir au Concile les Députés d'Arragon. Comme ils ne voulurent pas le reconnoître, avant que de l'avoir convoqué eux-mêmes, & de s'y être unis ſolemnellement ſelon la capitulation de Narbonne, on ne fit dans cette Seſſion les cérémonies ordinaires qu'après que l'union & la convocation eurent été faites. On accorda aux Arragonois le droit de former une cinquiéme nation, ſous le nom de Nation Eſpagnole, à condition que les Rois de Portugal, de Caſtille & de Navarre auroient le même droit, s'ils le demandoient. Le Concile devenoit tous les jours plus nombreux, par l'arrivée de beaucoup d'Ambaſſadeurs des Etats de l'obédience de Benoît. Ce vieillard obſtiné gardoit toujours le nom de Pape dans ſon Château de Paniſcole, d'où il lançoit ſes foudres contre toute l'Egliſe & contre le Concile. Il étoit donc temps d'entreprendre ſon procès, & c'eſt à quoi l'on commença de travailler dans la Seſſion vingt-troiſiéme. Elle ſe tint le cinquiéme de Novem-

L'on informe contre Benoît.

bre. On y nomma des Commiſſaires pour informer contre lui, & cette affaire occupa un grand nombre des Seſſions ſuivantes.

Il y avoit plus d'un an & demi que l'Empereur étoit abſent, lorſqu'il arriva à Conſtance le vingt-ſeptiéme de Janvier 1417. Il y fut reçu avec une joie & une magnificence extraordinaire. Il aſſiſta à la plûpart des Seſſions qui furent tenues depuis ſon retour, & il ne manqua pas de ſe trouver à la trente-ſeptiéme qui ſe tint le vingt-ſixiéme de Juillet, où l'on devoit enfin procéder à la dépoſition de Benoît XIII. Après toutes les cérémonies ordinaires, le Cardinal qui préſidoit, lut la Sentence, qui portoit que Pierre de Lune dit Benoît XIII. aiant été charitablement averti ſelon le précepte de l'Evangile, par les Rois & les Prélats, de rendre la paix à l'Egliſe & de guerir ſes plaies; que n'aiant jamais voulu écouter perſonne, on s'étoit vû obligé de le dire à l'Egliſe : mais que n'aiant pas plus écouté l'Egliſe, il ne reſtoit plus qu'à le regarder comme un Païen & comme un Publicain. Toutes ces choſes mûrement examinées, continue la ſentence, avec toutes les formalités requiſes, le ſaint Concile répréſentant l'Egliſe Univerſelle, & aſſemblé pour cet effet, prononce & déclare par cette Sentence définitive, que ledit Pierre de Lune appellé Benoît XIII. a été & eſt un parjure; qu'il a ſcandaliſé l'Egliſe Univerſelle; qu'il eſt un fauteur du ſchiſme & de la diviſion qui regne depuis ſi longtemps; un ſchiſmatique, un hérétique, en un mot un homme indigne de tout titre & honneur, & rejetté de Dieu. Comme tel, le Concile le dégrade, le dépoſe, & le prive actuellement de toutes ſes dignités

Trente-ſeptiéme Seſſion, où Benoît eſt dépoſé.

Concile aſſemblé, qui tenoit lieu de chef à l'Egliſe ; que le ſchiſme n'étant arrivé qu'à cauſe de la corruption du Clergé, pour prévenir de pareils malheurs, il falloit travailler à une bonne réformation ; que s'agiſſant de donner un chef à l'Egliſe, il falloit que le choix en fût fait par des gens ſans reproches ; que quelque ſaint que pût être le Prélat qui ſeroit élu, il ne manqueroit pas de ſe ſouiller au milieu des ordures qui s'étoient gliſſées parmi les Eccléſiaſtiques, & même les premiers d'entre eux ; qu'il ne pourroit marcher qu'à tâtons, n'aiant ni régle ni lumiere pour ſe conduire ; au lieu que les loix d'une ſolide réforme, lui ſerviroient de bouclier & de rempart contre toute ſorte de ſollicitations injuſtes. Enfin la nation Allemande preſſa fort les Cardinaux de ſe joindre à elle dans un ſi pieux deſſein.

Ce Mémoire, qui paroiſſoit ſi juſte & ſi ſage, ne ſervit qu'à rendre les Cardinaux plus fermes dans leurs avis. Ils réſolurent même de prendre toute ſorte de méſures pour attirer les Allemands dans leur parti, comme ils avoient déja fait à l'égard des Anglois. Ils vinrent à bout par leurs intrigues de gagner l'Archevêque de Riga & l'Evêque de Coire qui avoient beaucoup d'autorité dans leur nation. Ces deux Prélats aiant été gagnés, tous les autres ſe rendirent. L'Empereur (voiant ſeul), conſentit à l'élection d'un Pape, mais avec cette condition formelle, que le Pape travailleroit à la réformation de l'Egliſe immédiatement après ſon élection, & même avant ſon couronnement ; qu'il feroit cette réformation de concert avec le Concile, & qu'il ne quitteroit point Conſtance que ce ouvrage

ge ne fût achevé, comme les Cardinaux
ent promis à l'Archevêque de Riga & à
que de Coire. Dans le même mois de
mbre, le Concile perdit un de ſes plus
res membres dans la perſonne de Fran-
le Zabarelle, connu ſous le nom de Car-
de Florence. On croit que s'il eût vécu
à l'élection d'un Pape, on auroit jetté
eux ſur lui, parce que tout le monde
noit qu'il n'y avoit perſonne dans le ſa-
ollége qui meritât mieux cette dignité.
laiſſé quelques Ouvrages ſur l'Ecriture
, ſur le droit Canonique, & ſur la ré-
ation & l'union de l'Egliſe.

neuviéme d'Octobre on tint la trente- Trente-neu-
éme Seſſion. On y entama l'ouvrage de vié.me Seſſion.
ormation, qu'on ne devoit entreprendre
d qu'après l'élection d'un Pape. On y lut
pluſieurs Décrets, dont voici quelques-
Le principal concernoit la tenue des Con-
On y déclare que le fréquent uſage des
iles, eſt la meilleure voie pour éteindre
ur prévenir les ſchiſmes & les héréſies,
corriger les déſordres, réformer les abus
tretenir l'Egliſe dans un état floriſſant.
oncile ordonne par une loi perpétuelle,
ſe tiendra un autre Concile général cinq
après celui-ci, un troiſiéme ſept ans
la fin du ſecond, & à l'avenir qu'il s'en
ra toujours un de dix ans en dix ans,
les lieux que le Pape indiqueroit à la fin
haque Concile, du conſentement & avec
robation du Concile même; qu'en cas
uerre ou de contagion, le Pape, du con-
ment de Cardinaux, pourra ſubſtituer
tre lieu, & avancer le terme marqué par
oncile, mais non pas le prolonger. Le

troiſiéme Décret regarde la profeſſion de foi que devoit faire à l'avenir le Pape élu, en préſence de ſes Electeurs, avant que ſon élection fût publique. Le quatriéme défend la tranſlation des Evêques ſans une grande néceſſité, & ordonne que le Pape n'en faſſe jamais aucune, que du conſeil des Cardinaux & à la pluralité des voix. Le cinquiéme Décret défend encore au Pape de s'approprier les dépouilles des Evêques morts, & de ſe réſerver la nomination aux bénéfices, & leurs revenus pendant la vacance. Cet abus étoit alors fort ordinaire & très-préjudiciable aux Egliſes.

Quarantiéme Seſſion.

Le trentiéme d'Octobre on tint la quarantiéme Seſſion. Tout étant diſpoſé pour l'élection d'un Pape par la dépoſition des Contendans, le Concile propoſa dix-huit articles de réformation, qui avoient été mûrement examinés. Le Décret qui les renfermoit, étoit conçu en ces termes : Le Saint Concile général de Conſtance légitimement aſſemblé dans le Saint Eſprit, repréſentant l'Egliſe Univerſelle, ordonne que le Pape futur, à l'élection duquel on doit procéder inceſſamment, de concert avec ce Concile, ou avec les députés des nations, doit réformer l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, auſſi bien que la Cour de Rome, & que cette réformation concernera les articles arrêtés dans le Collége réformatoire. Le Décret en marque dix-huit, dont les principaux ſont, les annates, les réſerves du Siége Apoſtolique, les collations des bénéfices, & les graces expectatives, les cauſes qu'on doit porter ou qu'on ne doit pas porter en Cour de Rome, les appellations en Cour de Rome, les commandes, les cas auſquels on peut corriger un Pape & le dépoſer, l'ex-

Projet de réformation.

urés & Evêques de leurs titres, &
te qualité ils devoient s'acquitter des
curiales & épiſcopales; ou comme
rs du Pape: mais qu'ils ne ſont
adjuteurs du Pape; que cette qualité
ent qu'aux Evêques qui ſont de droit
- deſſus des Cardinaux, quoique prê-
r ceux-ci s'élevent au-deſſus des
& les mépriſent; qu'enfin les Cardi-
t aſſez riches & aſſez puiſſans pour
leur dignité.

Décret ſur la manière d'élire le ſouverain Pontife & le lieu du Conclave.

un autre Décret ſur la maniere d'é-
pape, où l'on dit en ſubſtance, que
nement unanime des Cardinaux &
ns, le Concile ordonne que pour
is ſeulement, ſix Prélats ou autres
ques de chaque nation, ſeront choi-
l'eſpace de dix jours pour procéder
Cardinaux à l'élection d'un ſouverain
en ſorte que celui qui ſera élu par les
s des Cardinaux & par les deux tiers
uels de chaque nation ſera reconnu
de l'Egliſe & que l'élection ſera ca-
ée par les deux tiers des ſuffrages,
Cardinaux me les Députés des na-
ſ avant que d'entrer au Conclave, &
avant fait chacune trois cham-
ettes pour les députés des nations, ſix
nes, & vingt-trois pour autant de
ux. On les mit au ſort, & chacun mit
n& les armes ſur la porte de celle qu'il
ccupera. L'Empereur fit enſuite publier
le comme un Edit par lequel il défen-
approcher du Conclave juſqu'à une
: diſtance, pendant tout le temps que
leurs y ſeroient enfermés, & des em-
e l'hôtel du Cardinal qui ſervoit du Pape
pilier.

Quarante-uniéme Seſſion.

Tout cela fut confirmé dans la quarante-uniéme Seſſion, qui ſe tint le huitiéme de Novembre, & à laquelle aſſiſta l'Empereur avec tous les Princes. Après la Meſſe, célébrée par le Cardinal de Saint Marc, l'Evêque de Lodi prêcha ſur ces paroles: *Eligite meliorem*, choiſiſſez le meilleur. Il fit dans ſon diſcours le portrait d'un bon Pape. Il dit qu'il devoit avoir une grande pureté de mœurs, de la ſcience, & beaucoup de capacité pour le gouvernement. On a beſoin, dit-il, d'un excellent Pilote dans un vaiſſeau où l'eau entre de tous côtés, dont les voiles ſont rompues, l'ancre perdue, & les mâts fracaſſés. On a beſoin d'un habile médecin dans un temps de contagion. Il faut un Paſteur d'une ſageſſe conſommée, lorſque les Paſteurs & les brebis ſont égarés, pour les ramener dans la bergerie. Choiſiſſez-en donc un qui ſoit, à l'égard des Rois, un Jean-Baptiſte; à l'égard des Egyptiens, un Moyſe; à l'égard des fornicateurs, un Phinées; à l'égard des idolâtres, un Elie; à l'égard des menteurs, un ſaint Pierre; à l'égard des avares, un Eliſée; à l'égard des blaſphemateurs, un ſaint Paul; à l'égard de ceux qui trafiquent dans la maiſon de Dieu & qui la profanent, un autre Jeſus-Chriſt. On lut enſuite les articles que devoient jurer les Electeurs du Pape & les gardiens du conclave. On nomma tout haut ceux qui devoient jurer, & l'on commença par les gardiens du Conclave. Enſuite l'Archevêque de Milan nomma ceux qui par l'ordre & le choix du Concile, avoient été joints aux Cardinaux pour l'élection du Pape.

Election de Martin V.

Dès le même jour huitiéme de Novembre, vers les quatre heures après midi, tous les

lecteurs entrerent dans le Conclave. L'Em-
reur s'y étoit rendu avant les autres, pour
s recevoir. On avoit pris toutes les meſures
éceſſaires pour la ſûreté du lieu. Deux Prin-
s avec le Grand Maître de Rhodes ſe te-
oient à la porte, aiant les clefs : & ſur les
grés, il y avoit ſix ſoldats choiſis, qui
ardoient un profond ſilence. Devant le Palais
Conclave, quelques Evêques & quelques
ecteurs nommés par le Concile, étoient aſſis
une table, pour examiner ce qu'on faiſoit
rer, & s'il n'y avoit point quelques lettres
chetées. Les Electeurs commencerent la
rnée du lendemain par des prieres, & par le
rmon qu'ils entendirent. On fit une proceſ-
n dans la ville ; & l'on vint au-tour du
nclave en portant les Reliques des Saints,
ur demander à Dieu un ſuccès favorable.
s deux premiers jours qu'on fut au Con-
ve, les voix furent fort partagées. Enfin le
ifiéme jour qui étoit l'onziéme de Novem-
e, tous les Electeurs s'accorderent ſur le
oix d'Othon Colonne Cardinal Diacre, qui
mémoire de ſaint Martin Evêque de Tours
nt on célébroit la fête ce jour-là, prit le
m de Martin V. quoiqu'il ne ſoit que le
ifiéme de ce nom ; parce qu'on a appellé
rtin deux Papes, dont le vrai nom eſt
rin. Ce Pape étoit Romain, de l'ancienne
iſon des Colonnes. Preſque tous les An-
rs ſe réuniſſent à porter de lui un jugement
ntageux. Quelques-uns cependant ont
de lui, qu'étant Cardinal il étoit pauvre
nodeſte, mais que devenu Pape, il devint
t avare & s'enrichit beaucoup.

uſſitôt que l'Empereur eut appris l'élection, Couronnement du Pape.
ntra dans le Conclave, ſe proſterna hum-

Il néglige le grand ouvrage de la réformation.

blement devant le Pape pour lui bai
pieds, & remercia les Electeurs d'avo
un ſi bon choix. Le Pape de ſon côté l'en
tendrement, & le remercia du zéle qu'i
fait paroître pour l'union de l'Egliſe.
introniſé l'après midi dans la Cath
Tout le Concile marcha en cérémoni
aller prendre le Pape, & l'amener à l'
Deux jours après, il fut ordonné Prêtre
troiſiéme jour il fut ſacré Evêque. Le Dim
ſuivant, il fut couronné avec un mag
appareil. Après la cérémonie, & lorſ
Pape s'en retournoit, les Juifs de Co
vinrent lui faire hommage avec des flam
à la main. L'un d'eux portoit le Décalo
les cinq livres de Moyſe, qu'il préſe
Pape. Le Pape pria Dieu de leur ôter l
de devant les yeux, afin qu'ils apperçuſ
lumiere de la vie éternelle; & il leur
ſa bénédiction. Il ne penſa plus enſuit
notifier ſon élection à tous les Princes
gler la Chancellerie Romaine, & il pa
oublier ce qui auroit dû être l'objet
premiers ſoins, c'eſt-à-dire, la ré
tion de l'Egliſe. Les cinq nations s'aſſ
rent auſſitôt après ſon couronnement,
rent la réſolution de lui demander cett
mation, qu'il avoit promis de faire ap
élection. Martin V. le promit de nouv
choiſit même des Cardinaux pour y tr
avec les députés que le Concile devoit
mer. On commença; mais comme les
naux choiſis par le Pape agiſſoient très
ment, la nation Allemande préſenta au
veaux Commiſſaires de la réformation
moire, où elle propoſoit pluſieurs arti
Mémoire eut peu d'effet: le Pape s'occu

e autre affaire que de celle qui intéreſſoit
ntage l'Egliſe.

Quarante-deuxiéme ſeſſion.

n tint la Seſſion quarante-deuxiéme le
gt-huitiéme de Décembre, & ce fut la
niére à laquelle Martin V. préſida. L'Empe-
y fut préſent avec tous les Princes, les Pré-
& les Ambaſſadeurs. On n'y fit rien pour
éformation. Le Pape ſongea enſuite à cou-
ner ſolemnellement Sigiſmond. Cette cé-
onie lui plaiſoit davantage que la réforma-
. Cependant les nations preſſoient le Pape
travailler, & ſupportoient impatiemment
i long délai dans une affaire ſi importante.

Mémoires préſentés pour la réformation.

préſenta de nouveaux Mémoires, qui
rent pas plus d'effet que les premiers,
iqu'ils fuſſent dreſſés avec beaucoup de
rétion. Les François ſe joignirent aux
mans pour demander la réformation. Ils
ent trouver l'Empereur, & le preſſerent
mment d'engager le Pape à s'appliquer
euſement à ce grand ouvrage. Mais l'Em-
ur leur dit, que quand il les avoit preſſés
aire réformer l'Egliſe avant qu'on élût un
e, ils n'avoient jamais voulu y acquieſ-
, que préſentement qu'ils en avoient un,
ouvoient s'adreſſer à lui pour faire cette
rmation. Ceux qui refléchiſſoient, de-
nt ſentir combien les Allemans avoient en
on de demander que le Concile travaillât à
éformation avant l'élection d'un Pape.

Obſtination invincible de l'antipape Benoît XIII.

Comme on croioit que le ſchiſme ne ſeroit
erement éteint, que quand l'antipape
oît ſe ſeroit ſoumis à Martin V. on lui en-
a une Ambaſſade ſolemnelle pour le ſom-
de céder, en le menaçant de toutes les
nes eccléſiaſtiques. Mais ce vieillard en-
té ſe contenta de répondre, qu'il travaille-

roit à pacifier l'Egliſe. Ainſi la députation
auſſi inutile que celles qui lui avoient été
faites. Dans le même temps Martin V. &
fonſe Roi d'Arragon ſe brouillerent pour
interêts temporels, & cette diviſion dimi
beaucoup l'autorité du Concile de Conſta
en Arragon. Elle fut une ſémence d'inimi
& de querelles entre le Pape & le Roi, & e
durerent juſqu'après la mort de Benoît X
qui n'arriva qu'en 1424.

Bulle de Martin V. qui confirme le Concile de Conſtance.

Dans l'intervalle qui fut entre la quara
deuxiéme & la quarante troiſiéme Seſſion
Pape publia contre les Huſſites une Bul
dont le premier article eſt remarquable. Ma
V. veut que celui qui ſera ſuſpect, jure q
reçoit tous les Conciles généraux, & en
ticulier le Concile de Conſtance, répréſent
l'Egliſe Univerſelle ; & que tout ce que
dernier Concile a approuvé & condamné,
être approuvé & condamné par tous les fidé
Ce Pape a donc regardé ce Concile com
œcuménique : & comme il veut que toutes
déciſions de ce même Concile ſoient appr
vées de tout le monde, il approuve donc
ſupériorité du Concile ſur les Papes, puiſ
cette ſupériorité fut décidée dans la cinquié
Seſſion. Les Ultramontains ne peuvent op
ſer que de vaines chicanes à ce raiſonnem
ſans replique.

Dernieres Seſſions du Concile de Conſtance.

Comme le Pape vouloit terminer le C
cile, il tint le vingt-uniéme de Mars 14
la quarante-troiſiéme Seſſion, à laquell
préſida. On y publia quelques Décrets,
ne font qu'effleurer la matiere ſi importa
de la réformation de l'Egliſe. On reſtraig
les exemptions & les diſpenſes ; on condam
la ſimonie ; on renouvella les Canons to

chant la modeſtie des eccléſiaſtiques dans leurs habits. Mais le Pape éluda la réforme des Cardinaux & de la Cour de Rome qui avoit été ordonnée par le Concile, & des dix-huit articles contenus dans le Décret du trentiéme d'Octobre 1417. il n'y en eut que ſix reglés dans cette Seſſion. Le dix-neuviéme d'Avril on tint en préſence de l'Empereur la quarante-quatriéme Seſſion. Le Pape y fit lire une Bulle qui portoit, que déſirant ſatisfaire au Décret de la trente-neuviéme Seſſion du préſent Concile général, il nommoit avec le conſentement des Peres aſſemblés, la ville de Pavie pour la tenue du prochain Concile. La nation Françoiſe ne ſe trouva pas à cette Seſſion, parce qu'elle n'approuvoit point le choix de la ville de Pavie. Enfin pour terminer le Concile, on tint la quarante-cinquiéme & derniere Seſſion le vingt-deuxiéme d'Avril. Après la Meſſe ſolemnelle du Saint Eſprit, le Pape lut un diſcours, & un Cardinal prononça à haute voix ces paroles par ordre du Pape & du Concile : Meſſieurs, allez en paix ; & tous les aſſiſtans répondirent : *Amen*. L'Evêque de Catane prononça un diſcours, après lequel un Cardinal lut la Bulle par laquelle le Pape congédioit le Concile. Ainſi finit le Concile de Conſtance, après avoir duré près de trois ans & demi. Nous ferons ailleurs quelques réflexions ſur ce Concile. Nous nous contenterons ici de rapporter une excellente parole du grand Boſſuet. De ce qu'on a éludé la réformation, dit ce ſavant Prélat, il ne s'enſuit pas que le Concile avoit peu d'autorité ; mais que les hommes ont été aſſez méchans, pour empêcher cet important ouvrage.

Diſſ. de la décl. du Clergé. liv. V. chap. 18.

ARTICLE III.

Concile de Baſle.

Ouverture du Concile de Pavie.

Il eſt tranſféré à Sienne.

L'An 1423. qui étoit le temps marqué par le Concile de Conſtance pour la tenue de celui de Pavie, le Pape Martin V. y envoia trois Légats. Il s'y trouva quelques députés de France, d'Allemagne & d'Angleterre, & le Concile fut ouvert au mois de Mai. Près de deux mois s'étant paſſés inutilement, & la ville de Pavie étant ménacée de peſte, on crut qu'il étoit néceſſaire de changer le lieu du Concile. Le Pape conſentit à cette tranſlation, qui ſe fit le vingt-deuxiéme de Juin. Après quelques conteſtations ſur le lieu où il ſeroit transféré, le Concile de Pavie choiſit la ville de Sienne en Italie, & le Pape approuva ce choix. Pluſieurs Prélats, Docteurs & Députés des Princes s'y rendirent. On tint quelques Seſſions qui, ſelon la plûpart des Hiſtoriens, ne commencerent que le huitiéme de Novembre. Les Peres voulant travailler au grand ouvrage de la réformation de l'Egliſe, commencerent par établir le fondement de la foi, en renouvellant les Décrets faits à Conſtance pour la condamnation des héréſies. Par un autre Décret le Concile traita de la réunion des Grecs, dont le Pape Martin V. paroiſſoit fort occupé. Il loua le zéle du Pape; mais déclara qu'il n'y avoit aucune affaire qui fût plus preſſée qu'une bonne réformation dans l'Egliſe Catholique; qu'ainſi il falloit y travailler avant toute autre affaire, & remettre

la réunion des Grecs à un temps plus favorable.

Mais avant que le Concile fît aucun reglement pour la réformation, le Pape qui craignoit qu'elle ne fût contraire aux interêts de la Cour de Rome, fit en ſorte qu'on la remît à un autre temps & à un autre lieu. Un de ſes prétextes étoit le petit nombre de Prélats qui s'étoient rendus au Concile. Mais ce qui empêchoit les Prélats d'y aller, c'eſt qu'il étoit notoire que les gens de la Cour de Rome, & le Pape lui-même, ne vouloient point de Conciles, par la crainte qu'ils avoient de la réformation, & qu'ils trouveroient toujours des prétextes pour les diſſoudre ou les rendre inutiles. C'eſt ce qui faiſoit que ceux qui autoient dû y aſſiſter, n'y venoient que difficilement & à contre-cœur. Ce ſont les paroles du grand Boſſuet. Le Concile de Sienne ſe voiant forcé par les intrigues de la Cour de Rome, de ſe ſéparer lorſqu'il étoit à peine aſſemblé, on réſolut d'en indiquer un autre, & on nomma des Députés des nations pour convenir du lieu où il ſe tiendroit. Après beaucoup d'altercations, on convint le dix-neuviéme de Février 1424. que le prochain Concile que l'on devoit aſſembler ſept ans après, en exécution du Décret du Concile de Conſtance, ſe tiendroit dans la ville de Baſle. Ce choix fut approuvé en plein Concile, par les Légats du Pape & par les principaux Prélats de chaque nation. L'Archevêque de Tolede & la plûpart des Prélats ſe plaignirent de cette diſſolution du Concile de Sienne, & en rejetterent la faute ſur le Pape, diſant, & même aſſez haut, qu'il empêchoit la réformation de l'Egliſe. Pour les appaiſer, les Légats du

Diſſolution du Concile de Sienne.

Il eſt transféré à Baſle en Suiſſe.

Déf. de la déc. l. V. chap. 39.

Pape proteſterent que par cette tranſlation, le Concile de Sienne ne ſeroit pas cenſé rompu entierement; mais que les Préſidens du Concile travailleroient avec les députés des nations, à une ſérieuſe réformation de l'Egliſe; & les Préſidens des nations firent la même proteſtation. Le Pape par une Bulle du douziéme de Mars, confirma la diſſolution du Concile de Sienne, & approuva le choix que l'on avoit fait de la ville de Baſle, pour y célébrer ſept ans après un Concile général, ainſi qu'il avoit été ordonné par le Décret de Conſtance. On n'étoit jamais plus actif à Rome, dit M. Boſſuet, que quand il s'agiſſoit de confirmer la diſſolution des Conciles. Cependant les Papes ſe deshonoroient par cette conduite, & la diſcipline eccléſiaſtique étoit toujours également corrompue.

Même chap.

Mort de Benoît XIII.

La même année 1424. Benoît XIII. mourut dans le château de Paniſcole à l'âge de quatre-vingt-dix ans. Son corps fut enterré ſans cérémonie dans l'égliſe de ce château. Un de ſes neveux le fit tranſporter ſix ans après à Igluera ville d'Arragon qui appartenoit à la maiſon de Lune. Son corps fut ſi bien embaumé, qu'on aſſure qu'il eſt demeuré incorruptible. Il ne s'étoit pas contenté de vouloir mourir dans le ſchiſme, il s'efforça même de le perpétuer après ſa mort. Il fit promettre avec ſerment aux deux Cardinaux qui reſtoient auprès de lui, qu'ils éliroient un autre Pape en ſa place, & les menaça de la malédiction de Dieu, s'ils n'obéiſſoient pas. Dès qu'il fut mort Alfonſe Roi d'Arragon, qui réglоit ſa religion ſur ſes intérêts, les y engagea auſſi, pour oppoſer un nouveau rival au Pape Martin V. dont il n'étoit pas content. Ces deux Car-

Election de Mugnos, qui prend le nom de Clement VIII.

dinaux s'enfermerent donc dans une eſpece de Conclave pour procéder à cette élection. Ils nommerent Gilles Mugnos ou de Munion chanoine de Barcelonne, & docteur en Droit canonique, qui s'étoit acquis beaucoup de réputation par ſa ſageſſe & par ſa doctrine. Mugnos ſentant bien l'irrégularité d'une pareille élection, réſiſta d'abord ; mais enfin Alfonſe dont il étoit ſujet, commanda, & Mugnos obéit. Il prit les ornemens Pontificaux à Paniſcole avec le nom de Clement VIII. & fit publiquement toutes les fonctions de ſouverain Pontife. Afin d'avoir un plus nombreux Conſiſtoire, il fit une promotion de Cardinaux ; & pour ne manquer à rien de ce que les Papes ont coutume de faire, il ne manqua pas de créer ſon neveu.

Cinq ans après, le Roi Alfonſe s'étant reconcilié avec Martin V. envoia auſſitôt deux de ſes Conſeillers à Paniſcole, pour ordonner à Gilles Mugnos de renoncer au Pontificat. Mugnos reçut les ordres avec joie, mais il voulut renoncer à ſa dignité avec pompe & dans les formes. Comme il n'avoit plus que deux Cardinaux, il commença par en élire un avec toutes les cérémonies qu'on obſervoit à Rome dans ces occaſions. Il ſe mit enſuite ſur ſon trône, la thiare en tête & revêtu de ſes ornemens pontificaux, ſes trois Cardinaux à ſes côtés, avec les deux Conſeillers d'Alfonſe, qu'il décoroit du nom d'Ambaſſadeurs, & plus bas tous ſes officiers. Avant que de ſe demettre, il déclara qu'il revoquoit toutes les ſentences d'excommunication que lui & Benoît ſon prédeceſſeur avoient fulminées contre tous ceux qui avoient réfuſé de leur obéir, & particulierement contre Othon.

Mugnos renonce au titre de Pape. Fin du ſchiſme.

Colonne, appellé dans ſon obédience Martin V. ajoutant qu'il les rehabilitoit tous de ſon propre mouvement, & ſur tout Othon Colonne qu'il déclaroit pouvoir être élevé à toutes les dignités eccléſiaſtiques, même à celle de Souverain Pontife. Cette déclaration fut ſuivie d'un diſcours dans lequel il expoſa les motifs qui le portoient à renoncer au Pontificat. Il dit enſuite que la ceſſion volontaire qu'il faiſoit pour la gloire de Dieu & la paix de l'Egliſe, rendant le Saint Siége vaquant, les Cardinaux pouvoient procéder canoniquement à une nouvelle élection. Il deſcendit de ſon trône, & mit entre les mains des Commiſſaires du Roi d'Arragon la Bulle de ſa renonciation; après quoi il ſe retira dans une chambre, & aiant quitté les habits pontificaux, il rentra dans la ſalle avec l'habit d'un ſimple prêtre & docteur, & alla prendre ſa place après les Cardinaux, les priant de procurer à l'Egliſe un bon Paſteur.

En même temps ceux-ci ſe leverent, & allerent demander à un nommé Deſprez, qui ſe diſoit Camerlingue de l'égliſe de Rome, qu'il leur aſſignât un lieu pour le Conclave. Deſprez les conduiſit en cérémonie dans un appartement qu'il avoit préparé pour cela. Les trois Cardinaux y entrerent, on les y enferma, on y mit des gardes; & répréſentant, à ce qu'ils diſoient, tout le ſacré Collége, ils élurent ſur le champ Othon Colonne, qu'ils déclarerent Pape ſous le nom de Martin V. & l'on en vint rendre à Dieu dans l'égliſe de Paniſcole de ſolemnelles actions de graces. Enſuite Mugnos & ſes Cardinaux allerent trouver le Légat de Martin V. qui étoit à trois lieues de Paniſcole, & reçurent l'abſolution

tes les cenſures qu'ils avoient encou-
Quoique tout ce qui ſe paſſa à Paniſ-
rût plûtot un jeu que des démarches ſé-
, néanmoins on regarda cet événement
étant, à proprement parler, la fin de
d ſchiſme d'Occident, qui depuis que
t VII. fut élu à Fondi en 1378. avoit
lement ravagé l'Egliſe pendant cin-
- un ans. Pour dédommager en quel-
te Gilles Mugnos, le Pape lui donna
é de Majorque.

que le temps fut venu d'aſſembler le
à Baſle, ſelon ce qui avoit été décidé
ſtance & à Sienne, & confirmé par
V. ce Pape convoqua le Concile de
nomma pour y préſider le Cardinal
Ceſarini, l'un des plus vertueux &
s ſavans hommes de ſon ſiécle. Sur ces
ites Martin V. mourut à Rome d'apo-
le vingtiéme de Février 1431. à l'âge
ante - trois ans, après avoir tenu le
iége treize ans & quelques mois. Après
railles le Siége ne fut vacant que dix
Les Cardinaux au nombre de quatorze
nt dans le Conclave le premier de Mars.
on tomba ſur Gabriel Condolmere
n, qui prit le nom d'Eugene IV. &
voit alors que quarante-huit ans. Il
tit neveu de Gregoire XII. du côté
el. A peine fut-il ſur le Saint Siége,
prit l'affaire de la convocation du Con-
Baſle commencée par ſon prédéceſſeur.
vit au Cardinal Julien nommé par
V. Préſident de ce Concile, de ſe ren-
aſſe. Ce grand homme étoit alors en
e, où le Pape l'avoit chargé de plu-
affaires importantes. Nous voulons,

Convocation du Concile de Baſle.

Mort de Martin V.

Election d'Eugene IV.

Bel ordre établi dans ce Concile.

Rien ne prouve mieux la ſageſſe & la prudence des Peres de ce Concile, que le ſoin & l'exactitude qu'ils apporterent dans la déciſion des matieres conteſtées. Ils ordonnerent d'abord que tous les Evêques qui venoient au Concile, ſeroient diſtribués en quatre claſſes égales, & que chaque claſſe ſeroit compoſée de Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés, Curés, & Docteurs tant ſéculiers que reguliers, & en Théologie & en droit Canon, de quelque nation ou Province qu'ils fuſſent. Et afin que le nombre de ceux qui compoſoient ces claſſes fût égal, on choiſiſſoit tous les mois quatre perſonnes, un de chaque claſſe, qui diſtribuoient également ceux qui venoient de nouveau. Chacune de ces claſſes ſe nommoit un Préſident, un Syndic, un Notaire & d'autres Officiers. Ils s'aſſembloient régulierement trois jours de la ſemaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi. Toutes les claſſes, ou, pour uſer des termes du Concile, toutes les députations avoient la liberté de conférer enſemble, ou ſéparément, ſur les queſtions qu'il falloit examiner. Si une députation étoit d'accord ſur quelque point, on choiſiſſoit le plus habile de cette députation, pour rapporter la concluſion aux trois autres, avec toutes les raiſons ſur leſquelles elle étoit appuiée, afin qu'elles puſſent auſſi dire leur ſentiment. Que s'il arrivoit que quelqu'une des claſſes ou députations fût partagée en deux avis, on choiſiſſoit un homme éclairé de l'un & de l'autre avis, & on l'envoioit aux trois autres claſſes, pour y propoſer les ſentimens & les raiſons qu'on avoit de les ſoutenir. Si les trois députations étoient d'accord, & que la quatriéme y trouvât en

quelque difficulté conſidérable, on rap-
oit la queſtion à ces trois claſſes, pour y
encore examinée Lorſque quelque parti-
r déclaroit qu'il ne pouvoit dire ſur le
p ſon ſentiment, on lui donnoit du
s pour conſulter ſes livres & chercher la
é. Enfin on choiſiſſoit tous les mois trois
nes ſavantes de chaque claſſe, qui s'aſ-
oient toutes les ſemaines les jours auſ-
les claſſes ne s'aſſembloient pas. Ces
perſonnes convenoient enſemble ſur les
rations des quatre claſſes; elles en fai-
leur rapport au Préſident du Concile,
diquoit l'aſſemblée générale pour y dreſ-
concluſion ſynodale dans une Seſſion
que.

te aſſemblée générale étoit compoſée des
nations. Elles ſe trouvoient dans le
re de l'égliſe Cathédrale; & là il étoit
à chacun de propoſer ce qu'il vouloit, ſur
eſtion qui avoit été examinée, & ſur la-
on devoit conclure. Après quoi la Seſ-
ublique ſe tenoit dans l'égliſe. On dreſ-
a concluſion, & on l'inſéroit dans les
du Concile. Voilà l'ordre qui fut gardé
s Peres aſſemblés à Baſle. On vouloit par
pêcher les brigues de la nation d'Italie,
beaucoup plus d'Evêques que les autres,
i par leur grand nombre auroient pû re-
r ou empêcher la réforme de l'Egliſe, qui
le principal objet du Concile. Le même
e avoit été gardé vingt-quatre ans au-
vant dans le Concile de Conſtance. On ne
oit emploier plus d'exactitude, ni donner
de liberté. Pour empêcher les conteſta-
s qui pouvoient s'élever ſur les rangs, il
ordonné que celui qu'on auroit dans le

Bel ordre établi dans ce Concile.

Rien ne prouve mieux la ſageſſe & l
dence des Peres de ce Concile, que le ſ
l'exactitude qu'ils apporterent dans la d
des matieres conteſtées. Ils ordonneren
bord que tous les Evêques qui venoie
Concile, ſeroient diſtribués en quatre
égales, & que chaque claſſe ſeroit con
de Cardinaux, Patriarches, Archevê
Evêques, Abbés, Curés, & Docteu
ſéculiers que reguliers, & en Théologie
droit Canon, de quelque nation ou Pr
qu'ils fuſſent. Et afin que le nombre de
qui compoſoient ces claſſes fût égal, on
ſiſſoit tous les mois quatre perſonnes, t
chaque claſſe, qui diſtribuoient éga
ceux qui venoient de nouveau. Chacu
ces claſſes ſe nommoit un Préſident, un
dic, un Notaire & d'autres Officiers. Il
ſembloient régulierement trois jours de
maine, le Lundi, le Mercredi & le Ven
Toutes les claſſes, ou, pour uſer des t
du Concile, toutes les députations av
la liberté de conférer enſemble, ou ſé
ment, ſur les queſtions qu'il falloit exar
Si une députation étoit d'accord ſur qu
point, on choiſiſſoit le plus habile de
députation, pour rapporter la concluſio
trois autres, avec toutes les raiſons ſu
quelles elle étoit appuiée, afin qu'elles
ſent auſſi dire leur ſentiment. Que s'il ar
que quelqu'une des claſſes ou députatio
partagée en deux avis, on choiſiſſoit un
me éclairé de l'un & de l'autre avis,
l'envoioit aux trois autres claſſes, pour y
poſer les ſentimens & les raiſons qu'on
de les ſoutenir. Si les trois députations ét
d'accord, & que la quatriéme y trouv

es ſavantes de chaque claſſe, qui s'at-
ent toutes les ſemaines les jours auſ-
s claſſes ne s'aſſembloient pas. Ces
erſonnes convenoient enſemble ſur les
tions des quatre claſſes ; elles en fai-
ſur rapport au Préſident du Concile,
quoit l'aſſemblée générale pour y dreſ-
nclusion ſynodale dans une Seſſion
e.

aſſemblée générale étoit compoſée des
nations. Elles ſe trouvoient dans le
de l'égliſe Cathédrale ; & là il étoit
hacun de propoſer ce qu'il vouloit, ſur
ion qui avoit été examinée, & ſur la-
n devoit conclure. Après quoi la Seſ-
olique ſe tenoit dans l'égliſe. On dreſ-
onclusion, & on l'inſéroit dans les
Concile. Voilà l'ordre qui fut gardé
Peres aſſemblés à Baſle. On vouloit par
icher les brigues de la nation d'Italie,
eaucoup plus d'Evêques que les autres,
ar leur grand nombre auroient pû re-
en empêcher la réforme de l'Egliſe, qui

Bel ordre établi dans ce Concile.

Rien ne prouve mieux la ſageſſe & la prudence des Peres de ce Concile, que le ſoin & l'exactitude qu'ils apporterent dans la déciſion des matieres conteſtées. Ils ordonnerent d'abord que tous les Evêques qui venoient au Concile, ſeroient diſtribués en quatre claſſes égales, & que chaque claſſe ſeroit compoſée de Cardinaux, Patriarches, Archevêques, Evêques, Abbés, Curés, & Docteurs tant ſéculiers que reguliers, & en Théologie & en droit Canon, de quelque nation ou Province qu'ils fuſſent. Et afin que le nombre de ceux qui compoſoient ces claſſes fût égal, on choiſiſſoit tous les mois quatre perſonnes, un de chaque claſſe, qui diſtribuoient également ceux qui venoient de nouveau. Chacune de ces claſſes ſe nommoit un Préſident, un Syndic, un Notaire & d'autres Officiers. Ils s'aſſembloient régulierement trois jours de la ſemaine, le Lundi, le Mercredi & le Vendredi. Toutes les claſſes, ou, pour uſer des termes du Concile, toutes les députations avoient la liberté de conférer enſemble, ou ſéparément, ſur les queſtions qu'il falloit examiner. Si une députation étoit d'accord ſur quelque point, on choiſiſſoit le plus habile de cette députation, pour rapporter la concluſion aux trois autres, avec toutes les raiſons ſur leſquelles elle étoit appuiée, afin qu'elles puſſent auſſi dire leur ſentiment. Que s'il arrivoit que quelqu'une des claſſes ou députations fût partagée en deux avis, on choiſiſſoit un homme éclairé de l'un & de l'autre avis, & on l'envoioit aux trois autres claſſes, pour y propoſer les ſentimens & les raiſons qu'on avoit de les ſoutenir. Si les trois députations étoient d'accord, & que la quatriéme y trouvât en-

ent quelque difficulté conſidérable, on rapportoit la queſtion à ces trois claſſes, pour y être encore examinée. Lorſque quelque particulier déclaroit qu'il ne pouvoit dire ſur le champ ſon ſentiment, on lui donnoit du temps pour conſulter ſes livres & chercher la vérité. Enfin on choiſiſſoit tous les mois trois perſonnes ſavantes de chaque claſſe, qui s'aſſembloient toutes les ſemaines les jours auſquels les claſſes ne s'aſſembloient pas. Ces douze perſonnes convenoient enſemble ſur les délibérations des quatre claſſes; elles en faiſoient leur rapport au Préſident du Concile, qui indiquoit l'aſſemblée générale pour y dreſſer la concluſion ſynodale dans une Seſſion publique.

Cette aſſemblée générale étoit compoſée des quatre nations. Elles ſe trouvoient dans le chapitre de l'égliſe Cathédrale; & là il étoit libre à chacun de propoſer ce qu'il vouloit, ſur la queſtion qui avoit été examinée, & ſur laquelle on devoit conclure. Après quoi la Seſſion publique ſe tenoit dans l'égliſe. On dreſſoit la concluſion, & on l'inſéroit dans les actes du Concile. Voilà l'ordre qui fut gardé par les Peres aſſemblés à Baſle. On vouloit par là empêcher les brigues de la nation d'Italie, qui a beaucoup plus d'Evêques que les autres, & qui par leur grand nombre auroient pû retarder ou empêcher la réforme de l'Egliſe, qui étoit le principal objet du Concile. Le même ordre avoit été gardé vingt-quatre ans auparavant dans le Concile de Conſtance. On ne pouvoit emploier plus d'exactitude, ni donner plus de liberté. Pour empêcher les conteſtations qui pouvoient s'élever ſur les rangs, il fut ordonné que celui qu'on auroit dans le

Concile, & que les qualités qu'on y prendroit, ne pourroient ſervir de titre d'un droit acquis, ni préjudicier à perſonne. Enfin on accorda à ceux qui aſſiſteroient au Concile, le droit de percevoir les fruits de leurs bénéfices, quoique abſens; & on nomma les Officiers. Le Préſident aſſiſtoit au Concile en habits pontificaux, & étoit placé dans la chaire Epiſcopale près de l'autel, le viſage tourné vers les Peres du Concile, qui étoient auſſi en habits pontificaux dans les ſiéges des deux côtés du chœur. Les Ambaſſadeurs des Princes étoient dans le milieu ſur des bancs, le viſage tourné vers le Préſident; & derriere eux les généraux d'Ordre, les Docteurs & les autres eccléſiaſtiques. Les prieres ordinaires étant finies, un ou deux Prélats montoient au jubé, liſoient les Décrets, & demandoient ſi on les approuvoit: le Préſident du Concile, & ceux de chaque députation, répondoient oui: & ainſi finiſſoit la Seſſion.

Zéle des Evêques de France pour empêcher que le Pape ne traversât le Concile.

Tout le temps qui s'écoula juſqu'à la ſeconde Seſſion qui ſe tint l'année ſuivante, fut emploié en différentes Congrégations, où l'on penſa aux moiens d'empêcher le Pape Eugene de diſſoudre le Concile, comme on ſavoit qu'il avoit réſolu de faire. Ce fut pour s'oppoſer à ce deſſein, que les Evêques de France s'aſſemblerent à Bourges, & firent quelques reglemens ſous le nom d'Avis. Ils y repréſentoient que le Concile étoit légitimement convoqué à Baſle, & qu'il ne devoit point être transféré ailleurs: ils prioient le Roi Charles VII. d'envoier ſes Ambaſſadeurs au Pape, afin de l'engager à continuer le Concile de Baſle pour rémédier aux maux de l'Egliſe. Ils ſupplioient auſſi le Roi d'écrire à Sigiſmond &

ur Ducs de Savoie & de Milan, afin qu'ils euſſent ſoin de rendre les chemins libres, ſur tout du côté de Rome. L'Archevêque de Lyon fut choiſi pour aller trouver le Pape de la part du Roi & du Clergé. Le Roi fut auſſi prié par l'aſſemblée de Bourges, d'envoier ſes Ambaſſadeurs au Concile, & de permettre aux Prélats de ſon Roiaume de s'y rendre: ce qui leur fut accordé, avec la quatriéme partie des dîmes pour leur dépenſe. Les Peres du Concile, pour faire tomber les bruits qui ſe répandoient que le Pape alloit inceſſamment le diſſoudre, écrivirent à tous les fidéles, qu'ils avoient unanimement réſolu de continuer le Concile, légitimement convoqué & commencé, & qu'ils ne quitteroient point la Ville de Baſle qu'il ne fût entierement fini. Ils ordonnoient aux Prélats, ſur les peines de droit, de s'y rendre promptement. Ils écrivirent auſſi aux Rois & aux Princes, pour les prier d'y envoier eux-mêmes leurs Prélats. Après toutes ces meſures, on ſe prépara à tenir la ſeconde Seſſion.

Elle fut tenue le quinziéme de Février 1432. Le premier Décret que l'on y fit, avoit pour objet d'établir l'autorité du Concile, & d'empêcher le Pape Eugene de le diſſoudre ou de le transférer. C'eſt pour cela que les deux célébres Décrets du Concile de Conſtance, de la quatriéme & cinquiéme Seſſion, y furent confirmés. Le premier décide expreſſément, que le Synode aſſemblé au nom du Saint Eſprit, qui compoſe le Concile général & repréſente l'Egliſe militante, tient ſon pouvoir immédiatement de Jeſus-Chriſt, & que le Pape même eſt obligé de lui obéir dans ce qui regarde la foi, le ſchiſme, & la réforme générale de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes mem-

Deuxiéme Seſſion.

bres. Le ſecond déclare, que tous ceux qui refuſeront d'obéir aux Ordonnances de ce Concile général, & de tout autre, fût-ce le Pape même, ſeront mis en pénitence & punis. En conſéquence de ces Décrets, & de celui qui ordonne la tenue des Conciles généraux, le Concile de Baſle déclare qu'il n'a pû, qu'il ne peut, & ne pourra être diſſous, transféré ou prorogé, par qui que ce ſoit, même par le Pape, ſans le conſentement & la délibération dudit Concile. Ces Décrets de Conſtance aiant été renouvellés & confirmés à Baſle, & ce Concile aiant enſuite ordonné qu'ils fuſſent inſérés dans ſes actes, il eſt évident que ces Décrets ne regardent pas uniquement le temps de ſchiſme, comme quelques Auteurs Ultramontains ont oſé l'avancer; puiſqu'il n'y avoit plus de ſchiſme dans le temps du Concile de Baſle, qu'Eugene étoit alors reconnu pour Pape dans toute l'Egliſe, & qu'il préſidoit même au Concile par ſes Légats.

Le Pape veut diſſoudre le Concile. Magnanimité du Cardinal Julien pour arrêter ce mauvais deſſein.

Ce qui obligea les Peres à prendre toutes ces précautions, fut la nouvelle certaine qu'on reçut, que le Pape Eugene avoit donné un Décret pour la diſſolution du Concile. Ce Pape aiant appris que toutes les nations, animées d'un ſaint zéle pour la reforme de l'Egliſe, ſe rendoient en foule à Baſle, & que le nombre des Docteurs & des Prélats étoit plus que ſuffiſant pour compoſer le Concile, ne penſa plus qu'à arrêter ce zéle qui l'incommodoit. Dans cette vue il envoia l'Archevêque de Tarente & l'Evêque de Coloſſe au Cardinal Julien, pour l'exhorter à chercher les moiens de rompre le Concile, ou de le ſuſpendre; & il chargea l'Archevêque de Tarente d'une Bulle, pour l'autoriſer, en cas de beſoin, à

le

dre. Le généreux Cardinal répondit
, avec liberté & avec reſpect, qu'il
ès-éloigné de vouloir diſſoudre le
, parce que cette diſſolution ſeroit
nt préjudiciable à l'Egliſe. Je vous
, très-Saint Pere, dit ce grand hom-
né d'un zéle vraiment epiſcopal, je
rlerai avec beaucoup de confiance, &
gnerai pas même les expreſſions for-
ce que j'ai appris de ſaint Bernard,
éritable amitié ſouffre quelquefois des
es, & jamais de flaterie: que ſi j'agiſ-
rement, je me rendrois coupable de ſa-
& d'infidélité devant Dieu & devant
mes. Il expoſe enſuite les principales
qui devoient engager le Pape à ne pas
le Concile. Après en avoir rapporté
s-unes, il ajoute: Quelle confuſion
ſcandale dans toute l'Egliſe, ſi le Con-
ermine ſans avoir rien fait! Tout l'u-
qui attend une entiere réforme de l'E-
& qui aura été trompé dans ſon eſpé-
n'aura-t-il pas ſujet de croire que
é eſt incorrigible, & qu'il veut perſi-
ns ſes déſordres? Ne nous fera-t-il
egarder par tous les hérétiques, com-
gens qui ſe mocquent de Dieu & des
s? Ne s'en prendra-t-il pas à l'Evê-
Rome même, qui rendra un compte
ux de la perte des ames, dont il aura
pable? Enfin eſt-il fort honorable pour
r de Rome, de troubler un Concile
lé pour la réforme? Le zélé Cardinal
e de nouveaux motifs de ne pas diſſou-
Concile, & continue ainſi: La foi & le
les ames doit être préféré au temporel &
rimoine de l'Egliſe. Et quand il ſeroit

bres. Le ſecond déclare, que tous ceux qui refuſeront d'obéir aux Ordonnances de ce Concile général, & de tout autre, fût-ce le Pape même, ſeront mis en pénitence & punis. En conſéquence de ces Décrets, & de celui qui ordonne la tenue des Conciles généraux, le Concile de Baſle déclare qu'il n'a pû, qu'il ne peut, & ne pourra être diſſous, transféré ou prorogé, par qui que ce ſoit, même par le Pape, ſans le conſentement & la délibération dudit Concile. Ces Décrets de Conſtance aiant été renouvellés & confirmés à Baſle, & ce Concile aiant enſuite ordonné qu'ils fuſſent inſérés dans ſes actes, il eſt évident que ces Décrets ne regardent pas uniquement le temps de ſchiſme, comme quelques Auteurs Ultramontains ont oſé l'avancer; puiſqu'il n'y avoit plus de ſchiſme dans le temps du Concile de Baſle, qu'Eugene étoit alors reconnu pour Pape dans toute l'Egliſe, & qu'il préſidoit même au Concile par ſes Légats.

Le Pape veut diſſoudre le Concile. Magnanimité du Cardinal Julien pour arrêter ce mauvais deſſein.

Ce qui obligea les Peres à prendre toutes ces précautions, fut la nouvelle certaine qu'on reçut, que le Pape Eugene avoit donné un Décret pour la diſſolution du Concile. Ce Pape aiant appris que toutes les nations, animées d'un ſaint zéle pour la reforme de l'Egliſe, ſe rendoient en foule à Baſle, & que le nombre des Docteurs & des Prélats étoit plus que ſuffiſant pour compoſer le Concile, ne penſa plus qu'à arrêter ce zéle qui l'incommodoit. Dans cette vue il envoia l'Archevêque de Tarente & l'Evêque de Coloſſe au Cardinal Julien, pour l'exhorter à chercher les moiens de rompre le Concile, ou de le ſuſpendre; & il chargea l'Archevêque de Tarente d'une Bulle, pour l'autoriſer, en cas de beſoin; à

le

ſſoudre. Le généreux Cardinal répondit
ape, avec liberté & avec reſpect, qu'il
t très-éloigné de vouloir diſſoudre le
cile, parce que cette diſſolution ſeroit
ément préjudiciable à l'Egliſe. Je vous
rai, très-Saint Pere, dit ce grand hom-
nimé d'un zéle vraiment epiſcopal, je
parlerai avec beaucoup de confiance, &
épargnerai pas même les expreſſions for-
parce que j'ai appris de ſaint Bernard,
la véritable amitié ſouffre quelquefois des
oches, & jamais de flaterie: que ſi j'agiſ-
autrement, je me rendrois coupable de ſa-
ge & d'infidélité devant Dieu & devant
ommes. Il expoſe enſuite les principales
ns qui devoient engager le Pape à ne pas
ore le Concile. Après en avoir rapporté
ques-unes, il ajoute: Quelle confuſion
el ſcandale dans toute l'Egliſe, ſi le Con-
ſe termine ſans avoir rien fait! Tout l'u-
rs qui attend une entiere réforme de l'E-
, & qui aura été trompé dans ſon eſpé-
e, n'aura-t-il pas ſujet de croire que
lergé eſt incorrigible, & qu'il veut perſi-
dans ſes déſordres? Ne nous fera-t-il
t regarder par tous les hérétiques, com-
des gens qui ſe mocquent de Dieu & des
mes? Ne s'en prendra-t-il pas à l'Evê-
de Rome même, qui rendra un compte
oureux de la perte des ames, dont il aura
coupable? Enfin eſt-il fort honorable pour
Cour de Rome, de troubler un Concile
mblé pour la réforme? Le zélé Cardinal
égue de nouveaux motifs de ne pas diſſou-
le Concile, & continue ainſi: La foi & le
ut des ames doit être préféré au temporel &
patrimoine de l'Egliſe. Et quand il ſeroit

certain que vous duſſiez perdre Rome & tout l'Etat eccléſiaſtique, vous ſeriez obligé de ſecourir les ames pour leſquelles Jeſus-Chriſt eſt mort, plutôt que vos forteresſes & les murs de vos villes. Au reſte il n'y avoit gueres d'apparence que la tenue du Concile de Baſle pût nuire au patrimoine de ſaint Pierre. Le Cardinal Julien réfute enſuite les raiſons du Pape pour la diſſolution du Concile.

Cette admirable lettre fut ſuivie d'une ſeconde encore plus preſſante. Le généreux Cardinal y repréſente au Pape, combien il lui ſeroit honorable de quitter l'Italie, de charger quelqu'un du ſoin des biens temporels de l'Egliſe, & de ſe rendre en perſonne au Concile. Le véritable patrimoine de l'Egliſe, dit-il, c'eſt de gagner des ames à Dieu : l'Egliſe n'eſt pas un aſſemblage de pierres & de murs : Jeſus-Chriſt ne vous a pas établi pour garder des villes & des places fortifiées, mais pour être le Paſteur des ames. Après quelques juſtes reproches qu'il croioit devoir faire au Pape, ſur le ſcandale qu'il donnoit à l'Egliſe en voulant diſſoudre le Concile, il en montre l'autorité, contre ceux qui prétendoient qu'il n'étoit pas légitime afin de favoriſer le deſſein du Pape Eugene. On ne peut, dit-il, douter de l'autorité du Concile de Baſle, qu'on ne conteſte en même-temps celle du Concile de Conſtance ; parce que l'un de ces deux Conciles dépend de l'autre, comme l'effet dépend de ſa cauſe. Mais juſqu'ici perſonne n'a révoqué en doute l'autorité du Concile de Conſtance : autrement la dépoſition du Pape Jean XXIII. ne ſeroit pas canonique ; & ſi elle ne l'eſt pas, il s'enſuivra que l'élection du Pape Martin V. n'eſt pas légitime,

qu'elle a été faite du vivant de Jean
III. Et Eugene IV. dont l'élection a été
par les Cardinaux que Martin V. avoit
, ne ſera pas non plus légitime. Il n'y a
perſonne, concluoit le Cardinal Julien,
it plus d'interêt de ſoutenir l'autorité du
cile de Conſtance, que Votre Sainteté ;
que, ſi on la peut conteſter, vous man-
ez de preuves pour montrer la validité de
élection. Enfin il lui dit, qu'il n'a pas
uvoir de diſſoudre le Concile ; parce que
oncile de Conſtance a décidé, que le Pape
e étoit obligé d'obéir aux Décrets d'un
cile général, dans les choſes qui regar-
la foi, l'extinction d'un ſchiſme, & la
rmation de l'Egliſe dans ſon chef & dans
nembres : Or, ajoute-t-il, le pouvoir
ndamner & de punir les rebelles, eſt un
évident de ſupériorité : au contraire,
obligé d'obéir, eſt une marque claire
ériorité : ainſi, par une conſéquence né-
ire, le Concile eſt ſupérieur au Pape dans
rois cas, & le Pape eſt obligé de s'y ſou-
te. Jean XXIII. a été dépoſé pour un de
rois cas, à cauſe du déreglement de ſes
rs. Benoît XIII. l'a été pour une autre
n, qui étoit l'extinction du ſchiſme. Que
ſt vrai que le Pape ſoit inférieur au Con-
en ces trois cas, comment auroit-il le
oir de rompre un Concile qui aura été
blé, ou pour l'établiſſement de la foi, ou
l'extinction du ſchiſme, ou pour la ré-
e de l'Egliſe, comme l'ont été les Con-
de Conſtance, de Sienne & de Baſle ?
ndant, continue ce grand Cardinal, le
Martin V. a approuvé ce Décret du Con-
de Conſtance (qui décide que le Pape mê-

52387

me eſt obligé d'obéir aux Décrets d'un Con
cile général.) Eugene l'a auſſi reçu. Il n
donc pas le pouvoir d'ordonner la diſſolutio
d'un Concile général tel qu'eſt celui de Baſl
C'eſt ainſi que parloit au Pape le Cardinal Ju
lien, parce qu'il n'avoit en vue que la vérit
& les interêts de l'Egliſe. Il prie enſuite
Pape d'excuſer la liberté avec laquelle il lu
écrit, & l'aſſure qu'elle n'avoit d'autre prin
cipe qu'une ſincérité vraiment chrétienne,
une intention pure & déſintereſſée. Après ce
excuſes il conclut ainſi. Je l'ai dit ſouvent,
le dis encore, & je le proteſte devant Dieu &
devant les hommes, que ſi Votre Sainteté n
change pas de deſſein, elle ſera cauſe d'u
ſchiſme & d'une infinité de maux qui afflige
ront l'Egliſe.

Les Peres du Concile entrerent dans le
vues du Cardinal Julien, & ne manquerer
pas de ſeconder ſon zéle. Ils répondirent au
raiſons que les Légats avoient alléguées pou
perſuader la diſſolution du Concile. Et com
me elles ſe réduiſoient toutes à établir l'auto
rité du Pape ſur le Concile, les Peres de Baſl
s'attacherent à relever l'autorité du Concil
ſur le Pape. Ils poſent d'abord pour princip
le Décret du Concile de Conſtance : Que l
Pape eſt obligé d'obéir aux Conciles généraux
légitimement aſſemblés, dans les choſes qu
regardent la foi, l'extinction du ſchiſme &
la réforme de l'Egliſe. Ils ſuppoſent enſuit
comme une vérité certaine & que perſonne n
peut conteſter, que l'Egliſe eſt infaillible. Or
ajoutent-ils, cette infaillibilité ne convien
qu'à l'Egliſe, par un privilége ſpécial, qu
n'a pas été accordé aux Papes mêmes, puiſ
qu'il y en a qui ont erré dans la foi. Les Con-

tiles généraux repréſentant l'Egliſe univerſelle, ont auſſi la même infaillibilité. Le Pape eſt à la vérité le chef miniſtériel de l'Egliſe, mais il n'eſt pas au-deſſus de l'Egliſe. Car outre que le Pape a erré dans la foi, & que le corps de l'Egliſe a toujours perſévéré dans ſon infaillibilité ; l'Egliſe a condamné & dépoſé des Papes, repréhenſibles dans la foi & dans les mœurs : mais jamais le Pape n'a condamné, excommunié, ou dépoſé le corps de l'Egliſe. Ainſi, quoique le Pape & l'Egliſe aient reçu le pouvoir de lier & de delier, le Pape néanmoins n'a jamais exercé ce pouvoir contre l'Egliſe ; mais l'Egliſe l'a quelquefois exercé contre le Pape. Enfin ils prouvent par l'Evangile, par l'exemple de ſaint Paul qui reſiſta en face à ſaint Pierre parce qu'il étoit reprehenſible, par l'hiſtoire de l'Egliſe, & en particulier par le Concile de Conſtance, que les Papes peuvent être denoncés à l'Egliſe, pour leurs erreurs contre la foi, leur ſchiſme, & le déreglement de leurs mœurs ; & qu'ils ſont obligés de ſe ſoumettre à ſes déciſions. Que ſi par opiniâtreté ils refuſent d'y obéir, ils peuvent être condamnés à une pénitence proportionnée, & l'on peut recourir à d'autres remedes marqués dans le Droit ; & par conſéquent on peut les excommunier : & alors ils ſeront regardés comme des hérétiques & des publicains. Les Peres de Baſle en finiſſant leur lettre, conjurent & ſupplient le Pape avec toutes les inſtances poſſibles, pour le ſalut de ſon ame & pour la conſervation de l'Egliſe, d'adherer au Concile de Baſle, & de ne point penſer à le diſſoudre. Les Prélats qui étoient allés trouver le Pape de la part du Concile, lui deman-

me eſt obligé d'obéir aux Décrets d'un
cile général.) Eugene l'a auſſi reçu. I
donc pas le pouvoir d'ordonner la diſſol
d'un Concile général tel qu'eſt celui de
C'eſt ainſi que parloit au Pape le Cardina
lien, parce qu'il n'avoit en vue que la v
& les interêts de l'Egliſe. Il prie enſui
Pape d'excuſer la liberté avec laquelle i
écrit, & j'aſſure qu'elle n'avoit d'autre
cipe qu'une ſincérité vraiment chrétienne
une intention pure & déſintereſſée. Après
excuſes il conclut ainſi. Je l'ai dit ſouven
le dis encore, & je le proteſte devant Die
devant les hommes, que ſi Votre Sainte
change pas de deſſein, elle ſera cauſe
ſchiſme & d'une infinité de maux qui aff
ront l'Egliſe.

Les Peres du Concile entrerent dan
vues du Cardinal Julien, & ne manque
pas de ſeconder ſon zéle. Ils répondirent
raiſons que les Légats avoient alléguées
perſuader la diſſolution du Concile. Et c
me elles ſe réduiſoient toutes à établir l'a
rité du Pape ſur le Concile, les Peres de
s'attacherent à relever l'autorité du Co
ſur le Pape. Ils poſent d'abord pour prin
le Décret du Concile de Conſtance: Qu
Pape eſt obligé d'obéir aux Conciles géné
légitimement aſſemblés, dans les choſes
regardent la foi, l'extinction du ſchiſm
la réforme de l'Egliſe. Ils ſuppoſent enſ
comme une vérité certaine & que perſonn
peut conteſter, que l'Egliſe eſt infaillible.
ajoutent-ils, cette infaillibilité ne conv
qu'à l'Egliſe, par un privilége ſpécial,
n'a pas été accordé aux Papes mêmes,
qu'il y en a qui ont erré dans la foi. Les C

elles généraux repréſentant l'Egliſe univerſelle, ont auſſi la même infaillibilité. Le Pape eſt à la vérité le chef miniſtériel de l'Egliſe, mais il n'eſt pas au-deſſus de l'Egliſe. Car outre que le Pape a erré dans la foi, & que le corps de l'Egliſe a toujours perſévéré dans ſon infaillibilité; l'Egliſe a condamné & dépoſé des Papes, repréhenſibles dans la foi & dans les mœurs: mais jamais le Pape n'a condamné, excommunié, ou dépoſé le corps de l'Egliſe. Ainſi, quoique le Pape & l'Egliſe aient reçu le pouvoir de lier & de delier, le Pape néanmoins n'a jamais exercé ce pouvoir contre l'Egliſe; mais l'Egliſe l'a quelquefois exercé contre le Pape. Enfin ils prouvent par l'Evangile, par l'exemple de ſaint Paul qui reſiſta en face à ſaint Pierre parce qu'il étoit reprehenſible, par l'hiſtoire de l'Egliſe, & en particulier par le Concile de Conſtance, que les Papes peuvent être denoncés à l'Egliſe, pour leurs erreurs contre la foi, leur ſchiſme, & le déreglement de leurs mœurs; & qu'ils ſont obligés de ſe ſoumettre à ſes déciſions. Que ſi par opiniâtreté ils refuſent d'y obéir, ils peuvent être condamnés à une pénitence proportionnée, & l'on peut recourir à d'autres remedes marqués dans le Droit; & par conſéquent on peut les excommunier: & alors ils ſeront regardés comme des hérétiques & des publicains. Les Peres de Baſle en finiſſant leur lettre, conjurent & ſupplient le Pape avec toutes les inſtances poſſibles, pour le ſalut de ſon ame & pour la conſervation de l'Egliſe, d'adherer au Concile de Baſle, & de ne point penſer à le diſſoudre. Les Prélats qui étoient allés trouver le Pape de la part du Concile, lui deman-

derent avec instance la revocation du Décret dont il avoit chargé l'Archevêque de Tarente pour le dissoudre ; mais ils ne purent rien gagner ; non plus que l'Empereur, qui avoit joint ses prieres aux leurs. Alors le Concile, sans avoir égard à ce Décret, opposa son autorité à celle du Pape, & continua de s'assembler.

Session troisiéme & suivantes du Concile de Basle.

On tint la troisiéme Session le vingt-neuviéme d'Avril 1432. Après qu'on eut fait le rapport de tout ce que le Concile avoit fait pour vaincre l'opiniâtre résistance d'Eugene, qui non-seulement refusoit de venir au Concile, mais qui vouloit même le dissoudre, on renouvella les Décrets du Concile de Constance touchant l'autorité des Conciles généraux. On fit ensuite un autre Décret, qui porte entre autres choses, Que le présent Concile légitimement assemblé, gouverné par le Saint Esprit, & aiant toute l'autorité d'un Concile général, avertit, prie, conjure & somme expressément le Pape Eugene de revoquer absolument & de fait le Décret qu'il avoit donné pour dissoudre le présent Concile, & de s'y trouver en personne dans trois mois, si sa santé le lui permettoit, ou du moins d'y envoier des personnes qui eussent un plein pouvoir d'agir en son nom ; & en cas qu'il négligeât de le faire, le Concile proteste qu'il pourvoira aux nécessités de l'Eglise, selon que le Saint Esprit lui dictera ; & qu'il procédera par les voies de droit. Une année entiere se passa en citations contre Eugene. Dans une Congrégation que l'on tint le neuviéme de Mai, les Peres du Concile écrivirent au Roi de France Charles VII. pour le féliciter de ce que les Prélats de son Roiaume avoient fait

'aſſemblée de Bourges en faveur du
e ; & le prierent de les envoier à Baſle
s Ambaſſadeurs, lui rappellant, pour
ager, l'exemple de ſes prédéceſſeurs,
le zéle dont ils avoient toujours paru
s pour ſecourir l'Egliſe, avoient mérité
de Rois très-Chrétiens. Dans la qua-
Seſſion qui fut tenue le vingtiéme de
e la même année 1432. le Concile or-
que ſi le Saint Siége venoit à vacquer,
dinaux n'éliroient point le Pape ailleurs
ns le Concile même. On crut devoir
e cette précaution, parce que le Pape
lors dangereuſement malade. On dé-
n même temps que le Pape vivant ne
oit point créer de nouveaux Cardinaux
nt la tenue du Concile, parce que leur
nombre étoit à charge à l'Egliſe. Dans
me Seſſion, le Pape fut cité pluſieurs
la porte de l'Egliſe, & les Promoteurs
derent qu'il fût déclaré contumace.
a ſeptiéme on renouvella le Décret qui
été fait dans la quatriéme Seſſion, tou-
l'élection d'un Pape, en cas que le S.
vînt à vacquer. Dans la huitiéme on
t qu'eu égard à la grande opiniâtreté
pe, on devroit procéder juridiquement
déclarer contumace, & emploier con-
les peines canoniques ; mais dans l'eſ-
e que peut-être il ſe rendroit à ce que
cile demandoit de lui, on lui accorda
ai de deux mois de plus que l'on n'avoit
abord. Dans la neuviéme Seſſion, le
e voulant reconnoître le zéle de l'Em-
& la protection qu'il lui avoit accordée
toutes les tentatives d'Eugene, déclara
t ce que le Pape feroit contre Sigiſ-

mond ſeroit nul & de nul effet. Dans la dixiéme Seſſion, qui fut tenue le dix-neuviéme de Février 1343. les Promoteurs demanderent qu'Eugene fût condamné comme contumace, attendu ſon obſtination à ne point revoquer ſa Bulle pour la diſſolution du Concile. Mais le Cardinal Julien, qui eſpéroit toujours que le Pape ſe déſiſteroit de ſon entrepriſe, engagea les Peres à prendre quelque temps pour délibérer ſur cette affaire. Il fit de nouvelles tentatives auprès d'Eugene, & lui repréſenta que le Concile étant légitimement aſſemblé, il ne pouvoit être rompu malgré les Peres qui le compoſoient. L'Empereur Sigiſmond joignit ſon crédit aux prieres de ce Cardinal, pour empêcher le Pape de s'oppoſer au Concile.

Ce Prince qui avoit rendu tant de ſervices importans aux Peres du Concile de Conſtance, s'unit auſſi au Concile de Baſle & en prit fortement la défenſe, comme nous venons de le voir. Il ne fut point ébranlé par la Bulle de diſſolution que donna Eugene, ni par les lettres que ce Pape lui écrivit à ce ſujet. Après lui avoir déclaré par ſa réponſe, qu'il n'avoit pu avancer par les armes les affaires de la Religion en Bohême, il ajoute : Le Concile de Baſle, que la divine Providence a bien voulu nous accorder dans ces malheureux temps, eſt maintenant notre unique reſſource ; lui ſeul a la puiſſance efficace de tarir les ſources empoiſonnées de l'héréſie ; lui ſeul peut ſauver l'Egliſe ; lui ſeul peut remplir les eſpérances de tout le monde Chrétien. En conſéquence, l'Empereur déclaroit qu'il prenoit le Concile ſous ſa protection. Tous les Princes Catholiques penſoient ſur ce ſujet comme

l'Empereur ; & en particulier le Roi de France, qui protégea toujours le ſaint Concile avec beaucoup de zéle. Dans la onziéme Seſſion on déclara que perſonne, & le Pape même, ne pourroit diſſoudre ou transférer le Concile, à moins que les deux tiers des Peres n'y conſentiſſent. C'eſt ainſi que le Concile, non-ſeulement maintenoit par des Décrets ſon autorité ſupérieure à celle du Pape, mais en faiſoit actuellement uſage.

On tint la Seſſion douziéme le treiziéme de Juillet. Les Peres s'y plaignirent fortement de la mauvaiſe foi du Pape, qui ouvroit, diſoient-ils, un chemin aſſuré à ſes ſucceſſeurs pour ſe déclarer prévaricateurs des Décrets des Conciles, & pour en rabaiſſer l'autorité. Ils vouloient prononcer contre lui une Sentence définitive. Mais, à la priere de Sigiſmond, ils ſe contenterent de le ſommer encore une fois de revoquer après ſoixante jours, le deſſein qu'il avoit projetté de rompre & de transférer le Concile, ſous peine d'être regardé comme contumace & pécheur public. Ce Décret eſt conçu en termes très-forts : On y traite le Pape d'incorrigible, d'homme qui ſcandaliſe toute l'Egliſe ; & on le déclare ſuſpens de toute adminiſtration du Pontificat ; on fait défenſe de lui obéir, & l'on enjoint aux Prélats de venir au Concile. Dans cette même Seſſion le Concile fit un autre Décret, dans lequel on renouvella le droit des élections établi par les Apôtres, & confirmé par le premier Concile de Nicée dans les Canons quatriéme & cinquiéme. En conſéquence ce Décret défend au Pape de ſe ſervir d'autres réſerves que de celles qui ſont renfermées dans le Droit ; parce que les réſerves ſe multi-

Douziéme Seſſion.

pliant de jour en jour, les élections ſe trou
veroient à la fin anéanties. Ce même Décr
ordonne à ceux qui ont droit d'élire, de n
choiſir que des ſujets dignes, & capables d
remplir les dignités eccléſiaſtiques, &
preſcrit toutes les précautions qu'il fallo
prendre afin d'obtenir de Dieu les lumieres n
ceſſaires pour faire un choix avantageux
l'Egliſe. On y exhorte les Princes à ne poi
interpoſer leur crédit dans les élections, d
peur de porter préjudice à la liberté avec la
quelle elles doivent être faites.

Le Pape Eugene fut fort mécontent des Dé
crets que l'on fit dans cette Seſſion, ſurtout d
premier; & comme il étoit déja extrêmemen
irrité du refus que le Concile avoit fait de
puis peu, de recevoir & d'entendre les Léga
qu'il avoit envoiés pour propoſer la tranſla
tion du Concile à Bologne, il donna une dé
claration par laquelle il caſſoit toutes les cita
tions, procédures & Décrets qu'on avoi
faits contre lui à Baſle, & tout ce qu'on en
treprendroit d'y faire à l'avenir. Mais il parut
ſe radoucir peu de temps après; & il écrivi
une lettre datée du premier d'Août, dans la
quelle il marquoit qu'aiant ſû la raiſon pou
laquelle on avoit réfuſé les Légats qu'il avoi
envoiés, il approuvoit le Concile depuis ſo
commencement, de même que ſa continua
tion, afin qu'on pût travailler tranquillemen
à détruire les héréſies, & à corriger tous le
abus: revoquant abſolument & entieremen
ce qu'il avoit fait contre le Concile, & pro
mettant de le favoriſer en tout, pourvû qu'o
reçût ſes Légats, & qu'on abolît tous les Dé
crets portés contre ſa perſonne. Mais comm
les Peres du Concile crurent qu'ils ne pou

voient révoquer aucune des procédures qu'ils avoient faites, & que le Pape étoit obligé de s'y ſoumettre, comme étant inférieur au Concile, Eugene fit éclater contre eux ſon indignation, & publia une Bulle par laquelle il caſſoit le Décret de la douziéme Seſſion fait contre lui. On publia auſſi pluſieurs Lettres en ſon nom, où l'on prenoit vivement ſa défenſe; mais il les déſavoua dans la ſuite.

L'Empereur Sigiſmond voiant que les ſuites de cette diviſion pourroient être funeſtes au bien de l'Egliſe, s'intéreſſa fort en faveur du Concile. Il écrivit pluſieurs lettres au Pape Eugene, dans leſquelles il lui repréſentoit le ſcandale que la diſſolution d'un Concile, auſſi reſpectable que celui de Baſle, produiroit dans l'Egliſe, & le tort qu'elle feroit à ſa réputation. En troublant le Concile, dit-il au Pape, Votre Sainteté travailleroit à la deſtruction de la République chrétienne, & à l'accroiſſement des héréſies: au contraire en lui donnant ſa protection, elle procurera les remedes néceſſaires à la Foi & à la Réligion. Nous vous ſupplions donc de faire attention à la ruine entiere qui menace l'Egliſe; de mander au Préſident du Concile & à tous les Peres, d'achever heureuſement ce qu'ils ont commencé, au nom du Saint Eſprit dans lequel ils ſont aſſemblés. Que Votre Sainteté révoque tout ce qu'elle a dit, fait & écrit de contraire, & qu'elle accorde ſa faveur au Concile. Si cela ne ſe fait promptement, l'Egliſe va ſe trouver dans des embarras terribles qui la conduiront à ſa ruine, principalement dans l'Allemagne, qui eſt à deux doigts de ſa perte.

On tint la treiziéme Seſſion le onziéme de

Treiziéme & quatorziéme Seſſion.

Septembre. Le terme de ſoixante jours donné au Pape étant près d'expirer, les Promoteurs demanderent qu'on le déclarât contumace : Et on alloit procéder à ſa condamnation, lorſque le Duc de Baviere demanda au nom de l'Empereur, qu'on lui donnât encore trente jours de délai ; ce qui fut accordé en conſidération de l'Empereur.

Ces trente jours étant expirés, les Peres ne voulurent pas tenir de Seſſion dans les formes, parce qu'on attendoit de jour en jour l'Empereur Sigiſmond qui devoit y aſſiſter ; mais ils tinrent le onziéme d'Octobre une Congrégation. Pendant qu'ils y prenoient des meſures pour condamner le Pape dans la Seſſion ſuivante, on vint les avertir que l'Empereur étoit proche de la ville, & qu'il ſe hâtoit de les venir trouver. Auſſi-tôt tous ſortirent pour aller au devant de lui, & l'amenerent dans l'Egliſe Cathédrale où ſe tenoit la Congrégation, lui témoignant la joie que leur cauſoit ſon arrivée. Après avoir pris quelques meſures, on procéda à la quatorziéme Seſſion. Elle fut tenue le ſeptiéme de Novembre : & l'Empereur y aſſiſta en habit de cérémonie. On y accorda encore, à ſa priere, un nouveau délai de trois mois au Pape Eugene, à condition que dans ce temps-là il adhéreroit au Concile, & revoqueroit tout ce qu'il avoit fait pour le diſſoudre & pour le transférer. On y dreſſa enſuite la Bulle que le Pape devoit ſouſcrire & envoier au Concile. Elle contient en ſubſtance. 1. Que le Concile a été légitimement aſſemblé & eſt légitimement continué depuis le jour de ſon ouverture. 2. Que la Bulle de diſſolution d'Eugene, eſt nulle & de nul effet. 3. Que les autres Bulles publiées

oint totalement les fautes qu'il auroit pû
, ſoit en entreprenant de le diſſoudre,
n publiant les Bulles en queſtion. On
te enſuite le Pape à reconnoître la bonté
harité des Peres à ſon égard, & que le
ile n'avoit en vue que l'avantage & le
de l'Egliſe. Le Pape Eugene, de l'aveu
s les Hiſtoriens, approuva & confirma
ſſément ces Décrets de la quatorziéme
n.

vingt-ſixiéme de Novembre on tint la Quinziéme
iéme, à laquelle aſſiſta encore l'Empe- Seſſion.
On y fit quelques reglemens pour la
ocation des Conciles Provinciaux, &
rdonna qu'on les aſſembleroit deux fois
ne année, ou au moins une; que l'on
nenceroit par un diſcours, dans lequel
horteroit tous les aſſiſtans à mener une
onforme à la ſainteté du Sacerdoce, & à
ire le peuple tous les Dimanches & les
; qu'on feroit lecture des Statuts Syno-
, ſur la maniere d'adminiſtrer avec piété
acremens; qu'on s'informeroit exacte-

modement qui avoit été proposé. Il conf
en ce que le Concile, révoquant tout ce
avoit fait contre le Pape & ceux qui lui ét
attachés, recevroit ses Présidens ; & qu
Pape de son côté protesteroit que le Co
de Basle avoit été légitimement assembl
qu'il l'étoit encore ; & de plus, qu'il r
queroit pareillement tout ce qu'il avoit
contre le Concile, & qu'il adhéreroit
Décrets. En conséquence Eugene choisit
tre Cardinaux pour présider au Concile a
Cardinal Julien, à qui il écrivit pour le
firmer Président, comme il l'avoit été
qu'alors. Il publia une Bulle entierement
forme à la formule que le Concile lui
envoiée, & il voulut même révoquer ex
sément celles qu'il avoit données pour le
ser & le dissoudre. Il se servit de cette
sion pour désavouer une troisiéme Bulle
avoit paru en même temps, & qui étoit
injurieuse aux Peres du Concile. Afin, di
que tout le monde connoisse notre parfai
vouement à l'Eglise Universelle & au
Concile de Basle, nous révoquons nos
Bulles données depuis long-temps dans
tre Palais apostolique. A l'égard de la tr
me, qu'on dit commencer par ces mots,
novit ; Nous ne savons pas qu'elle vienn
nous : mais nous la révoquons pour
grande précaution, & parce qu'on le den
de, quoiqu'il soit inutile de révoquer
piéce à laquelle on n'a point eu de part.
de la peine à croire qu'Eugene n'eût au
connoissance de cette Bulle : Il est plus
vraisemblable, , qu'elle est toute de la f
de Jean, qui fut depuis Cardinal de la
brûlée. On y reconnoît son style, sa ma

ſer, & juſqu'à ſes expreſſions. Mais
être la Bulle n'avoit-elle été que pro-
& répandue au hazard dans le public,
preſſentir le Jugement qu'on en porte.
Ce ſont-là de ces tours d'adreſſe, qui
nt pas inconnus à la Cour de Rome. Si
rrage produit l'effet qu'on en attend, on
ſe ſubſiſter; s'il eſt mal reçu du public,
eſt quitte pour le déſavouer & le déclarer
ſé. Voilà donc, dit M. Boſſuet, où
irent les entrepriſes & les démarches du
Eugene, pour diſſoudre le Concile. Il
nfin obligé de les révoquer; & les ex-
ons dont il ſe ſervit en révoquant ſes
s, ſont remarquables. Il ne ſe contenta
e rendre honneur au Concile de Baſle &
liſe Univerſelle que ce Concile repréſen-
mais il s'y *dévoua* entierement, & il
t au-deſſus de lui: puiſque par déférence
ſes ordres, il annulla & revoqua les
ts que lui-même avoit publiés avec
l'autorité de ſon Siége.

Déf. de la déclar. l. VI. ch. I.

Seiziéme, dix-ſeptiéme, & dix-huitiéme Seſſions.

ſeiziéme Seſſion ſe tint le cinquiéme de
er 1434. L'Empereur Sigiſmond y aſſiſta
bits Impériaux. Après les prieres ordi-
s, on lut les lettres d'Eugene pour l'ap-
tion du Concile & la révocation de la
ution qu'il avoit prétendu en faire.
d on les eut examinées avec ſoin, le
ile déclara que le Pape avoit pleinement
it aux avertiſſemens & aux citations du
ile, ſelon ce qui étoit porté dans la Seſ-

de jurer qu'ils travailleroient ſincérem
procurer la gloire du Concile ; qu'ils e
ſerveroient les Décrets, & particuliere
ceux de la quatriéme & cinquiéme Seſſio
Concile de Conſtance. On prit à Baſle
ſorte de précautions avec les Légats,
qu'on craignoit que la retractation du
ne fût une ruſe & une feinte, & qu'il
envoié ſes Légats au Concile, que pour
jetter ſécrettement ſa rupture : ce qui
en effet. Les Légats, après avoir prêt
ment dans cette Congrégation, furen
mis dans la Seſſion ſuivante, & ils y pr
rent avec le Cardinal Julien ancien Préſ
On commença dans cette Seſſion par dé
que l'on ne les recevoit pour préſider,
condition qu'ils n'auroient qu'une au
dépendante du Concile, ſans aucune ju
ction coactive, & qu'ils ſeroient oblig
donner leurs concluſions conformément
qui auroit été décidé par le Concile. Car
Ibid. ch. V. M. Boſſuet, ſi le Concile eût été dan
continuelle dépendance des Légats, il
roit plus été libre ; ou plutôt, il auroit
d'être un Concile. Ce réglement, auqu
Légats conſentirent, fut fait avec gran
lemnité en préſence de l'Empereur. On r
vella dans la dix-huitiéme Seſſion le
crets de la quatriéme & cinquiéme de
tance : tant on étoit convaincu de la né
d'inſtruire tout le monde de l'autorit
Conciles généraux, & de leur ſupérior
les Papes. Auguſtin Patrice Chanoin
Sienne, auteur contemporain, très-
& d'ailleurs zélé partiſan d'Eugene, ne d
qu'il y ait eu aucune diſpute à cette occa
quoiqu'il ſoit extrêmement attentif à rac

les conteſtations qui s'élevoient à

Dix-neuviéme Seſſion.

pape Eugene, qu'une violente ſédition obligé de s'enfuir de Rome en habit de aux, écrivit de Florence où il s'étoit , une lettre au Concile, pour le re- de la bonté avec laquelle ſes Légats été reçus. Ce fut pendant ce ſéjour e à Florence, qu'on tint la dix-neu- Seſſion, le huitiéme de Septembre. pereur Grec Jean Paléologue avoit en- ne célébre Ambaſſade au Concile. On dans cette Seſſion avec ces Ambaſſa- Grecs, de pluſieurs affaires qui les con- ent, & dont nous parlerons ailleurs. les lettres de Paléologue, & celles du che de Conſtantinople. On s'accorda à qu'il falloit que les Grecs vinſſent en nt : enſuite on propoſa divers moiens enir un Concile, ſi l'Empereur & le che de Conſtantinople en demandoient re que celui de Baſle, & l'on convint lque articles qui furent ratifiés de part tre. Les Grecs propoſerent pluſieurs s pour y aſſembler les deux Egliſes. Les ſe déterminerent à envoier des Légats à ntinople, afin d'engager les Grecs à er la ville de Baſle. Car on appréhen- ujours que le Pape, ſous prétexte de rion, ne méditât quelque nouvelle en- ſe. On fit dans la même Seſſion un Dé- dans lequel on exhorte les Ordinaires à er des perſonnes habiles annoncer la pa- e Dieu dans les lieux où il y avoit des & des Infidéles ; & afin de former des nes capables de cette fonction, on or- qu'il y auroit dans les Univerſités deux

Profeſſeurs des Langues, Hébraïque, Arabe Grecque & Chaldéenne.

Vingtiéme & vingt-uniéme Seſſions.

La vingtiéme Seſſion fut tenue le vingt troiſiéme de Janvier 1415. On y travailla à détruire pluſieurs déſordres, & l'on fit un Décret contre l'incontinence du Clergé & un autre ſur les excommuniés que l'on doit éviter. On ne doit éviter comme tel, même dans l'adminiſtration des Sacremens, qui que ce ſoit, ſous prétexte de quelques ſentences ou cenſures eccléſiaſtiques, lorſqu'elles ne ſont portées qu'en général, & à moins que cette cenſure ou ſentence ne ſoit portée nommément & en particulier contre une perſonne certaine, prononcée par le juge compétent & notifiée en particulier. On continua l'ouvrage de la réformation dans la Seſſion ſuivante, qui ne ſe tint que le neuviéme de Juin. Le Concile y fit pluſieurs beaux reglemens touchant la célébration de l'Office Divin, & publia un Décret contre les Annates. Cette matiere, dit le grand Boſſuet, étoit délicate, & trés-propre à effaroucher la Cour de Rome, ce qui n'empêcha pas que les Annates ne fuſſent abſolument défendues ſous les peines portées contre les Simoniaques. Le Concile ajouta cette clauſe : Si, ce qu'à Dieu ne plaiſe, le Pontife Romain, qui doit donner l'exemple aux autres d'exécuter & d'obſerver les Statuts des Conciles généraux, ſcandaliſoit l'Egliſe en faiſant quelque choſe contre la préſente Ordonnance, il faudroit le déférer au Concile général. Ce Décret a été fait dans un temps, où le Concile étoit général, & l'aveu de ceux qui lui ſont le plus oppoſés. Deux Légats du Pape s'oppoſerent à ce reglement ; mais les Peres aiant perſiſté dans leur

Ibid.

lement, le Décret fut confirmé par le
rdinal Julien Préſident du Concile. On l'en-
ia au Pape Eugene qui étoit toujours à
rence. Il écrivit au Concile pour lui faire
remontrances à ce ſujet. Il dit que l'uſage
Annates étoit de tous les temps. Il ne faut
être fort habile, pour ſavoir ce qui en eſt.
ent V. eſt le premier Pape qui ait fait
pendant quelques années les Annates des
ices vacans, en Angleterre ſeulement.
s lui, Boniface IX. ſe reſerva pendant
ans les Annates de tous les Bénéfices de
iſe, & ſes ſucceſſeurs en firent un droit,
à ce qu'Eugene appelle un uſage immé-
al. La date en étoit aſſez récente; puiſ-
quand il paroit ainſi, il n'y avoit pas
te quarante ans que Boniface IX. étoit

Pape Eugene dans ſes remontrances au
ile au ſujet des Annates, dit qu'il con-
roit qu'on les abolît, ſi le ſaint Concile
oit pourvoir d'ailleurs aux néceſſités du
Siége. Les Légats qui apporterent ſa
, dirent pour juſtifier les Annates, qu'il
à propos que le Saint Siége eût des reve-
à l'exemple des anciens Papes, qui
nt aidé de leurs biens ſaint Athanaſe,
Chryſoſtome & ſaint Thomas de Can-
ri; & qui en ſoulageoient les pauvres,
ne ſaint Gregoire, qui envoioit des au-
s juſqu'à Jeruſalem. Le Cardinal Julien
préſidoit au Concile, répondit que les
n'avoient point fait tant de bonnes œu-
avec le ſecours des Annates. Il avoua à
égats qu'il étoit convenable que le Saint
eût des biens; mais qu'il étoit beaucoup
néceſſaire que le Pape & les Evêques fuſ-

ſent riches en vertus, qu'en biens temporels. Il fit voir que le Décret contre les Annates n'avoit d'autre but, que de bannir la Simonie condamnée par Jeſus-Chriſt, les Apôtres, les Papes, les Saints Docteurs & les Canons; que le Concile vouloit bien pourvoir aux beſoins du Saint Siége, ſi le Pape de ſon côté vouloit obſerver ſes Décrets. Il ajouta que les Saints Evêques avoient fait de grandes œuvres de charité, ſans recevoir aucun revenu pareil à celui des Annates. Le Concordat a dérogé à ce Décret du Concile de Baſle & les Evêques de Normandie & quelques autres y dérogent encore aujourd'hui en prenant le déport, c'eſt-à-dire le revenu d'une année des Cures vacantes, que les Curés qui ſuccedent ſont obligés de leur païer.

Vingt-deuxiéme Seſſion & ſuivantes.

La vingt-deuxiéme Seſſion fut emploiée à la condamnation d'un livre compoſé par un Religieux Auguſtin. Dans la ſuivante qui fut tint le vingt-cinquiéme de Mars 1436. on fit pluſieurs reglemens touchant l'élection & la profeſſion de foi du Souverain Pontife, le nombre des Cardinaux, leur élection & celle des autres Miniſtres eccléſiaſtiques. Toutes ces loix concernoient principalement le Saint Siége; ce qui n'empêcha pas qu'elles ne fuſſent faites dans la forme canonique, & publiées ſolemnellement en pleine Seſſion à l'unanimité des ſuffrages, dit Auguſtin Patrice. La vingt-quatriéme Seſſion fut tenue le quatorziéme du mois d'Avril. On y parla beaucoup de l'affaire des Grecs, avec qui l'on entra en conférence. Les Ambaſſadeurs de l'Empereur Grec & du Patriarche, après avoir témoigné que l'Egliſe Orientale déſiroit ardemment la réunion, exhorterent le ſaint Con-

continuer avec zéle ce qu'il avoit déja
ir une ſi bonne œuvre. Ils dirent entre
hoſes, qu'ils étoient pleinement con-
, qu'on ne pourroit jamais parvenir à
nion par une autre voie que par celle
oncile général, compoſé des deux
, d'Orient & d'Occident. En conſé-
, le Sauf-conduit pour l'Empereur,
iarche & les autres Grecs, fut dreſſé
du Concile. La même année 1437.
ſme de Mai, on détermina dans la
cinquiéme Seſſion le lieu où ſe tien-
Concile en faveur des Grecs. Les Pe-
Baſle choiſirent, moienant certaines
ons, la ville d'Avignon. Ce choix oc-
a un nouveau demêlé avec le Pape Eu-
qui de ſon côté transfera le Concile à
. Ainſi depuis la quatorziéme Seſſion,
ſeptiéme de Novembre 1435. dans
Eugene s'étoit réuni au Concile en
ant ſa Bulle de diſſolution, juſqu'à la
cinquiéme incluſivement, qui ſe tint
ſme de Mai 1437. & par conſéquent
plus de trois ans, les Peres de Baſle con-
nt leurs Seſſions publiques, & publierent
rets ſolemnels & authentiques ſur les
s les plus importantes. On regarde
néement le Concile de Baſle comme
nt œcuménique juſqu'à la vingt-ſixié-
ion, dans laquelle on propoſa de
r contre le Pape Eugene, à l'occaſion
cond demêlé qu'il eut avec le Con-

roit la bouche à ces Critiques, ſi on leur mo
troit que cette Cour eſt réformée, quoiq
pourtant ce ne fût point une parfaite réform
mais ſeulement *une ébauche*. Les Rois & l
Princes ſeroient édifiés, & ils ſeroient pl
portés à condeſcendre aux déſirs du Pape & d
ſacré Collége. Voilà, dit M. Boſſuet, la bel
réformation qu'on vouloit à Rome. Auſſi E
gene n'entama-t-il pas un ſeul article de r
formation dans le Concile de Ferrare.

Je prie les Lecteurs, continue cet illuſt
Prélat, de ne ſe point prévenir contre l'aut
rité toujours reſpectable du Saint Siége, & d
ne point imputer au Siége même, des faut
dont les hommes ſeuls ſont coupables : ma
qu'ils apprennent par cet exemple, à redoute
les juſtes jugemens de Dieu ; & qu'ils conſi
derent, que toutes ces réformations impies
que l'enfer enfanta dans le ſiécle ſuivant, peu
vent bien être regardées comme des effet
ſenſibles de la vengeance de Dieu, parce qu'o
avoit negligé une reformation neceſſaire. J
ne dois pas omettre, ajoute M. Boſſuet, le
artifices qu'emploioit Eugene, pour attire
dans ſes interêts l'Empereur Sigiſmond, l
Roi de France & les autres Princes. Il donna
ſes Nonces pluſieurs ordres pour chaqu
Prince en particulier ; mais voici l'ordre g
néral : Il ne ſeroit pas mal que les Nonc
euſſent quelques graces particulieres à acco
der aux Rois & aux Princes dans ſe for de
conſcience. Tels ſont les indignes moie
emploiés par Eugene, pour mettre les Papes a
deſſus de tous les Conciles, & pour les affra
chir de toutes les Loix. Eugene n'oſoit s'e
pliquer ouvertement ſur cette matiere, da
la crainte de ſoulever contre lui l'univers e
tie

tiet ; mais il travailloit par des voies obliques à établir cette monſtrueuſe doctrine. Voions préſentement quelles furent les demarches publiques de ce Pontife, après qu'il eut rompu ouvertement avec le Concile.

Depuis long temps les Grecs conféroient avec Eugene & avec le Concile ſur l'affaire de la réunion. Eugene avoit cette affaire fort à cœur : il préparoit des vaiſſeaux, fourniſſoit de l'argent & diſpoſoit tout ce qui étoit néceſſaire. Le Pape étoit beaucoup plûs en état que le Concile de faire ces préparatifs. Les Grecs néanmoins diſoient hautement, qu'il étoit néceſſaire, pour bien cimenter leur réunion, qu'elle fût ſcellée par l'autorité d'un Concile. Il s'agiſſoit donc de choiſir pour l'aſſembler, un lieu qui convînt aux Grecs. La Ville de Baſle leur paroiſſoit trop éloignée, & il étoit difficile de terminer cette affaire, ſans transferer le Concile. Voilà la cauſe de tous ces grands débats entre le Pape & le Concile. Car Eugene, depuis ſa Bulle de diſſolution, étoit fort ſuſpect au Concile, qui d'ailleurs croioit voir clairement dans les demarches récentes de ce Pape, qu'il ne vouloit point de réformation. C'eſt pourquoi l'on craignoit à Baſle, que ſous prétexte de tranſlation, il n'entreprît encore une fois de diſſoudre le Concile, ou qu'il ne le transferât dans un lieu où l'on n'auroit pas la liberté de travailler à la reformation. D'un autre côté, l'Italie étoit plus à la bienſéance des Grecs, & le Pape deſtinoit pour le lieu du Concile, auquel il ſe propoſoit d'aſſiſter en perſonne, la ville de Ferrare, comme la plus commode pour lui & pour les Grecs. Les Peres de Baſle prirent un parti tout oppoſé. Ils ne vouloient point

quitter Baſle, & offroient ſeulement de tranſférer le Concile à Avignon, ou dans quelque autre ville de la Savoie, en cas que les Grecs refuſaſſent la ville de Baſle. Leur raiſon étoit qu'en Savoie ils auroient la protection de la France, qui en eſt fort proche, & qu'ils ſavoient être favorable au Concile & zélée pour la reformation. Les Grecs n'avoient point d'éloignement de venir en Savoie; mais pendant que le Pape & le Concile ſe debattoient ſur cet article, les Légats d'Eugene déterminerent les Grecs à préférer l'Italie, comme plus voiſine, & l'affaire fut conclue avec l'Empereur Grec.

Cependant les Légats qui étoient à Baſle, prioient les Peres au nom du Pape, de ſe déſiſter en faveur des Grecs de leur reſolution, & offroient de fournir tout ce qui ſeroit néceſſaire pour la tranſlation du Concile. Les Peres répondirent qu'ils ne pouvoient quitter Baſle, où les Bohêmiens avoient été appellés & étoient attendus au premier jour. Sur quoi les Légats repliquerent, qu'on pouvoit traiter à Baſle l'affaire des Bohêmiens & continuer l'ouvrage de la reformation, juſqu'à l'arrivée des Grecs. Cela parut fort raiſonnable à beaucoup de Peres; de ſorte que dans la vingt-cinquiéme Seſſion le Concile ſe trouva partagé entre deux avis. Le plus grand nombre voulut abſolument qu'on tînt le Concile à Avignon: les autres en moindre nombre ſe joignirent aux Légats, & fabriquerent un Décret ſous le nom du Concile, pour le tranſférer à Florence ou à Udine, ou dans quelque autre lieu sûr déſigné dans les conférences avec les Grecs, & qui fût à la bienſéance du Pape & des Grecs. Eugene ſe hâta de confirmer ce

Décret par une Bulle, comme aiant été fait canoniquement par la plus ſaine partie du Concile. Le Pape ſuppoſa deſlors que le Concile étoit en effet transféré : les Peres de Baſle au contraire perſiſterent à dire, que le Décret aiant été fait par le plus petit nombre, n'étoit pas l'ouvrage du Concile, & ils ne voulurent point déſigner d'autre lieu que la ville d'Avignon. Ils n'eurent point égard aux plaintes des Grecs qui les accuſoient d'une dureté exceſſive. L'Empereur & tout l'Orient, leur diſoient-ils, abandonnent leur patrie pour venir au Concile ; & les Peres de Baſle ne veulent pas ſe donner la peine d'aller juſqu'en Italie, qui n'eſt qu'à deux pas. Les Ambaſſadeurs Grecs joignirent à ces plaintes une proteſtation publique dans laquelle ils déclarent, que l'Empereur, le Patriarche & tous les Grecs, ne partiront point qu'ils ne ſoient aſſurés, qu'après leur débarquement en Italie, on les conduira dans une ville voiſine pour y célébrer le Concile ; & que déſormais les Latins ſeront ſeuls coupables de la continuation du ſchiſme.

Le Pape Eugene entreprend de transférer le Concile à Ferrare.

Eugene ſaiſit ces circonſtances pour publier ſa Bulle, par laquelle il transféroit le Concile à Ferrare, permettant néanmoins de le continuer à Baſle pendant un mois, afin de terminer l'affaire des Bohêmiens. Il caſſa par la même Bulle tout ce qui ſeroit fait à Baſle, qui ne concerneroit pas cette unique affaire. C'eſt le contenu de la Bulle *Doctoris Gentium* du premier Octobre 1437. Le Pape publia le premier de Janvier de l'année ſuivante, une autre Bulle, pour annoncer que le Concile s'ouvriroit le huitiéme de ce même mois. Pendant qu'on diſputoit à Baſle ſur le

Retraite du Cardinal Julien.

lieu du Concile, l'Empereur Grec débarqua à Veniſe. Le Cardinal Julien invariablement attaché juſqu'à ce moment au Concile de Baſle, exhorta les Peres à envoier des Légats au devant des Grecs, qu'on avoit tant de fois invités au Concile, afin de les amener à Baſle, ſi on le pouvoit; ſinon, de convenir avec eux d'un lieu pour tenir le Concile, & en un mot de travailler à la paix de l'Egliſe en quelque lieu que ce fût. On ne ſuivit point le conſeil de ce Cardinal, qui quitta alors la ville de Baſle. Ainſi le Concile étant ſans Légats, élut pour Préſident le Cardinal Aleman Archevêque d'Arles.

Vingt-ſixiéme Seſſion du Concile de Baſle, & ſuivantes.

La vingt-ſixiéme Seſſion ſe tint le trente-uniéme de Juillet 1437. On y fit un Décret, par lequel on ordonnoit au Pape Eugene de comparoître ou en perſonne ou par Procureur dans ſoixante jours. Les Peres dans ce Décret repréſentent tout ce qu'ils avoient fait pendant ſix ans pour réformer l'Egliſe en ſon chef & en ſes membres; que cependant Eugene, obligé plus qu'aucun autre d'exécuter les Canons, ne travailloit qu'à les détruire. C'eſt pourquoi, ajoute le Décret, le Concile aſſigne le Pape à comparoître à Baſle ou à y envoier de ſa part pour y juſtifier ſa conduite; & en cas de refus, on procédera contre lui ſelon toute la rigueur des Canons. On requiert auſſi dans ce Décret les Cardinaux de ſe rendre à Baſle, afin de pourvoir aux beſoins de la Religion. On informa en même temps tous les Princes Chrétiens de la diviſion & du ſchiſme qu'Eugene travailloit à introduire dans l'Egliſe. La réponſe du Pape à l'aſſignation du Concile fut une Bulle qu'il publia pour ſa tranſlation ou ſa rupture. Il donna en même

res ès Arts ; qu'enfin les bénéfices regu-
ſeront donnés à des reguliers, capables
en remplir les fonctions qui y ſont atta-
. Le Concile, après avoir fait ces regle-
, condamna le Pape Eugene comme
macé, le ſuſpendit de toute juriſdic-
ant ſpirituelle que temporelle, & fit dé-
à toute ſorte de perſonnes de lui obéir
peine d'excommunication. C'étoit le Car-
d'Arles qui préſidoit alors au Concile, à
ce du Cardinal Julien qui venoit de ſe
r.

Le Pape Eugene eſt déclaré ſuſpens de toute juriſdiction.

ns la trente-deuxiéme Seſſion tenue le
-quatriéme de Mars 1438. le Concile
ſle caſſa l'aſſemblée de Ferrare, comme
matique & indigne de porter le nom de
ile. On continua enſuite le procès du
Eugene : & au mois d'Avril 1439. on
contre lui huit articles ou concluſions
ogiques ; dont les quatre premieres ſont,
eſt une vérité de foi catholique, que le
Concile général eſt ſupérieur au Pape ;
ne peut être diſſous ni transferé ſans le
ntement du même Concile ; que quicon-
ſiſte opiniâtrément à ces vérités, doit
uſé hérétique ; qu'Eugene les a com-
s, puiſqu'il a attenté de diſſoudre ou
nſerer le Concile de Baſle. Les partiſans
e cauſerent à Baſle de grands troubles
r de ces propoſitions, dont les trois
res furent établies comme des articles
dans la trente-troiſiéme Seſſion tenue
iéme de Mai 1439. Dans la ſuivante le
Eugene fut dépoſé, & on défendit à
s fidéles de le reconnoître pour Souve-
ontife. Dans la ſentence on emploia
dications les plus fortes contre Eu-

Trente deuxiéme Seſſion & ſuivantes.

Le Pape Eugene eſt dépoſé.

Trente & trente-uniéme Seſſion.

troiſiéme de Décembre. On n'y fit qu'un Décret ſur la Communion ſous les deux eſpeces. Le Concile déclare que les fidéles laics ou Clercs, qui communient & ne conſacrent pas, ne ſont point obligés par un précepte divin de recevoir le Sacrement de l'Euchariſtie ſous les deux eſpeces; que ſoit que l'on communie ſous une ſeule eſpece ou ſous les deux, la Communion eſt utile à ceux qui la reçoivent dignement; qu'il ne faut point douter que Jeſus-Chriſt ne ſoit tout entier ſous chaque eſpece; & que la coutume de communier les laïques ſous une eſpece, doit paſſer pour une loi que perſonne ne doit condamner ou changer ſans l'autorité de l'Egliſe. La trente-uniéme Seſſion fut tenue le vingt-quatriéme de Janvier 1433. & l'on y fit deux Décrets importans. Par le premier il eſt ordonné que les cauſes ſeront toutes terminées ſur les lieux, à l'exception des cauſes majeures. Par le ſecond on revoque toutes les graces expectatives accordées ou à accorder à l'avenir, permettant néanmoins au Pape de pourvoir à un bénéfice dans les égliſes où il y a dix Prébendes, & à deux dans les égliſes où il y en a cinquante. On ordonne qu'il y aura un Théologal dans toutes les égliſes Cathédrales; que les Collateurs auront ſoin de nommer pour cette fonction un Chanoine Docteur ou Bachelier en Théologie qui ait étudié dix ans dans quelque Univerſité privilégiée, & qu'il fera des leçons deux fois la ſemaine; qu'outre cela dans chaque égliſe Cathédrale ou Collégiale, on donnera la troiſiéme partie des Prébendes à des Gradués, Docteurs, Licentiés ou Bacheliers dans quelque Faculté; que les Curés des villes murées ſeront au moins

Maîtres ès Arts ; qu'enfin les bénéfices reguliers ſeront donnés à des reguliers, capables de bien remplir les fonctions qui y ſont attachées. Le Concile, après avoir fait ces reglemens, condamna le Pape Eugene comme contumace, le ſuſpendit de toute juriſdiction tant ſpirituelle que temporelle, & fit défenſes à toute ſorte de perſonnes de lui obéir ſous peine d'excommunication. C'étoit le Cardinal d'Arles qui préſidoit alors au Concile, à la place du Cardinal Julien qui venoit de ſe retirer.

Le Pape Eugene eſt déclaré ſuſpens de toute juriſdiction.

Dans la trente-deuxiéme Seſſion tenue le vingt-quatriéme de Mars 1438. le Concile de Baſle caſſa l'aſſemblée de Ferrare, comme ſchiſmatique & indigne de porter le nom de Concile. On continua enſuite le procès du Pape Eugene : & au mois d'Avril 1439. on dreſſa contre lui huit articles ou concluſions théologiques, dont les quatre premieres ſont, que c'eſt une vérité de foi catholique, que le ſaint Concile général eſt ſuperieur au Pape ; qu'il ne peut être diſſous ni transferé ſans le conſentement du même Concile ; que quiconque reſiſte opiniâtrément à ces vérités, doit être cenſé hérétique ; qu'Eugene les a combattues, puiſqu'il a attenté de diſſoudre ou de transferer le Concile de Baſle. Les partiſans du Pape cauſerent à Baſle de grands troubles au ſujet de ces propoſitions, dont les trois premieres furent établies comme des articles de foi dans la trente-troiſiéme Seſſion tenue le ſeiziéme de Mai 1439. Dans la ſuivante le Pape Eugene fut dépoſé, & on défendit à tous les fidéles de le reconnoître pour Souverain Pontife. Dans la ſentence on emploia les qualifications les plus fortes contre Eu-

Trente deuxiéme Seſſion & ſuivantes.

Le Pape Eugene eſt dépoſé.

gene. C'eſt ce qui ſe paſſa à Baſle le vingt-cinquiéme du mois de Juin, le même jour que l'union des Grecs avec les Latins ſe faiſoit à Florence.

Trente-cinquiéme Seſſion.

Les Peres du Concile reçurent alors des lettres du Roi de France & de pluſieurs autres Princes, qui ſe plaignoient de ce qu'on n'avoit pas ſurſis les procédures contre le Pape Eugene; mais malgré ces plaintes, les Peres de Baſle continuerent de travailler ſérieuſement à executer leur deſſein. Ils tinrent la trente-cinquiéme Seſſion le deuxiéme de Juillet, pour examiner ſi on éliroit ſur le champ un nouveau Pape. Après un long examen, on reſolut d'attendre deux mois pour faire l'élection. Ce fut immédiatement après cette Seſſion, que la peſte fit de ſi grands ravages à Baſle, que la plûpart reſolurent de diſſoudre le Concile & de ſe retirer. Cette maladie emporta pluſieurs membres du Concile. Comme chacun craignoit d'être attaqué à chaque inſtant, on pria le Cardinal d'Arles de permettre qu'on ſe retirât dans quelque campagne voiſine, promettant de revenir quand la peſte ſeroit moins violente; mais il ne le voulut pas, & dit qu'il aimoit mieux ſauver le Concile au péril de ſa vie, que de ſauver ſa vie au peril du Concile. Sa conſtance détermina les Peres à demeurer dans la ville. On laiſſa donc expirer les deux mois d'intervalle depuis la dépoſition d'Eugene; & pendant ce temps-là on envoia des députés à différens Princes, afin de les rendre favorables au Concile. Le Pape Eugene aiant appris à Florence, où il avoit transféré ſon Concile de Ferrare, tout ce qu'on avoit fait à Baſle contre lui, renouvella le Décret qu'il avoit publié à Ferrare

ıtre le Concile de Baſle ; & traita d'héréti-
es & de ſchiſmatiques ceux qui le compo-
ient.

Avant qu'on fût informé à Baſle de ce Dé- Trente-ſixié-
et du Pape Eugene, on tint la trente-ſi- me Seſſion.
éme Seſſion le dix-ſeptiéme de Septembre.
ne paroît pas qu'on y ait fait autre choſe
'un Décret touchant la Sainte Vierge. On y
prouva l'opinion de ſon immaculée Con-
ption, & l'on ordonna que la fête de la
nception fût célébrée dans toute l'Egliſe
huitiéme de Décembre. Ce Décret cauſa
ns la ſuite de grandes conteſtations dans
gliſe. Chacun ſait que quand le Con-
le de Baſle a fait le Décret dont nous par-
ns, il n'étoit plus œcuménique, puiſque
n tenoit la trente-ſixiéme Seſſion. Et
illeurs ce Concile n'a pas prétendu donner
ſentiment de l'immaculée Conception com-
e un article de foi, mais ſimplement com-
e une opinion pieuſe. La Bulle du Pape Eu-
ne contre les Peres de Baſle ne demeura pas
ns replique : ils firent une apologie, pour
ontrer qu'ils avoient eu raiſon de le dépo-
r.

L'Empereur écrivit au Concile, pour le Election de
ier de ne point ſe hâter de faire l'élection Felix V.
un autre Pape : mais on n'eut point égard à
demande, & l'on nomma trois perſonnes
ui reçurent un plein pouvoir d'élire pour
pe celui qu'ils jugeroient le plus digne, &
prendre avec eux vingt-neuf autres mem-
es du Concile pour concourir à l'élection.
s trois perſonnes qu'on nomma, furent
bbé d'Ecoſſe, Jean de Segovie & Thomas
Corcellis. Ils s'aſſemblerent le vingt-hui-
ime d'Octobre dans le couvent des Freres

Mineurs pour la Seſſion trente-ſeptiém
l'on déclara nuls tous les empêchemer
pourroient apporter quelque obſtacle à
ture élection. On convint qu'elle ſeroi
par le Cardinal d'Arles Préſident, & t
deux autres Prélats ou eccléſiaſtiques
choiſiroit ; qu'elle ſeroit nulle ſi les
tiers n'y conſentoient. Les trois procé
à l'élection de ceux qui devoient leu
unis. Ils nommerent onze Evêques,
compter le Cardinal d'Arles, ſept Abbés
Théologiens & neuf Docteurs. On n
auſſi différens Officiers du Conclave, &
ces élections furent confirmées dans la t
huitiéme Seſſion. On conduiſit les éle
au Conclave ; & le dernier jour d'Oct
après la Meſſe & les prieres accoutumée
procéda au Scrutin qui ſe fit par billets.
pluſieurs Scrutins, dans leſquels auc
ceux qui étoient élus n'avoit les deux tie
voix, le cinquiéme de Novembre A
Duc de Savoie en eut vingt-ſix, & il
Pape. Ce Prince, qui étoit ſurnommé le
ſique & le Salomon de ſon ſiécle, parce
avoit eu l'habileté de conſerver la paix
dant que ſes voiſins étoient en guerre,
abandonné ſes Etats & ſes enfans, s'ét
tiré dans une petite ville nommée Ri
avec pluſieurs Seigneurs de ſa Cour. Il y
un monaſtere, & fit conſtruire aupr
Palais magnifique ; qu'il nomma l'herm
Tous ceux qui l'habitoient étoient co
dément & ſuperbement logés : on ſerv
leur table les mets les plus exquis ; en u
ils jouiſſoient de tous les plaiſirs d'u
mol e & oiſive ; & cependant ils ſe di
Hermites.

Peres du Concile de Baſle confirmerent
on d'Amédée dans la Seſſion trente-
me, qui fut tenue le dix-ſeptiéme de
bre, & ordonnerent qu'il fût reconnu
ape par tous les fidéles. Ils lui députe-
ngt-cinq perſonnes avec le Cardinal
Préſident, pour lui apprendre ſon élé-
& le prier d'y conſentir. Amédée vint
nt d'eux avec ſes hermites & ſes do-
ues. Quand il ſut qu'on l'avoit élu
il témoigna en être fâché, & ne con-
à ſon élection qu'après avoir verſé
up de larmes. Il prit le nom de Felix
rut faire un grand ſacrifice en laiſſant
ſa barbe, qui étoit d'une longueur
rdinaire & à laquelle il étoit fort atta-
Dès qu'Eugene fut informé de cette élec-
il procéda contre Felix, le déclara hé-
& ſchiſmatique, & excommunia ſes
urs & ſes Partiſans, s'ils ne l'abandon-
dans cinquante jours. Les Peres de
de leur côté caſſerent toute cette procé-
d'Eugene, & firent défenſe d'y avoir
Eugene pour fortifier ſon parti, créa
ept Cardinaux qui étoient de preſque
les nations. Jean de la Tour Brûlée
cette nomination.

Concile de Baſle tint ſa quarantiéme Quarantiéme Seſſion & ſuivantes.
le vingt-ſixiéme de Février 1440. On
irma l'élection de Felix, & l'on excom-
tous ceux qui ne le reconnoîtroient pas.
la ſuivante on condamna la Sentence
it rendu le Pape Eugene, & on le dé-
hérétique. Cependant Felix V. arriva à
e vingt quatriéme de Juin jour de S.
Baptiſte. Pour y paroître avec plus d'é-
l'avoit créé quatre Cardinaux. Un moi-

après, il fut ſacré Evêque par le Ca
d'Arles & couronné Pape. Louis Duc
voie ſon fils aſſiſta à cette cérémonie,
me que ſon frere Philippe Comte de G
toute la nobleſſe de Savoie, & les Sei
des Cantons Suiſſes. Après ſon couronn
on fit une proceſſion très-ſolemnel
Juifs vinrent alors lui préſenter le Livr
Loi, dont il fit l'éloge, en condamna
veuglement de ce peuple. Comme
étoit en poſſeſſion du patrimoine de S.
& qu'on vouloit donner au nouveau P
quoi ſoutenir ſa dignité, le Concile c
dans une Seſſion publique, qui fut la qu
deuxieme, qu'il ſeroit permis à Felix
ger pendant les cinq premieres années
Pontificat, le cinquieme denier du rev
tous les bénéfices, & pendant les cinq
ſuivantes le dixieme ſeulement. Mai
ſuffiſoit pas de procurer à Felix des re
il falloit encore le faire reconnoître.
quoi les Peres de Baſle s'emploierent
ment : & Eugene de ſon côté n'oubli
pour l'empêcher.

Schiſme dans l'Egliſe.

On ſe trouva encore une fois diviſé c
ferens partis. Les uns étoient pour Feli
d'autres pour Eugene. Un grand nomb
vouloit reconnoître aucun des deux Pap
attendoit qu'un Concile plus nombr
plus certainement œcumenique eût le
les doutes. Preſque tous les Allemands e
ſerent ce dernier parti. A l'égard des Fra
quoiqu'ils reçuſſent le Concile de Baſle
jettaſſent celui de Florence, & priſſen
rement la défenſe de tout ce qui avoit é
cidé à Conſtance, ils reconnurent to
Eugene, & ne voulurent point conſenti

dépoſition, parce que le ſouvenir des maux cauſés par le ſchiſme qui venoit de finir, leur en faiſoit apprehender un nouveau. Ils ne doutoient point que le Concile général n'eût le pouvoir de dépoſer un Pape ; mais ils étoient incertains ſi dans le temps où le Concile de Baſle avoit dépoſé le Pape Eugene, & fait l'élection d'un autre Pape, ce Concile repréſentoit alors ſuffiſamment l'Egliſe Univerſelle, pour faire des choſes d'une ſi grande importance. Le Roi Charles VII. fit un Edit au mois de Septembre 1440. pour empêcher d'avoir égard aux cenſures du Pape Eugene contre le Concile de Baſle, & à celles du Concile contre Eugene. Cet Edit fut lu au Parlement, & dans une aſſemblée générale de l'Univerſité de Paris tenue aux Bernardins. Ce doute & cette incertitude ſur la validité de la dépoſition d'Eugene & de la dépoſition de Felix, qui firent prendre aux François le parti de reconnoître Eugene, déterminerent les Allemands à ne reconnoître aucun des deux Papes.

Le Concile de Baſle tint la quarante-troiſiéme Seſſion le premier de Juillet 1441. On y dreſſa un Décret qui ordonne de célébrer chaque année le deuxiéme de Juillet la fête de la Viſitation de la Sainte Vierge. Dans la Seſſion ſuivante tenue le neuviéme d'Août 1442. on fit un reglement aſſez long, qui ne regarde que la ſureté des actes & des perſonnes du Concile. L'on tint la quarante-cinquiéme & derniere Seſſion dans le mois de Mai 1443. On y arrêta que dans trois ans on célébreroit un Concile général dans la ville de Lyon, que Felix avoit choiſie ; que néanmoins le Concile de Baſle ne ſeroit point regardé comme diſſous ; que celui de Lyon n'en ſeroit que la

Dernieres Seſſions du Concile de Baſle.

Felix V. renonce au Pontificat.

Fin du ſchiſme.

continuation ; qu'au cas qu'il s'y trouvât quelque empêchement, on nommoit Lauſane où les Peres ſe rendroient. Les guerres d'Allemagne, la retraite des Prélats que le Roi Alphonſe avoit rappellés, les inſtances que faiſoit l'Empereur pour la convocation d'un autre Concile, l'abſence de Felix, & le peu de ſecours que les Peres pouvoient eſperer en demeurant à Baſle, les obligerent de prendre la réſolution dont nous venons de parler, & de ſe ſépater après cette Seſſion

Le Pape Eugene mourut environ quatre ans après. Nicolas V. aiant été élu pour lui ſucceder, fut reconnu en France & dans toute l'Allemagne, & enſuite par toute l'Egliſe. Felix V. renonça au Pontificat en 1449. & rendit par cette démarche la paix à toute l'Egliſe, qui gemiſſoit depuis pluſieurs années du ſchiſme qu'avoit cauſé ſon élection. Pour faire ſa ceſſion plus ſolemnellement, Felix convoqua, ou plutôt, continua le Concile de Baſle dans la ville de Lauſane. Il ſe retira enſuite dans ſa belle ſolitude de Ripaille, & mourut à Genève le dix-ſeptiéme de Janvier 1452. à l'âge de ſoixante-huit ans. Il fut comblé d'éloges, pour avoir ainſi achevé d'éteindre un ſchiſme qui pouvoit avoir des ſuites ſi funeſtes. Lorſque le Concile de Baſle ſe ſépara, il étoit réduit depuis pluſieurs années à une ombre de Concile. La plûpart des Peres qui le compoſoient dans les dernieres Seſſions, n'étoient point Evêques, mais ſimples Prêtres, Docteurs en Théologie ou en Droit, & pluſieurs même n'étoient que dans les premiers degrés de Clericature.

*

ARTICLE IV.

Conciles de Ferrare & de Florence.

I.

NOus avons parlé dans l'article précédent de ce qui donna lieu à la Bulle du Pape Eugene pour la convocation du Concile de Ferrare. Il en envoia des copies dans toute la Chrétienté. Il ordonna aux Evêques aſſemblés à Baſle de s'y rendre, & y invita auſſi beaucoup de Généraux d'Ordres, d'Abbés & de Princes. Il écrivit aux Univerſités de France, d'Eſpagne, d'Allemagne, de Pologne, d'Italie, du Brabant, d'Angleterre & d'Ecoſſe, pour les engager à y envoier leurs principaux membres. Le Cardinal de Sainte Croix qu'Eugene avoit choiſi pour y préſider d'abord, en fit l'ouverture le huitiéme de Janvier 1438. & tint la premiere Seſſion deux jours après. On y déclara que le Pape aiant transféré le Concile de Baſle à Ferrare pour de très-bonnes raiſons, cette tranſlation étoit canonique, & qu'ainſi le Concile général de Ferrare étoit légitimement aſſemblé, pour travailler à l'union de l'Egliſe Grecque avec la Latine, & achever ce qui avoit été commencé à Baſle. La veille de cette premiere Seſſion, le Cardinal Julien qui avoit toujours montré tant de courage, ſe rendit aux ordres du Pape & ſe retira de Baſle. De tous ceux qui étoient au Concile, il n'emmena avec lui que quatre Prélats, quelques moiens qu'il eut employés pour en gagner un plus

Ouverture du Concile de Ferrare.

Premiere Seſſion.

grand nombre. On remarque même que depuis l'arrivée des Grecs, aucun Prélat, ni aucun Docteur, ne passa de Basle à Ferrare. Les Ambassadeurs, tant de l'Empereur que des Rois & des autres Princes qui étoient auparavant à Basle, y resterent aussi tous. Ce qui est encore plus remarquable, c'est que le Roi de France Charles VII. défendit sous de grosses peines, qu'aucun de ses sujets allât à Ferrare sous prétexte d'assister au Concile qui s'y tenoit de la part d'Eugene, reconnoissant ainsi toujours l'autorité du Concile de Basle. Jean Justinien dit qu'à l'ouverture du Concile de Ferrare, il se trouva cinq Archevêques avec dix-huit Evêques & dix Abbés, quelques Généraux & Provinciaux d'Ordres.

Deuxiéme Session.

Le Pape Eugene arriva à Ferrare le vingt-septiéme de Janvier, & présida à une Congregation qui se tint le huitiéme de Février, & où assisterent tous les Cardinaux, Evêques & Docteurs. Il les exhorta tous à se conduire avec tant de régularité, qu'ils fussent le modéle des autres. Dans une Congrégation générale, à laquelle présida deux jours après le Cardinal des Ursins nommé par le Pape président du Concile, on fit quelques reglemens touchant le rang des Cardinaux, Evêques & Ambassadeurs des Rois & des Princes, & des Officiers de la Cour de Rome. Le Pape présida à la seconde Session, qui fut tenue le quinziéme de Février, aiant avec lui soixante-douze Evêques, selon Justinien. Il y prononça un Décret contre les Peres de Basle, & défendit sous peine d'excommunication de leur porter aucune des choses nécessaires à la vie.

Cependant les Grecs qui étoient partis de

ntinople à la fin de Novembre de l'an- Arrivée des Grecs à Veniſe.
écédente, étoient arrivés à Veniſe le
ème de Février, après une aſſez longue
érilleuſe navigation. L'Empereur Jean
uel Paleologue étoit accompagné de Dé-
ius un de ſes freres, du Patriarche de
ſtantinople, des Métropolitains, Evê-
, Abbés, & des plus ſavans d'entre les
nes. Les principaux étoient Marc Euge-
, élevé depuis peu à la dignité d'Arche-
e d'Epheſe, Denys Archevêque de Sar-
, Beſſarion de Nicée choiſi pour porter la
le au nom de tous les Grecs, Iſidore Ar-
véque de Kiovie Métropolitain de Ruſſie,
ix-ſept autres; en tout vingt-un Prélats
premier Ordre, tous diſtingués par leur
ite. On avoit eu ſoin de leur aſſocier un
nd nombre de perſonnes éclairées du ſe-
d Ordre, outre pluſieurs Officiers de
npire. Jean Juſtinien prétend que les
ces étoient au nombre de ſept cens. L'Em-
eur avoit tiré des pouvoirs des Patriarches
lexandrie, d'Antioche & de Jeruſalem,
t il chargea ceux des Prélats qui devoient
repréſenter au Concile.

Etant tous arrivés à Veniſe, l'Empereur y L'Empereur Grec fait ſon entrée dans cette ville.
ſon entrée le Dimanche de la Septuageſime,
ec beaucoup de magnificence & un grand
ncours de peuple. Le Doge & le Senat l'al-
ent recevoir avec douze Galeres ſuperbe-
nt équipées, & une infinité de Gondoles
i couvroient toute la mer aux environs.
rès qu'il eut reçu dans ſa galere, aſſis ſur
riche trône, les devoirs que le Doge &
Senateurs lui rendirent en cérémonie, il
ra ſur le midi dans Veniſe par le grand
nal, aiant mis le Doge à ſa droite, & ſon

frere Démétrius à ſa gauche. Tout reten
ſoit du ſon des trompettes, de toute
te d'inſtrumens de muſique, & de toutes
cloches de la ville. Le Pape informé de l'a
vée de l'Empereur à Veniſe, lui envoia f
compliment par le Cardinal de Sainte Cro
qui avoit fait l'ouverture du Concile à
rare. Il étoit accompagné du Marquis de
rare Nicolas d'Eſt, qui offrit à l'Empereu
ville & ſes Etats. Le Cardinal Julien féli
auſſi ce Prince ſur ſon heureuſe arrivée
ſur la ſainte réſolution qu'il avoit priſe
traiter d'une réunion ſincere & parfaite. L'
pereur de ſon côté envoia deux Abbés & t
Officiers, pour rendre ſes devoirs au Pape
l'aſſurer qu'il auroit au plutôt l'honneur d
rendre auprès de Sa Sainteté. Les Abbés ne fi
qu'une inclination en ſaluant le Pape; & les
ciers fléchirent le genou, aiant refuſé de ſe p
ſterner pour baiſer ſes pieds. Enfin l'Emper
partit de Veniſe le vingt-huitiéme de Févri
y laiſſant le Patriarche, & remonta le Pô
qu'à une demi lieue de Ferrare.

L'Empereur fait ſon entrée à Ferrare.

Le Marquis d'Eſt alla le recevoir à la
cente. Tous les Cardinaux ſuivis d'un gr
nombre de Prélats, furent au devant de
hors de la ville. Il étoit monté ſur un che
bai ſuperbement enharnaché, & il fit ſon
trée dans Ferrare le quatriéme de Mars, ſ
un dais magnifique porté par les enfans &
plus proches parens du Marquis. Il fut a
conduit juſqu'au Palais du Pape. Il ne deſc
dit de cheval que quand il fut à la porte
la ſalle; & l'aiant traverſée, il trouva
Pape, qui l'embraſſa tendrement & le c
duiſit à ſa chambre. Après qu'ils ſe furent
tretenus quelque temps, le Pape le fit c

vec la même pompe au ſon des trom-
, dans le Palais qu'on lui avoit préparé,
l fut traité avec beaucoup de magnifi-

is jours après cette entrée, le Patriar- Entrée du Pa-
l étoit demeuré à Veniſe avec une par- triarche de
Métropolitains & des Evêques, arriva Conſtantino-
u à Ferrare dans un très-beau vaiſſeau ple.
arquis d'Eſt. Il y reſta juſqu'à ce qu'on Son entrevûe
glé la maniere dont il ſeroit reçu. Il avec le Pape.
it maintenir ſa dignité, qui étoit la
ere de l'Egliſe Orientale, où l'on ne
noit point de la primauté & de la ſupé-
é du Pape, puiſque c'étoit un des arti-
lont on devoit traiter dans le Concile.
tendoit donc traiter d'égal avec le Pape,
ue l'on mît entre eux d'autre différence
elle de l'âge, & exigeoit qu'on envoiât
rdinaux au-devant de lui, & qu'on ne
rlât pas de baiſer les pieds du Pape.
ne il inſiſta fortement ſur ces deux der-
articles, le Pape fut obligé de les lui
der pour le bien de la paix. Après donc
out fut reglé, quatre Cardinaux accom-
és de vingt-cinq Evêques, de grand
re d'autres Prélats & d'Officiers du Pape,
Marquis d'Eſt avec ſes enfans & la No-
, allerent recevoir le Patriarche à la
nte du vaiſſeau. Après les premiers com-
ns, ils lui préſenterent, & à ceux de ſa
, les chevaux qu'on lui avoit amenés,
ſquels ils monterent. Deux Cardinaux
t mis aux deux côtés du Patriarche, on
ha en ordre juſqu'à la porte du Palais,
Patriarche mit pied à terre. De-là il fut
uit juſqu'à la porte de la chambre ſecrete,
Pape l'attendoit ſur un trône fort élevé,

aiant à ſa droite les Cardinaux ſur des ſiéges aſſez bas. On fit entrer le Patriarche accompagné ſeulement de ſix Métropolitains d'Orient. Le Pape le voiant approcher, ſe leva de ſon trône pour le recevoir. Ils s'embraſſerent & ſe donnerent le baiſer de paix. Le Pape s'étant auſſitôt remis ſur ſon trône, on fit aſſeoir à ſa gauche le Patriarche ſur un ſiége ſemblable à celui des Cardinaux. Les Métropolitains reçurent auſſi le baiſer du Pape, & ſe mirent enſuite à la gauche du Patriarche, mais debout, comme firent auſſi les autres Grecs de ſa ſuite, qu'on fit entrer les uns après les autres ſix à ſix.

Conférences des Latins avec les Grecs.

Quelques jours après, on traita de la célébration du Concile, dont il y avoit déja eu deux Seſſions. Comme l'Empereur inſiſta à demander que les Rois & les Princes de l'Europe aſſiſtaſſent à ce Concile, on réſolut de tenir le neuviéme d'Avril la premiere Séance avec les Grecs, & l'on arrêta que le Pape inviteroit tous les Princes & les Prélats Latins. Afin qu'ils euſſent le loiſir de s'y rendre, on convint encore que la ſeconde Seſſion ne ſe tiendroit que quatre mois après la premiere avec les Grecs, & que pendant tout ce temps-là on tiendroit des Congrégations particulieres, où ſeize ſavans hommes que l'on choiſiroit entre les Latins & autant du côté des Grecs, propoſeroient dans des conférences reglées, ce qu'ils avoient à dire ſur les cinq articles qu'on devoit examiner dans le Concile. 1. Touchant la Proceſſion du Saint Eſprit. 2. L'Addition *Filioque*, faite au Symbole. 3. Le Purgatoire, & l'état des ames avant le jugement. 4. L'uſage des azymes dans les Saints Myſtéres. 5. L'autorité du

t Siége & la Primauté du Pape.

e Pape envoia auſſitôt ſes lettres circulai- Le Pape in-
à tous les Princes & à tous les Evêques, vite tous les
r les inviter à ſe rendre dans quatre mois Princes & les
rrare, pour concourir à la réunion de l'O- Evêques à ſon
t avec l'Occident. Le neuviéme d'Avril Concile.
étoit le Mercredi-Saint, on penſa ſérieu- Reglemens
ent à faire l'ouverture du Concile. Mais ſur les ſéan-
qu'on étoit près de s'aſſembler, il ſurvint ces.
contestation ſur les ſéances du Pape, de
pereur & du Patriarche. Après une vive
ute ſur cet article, on convint que le
e ſeroit placé dans une chaire à la premiere
ce du côté droit; que l'on mettroit un peu
- deſſous de lui, un trône vacant pour
pereur des Latins; & qu'au-deſſous du
me côté ſeroient placés les Cardinaux &
Evêques d'Occident, qui étoient au nom-
d'environ cent cinquante : Que l'Empe-
r Grec auroit un trône de l'autre côté vis-
vis de celui de l'Empereur des Latins; que
n mettroit au-deſſous, la chaire du Pa-
arche de Conſtantinople, enſuite les bancs
Vicaires des autres Patriarches, & après
les Evêques Grecs. Le grand autel de l'E-
iſe de ſaint George, où ſe tenoit le Concile,
oit tourné vers l'Orient; de ſorte que le
té droit, qui étoit le Septentrion, devoit
re occupé par le Pape & les Latins, & le
uche vers le Midi par les Grecs. Les Abbés,
Généraux d'Ordres, les Docteurs & les
tres eccléſiaſtiques devoient remplir le bas
l'égliſe : le haut devoit être occupé par les
otonotaires apoſtoliques & par les autres
ficiers. Les Ambaſſadeurs des Princes & ce
'il y avoit de plus conſiderable dans la no-
eſſe, devoient être aſſis devant le trône du

Pape & celui de l'Empereur des Latins. L'Evangile étoit placé au milieu de l'égliſe devant l'autel. Tel eſt l'ordre qui fut arrêté, & que l'on obſerva dans les aſſemblées.

Ouverture du Concile de Ferrare depuis l'arrivée des Grecs.

Quand on eut achevé la Meſſe du Saint Eſprit, l'Empereur Grec & ſes Prélats, qui avoient célébré à part le Sacrifice ſelon leur rit, entrerent dans l'égliſe, & toute l'aſſemblée s'étant levée pour leur faire honneur, ils prirent leurs places au côté du Midi. L'ouverture ſe fit donc ce même jour neuviéme d'Avril, & l'on déclara dans cette aſſemblée, que le Concile œcuménique étoit ouvert à Ferrare, & que l'on donnoit à tous ceux qu'on y invitoit quatre mois pour s'y rendre. On différa la Seſſion pendant ſix mois entiers; & quoique cet intervalle fût fort long, il ne vint preſque plus perſonne au Concile. Les Rois de France, de Caſtille, de Portugal & de Navarre; le Duc de Milan, & les Princes d'Allemagne, faiſoient leurs efforts pour accorder les Peres du Concile de Baſle avec le Pape Eugene. Ils ne croioient donc pas qu'il fût à propos d'envoier leurs Evêques à Ferrare durant cette négociation: ce qui fâchoit fort le Pape; parce que les Grecs ne vouloient point qu'on commençât les Seſſions, qu'il n'y eût un nombre conſidérable de Prélats.

Mais le Pape, pour ne point perdre de temps, preſſa les Grecs pendant cet intervalle, d'entrer en conférence avec les Latins ſur les points qui diviſoient les deux Egliſes. Les Grecs de leur côté vouloient différer juſqu'à ce que le Concile fût aſſemblé. Enfin après beaucoup d'inſtances de la part du Pape, on convint que l'on nommeroit de part & d'autre des perſonnes qui s'aſſembleroient trois fois toutes

maines dans le Monaſtére de S. André,
ſféreroient enſemble ſur les matieres con-
s. Les Grecs nommerent cinq Evêques
q autres perſonnes, auſquelles l'Empe-
n joignit une ſixiéme. Marc d'Epheſe
ſarien de Nicée, qui étoient du nombre
vêques nommés furent chargés de porter
role. Les Latins choiſirent de leur côté
rdinal Julien, le Cardinal de Ferrare,
it Evêques. La conférence commença par
iſcours généraux ſur le bien de la paix &
u des deux Egliſes. Le Cardinal Julien
ſa les principaux articles de controverſe
les Grecs & les Latins : la Proceſſion du
Eſprit, la primauté du Pape, le Pur-
re, & l'uſage du pain azyme dans le Sa-
e. Il demanda aux Grecs par lequel de
rticles ils vouloient qu'on commençât.
nſentirent à traiter du Purgatoire, ou
Primauté du Pape. On commença par
eſſion du Purgatoire. Le Cardinal Julien
qua nettement la doctrine de l'Egliſe La-
ur cet article. Marc d'Epheſe dit qu'il
it peu de différence entre le ſentiment des
s & celui qui venoit d'être expoſé. Les
s croioient que les ames qui n'avoient
t obtenu pendant cette vie une entiere
ſſion de leurs péchés, étoient après la
purifiés dans un lieu de ténébres & d'af-
on ; au lieu que les Latins ajoutoient
les paſſoient par le feu. Ces conférences
pérerent enſuite en altercations, & fini-
vers la fin du mois de Juillet, ſans qu'on
traité d'autres points que celui du Purga-
. Les actes ne rapportent point qu'on ait
utre choſe juſqu'au huitiéme d'Octobre,
el on place la premiere Seſſion.

Premiere ſeſſion avec les Grecs.

Cependant les Grecs étoient fort ſurpris de ne voir arriver perſonne de Baſle, & très peu des autres endroits. Le Pape tâcha de leur perſuader qu'il ſuffiſoit pour un Concile général, que le Pape ſe trouvât en perſonne avec l'Empereur des Grecs, le Patriarche de Conſtantinople, les autres Légats & les Cardinaux. Mais il n'étoit pas facile de le leur prouver. On convint néanmoins de tenir la premiere Seſſion le Mercredi huitiéme d'Octobre, & de commencer par l'examen de cette queſtion : Si le ſentiment de l'Egliſe Latine ſur la Proceſſion du Saint Eſprit étoit orthodoxe, & ſi l'on avoit eu raiſon d'ajouter qu'il procedoit du fils. Les Grecs & les Latins nommerent chacun ſix perſonnes, & l'on mit leurs ſiéges devant l'autel où étoit l'Evangile. Beſſarion de Nicée commença la Seſſion par un long diſcours ſur les avantages de la paix. Après qu'il eut parlé, on finit la Seſſion parce qu'il étoit tard. Dans la ſeconde qui ſe tint le Samedi ſuivant, André Evêque de Rhodes que les Latins avoient chargé de parler, fit ſa harangue en Latin & parla de la paix, comme avoit fait Beſſarion. Il s'étendit ſi fort ſur les louanges du Pape, de l'Empereur, du Patriarche & de tout le Concile, qu'on ne put encore rien faire ce jour-là La Seſſion ſuivante fut indiquée au Mardi quatorziéme du même mois. Elle ſe paſſa auſſi bien que la quatriéme du lendemain, en diſcours vagues, & en conteſtations entre Marc d'Epheſe & André de Rhodes.

Seconde ſeſſion & ſuivantes.

Cinquiéme & ſixiéme ſeſſions.

Dans la cinquiéme qui fut tenue le cinquiéme du même mois, Marc d'Epheſe demanda qu'on lût les Symboles des deux premiers Conciles généraux. On lut donc ce qu'il y avoit d'eſſentiel

l'essentiel à la question présente. On lut aussi la défense qu'avoit fait le Concile d'Ephese de rien ajouter au Symbole. Marc d'Ephese fit ses réflexions sur cette défense ; & la confirma par le témoignage de saint Cyrille & de saint Celestin. On rapporta aussi les définitions des quatre Conciles généraux suivans, qui n'ont rien voulu ajouter au Symbole. On renvoia la sixiéme Session au Lundi vingtiéme du mois. On y convint d'abord qu'on n'allegueroit rien des Conciles tenus pour & contre Photius, ni du huitiéme général. Ensuite André de Rhodes parla long-temps pour montrer que ce que les Grecs prétendoient être une addition, étoit une simple explication de ce qui est contenu dans le principe duquel on le tire par une conséquence nécessaire, conformément à l'Evangile, qui est la source & l'origine du Symbole. Il prouva par le témoignage des Peres Grecs la vérité exprimée par l'addition *Filioque*. Ces sortes d'explications, ajouta-t-il, qui ne sont qu'une déclaration plus étendue de la vérité contenue dans le Symbole, ne sont point défendues ; & quoiqu'on les appelle additions, parce qu'on les exprime par de nouvelles paroles, elles peuvent être insérées dans le Symbole par l'autorité légitime de l'Eglise, quand elle le juge nécessaire pour l'instruction des fidéles.

André de Rhodes continua ce même discours dans la septiéme Session tenue le vingt-cinquiéme du même mois d'Octobre, & entreprit de répondre aux autorités alléguées par Marc d'Ephese. Les Conciles, dit-il, défendent de présenter à ceux qui viennent au christianisme, une autre foi, une foi différente de celle qui est exprimée dans le Sym- Septiéme session.

bole ; mais ils ne défendent pas d'enſeigne plus clairement la même foi qui y eſt ren fermée. Tous les Conciles, dit-il en core, ont ajouté beaucoup de paroles au Symboles précédens, pour exprimer cont de nouveaux hérétiques, des vérités de la fo qui n'étoient pas marquées ſi diſtinctemen Le ſecond Concile ajouta à celui de Nicée quoique les Peres de Nicée euſſent fait la mê me défenſe, qui fut enſuite renouvellée pa le Concile d'Epheſe. Il rapporta pluſieurs pa ſages des Peres Grecs, pour prouver que Saint Eſprit procéde du Fils comme du Pere Le Cardinal Julien ſe joignit à André, & re préſenta que comme les Grecs, avant & après le Concile d'Epheſe, ont ajouté quelques pa roles au Symbole contre les héréſies qui s'éle voient en Orient ; l'Egliſe Latine a pu, pa la même raiſon, y ajouter un mot, qui n'en qu'une explication d'une vérité de foi qu étoit attaquée par de nouveaux hérétiques e Occident. André & Julien rapporterent en ſuite des témoignages, pour montrer qu l'égliſe de Rome avoit le pouvoir d'explique la doctrine.

Huit'ême & neuviéme Seſſions.

Les Grecs aiant conféré entre eux après l Seſſion, ſur ce qu'André de Rhodes y avoi dit au nom des Latins, nommerent Beſſario de Nicée pour lui répondre. Il le fit dans l huitiéme Seſſion qu'on tint le premier de No vembre. Il dit qu'il n'étoit point défend d'expliquer la foi, mais qu'il étoit défend d'inférer ces explications dans le Symbole que juſqu'au ſecond Concile, cela avoit pu être permis ; mais que le troiſiéme l'avoit ab ſolument défendu ; que ſa défenſe auroit été inutile, ſi elle n'avoit eu pour objet que l'ad

dition de quelque chose de contraire à l'ancienne foi, puisque cela avoit toujours été défendu; que les Peres de ce Concile n'avoient pas même voulu ajouter au Symbole le terme de Mere de Dieu, quoiqu'il parût nécessaire de le faire, & que ce terme ne fût qu'une explication de la doctrine contenue dans le Symbole; que les Conciles qui avoient suivi, n'avoient pas non plus voulu y ajouter leurs définitions, quoiqu'elles ne fussent de même qu'une explication de la doctrine du Symbole. Bessarion continua dans la neuviéme Session de répondre à André de Rhodes. Il soutint que saint Cyrille & le Pape Agathon cités par André, ne défendoient pas seulement d'ajouter rien de contraire au Symbole, mais qu'ils avoient encore désapprouvé toute sorte d'additions. A l'égard de ce qu'on avoit avancé de la prérogative qu'avoit l'église de Rome d'expliquer la foi, il dit que les Grecs connoissoient bien les droits & les priviléges de cette église, mais qu'ils en connoissoient aussi les bornes; & que réfusant à l'Eglise Universelle & au Concile œcuménique le droit d'ajouter au Symbole, ils le refusoient à plus forte raison à l'église de Rome, ou plutôt, qu'ils étoient persuadés que les Décrets des Conciles le lui défendoient.

Lorsque Bessarion eut fini son discours, ceux qui parloient pour les Latins, après avoir délibéré quelque temps, s'approchetent du Pape & s'assirent auprès de lui, & personne ne répondoit au discours de Bessarion. Enfin André de Rhodes entreprit d'y répondre: mais comme il n'étoit pas préparé, il dit d'abord plusieurs choses inutiles, & s'écarta beaucoup de son sujet. Il toucha ensuite le

fond du dogme, mais d'une maniere ſi va
que le Sécretaire qui écrivoit ces diſputes
qu'il n'a pas cru qu'il fût à propos de rapp
ce que dit André de Rhodes, d'autant plu
les Grecs n'avoient pas deſſein d'y répo

Dixiéme Seſſion, & les quatre ſuivantes.

Dans la dixiéme Seſſion tenue le huit
de Novembre, l'Evêque de Forli entrepr
réfuter le diſcours de Beſſarion. Il ne fi
repeter ce qu'on avoit déja dit ſouvent,
le terme *Filioque* n'étoit pas une addit
mais une ſimple explication. Le Cardina
lien finit la diſpute dans la Seſſion ſuiv
qu'on tint l'onziéme du même mois. Il fit
ſieurs remarques très-ſolides ſur la déf
faite par le Concile d'Epheſe de rien ajout
Symbole. Et en finiſſant, il fit comprend
toute l'aſſemblée, que c'étoit perdre le te
que de s'amuſer à une choſe ſi peu importa
qu'il en falloit venir au point eſſentiel &
ciſif, c'eſt-à-dire, au ſentiment des
tins ſur la Proceſſion du Saint Eſprit. C
ce dogme eſt faux, diſoit-il, on ne
l'inſérer ni dans le Symbole, ni même
nos définitions, comme Marc d'Epheſe n
le permet; & s'il eſt vrai, qui peut do
qu'on n'ait pû le mettre dans le Symbole,
expliquer un myſtére que l'on a voulu c
battre? Beſſarion ſe leva après le diſcour
Cardinal Julien, & lui fit compliment ſu
qu'il avoit touché le point de la difficu
& n'avoit rien omis de ce qui étoit né
faire. Dans les quatre Seſſions ſuivantes
y eut beaucoup de conteſtations ſur le m
ſujet; & les parties ne purent convenir
rien. Les Latins demandoient qu'on entrât
le fond de la queſtion, & les Grecs voulo
qu'on commençât par retrancher du Symb

l'addition *Filioque*, diſant qu'enſuite on examineroit le fond ; que ſi la doctrine des Latins étoit véritable, on en feroit une définition, & que ſi elle étoit fauſſe, on la condamneroit.

Les Grecs commençoient à s'ennuier à Ferrare, & n'auroient point été fâchés de voir le Concile tout à fait rompu, afin de pouvoir s'en retourner ; d'autant plus qu'ils ne vouloient point abſolument recevoir l'addition *Filioque*, & qu'ils voioient qu'il étoit impoſſible d'engager les Latins à la retrancher du Symbole. Dans ces circonſtances le Pape propoſa à l'Empereur & au Patriarche de transférer le Concile à Florence. Comme il lui étoit difficile de fournir à la dépenſe néceſſaire pour le continuer à Ferrare, il étoit convenu avec les Florentins qu'ils lui prêteroient une ſomme très-conſidérable, pourvû qu'il tînt le Concile dans leur ville. L'Empereur parla aux Evêques Grecs de cette Tranſlation dans la Seſſion quinziéme, & demanda leur avis. Ils répondirent à ce Prince, qu'ils voudroient bien ne point quitter Ferrare, puiſqu'il avoit été reglé que le Concile ne ſe tiendroit point ailleurs ; qu'au reſte ils ne comprenoient pas pourquoi on les faiſoit paſſer dans une autre ville, puiſqu'ils n'y diroient que ce qu'ils avoient dit à Ferrare. Mais la néceſſité les obligea d'accepter Florence, & de conſentir que le Concile y fût transféré. Cette tranſlation fut publiée dans la ſeiziéme & derniere Seſſion qui ſe tint à Ferrare le dixiéme de Janvier 1439. On paia aux Grecs une partie de ce qui leur étoit dû : on envoia quelque ſecours d'argent à Conſtantinople ; & l'on renouvella la promeſſe de les défraier pendant leur voiage & leur ſéjour à Florence, & de les ren-

Seiziéme & derniere Seſſion du Concile de Ferrare.

voier, ſoit que l'union ſe fît, ſoit qu'elle ne ſe fît pas. II.

Le Concile eſt transféré à Florence.

Le ſeiziéme du même mois de Janvier, le Pape ſortit de Ferrare précédé du Saint Sacrement qu'on portoit dans une boete, accompagné de quantité de flambeaux. Les Grecs ne partirent de Ferrare que quelque temps après le Pape. Tous étant arrivés à Florence, on réſolut de s'aſſembler dans le Palais du Pape pour y tenir les conférences. On étoit prêt à s'y rendre, lorſque le Patriarche de Conſtantinople qui étoit fort âgé tomba malade. Comme il déſiroit d'aſſiſter du moins à la premiere Seſſion, on la différa juſqu'au vingt-ſixiéme de Février. Il ne put néanmoins s'y trouver non plus qu'aux ſuivantes. Toute la diſpute dans cette premiere Seſſion, ſe paſſa entre l'Empereur des Grecs, qui étoit ſavant, & le Cardinal Julien; & la concluſion fut qu'on chercheroit de part & d'autre quelque moien de ſe réunir. La ſeconde Seſſion fut indiquée pour le Lundi ſuivant deuxiéme jour de Mars. L'on y commença la diſpute ſur la Proceſſion du Saint Eſprit. Jean Provincial des Dominicains & Marc d'Epheſe parlerent fort au long & aſſez vivement ſur cette matiere. Le Pape préſida à cette Seſſion, mais l'Empereur Grec ne s'y trouva pas.

Premiere & ſeconde Seſſion à Florence.

Seſſions ſuivantes.

Dans la troiſiéme Seſſion qui fut tenue le cinquiéme du même mois de Mars, Jean Théologien des Latins parla encore ſur le même ſujet, & prouva clairement par l'Ecriture, par la Tradition, & par d'excellentes raiſons théologiques, que le Saint Eſprit procéde du Pere & du Fils comme d'un ſeul principe & par une ſeule production. Il répondit en même temps ſi nettement à tout ce que Marc put

Les Latins y ont de grands avantages.

lui oppoſer, qu'il le réduiſit ſouvent au ſilence, quoiqu'il ne manquât point d'eſprit, & qu'il parlât beaucoup & très-aiſément. Deux jours après dans la quatriéme Seſſion, Jean montra dans pluſieurs exemplaires de ſaint Baſile qu'on avoit fait apporter exprès de Conſtantinople & d'autres lieux de la Grece, que ce Pere ſi célébre dit en termes formels, que le Saint Eſprit ne procéde pas ſeulement du Pere, mais auſſi du Fils. Marc d'Epheſe fut fort ſurpris, & ne put rien répliquer. L'Empereur pour ſauver l'honneur de ſa nation, prit la parole, & dit qu'il y avoit en Grece d'autres exemplaires de ſaint Baſile, où cette parole ne ſe trouvoit pas. Mais, Seigneur, repartit agréablement le Cardinal Julien, puiſque Votre Majeſté a voulu venir elle-même à ce combat, ne devoit-elle pas avoir apporté ſes armes, ſans attendre qu'on fût au plus fort de la mêlée, pour dire qu'on ne les a pas, & pour arrêter ſous ce beau prétexte ceux qui combattent avec avantage? Ce fait eſt rapporté par ſaint Antonin, qui étoit préſent à ces diſputes. On reprit encore dans les trois Seſſions ſuivantes ce qui regardoit l'autorité & les témoignages de S. Baſile.

Suite des ſeſſions du Concile de Florence.

Jean traita ſa matiere avec une grande ſupériorité. Dans la huitiéme & dans la neuviéme Seſſions il parla ſeul pendant huit heures, avec beaucoup d'érudition & de ſolidité. Il établit de nouveau la vérité Catholique ſur les témoignages du Nouveau Teſtament, comme les ont expliqués tous les anciens Docteurs qui vivoient long temps avant le ſchiſme de Photius, & dont l'Egliſe Grecque a toujours révéré la doctrine. Il fit voir que

de tous les Peres Grecs qui ont parlé de la Proceſſion du Saint Eſprit, pluſieurs ont dit, ou en termes formels ou en termes équivalens, qu'il procede du Pere & du Fils, & que tous ceux qui ont dit qu'il procede du Pere, n'ont jamais exclus le Fils. Il donna par écrit le précis de ſon diſcours, afin que les Grecs puſſent l'examiner à loiſir dans leur aſſemblée particuliere. Les Grecs y furent partagés : les uns étoient ennemis de l'union, & les autres la ſouhaitoient. L'Empereur ſoutenoit ces derniers, & déſiroit avec ardeur d'établir l'accord à quelque prix que ce fût. Il fit même arrêter dans une autre aſſemblée, que l'on enverroit prier le Pape de chercher quelque autre voie que celle des diſputes, pour procurer l'union.

Les plus habiles d'entre les Grecs ſe déclarent pour l'union.

Les négociations durerent plus de deux mois, pendant leſquels on examina avec grand ſoin l'Ecrit de Jean Dominicain. Marc d'Epheſe le taxoit d'héréſie. Au contraire Beſſarion de Nicée dit hautement qu'il falloit rendre gloire à Dieu, & avouer de bonne foi que la doctrine des Latins étoit celle de la plûpart des anciens Peres de l'Egliſe Grecque, & qu'on devoit expliquer ceux qui avoient parlé plus obſcurément, par les autres qui s'étoient expliqués avec la plus grande clarté. George Scolarius l'un des Théologiens Grecs fut du même avis, & prouva par un diſcours que nous avons dans les actes du Concile, qu'il n'eſt nullement deshonorable de changer de ſentiment & de parti, quand on a de nouvelles lumieres qui découvrent clairement la vérité. On trouve dans ces actes trois diſcours de ce ſavant homme, qui font voir combien il étoit ami de la paix & de l'union. On y voit

cipal point qui nous divisoit. Mais maintenant traiter les autres articles, il étoit nécessaire vouloit qu'on différât sur le champ la dernière Session pour publier le décret de l'union, afin d'avoir avant la mort la consolation de voir l'accomplissement de cet important ouvrage. Mais on lui représenta que pour le rendre parfait, il falloit auparavant examiner les autres articles.

Il n'eut pas la satisfaction qu'il souhaitoit, car il mourut subitement le même jour neuviéme de Juin sur le soir. Le troisiéme qu'il eut signé la profession de foi sur la procession du Saint Esprit. Il avoit été élu Archevêque de Constantinople en 1440. Les Evêques Grecs trouverent dans sa chambre un écrit qui contenoit ses dernieres volontés, & qu'il voulut de finir lorsqu'il mourut. Il étoit conçu en ces termes : Joseph par la miséricorde de Dieu Archevêque de Constantinople la nouvelle Rome, & Patriarche œcuménique. Puisque me voici arrivé à la fin de ma vie & prêt à payer la dette commune à tous les hommes, j'écris par la grace de Dieu très-clairement & souscris mon dernier sentiment, que je fais savoir à tous mes chers enfans. Je déclare donc que tout ce que croit & enseigne la sainte Eglise Catholique & Apostolique de Notre-Seigneur Jesus-Christ, celle de l'ancienne Rome, je le crois aussi, & que j'embrasse tous les articles de cette croiance. Je confesse que le Pape de l'ancienne Rome est le bienheureux Pere des Peres, le très-grand Pontife & le Vicaire de Jesus-Christ, pour rendre certaine la foi des Chrétiens. Je crois aussi le Purgatoire des ames. En foi de quoi j'ai signé cet Ecrit, le neuviéme de Juin 1459.

tiens doivent recevoir cette vérité de foi ; Que le Saint Esprit est éternellement du Pere & du Fils, & que de toute éternité il procéde de l'un & de l'autre comme d'un seul principe & par une seule production qu'on appelle Spiration. Nous déclarons aussi que ce que quelques Saints Peres ont dit, que le Saint Esprit procéde du Pere par le Fils, doit être pris en ce sens, que le Fils est, comme le Pere & conjointement avec lui, le Principe du Saint Esprit : Et parce que tout ce qu'a le Pere, il le communique à son Fils, excepté la Paternité qui le distingue du Fils & du Saint Esprit ; aussi est-ce de son Pere que le Fils a reçu de toute éternité cette vertu productive, par laquelle le Saint Esprit procéde du Fils comme du Pere.

Accord des Grecs avec les Latins.

Avant que cet Ecrit fût approuvé & signé, l'Empereur voulut traiter avec le Pape des secours dont il avoit besoin. Quand il eut ses sûretés de ce côté-là, il fit assembler les Grecs chez le Patriarche. Tous convinrent de la profession de foi que nous venons de rapporter, excepté Marc d'Ephese qui persévéra dans son obstination, & qui après son retour à Constantinople causa de grands troubles, comme nous le verrons ailleurs. Le huitiéme du mois de Juin la définition fut lue & approuvée des uns & des autres, qui se donnerent le baiser de paix avec de grandes démonstrations de joie. Le Patriarche surtout fut ravi de voir triompher si glorieusement la vérité Le lendemain les Archevêques de Russie & de Nicée, & deux autres, aiant été députés vers le Pape, pour lui apprendre que tout le monde étoit d'accord : Graces à Dieu, répondit-il, nous convenons touchant le prin-

cipal point qui nous diviſoit ; il faut maintenant traiter les autres queſtions. Le Patriarche vouloit qu'on célébrât ſur le champ la derniere Seſſion pour publier le décret de l'union, afin d'avoir avant ſa mort la conſolation de voir l'accompliſſement de cet important ouvrage. Mais on lui repréſenta que pour le rendre parfait, il falloit auparavant convenir des autres articles.

Mort du Patriarche de Conſtantinople.

Il n'eut pas la ſatisfaction qu'il ſouhaitoit ; car il mourut ſubitement le même jour neuviéme de Juin ſur le ſoir, le lendemain qu'il eut ſigné la profeſſion de foi ſur la Proceſſion du Saint Eſprit. Il avoit été élu Patriarche de Conſtantinople en 1416. Les Evêques Grecs trouverent chez lui un acte qui contenoit ſes dernieres volontés, & qu'il venoit de finir lorſqu'il mourut. Il étoit conçu en ces termes : Joſeph par la miſéricorde de Dieu Archevêque de Conſtantinople la nouvelle Rome, & Patriarche œcuménique. Puiſque me voici arrivé à la fin de ma vie & prêt à payer la dette commune à tous les hommes, j'écris par la grace de Dieu très-clairement & ſouſcris mon dernier ſentiment, que je fais ſavoir à tous mes chers enfans. Je déclare donc que tout ce que croit & enſeigne la ſainte Egliſe Catholique & Apoſtolique de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, celle de l'ancienne Rome, je le crois auſſi, & que j'embraſſe tous les articles de cette croiance. Je confeſſe que le Pape de l'ancienne Rome eſt le bienheureux Pere des Peres, le très-grand Pontife & le Vicaire de Jeſus-Chriſt, pour rendre certaine la foi des Chrétiens. Je crois auſſi le Purgatoire des ames. En foi de quoi j'ai ſigné cet Ecrit, le neuviéme de Juin 1459.

Le Pape lui fit faire de magnifiques funérailles dans l'égliſe du monaſtére des Dominicains où il étoit logé. Les Evêques Grecs y officierent ſelon leur rit, en préſence de l'Empereur, de tous les Cardinaux, & des Evêques Latins qui honorerent ſes obſeques.

Examen des autres articles qui diviſoient les Grecs des Latins.

Après cette cérémonie, on s'aſſembla pour délibérer ſur les autres articles, & l'on commença par la queſtion du pain azime. Jean de la Tour-brûlée prouva qu'on pouvoit conſacrer avec le pain azime comme avec le pain levé, & les Grecs en convinrent. Ils reconnurent auſſi, que ce ſont les paroles de Jeſus-Chriſt ſeules qui font l'admirable changement de la ſubſtance du pain & du vin dans celle du corps & du ſang du Seigneur. A l'égard du Purgatoire, on s'en tint à ce qui avoit été conclu dans les conférences qu'on fit après l'ouverture du Concile à Ferrare. Il ne fut pas ſi facile de s'accorder ſur la primauté du Pape. L'Empereur vouloit bien qu'on la reconnût; mais il ne vouloit point qu'on pût appeller des jugemens des autres Patriarches à celui du Pape; ni qu'il eût le pouvoir de célébrer les Conciles généraux ſans l'Empereur & les Patriarches, & il demandoit que les priviléges des Patriarches fuſſent tous conſervés. Le Pape refuſant d'accorder ces articles, l'Empereur vouloit rompre toute la négociation. Mais les Evêques Grecs dreſſerent un projet que le Pape & les Cardinaux agréerent. Le voici: Touchant la primauté du Pape, nous avouons qu'il eſt le ſouverain Pontife & le Vicaire de Jeſus-Chriſt, le Paſteur & le Docteur de tous les Chrétiens, qui gouverne l'Egliſe de Dieu, ſauf les priviléges & les droits des Patriarches d'Orient.

Les Latins vouloient que l'on mît le nom du Pape à la tête du Décret, & l'Empereur prétendoit que ce devoit être le ſien. Après quelques conteſtations, il fut reglé que l'on mettroit le nom du Pape, mais que l'on ajouteroit ces mots : Du conſentement de l'Empereur, du Patriarche de Conſtantinople & des autres Patriarches. Il y eut une autre difficulté ſur la maniere dont on exprimeroit les priviléges du Pape. Les Latins vouloient que l'on mît, qu'il en jouiroit ſelon qu'il eſt déterminé par l'Ecriture & dans les Ecrits des Saints. Ces expreſſions ne plûrent point à l'Empereur. Eh quoi ! dit-il, ſi quelque Saint a fait des complimens au Pape dans une lettre, le Souverain Pontife voudra-t-il fonder là-deſſus quelque privilége ? Il exigea donc que l'on mît : *Selon qu'il eſt porté dans les Canons.* Le Pape y conſentit, mais avec beaucoup de peine. Enfin après pluſieurs conférences, on fit le projet du Décret, & l'on nomma pour le dreſſer quatre Députés de chacun des trois ordres du Concile, dont le premier étoit des Cardinaux, des Métropolitains & des Evêques ; le ſecond, des Généraux d'Ordres & des Abbés ; le troiſiéme, des Docteurs & des Eccléſiaſtiques conſtitués en dignité. Ils y travaillerent pendant une ſemaine entiere, s'aſſemblant deux fois chaque jour. Le Décret aiant été enfin dreſſé & mis au net en Grec & en Latin, le ſixiéme de Juillet qui étoit un Lundi on célébra la derniere Seſſion du Concile entre les Grecs & les Latins dans l'Egliſe Cathédrale de Florence, à peu près dans le même ordre qui avoit été obſervé à Ferrare. Le Cardinal Julien lut ce Décret d'union en Latin, & enſuite Beſſarion le lut en Grec.

Décret d'union entre les Grecs & les Latins.

Après une eſpéce de préface dans laquelle on invite toute la nature & tous les fidéles à ſe réjouir de cet heureux événement, le Décret ajoute: Les Grecs & les Latins aſſemblés dans le Concile œcumenique, aiant examiné avec toute l'exactitude poſſible ce qui regarde la Proceſſion du Saint Eſprit, ſont enfin convenus entre eux, & ont fait l'union ſuivante d'un conſentement unanime. Au nom de la Sainte Trinité, du Pere, & du Fils, & du Saint Eſprit, nous définiſſons que tous les Chrétiens doivent croire & profeſſer, Que le Saint Eſprit eſt éternellement du Pere & du Fils, & qu'il procéde des deux éternellement comme d'un ſeul principe & par une ſeule proceſſion. Nous définiſſons auſſi que ces mots *Filioque* ont été ajoutés avec raiſon au Symbole. Nous déclarons encore que le corps de Jeſus-Chriſt eſt véritablement conſacré avec le pain de bled, ſoit qu'il ſoit azime ou levé, & que les Prêtres doivent ſe ſervir de l'un ou de l'autre, chacun ſuivant l'uſage de ſon Egliſe, ſoit Occidentale, ſoit Orientale. Que les ames des véritables pénitens morts dans la charité avant que d'avoir entierement expié leurs péchés, ſont purifiées aprés leur mort par les peines du Purgatoire, & qu'elles ſont ſoulagées par le Sacrifice de la Meſſe, les prieres, les aumônes & les autres œuvres de piété, que les fidéles font pour leurs freres, ſuivant les regles de l'Egliſe; & que les ames de ceux qui ont conſervé l'innocence de leur Baptême, ou qui étant tombés ont été entierement purifiés dans cette vie, entrent dans le Ciel auſſitôt après leur mort, & voient clairement la Trinité, les uns plus parfaitement que les autres, ſelon la différence de leurs mérites.

Enfin que les ames de ceux qui ſont morts dans le péché mortel actuel, ou dans le ſeul péché originel, deſcendent auſſitôt en enfer, pour y être toutes punies, quoiqu'inégalement. Nous définiſſons encore que le Saint Siége apoſtolique & le Pontife Romain a la primauté ſur toute la terre, qu'il eſt le ſucceſſeur de ſaint Pierre Prince des Apôtres, le Chef de toute l'Egliſe, & qu'il a le plein pouvoir de gouverner l'Egliſe Catholique, de la maniere qui eſt exp iquée dans les actes des Conciles œcuméniques & dans les ſaints Canons. Nous renouvellons l'ordre des autres Patriarches marqués dans les Canons, en ſorte que celui de Conſtantinople ſoit le ſecond après le S. Pontife de Rome, celui d'Alexandrie le troiſiéme, celui d'Antioche le quatriéme, & celui de Jeruſalem le cinquiéme, ſans toucher à leurs droits & à leurs priviléges.

On voit dans les actes de ce Concile, après la ſignature du Pape, celles des Latins, ſavoir, de huit Cardinaux, de deux Patriarches, de Jeruſalem & de Grade, de deux Evêques Ambaſſadeurs du Duc de Bourgogne, huit Archevêques & quarante-ſept Evêques, parmi leſquels quelques-uns n'étoient pas encore ſacrés; quatre Généraux d'Ordres, quarante-un Abbés & l'Archidiacre de Troies. Du côté des Grecs, l'Empereur Jean Paléologue ſigna le premier, & après lui les Vicaires des Patriarches & enſuite les Métropolitains, les Evêques & les Abbés. Après que tous les Latins & les Grecs eurent ſigné, ils baiſerent les mains du Pape, & s'embraſſerent les uns les autres en ſigne d'union, après quoi l'on ſe ſépara.

Le lendemain de la ſignature du Décret

Départ des Grecs.

l'Empereur témoigna désirer que les Grec
lébrassent le Sacrifice dans la même ég
en présence du Pape, des Cardinaux &
Prélats Latins. Le Pape à qui l'Empereu
demander cette grace, répondit qu'il vo
savoir auparavant quelle étoit leur Litu
L'Empereur n'insista pas. Le Pape presso
Grecs d'élire avant leur départ un Patri
à Constantinople en la place de Joseph,
mettant de confirmer celui qui seroit
Mais l'Empereur ni les Grecs n'y voul
jamais consentir, disant que leur Patri
devoit être élu à Constantinople, selon
sage de leur église. Ils demanderent en
avec instance leur retour, & le paiemen
mois qui leur étoient dûs, ce qu'on leur
corda. Le Pape leur donna généreuse
beaucoup plus qu'il ne leur avoit promis
son traité. L'Empereur partit de Floren
vingt-sixiéme d'Août, accompagné de
Cardinaux & d'un grand nombre de Pré
qui le conduisirent jusques sur les front
de la République. Il se rendit de là à Ve
où les Grecs célébrerent solemnellement
une église des Latins. Ils demeurerent
que temps dans cette ville, & ne s'embar
rent que l'onziéme d'Octobre sur les ga
qu'on leur avoit préparées, pour retourn
Constantinople, où ils n'arriverent qu
premier jour de Février de l'année suiv
1440. Nous verrons dans l'Article de l'E
Grecque comment furent traités ceux
avoient signé le Décret d'union fait à
rence, & quelles en furent les suites.

Suite du Concile de Florence

Le Pape Eugene continua le Concile
Florence après le départ des Grecs. Il re
vella dans la Session qui se tint le quatr

Septembre quatorze cens trente-neuf, après le départ des Grecs. Décret d'union avec les Armeniens. Decret d'union avec les Jacobites.

Septembre quatorze cens trente-neuf, après le départ des Grecs. Décret d'union avec les Armeniens. Decret d'union avec les Jacobites.

Décret qu'il avoit donné à Ferrare contre le cile de Baſle. Il s'occupa en même temps la réunion des Armeniens, dont le Pa- rche nommé Conſtantin lui avoit envoié députés. Cette députation fut l'effet d'une e, par laquelle le Pape avoit invité les ieniens comme les autres nations au Con- de Ferrare. Les Députés étoient au nom- de quatre. Le Cardinal Julien & deux es Cardinaux furent choiſis pour conférer eux. On leur fit pluſieurs queſtions, ſavoir ce qu'ils penſoient ſur l'unité de ature de Dieu, la Trinité des perſonnes, 'humanité de Jeſus-Chriſt, les ſept Sa- ens de l'Egliſe, & les autres articles de i Catholique. Après pluſieurs conféren- le Pape jugea à propos de faire dreſſer brégé des vérités dont l'Egliſe Romaine profeſſion; afin que les Armeniens fuſſent dans leur créance, & que l'on établît ſur ndement une union ſolide & durable en- ux & les Catholiques. Le vingt-deuxié- le Novembre on tint à Florence la ſecon- eſſion après le départ des Grecs. On y fit décret pour l'union des Armeniens. Les utés le reçurent tant en leur nom, qu'en de leur Patriarche & de tous leurs Com- iotes, & en accepterent avec ſoumiſſion la Doctrine qui y eſt contenue, & les emens qui y ſont établis. Ce Décret porte om du Pape Eugene, & non celui du cile de Florence.

ans la troiſiéme Seſſion depuis le départ Grecs, tenue le vingt-troiſiéme de Mars o, le Pape excommunia Amédée de Savoie, lecteurs & ſes partiſans, ſi dans cinquante

Départ des Grecs. l'Empereur témoigna désirer que les Grecs célébrassent le Sacrifice dans la même église, en présence du Pape, des Cardinaux & des Prélats Latins. Le Pape à qui l'Empereur fit demander cette grace, répondit qu'il vouloit savoir auparavant quelle étoit leur Liturgie. L'Empereur n'insista pas. Le Pape pressoit les Grecs d'élire avant leur départ un Patriarche à Constantinople en la place de Joseph, promettant de confirmer celui qui seroit élu. Mais l'Empereur ni les Grecs n'y voulurent jamais consentir, disant que leur Patriarche devoit être élu à Constantinople, selon l'usage de leur église Ils demanderent ensuite avec instance leur retour, & le paiement des mois qui leur étoient dûs, ce qu'on leur accorda. Le Pape leur donna généreusement beaucoup plus qu'il ne leur avoit promis par son traité. L'Empereur partit de Florence le vingt-sixiéme d'Août, accompagné de trois Cardinaux & d'un grand nombre de Prélats, qui le conduisirent jusques sur les frontieres de la République. Il se rendit de là à Venise, où les Grecs célébrerent solemnellement dans une église des Latins. Ils demeurerent quelque temps dans cette ville, & ne s'embarquerent que l'onziéme d'Octobre sur les galeres qu'on leur avoit préparées, pour retourner à Constantinople, où ils n'arriverent que le premier jour de Février de l'année suivante 1440. Nous verrons dans l'Article de l'Eglise Grecque comment furent traités ceux qui avoient signé le Décret d'union fait à Florence, & quelles en furent les suites.

Suite du Concile de Florence Le Pape Eugene continua le Concile de Florence après le départ des Grecs. Il renouvella dans la Session qui se tint le quatriéme

Septembre quatorze cens trente-neuf, après le départ des Grecs.
Décret qu'il avoit donné à Ferrare contre le
ncile de Baſle. Il s'occupa en même temps
la réunion des Armeniens, dont le Pa- Décret d'union avec les Armeniens.
arche nommé Conſtantin lui avoit envoié
députés. Cette députation fut l'effet d'une
tre, par laquelle le Pape avoit invité les
meniens comme les autres nations au Con-
de Ferrare. Les Députés étoient au nom-
de quatre. Le Cardinal Julien & deux
tres Cardinaux furent choiſis pour conférer
c eux. On leur fit pluſieurs queſtions,
ur ſavoir ce qu'ils penſoient ſur l'unité de
nature de Dieu, la Trinité des perſonnes,
l'humanité de Jeſus-Chriſt, les ſept Sa-
mens de l'Egliſe, & les autres articles de
foi Catholique. Après pluſieurs conféren-
, le Pape jugea à propos de faire dreſſer
abrégé des vérités dont l'Egliſe Romaine
profeſſion; afin que les Armeniens fuſſent
s dans leur créance, & que l'on établît ſur
fondement une union ſolide & durable en-
eux & les Catholiques. Le vingt-deuxié-
de Novembre on tint à Florence la ſecon-
Seſſion après le départ des Grecs. On y fit
Décret pour l'union des Armeniens. Les
putés le reçurent tant en leur nom, qu'en
ui de leur Patriarche & de tous leurs Com-
triotes, & en accepterent avec ſoumiſſion
te la Doctrine qui y eſt contenue, & les
glemens qui y ſont établis. Ce Décret porte
nom du Pape Eugene, & non celui du
ncile de Florence.

Dans la troiſiéme Seſſion depuis le départ Decret d'union avec les Jacobites.
Grecs, tenue le vingt-troiſiéme de Mars
40. le Pape excommunia Amédée de Savoie,
électeurs & ſes partiſans, ſi dans cinquante

jours ils ne reconnoiſſoient leur faute. Dans la quatriéme qui ſe tint le cinquiéme de Février 1441. on fit un Décret pour la réunion des Jacobites. Le Pape Eugene avoit invité au Concile de Florence Jean leur Patriarche, qui chargea de ſa réponſe André Abbé de S. Antoine. Le Patriarche dit dans ſa lettre, qu'il ne pouvoit aller au Concile à cauſe de ſa pauvreté & de ſes infirmités, mais qu'il envoioit en ſa place un de ſes vénérables freres, vertueux & bien inſtruit. Ce Député fut reçu dans une Congrégation où préſidoit le Pape Eugene, & il y propoſa en Langue Syriaque le ſujet de ſa députation. On traduiſit ſon diſcours en Italien & enſuite en Latin. Le Patriarche dans ſa Lettre donnoit au Pape de trés-grands éloges; & André porteur de la lettre lui en donna auſſi de magnifiques. Les Jacobites tiroient leur nom de Jacques Zanzale ou Bardai, qui étendit au commencement du ſixiéme ſiécle l'héréſie d'Eutichès dans l'Aſie & dans l'Afrique. Toutes les Sectes dans leſquelles les Eutichiens étoient diviſés, s'étoient réunies au ſeptiéme ſiécle en celle des Jacobites, la plus nombreuſe & la plus étendue. On les appelloit auſſi Cophtes, & ils étoient fort répandus en Egypte & en Ethiopie. Le Pape plein de joie du retour des Jacobites à l'Egliſe, en félicita leurs députés; & pour cimenter cette union, il en fit un Décret qui eſt ſigné du Pape & de douze Cardinaux. Il renferme tous les articles de la foi Catholique & les définitions des Conciles. André au nom de ſon Patriarche & de tous les Jacobites accepta ce Décret, ſe ſoumettant à tout ce que l'Egliſe Catholique croit, & condamnant tout ce qu'elle condamne. Ce Décret fut

abord en Latin, enſuite en Arabe. André
publiquement la lecture, & écrivit au
on acceptation, par laquelle il reconnoît
tout ce qui eſt contenu dans ce Décret,
onforme à la vérité ſainte & catholique.

Fin du Concile de Florence.

vingt-ſixiéme d'Avril 1442. le Pape
ne tint la derniere Seſſion du Concile de
nce, qui étoit la cinquiéme depuis le
t des Grecs. Il y propoſa de transférer
oncile de Florence à Rome, avec l'appro-
on du Concile, afin, diſoit-il, de tra-
er plus efficacement à la paix de l'Egliſe
repos de l'Italie. Eugene partit de Flo-
e le ſeptiéme de Mars 1443. pour ſe ren-
à Rome. Trois jours après il arriva à
ne, où il demeura environ ſix mois,
orte qu'il n'arriva à Rome qu'à la fin de
embre, après une abſence de plus de neuf
Il y fut reçu avec beaucoup de magnifi-
e & de grandes démonſtrations de joie de
rt du peuple, qui étoit principalement
hé de la ſuppreſſion d'un nouvel impôt ſur
in, que le Pape avoit accordée avant que
trer dans Rome. Quelques jours après, il
nça à ſaint Jean de Latran le Concile gé-
l qu'il avoit deſſein d'y aſſembler, com-
continuation de celui de Florence. Cette
e de Concile ne tint que deux Séances, où
fit des Décrets touchant la prétendue réu-
des Syriens, des Chaldéens & des Maroni-
l'Egliſe Romaine. Ces peuples étoient tous
hés des erreurs ou des Neſtoriens, ou des
chéens, ou des Monothélites; & le Pape
roioit ſincérement convertis, ſur le té-
gnage de quelques-uns de leurs Evêques
étoient venus à Rome comme députés, &
adoptoient une profeſſion de foi dreſſée

Ce qu'en penſoit M. Boſſuet.

par le Pape du conſentement du Conc
Mais la parole de deux ou trois Evêques
ſuffiſoit pas, pour que l'on pût ainſi ſe fla
d'avoir réuni tout l'Orient à l'Egliſe L
maine. Il falloit faire recevoir ſur les lieux
Décrets que l'on faiſoit à Rome pour ce
réunion; & c'eſt ce qui n'eſt point arri
Ainſi toutes ces Sectes depuis ce temps
ſont demeurées auſſi attachées à leurs erre
qu'auparavant, & également ennemies
l'Egliſe Catholique.

Voici ce que dit le grand Boſſuet des C
ciles de Ferrare & de Florence dont nous
nons de parler. Quand le Pape les convoq
Déf. de la déc. l. VI. chap. XII. il n'alléguoit plus, comme il avoit fait d
le premier démêlé avec le Concile de Ba
des prétextes vains & illuſoires pour diſſou
le Concile. Il s'agiſſoit réellement de réu
à l'Egliſe les Grecs déja arrivés en Italie.
pendant le nom ſeul de Concile œcuméni
imprimoit alors tant de reſpect, qu'Euge
malgré toutes les bonnes raiſons qui ju
fioient ſa conduite, ne put perſuader qu'à
petit nombre de Prélats de ſe rendre à Ferr
Les Evêques, les Rois & les autres Prin
Catholiques n'y vinrent point Il n'y eut
mi les Princes que le Duc de Bourgogne
y envoia ſes Ambaſſadeurs, lorſqu'on te
la treiziéme Seſſion, c'eſt-à-dire, près d
an après que le Pape eut commencé à en
en conférence avec les Grecs. Le Concile
toit compoſé que d'environ ſoixante Evê
& ſoixante Abbés, preſque tous Italiens.
n'y comptoit que cinq ou ſix Prélats Franç
ou plutôt Provençaux, car la Provence n'
partenoit pas encore à la Monarchie Fr
çoiſe; & deux Eſpagnols. L'Allemagne, l'

terre, & tout le Septentrion n'y envoia pas ſeul député. Ainſi, ajoute le ſavant Prélat, exception du Pape Eugene & du petit mbre d'Evêques qui compoſoient ſon Con- de Florence, les nations Chrétiennes, mme la France, l'Eſpagne & les autres, étoient au Concile de Baſle.

ARTICLE V.

Egliſe d'Angleterre, & autres égliſes du Nord.

I.

Egliſe d'Angleterre. Regne d'Henri IV.

HENRI IV. Duc de Lancaſtre qui avoit été reconnu Roi d'Angleterre après la dé- ition de Richard II. l'an 1400 tint l'année vante un Parlement à Londres, où l'on fit Statut contre les Lollards. C'étoit une nche des Viclefiſtes, qui faiſoient alors aucoup de bruit. Ils tenoient des diſcours ominables contre les Sacremens & les ec- aſtiques. En 1405. il s'éleva une révolte tre le Roi qui étoit accuſé de donner at- nte aux libertés du peuple & du Clergé. La volte fut appaiſée par la mort de l'Archevê- d'Yorc, qui en étoit un des principaux efs. Le Pape Innocent VII. excommunia ux qui avoient tué ce Prélat; mais Gregoire II. leva enſuite l'excommunication. Henri donna en 1410. contre les Lollards un Edit s rigoureux que celui qui avoit été publié tre ces héréti ques ſéditieux au commence- nt de ſon Regne. Ils avoient affiché des

Troubles excités par les né étiques Lollards.

placards aux portes des égliſes de Londres portant qu'ils étoient cent mille, prêts à attaquer ceux qui n'étoient pas de leur parti. Comme ils excitoient par tout de funeſtes diviſions, & qu'ils ſe déclaroient hautement contre le Clergé & pluſieurs Dogmes de la Religion, Thomas d'Arondel Archevêque de Cantorberi aſſembla ſes ſuffragans, pour arrêter le progrès d'un mal qui s'étendoit de plus en plus.

Regne d'Henri V.

Le Roi Henri IV. mourut vers l'an 1412 & eut pour ſucceſſeur ſon fils Henri V. âgé d'environ vingt-ſept ans. Ce Prince profita des diviſions qui étoient en France, pour cauſer de grands maux à ce Roiaume. Ses ſujets ſeconderent ſon ambition, en témoignant une extrême ardeur pour faire la guerre à la France. Il vint donc avec une armée deſcendre au Havre: Il aſſiégea Honfleur, la prit d'aſſaut & la ſaccagea. Charles VI. aiant aſſemblé ſes troupes, marcha contre les Anglois, & leur livra bataille près d'Azincourt en Picardie le vingt-cinquiéme d'Octobre 1415. Les Anglois furent victorieux. & Henri V. repaſſa en Angleterre emmenant avec lui priſonniers, pluſieurs Princes & quatorze cens Gentilshommes. La défaite du côté des François fut entiere. Il y eut un grand nombre de Seigneurs tués, & une partie conſidérable de l'armée. Cet avantage fit concevoir à Henri V. le deſſein de ſe rendre maître de la France. Il vint aſſieger la ville de Rouen au mois de Juin 1419 On fit quelques tentatives pour engager les Anglois à lever ce ſiége; ſoit en propoſant par l'entremiſe des Légats du Pape le mariage de Catherine de France avec Henri V. ſoit en aſſemblant quelques troupes. Mais

Ce Prince cauſe de grands maux à la France.

tout ce qu'on put faire fut inutile. Dieu vouloit punir les deux nations; l'une, en l'accablant de toute sorte de calamités temporelles; l'autre, en l'abandonnant à la fureur dont elle étoit animée. Le Roi d'Angleterre pour lever le siége de Rouen, proposoit des conditions qu'on ne pouvoit accepter; & le Dauphin, qui gouvernoit en France à cause de la maladie fâcheuse de Charles VI. n'eut aucun égard aux sollicitations des assiégés, qui étoient réduits à la derniere extrémité.

Les Anglois se rendent maîtres de la Normandie.

Cependant la famine en aiant fait mourir près de trente mille, & la maladie emporté plus de vingt mille, les assiégés se trouverent forcés de capituler. Henri V entra dans Rouen le dix-neuviéme de Janvier 1420. & la prise de cette ville entraîna le reste de la Normandie. On ne laissoit pas de négocier un accommodement entre les deux Rois; & l'on convint d'une entrevue dans un parc proche de Meulan. Comme Charles VI. étoit demeuré malade à Pontoise, la Reine tint sa place, & y mena Catherine de France que le Roi d'Angleterre recherchoit en mariage. Le Duc de Bourgogne, qui étoit depuis long temps ennemi du Dauphin, aiant voulu se réconcilier avec ce Prince, fut tué sur le pont de Montereau dans le moment même qu'il lui faisoit satisfaction. Philippe fils unique du Duc de Bourgogne resolut de tout sacrifier pour venger la mort de son pere. Il prit donc la résolution, sans penser à quelle extrémité il alloit réduire le Roiaume, de faire épouser au Roi d'Angleterre Catherine fille de Charles VI. Il alla pour cela avec le Roi Henri à Troies où étoit depuis peu le Roi de France, qui ne jouissoit pas de toute sa raison, & la Reine

ſon épouſe qui étoit entrée dans les
du Roi d'Angleterre. On y conclut u
de paix qui fut pour la France une ſo
malheurs.

Henri V. fait bannir le Dauphin de France, & ſe fait nommer héritier de la couronne.

Le mariage de Henri V. Roi d'An
avec Catherine fut enſuite célébré dans
de ſaint Jean par l'Archevêque de Se
préſence de Charles VI qui ignoroit le
ſéquences de ce qu'il faiſoit, & de la
qui commettoit contre le Dauphin ſon
fils la plus horrible perfidie. Les arti
ce fameux traité furent, que le Roi
nommoit & reconnoiſſoit Henri pour l
de ſa Couronne; que néanmoins Henr
dant la vie de Charles auroit ſeulement
lité de Regent & d'héritier avec le gou
ment des affaires; que les deux Roia
l'Angleterre & la France, ſeroient
mais qu'ils ne dépendroient point l'un d
tre, & qu'ils ſeroient gouvernés chac
lon ſes loix; qu'on ne feroit aucun a
modement avec le Dauphin, que du c
tement des deux Rois, du Duc de Bour
& des Etats des deux Roiaumes. Juve
Urſins dit qu'il y eut des articles ſi injui
ſi déraiſonnables, qu'on ne doit pas mê
rapporter. Henri V. ne ſongea plus qu'
uſage de ſa nouvelle dignité. Il voulut ſ
reconnoître par tout, & commença pa
loir exercer ſon autorité à Melun. M
comprit par la réſiſtance qu'il y trouva,
bien il lui en couteroit pour ſubjuguer
la France Les deux Rois Charles & He
rent leur entrée à Paris le premier Dim
de l'Avent 1420. Le lendemain les deu
nes firent auſſi leur entrée parmi les acc
tions du peuple. Trois ſemaines après, l

le Bourgogne rendit sa plainte contre le Dauphin devant les deux Rois & leurs Conseils. Il allégua le meurtre de son pere. La cause fut plaidée avec beaucoup d'appareil ; & l'Avocat & le Procureur général conclurent que le Dauphin étoit coupable. Il fut en conséquence déclaré indigne de succéder à la Couronne, & banni du Roiaume à perpétuité. Le Dauphin appella de cet Arrêt, à Dieu & à son épée, comme aiant été rendu par des juges incompétens, contre le Droit & les loix du Roiaume, & transféra le Parlement & l'Université à Poitiers, où les plus distingués de ces deux corps ne manquerent pas de se rendre. Ainsi tout étoit double dans le Roiaume; deux Rois, deux Parlemens, deux Connétables, deux Chanceliers, deux Amiraux.

Le Roi Henri V. aiant eu de si heureux succès en France, s'en retourna en Angleterre avec sa nouvelle épouse, & y fut reçu avec de grands témoignages de joie. Il avoit laissé en France le Duc de Clarence son frere, pour agir en son absence. Le Dauphin avoit pour lui l'Anjou, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Berri, le Dauphiné & le Languedoc. Le secours qu'il tira de ces Provinces, le mit en état de défendre le droit incontestable qu'il avoit à la Couronne. Le Roi d'Ecosse lui envoia aussi trois ou quatre mille hommes de bonnes troupes, qui étant jointes à celles qu'il avoit déja, défirent l'armée Angloise. Le Duc de Clarence fut tué, & le Roi Henri se hâta de revenir avec une nouvelle armée. Il fit tous ses efforts pour rencontrer le Dauphin ; mais une violente dissenterie aiant enlevé plus de trois mille de ses soldats pendant qu'il faisoit inutilement cette recherche, il

Suite des maux que les Anglois font en France.

Mort de Henri V.

prit la réſolution de retourner à Paris.
allant il prit la ville de Dreux à compoſ
Pendant qu'il en faiſoit le ſiége, un he
qui lui étoit inconnu, vint lui repré
combien il deshonoroit la Réligion
tienne par ſon injuſte ambition, qui l
toit à s'emparer du Roiaume de France
toute juſtice & contre la volonté de
L'hermite le menaça d'une prompte &
punition, s'il ne renonçoit à ſon entr
Henri mépriſa cet avis, & continua c
il avoit commencé. Cependant il mouru
ques mois après à Vincennes, à la
mois d'Août 1422. âgé de trente-ſix ans,
en avoir regné près de dix. On lui fit u
voi fort honorable depuis Vincennes j
ſaint Denys. Son corps y fut mis en d
juſqu'à ce qu'on le tranſportât en Angle
où il fut mis dans le tombeau des Rois à
minſter. Il n'avoit qu'un fils nommé H
âgé ſeulement d'un an. Il en confia l'
tion au Cardinal de Vinceſter ſon oncle
l'éleva en Angleterre. Le Duc de Gloceſt
frere fut fait Gouverneur de ce Roiaum
la Régence de celui de France fut don
Jean de Betford ſon autre frere, auc
recommanda d'obliger en tout le D
Bourgogne, & de ne jamais faire la pai
le Dauphin que les Anglois ne fuſſent
rains de la Normandie.

Regne de Henri VI. Les diviſions inteſtines des Anglois tempererent leurs violences contre la France.

Charles VI. Roi de France ne ſurvéc
de deux mois au Roi d'Angleterre. A
après la cérémonie de ſes funérailles, le
de Betfort fit proclamer Roi le jeune
ſon neveu. Le Dauphin de ſon côté fu
proclamé Roi, par tous les Seigneu
étoient avec lui dans un château près d

ai, & fut nommé Charles VII. Il eut à
ndre contre une puiſſante ligue qui ſe
contre lui, & que les Anglois favori-
Dieu continua d'affliger la France du
e la guerre, qui déſola les villes & les
ces. Les Anglois auroient infaillible-
ccablé la France, ſi leurs efforts n'euſ-
é rallentis par la diviſion qui ſe mit
e Duc de Bourgogne & le Duc de Glo-
au ſujet de Jacqueline Comteſſe de
rt. Cette Princeſſe abandonna le Duc
ant ſon mari légitime pour épouſer le
Gloceſter. Le Duc de Bourgogne en
té, & fit la guerre au Duc de Gloceſ-
Pape Martin V. déclara nul le mariage;
uc de Gloceſter fut contraint de quitter
line. Pour ſe venger du Pape, il s'op-
la publication d'une Bulle qui chargeoit
linal Evêque de Vinceſter de combattre
leſiſtes & les Huſſites par les armes ſpi-
s & temporelles, & qui accordoit un
nombre d'indulgences à ceux qui ſe
oient contre ces hérétiques. Le Duc de
er ne vouloit point que le Cardinal
ſa légation en Angleterre ſans la per-
du Roi, & appella tant du Légat
Pape au Concile général. Le Cardinal
réponſe qui adoucit le Duc de Gloceſ-
il aſſembla des ſoldats pour les mener
ème.

ic de Brabant dont nous venons de par- Fondation
oit fondé l'Univerſité de Louvain, & le de l'Univerſi-
Martin V. confirma cette fondation par té de Lou-
lle de la fin de l'année 1426. On n'y vain.
a d'abord que les Humanités & la Phi-
e; mais Eugene IV. dans la ſuite y
la faculté de Théologie. Cette Univer-

ſité a toujours eu des Docteurs & des
ſeurs célébres, qui ſe ſont diſtingu
leur érudition. L'on y compte juſqu'à
Colléges, où l'on enſeigne toute ſ
Sciences. Elle a pour chef un Recteu
exerce cette charge pendant ſix mois,
eſt le protecteur des Colléges & des éc

Triſte état auquel les Anglois réduiſent la France.

Les Anglois continuoient de rav
France. Ils réduiſoient ce Roiaume à
plus déplorable. Il n'y avoit ni ville ni
qui n'eût garniſon : on voioit de to
des forts & des châteaux bâtis pour y
des troupes. Tous les Seigneurs avoi
Soldats, ou plutôt des brigands, ent
aux dépens du peuple. Nous ne pouvo
diſpenſer de rapporter dans cet article p
choſes qui ont rapport à l'Hiſtoire de
à cauſe de la part que les Anglois y o
Les guerres & les calamités tempo
trent dans l'objet de l'Hiſtoire eccléſia
quand on les enviſage avec les yeux
foi, & que l'on fait attention que ce
Chrétiens qui prennent ainſi plaiſir à
détruire, & à cauſer à l'Egliſe tous les
qui ſont les ſuites funeſtes de la guerre.

Orleans aſſiégé par les Anglois.

L'an 1428. le Comte de Salisburi ar
nouvelles troupes d'Angleterre, & a
d'Octobre il commença le ſiége d'O
après s'être rendu maître de toutes le
de la Beauce, & de celles qui étoient
quinze lieues au-deſſus & au-deſſ
long de la Loire. Il attaqua Orléar
beaucoup de vigueur ; & les aſſiégés
fendoient encore plus vigoureuſeme
Comte de Salisburi y fut tué d'un c
canon. Cependant il ne ſembloit pas
Roi Charles VII. pût jamais vaincre

Dieu leur oppoſe une jeune fille nommée Jeanne d'Arcq, connue ſous le nom de la Pucelle d'Orleans.

auſſi puiſſans que les Anglois, ni faire
la plûpart de ſes ſujets dans l'obéiſ-
ſi la Providence ne l'eût ſecouru d'u-
ıiere qui paroît miraculeuſe. Dieu vou-
ſervir d'une jeune fille pour ſauver
iaume de France, & pour en chaſ-
Anglois. Elle ſe nommoit Jeanne
, & étoit fille de Jacques d'Arcq païſan
age de Damremi ſur la Meuſe près de
uleurs, & d'Iſabelle Gautier. Ils
t eu ſoin d'élever leur fille dans la
& de lui inſpirer un grand amour pour
ı. Elle jeûnoit tous les Vendredis, &
ne dévotion ſinguliere mais ſolide à la
Vierge. Elle crut voir ſouvent ſaint
l, Ange tutelaire de la France, qui lui
ndoit de prendre les armes pour aller
ver le ſiége d'Orleans que les Anglois
oient depuis ſix mois, & pour aller
acrer à Reims le Roi Charles dont les
voient été uſurpés.

ıne d'Arcq négligea d'abord ces appari-
mais comme elles furent réitérées trois
ıtre nuits de ſuite, elle en parla à ſon
à ſa mere qui la menerent au Gouver-
e Vaucouleurs. Il ne fit que rire de
nce que lui donnoit cette jeune païſ-
du choix que Dieu vouloit faire d'elle
haſſer les Anglois du Roiaume. Mais
il l'eut entendu parler ſur la Religion
a guerre en perſonne bien inſtruite &
nſée, qu'elle lui eut même appris qu'au
ıt qu'elle lui parloit, les François
battus devant Orleans, & qu'elle lui
claré qu'ils éprouveroient encore de
ands ma'heurs, s'il ne l'envoioit pas
le Roi, il voulut s'informer de la vé-

Jeanne d'Arcq demande à attaquer les Anglois.

rité du fait qu'elle venoit d'aſſurer ſi poſitivement. Il apprit huit jours après, qu'en effet les François avoient été défaits ce jour là même dans l'attaque d'un convoi de harangs, que les Anglois faiſoient conduire à leur camp, parce que c'étoit en Carême. Il eſt bon de remarquer en paſſant, combien on reſpectoit encore alors les loix de l'Egliſe qui preſcrivent l'abſtinence pendant tout ce ſaint temps.

Elle eſt préſentée à Charles VII. à qui elle découvre pluſieurs ſecrets.

Ce Gouverneur, qu'on nommoit Baudricourt, commença alors à la regarder comme une perſonne envoiée de Dieu. Il lui donna des armes & des chevaux, & la fit mener au Roi. Ce Prince étoit alors à Chinon en Touraine, ſi mal dans ſes affaires, qu'il n'eſpéroit pas pouvoir ſecourir Orleans, & qu'il penſoit à ſe retirer en Provence ou en Dauphiné. Jeanne d'Arcq aiant été introduite dans la chambre du Roi qui étoit toute remplie de jeunes Seigneurs, s'adreſſa d'abord à lui, & le ſalua avec un air modeſte & plein de reſpect. Le Roi qui vouloit l'éprouver, lui dit: Ce n'eſt pas moi, voilà le Roi, en lui montrant un de ſes Courtiſans. Alors elle l'aſſura qu'elle le connoiſſoit bien, quoiqu'elle ne l'eût jamais vu, & lui parla avec tant d'eſprit & de jugement, que toute la Cour en fut dans l'admiration, & crut voir en elle quelque choſe de divin. Elle promit de ſecourir la ville d'Orleans, & de faire ſacrer le Roi à Reims. Et afin que l'on ajoutât foi à ſes paroles, elle dit au Roi des choſes très-ſecretes, & dont il pouvoit ſeul avoir connoiſſance. Vous rappellez-vous, Sire, lui dit-elle, que le jour de la Touſſaint derniere, avant que de communier, vous demandâtes à Dieu deux

graces; l'une de vous ôter le déſir & le courage de faire la guerre, ſi vous n'étiez pas le légitime héritier de la Couronne ; & l'autre, de faire tomber toute ſa colere ſur vous plutôt que ſur votre peuple?

Le Roi ne douta plus qu'il n'y eût dans cette fille quelque choſe de divin. Voulant néanmoins en convaincre les autres, il la fit examiner par ſon Conſeil, par des Docteurs, & enfin par ſon Parlement qui étoit à Poitiers. Tous conclurent qu'elle étoit envoiée de Dieu, & qu'il falloit lui confier le ſoin de ſecourir Orleans. On lui donna des armes & un cheval, avec quelques troupes dont la conduite fut donnée à deux Seigneurs accompagnés de Chevaliers habiles dans l'art militaire. Elle refuſa l'épée que le Roi voulut lui donner, diſant qu'il y en avoit une dans l'Egliſe de ſainte Catherine de Fierbois en Touraine, ſur laquelle il y avoit cinq croix gravées avec trois fleurs de lis d'or, & qu'elle promettoit de battre les Anglois avec cette épée. On la lui apporta ; & quoiqu'elle fût fort peſante, elle la manioit comme une épée ordinaire. On voit encore aujourd'hui cette épée dans le tréſor de ſaint Denys.

On reconnoît que Jeanne d'Arcq eſt envoiée de Dieu.

Jeanne d'Arcq ainſi armée prit congé du Roi, & alla à Blois où étoit le rendez-vous des troupes deſtinées à ſecourir Orleans. Elle écrivit auſſitôt aux Généraux Anglois de ſe retirer ; ſinon qu'elle les y contraindroit par force, & leur feroit une guerre cruelle. Une pareille menace ne les effraia pas beaucoup, & ne les empêcha point de continuer le ſiége. Jeanne d'Arcq aiant fait ramaſſer autour de Blois ſept mille hommes & une grande quantité de vivres, reſolut de partir pour aller

Jeanne d'Arcq ſe diſpoſe par des actions de Religion à attaquer les Anglois.

ſecourir Orleans, mais auparavant elle aſſembla les chefs & leur dit que pour attirer la bénédiction du Ciel, il falloit ſe préparer au combat par la digne reception des Sacremens. Elle les obligea en même temps de chaſſer de l'armée toutes les femmes de mauvaiſe vie. Elle marcha enſuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, & y entra elle même comme en triomphe. Son arrivée ranima le courage des aſſiégés, qui ſe rendirent maîtres d'une grande partie des forts que les Anglois avoient conſtruits autour de la ville. Elle reçut à l'attaque d'un de ces forts, un coup de flêche qui lui perça l'épaule. Un Seigneur qui la vit toute en ſang, vouloit la faire retirer. Non, non, lui dit-elle, il m'en coutera un peu de ſang; mais ils n'échapperont pas à la main de Dieu: & s'avançant toujours, elle monta ſur le retranchement des ennemis, & y planta elle-même ſon étendart.

Elle fait lever le ſiége d'Orleans.

Alors les François pouſſerent des cris de joie, & forcerent les Anglois de lever le ſiége & d'abandonner tous les autres forts qu'ils tenoient encore. Jeanne d'Arcq remercia Dieu d'avoir délivré Orleans, & retourna à Chinon trouver le Roi, à qui elle rendit compte de ce qu'elle avoit fait. Les François la ſuivoient par tout, comme s'ils euſſent été aſſurés de la victoire. Les Anglois au contraire fuioient, & n'oſoient tenir devant elle. Ils furent battus à Patai en Beauce, & chaſſés de Gergeau, de Beaugenci, & de toutes les places qu'ils occupoient dans le païs. Il s'agiſſoit de remplir le ſecond article de ſa miſſion, qui étoit de mener le Roi à Reims pour y être ſacré, quoique cette ville & toute la Champagne fuſſent encore au pouvoir des ennemis

les Anglois avoient de bonnes garnisons non seulement à Reims, mais encore à Troies, à Châlons, & dans toutes les autres villes par où le Roi devoit passer. Malgré tant d'obstacles cette genereuse fille promit au Roi de le conduire à Reims en toute sûreté, & de l'y faire sacrer. L'assurance avec laquelle elle répondit du succès, encourageoit les plus timides. Sa réputation se répandit bientôt par toute la France. Les François se reveillerent de l'assoupissement où ils étoient, & prirent les armes de tous côtés en faveur de leur Roi, pour qui Dieu paroissoit se déclarer d'une maniere sensible.

Elle fait sacrer à Reims Charles VII. malgré les efforts des Anglois.

Charles VII. à la tête de ses troupes qui grossissoient tous les jours, alla en Bourgogne pour passer en Champagne & se faire sacrer à Reims. La ville d'Auxerre sans ouvrir ses portes, fournit des vivres. Mais quand on fut à deux lieues de Troies, & qu'on se vit sans artillerie, & hors d'état de forcer cette ville où il y avoit une forte garnison, le Roi assembla son Conseil. Tous étoient d'avis qu'il falloit retourner en Berri; mais Jeanne d'Arcq parla si fortement au Roi, que ce Prince consentit à la laisser faire, & ordonna qu'on lui obéît. Elle monta aussitôt à cheval, & fit avancer l'armée, comme pour faire le siége de Troies dans les formes. Jeanne étoit par tout, donnant les ordres, se faisant entendre au pied des remparts, & menaçant si vivement les habitans de la vengeance de Dieu & de la colere du Roi, qu'ils demanderent grace & ouvrirent leurs portes. La ville de Reims chassa en même temps la garnison Angloise, & envoia ses clefs au Roi, qui y fut sacré au mois de Juillet 1429. par l'Arche-

vêque, nommé Renaud de Chartres. L
d'Alençon, le Comte de Clermont,
Seigneurs de la Tremouille, de Mailli
Beaumanoir, repréſentoient les Pairs l
qui étoient abſens. La Pucelle d'Orleans
mes étoit préſente à la cérémonie, tena
étendart à la main, & attirant ſur elle l
gards & l'admiration de tout le mond
cérémonie du Sacre, qui au reſte n'étoit
néceſſaire pour rendre Charles VII. Roi
time, le rendit néanmoins plus abſolu
reſpectable au peuple, & plus formida
ſes ennemis. Trois jours après que le R
été ſacré, il partit de Reims, & reçut
ſon obéiſſance toutes les villes de Picar
de Brie, qui toutes s'empreſſoient de r
dans leur devoir. Alors Jeanne d'Arc
ſe jetter aux pieds du Roi, & lui dit en
rant que le ſiége d'Orleans étoit levé,
venoit d'être ſacré dans la ville de Reims
l'ordre de Dieu étoit exécuté, & ſa miſſi
nie; qu'ainſi elle le prioit de lui permett
ſe retirer. Mais le Roi lui fit de ſi vive
tances, qu'il l'engagea à continuer de fa
guerre. Alors ce fut preſque ſans aucun ſ
& la plûpart de ſes entrepriſes eurent u
malheureuſe. Le Roi, pour la récompen
tant de ſervices qu'elle avoit rendus à la Fr
l'ennoblit, auſſi bien que ſes trois frer
tous leurs deſcendans. Il changea le no
ſa famille en celui du Lys, & lui donn
terres pour vivre en fille de qualité. Co
le Roi vouloit aſſiéger Paris, il vint à
Denys dont on lui ouvrit les portes, &
ſuite à la Chapelle. Jeanne d'Arcq vo
qu'on en vînt à l'aſſaut du côté de la por
ſaint Denys; mais comme il y avoit b

Elle demande à ſe retirer, croiant ſa miſſion finie.

Le Roi Charles s'y oppoſe.

Elle eſt priſe par les Anglois.

coup d'eau dans les foſſés, elle ne put approcher des murs ; & aiant été bleſſée à la jambe, elle retourna à ſaint Denys où étoit le Roi. Ce Prince en partit peu de temps après pour aller à Lagny. Les Anglois allerent aſſiéger Compiegne, où Jeanne d'Arcq ſe rendit auſſitôt, & trouva le moien d'entrer dans la ville pour la défendre. Le lendemain de ſon entrée, elle fit une ſortie ſur les aſſiégeans. Ceux de la ville furent battus ; & comme elle étoit toujours la derniere à ſe retirer, elle fut arrêtée par un Cavalier du Regiment de Jean de Luxembourg, qui la céda à ſon Colonel ; & celui-ci la vendit aux Anglois pour la ſomme de dix mille livres, & cinq cens livres de penſion annuelle.

Les Anglois réſolurent de ſe venger ſur elle des pertes qu'elle leur avoit cauſées. Ils la firent conduire à Rouen, & l'accuſerent d'être Sorciere & hérétique. L'Evêque de Beauvais en l'interrogeant, lui demanda ſi elle étoit en état de grace. Helas ! lui répondit-elle, qui peut en être certain ? Si j'y ſuis, que Dieu m'y conſerve ; ſi je n'y ſuis pas, qu'il daigne m'y mettre par ſa bonté. Un religieux étant venu pour l'exorciſer, & faiſant beaucoup de ſignes de croix : Ne craignez point, mon pere, lui dit-elle, je ne m'envolerai pas. Enfin après pluſieurs procédures & pluſieurs faux témoins ouïs, l'Evêque la déclara hérétique, & la livra aux juges ſéculiers de Rouen, qui la condamnerent à être brûlée vive : ce qui fut exécuté. Elle parut alors au deſſus de ſa réputation & de la conſtance qu'elle avoit toujours fait paroître. Elle montra en même temps beaucoup de douceur & de patience, & regarda la mort comme la fin de ſes peines

Les Anglois la font brûler vive. Ses ſentimens de piété à la mort.

Son innocence reconnue par le Pape.

& le commencement de son bonheur. Elle mourut avec une entiere soumission à la volonté de Dieu à l'âge de vingt-un ans, en exhortant les François à rentrer dans leur devoir, & en menaçant les Anglois de la colere de Dieu. Gerson qui avoit vu cette fille si extraordinaire, justifia sa mission & sa conduite dans un de ses traités. Le Gouverneur de Compiegne qui, à ce qu'on prétend, avoit été cause de sa prise, fut étouffé dans son lit par sa propre femme. On dit que l'Evêque de Beauvais qui l'avoit déclarée hérétique, eut une fin funeste, & qu'il mourut misérablement pendant qu'on le rasoit. L'an 1456. le Pape Callixte III. nomma des Commissaires & fit revoir son procès. Après un sérieux examen, il déclara nulles les procédures qui avoient été faites contre elle, comme contenant des erreurs de fait & de droit, reconnut son innocence, réhabilita sa mémoire, & déclara par un jugement solemnel, qu'elle étoit morte martyre pour la défense de la Réligion, de sa patrie, & de son Roi.

Les affaires des Anglois commencent à aller en décadence.

Depuis la mort de Jeanne d'Arcq, les affaires des Anglois allerent toujours en décadence. Ils furent chassés de plusieurs places, & en particulier de la ville de Chartres, dont l'Evêque zélé partisan du Duc de Bourgogne, fut tué les armes à la main sur les dégrés de son église Cathédrale. Les Anglois croiant que la présence de leur jeune Roi ranimeroit le courage de leurs partisans, le firent venir à Paris, & le couronnerent comme Roi de France dans l'église de Notre Dame à la fin du mois de Novembre 1431. La guerre se fit ensuite presque dans toutes les Provinces de France, mais très-foiblement; parce que les deux

harles de Bourbon eut à Nevers une
e avec le Duc de Bourgogne qui avoit
a ſœur.

leux Princes aiant terminé leurs af- Célébres con-
articulieres, convinrent qu'il y au- férences d'Ar-
: conférence à Arras, pour chercher ras.
ens d'établir une paix ſolide entre les
ouronnes de France & d'Angleterre, &
Roi Charles VII. & le Duc de Bour-
Ces Princes en écrivirent au Concile
: au commencement de l'année 1435.
ent les Peres de leur envoier des Car-
& des Prélats, pour terminer cette
inte affaire. Il y eut en conſéquence à
ne aſſemblée très-célébre. Tous les
Chrétiens y avoient leurs Ambaſſa-
le Pape & le Concile chacun ſon Lé-
s'y trouvoit auſſi des Evêques & des
: de l'Univerſité de Paris. Le Légat du
: exhorta les Anglois à recevoir les of-
Roi de France qui étoient très-juſtes;
ux-ci n'aiant rien voulu relâcher de

ris.

Ils ravagent la Flandre.

Les Parisiens comparant l'orgueil & l'a des Anglois, avec l'affabilité & la m cence de leurs Princes naturels, ne pou plus les supporter, & ne cherchoien l'occasion d'en secouer le joug. Les Bou aiant appris que les Anglois étoient ba saint Denys par l'armée du Roi Charles rent ce temps pour traiter de leur réduc son obéissance. Ils obtinrent des lettre bolition, & la confirmation de leurs p ges, & firent entrer le Connêtable du R la Porte saint Jacques. A peine fut-il Paris, que le peuple prit les armes, & gea les Anglois de tous côtés. Un grand bre fut assommé dans les rues; le reste se dans la Bastille, & n'en sortit qu'à composition. Ce fut ainsi que la ville de après avoir été près de dix-huit ans au voir des Anglois, rentra sous l'obéissan Roi Charles VII. son légitime Souver 1436. Le Roi y rappella le Parlemen Chambre des Comptes & l'Université. L me année le Duc de Bourgogne voula venger des Anglois, qui entretenoient intrigues dans ses Etats pour soulever se jets, assiégea Calais avec une armée fort breuse. Le Duc de Gloceſter entra da Flandre, où il mit par tout l'épouvan brûla & saccagea tout le païs par où pass armée.

Aſſaſſi
de Jacqu
Roi d'Ec

Mauva
conduite
la Reine d
gleterre.

Vers le même temps Jacques I. Roi d'Ecoſſe fut aſſaſſiné pendant la nuit, par la conjuration de Valter ſon oncle qui vouloit uſurper le Roiaume. La Reine reçut deux coups en ſe mettant au devant des aſſaſſins pour ſauver la vie de ſon mari, auquel les meurtriers donnerent vingt-huit coups de poignard. Æneas Sylvius qui ſe trouvoit en Ecoſſe de la part du Pape, excita les Ecoſſois à punir ſévérement les meurtriers de leur Roi. On fit leur procès, & Valter fut tourmenté publiquement pendant trois jours. On lui mit ſur la tête une Couronne de fer toute rouge de feu, & il expira dans les tourmens. Le Roi d'Ecoſſe avoit marié ſa fille Marguerite à Louis qui fut enſuite Roi de France. Jacques II. qui n'avoit que ſept ans ſuccéda à Jacques I. ſon pere. L'Ecoſſe ſouffrit beaucoup pendant ſa minorité. Catherine Reine d'Angleterre ſœur du Roi de France & veuve de Henri V. s'étoit deshonorée par ſa mauvaiſe conduite. Un de ſes Officiers qu'elle avoit épouſé ſécretement & dont elle avoit eu pluſieurs enfans, eut la tête tranchée pour avoir oſé épouſer cette Princeſſe.

Les An
font une t
avec les F
çois & les
Ecoſſois.

En 1444. la guerre duroit encore entre la France & l'Angleterre. Mais les deux Rois étant enfin las des maux qui en étoient la ſuite, ſongerent à s'accommoder. Henri VI. fit les avances, & conſentit qu'on tînt des conférences à Tours. On ne put convenir que d'une tréve pour un an; mais elle fut enſuite prolongée juſqu'en 1448. Henri VI avoit des diſpoſitions pacifiques, & un fonds de crainte de Dieu qui le rendoit ſenſible aux déſordres que produiſoient des guerres ſi longues & ſi cruelles. Mais ſon eſprit étoit fort borné, & il

ſe laiſſoit gouverner par ſa femme fille de René d'Anjou Roi de Sicile, Princeſſe d'un grand courage. Voulant s'emparer du gouvernement, elle prévint le Roi contre ſon oncle le Comte de Gloceſter. Il fut arrêté de nuit & étranglé ſécretement. Il avoit gouverné le Roiaume pendant vingt-cinq ans.

Ils la rompent & perdent en Ecoſſe deux grandes batailles.

La mort de ce Prince & un impôt conſidérable que le Roi avoit voulu mettre dans la ville de Londres, cauſerent en Angleterre de grands déſordres qui faiſoient craindre une guerre civile. Malgré les troubles dont ce Roiaume étoit agité au dedans, les Anglois voulurent rompre la tréve faite avec les François & les Ecoſſois. Ils firent en mille quatre cens quarante-neuf une irruption en Ecoſſe qui leur fut très-funeſte. Ils y perdirent deux ſanglantes batailles, dans l'une deſquelles vingt-quatre mille hommes furent taillés en piéces. Les victorieux vinrent fondre à leur tour ſur l'Angleterre, & y firent de grands ravages. C'eſt ainſi que Dieu faiſoit ſentir à ce peuple les effets de ſa juſte colere. Charles VII. profita de ces malheurs qu'éprouvoient les Anglois, pour les chaſſer de ſon Roiaume. Il commença par ſe rendre maître des places qu'ils avoient au pied des Pyrenées. Il eut des ſuccès encore plus heureux dans le Perche & dans la Normandie. Après pluſieurs conquêtes, il fit ſommer la ville de Rouen de rentrer ſous ſon obéiſſance. Les Bourgeois engagerent leur Archevêque à aller trouver le Roi, & à lui demander une amniſtie générale pour tout le paſſé & la conſervation de leurs priviléges. Le Duc de Sommerſet fit ce qu'il put pour empêcher la ville de ſe rendre, mais le traité ſe fit malgré les oppoſitions & les menaces de ce

Dieu appéſantit de plus en plus ſa main ſur les Anglois.

de - Lis en broderie d'or, & portoit
tête un chapeau doublé d'un velours
, au haut duquel étoit une houpe de fil
C'eſt depuis ce temps que commença en
l'uſage des chapeaux & des bonnets,
ıtroduiſit peu à peu à la place des cha-
, dont on s'étoit ſervi juſqu'alors.
e ſuivante les Anglois voulurent encore
mencer la guerre, & ils perdirent tou-
places qui leur reſtoient en Normandie.
:s VII. ordonna qu'on fît en action de
des proceſſions générales dans tout ſon
me. Guillaume Chartier Evêque de
:n ordonna une, qui fut très - ſolem-
On y compta juſqu'à douze mille enfans
ſept ans juſqu'à onze, qui alloient
ı deux depuis l'égliſe des Saints Inno-
ıſqu'à Notre - Dame, & qui portoient
ı un cierge à la main. Ils étoient ſuivis
ıapelains qui portoient les Reliques. Le
: France ne ſe contenta pas d'avoir chaſſé
ıglois de la Normandie; il voulut auſſi

voir conſerver. Ils firent quelque temps a
en 1453. de nouveaux efforts pour rer
dans le Bourdelois. Mais ils éprouveren
nouveaux malheurs, & perdirent leur G
ral Talbot qui paſſoit pour le plus redout
ennemi de la France.

L'Angleterre déchirée par des guerres civiles.

L'Angleterre accablée de tant de pertes dehors, ſe vit déchirée au dedans par guerre civile qui mit le comble à ſes m Richard Duc d'Yorck leva des troupes le païs de Galles, & vint auprès de Lon avec une armée, pour attaquer le Duc Sommerſet que le Roi venoit de combler bienfaits. On en vint aux mains, & l'ar du Roi fut miſe en déroute, quoiqu'elle c battît avec beaucoup de valeur. Huit m ſoldats demeurerent ſur le champ de batai & avec eux le Duc de Sommerſet, les Con de Stafford & de Northumberland. Le abandonné des ſiens, ſe retira dans une tite maiſon, où il ſe vit bientôt à la diſ tion du vainqueur. Richard le fit monte cheval & le reconduiſit à Londres. Il tint ſuite le Roi en tutelle, & ſe rendit abſo ment maître du gouvernement. La Re Marguerite fille du Roi de Sicile, qui a autant d'activité que le Roi montroit d' dolence, ſe fit un parti puiſſant avec lui, fit reprendre au Roi ſon autorité. Mais Prince, au lieu de s'aſſurer des rebelles, d le Duc Richard étoit le chef, crut avoir t fait en les éloignant de la Cour, ne conſi rant pas qu'ils ne ſeroient occupés qu'à ch cher l'occaſion & à prendre les moiens s'emparer de nouveau du gouvernement.

Richard Duc d'Yorck attaque & défait l'armée du Roi.

Le Légat du Pape favoriſe la révolte.

Pape Pie II. envoia en 1459. en Angleterre Légat qui ſe rangea du côté des ennemis

Roi, & ſe conduiſit comme s'il eût été queſtion d'une guerre contre les infidéles, promettant des indulgences plenieres à ceux qui prendroient les armes contre leur Roi légitime, & excommuniant ceux qui ſe mettroient en état de le défendre. Le Pape blâma la conduite criminelle de ce Légat, le rappella, & à ſon retour le fit mettre en priſon, & lui fit faire ſon Procès. Ce Légat avoit été engagé à ſe déclarer contre le Roi, par le parti du Duc d'Yorck qui étoit en Irlande, mais qui conſervoit des intelligences ſecrettes en Angleterre. Elles éclaterent la même année, & la faction d'Yorck fut en état de mettre ſur pied une armée plus nombreuſe que les précédentes. Le Roi Henri qui voulut lui réſiſter, perdit dix mille hommes, vit tuer à ſes côtés le Duc de Buckinglam avec ſes plus fidéles Officiers, & tomba entre les mains de ſes ennemis qui le menerent en triomphe à Londres.

Richard s'emparer la Couron

Le Duc d'Yorck qui étoit en Irlande, ſe hâta de venir à Londres pour aſſiſter au Parlement qu'on y avoit convoqué. Il entra, comme s'il eût été Roi, au ſon des trompettes, environné de ſoldats & faiſant porter devant lui l'épée nue. Il ſe logea à Veſtminſter dans l'appartement du Roi même, qui étoit retenu priſonnier dans celui de la Reine. Il parut au Parlement & y parla ainſi : Vous ſavez qu'on a uſurpé ſur mes ancêtres le trône où je viens ici m'aſſeoir ; & vous n'ignorez point par quels crimes ceux qui l'occupent depuis ſoixante ans, s'en ſont mis en poſſeſſion. Henri IV. trempa ſes mains dans le ſang de Richard II. Henri V. fit mourir mon pere. Pendant que la maiſon de Lancaſtre n'a fait tort qu'à

moi & aux miens, je m'en ſuis cru dédommagé par l'honneur qu'elle a fait à la nation, & par les belles & grandes Provinces qu'elle a ſoumiſes au ſceptre Anglois. J'ai peu regretté de n'être pas Roi, tandis que vous en avez eu un qui, au droit près, méritoit de l'être. Mais aujourd'hui qu'un foible héritier de cet heureux uſurpateur me retient une Couronne, & perd des conquêtes qui vous ont couté tant de ſang, je ſerois indigne de celui de tant de Rois qui coule dans mes veines, ſi pour recommencer leurs conquêtes, je ne prenois enfin la Couronne. Aidez-moi à en ſoutenir le poids, j'en partagerai avec vous les douceurs.

On délibéra long temps ſur le parti qu'on devoit prendre. Comme on étoit ſur le point de déclarer Henri IV. uſurpateur de la Couronne ſur la maiſon d'Yorck, & de dégrader Henri VI. ſon petit-fils, un reſte de compaſſion & de reſpect pour la Majeſté Roiale fit adoucir la Sentence. Quelqu'un de l'aſſemblée propoſa un tempérament, que le Duc d'Yorck, tout vainqueur qu'il étoit, ne crut pas devoir rejetter, & que le Roi captif regarda comme une faveur. Ce fut de conſerver à Henri la Couronne pendant ſa vie, à condition qu'à ſa mort elle paſſeroit à Richard Duc d'Yorck & à ſes enfans, à l'excluſion d'Edouard Prince de Galles. Chacun paroiſſant ſatisfait, on fit une proceſſion ſolemnelle, où le Roi porta le manteau roial & la Couronne ſur la tête, aiant le Duc d'Yorck près de lui comme ſon héritier préſomptif. La Reine refuſa abſolument de ratifier ce Traité, & prit le parti de ſe retirer.

place avec trois mille de ſes ſoldats. Le
une de ſes fils âgé de douze ans, qui
ſes côtés, fut tué par le Baron de Clif-
'une maniere brutale & cruelle. La tête
ic fut expoſée à une des portes de la
'Yorck, avec celle du Comte de Salis-
qui aiant été fait priſonnier, fut con-
comme rebelle à perdre la vie ſur un
aut. La Reine après cette victoire, ne
plus qu'à délivrer le Roi, & à faire caſſer
in nouveau Parlement le Traité conclu
e dernier entre Henri & les Princes de la
a d'Yorck. Elle prit donc le chemin de
res, & aiant appris que les chefs du parti
ni marchoient contre elle avec une ar-
elle alla les chercher, leur livra une ſe-
bataille, & les défit entierement. Le
ut délivré, & eut la conſolation de re-
er tout à la fois, la liberté, ſon épouſe,
ls unique & ſa Couronne. La Reine en-
marcha droit à Londres avec ſon armée
rieuſe, & y entra en triomphe. Elle y re-
ſoumiſſions des habitans, & rétablit

Son fils Richard IV. s'empare de la Couronne.

che devenu Duc d'Yorck par la mort de ſon pere, eut pluſieurs avantages contre les troupes du Roi Henri. La Reine ne crut pas devoir l'attaquer près de Londres qu'elle regardoit comme une ville ennemie, & elle mena ſon armée du côté d'Yorck. Le Duc l'y pourſuivit, & en vint à une bataille. Elle dura dix heures, & l'on combattit de part & d'autre avec tant de fureur, qu'il reſta trente mille hommes ſur la place. La victoire fut longtemps diſputée; mais enfin elle ſe déclara en faveur du Duc d'Yorck, qui contraignit le Roi & la Reine de ſe retirer en Ecoſſe. Cette bataille ſe donna au mois de Mars 1461. Le Duc alla auſſitôt à Londres, s'y fit couronner, & prit le nom d'Edouard IV. C'étoit le Prince le mieux fait de l'Europe: il étoit fort aimé à Londres, & il s'attiroit l'affection de tous les peuples. Le Roi Henri & la Reine ſon épouſe réfugiés en Ecoſſe, y ſollicitoient par eux-mêmes un ſecours capable de les rétablir; & leurs envoiés faiſoient auſſi en France les mêmes ſollicitations. La Reine y alla elle-même deux fois, mais ſans en tirer rien qui approchât de ce qu'elle avoit eſpéré.

Le Roi Henri eſt fait priſonnier.

Guerre civile contre le nouveau Roi Edouard.

Il eſt pris & mis en priſon

Pendant qu'elle y étoit pour la ſeconde fois en 1465. le Roi Henri quitta tout d'un coup l'Ecoſſe, & entra déguiſé en Angleterre. Son deſſein étoit de ranimer ſon parti extrêmement abbattu, de reveiller dans le cœur de ſes ſujets leur ancienne fidélité abattue, & de profiter des conjonctures qui pourroient être favorables. Mais aiant été trahi par quelques perſonnes à qui il avoit confié ſon ſecret, à peine fut-il ſur la frontiere, qu'on l'arrêta, & qu'on le mena à Londres les jambes liées ſous le ventre de ſon cheval. Jamais la maiſon de

neaſtre n'avoit été plus proche de ſon entiere
ne. N'aïant plus de reſſource, ni au de-
ns, ni au dehors, elle en trouva dans
n plus cruel ennemi, qui devint ſon pro-
teur. Le fameux Comte de Varvick indigné
la maniere dont Edouard ſe conduiſoit à ſon
ard, prit la réſolution d'abattre ce Prince
'il avoit lui même élevé, de tirer Henri de
iſon, & de le remettre ſur le trône. Il en-
agea dans ſon parti ſes deux freres le Mar-
uis de Montaigu & l'Archevêque d'Yorck,
uſquels il joignit le Duc de Clarence frere
'Edouard. Pour rendre leur liaiſon plus
troite, ils convinrent que le Duc épouſeroit
ne des filles de Varvick. Ce mariage ſe fit
eu de temps après à Calais, où le Duc & le
Comte allerent s'aſſurer du ſecours des Fran-
ois & d'une retraite en cas de diſgrace, pen-
ant que l'Archevêque d'Yorck & le Marquis
de Montaigu travailloient à exciter quelque
nouvement de ce côté-là, pour commencer
la guerre civile. Les révoltés s'aſſemblerent
en aſſez grand nombre, & eurent d'abord l'a-
vantage ſur l'armée du Roi. Le Comte de
Varvick qui étoit en France en étant informé,
repaſſa en Angleterre avec le Duc de Clarence
ſon gendre, & ils joignirent l'armée à Vavick.
Ils marcherent au devant d'Edouard qui ve-
noit en perſonne pour les combattre, & on
étoit près d'en venir aux mains, lorſque
quelques perſonnes parlerent de paix. Le Roi
qui la déſiroit ſincérement, en écouta les pro-
poſitions, & le Comte fit ſemblant de vou-
loir la conclure. Edouard ſur cette eſpérance
ne ſe tint point ſur ſes gardes, & par ſa né-
gligence donna au Comte qui le faiſoit ob-
ſerver avec ſoin, l'occaſion de le ſurprendre

pendant la nuit, & de l'aller enlever dan
camp.

Edouard IV. remonte ſur le trône.

Cet événement auroit terminé la guer
Edouard n'eût point eu l'adreſſe de ſe ſau
ſa priſon. L'année ſuivante 1470. il ren
ſur le trône & battit le Comte de Var

Nouvelle guerre civile

Cette nouvelle guerre civile donna lieu à
des meurtres & à de grandes violences.
avantages qu'avoit eu Edouard, furent bi
ſuivis d'une nouvelle diſgrace. Le Com
Varvick vint à bout en très-peu de tem
le chaſſer encore, & de mettre Henri
trône. La cérémonie s'en fit à la fin de la
me année 1470. & fut ſuivie de la conv
tion d'un Parlement, dans lequel Edoua
déclaré traître & uſurpateur de la Couro
ſes biens confiſqués, & tous ſes parti ſans
clarés dignes de mort. Quelque temps
Edouard engagea la Ducheſſe de Bourgog
ſœur, à preſſer le Duc de Bourgogne
époux de lui donner du ſecours. Le Du
Bourgogne vint débarquer en Angleterre
2000. hommes, & ne trouva point de réſiſt
de la part du Comte de Varvick, qui a
mené ſes troupes au nord du Roiaume pou
affaires importantes. Edouard marcha dr
Londres dont on lui ouvrit auſſitôt les po
Il ſe ſaiſit d'Henri qu'il fit remettre dan
tour ſans que perſonne s'y oppoſât. Aprè
tre arrêté deux jours dans Londres, il en p
avec des troupes pour aller au devant
Comte de Varvick qui s'avançoit à gra
journées. Les deux armées en vinrent à
bataille qui ſe donna le jour de Pâques de
1471. La victoire balança long temps
deux côtés, mais enfin le Comte de Var
ſuccomba, & fut tué avec plus de dix

es ſiens & le Marquis de Montaigu ſon
rere.

Mais Edouard avoit encore une autre ar-
née à vaincre. C'étoit celle du Prince de
Galles, qui étoit accompagné de ſa mere, de
ous les Princes de ſa maiſon, & de tous les
eigneurs qui lui étoient attachés. Cette ar-
née, ſelon Comines, étoit de quarante mille
ommes. On combattit longtemps avec beau-
oup de chaleur; mais la confuſion qui étoit
ans les troupes de la Reine procura la vic-
oire à Edouard. Le Prince de Galles, ſelon
e même auteur, y perdit la vie ſous un tas de
orts à l'âge de dix-huit ans. Ce jeune
rince avoit d'excellentes qualités qui le firent
egreter. Tous les Princes de la maiſon de
ancaſtre & la plûpart des Seigneurs qui y
toient attachés, périrent avec lui. La Reine
ut priſe ſur le champ de bataille, & menée
ans la tour de Londres : mais le vainqueur
ui conſerva la vie. Henri ſon époux enfermé
ans la même tour où il vivoit d'une maniere
ne point cauſer d'inquiétude aux Anglois, y
ut néanmoins maſſacré par le Duc de Gloceſ-
er frere d'Edouard, qui voulut ſe charger de
ette exécution. Il eut la barbarie de lui en-
oncer lui-même le poignard dans le ſein, &
t voir deſlors par cette inhumanité, qu'il
toit capable des crimes les plus énormes auſ-
uels il ſe livra entierement dans la ſuite.
Henri étoit âgé de cinquante-deux ans, &
l y en avoit trente qu'il étoit monté ſur le
rône. Il eſt le fondateur du Collége Roial de
Cambridge. Le nom & la maiſon de Lancaſtre
urent éteints par ſa mort.

Nouveaux malheurs qu'éprouve l'Angleterre.

La maiſon de Lancaſtre éteinte par la fureur du Duc de Gloceſter frere du Roi.

Le Duc de Gloceſter dont nous avons parlé
lus haut, rendit ſuſpect à Edouard par ſes

Le Duc de Clarence frere

du Roi mis à mort. calomnies le Duc de Clarence leur frere commun. Ce Prince avoit été uni avec le Comte de Varvick, mais il l'avoit enſuite abandonné, & avoit même été la principale cauſe de la victoire qu'Edouard remporta ſur ce Comte. Le Roi ajoutant foi aux calomnies dont on le chargeoit, ordonna qu'il fût ouvert tout vif, qu'on lui arrachât les entrailles & qu'on les jettât au feu, & qu'enſuite on lui coupât la tête. Sa mere fit moderer cette ſentence par ſes prieres, & on laiſſa à ce Prince le choix de ſon ſupplice. Il choiſit d'être plongé la tête en bas dans un tonneau de malvoiſie. Cette mort fut fatale à Edouard, & il ſuivit ſon frere d'aſſez près. On dit que depuis ce temps-là, toutes les fois qu'on lui demandoit grace pour quelqu'un, il l'accordoit ſans délai, en diſant : Helas ! mon pauvre frere n'a eu perſonne qui ait demandé grace pour lui. Il ne donna point d'autre marque de pénitence de ſon crime. Il eſt étonnant qu'un Roi ſi ſoupçonneux ne ſe ſoit point défié du Duc de Gloceſter, l'un des plus méchans hommes de ſon ſiécle. Il tomba malade de chagrin, de ce que Marguerite d'Autriche fut préférée à ſa fille pour être Dauphine de France, & mourut le quatriéme d'Avril 1483. Il laiſſa deux fils Edouard & Richard avec cinq filles, dont quelques-unes étoient mariées à des Seigneurs Anglois. Il ne lui reſtoit de deux freres qu'il avoit, que le Duc de Gloceſter qui uſurpa le trône.

Mort d'Edouard.

Le Duc de Gloceſter uſurpe la Couronne.

Quelques précautions qu'Edouard eût priſes pour aſſurer la Couronne à ſon fils aîné, on s'apperçut bientôt que le Duc de Gloceſter qu'il avoit chargé de la lui conſerver, prenoit des moiens pour la lui ravir. Thomas

Barbarie de ce Prince.

Morus fait un portrait affreux de ce Prince. Il dit qu'il nâquit ſans probité, ſans principes, ſans conſcience, fourbe, hypocrite, diſſimulé, ne faiſant jamais plus de careſſes que quand il vouloit plus de mal. Cruel par férocité & par ambition, il comptoit pour rien la mort d'un homme dont la vie nuiſoit à ſes deſſeins. Au lieu de ſoutenir le jeune Roi dont il étoit tuteur, il ne ſongea qu'à le détrôner. Il fit arrêter ceux qui étoient chargés de ſa conduite, & ſe fit déclarer par le Parlement protecteur du Roiaume. Il condamna à mort les plus proches parens du Roi, dont il redoutoit la probité, & n'épargna pas même la vie du jeune Roi, qui ne regna que deux mois. Il demanda au Roi de France Louis XI. ſon amitié; mais ce Prince refuſa de voir ſes Ambaſſadeurs, & proteſta qu'il ne vouloit avoir aucun commerce avec un uſurpateur ſouillé du ſang innocent de ſes neveux. Le Duc de Gloceſter ſe fit couronner ſolemnellement Roi d'Angleterre, & déclara Prince de Galles ſon unique fils, qui ne vêcut pas longtemps. Il n'avoit d'inquiétude que du côté du Comte de Richemont, qui deſcendoit par les femmes du Comte de Lancaſtre, & qui s'étoit ſauvé en Bretagne après le maſſacre d'Henri VI.

Richard s'abandonnoit à ſon caractere violent & mécontentoit ſes meilleurs amis. Il manqua de parole au Duc de Buckingham qui l'avoit favoriſé dans le criminel deſſein d'uſurper la Couronne. Le Duc picqué forma la réſolution de mettre ſur le trône le Comte de Richemont. Il eut même l'adreſſe d'engager les partiſans de la maiſon d'Yorc à favoriſer ce Comte, en lui faiſant épouſer Elizabeth fille

Nouveaux troubles en Angleterre.

Le Roi Richard détrôné.

Le Comte de Richemont couronné ſous le nom d'Henri VII.

d'Edouard IV. Richard qui entretenoit par tout un grand nombre d'eſpions, fut averti de la conſpiration qui ſe tramoit contre lui. Il prévint les conjurés, & les obligea de s'enfuir d'Angleterre. Le Duc de Buckingham fut arrêté & eut la tête tranchée, ſans avoir voulu rien reveler. Pluſieurs autres perſonnes conſidérables eurent le même ſort. L'Evêque d'Eli ſe ſauva en Flandre avec les plus zélés partiſans de la maiſon de Lancaſtre. Le plus grand nombre ſe retira en France, où l'on fournit des troupes au Comte de Richemont pour l'aider à détrôner Richard. La Cour de France eſpéroit en favoriſant ce Comte réunir la Bretagne à la Monarchie. Il alla en Angleterre avec les troupes que la France lui avoit fournies, & un grand nombre de Seigneurs ſe déclarerent pour lui. Il ſe donna une bataille déciſive dans laquelle Richard III. perdit la vie. Le Comte de Richemont fut reconnu Roi, & prit le nom d'Henri VII. Cette révolution arriva dans le mois d'Août de l'an 1485.

Le Pape Innocent VIII. approuve l'élévation d'Henri VII.

Dès qu'Henri VII. fut tranquille poſſeſſeur du trône d'Angleterre, le Pape Innocent VIII. confirma ſon mariage avec la Princeſſe d'Yorc, par une lettre du mois de Mars 1486. & ordonna aux Anglois de ne plus conteſter le Roiaume à Henri VII. Il écrivit auſſi au Roi au mois de Mai ſuivant, pour le prier de ſouſtraire les eccléſiaſtiques d'Angleterre à la juriſdiction ſéculiere. Jean Morton Archevêque de Cantorberi & Légat du Saint Siége, voiant combien il y avoit d'abus à réformer, aſſembla au mois de Février de la même année les Prélats & le reſte du Clergé de la Province. Nous n'avons point les reglemens qui furent faits dans cette aſſemblée. Il y eut quel-

Conciles en Angleterre.

ques mois après un Concile à Lambeth pour condamner les erreurs de l'Evêque de Chester. Ses livres furent brûlés, & il fut dépoſé & enfermé dans un monaſtere. Il eut pour diſciple Jean Milverton Carme, Profeſſeur dans l'Univerſité d'Oxford, qui après avoir été excommunié par l'Evêque de Londres, s'enfuit à Rome où le Pape le fit mettre en priſon & l'y retint pendant trois ans.

Nouveaux troubles excités par un impoſteur.

On commençoit à peine à reſpirer en Angleterre, lorſqu'un Prêtre hardi & ignorant entreprit d'y exciter une nouvelle diviſion. Il élevoit à Oxford un jeune homme de quinze ans, nommé Lambert Simnel fils d'un boulanger de la même ville. Il oſa le faire paſſer pour un neveu du Roi Edouard IV. de la maiſon d'Yorc, qu'on appelloit le Comte de Varvick, & qu'Henri VII. retenoit priſonnier dans la tour de Londres. Ce Prêtre ayant inſtruit Lambert de la maniere dont il devoit jouer ſon rôle, le mena en Irlande où l'on étoit fort attaché à la maiſon d'Yorc. Le Vice-roi d'Irlande reçut ce fourbe, & la plûpart des Nobles ſuivirent ſon exemple. Lambert fut mené au château de Dublin, où on le proclama Roi avec beaucoup de ſolemnité. Henri VII. perſuadé que cette conſpiration avoit été formée en Angleterre par les partiſans de la maiſon d'Yorc, fit enfermer la Reine Doüairiere ſa belle-mere dans un Couvent, où elle paſſa le reſte de ſes jours. Il fit voir aux Seigneurs & au peuple le vrai Comte de Varvick qu'il tira de la tour. Il vint à bout d'appaiſer les troubles qui commençoient à s'élever dans Londres, mais les Irlandois ne furent point détrompés. La Ducheſſe Doüairiere de Bourgogne leur fournit des troupes, dont le Comte

de Lincoln fut établi chef. On vint atta
Henri VII. qui demeura victorieux. Le P
qui avoit conduit l'intrigue fut condam
une priſon perpétuelle. Le jeune Lambe
occupé à tourner la broche dans la cuiſin
Roi, & eut enſuite une place dans la fau
nerie. Ceci arriva en 1487.

On met des bornes aux priviléges des aziles.

L'année ſuivante Henri VII. ſongea à
médier à l'abus que l'on faiſoit des a
Quelques crimes que l'on eût commis
étoit à couvert des pourſuites de la juſ
quand une fois on s'y étoit retiré. On v
tous les jours des ſéditieux & des ſcélérat
courir aux égliſes, & trouver dans ces
conſacrés à Dieu l'impunité contre ſes pr
loix, & une protection aſſurée contre la
tice qu'il a lui-même établie. Comme il
facile d'éviter ainſi la punition des plus g
crimes, ils devenoient chaque jour
communs. Henri VII. voulant arrêter c
ſordre, s'adreſſa au Pape Innocent VIII.
envoia un Ambaſſadeur extraordinaire,
il cacha le véritable motif de ſon ambaſ
afin que le Clergé d'Angleterre n'en étan
inſtruit, n'y formât aucune oppoſition
ignore ſi le Roi demandoit l'entiere ſup
ſion des priviléges des aziles ; mais il eſ
tain qu'il ne put obtenir qu'une dimin
de ces priviléges. Le Pape fit expédie
Bulle qui contenoit les articles ſuivans. 1.
conque après s'être retiré dans un azile,
quitté pour commettre quelque nouveau
me, ne pourra plus y être reçu. 2. Les débi
qui pour éviter les pourſuites de leurs
ciers, auront eu recours aux aziles, pou
être ſaiſis & ſeront ſujets aux formalités
naires de la juſtice. 3. Un criminel de

majeſté qui aura été reçu dans un azile, n'en pourra être tiré; mais le Roi pourra l'y faire garder à vue, & empêcher qu'il ne diſe ou faſſe rien qui puiſſe troubler la tranquillité publique. La Bulle du Pape fut publiée & exécutée, malgré le Clergé, qui en étoit fort mécontent.

Nouvelle guerre civile.

Six ans après, c'eſt-à-dire, en 1494. on vit encore naître en Angleterre une guerre civile, qui fut l'effet de la haine irréconciliable de la Ducheſſe Doüairiere de Bourgogne ſœur d'Edouard IV. contre Henri VII. Elle ſuppoſa qu'un fils d'Edouard IV. s'étoit dérobé à la barbarie de Richard III. & qu'il avoit été aidé par ſes bourreaux à ſortir de la tour, & à chercher une retraite. Elle s'appliqua enſuite à former un faux Duc d'Yorc, plus reſſemblant que Lambert Simnel, dont nous avons parlé. Elle choiſit pour cela un jeune homme qu'on appelloit Perkins. Il étoit originaire de Tournai, mais il étoit né en Angleterre, où ſes parens avoient été obligés de faire un voiage. Il eut beaucoup de liaiſon avec des marchands Anglois & apprit leur langue. Il avoit à peu près l'âge qu'auroit eu alors le Duc d'Yorc s'il eût vécu. On remarquoit dans ſa taille & dans tous ſes traits quelque choſe de délicat & de noble. La Ducheſſe de Bourgogne l'envoia ſecrettement en Portugal, où il demeura un an, & enſuite fit voile en Irlande. Il alla peu après en Flandres auprès de la Ducheſſe, qui feignant de ne le pas connoître, l'interrogea ſur toutes ſes avantures, en préſence de pluſieurs perſonnes de qualité. Faiſant ſemblant d'être perſuadée de la vérité de ce qu'il lui avoit dit, elle le traita comme ſon neveu, & réuſſit à lui faire apprendre

tous les exercices convenables à un Prince. Elle l'inſtruiſit des affaires les plus ſecretes de la maiſon d'Yorc, prévit les queſtions qu'on lui pourroit faire, & lui apprit comment il y falloit répondre. En un mot elle n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le faire paſſer pour le véritable Duc d'Yorc. Perkins fut reconnu en cette qualité par pluſieurs Seigneurs Anglois, qui l'accompagnerent dans une deſcente qu'il fit dans la Province de Kent. N'y aiant pas été bien accueilli, il alla en Ecoſſe, où le Roi Jacques IV. le reçut honorablement, & le conduiſit deux fois en Angleterre avec une armée. Comme on réfuſa conſtamment de le reconnoître, il ſe retira en Irlande, où il fut reconnu comme Duc d'Yorc. Alors il ſe forma contre Henri VII. une conſpiration qui pouvoit avoir des ſuites funeſtes. Ce Prince avant que de lever des troupes, fit faire des informations exactes de la mort du Duc d'Yorc & de l'origine de Perkins, & publia par tout ce qu'il en avoit appris. En même temps il fit arrêter les principaux Conjurés, eccléſiaſtiques, moines & laïques. Quelques-uns eurent la tête tranchée; d'autres demeurerent long temps en priſon, & l'on pardonna aux moins coupables.

Perkins ne ſe rebuta point de cette premiere diſgrace. Il retourna en Flandres en 1497. auprès de la Ducheſſe Doüairiere de Bourgogne, qui l'envoia en Irlande. N'aiant pu s'y former un parti, il paſſa en Ecoſſe où il fut encore très-bien reçu. Le Roi Jacques IV. pour lui donner une marque publique de ſon eſtime, lui fit épouſer une jeune Princeſſe d'un rare mérite, nommée Catherine Gourdon qui appartenoit à la famille Roiale. Après le

ge, le Roi d'Ecoſſe conjointement avec
s leva des troupes, & entra dans la
nce de Northumberland, où Perkins pu-
n Manifeſte contre Henri VII. Il met-
prix la tête du Roi, & promettoit de
es recompenſes à ceux qui contribue-
à le chaſſer du Roiaume. Ce manifeſte
pas l'effet que l'impoſteur en attendoit.
me temps il ſe forma une révolte dans
vince de Cornouaille, à l'occaſion des
aux ſubſides qu'on exigeoit avec une ex-
rigueur. Plus de vingt mille hommes
t les armes contre le Roi; mais ce parti
ſſipé par la prudence & la modération de
. Il ſut même ménager une paix avanta-
avec le Roi d'Ecoſſe. Perkins privé du ſe-
qu'il avoit eſpéré tirer des Ecoſſois, & in-
é à la vue des meſures que le Roi Henri
it pour l'arrêter, ſe retira dans un mona-
pour y jouir du privilége de l'azile. On
lit ſi bien la maiſon, que l'impoſteur ne
e ſauver. Les troupes ſe ſoumirent à la
nce du Roi, qui accorda la vie à la plû-
es Officiers & des ſoldats. Voiant qu'il
uvoit pas avoir Perkins, il lui fit auſſi
la vie, s'il vouloit ſe rendre volontaire-
Perkins accepta l'offre. On le mena à
ur: on le promena dans Londres à che-
expoſé aux railleries du peuple, & on
t donner par écrit la confeſſion de ſa
erie, & le détail de ſes avantures, ſans
noins dire un mot de la Ducheſſe Doüai-
de Bourgogne. On l'enferma dans la tour,
il trouva le moien de ſe ſauver. Il fut
nſuite une ſeconde fois, & enfermé de
eau dans la tour. Après qu'il y eut été
ue temps, on découvrit qu'il avoit fait

un complot avec quelques domeſtiques du Lieutenant de la tour, de tuer cet Officier, de ſe ſauver enſuite, & d'emmener avec lui le Comte de Varvik qui étoit depuis long-temps priſonnier. On lui fit ſon procès; & aiant été convaincu de pluſieurs attentats contre le Roi & contre l'Etat depuis ſon entrée en Angleterre, il fut condamné à être pendu. La derniere année du quinziéme ſiécle, la peſte fit de grands ravages en Angleterre. Henri VII. pour l'éviter, paſſa à Calais avec ſa famille. Nous verrons la fin de ce Prince dans l'hiſtoire du ſeiziéme ſiécle. Nous rapporterons ici ce qui arriva de plus remarquable en Ecoſſe depuis l'aſſaſſinat de Jacques I. en 1436.

Ce qui eſt arrivé de plus conſidérable en Ecoſſe depuis 1436.

Jacques II. ſon fils qui lui ſuccéda, épouſa Marie fille du Duc de Gueldres. Il avoit été expoſé à une infinité de périls pendant ſa minorité. Il ſoutint dans la ſuite avec beaucoup de valeur différentes guerres contre les Anglois. Il fut tué d'un éclat d'arquebuſe le troiſiéme d'Août de l'an 1460. en faiſant le ſiége d'un château. Ce Prince fut fort regretté de ſes ſujets. Il étoit âgé de trente-neuf ans, & en avoit regné vingt-quatre. Jacques, l'aîné de ſes trois fils, qui n'avoit que ſept ans, lui ſuccéda. Mais il y eut de vives conteſtations au ſujet du gouvernement. La Reine vouloit ſe l'attribuer, mais on ne lui accorda que la tutelle du Roi & de ſes autres enfans, & l'on convint que deux de chaque parti avec deux Evêques gouverneroient le Roiaume. La Reine étant morte trois ans après, l'Evêque de S. André, Prélat prudent & vertueux, fut chargé de la principale autorité. Il fonda une Univerſité à S. André, & fit goûter aux Ecoſſois pendant ſon gouvernement les avantages

de la paix. Après sa mort arrivée l'an 1466. le Roiaume fut agité de plusieurs troubles. Son frere fut nommé Evêque de S. André : mais les oppositions qu'il trouva l'obligerent d'avoir recours au Pape Sixte IV. qui avoit érigé son Evêché en Archevêché, & l'avoit fait Légat du Saint Siége en Ecosse. Il ne put en exercer les fonctions, parce que les Seigneurs croioient qu'en cela les anciens droits du Roiaume étoient violés. Ses ennemis furent si puissans à Rome, qu'on le condamna à perdre son Archevêché. Sponde remarque que ce fut alors que les Rois d'Ecosse commencerent à nommer aux Evêchés & aux Abbaïes du Roiaume : ce qui fit tomber les bénéfices entre les mains des Courtisans.

Le Roi Jacques III. donnoit de grandes espérances : mais aiant eu le malheur d'écouter un Médecin qui se mêloit d'astrologie, il devint le tyran de ses freres & des premiers Seigneurs de sa Cour, parce que ce Médecin lui avoit prédit qu'ils le priveroient de la Couronne. Ses deux freres Alexandre & Jean se joignirent aux Barons pour remédier aux désordres dont le Roiaume étoit plein. Jean, le plus jeune, fit des remontrances assez fortes au Roi sur la situation des affaires. Ceux qui formoient le Conseil du Roi, se saisirent de la personne de ce jeune Prince, & le condamnerent à mort. Alexandre fut enfermé dans la forteresse d'Edimbourg, d'où il se sauva, & vint en France trouver Louis XI. qui le reçut avec bonté & lui fit épouser la fille du Comte de Boulogne. Quelques Seigneurs conspirerent ensuite contre le Roi d'Ecosse, se saisirent de ses Conseillers qu'ils firent pendre, & mirent Jacques III. en prison à Edimbourg.

Alexandre vint avec des troupes, mit ſon frere en liberté, & le rétablit ſur ſon trône. Mais la mauvaiſe conduite de ce Prince l'expoſa à de nouveaux malheurs. Il donnoit les emplois à des perſonnes qui n'avoient ni mérite ni naiſſance; il étoit plongé dans la débauche, & donnoit ſouvent des preuves de ſa cruauté. Les Seigneurs le ſommerent de céder la Couronne à ſon fils alors âgé de ſeize ans, qu'ils avoient élu pour leur Roi. Jacques III. le refuſa; & envoia des Ambaſſadeurs à Charles VIII. en France, & à Henri VII. en Angleterre pour leur demander du ſecours contre les rebelles, en leur repréſentant l'interêt qu'ils avoient à prendre ſa défenſe. Il s'adreſſa auſſi au Pape Innocent VIII, qui envoia en Ecoſſe un Légat. Mais avant qu'il y arrivât, les Seigneurs attaquerent Jacques III. & défirent ſon armée. Il tomba de cheval, & ſe ſauva dans un moulin, où il fut pris & tué avec quelques-uns des ſiens. C'étoit l'an 1488. Il avoit trente-cinq ans, & en avoit regné vingt-huit. Ils reconnurent pour ſon ſucceſſeur Jacques IV. l'aîné de ſes fils, qui profitant de l'exemple de ſon pere, ménagea la nobleſſe, ſe conduiſit avec modération, & jouit d'une tranquillité parfaite.

Ce qui eſt arrivé de plus conſidérable en Pologne.

Dieu ſe ſert des Polonois pour punir les Chevaliers Teutoniques.

Les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, connus alors ſous le nom de Freres de l'Hôpital de Sainte Marie de Jéruſalem, inſtitués vers la fin du douziéme ſiécle, eurent au commencement du quinziéme de grands démêlés avec les Polonois. Ces prétendus Religieux s'étoient emparés du Palatinat de Culme, & d'un païs aſſez conſidérable. Les Polonois indignés, leur avoient déclaré la guerre. Quoique les Chevaliers euſſent été défaits en plu-

rerent ſur la place. Jamais déroute ne fut générale, ni victoire plus complette. On ote que les Chevaliers perdirent près de inte mille hommes. C'eſt ainſi que Dieu ſſoit ces Religieux, qui aiant été établis étendre le Chriſtianiſme, le rendoient ux à tous les infidéles. L'année ſuivante . les Polonois firent la paix avec les Teu- ques, à la ſollicitation d'Alexandre Vi- grand Duc de Lithuanie. Les conditions nt que le Roi de Pologne qui étoit Ladiſlas llon, rendroit aux Chevaliers tout ce avoit conquis en Pruſſe; que tous les mandeurs & Chevaliers priſonniers ſe- nt mis en liberté; que l'Ordre paieroit au ne certaine ſomme d'argent pour leur on, & que la Samogitie demeureroit au de Lithuanie & retourneroit aux Cheva- après ſa mort.

Ladiſlas Jagellon travaille à la converſion de la Samogitie.

n 1412. Ladiſlas Jagellon fit avec l'Em- r Sigiſmond un traité, par lequel ces Princes s'engageoient à exterminer les aliers Teutoniques & à partager la Pruſſe. mond combla de préſens Ladiſlas, & lui la Couronne que l'Empereur Othon III. donnée à Boleſlas premier Roi de Polo-

grès de la Religion. Voiant donc que la Samogitie étoit encore enſevelie dans les tenebres de l'idolâtrie, il voulut faire porter chez ces peuples le flambeau de la foi. Il s'y tranſporta lui-même en 1413. accompagné du grand Duc de Lithuanie, de la Reine ſon épouſe & de ſa fille. Il emmena auſſi avec lui pluſieurs perſonnes éclairées, & capables de travailler à la converſion de ces infidéles. Ces peuples adoroient le feu & le tonnerre, & ils entretenoient un feu perpétuel ſur le ſommet d'une montagne. Ladiſlas y monta, l'éteignit lui-même, & donna ordre enſuite à ſes ſoldats d'aller couper les arbres d'un bois qui paſſoit pour la demeure des Dieux. Les Idolâtres furent fort étonnés de voir qu'il n'arrivoit aucun mal à ces ſoldats. Un des plus conſidérables d'entre eux vint déclarer au Roi, que puiſque leurs Dieux avoient été aſſez lâches pour ſe laiſſer vaincre par celui des Polonois, ils étoient déterminés à abandonner leur culte & à s'attacher à celui du plus puiſſant. Le Roi les inſtruiſit auſſitôt lui-même, parce que ſes Miſſionnaires ne ſavoient pas encore la langue du païs, qu'ils apprirent dans la ſuite. Il leur donna pour gouverneur un Baron qui étoit Chrétien. Il fit bâtir une égliſe Cathédrale dans l'endroit le plus peuplé, & il établit pluſieurs Paroiſſes dans le païs. Ladiſlas retourna enſuite chez lui, glorifiant Dieu de s'être ſervi de lui pour cette bonne œuvre.

Ecrit important qu'un Ambaſſadeur Polonois préſente au Concile de Conſtance.

Deux ans après, le Roi fit préſenter au Concile de Conſtance par un de ſes Ambaſſadeurs nommé Paul Voladimir, un Traité intitulé Démonſtration. On entreprenoit d'y prouver contre les Chevaliers de l'Ordre Teutonique, qu'il n'eſt pas permis aux Chrétiens

d'employer les armes pour convertir les infidéles, ni de s'emparer de leurs biens sous prétexte de les obliger à embrasser le Christianisme. Les Chevaliers avoient fait usage de ce moien pour s'enrichir & pour étendre leur domination. Paul Voladimir montroit dans son Traité, que cette conduite est opposée à l'équité naturelle & à la loi divine, & que ni les Empereurs par leurs Edits, ni les Papes par leurs Bulles, ne peuvent la justifier. Cet Ecrit fut lu dans une assemblée des Nations. On y agita la matiere, mais on n'y termina rien. Le zéle avec lequel Ladislas avoit travaillé à la conversion des infidéles, & avoit secondé les travaux des Peres de Constance, engagea le Pape Martin V. à confirmer tous les priviléges que ce Prince avoit obtenus du Saint Siége. Il lui accorda la qualité de Vicaire général de l'Eglise dans le Roiaume de Pologne, & dans la partie de la Russie qui relevoit de lui. Le Pape avoit sans doute aussi égard à la générosité qui portoit Ladislas à entretenir à ses dépens un grand nombre d'égliſes qu'il avoit fondées.

L'Archevêque de Gnesne étant à Paris avec l'Empereur Sigismond en 1416. y avoit trouvé le livre séditieux de Jean de Falkemberg religieux Dominicain, contre le Roi de Pologne en faveur des Chevaliers Teutoniques. Le Prélat à son retour fit empriſonner l'auteur qui étoit encore à Constance. Ce libelle est adressé à tous les Rois, Princes, Prélats, & généralement à tous les Chrétiens. Falkemberg y promet la vie éternelle à tous ceux qui se ligueront pour exterminer les Polonois & Ladislas leur Roi. La condamnation du libelle fut résolue unanimement dans

Livre séditieux de Falkemberg.

le Concile, mais elle ne fut confirmée dans aucune Seſſion publique. Le Pape Martin V. qui en avoit ſigné la Sentence étant Cardinal, voulut enſuite l'adoucir, à la ſollicitation des Chevaliers Teutoniques. Les Polonois furent ſi mécontens de cette conduite, qu'ils appellerent de ce deni de juſtice, & même de l'élection de Martin V. au futur Concile Les François ſe joignirent aux Polonois dans cette cauſe, parce que les principes de Falkemberg étoient à peu près les mêmes que ceux de Jean Petit, dont nous parlerons dans l'Article de l'égliſe de France. Ni les uns, ni les autres ne purent faire condamner en plein Concile les principes pernicieux avancés par Jean Petit & par Falkemberg. Gerſon s'en plaint fortement dans le dialogue apologétique qu'il compoſa après la ſéparation du Concile. Au commencement de l'an 1419. le Roi Ladiſlas écrivit au Pape Martin V pour ſe plaindre de l'injuſtice des Nonces qu'il lui avoit envoiés, leſquels avoient pris hautement contre lui le parti des Chevaliers Teutoniques, & avoient eu la hardieſſe de publier une Sentence contre lui Il dit qu'on le décrioit comme un ennemi de la Religion Chrétienne, tandis qu'il ne déſiroit rien plus ardemment que de travailler à ſa propagation. Il termine ſa lettre par expoſer les torts énormes des Chevaliers, auſquels les Nonces avoient été ſi favorables. On fit en 1424. avec beaucoup d'éclat la cérémonie du couronnement de la Reine Sophie épouſe de Ladiſlas. L'Empereur Sigiſmond y aſſiſta, de même que le Cardinal de Plaiſance & un grand nombre de Princes d'Allemagne, de Hongrie, de Lithuanie & de Ruſſie.

Henri Archevêque de Riga en Livonie tint

en 1429. un Concile, dont nous n'avons point les actes. Ce Concile envoia des Députés à Rome contre ceux qui opprimoient l'église de Riga. Ces Députés étoient au nombre de seize. Ils furent arrêtés par un Chevalier Teutonique gouverneur d'un fort aux confins de la Livonie. Ce Chevalier se saisit de leurs lettres, leur prit l'argent qu'ils avoient & leurs habits, leur fit lier les pieds & les mains, & les fit jetter dans une riviere où ils furent noiés. Bien loin de se repentir d'un si grand crime, ce misérable Religieux eut l'impudence de s'en vanter comme d'une action héroïque. Ce fait étoit une nouvelle preuve de la justice des plaintes que faisoient si souvent les Polonois & les Lithuaniens contre les Chevaliers Teutoniques, & montroit de plus en plus que cet Ordre étoit plus propre à causer la ruine de la Religion que son accroissement. Il prouvoit encore combien l'Empereur Sigismond avoit tort de prendre le parti de ces Chevaliers & de les soutenir, comme il fit, contre le Roi de Pologne.

Concile en Livonie.

Comme ils continuoient toujours à maltraiter les Polonois, les Bohêmiens envoierent des Députés au Roi Ladislas pour lui promettre du secours contre eux. Ces Députés furent reçus avec beaucoup de magnificence, & même admis à la Communion par l'Archevêque de Gnesne & par les autres Prélats. Mais quand ils entrerent à Cracovie, Sbignée qui en étoit Evêque fit cesser le service divin. Le Roi en fut si irrité, qu'il le menaça de le faire mourir comme son prédécesseur. C'est la plus grande faute qu'avoit fait ce Prince, qui auroit dû en faire pénitence au lieu de s'en vanter. L'Evêque ne fut point étonné de ces

Fermeté d'un Evêque de Cracovie.

menaces, & répondit au Roi avec courage que quand il s'agiſſoit de la Religion, il n craignoit rien; qu'il étoit prêt de tout ſouf frir pour elle juſqu'à la mort; que le ſang d Pierre ſon prédéceſſeur demandoit vengeanc au Ciel, & que Dieu ne manqueroit pas tô ou tard de prendre ſa défenſe. On dit que ce Evêque ſi généreux aiant été informé que l Roi avoit donné ordre à quelqu'un de le tuer ne prit aucunes méſures pour l'éviter. Il ſe le voit la nuit pour aller à ſa Cathédrale, ac compagné d'un ſeul Prêtre, & il ne lui arriva aucun mal, ſoit que le Roi eût révoqué ur ordre ſi injuſte, ſoit qu'il ne l'eût point donné & que le bruit qui s'en étoit répandu fût ſan fondement. Le Pape Eugene IV. quelque temp après, voulut honorer la piété de cet Evêque de la dignité de Cardinal.

Mort de Ladiſlas Jagellon.

Ladiſlas Jagellon mourut deux ans après en 1434. à l'âge de quatre-vingts ans, après en avoir regné près de cinquante. Ce Prince avoi pluſieurs excellentes qualités. Il étoit ſi charitable envers les pauvres, que Martin V. crut devoir l'avertir de mettre des bornes à ſes aumônes. Ce Pape auroit pu exercer ſon zéle ſur des maux plus dangereux & plus communs que l'excès de libéralité dont il accuſoit Ladiſlas. Si c'étoit un défaut, il n'y avoit perſonne en qui il fût plus excuſable que dans un Prince, qui doit avoir naturellement le cœur généreux & bienfaiſant. On dit que Ladiſlas ne bûvoit jamais de vin, & que les jours de jeûne, il ne vivoit que de pain & de quelques légumes. Nous avons parlé de ce qui ſe paſſa entre lui & Sbignée Evêque de Cracovie. Ladiſlas ſon fils aîné lui ſuccéda malgré l'ambition de ceux qui s'y oppoſoient

Caſimir élu Roi après la mort de ſon frere.

à cauſe de ſa trop grande jeuneſſe. Dix ans après, ce Prince étant dans ſa vingtiéme année, attaqua les Turcs & eut ſur eux des avantages conſidérables. Mais il fut tué dans la bataille de Varne, s'étant jetté au plus fort de la mélée. Les Turcs lui couperent la tête & la mirent au bout d'une pieque comme une marque de leur victoire.

Les Polonois voulant ſe choiſir un Roi, jetterent les yeux ſur Frideric Marquis de Brandebourg, qui les remercia, en leur repréſentant que ce ſeroit une injuſtice de penſer à d'autres qu'à Caſimir Duc de Lithuanie, frere du dernier Roi. Ils élurent donc en 1444. Caſimir, qui fut couronné peu de temps après.

La Pruſſe ſe donne au Roi de Pologne.

Les Pruſſiens las du joug inſupportable des Chevaliers Teutoniques, le ſecouerent en 1454. & ſe donnerent à Caſimir avec la Pomeranie, Culme, & tout ce que les Chevaliers poſſédoient. Il épouſa la même année Elizabeth d'Autriche ſœur du Roi de Hongrie. Sur la fin de ſon Regne, les Turcs ravagerent la Lithuanie & la Ruſſie. Il demanda du ſecours au Pape Innocent VIII. qui écrivit à toutes les nations voiſines de la Pologne, pour les exhorter à ſe joindre à Caſimir afin de l'aider à ſe défendre contre les infidéles. Ce Prince mourut en 1492. âgé de ſoixante-quatre ans, après en avoir regné quarante-huit. Son ſecond fils Jean Albert lui ſuccéda du conſentement de Ladiſlas ſon aîné Roi de Hongrie & de Bohême.

Les autres égliſes du Nord ne fourniſſent preſque rien qui puiſſe ſervir de matiere à l'Hiſtoire eccléſiaſtique.

ARTICLE VI.

Egliſe de France.

Regne de Charles VI.

CHarles VI. dont nous avons déja eu occaſion de parler pluſieurs fois, regnoit en France au commencement du quinziéme ſiécle. Vers l'an 1405. on vit éclater entre le Duc d'Orléans frere unique du Roi, & Jean Duc de Bourgogne ſon oncle Comte de Flandre, une diviſion qui eut de terribles ſuites. On négocia ſouvent entre eux une réconciliation ſincére. Mais celles qui ſe faiſoient n'étoient qu'apparentes, & le Duc de Bourgogne cachoit toujours ſous quelques marques de confiance, le deſſein qu'il avoit formé de ſe défaire du Duc d'Orleans. Il l'executa la nuit du vingt-trois au vingt-quatre de Novembre 1407. Comme le Duc d'Orleans revenoit de chez la Reine qui étoit en couches, monté ſur un mulet, & ſuivi de deux ou trois domeſtiques ſeulement, un Gentilhomme Normand qui l'épioit, accompagné de dix ou douze hommes, lui déchargea un coup de hache d'armes, dont il lui coupa la main, & d'un ſecond coup lui fendit la tête en deux. Les autres lui donnerent auſſi pluſieurs coups, & tous ſe ſauverent dans l'Hôtel du Duc de Bourgogne, qui aſſiſta aux funerailles du Duc d'Orleans, le plaignit, & le pleura comme les autres. Néanmoins quand il vit qu'on vouloit informer contre les meurtriers, il s'enfuit en Flandre avec ſes aſſaſſins. Cette retraite qu'il accompagna de menaces, fit craindre qu'il n'excitât quelque révolte dans

l'Etat, d'autant plus qu'il avoit un grand crédit en France, & qu'il étoit fort aimé des Pariſiens, qui au contraire n'aimoient pas le Duc d'Orleans. On penſa donc moins à le pourſuivre qu'à l'appaiſer, & pluſieurs Seigneurs allerent à Amiens pour conférer avec lui, & parler d'accommodement.

Il s'y rendit, bien accompagné, & mena avec lui trois Docteurs de Sorbonne, entre leſquels étoit Jean Petit Cordelier ſon Orateur. Il ſoutint hautement qu'il avoit fait une très-bonne action en faiſant aſſaſſiner le Duc d'Orleans, & que bien loin d'en vouloir demander pardon au Roi, il ſe diſpoſoit à aller à Paris pour ſe juſtifier publiquement. Il y vint en effet ſur la fin de Février 1408. malgré la défenſe que le Roi lui avoit faite d'en approcher. Il étoit à la tête de huit cens gentilshommes, tous biens armés. Les habitans de Paris le reçurent avec joie, eſpérant qu'il les délivreroit des impôts dont ils prétendoient que le Duc d'Orleans les avoit accablés. Quelques jours après ſon arrivée, il demanda & obtint audience du Roi. La cauſe fut plaidée au mois de Mars à l'hôtel de Saint Pol par Jean Petit, qui s'étoit déja acquis beaucoup de réputation par ſes diſcours. Il parla en préſence du Dauphin, des autres Princes du ſang, des plus grands Seigneurs, du Cardinal de Bar, du Recteur de l'Univerſité, d'un grand nombre de Docteurs & d'une multitude de Bourgeois. Jean Petit s'efforça de montrer que le Duc d'Orleans avoit été un tyran; qu'il avoit une fois enſorcelé le Roi, une autre fois conſpiré de le tuer, & une autre de le faire dépoſer par le Pape. Il en concluoit que ſa mort étoit juſte & néceſſaire;

Jean Petit, docteur, fait l'Apologie du Duc de Bourgogne & enſeigne que chacun a droit de tuer un tyran.

Il marcha en perſonne avec le Duc de Bou
gogne contre le Duc de Berri, qui l'atten
à Bourges avec une armée très-conſidérab
Le ſiége fut fort long : les aſſiégés furent
duits à la derniere extrémité ; & d'un aut
côté une eſpéce de maladie contagieuſe q
affoibliſſoit les troupes du Roi, l'obligea d'
couter les propoſitions de paix faites au
deux partis par le Comte de Savoie petit-fi
du Duc de Berri, & gendre du Duc de Bou
gogne. La crainte qu'on eut de l'arrivée d
Anglois, hâta l'exécution du deſſein que
Roi avoit d'accorder la paix aux Princes.

Aſſemblée de Paris où l'on examine, & l'on condamne la doctrine de Jean Petit.

Quand la paix eut été publiée dans Paris
Gerſon fit un diſcours au Roi au nom du Cle
gé & de l'Univerſité dont il étoit Chancelier
pour demander la grace de ceux de ces deu
corps qui avoient eu part dans les brouilleri
de l'Etat ; & ſur pluſieurs autres points impor
tans, tels qu'étoient la réformation de tous le
Etats du Roiaume & l'aſſaſſinat du Duc d'Or
leans. Le Roi ordonna à Gerard de Montaig
Evêque de Paris & à ſon Official, de ſe joindr
à Jean Polet Dominicain Inquiſiteur de la fo
en France, & à un certain nombre de Doc
teurs en Théologie, pour examiner les pro
poſitions de Jean Petit, & pour les cenſure
juridiquement. La lettre du Roi eſt du ſep
tiéme d'Octobre 1413. Le Duc de Bourgogn
& Jean Petit n'y ſont point nommés : Il y eſt
parlé ſeulement de beaucoup d'erreurs très
dangereuſes par rapport à la foi, aux bonnes
mœurs & à l'Etat, qui depuis quelques année
s'étoient répandues en France. En conſéquence
de cette Lettre du Roi à l'Evêque de Paris, on
tint dans la maiſon épiſcopale une aſſemblée
célébre qui fut de cinq ſéances. On y lut les
propoſitions

ſitions les plus choquantes du diſcours
oit fait Jean Petit pour juſtifier l'aſſaſſi-
i Duc d'Orleans. Elles furent condam-
ar une Sentence de l'Evêque de Paris &
nquiſiteur de la foi, & on les brûla ſo-
llement. Cette Sentence qui eſt datée du
de Février 1414. déclaroit la doctrine
n Petit erronée dans la foi, contraire aux
es mœurs, & ſcandaleuſe. Le Roi la
ma par des lettres patentes, & enjoignit
Parlemens de la mettre dans leurs regiſ-
Elle ne fut néanmoins enregiſtrée au
ment de Paris que deux ans après.

Suite des guerres civiles.

rès la condamnation de la pernicieuſe
ne de Jean Petit, le Roi ſongea à pour-
le Duc de Bourgogne comme ennemi de

La principale erreur de Jean Petit condamnée au Concile de Conſtance.

Il marcha contre lui, aſſiégea & prit
iégne, ſe rendit maître de Soiſſons, qui
andonné au pillage, reçut les ſoumiſ-
ns du Comte de Nevers, frere du Duc
urgogne, & fit des progrès qui intimi-
t le Duc rebelle. La Comteſſe de Hai-
t le Duc de Brabant demanderent grace
eur frere & l'obtinrent. On ne perdit
de vue en France l'Ecrit fameux de Jean
& Gerſon expoſa dans le Concile de
nce les ſuites que pouvoit avoir la doc-
qui y eſt contenue. Le Duc de Bourgo-
ſon côté fit tous ſes efforts pour empê-
u'on ne flétrît la mémoire de ſon apolo-
qui étoit mort depuis peu. Il envoïa à
nce des Députés pour s'oppoſer aux
ites de Gerſon & du Cardinal d'Ailli.
é les intrigues des partiſans du Duc de
ogne, on condamna dans la quinziéme
du Concile de Conſtance la propoſi-

l'Ecrit de Jean Petit, le donnerent à
mouvemens pour le faire examiner,
à l'auteur la flétriſſure qu'il méritoi
ceux que le Duc de Bourgogne avoit
s'y oppoſerent toujours, & firent
leurs intrigues, que l'affaire demeura

Nouvelle guerre civile. Ses facheuſes ſuites.

La paix qui avoit été faite avec le
Bourgogne, étoit aſſez mal affermie
temps en temps on avoit des preuves
peu de ſolidité. Le Pape Martin V. à l
tation de l'Empereur Sigiſmond en
France en 1418. les Cardinaux des U
de Saint Marc, pour travailler à y
les troubles, dont on craignoit ave
que les Anglois ne profitaſſent. On
Montereau une aſſemblée, où les
des deux partis convinrent, que le
Bourgogne auroit le gouvernement
pendant la vie du Roi, mais conjoi
avec le Dauphin, qui étoit en âge de
connoiſſance des affaires. Le Connétab
magnac, Henri de Marle Chancelier du
me, & ceux qui gouvernoient pen
maladie du Roi, craignant le reſſenti
Duc de Bourgogne, s'y oppoſerent for
& les troubles devinrent beaucoup plus
qu'ils n'étoient auparavant. Les Pari
voriſerent le Duc de Bourgogne, & fi
trer par la porte Saint Germain des
auſquelles ils devoient ſe joindre. Dès

ſédition eut éclaté, le Prévôt de Paris courut prendre le Dauphin dans ſon lit & le conduiſit à la Baſtille & enſuite à Melun. Le Roi qui étoit dans ſon hôtel, demeura au pouvoir des Bourguignons. De-là ces mêmes troupes ſe répandant dans toute la ville, ſe jetterent dans les maiſons des Armagnacs, les pillerent, & firent beaucoup de priſonniers. Le Chancelier & le Connétable furent du nombre, & on les mit dans la priſon du Palais. Ceux qui avoient été bannis profitant de ce déſordre, revinrent à Paris pleins de fureur & du deſir de ſe venger, & exciterent une émotion la plus cruelle dont on ait ouï parler. Ils tirerent du Palais le Connétable & le Chancelier, les tuerent, & expoſerent leurs corps ſur la table de marbre. De-là ils allerent dans les autres priſons, égorgerent les Evêques de Senlis & de Coutances dans le petit Châtelet, firent précipiter les autres du haut des tours, pendant que ceux qui étoient en bas les recevoient ſur la pointe de leurs hallebardes. Il y eut près de deux mille hommes de tués.

Un mois après, la Reine, & le Duc de Bourgogne firent leur entrée dans Paris avec beaucoup de pompe : on n'entendoit dans toutes les rues que concerts de muſique. Mais ces réjouiſſances n'arrêterent point les maſſacres. Le ſoupçon d'être du parti des Armagnacs, étoit un prétexte pour piller & égorger ceux qui avoient de l'argent, ou que l'on ſuppoſoit en avoir. Ceux qui commandoient cette troupe d'aſſaſſins, étoient de la lie du peuple, & le bourreau lui-même étoit un des chefs. En une ſeule occaſion ſa bande tua plus de deux cens perſonnes.

Pendant que la France étoit déchirée par

Le Duc de Bourgogne s'oppoſe au bien que le Roi vouloit faire.

ces cruelles diviſions, le Roi apprit que Ma V. avoit été canoniquement élu au Concil Conſtance. Il le reconnut & le fit reconnc par tout ſon Roiaume. Cependant il la dans toute ſa force une importante déclara qu'il avoit donnée au mois d'Avril de la m année 1418. pour maintenir l'égliſe Gallic dans ſes libertés, en ſupprimant les annat les réſerves, & autres ſemblables charg qui étoient fort odieuſes. Mais quelques ſures que prît ce Prince pour ſoutenir ſa dé ration, elle ne ſubſiſta pas long temps. Duc de Bourgogne qui s'étoit rendu maître Paris & de la perſonne du Roi, & qui diſ ſoit de tout ſelon ſa paſſion & ſes intérêts fit révoquer avant la fin de l'année, dan vue de faire plaiſir au Pape & aux Cardina qui lui étoient dévoués, comme il avoit dans l'affaire de Jean Petit. Et tant que la guerre avec les Anglois, les Papes diſ ſerent en France des bénéfices.

Aſſaſſinat du Duc de Bourgogne.

Ses ſuites.

L'année ſuivante 1419. le Duc de Bour gne s'accommoda avec le Dauphin, & s'en gea à lui laiſſer la principale part dans le g vernement. Dans l'entrevue qu'ils eurent le Pont de Montereau, le Duc de Bourgo fut aſſaſſiné, comme nous l'avons dit dans l ticle précédent. Nous avons vu auſſi juſq Philippe ſon fils unique pouſſa le déſir de v ger la mort de ſon pere, les moiens qu'il ploia pour faire paſſer la Couronne de Fra au Roi d'Angleterre, & le déplorable état quel la France fut alors réduite.

Mort de Charles VI.

Charles VI. mourut le vingtiéme d'Octo 1422. dans ſon Hôtel de Saint Paul à P où il étoit né, n'aiant auprès de lui que premier gentilhomme de la chambre,

ſeſſeur, & ſon aumônier. Il étoit âgé de quante deux ans & en avoit regné quarante-deux. Le lendemain de ſa mort après midi, chanoines accompagnés des Officiers du s, vinrent enlever ſon corps qu'on porta l'égliſe de Saint Paul, où le jour ſuivant élébra une Meſſe ſolemnelle. Il fut dans égliſe pendant neuf jours, après leſquels porta à la Cathédrale & de la à S. Denys, être mis dans le tombeau de ſes prédéarts. Aucun Prince du ſang n'aſſiſta à ſes ailles. Il avoit épouſé Iſabelle de Baviere iens en 1385. & en avoit eu ſix fils & ſix Ses trois premiers fils moururent dans nce, & les trois autres, Louis, Jean & les furent Dauphins l'un après l'autre. Il it que ce dernier qui ſurvécut, & qui ſuc- à Charles VI. Nous avons vu le comement du regne de Charles VII. la peine eut à réſiſter aux Anglois qui avoient é ſa Couronne, & les moiens extraordis que la Providence emploia pour la lui rver. Nous n'avons pu nous diſpenſer de des maux temporels que la France va alors, & qui furent ſi funeſtes à la ion.

Commencement du Regne de Charles VII.

Clergé de France depuis le ſéjour des à Avignon, avoit ſouffert une infinité ſtices de la part de la Cour de Rome. Ces ions avoient toujours continué, ſans s plus vives remontrances des Rois euſu les arrêter. Ce fut pour y mettre fin

Aſſemblée célébre du Clergé à Bourges, où l'on dreſſe la Pragmatique Sanction.

Roi Charles VII. convoqua en 1438

lui-même, aſſiſté de ſon fils Louis Dauphin, de pluſieurs Princes du ſang, & des plus grands Seigneurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers de ſon Conſeil. On y dreſſa ce Reglement ſi célébre, qui fut appellé *PRAGMATIQUE SANCTION*, nom que l'uſage a donné aux Ordonnances qui concernent les grandes affaires de l'Egliſe & de l'Etat, ou celles qui ſe rendoient dans les aſſemblées publiques de l'avis de pluſieurs Juriſconſultes ſavans dans la pratique du Droit, qu'on appelloit *Pragmatici*. Pour bien entendre ce reglement ſi important, il eſt à propos de faire auparavant quelques obſervations.

Comment ſe faiſoient autrefois les élections.

Autrefois les Evêques étoient élus dans toute l'Egliſe par les ſuffrages du Clergé & du peuple. Tant que les Gaules furent ſoumiſes aux Empereurs Romains, le Clergé & le peuple élurent leurs Evêques: Mais après la chute de l'Empire, les Rois qui s'emparerent des Gaules, aiant appellé les Evêques à leur Conſeil, les Evêques par reconnoiſſance & pour leur faire plaiſir, ordonnerent que le conſentement des Rois ſeroit néceſſaire dans la ſuite pour la validité des élections. Il arriva ſouvent que les Rois alloient au-delà du privilége qu'on leur avoit accordé: mais on convenoit toujours que l'élection appartenoit au Clergé & au peuple. On vouloit ſeulement qu'aucun Evêque ne fût élu ſans être connu du Roi, & ſans avoir ſon agrément. Quand un Evêque étoit mort, quelques eccléſiaſtiques & quelques laïques étoient députés vers le Métropolitain, qui ſupplioit le Roi de permettre de donner un Evêque à cette égliſe, & de déſigner un des Evêques de ſa Province, pour aſſiſter au nom du Roi à l'aſſemblée qui devoit ſe tenir pour l'é-

lection ; & cet Evêque étoit nommé Viſiteur. Lorſque l'élection étoit faite, on en portoit l'acte au Métropolitain, qui l'envoioit au Roi, pour avoir ſon conſentement. Enſuite l'Archevêque & les autres Evêques de la Province examinoient l'élu & le ſacroient.

Cet uſage continua juſqu'aux premiers Rois de la troiſiéme race, qui y apporterent un grand changement. Voici comment ſe firent alors les élections. Quand un Evêché étoit vacant, le Chapitre envoioit deux ou trois Chanoines au Roi, pour le prier d'agréer qu'ils éluſſent un Paſteur. Les Religieux & les Religieuſes après la mort des Abbés & des Abbeſſes, donnoient le même avis au Roi. Souvent les Officiers faiſoient ſaiſir le temporel de la dignité vacante, & s'en approprioient le revenu. Après l'élection, on donnoit de la part du Roi main-levée de la Régale, c'eſt-à-dire, de la ſaiſie faite en ſon nom. Il y eut encore depuis d'autres changemens, & il s'y gliſſa de grands abus vers le Regne de Charles VI. où l'Egliſe & l'Etat étoient dans une ſi étrange confuſion. Ce fut pour remédier à ces abus que le Conſeil de Charles VII. & le Clergé de France envoierent des Memoires au Concile de Baſle dès l'année 1431. Ils avoient été dreſſés dans une autre aſſemblée de Bourges.

Les Peres de Baſle pour répondre à ces Mémoires, envoierent au Roi de France pluſieurs Décrets qui tendoient au rétabliſſement de la liberté de l'Egliſe, & le prierent de les confirmer & de les faire accepter dans ſon Roiaume. Ce fut pour entrer dans des vues ſi juſtes, qu'on fit la célébre Pragmatique dont nous parlons. Par ce reglement, que l'on a

Ce qui a donné lieu à la Pragmatique.

appellé le rempart de l'égliſe Gallicane, on ôte aux Papes preſque tout le pouvoir qu'ils s'étoient attribué, de conférer les bénéfices & de juger des cauſes eccléſiaſtiques en France. Le Roi y proteſte qu'il eſt obligé par le devoir de ſa dignité roiale, & par le ſerment qu'il a fait en recevant la Couronne, de défendre & de protéger l'Egliſe, ſes miniſtres & ſes loix ſacrées, de faire obſerver exactement dans ſon Roiaume les Décrets des anciens Peres. Il dit enſuite que le Concile général de Baſle avoit été légitimement aſſemblé par l'autorité des Conciles de Conſtance & de Sienne, des Papes Martin & Eugene, pour réformer l'Egliſe en ſon chef & en ſes membres; que ce Concile qui travailloit à ce grand ouvrage, avoit fait des réglemens qu'il lui préſentoit & à l'égliſe Gallicane par ſes Députés, & prioit qu'on les reçut. Sur quoi, ajoute le Roi Charles VII. j'ai aſſemblé les Prélats de mon Roiaume avec ungrand nombre de Docteurs, de Théologiens, & de Députés de l'Univerſité. Et aiant donné audience dans cette aſſemblée en préſence des Princes & des grands Seigneurs de mon Roiaume, aux Députés du Pape & du Concile de Baſle, touchant ce qui concerne ce Concile, on a examiné leurs demandes avec beaucoup de ſoin; & les Prélats aiant repréſenté combien depuis la naiſſance de l'Egliſe, la foi Catholique & la diſcipline eccléſiaſtique avoient été floriſſantes en France, combien de maux avoit produit l'oubli des anciens Canons, & ſur tout la tolérance des reſerves & graces expectatives, qui font qu'on confére le plus ſouvent les dignités eccléſiaſtiques & les bénéfices à des perſonnes inconnues, ſans ſcience, ſans piété,

au grand ſcandale des gens de bien, des égliſes, des Univerſités; au préjudice des docteurs & des perſonnes éclairées du Roiaume, & des droits de la Couronne : l'égliſe Gallicane touchée de tant de déſordres & de tant d'abus, a arrêté dans cette Aſſemblée de Bourges, d'accepter après un ſérieux examen, des Décrets préſentés de la part des Peres de Baſle, de les accepter, les uns ſans modification, & les autres avec modification : non, dit le Roi, qu'on ait jamais revoqué en doute la puiſſance ſouveraine du Concile; mais c'eſt qu'on a cru qu'il étoit de l'interêt public d'ajouter à quelques-uns de ces articles ces modifications, convenables aux temps & aux uſages du Roiaume.

Principaux articles de la Pragmatique.

La Pragmatique étant dreſſée, le Roi nomma des Ambaſſadeurs pour la porter au Concile de Baſle. Elle contenoit vingt-trois articles tirés des Décrets du même Concile, & principalement de ceux qui concernent l'autorité des Conciles généraux, les collations, les élections, les graces expectatives, les appellations, les Annates & autres exactions; la célébration de l'Office divin, les interdits. Le premier article regarde l'autorité des Conciles généraux. Il ordonne qu'ils ſoient tenus de dix en dix ans, & que le Pape en déſignera le lieu par l'avis du Concile. Le ſecond en établit l'autorité. Il dit qu'il eſt ſupérieur au Pape, & qu'il tient ſa puiſſance immédiatement de Jeſus-Chriſt; que chaque fidéle, & le Pape même, eſt obligé de lui obéir. Cet article, tiré, comme les autres, du Concile de Baſle, eſt approuvé ſans aucune modification. Le troiſiéme regarde les élections. On déclare qu'elles ſeront faites avec liberté, &

appellé le rempart de l'égliſe Gallicane, on ôte aux Papes preſque tout le pouvoir qu'ils s'étoient attribué, de conférer les bénéfices & de juger des cauſes eccléſiaſtiques en France. Le Roi y proteſte qu'il eſt obligé par le devoir de ſa dignité roiale, & par le ſerment qu'il a fait en recevant la Couronne, de défendre & de protéger l'Egliſe, ſes miniſtres & ſes loix ſacrées, de faire obſerver exactement dans ſon Roiaume les Décrets des anciens Peres. Il dit enſuite que le Concile général de Baſle avoit été légitimement aſſemblé par l'autorité des Conciles de Conſtance & de Sienne, des Papes Martin & Eugene, pour réformer l'Egliſe en ſon chef & en ſes membres; que ce Concile qui travailloit à ce grand ouvrage, avoit fait des réglemens qu'il lui préſentoit & à l'égliſe Gallicane par ſes Députés, & prioit qu'on les reçut. Sur quoi, ajoute le Roi Charles VII. j'ai aſſemblé les Prélats de mon Roiaume avec ungrand nombre de Docteurs, de Théologiens, & de Députés de l'Univerſité. Et aiant donné audience dans cette aſſemblée en préſence des Princes & des grands Seigneurs de mon Roiaume, aux Députés du Pape & du Concile de Baſle, touchant ce qui concerne ce Concile, on a examiné leurs demandes avec beaucoup de ſoin; & les Prélats aiant repréſenté combien depuis la naiſſance de l'Egliſe, la foi Catholique & la diſcipline eccléſiaſtique avoient été floriſſantes en France, combien de maux avoit produit l'oubli des anciens Canons, & ſur tout la tolérance des reſerves & graces expectatives, qui font qu'on confére le plus ſouvent les dignités eccléſiaſtiques & les bénéfices à des perſonnes inconnues, ſans ſcience, ſans piété,

un grand ſcandale des gens de bien, des égliſes, des Univerſités; au préjudice des docteurs & des perſonnes éclairées du Roiaume, & des droits de la Couronne : l'égliſe Gallicane touchée de tant de déſordres & de tant d'abus, a arrêté dans cette Aſſemblée de Bourges, d'accepter après un ſérieux examen, des Décrets préſentés de la part des Peres de Baſle, de les accepter, les uns ſans modification, & les autres avec modification : non, dit le Roi, qu'on ait jamais revoqué en doute la puiſſance ſouveraine du Concile; mais c'eſt qu'on a cru qu'il étoit de l'interêt public d'ajouter à quelques-uns de ces articles ces modifications, convenables aux temps & aux uſages du Roiaume.

Principaux articles de la Pragmatique.

La Pragmatique étant dreſſée, le Roi nomma des Ambaſſadeurs pour la porter au Concile de Baſle. Elle contenoit vingt-trois articles tirés des Décrets du même Concile, & principalement de ceux qui concernent l'autorité des Conciles généraux, les collations, les élections, les graces expectatives, les appellations, les Annates & autres exactions; la célébration de l'Office divin, les interdits. Le premier article regarde l'autorité des Conciles généraux. Il ordonne qu'ils ſoient tenus de dix en dix ans, & que le Pape en déſignera le lieu par l'avis du Concile. Le ſecond en établit l'autorité. Il dit qu'il eſt ſupérieur au Pape, & qu'il tient ſa puiſſance immédiatement de Jeſus-Chriſt; que chaque fidéle, & le Pape même, eſt obligé de lui obéir. Cet article, tiré, comme les autres, du Concile de Baſle, eſt approuvé ſans aucune modification. Le troiſiéme regarde les élections. On déclare qu'elles ſeront faites avec liberté, &

par ceux qui en ont droit. C'étoit pour couper court aux fréquentes réſerves que les Papes faiſoient en ce temps-là. Le cinquiéme article traite de la collation des bénéfices. Les graces expectatives y ſont déteſtées comme des occaſions malheureuſes de donner aux égliſes des Miniſtres indignes & incapables de les ſervir ; & de ſe ſoultraire à la juriſdiction des Ordinaires. Nous parlerons dans l'article de la diſcipline, des réſerves & des graces expectatives. La Pragmatique demande que le Concile de Baſle impoſe des peines temporelles contre ceux qui ſe ſerviront de ces graces expectatives, & obtiendront des bénéfices par leur moien. Dans un autre Article on déclare Simoniaques ceux qui exigent les Annates, c'eſt-à-dire le revenu d'une année entiere de chaque bénéfice.

Cette auguſte Aſſemblée du Clergé de France aiant dreſſé ces articles, ſupplia le Roi de faire une loi ſur ce qui avoit été réſolu. Il la fit, & cette loi fut appellée Pragmatique. Il ordonna que cette loi ſeroit inviolablement obſervée dans ſon Roiaume, & il l'envoia au Parlement, où elle fut enregiſtrée l'année ſuivante. Elle fut obſervée en France pendant le Regne de Charles VII. & les efforts que fit le Pape Eugene pour l'abolir, furent inutiles & ſans effet. Nous rapporterons dans la ſuite toutes les atteintes qu'on lui a données depuis, & comment enfin le dernier coup lui fut porté par le fameux Concordat entre Léon X. & François I.

Le Roi s'applique à corriger pluſieurs déſordres.

Deux ans après l'établiſſement de la Pragmatique, le Roi aſſembla les Seigneurs de ſon Roiaume à Orleans. Le but de cette aſſemblée étoit de chercher les moiens d'empêcher que

oupes fuſſent trop à charge aux peuples.
arrêté, qu'en attendant qu'on pût pro-
la paix, on réduiroit la Gendarmerie en
agnies d'ordonnance bien réglées; que
e homme d'armes n'auroit que trois che-
au lieu de huit ou dix chevaux de bagage
avoient auparavant avec grand nombre
ers qui ravageoient tout le païs de leur

Cette réforme ne fut point du gout des
urs ni des Officiers, & occaſionna une
entre les Princes. Fâchés de ce que le
e donnoit la confiance qu'à quelques
uliers qui partageoient entre eux tout le
rnement, ils s'unirent contre les Miniſ-
ceux qui étoient du Conſeil du Roi, &
t à leur tête le Dauphin Louis, qui étoit
narié quoiqu'il n'eût que dix-huit ans.
i diſſipa cette faction, & obligea les li-
à lui demander pardon. Il parcourut en-
la Champagne pour remédier aux déſor-
que les gens de guerre cauſoient dans les
nces. Il fit exécuter pour ſes concuſſions
mme qui étoit fort puiſſant; il priva de
charges & de leurs emplois, pluſieurs
ers & gouverneurs de villes pour leur
aiſe conduite, & ordonna que les trou-
roient logées dans les villes & dans les
eſſes, en impoſant certaines tailles pour
ntretien, afin qu'elles n'euſſent aucun
te de vexer le peuple. Jean Chartier dit
'eſt là l'origine des tailles en France, deſ-
pour la ſubſiſtance des ſoldats, afin
ne pillaſſent pas le païs.

même auteur rapporte à la même année Execution remarquable.
l'exécution de Gilles de Laval Seigneur
ais, Maréchal de France, que le Duc de
gne fit arrêter & enſuite pendre & brûler

à Nantes. Ce Seigneur étoit d'une des plus illuſtres maiſons de France, mais ſi déréglé dans ſes mœurs, qu'il s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes contre la Réligion & contre la nature. Sur la vie publiquement ſcandaleuſe qu'il menoit, on le déféra à la juſtice. L'Evêque de Nantes lui fit ſon procès ; le Sénéchal de Rennes juge général du païs s'y trouva, parce que le cas étoit mixte, & il fut condamné à être brûlé vif dans la praitie de Nantes.

Arrêt du Parlement de Paris contre l'Evêque de Nantes.

Nous nous écarterions trop de notre principal objet, ſi nous rapportions ce que fit Charles VII. pour éloigner les ennemis du dehors, & pour réprimer les ſéditieux au dedans. D'ailleurs nous avons eu occaſion de parler des guerres continuelles qu'il eut à ſoutenir contre les Anglois. Le Parlement de Paris donna en 1455. une preuve de ſon zéle pour maintenir les libertés de l'égliſe Gallicane. Guillaume de Malétroit Evêque de Nantes, avoit appellé à Rome d'une Ordonnance du Roi. Le Parlement à la réquiſition du Procureur général, rendit un Arrêt qui ſaiſit le temporel de cet Evêque à cauſe de ſon appel à Rome, parce qu'il avoit en cela violé les priviléges de l'égliſe Gallicane, & les loix fondamentales du Roiaume, qui défendent d'interjetter de ſemblables appellations. Le même arrêt déclaroit que le Roi ne tient ſon temporel que de Dieu ſeul, & ne reconnoit point en cette matiere de ſupérieur ſur la terre ; que quoiqu'il ſoit vrai que le Saint Siége puiſſe excommunier le Roi, il n'a pas cependant le pouvoir de le priver de ſes Etats, ni de diſpenſer ſes ſujets du ſerment de fidélité ; que les droits du Prince ne doivent être plaidés qu'en ſa Cour ; & que loin que les Evêques

puissent appeller de ses Ordonnances, pour les faire casser par les Papes, ils ne peuvent pas même sortir du Roiaume sans sa permission, ni les Papes citer devant eux aucun de ses sujets. L'Evêque quitta son Evêché, & le Pape lui donna dans la suite le titre d'Archevêque de Thessalonique.

Ambassade célébre que Charles VII. envoie à Mantoue.

Le Pape Pie II. écrivit en 1459. aux Princes Chrétiens pour les prier de s'assembler avec lui à Mantoue, ou du moins d'y envoier leurs Ambassadeurs. Il étoit question de faire la guerre aux Turcs. Le Roi Charles VII. envoia l'Archevêque de Tours qui étoit un vénérable vieillard, l'Evêque de Paris, Thomas de Courcelles célébre Théologien, & le Bailli de Rouen. L'Evêque de Paris porta la parole au Pape, & fit un discours qu'il divisa en deux parties, & qui dura près de deux heures. Il releva le merite du Roi de France & de ses ancêtres. Il loua leur attachement aux interêts de la Réligion, & leur zéle pour éteindre le schisme, vertus qui leur avoient acquis le titre de Rois très-Chrétiens. Il demanda ensuite le Roiaume de Sicile pour René d'Anjou. Le Pape dans sa réponse releva beaucoup le Saint Siége, & dit que tous les Princes devoient s'y soumettre. Il loua les grandes actions des Rois de France, remontant jusqu'au temps de Charlemagne & même de Clovis, & faisant voir combien l'église de Rome avoit reçu d'avantages de la protection des Rois très-Chrétiens, & sur-tout du Prince qui regnoit, sans lequel il étoit impossible d'arrêter les progrès des Turcs. Il fit aussi l'éloge du Roiaume de France, de l'Université de Paris, de ses églises & de ses monastéres.

Dans une autre audience, le Pape dit aux

à Nantes. Ce Seigneur étoit d'une des plus illuſtres maiſons de France, mais ſi déréglé dans ſes mœurs, qu'il s'abandonnoit à toutes ſortes de crimes contre la Réligion & contre la nature. Sur la vie publiquement ſcandaleuſe qu'il menoit, on le déféra à la juſtice. L'Evêque de Nantes lui fit ſon procès ; le Sénéchal de Rennes juge général du païs s'y trouva, parce que le cas étoit mixte, & il fut condamné à être brûlé vif dans la praitie de Nantes.

Arrêt du Parlement de Paris contre l'Evêque de Nantes.

Nous nous écarterions trop de notre principal objet, ſi nous rapportions ce que fit Charles VII. pour éloigner les ennemis du dehors, & pour réprimer les ſéditieux au dedans. D'ailleurs nous avons eu occaſion de parler des guerres continuelles qu'il eut à ſoutenir contre les Anglois. Le Parlement de Paris donna en 1455. une preuve de ſon zéle pour maintenir les libertés de l'égliſe Gallicane. Guillaume de Malétroit Evêque de Nantes, avoit appellé à Rome d'une Ordonnance du Roi. Le Parlement à la réquiſition du Procureur général, rendit un Arrêt qui ſaiſit le temporel de cet Evêque à cauſe de ſon appel à Rome, parce qu'il avoit en cela violé les priviléges de l'égliſe Gallicane, & les loix fondamentales du Roiaume, qui défendent d'interjetter de ſemblables appellations. Le même arrêt déclaroit que le Roi ne tient ſon temporel que de Dieu ſeul, & ne reconnoit point en cette matiere de ſupérieur ſur la terre ; que quoiqu'il ſoit vrai que le Saint Siége puiſſe excommunier le Roi, il n'a pas cependant le pouvoir de le priver de ſes Etats, ni de diſpenſer ſes ſujets du ſerment de fidélité ; que les droits du Prince ne doivent être plaidés qu'en ſa Cour ; & que loin que les Evêques

puiſſent appeller de ſes Ordonnances, pour les faire caſſer par les Papes, ils ne peuvent pas même ſortir du Roiaume ſans ſa permiſſion, ni les Papes citer devant eux aucun de ſes ſujets. L'Evêque quitta ſon Evêché, & le Pape lui donna dans la ſuite le titre d'Archevêque de Theſſalonique.

Ambaſſade célébre que Charles VII. envoie à Mantoue.

Le Pape Pie II. écrivit en 1459. aux Princes Chrétiens pour les prier de s'aſſembler avec lui à Mantoue, ou du moins d'y envoier leurs Ambaſſadeurs. Il étoit queſtion de faire la guerre aux Turcs. Le Roi Charles VII. envoia l'Archevêque de Tours qui étoit un vénérable vieillard, l'Evêque de Paris, Thomas de Courcelles célébre Théologien, & le Bailli de Rouen. L'Evêque de Paris porta la parole au Pape, & fit un diſcours qu'il diviſa en deux parties, & qui dura près de deux heures. Il releva le merite du Roi de France & de ſes ancêtres. Il loua leur attachement aux interêts de la Réligion, & leur zéle pour éteindre le ſchiſme, vertus qui leur avoient acquis le titre de Rois très-Chrétiens. Il demanda enſuite le Roiaume de Sicile pour René d'Anjou. Le Pape dans ſa réponſe releva beaucoup le Saint Siége, & dit que tous les Princes devoient s'y ſoumettre. Il loua les grandes actions des Rois de France, remontant juſqu'au temps de Charlemagne & même de Clovis, & faiſant voir combien l'égliſe de Rome avoit reçu d'avantages de la protection des Rois très-Chrétiens, & ſur-tout du Prince qui regnoit, ſans lequel il étoit impoſſible d'arrêter les progrès des Turcs. Il fit auſſi l'éloge du Roiaume de France, de l'Univerſité de Paris, de ſes égliſes & de ſes monaſtéres.

Dans une autre audience, le Pape dit aux

Le Pape attaque la Pragmatique.

Ambaſſadeurs de France, qu'il étoit ſurpris que l'on attendît de lui une auſſi grande grace que celle de l'inveſtiture d'un Roiaume pour un Prince François, tandis que l'on continuoit d'y ſoutenir la Pragmatique Sanction, & que l'on exécutoit une ſi mauvaiſe Regle, qui étoit l'acte le plus injurieux qui eût jamais été fait à la dignité du Souverain Pontife. Il ajouta qu'il ne pouvoit dire des François, ce que S. Paul dit des Chrétiens : Je vous ai fiancé à cet unique époux qui eſt Jeſus-Chriſt, pour vous préſenter à lui comme une vierge toute pure ; tant qu'ils auroient cette tâche de la Pragmatique. Lorſque Pie II. n'étoit qu'Æneas Sylvius il ne parloit pas ainſi. Car il avoit reçu & approuvé la Pragmatique dans le Concile de Baſle, & en avoit été un des plus zélés défenſeurs. Mais en changeant d'état, il avoit auſſi changé de ſentiment.

Les Evêques de France la défendent.

Les Ambaſſadeurs ne manquerent pas dans leur réponſe de relever ce que le Pape avoit dit de la Pragmatique. On blâme notre Roi, dirent-ils, de ce qu'il fait exécuter cette loi dans ſon Roiaume, & l'on prétend qu'elle eſt une tache pour les François, en ce qu'elle donne atteinte aux priviléges du Siége apoſtolique. Mais comme nous ſommes obligés de défendre l'innocence & la réputation du Roi, nous vous dirons, que les Décrets du Concile général de Baſle ont été autrefois préſentés à notre Roi très-Chrétien, & qu'en préſence des plus grands Seigneurs de ſon Roiaume, après avoir pris conſeil des Archevêques & Evêques, des Univerſités & des plus ſavans Docteurs, il connut que la Pragmatique étoit le reglement d'un Concile aſſemblé pour la réformation de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes

On refuſe au Pape une levée de deniers.

membres. Le Roi apprit encore que ces Décrets étoient entierement conformes aux Canons des anciens Conciles, & aux Statuts des Souverains Pontifes. C'eſt ce qui le porta à accepter ces mêmes Décrets. Comme ils avoient repréſenté au Pape qu'il n'étoit pas poſſible que le Roi leur maître envoiât des troupes contre les Turcs, tant qu'il n'y auroit point de paix entre la France & l'Angleterre, le Pape promit de travailler à cette paix. Il demanda que puiſqu'on ne lui fourniſſoit point de troupes, du moins on lui permît de lever une taxe ſur le Clergé de France pour les frais de la guerre contre les Turcs. Les Ambaſſadeurs répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre là-deſſus : mais qu'ils croioient que le S. Siége ne devoit point compter ſur ce fonds ; qu'on avoit accordé depuis peu une pareille levée d'argent, & qu'on ne ſeroit pas diſpoſé à en accorder une nouvelle.

Le Parlement de Paris aiant ſçu de quelle maniere le Pape avoit parlé aux Ambaſſadeurs de France touchant la Pragmatique, en fut extrêmement choqué : Et le Procureur général Dauvet informé que le diſcours du Pape ne tendoit à rien moins qu'à diviſer l'égliſe de France du corps de l'Egliſe univerſelle, fit en 1460. une proteſtation très-forte contre tout ce que le Pape avoit dit en cette occaſion, & interjetta appel au premier Concile général, ſans avoir égard à la défenſe que le Pape avoit faite depuis peu d'appeller de ſes jugemens au Concile. Voici comment étoit dreſſé ce célébre acte d'Appel interjetté par l'ordre même du Roi Charles VII. Puiſque Notre Saint Pere le Pape, à qui la puiſſance a été donnée pour l'édification de l'Egliſe, & non pour ſa deſ-

truction, veut inquiéter & accabler le Roi notre Seigneur, les eccléſiaſtiques de ſon Roiaume, & même les ſéculiers ſes ſujets, je proteſte, moi Jean Dauvet Procureur général du Roi, & établi ſpécialement en ſon nom par les Notaires qui ont ſouſcrit, de la nullité de tels jugemens, ſelon les Décrets des Saints Canons qui déclarent nulles ces ſortes de Sentences. Je ſoumets néanmoins toutes choſes au jugement du Concile univerſel, auquel notre Roi très-Chrétien prétend avoir recours, & auquel j'appelle en ſon nom. Cet Appel mortifia d'autant plus le Pape, qu'il fut publié après la Bulle qui défendoit d'en interjetter aucun.

Le Roi ſe laiſſe mourir de faim.

L'année ſuivante 1461. le Roi étant à Meun en Berri, on lui dit que ſes domeſtiques avoient réſolu de le faire mourir. Cet avis qui lui fut donné par un de ſes Officiers dont il avoit éprouvé l'attachement & la fidélité, lui renverſa tellement l'imagination, qu'il ne croioit voir par tout que des poignards & des poiſons. Il ne ſavoit plus de quelle main il pouvoit ſans danger recevoir des alimens, & pour plus grande ſûreté, il prit le parti de ne point manger du tout. Il paſſa ainſi ſept ou huit jours ſans rien prendre, quelques raiſons que ſes médecins puſſent lui alléguer pour le guérir de cette eſpéce de phrénéſie. Enfin comme ils lui repréſenterent fortement que par cette conduite il ſe donnoit lui-même la mort qu'il vouloit éviter, il conſentit à prendre quelque nourriture; mais il lui fut impoſſible de rien avaler. La fiévre le prit, & il mourut le vingt-deuxiéme de Juillet, après avoir reçu les Sacremens, & avoir demandé pardon à Dieu des grands ſcandales qu'il avoit donné par ſon in-

Son caractere.

tontinence & ſes adulteres. Peut-être jamais Prince n'eut de plus grandes traverſes, de plus puiſſans ennemis, & ne les ſurmonta avec plus de gloire. Après avoir chaſſé de ſon Roiaume ceux qui vouloient uſurper ſa Couronne, il en trouva dans ſa maiſon de plus dangereux qui attenterent à ſa vie. Il faut au reſte convenir que ce Prince eut grand nombre de braves & fidéles Officiers, qui méritent de partager avec lui la gloire de tant d'exploits qui lui ont fait donner le nom de victorieux. On a dit de lui qu'il auroit pu être appellé heureux, s'il avoit eu un autre pere & un autre fils. Il étoit libéral, bon, équitable, & aimoit tendrement ſes ſujets. Il eut un ſoin particulier de la juſtice & de la police de ſon Roiaume. Il travailla avec zéle à la réformation de l'Egliſe, & ne voulut jamais impoſer aucune taxe ſur les biens eccléſiaſtiques. Son grand défaut fut de ſe laiſſer gouverner par ſes favoris & par les femmes, auſquelles il eut le malheur de s'attacher au préjudice de la fidélité conjugale. Il mourut âgé de cinquante-neuf ans, après en avoir regné quarante. Il laiſſa onze enfans légitimes de ſon épouſe Marie fille de Louis II. Duc d'Anjou; ſavoir quatre fils & ſept filles. De ſes quatre fils, il n'y en eut que deux qui lui ſurvécurent, Louis Dauphin, qui lui ſuccéda, & Charles ſon ſecond fils, qu'il avoit deſſein de faire reconnoître pour ſon ſucceſſeur à la Couronne, ſi la mort ne l'eût prévenu.

Son corps qui étoit demeuré à Meun juſqu'au commencement d'Août, fut apporté à Paris, & mis d'abord dans l'égliſe Cathédrale. Le Convoi ſe fit principalement aux dépens de Tannegui du Châtel premier gentilhomme de

Ses funérailles.

la chambre, que Charles VII. avoit relegué dans une de ſes terres en Bretagne. Dès qu'il eut appris la mort de ſon maître, il ſe hâta de venir lui rendre les derniers devoirs, & n'épargna point la dépenſe pour faire tranſporter ſon corps d'une maniere honorable; & auſſi-tôt après les funerailles il s'en retourna en Bretagne. Sans l'attention de ce fidéle ſujet, le Roi auroit été porté à Saint Denys ſans aucune pompe, les Seigneurs François négligeant abſolument de donner à leur Prince ces dernieres marques de leur reconnoiſſance & de leur reſpect, & ne ſongeant qu'à faire leur Cour au Dauphin Louis à qui appartenoit la Couronne. Quatre Seigneurs de la Cour du Parlement en robes rouges, accompagnés de pluſieurs Seigneurs de la même Cour, tenoient les quatre coins du poële. Le corps étoit couvert d'un drap d'or très-riche, & poſé ſur une litiere. Le Duc d'Orleans, les Comtes d'Angoulême, d'Eu & de Dunois le ſuivoient à cheval. Le convoi étoit précédé de Louis de Harcourt Archevêque de Narbonne, qui officia pontificalement à Notre-Dame & à Saint Denys. Le Recteur de l'Univerſité marchoit enſuite, les Officiers de la Chambre des Comptes, les Maîtres des Requêtes, le Prévôt de Paris, le Châtelet, & grand nombre de Religieux. Le Docteur Thomas de Courcelles prononça l'Oraiſon funebre à Saint Denys où le corps fut porté après qu'on eut célébré la Meſſe à Notre Dame.

Regne de Louis XI.

Sa mauvaiſe conduite.

Le Dauphin apprit en Brabant la mort du Roi. Il montra plus de joie de ſe voir maître de la Couronne, que de chagrin d'avoir perdu ſon pere; ſans ſe mettre même en peine de ſauver les apparences. La conduite qu'il avoit

nue juſqu'alors faiſoit aſſez connoître ce
l'on devoit attendre de ſon gouvernement.
alla en diligence droit à Reims, où il ſe fit
crer & couronner le jour de l'Aſſomption. Il
rendit enſuite à Paris où il fit ſon entrée
ec beaucoup d'éclat. Comme la Reine s'étoit
tirée à Amboiſe après la mort de Charles,
nouveau Roi l'y alla voir. Elle mourut peu
e temps après cette viſite, au grand regret
es gens de bien, qui euſſent ſouhaité que le
ſpect que ſon fils avoit pour elle, eût ſervi
lus long temps de frein à ſes violences. A
eine fut-il entré dans ſon Roiaume, qu'il
y conduiſit comme dans un païs de conquête.
dépoſa pluſieurs Miniſtres recommandables
ar leur probité: il deſtitua preſque tous les Of-
ers de la Cour, de la juſtice, & des finances:
maltraita toutes les créatures du Roi ſon
ere, & prit plaiſir à caſſer tout ce qu'il avoit
it. Il ne donna à ſon frere que le Berri
our tout appanage; mit à la Baſtille le Comte
e Chabannes, parce qu'il avoit été envoié
x ans auparavant par le feu Roi pour l'arrê-
er. Il chargea le peuple d'impôts, dépouilla
s Grands, & s'attira la haine de tout le
lergé. Il obligea le Duc de Bretagne à venir
ui faire en perſonne hommage de ſes Etats.
ouis étoit alors à Tours, d'où il alla en pé-
rinage à Saint Sauveur de Rhedon en Breta-
ne; & le Duc qui avoit pris les devans l'y
eçut avec beaucoup d'honneur.

Le Pape Pie II. lui envoia en qualité d'Am-
aſſadeur, Jean Jouffroi Evêque d'Arras. Il
e chargea de recommander au Roi les interêts
e la Réligion, & de l'engager à ſecourir les
hrétiens contre les Turcs. Mais la princi-
ale de ſes inſtructions étoit de porter ce

Le Pape l'engage à abolir la Pragmatique. Moiens injuſtes employés pour cela.

Prince à abolir la Pragmatique Sanction dans ſon Roiaume. L'Evêque avoit de grands talens pour les négociations, mais il avoit encore plus d'ambition. Comme il étoit flatté de la promeſſe que le Pape lui avoit fait de l'élever à la dignité de Cardinal, il ne négligea rien pour mériter une telle récompenſe. Il n'eut pas de peine à réuſſir. Louis avoit promis, & même fait vœu depuis longtemps d'abolir la Pragmatique dès qu'il ſeroit Roi, uniquement peut-être parce que ſon pere l'avoit établie. Ainſi dès que l'Evêque d'Arras lui eut fait connoître l'intention du Pape, il lui promit de s'y conformer. Mais avant que d'en écrire à Rome, il voulut que l'Evêque l'aſſurât de deux choſes : l'une que Pie II. ceſſeroit de protéger Ferdinand contre René d'Anjou pour la Couronne de Sicile ; l'autre qu'il y auroit un Légat François dans le Roiaume pour la nomination des bénéfices, afin que l'argent n'en ſortît point. L'Evêque lui fit eſpérer que le Pape ne ſe rendroit pas difficile ſur ces deux articles. Louis XI. content de cette promeſſe, écrivit au Pape qu'il étoit déterminé à abolir la Pragmatique, quoique obſervée dans ſon Roiaume, & établie après une ſérieuſe délibération des plus ſavans Evêques. Je veux, diſoit-il, nonobſtant les avis contraires de ceux de mon Conſeil, que cette Loi n'ait aucune force en France ; que le Pape y exerce une autorité ſouveraine ; & ſi les Evêques font la moindre réſiſtance, je les contraindrai à obéir. L'Evêque d'Arras bien ſatisfait de la docilité, ou plutôt de la foibleſſe du Roi, & ſe regardant déja comme Cardinal, ſe chargea volontiers de porter cette lettre au Pape. Il apprit ſa promotion en s'en retournant à

e. Il fut tellement ébloui de ſa nouvelle ité, qu'il oublia les belles promeſſes avoit faites au Roi, & ne penſa qu'à ſes res interêts. Les Romains triompherent acte qui caſſoit la Pragmatique ; & ils eu- l'inſolence de traîner par les rues la Carte contenoit ce ſage Reglement, & de faire tte occaſion des réjouiſſances publiques, me d'une victoire de la Cour de Rome ſur oncile de Baſle. Le Pape envoia au Roi épée qu'il avoit benie la nuit de Noel, & t le fourreau étoit enrichi de pierreries. Ce tout ce que ce Prince obtint du Pape pour ſervile dévouement à ſes injuſtes volontés. nbition de l'Evêque d'Arras n'étoit point ore ſatisfaite par la nouvelle dignité dont voioit revêtu; & aiant appris que l'Arche- hé de Beſançon & l'Evêché d'Albi étoient ans, il les demanda tous deux au Pape. Mais ape lui accorda ſeulement l'option de l'un deux. Comme l'Evêché d'Albi étoit d'un s gros revenu, il le préféra. Mais il con- va un ſecret reſſentiment contre le Pape, ce qu'il ne lui avoit pas en même temps ac- dé l'Archevêché de Beſançon, & il s'en ven- dans la ſuite, en le traverſant dans tou- les occaſions.

Joie qu'on en à Rome.

Le Pape ne tira pas de ſa politique tout l'a- tage qu'il s'en étoit promis. Le Roi indi- é de ce qu'il lui avoit manqué de parole, fit point exécuter ſa déclaration contre la gmatique. Il punit auſſi le Cardinal d'Arras ſon infidélité, en le diſgraciant. Les re- ontrances que le Parlement & l'Univerſité de ris firent à ce Prince, contribuerent encore ui faire ſentir la faute qu'il avoit faite. On repréſenta qu'il n'y avoit jamais eu de Loi

Remontrances du Parlement & de l'Univerſité au ſujet de la Pragmatique.

dans l'Etat qui eût plus ſolemnellement reçu ſon autorité de l'Egliſe univerſelle, que la Pragmatique ; que depuis l'établiſſement de cette importante Loi, le Roiaume avoit toujours proſpéré ; que les égliſes avoient été pourvues d'excellens Paſteurs. La concluſion étoit que le Roi étoit obligé de garder cette Loi. Le Parlement de Toulouſe en enrégiſtrant la déclaration contre la Pragmatique, déclara expreſſément qu'il ne le faiſoit que par un ordre exprès de Sa Majeſté. Toutes ces oppoſitions furent cauſe que la Pragmatique continua de ſervir de regle dans la plûpart des articles qu'elle contenoit, & que le Roi lui même fit dans la ſuite de nouvelles Ordonnances touchant les reſerves & les expectatives des bénéfices, par leſquelles il ôtoit au Pape le principal avantage qu'il avoit eſpéré de l'abolition de la Pragmatique.

Guerre civile

Dès la troiſiéme année du Regne de Louis XI. en 1463. les grands du Roiaume formerent contre lui une ligue, qu'on nomma la ligue du bien public. Le deſſein qu'il avoit eu d'abaiſſer les Princes, & l'imprudence qui lui avoit fait diſgracier tous ceux qui étoient en place ſous le Regne de ſon pere, avoient fait un grand nombre de mécontens. La ligue fut ménagée & concertée pendant quatre ans, ſans que le Roi s'en apperçût, & elle éclata en 1465. lorſqu'il n'étoit plus poſſible de la rompre. Cette guerre civile déſola la France pendant pluſieurs années. Nous n'entrerons point dans le détail de ces malheureuſes diviſions, qui furent ſi funeſtes à l'égliſe de France. Après avoir conquis la Normandie ſur les Princes qui s'en étoient emparé, le Roi mit des gouverneurs fidéles dans les places, & ré-

ut de s'appliquer à regler ſon Etat, & de ſe
ir ſur ſes gardes contre ſes ennemis. Il tint
ır cela à Paris en 1466. une aſſemblée des
ſonnes les plus conſidérables du Roiaume.
i en choiſit vingt-un pour travailler à ré-
mer les abus. Mais le feu de la guerre ci-
e, qui n'étoit pas éteint, ſe ralluma deux
s après.

Louis XI. porta la guerre en Bretagne, Louis XI.
très s'être attaché Tannegui du Châtel dont penſe à s'ém-
us avons déja parlé. Le Duc de Bretagne parer de la
oit épouſé la fille du Roi d'Ecoſſe; mais Bretagne.
te Princeſſe n'aiant pas le bonheur de lui *d'Argentré, Hiſt. de Bret. Contin. de Fl. Tom. XXIII. l. 113. n. 37.*
ire, il s'attacha à une autre femme, qui
it mariée. Tannegui du Châtel crut qu'en
al ité de Grand Maître de la maiſon du Duc,
ouvoit lui repréſenter avec reſpect, que
déréglement de ſa vie lui attireroit beau-
up d'affaires fâcheuſes; que les peuples
ırmuroient contre l'adultere public de leur
uverain; & que Dieu commençoit à le pu-
: en ne lui donnant que des filles: enſorte
e n'y aiant de ſa branche que lui ſeul de
ile, ſes ſujets pourroient paſſer après ſa
ort ſous une domination étrangere: ce qui
toit point arrivé depuis que les Bretons
oient ſecoué le joug des Romains. Cette
montrance irrita ſi fort le Duc, que Tanne-
i fut obligé de ſe retirer dans ſa maiſon du
âtel. Louis XI. toujours attentif aux occa-
ns d'ôter à ſes ennemis les perſonnes de
rite, engagea Tannegui à paſſer en France;
pour le dédommager des terres qu'il laiſſoit
Bretagne, il lui donna des appointemens
nſidérables avec les gouvernemens de Rouſ-
lon & de Cerdaigne. Louis entra enſuite en
etagne, dont la nobleſſe étoit indiſpoſée

contre le Duc, & le força de lui demander la paix. Le Roi la lui accorda, à condition qu'il renonceroit à l'alliance avec le Duc de Bourgogne. Ce traité fut ratifié à Nantes le dix-septiéme de Septembre 1468. Lorſqu'on l'annonça au Duc de Bourgogne, il ne voulut pas le croire, & peu s'en fallut qu'il ne fît pendre celui qui lui en apportoit la nouvelle. Mais en aiant eu des preuves qui ne lui permettoient pas d'en douter, & d'ailleurs apprenant que la ville de Liege qui lui appartenoit en qualité de Duc de Brabant, commençoit à remuer, il conſentit à une tréve avec Louis XI. moiennant une ſomme de ſix vingts mille écus d'or. Ils eurent enſuite une entrevue à Peronne, où le Roi pour lui marquer plus de confiance, l'alla trouver ſans gardes, & accompagné ſeulement du Duc de Bourbon & de quelques Seigneurs. Il fut reçu avec beaucoup d'honneur & logea dans la ville. Alors arriverent à Peronne trois Princes de la maiſon de Savoie & pluſieurs Seigneurs de Bourgogne, tous ennemis de Louis, & dont il avoit même autrefois maltraité quelques uns. Leur ſéjour à Peronne lui donna tant d'inquiétude, qu'il pria le Duc de le loger dans le Château. Mais à peine s'y fut-il renfermé, que l'on apprit que les Liegeois à la ſollicitation de Louis s'étoient révoltés, & avoient déja pris la ville de Tongres. C'étoit le Roi en effet qui les y avoit portés en leur envoiant deux Ambaſſadeurs, qu'il n'avoit pas eu ſoin de contremander depuis qu'il s'étoit accommodé avec le Duc. A cette nouvelle le Duc entra en fureur, fit fermer les portes du Château, traita le Roi de traître & de perfide; & ſans Philippe de Comines qu'il conſulta ſur

ce

ce qu'il devoit faire, il y a bien de l'apparence qu'il auroit pris quelque parti violent contre la perſonne du Roi. Pendant trois jours ce Prince fut dans des fraieurs mortelles. Il fallut enfin en venir à un nouveau traité par lequel Louis XI. cédoit la Champagne & la Brie au Duc de Berri ſon frere, & promettoit d'accompagner le Duc de Bourgogne à Liege avec tel nombre de troupes qu'il deſireroit, pour être témoin de la punition des Liegeois. Après que ce traité eut été conclu, on ouvrit les portes du château, & le Roi recouvra ſa liberté.

Ruine de la ville de Liege.

Dès le lendemain on ſe mit en marche pour l'expédition de Liege. Quoique les fortifications de cette ville euſſent été détruites, & qu'elle fût ſans artillerie, ſes habitans ſe défendirent comme des déſeſpérés pendant huit jours : Ils firent de vigoureuſes ſorties, & une entre autres dans l'obſcurité de la nuit, où ils penſerent prendre le Roi & le Duc dans leurs logis. Mais un Dimanche trentiéme d'Octobre, jour auquel les aſſiégés croioient n'avoir rien à craindre, les troupes du Duc de Bourgogne monterent à l'aſſaut vers le midi, & entrerent dans la ville. Une grande partie des habitans s'enfuit dans les Ardennes, où la plûpart périrent de miſére. Les autres ſe ſauverent dans les égliſes & s'enfermerent dans les maiſons. Toute la ville fut abandonnée au pillage, & le Roi étoit obligé d'en être témoin, & de paroître même s'en réjouir. Quatre jours après il obtint du Duc ſon vaſſal la permiſſion de retourner à Paris pour faire vérifier au Parlement leur traité de Peronne. Le Duc lui fit de mauvaiſe grace quelques excuſes de l'avoir amené à une pareille expédi-

tion, & le conduisit environ une demi-lieue. Après le départ du Roi, le Duc fit jetter dans la Meuse mille ou douze cens de ces malheureux qui s'étoient cachés dans les maisons, & mit le feu à toute la ville, excepté aux églises & à trois cens maisons qu'il réserva pour les ecclésiastiques : mais la plûpart de ces églises n'avoient point été épargnées dans le pillage général. Il y avoit à Liege trente-deux Paroisses, huit Chapitres de Chanoines, outre les monastéres d'hommes & de filles, plusieurs chapelles & hôpitaux, & plus de six vingts mille ames.

Le Cardinal Balue.

Celui qui souffloit le plus en France le feu de la discorde, étoit le Cardinal Balue. Il étoit de très-basse naissance. Il vint à bout par sa profonde politique, de devenir d'abord grand vicaire de Jean de Beauveau Evêque d'Angers, ensuite aumônier du Roi Louis XI, Abbé du Bec, Intendant des Finances, Evêque d'Evreux, & ensuite d'Angers après avoir fait déposer Jean de Beauveau, & enfin Cardinal. C'étoit un homme artificieux, dissimulé, à qui le mensonge & la fourberie ne coutoient rien. Quand il avoit quelque grace à demander au Pape, il indisposoit le Roi contre lui, & s'offroit secretement pour négocier la réconciliation. Comme il savoit que la Pragmatique n'étoit point entierement abolie dans le Roiaume, & que les Parlemens & les Universités conspiroient à la conserver, il travailla à diviser les Ducs de Bretagne & de Bourgogne d'avec le Roi, de peur que ces trois Princes ne travaillassent de concert à la faire observer. Cet homme que le Roi avoit tiré de la poussiere pour le combler de bienfaits & le faire son Ministre de confiance, eut la noir-

cœur de le trahir. Il concerta mille intrigues avec les Ducs de Bourgogne & de Berri, & il vouloit sur tout brouiller le Roi avec ce dernier. On intercepta les Lettres qui prouvoient sa perfidie, & le Roi l'aiant fait arrêter avec l'Evêque de Verdun qui étoit complice, ils furent mis tous deux en prison ; le Cardinal à Montbason, & l'Evêque à la Bastille. Le Roi envoia à Rome deux avocats du Parlement pour demander au Pape des Commissaires qui leur fissent leur procès en France. Le Pape répondit qu'un Cardinal ne pouvoit être jugé qu'à Rome & en plein Consistoire. Le Roi punit les deux coupables d'une très-longue & très-rigoureuse prison. Le Cardinal y fut onze ans, & l'Evêque de Verdun quatorze ou quinze, malgré les sollicitations continuelles de la Cour de Rome. Ce fut en 1469. que ces traîtres furent empriſonnés. L'Evêque de Verdun avoit persuadé au Roi de faire faire des cages de fer pour punir ceux qui l'auroient offensé. Il y fut mis le premier, & y demeura tout le temps de sa prison.

Etablissement de l'Ordre de saint Michel.

La même année 1469. Louis XI. institua l'Ordre de Saint Michel. Il voulut apparemment suivre l'exemple de son oncle maternel René d'Anjou Roi de Sicile, qui avoit institué l'Ordre du Croissant. Il assembla le premier d'Août dans le Château d'Amboise ceux qu'il avoit choisis, & les créa Chevaliers sous l'invocation de Saint Michel, qui étoit honoré comme protecteur de la Monarchie Françoise. Le collier qui leur fut donné étoit d'or, à coquilles entrelassées d'un double lacqs, & assises sur des chaînettes ou mailles d'or. On avoit attaché au milieu de ce collier une médaille où étoit gravée une figure de S. Michel.

Le ſerment que les Chevaliers faiſoient, étoit principalement de ſoutenir de tout leur pouvoir l'autorité du Roi & les droits de la Couronne. Le nombre en fut d'abord fixé à trente ſix ; mais le Roi n'en nomma que quinze dans ſa premiere promotion, parmi leſquels étoient Charles Duc de Berri ſon frere, Jean Duc de Bourbon, Louis de Luxembourg Connétable, André de Laval, Louis de Beaumont, Louis d'Etouteville, Antoine & Gilbert de Chabannes, George de la Trimouille, Charles de Cruſſol, Tannegui du Châtel. Les ennemis de Louis XI. diſoient que par le moien de ce collier, il vouloit avoir ſous ſa main tous les Grands du Roiaume, quand ils viendroient au Chapitre.

Caractere de Louis XI.

Ses pratiques de dévotion.

On parloit ainſi de lui, parce qu'on le connoiſſoit pour un Prince profond & diſſimulé. Sous un extérieur ſimple & même bas, il cachoit beaucoup d'eſprit & d'ambition. Il avoit un habit court & étroit qui étoit d'une étoffe fort groſſiere, & il portoit à ſon bonnet une image de la Vierge faite de plomb, qu'il baiſoit ſouvent, ſur tout quand on lui annonçoit quelque bonne nouvelle. Pendant qu'il ne ſe faiſoit point de ſcrupule des actions les plus injuſtes, il étoit fort attaché à certaines pratiques extérieures de Religion, cherchant à appaiſer par ces ſortes de dévotions les remords de ſa conſcience. Il ornoit les égliſes, faiſoit tous les ans quelque pélerinage, ſur tout dans les lieux où l'on honoroit la Sainte Vierge. Le premier de Mai 1472. il fit faire à Paris une Proceſſion ſolemnelle, & ordonna de faire ſonner les cloches à midi, afin que chacun fût averti de réciter l'*Angelus* & l'*Ave Maria*, pour obtenir par la protection de la

Sainte Vierge la paix si nécessaire au Roiaume. Il fit un Edit par lequel il ordonna de célébrer la fête de Charlemagne, que l'Université avoit choisi pour Patron dès le commencement du onziéme siécle.

Edits de Louis XI. sur les affaires ecclésiastiques.

Au commencement de l'an 1476. Louis XI. fit publier un Edit qui portoit, que les Rois de France aiant obtenu du Concile de Constance le pouvoir de demander au Pape la convocation d'un Concile général, & que les guerres aiant empêché ce Concile de s'assembler, d'où il étoit arrivé beaucoup de maux & de scandales, il avoit résolu de demander ce Concile au plutôt. Il ordonnoit en conséquence à tous les Archevêques, Evêques & autres Prélats, de se retirer dans leurs Diocèses dans l'espace de six mois, sous peine de saisie de leur temporel; d'attendre là le jour auquel ils seroient convoqués, & de s'y préparer au Concile. Cet Edit ordonnoit encore à tous ceux qui viendroient de Rome, de montrer en entrant dans le Roiaume les lettres, Bulles & autres écrits dont ils seroient chargés, afin qu'on pût voir s'il n'y avoit rien de contraire aux interêts de l'église Gallicane. Par un autre Edit de la même année il défendit pour le même sujet, qu'aucun Abbé, Prieur, ou Religieux, n'allât au Chapitre de son Ordre, s'il se tenoit hors du Roiaume, & cela sous peine de banniſſement & d'autres punitions plus rigoureuses. La même défense a été faite plusieurs fois en France.

Sa maladie.

Louis XI. étoit dans des défiances & des inquiétudes continuelles, qui augmentoient toutes les fois qu'il apprenoit quelque mort tragique. Il choisit pour sa garde cent gentilshommes dont il étoit bien sûr, & il y ajouta

un corps conſidérable de gens d'armes. Les uns & les autres le gardoient jour & nuit ; & il y avoit de plus un page qui étoit toujours à ſes côtés, qui avoit ordre de tuer quiconque approcheroit du Roi ſans en avoir auparavant obtenu la permiſſion. Au mois de Mars 1450. comme il dînoit dans un village près de Chinon en Touraine, il eut une violente attaque d'apoplexie, & perdit tout d'un coup la parole & la connoiſſance. Après qu'il fut un peu revenu à lui par le ſecours des remédes, on le reporta à Forges d'où il étoit parti le matin. Il recouvra la parole trois jours après ; mais ce qu'il diſoit étoit ſi peu articulé, qu'il n'y avoit que ſes Officiers qui l'entendiſſent. Dix ou douze jours après cette attaque, voulant perſuader au Public qu'il étoit encore capable des grandes affaires, il aſſembla ſon Conſeil, & obligea ſes Miniſtres de parler ſur les matieres dont il s'agiſſoit, quoiqu'il n'entendît pas trop ce qu'ils diſoient. Le Légat neveu du Pape Sixte IV. qui occupoit alors le S. Siége, profita de la circonſtance de la maladie du Roi pour lui demander la liberté du Cardinal Balue, que la Cour de Rome n'avoit pu obtenir malgré toutes les inſtances qu'elle avoit faites pendant plus de dix ans. Le Roi ſe laiſſa fléchir, & le Cardinal étant ſorti de priſon alla trouver le Pape, qui lui fit le meilleur accueil du monde, & lui donna l'Evêché d'Albano.

La Provence eſt réunie à la Couronne.

René d'Anjou Comte de Provence, mourut au mois de Juillet de cette année 1480. Il avoit inſtitué héritier de tous ſes Etats ſon neveu Charles Duc de Calabre Comte du Maine ; mais ce Prince mourut à Marſeille l'année ſuivante ; & avant que de mourir, il fit par ſon Teſtament le Roi Louis XI. ſon héritier uni-

verſel en toutes ſes terres, pour en jouir lui & tous les Rois de France ſes ſucceſſeurs, lui recommandant inſtamment de maintenir la Provence dans toutes ſes libertés, prérogatives & coutumes. C'eſt ainſi que la Provence fut réunie à la Couronne.

Le Roi a une ſeconde attaque.

Remédes ſinguliers qu'il emploie.

Louis eut cette même année 1481. dans ſon Château du Pleſſis-les-Tours, une ſeconde attaque d'apoplexie, ſemblable à celle qu'il avoit eue à Chinon. Quelque temps après, il fut encore en état de faire pluſieurs voiages en différentes Provinces. Au mois de Décembre 1482. fut conclu le fameux traité d'Arras entre le Roi Louis XI. le Dauphin & le Roiaume d'une part; l'Archiduc d'Autriche fils de l'Empereur Maximilien, & ſes enfans Philippe & Marguerite de l'autre. Il étoit ſtipulé par ce traité, que la Princeſſe Marguerite, âgée ſeulement de trois ans, épouſeroit le Dauphin qui en avoit douze, lorſqu'elle ſeroit en âge, & qu'elle auroit pour dot les Comtés d'Artois & de Bourgogne; les terres & ſeigneuries de Maconnois, Auxerrois, Salins, Bar-ſur Seine & Noyers. Le Roi ratifia ce traité au Pleſſis-Les-Tours au mois de Janvier ſuivant. Mais il étoit alors dans un ſi mauvais état, qu'à peine voulut-il voir les députés de Gand qui le lui apportoient à ſigner. Il cherchoit par tout inutilement des remédes à ſon mal. Il fit venir un grand nombre de joueurs d'inſtrumens, & même des bergers du bas Poitou, pour jouer devant lui & le réjouir: il ordonna par tout des prieres publiques & des Proceſſions, fit des préſens aux égliſes, & des pélerinages tantôt à Saint Claude, tantôt à Notre Dame de Cleri, où étoit ſa grande dévotion. Il avoit été juſqu'alors vêtu fort ſimple-

ment : tout d'un coup il eut envie d'avoir des habits magnifiques, des robes de Satin Cramoiſi fourrées de martres zibelines. Il affectoit beaucoup de ſévérité, pour ſe faire du moins craindre, s'il n'étoit pas aimé. Son plaiſir étoit de défaire & de faire, afin qu'on ne crût pas qu'il fut ſi proche de la mort. Il faiſoit acheter dans les païs étrangers les plus beaux chevaux, des chiens de chaſſe, des animaux rares, & d'autres choſes curieuſes, afin qu'on crût qu'il jouiſſoit d'une parfaite ſanté.

Avis qu'il donne à ſon fils.

Avec toute cette bizarrerie, il montroit dans les affaires beaucoup de préſence d'eſprit. On le voit dans la maniere dont il conduiſit le traité d'Arras, mais ſur tout dans les inſtructions qu'il donna au Dauphin ſon fils, qu'il tenoit enfermé à Amboiſe par la crainte que le Duc de Bourbon & le Comte de Beaujeu ne lui donnaſſent des impreſſions fâcheuſes contre le gouvernement. Il jugea à propos de l'inſtruire de vive voix & par écrit, & il fit mettre les avis qu'il lui donna, dans les regiſtres du Parlement de Bourgogne & de la Chambre des Comptes, comme un monument de ſon zéle & de ſon affection pour ſes ſujets. La premiere choſe qu'il lui recommanda fut de ne pas ſuivre ſon exemple, en ce qu'à ſon avénement à la Couronne il avoit abaiſſé les Princes du ſang, & ôté les charges à la principale Nobleſſe, à qui ſon pere étoit redevable du recouvrement de la Normandie & de la Guienne ſur les Anglois. Il ajoutoit que cette imprudence avoit attiré la ligue du bien public, qui avoit mis le Roiaume à deux doigts de ſa ruine entiere ; que l'averſion de la Nobleſſe lui avoit attiré celle du peuple ; parce

qu'il avoit été forcé, pour éviter les insultes des Grands, d'imposer de nouveaux tributs, & d'augmenter les tailles jusqu'à quatre millions sept cens mille livres, pendant que son prédécesseur, dans la plus grande chaleur des guerres contre les Anglois, n'avoit tiré de ses sujets que dix-sept cens mille livres; que puisque la France jouissoit à présent de la paix, il étoit aisé de la soulager; que la Noblesse du Roiaume aimoit naturellement ses Rois, & qu'elle rentreroit bientôt dans son devoir, pourvû qu'elle fût traitée d'une maniere convenable; qu'il falloit sur tout prendre garde à ne pas faire trop de bien aux favoris, & à ne point élever les roturiers au préjudice des Seigneurs. Il exhorte encore le Dauphin à se gouverner par le conseil des Princes du sang & des autres personnes distinguées, à aimer la jeune Princesse Marguerite d'Autriche qui devoit être son épouse, à ménager ceux qui l'avoient servi avec fidélité

Bizarrerie de ce Prince.

Ce qu'il fait pour tâcher d'éloigner la mort.

Une des dévotions de ce Roi, étoit d'avoir toujours avec lui les Reliques qu'on lui envoioit de tous côtés pour sa guérison: il les baisoit, & faisoit consister sa piété dans ces sortes de pratiques. En même temps il vouloit qu'une troupe de jeunes filles dansât au tour de son Château, & qu'on amassât des bandes de joueurs de flute pour le divertir. On faisoit dans tout le Roiaume des Processions pour sa santé, & des prieres publiques pour empêcher le vent de bise qui l'incommodoit beaucoup. On lui faisoit un bain du sang des enfans, pour adoucir ses humeurs acres & cuisantes, en un mot on imaginoit toute sorte de moiens pour prolonger sa vie. Commines

dit que la ſainte Ampoulle qui n'avoit jamais été tranſportée, lui fut apportée de Reims juſques dans ſa chambre au Pleſſis-les-Tours. Il avoit fait enfermer ce château d'un treillis de gros barreaux de fer, & planter aux murailles & à la porte, des broches de fer à pluſieurs pointes. Il y avoit quarante arbalêtriers qui gardoient les foſſés durant la nuit, & quatre cens archers ſe promenoient le jour au tour du château; & n'en permettoient l'entrée qu'à très-peu de perſonnes. Le Roi ne s'entretenoit qu'avec ceux de ſes domeſtiques qu'il eſtimoit le moins, & ne vouloit pas qu'ils lui parlaſſent d'autre choſe que de ſon autorité & de la conſervation de ſon Roiaume. Il leur donnoit avec profuſion, & ſur tout à ſon médecin Jacques Coctier, à qui il donnoit tous les mois plus de dix mille écus. Ce médecin avoit pris un tel aſcendant ſur ſon eſprit, qu'il le traitoit, dit Mezerai, comme s'il eût été un valet, & qu'il lui faiſoit faire tout ce qu'il vouloit. Il le menaçoit d'une mort prochaine s'il le congédioit, & cette menace faiſoit ſi grand-peur au Roi, qu'il ſupportoit patiemment toutes les brutalités & les inſolences de ce médecin, quelque délicat qu'il fût ſur l'article du reſpect qui lui étoit dû.

Il fait venir d'Italie ſaint François de Paule.

C'étoit encore la crainte de la mort qui faiſoit que Louis XI. ſe recommandoit aux prieres de tous ceux qui étoient diſtingués par leur vertu & par leur piété. Aiant entendu parler de la pénitence extraordinaire & des miracles de ſaint François de Paule qui étoit en Calabre, il lui écrivit pour l'inviter à le venir trouver, lui faiſant toute ſorte de promeſſes. Le ſaint homme n'en étant pas tou-

ché, Louis s'adressa au Roi de Naples, & ensuite au Pape Sixte IV. qui envoia deux Brefs à François pour lui ordonner d'aller trouver le Roi. Il obéit, & Louis aiant appris son arrivée, en eut tant de joie, qu'il fit présent d'une bourse de dix mille écus à celui qui lui en apporta la nouvelle. Il alla au devant du serviteur de Dieu avec toute sa Cour, & le reçut avec autant d'honneur & de soumission, dit Commines, que si c'eût été le Pape. Il se mit à genoux devant lui, le conjurant de faire en sorte que Dieu voulût lui prolonger la vie. François lui fit entendre que la vie des Rois a ses bornes comme celle des autres hommes, & qu'il n'y a d'autre parti à prendre que de se soumettre aux ordres de Dieu. Louis lui donna un interprete, qui savoit également l'Italien, le Latin & le François. Le saint homme entretenoit souvent le Roi des affaires de son salut, & lui parloit avec beaucoup de sagesse & d'élévation, quoiqu'il n'eût aucune teinture des lettres. Nous parlerons ailleurs de ce saint Pénitent, & de l'Ordre des Minimes qu'il institua.

On lui annonce sa fin.

Ses dernieres actions.

Sa mort.

Louis XI. sentant qu'il s'affoiblissoit de jour en jour, fit venir le Dauphin son fils, & lui repeta les instructions qu'il lui avoit déja données. Il eut une troisiéme attaque au mois d'Août 1483. & alors on crut être obligé de lui représenter qu'il ne devoit plus rien prétendre en ce monde, & qu'il devoit se préparer pour l'autre. La commission étoit délicate: Ce Prince avoit dit plus d'une fois en pleine santé, que quand on verroit approcher sa fin, l'on évitât de lui parler directement de la mort, & qu'on l'avertît simplement de mettre sa conscience en bon état. Il avoit ajouté qu'il

ne ſe ſentoit pas aſſez ferme pour entendre prononcer clairement ce terrible arrêt, ſans perdre connoiſſance, & ſans reſſentir dans toutes les parties de ſon corps des convulſions qui l'emporteroient à l'inſtant. Ses domeſtiques l'avoient ſouvent entendu parler ainſi, & ils ſavoient d'ailleurs que jamais perſonne n'avoit tant appréhendé la mort, ni cherché tant de moiens pour s'en garantir. Cependant il s'en trouva quelques-uns qui voulurent bien être les porteurs d'une ſi triſte nouvelle, & qui la lui annoncerent même ſans garder aucunes meſures. Sire, lui dirent-ils, il faut que nous nous acquittions de notre devoir: N'aiez plus d'eſpérance en ce ſaint homme; c'eſt fait de vous ſûrement; penſez à votre conſcience, car il n'y a plus de reméde. Le Roi répondit: J'ai eſpérance que Dieu m'aidera, car par avanture, je ne ſuis pas auſſi malade que vous penſez. Il profita néanmoins de cet avis, mit ordre aux plus importantes affaires, & regla tout avec une ſi grande préſence d'eſprit, qu'il parut, dit Comminés, n'avoir jamais eu tant de bon ſens. Il vécut encore quelques jours, ſans ſe plaindre de ſes douleurs. Il reçut les Sacremens avec de grandes marques de dévotion, ne parlant que de Dieu, & faiſant quelques prieres à la Sainte Vierge, afin qu'elle lui obtînt la grace de mourir un Samedi. Il mourut en effet le Samedi trentiéme du mois d'Août 1483. dans la ſoixante uniéme année de ſon âge & a vingt-troiſiéme de ſon Regne. Il avoit ordonné que ſon corps fût porté du Pleſſis-les-Tours à Notre Dame de Cleri, & il avoit obtenu du Pape Sixte IV. une Bulle d'excommunication contre ceux qui feroient tranſporter ſon corps ailleurs.

C'étoit un Prince, dit Commines, fort sage dans l'adversité, très-adroit pour pénétrer les intérêts & les pensées des hommes, & pour les tourner à ses fins : soupçonneux à l'excès, jaloux de sa puissance, & très absolu dans ses volontés, qui ne pardonnoit point, qui touloit beaucoup les sujets, & avec cela, ajoute Commines, le meilleur des Princes de son temps ; ce qui ne donne pas des autres une idée bien avantageuse. Il étoit avare par goût & prodigue par politique. Il rtleva l'autorité Roiale, quoique son caractére & son extérieur eussent semblé devoir l'avilir. Il étoit attaché à son épouse, & n'aima jamais aucune autre femme. Le même auteur dit qu'il ne le vit jamais tranquille & content ; que quand il étoit en guerre il soupiroit après la paix ; & que quand il étoit en paix, il ne formoit de vœux que pour la guerre. Il étoit assez lettré, dit encore Commines, & il avoit eu une autre nourriture que les Seigneurs de ce Roiaume, & selon un autre auteur, il savoit les Lettres, & avoit plus d'érudition que les Rois n'ont accoutumé d'en savoir. Il acheva la réformation de l'Université de Paris, & augmenta beaucoup la bibliothéque du Louvre. On dit que l'Europe lui fut redevable de l'art de tailler les personnes incommodées de la pierre, parce qu'il permit aux Chirurgiens de Paris d'en faire l'essai sur un homme condamné à être pendu, qui en guérit & vécut long temps depuis. Il avoit dessein de faire dresser une Coutume générale pour toutes les Provinces, & de supprimer la différence des poids & mesures. Il étoit très attentif à faire rendre la justice aux particuliers. Il établit les Parlemens de Guienne & de Bourgo-

Qualités de ce Prince.

gne. On voit que ce Prince étoit un aſſemblage de bonnes & de mauvaiſes qualités. Mezerai dit qu'il avoit fait mourir plus de quatre mille perſonnes, par divers ſupplices, dont quelquefois il prenoit plaiſir à être ſpectateur. La plupart de ces malheureux avoient été exécutés ſans forme de procès ; pluſieurs noiés une pierre au cou, d'autres précipités, en paſſant ſur une baſcule d'où ils tomboient ſur des roues armées de pointes & de tranchans, d'autres étouffés dans les cachots. Il ne prenoit conſeil que de lui ſeul, & ne pouvoit ſouffrir les perſonnes de grande naiſſance. La mauvaiſe foi regnoit dans ſa Cour, parce que lui même étoit plein d'artifice & de duplicité. Il n'eut point d'enfans de ſa premiere femme fille de Jacques I. Roi d'Ecoſſe. Il eut trois fils de la ſeconde qui étoit Princeſſe de Savoie. Charles qui lui ſuccéda fut le ſeul qui vécut. Il eut auſſi trois filles, dont la troiſiéme nommée Jeanne fut Ducheſſe d'Orleans, & fonda l'Ordre des Annonciades à Bourges, après avoir été répudiée par ſon époux, qui devint Roi de France & ſucceſſeur de Charles VIII. ſous le nom de Louis XII.

Regne de Charles VIII.

Aſſemblée des Etats.

Plaintes du Clergé.

Le ſucceſſeur de Louis XI. fut donc Charles VIII. ſon fils qui avoit treize ans accomplis, & par conſéquent étoit majeur, ſuivant l'Ordonnance de Charles V. ſon triſaïeul. Le feu Roi en mourant, avoit laiſſé par ſon teſtament l'adminiſtration du Roiaume à Anne de France ſa fille, mariée au Seigneur de Beaujeu, juſqu'à ce que Charles fût en état de gouverner par lui-même. Elle avoit toutes les qualités néceſſaires pour bien s'acquitter de cet emploi. Mais la paſſion de commander porta Louis Duc d'Orleans & Jean II. Duc de

rbon à diſputer le gouvernement à cette
nceſſe. Les trois contendans n'aiant pu
ıvenir de leurs droits, remirent la déciſion
leur différend à l'aſſemblée des Etats géné-
ıx ; & cependant ils convinrent entre eux
il falloit commencer par faire punir ſelon
ıte la ſévérité des loix, ceux qui avoient
ıſé de leur crédit auprès de Louis XI les
nieres années de ſa vie. L'année ſuivante
84. les Etats généraux s'aſſemblerent à
ıurs. & la Comteſſe de Beaujeu fut char-
: du ſoin de la perſonne du Roi. Mais à
gard de l'adminiſtration des affaires, on ne
lui accorda qu'a deux conditions : l'une,
e les Princes du ſang entreroient dans le
nſeil étroit, où le Roi ne pourroit con-
ıre aucune affaire importante ſans le conſen-
nent du plus grand nombre ; l'autre, que
Etats choiſiroient douze perſonnes de leur
rps, qui y auroient auſſi voix délibérative
déciſive. On écouta dans cette aſſemblée les
ıintes du Clergé de France, qui ſupplia le
ıi de délivrer l'égliſe Gallicane dont il étoit
protecteur, des exactions onéreuſes de la
ur de Rome. Le Clergé ajouta que le Prince
devoit point ſouffrir que le Pape entreprît
n au préjudice de la Pragmatique contre les
ertés de l'égliſe de France, les droits du
ıi, & les Canons des Conciles de Conſtance
de Baſle. On écouta auſſi les plaintes de la
ıobleſſe & du Tiers-Etat, qui ſe plaignoient
particulier de la diſette d'argent dans le
ıiaume, cauſée par le tranſport que les Lé-
rs en faiſoient à Rome. Mais on ne voulut
n déterminer là-deſſus, non plus que ſur
plaintes du Clergé, parce qu'on ne croioit
s devoir ſe brouiller avec le Pape, & que

dans les circonſtances où l'on étoit, on vouloit éviter tout ce qui auroit pu troubler la tranquillité de l'Etat.

La Bretagne paſſe à la France.

Louis Duc d'Orleans ne pouvant ſouffrir que la Dame de Beaujeu eût toute l'autorité, ſe ligua avec pluſieurs autres Seigneurs, & mit une armée ſur pied. Elle fut défaite par le Seigneur de la Trimouille qui commandoit les troupes du Roi. C'étoit en 1488. Le Duc de Bretagne mourut cette même année. Trois ans apres Charles VIII. épouſa Anne de Bretagne, malgré l'engagement qu'elle avoit avec Maximilien Archiduc d'Autriche, & celui que Charles avoit contracté avec Marguerite fille de l'Archiduc par le traité d'Arras. C'eſt cette Marguerite qui fut depuis mariée à l'Infant d'Eſpagne, enſuite au Duc de Savoie, & qui depuis étant devenue veuve, fut gouvernante des Païs Bas. Les articles eſſentiels du contrat de mariage de Charles avec Anne de Bretagne étoient, 1 Que ſi la Ducheſſe mouroit avant le Roi & ſans enfans, la Bretagne demeureroit unie à la Couronne. 2. Que ſi Charles VIII mouroit ſans enfans avant la Ducheſſe, il lui cédoit tous les droits qu'il avoit ſur le Duché de Bretagne, à condition toutefois qu'elle ne pourroit ſe remarier qu'au Roi ſon ſucceſſeur, ou au prochain héritier préſomptif de la Couronne, en cas que le Roi fût déja marié; Que la Ducheſſe auroit pendant ſa vie la poſſeſſion du Duché. Le Roi fit un traité particulier avec les Etats de Bretagne, pour la conſervation de leurs loix & de leurs priviléges. Le mariage fut célébré à Langeais au mois de Décembre 1491.

Charles VIII. fait la conquête du Royaume de Naples.

En 1492. on parla des droits que le Roi avoit ſur le Roiaume de Naples, & on lui

Jeanne II. Reine de Naples, avoit
n mourant à Charles d'Anjou Comte du
, le Comté de Provence, & ſes préten-
ſur le Roiaume de Naples & de Sicile,
ce Charles avoit par ſon teſtament inſ-
ouis XI. héritier de tous ſes Etats, lui
ſucceſſeurs, comme nous l'avons vû.
es Princes d'Italie prirent part à cette
, chacun ſuivant ſon interêt. Les Vé-
s, par l'eſpérance de s'agrandir au mi-
s troubles: Alexandre VI. pour procu-
s établiſſemens à ſa famille; mais ſur-
udovic Sforce qui avoit formé le projet
per le Duché de Milan. Charles VIII.
à Turin au commencement de Septem-
où il emprunta les pierreries de la Du-
de Savoie, afin de les engager, de ſon
rement, pour avoir de l'argent. Enſuite
à Pavie, à Plaiſance, à Florence, &
à Rome le dernier jour de l'année. Il y
entrée en vainqueur, à la lueur des
aux.
Pape Alexandre VI. ſortit du château
Ange où il s'étoit retiré, & reçut le Roi

la fuite de Ferdinand Roi de Naples, en
dans Naples le vingt-deuxiéme de Fév
avec les ornemens impériaux. Toutes ces c
quêtes ſe firent en moins de ſix mois. Les N
politains rappellerent bientôt leur Roi F
dinand, jeune Prince d'un grand courage
cheri de ſes ſujets, & chaſſerent la garni
Françoiſe que Charles VIII. y avoit laiſſée.
Italiens entreprirent de perdre Charles à
retour. Le Pape, les Vénitiens, le per
Sforce Duc de Milan, & Ferdinand Roi de
ples s'étant ligués avec l'Empereur & le
d'Arragon, formerent une armée de plus
quarante mille hommes, & s'oppoſerent
paſſage de celle de Charles qui n'étoit que
huit mille combattans. Ce Prince paſſa n
gré toutes les troupes des ennemis, & ne
dit que quatre-vingts hommes. Il perdi
Roiaume de Naples en auſſi peu de temps q
l'avoit conquis. Avant que de rapporter
dernieres actions de ce Prince, nous marc
rons ici quelques événemens antérieurs à
lui dont nous venons de parler.

Le Parlement empêche qu'on ne faſſe une impoſition ſur le Clergé.

En 1489. le Parlement de Paris s'opp
aux décimes qu'on vouloit impoſer ſu
Clergé de France. Ceux qui les vouloient
ger alléguoient pour raiſon, que le tr
étoit épuiſé par les guerres de Flandre &
Bretagne, & qu'on ne pouvoit les ſou
ſans un pareil ſecours. La propoſition
mal reçue du Parlement & du Clergé.
Premier Préſident & les Conſeillers repré
terent au Roi, que ſi les plaintes du Cl
venoient au Parlement, on ne pourroi
diſpenſer de lui rendre juſtice. Ces rem
trances eurent leur effet, & la Cour l
le Clergé tranquille.

elques années après, un Cordelier de nommé Jean Tiſſerand établit l'Ordre les Pénitentes en l'honneur de Sainte elaine. Après avoir converti par ſes ations pluſieurs femmes déréglées, il cet inſtitut pour retirer celles à qui eroit la grace de ſe conſacrer à la péni- Il y en eut un très-grand nombre qui rent d'un ſi grand ſecours. Louis XII. nmencement de ſon Regne leur donna lais ſitué près de l'égliſe de ſaint Euſta- ur en faire un monaſtére. L'Evêque de eur dreſſa des Statuts & les mit ſous la de Saint Auguſtin. On les obligea en de garder la clôture, & en 1572. elles transférées dans l'ancienne égliſe de Magloire, qu'elles occupent encore au- hui.

Etabliſſement d'une Communauté de filles Pénitentes.

rles VIII. n'avoit cherché pendant les e années de ſon Regne que les plaiſirs loire humaine. Dieu le toucha tout d'un & lui en fit ſentir le néant. Il ceſſa de aliſer ſes ſujets par ſon incontinence, iqua à réformer ſon Roiaume & à ſe er de tous ſes défauts. On le vit écouter avec bonté les plaintes de ſes s, dépoſer les mauvais juges, rétablir tice dans l'ancien ordre, empêchant ne fût venale. Il vouloit diminuer les s, & les fixer à douze cens mille livres, ſe leveroient que par l'octroi des Etats iaume & pour des beſoins extraordinai-

Le Roi change de conduite & s'occupe de ſon ſalut.

Evêché, & que tous les Prélats fissent une exacte résidence sans paroître à la Cour. Il fit d'abondantes aumônes, & il se confessoit souvent. Dans la derniere conversation qu'il eut avec quelques-uns de ses confidens, il leur dit qu'il avoit pris une ferme résolution de ne jamais commettre aucun péché mortel ; qu'il l'espéroit du secours de la grace, & qu'il vouloit même de tout son cœur veiller assez sur lui-même, pour éviter d'en commettre de veniels, s'il étoit possible.

Belle action de ce Prince.

Les gens de bien regarderent sa conversion comme la récompense d'une action admirable qu'il avoit faite dans la ville d'Ast la derniere fois qu'il y avoit séjourné. Se retirant un soir dans son appartement, il y trouva une jeune fille, qui étoit à genoux devant une image de la Sainte Vierge, qu'elle invoquoit en versant beaucoup de larmes. De misérables Courtisans l'avoient achetée ; & comme le Roi n'étoit point encore converti, ils croioient gagner ses bonnes graces en favorisant ainsi ses passions. C'est ainsi que ces indignes favoris témoignoient au Roi leur reconnoissance & leur fidélité, en lui procurant les moiens de se deshonorer par les crimes les plus honteux. Charles VIII. aiant apperçu la jeune fille fondant en larmes, lui demanda la cause de sa douleur. Elle lui dit que ses parens qui étoient très pauvres, l'avoient vendue à un de ses domestiques ; qu'elle le conjuroit de sauver son honneur, en considération de celle qui étoit représentée dans ce tableau, & qui à cause de sa virginité avoit été élevée à la qualité de Mere de Dieu. Le Roi touché du discours de cette fille, fit venir ses parens, & aiant sçu que la pauvreté les avoit empêché de marier

le à un Bourgeois d'Aſt, il donna la
a paia par avance, & cacha avec ſoin
ıe œuvre qu'il venoit de faire.

ut l'époque de l'heureux changement
n vit dans ſa conduite. Il ſe corrigea de
vaiſe habitude qu'il avoit contractée de
les diſcours licentieux. Il ne ſortit plus
bouche que des paroles qui montroient
en il avoit de reſpect pour Dieu & d'af-
ı pour ſes ſujets. Il alla demeurer dans
âteau d'Amboiſe la derniere année de ſa
ui fut l'an 1498. La veille du Dimanche
ameaux, il conduiſit la Reine à une par-
paume qui devoit ſe jouer dans les foſ-
ı château. Il entra avec elle dans une
e aſſez mal propre, & qu'on devoit bien-
attre. En y entrant il s'y frappa aſſez ru-
nt la tête, parce que la porte étoit baſſe.
ccident ne l'empêcha pas d'aller au jeu
ume, & d'y demeurer quelque temps,
etenant de choſes édifiantes, en atten-
que la partie commençât. Mais en re-
ıt par la même galerie ſur les deux heu-
ırès midi, il tomba tout d'un coup à la
erſe frappé d'apoplexie. Commines dit
ı le mit ſur une mauvaiſe paillaſſe, qui ſe
va par hazard dans la galerie, & ſur la-
e il demeura juſqu'à onze heures du ſoir
expira. Il revint trois fois à lui, & ne
que pour implorer le ſecours de Dieu &
rotection des Saints. La troiſiéme fois
revint à lui, il mourut ſans effort, dans
inziéme année de ſon Regne, & la vingt-
éme de ſon âge.

Dernieres actions du Roi.

Sa mort.

Portrait de ce Prince.

Ses funerailles.

e Prince ne pouvoit pas vivre longtemps,
d'un tempérament fort délicat, qu'il
e malheur d'affoiblir encore par ſes dé-

bauches, capables de ruiner les corps les plus robuſtes. Il étoit mal fait de ſa perſonne, avoit les épaules hautes, le viſage difforme, la parole lente & mal aſſurée ; néanmoins les yeux vifs & brillans, de belles ſaillies pour les grandes choſes, de la bonté & de la douceur pour tout le monde. On ne voit point qu'en toute ſa vie il ait chaſſé aucun de ſes domeſtiques. Auſſi en étoit-il ſi tendrement aimé, que deux tomberent morts, en apprenant qu'il venoit d'expirer. Son corps fut expoſé pendant huit jours dans le château d'Amboiſe, & fut enſuite porté à Saint Denys, où il fut inhumé auprès du grand autel. Commines dit qu'aucun de ſes prédéceſſeurs ne fut inhumé avec plus de pompe ni avec plus de regrets. Gaguin qui y étoit préſent aſſure que ſept mille, tant Seigneurs qu'Officiers, accompagnerent ſon corps juſqu'à Paris tous en deüil ; que quatre cens pauvres vêtus de noir portoient des torches ; que toutes les Compagnies le reçurent ſolemnellement & le conduiſirent juſqu'à l'Abbaïe de Saint Denys. Il ne laiſſa point d'enfans, aucun de ceux qu'il avoit eus d'Anne de Bretagne n'aiant pu atteindre l'âge de quatre ans. Ainſi le Duc d'Orléans ſon plus proche héritier devint ſon ſucceſſeur ſous le nom de Louis XII.

Regne de Louis XII.

Son Sacre.

Ses bonnes qualités.

Ce Prince n'avoit pas encore trente-ſept ans accomplis, étant né en 1462. Il étoit fils unique de Charles Duc d'Orléans & de Marie de Cleves, deſcendant du Roi Charles V. par Louis d'Orléans ſon aieul, aſſaſſiné par les ordres du Duc de Bourgogne. Il n'étoit que couſin de Charles VIII. au quatriéme dégré. Les Courtiſans & les Officiers allerent le trouver à Blois, dès que Charles fut mort, pour lui en

pprendre la nouvelle & le saluer comme leur oi. Son élévation sur le trône excita néan- oins des murmures à la Cour. Plusieurs pré- endoient même qu'il en devoit être exclus, arceque'il avoit porté les armes contre son Roi: ais d'autres soutinrent que sa naissance & les oix du Roiaume lui donnoient un droit certain la Couronne. Ainsi malgré les plaintes de eux qui lui étoient opposés, il fut sacré à Reims vingt-septiéme de Mai par Briçonnet Archevêque & Cardinal. Le premier de Juillet uivant, il reçut la Couronne à Saint Denys, le lendemain il fit son entrée à Paris.

Louis XII. se déclara plus fortement que ses rédécesseurs pour la Pragmatique, & ordonna n 1499. qu'elle seroit inviolablement observée. En conséquence de cette célébre Ordonance, il y eut plusieurs Arrêts rendus contre les particuliers, pour avoir obtenu des Bulles n Cour de Rome au préjudice & contre les aints Décrets du Concile de Basle & de la Pragmatique Sanction.

Le premier objet de ce Prince dans le gouvernement de son Roiaume, fut de soulager les peuples en diminuant les impôts. Il en ôta d'abord un sixiéme, & dans la suite il les réduisit aux deux tiers. N'étant occupé que des moiens de rendre ses sujets heureux, il s'appliqua pendant tout le cours de son Regne à gouverner avec douceur & avec prudence. Il ne choisissoit pour ses Ministres que des gens de bien & désintéressés, & consultoit en tout la raison & la Religion. Devenu plus sage & plus compatissant par les longues adversités qu'il avoit souffertes, il connoissoit par sa propre expérience les dangers inséparables d'un gouvernement trop absolu, & la nécessité d'en adoucir la rigueur.

Sa modération.

Sa modération éclata ſur tout, lorſ
monté ſur le trône, on lui conſeilla d
ceux qui l'avoient deſſervi ſous les reg
cédens. Un Roi de France, dit-il, n
point les injures d'un Duc d'Orléans. I
teſſe de Beaujeu s'étoit déclarée ſon e
Bien loin de s'en venger, il n'eut pas
penſée de lui en témoigner ſon reſſe
Il avoit fait une liſte de tous ceux
voient offenſé, dans la ſeule vue de l
donner de meilleure grace. Jeſus-
diſoit-il, eſt mort pour eux auſſi b
pour moi. Ces ſentimens ſont bien
d'un Roi très-Chrétien. Dès qu'il
couronné, il prit par arrêt de ſon Co
titre de Roi de France & des deux Sic
la qualité de Duc de Milan, prétend
ce Duché lui appartenoit à cauſe de V
Viſcomti ſon aïeule. Il envoïa des A
deurs au Pape Alexandre VI. aux Véni
aux Florentins, pour leur notifier ſo
tion ſur le trône de France; & tro
après ſon ſacre il reçut les leurs qui
lui faire des complimens & des excuſes

Il obtient du Pape la caſſation de ſon mariage avec Jeanne de France.

Le Pape Alexandre VI. voulant éle
indigne neveu le Duc de Valentinois,
pour y réuſſir du deſir que Louis XII. a
faire caſſer ſon mariage avec Jeanne
Louis XI. Ce mariage s'étoit fait con
gré; & dans l'eſpérance de s'en releve
la ſuite, il avoit fait ſes proteſtatio
crainte de s'attirer la colere de Louis
avoit fait garder des ménagemens à
rieur; & la même raiſon avoit ſubſiſt
dant tout le regne de Charles VIII. qui
roit pas ſouffert que ſa ſœur eût été ré
Mais après la mort de ce Prince le Duc

Jean pensa sérieusement aux moiens de faire déclarer nul son mariage. Jeanne son épouse étoit difforme, contrefaite, infirme, & paroissoit hors d'état d'avoir jamais des enfans. Il eut recours au Pape, qui fut charmé d'avoir une si belle occasion d'acheter pour rien la protection du Roi. Il nomma donc des Commissaires pour examiner l'affaire & la juger. Le Roi se fondoit principalement sur ce que Louis XI. avoit été son parrain, & qu'au préjudice de cette affinité spirituelle, il lui avoit fait épouser sa fille sans dispense. Il alléguoit encore qu'il ne l'avoit épousée que par violence; qu'autrement il ne se fût point uni à une Princesse si contrefaite, & dont il ne pouvoit avoir d'enfans. La Reine répondit, qu'elle n'avoit jamais su que son pere avoit été le parrain de son mari, & qu'elle ne s'étoit point apperçue qu'on eût fait violence à son époux; qu'au reste elle seroit ravie que les Commissaires donnassent au Roi toute la satisfaction qu'il demandoit. Louis d'Amboise Evêque d'Albi, Ferdinand Evêque de Ceuta Portugais, furent d'abord chargés de la commission, & on leur joignit dans la suite Philippe de Luxembourg Evêque du Mans. On vérifia les protestations de nullité faites dans le temps. Jeanne dégoûtée de la Cour, & ne soupirant qu'après la retraite, ne s'opposa point aux démarches des Commissaires, & le mariage fut déclaré nul à Rome. En vertu de ce jugement, Jeanne de France fut répudiée, & elle souffrit patiemment cet affront. Les Parisiens en murmurerent hautement, comme d'une injustice. Il y eut même des prédicateurs qui en blâmerent publiquement le Roi dans leurs sermons. Mais Jeanne regardoit sa disgrace

Retraite de la Reine Jeanne. Elle fonde l'Institut des Religieuses Annonciades.

comme une faveur du Ciel ; & comme elle mépriſoit le monde & qu'elle déſiroit ſe conſacrer entierement à Dieu, elle ſe retira dans la ville de Bourges, que le Roi lui avoit aſſignée avec d'autres domaines pour ſon entretien, & elle y paſſa ſaintement le reſte de ſes jours. Elle y inſtitua l'Ordre des Annonciades, dont les religieuſes ſont diſtinguées de celles de Genes, par le ſcapulaire rouge qu'elles portent ; & elle obtint du Pape Alexandre VI. la confirmation de ce nouvel Inſtitut en 1501. Elle fonda auſſi le Collége de l'Univerſité de Bourges. Elle mourut en 1505. âgée de quarante ans. Elle fut enterrée dans la chapelle de ſon couvent des Annonciades de Bourges, & l'on dit qu'il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau. Les Calviniſtes en 1562. brûlerent ſon corps & en jetterent les cendres au vent.

Mariage du Roi avec Anne de Bretagne.

Il corrige pluſieurs abus.

Louis XII. aiant obtenu la diſſolution de ſon mariage avec Jeanne de France, ne ſongea plus qu'à épouſer Anne de Bretagne pour laquelle il avoit toujours eu de l'inclination. Le mariage fut célébré le 18. de Janvier 1499. Le Roi chercha enſuite les moiens d'augmenter le bonheur de ſes ſujets en diminuant de plus en plus les impôts, & retranchant les procédures qui allongeoient les procès & ruinoient les parties. Parmi les abus que ce Prince voulut abolir, pluſieurs regardoient les écoliers de l'Univerſité de Paris, dont la licence étoit fort augmentée ſous les regnes précédens. Ils avoient trouvé le moien de ſe ſouſtraire à la juſtice des Magiſtrats, ſous prétexte de leurs priviléges. Dans une Ordonnance que le Roi avoit rendue pour la réformation de la juſtice, il étoit fait une mention expreſſe des priviléges de l'Univerſité, dont quelques-uns étoient

ſiés, & d'autres entierement abrogés. Sur nouvelle l'Univerſité s'aſſembla, & pré- une requête au Parlement pour ſupplier ur de vouloir l'entendre avant que de pu- la nouvelle Ordonnance du Roi ; & elle na en même temps des députés pour ſol- r le Parlement. Mais ils eurent beau re- nrer les Actes de la derniere réforme de verſité faite par le Cardinal Deſtoute- , & les Bulles portant excommunication e ceux qui oſeroient donner atteinte aux léges de l'Univerſité ; tout ce qu'ils pu- alléguer n'empêcha pas le Parlement d'en- rer & de publier l'Edit du Roi. Quand éputés eurent fait leur rapport, l'Univer- raſſembla de nouveau, & ordonna une ſſion ſolemnelle à Sainte Catherine du des Ecoliers. (C'eſt la Couture Sainte erine près de la rue Saint Antoine, fon- ar Saint Louis pour des Chanoines régu- de Saint Auguſtin.) On y célébra une e du Saint Eſprit pour obtenir de Dieu inſpirât au Roi & à ſon Conſeil des ſen- ns plus favorables à l'Univerſité. On y fit rmon pour exhorter le peuple à ſe joindre rs prieres. Comme l'Univerſité vit qu'elle ouvoit fléchir ni le Roi ni le Parlement, 'aſſembla de nouveau aux Bernardins, & ne concluſion pour faire ceſſer les claſſes & rédications. Elle avoit eu autrefois ſou- r cours à ce moien pour obtenir ce qu'elle airoit. Le lendemain qui étoit la fête du t Sacrement, Jean Cave qui étoit Rec- , fit avertir ceux qui devoient monter en re ce jour-là, de recommander à leurs au- rs l'affaire de l'Univerſité, & de leur an- er l'ordre qu'ils avoient de ne plus prê-

L'Univerſité s'oppoſe à la limitation de ſes privilèges.

la ville de Bourges, que le Roi lui avoi
gnée avec d'autres domaines pour ſon
tien, & elle y paſſa ſaintement le reſte d
jours. Elle y inſtitua l'Ordre des Annonc
dont les religieuſes ſont diſtinguées de
de Genes, par le ſcapulaire rouge q
portent; & elle obtint du Pape Alexand
la confirmation de ce nouvel Inſtitut en
Elle fonda auſſi le Collége de l'Univerſi
Bourges. Elle mourut en 1505. âgée de
rante ans. Elle fut enterrée dans la chap
ſon couvent des Annonciades de Bourge
l'on dit qu'il ſe fit pluſieurs miracles
tombeau. Les Calviniſtes en 1562. brû
ſon corps & en jetterent les cendres au v

Mariage du Roi avec Anne de Bretagne.

Louis XII. aiant obtenu la diſſolutio
ſon mariage avec Jeanne de France, ne ſ
plus qu'à épouſer Anne de Bretagne pou
quelle il avoit toujours eu de l'inclinatio
mariage fut célébré le 18. de Janvier 145
Roi chercha enſuite les moiens d'augmen
bonheur de ſes ſujets en diminuant de pl
plus les impôts, & retranchant les procé
qui allongeoient les procès & ruinoien
parties. Parmi les abus que ce Prince v

Il corrige pluſieurs abus.

abolir, pluſieurs regardoient les écoli
l'Univerſité de Paris, dont la licence
fort augmentée ſous les regnes précéden
avoient trouvé le moien de ſe ſouſtrair
juſtice des Magiſtrats, ſous prétexte de
priviléges. Dans une Ordonnance que l
avoit rendue pour la réformation de la ju
il étoit fait une mention expreſſe des privi
de l'Univerſité, dont quelques-uns ét

modifiés, & d'autres entierement abrogés. Sur cette nouvelle l'Université s'assembla, & présenta une requête au Parlement pour supplier la Cour de vouloir l'entendre avant que de publier la nouvelle Ordonnance du Roi ; & elle nomma en même temps des députés pour solliciter le Parlement. Mais ils eurent beau représenter les Actes de la derniere réforme de l'Université faite par le Cardinal Destouteville, & les Bulles portant excommunication contre ceux qui oseroient donner atteinte aux priviléges de l'Université ; tout ce qu'ils purent alléguer n'empêcha pas le Parlement d'enregistrer & de publier l'Edit du Roi. Quand les députés eurent fait leur rapport, l'Université se rassembla de nouveau, & ordonna une Procession solemnelle à Sainte Catherine du Val des Ecoliers. (C'est la Couture Sainte Catherine près de la rue Saint Antoine, fondée par Saint Louis pour des Chanoines réguliers de Saint Augustin.) On y célébra une Messe du Saint Esprit pour obtenir de Dieu qu'il inspirât au Roi & à son Conseil des sentimens plus favorables à l'Université. On y fit un sermon pour exhorter le peuple à se joindre à leurs prieres. Comme l'Université vit qu'elle ne pouvoit fléchir ni le Roi ni le Parlement, elle s'assembla de nouveau aux Bernardins, & fit une conclusion pour faire cesser les classes & les prédications. Elle avoit eu autrefois souvent recours à ce moien pour obtenir ce qu'elle souhaitoit. Le lendemain qui étoit la fête du Saint Sacrement, Jean Cave qui étoit Recteur, fit avertir ceux qui devoient monter en chaire ce jour-là, de recommander à leurs auditeurs l'affaire de l'Université, & de leur annoncer l'ordre qu'ils avoient de ne plus prê-

L'Université s'oppose à la limitation de ses priviléges.

cher. Pluſieurs de ces Prédicateurs eurent la témérité de mêler dans leurs ſermons des choſes offenſantes pour la perſonne du Roi.

Diſcours du Cardinal George d'Amboiſe aux Députés de l'Univerſité.

On répandit en même temps dans la ville des libelles, où Gui de Rochefort Chancelier de France n'étoit pas épargné. On ſut en même temps que les écoliers s'attroupoient en armes, & on en informa le Roi qui étoit à Corbeil. Le Parlement rendit un arrêt pour ordonner d'ouvrir les claſſes. L'Univerſité voulant prévenir les ſuites fâcheuſes de cette affaire, envoia des députés à Corbeil. Les députés tâcherent de diſſiper les impreſſions qu'on avoit donné au Roi contre l'Univerſité, qu'on lui avoit dépeinte comme un corps capable de porter les peuples à la ſédition. Quand ils eurent parlé & imploré la clémence du Roi, l'Archevêque de Rouen George d'Amboiſe prit la parole, & dit: Vous ne devez point être ſurpris, Meſſieurs, ſi le Roi étant auſſi équitable qu'il l'eſt, a jugé à propos de mettre des bornes à vos priviléges, dont l'étendue ſervoit à couvrir pluſieurs abus. Vous deviez vous-mêmes les abolir, ſans attendre qu'on le fît pour vous. Vous deviez être les premiers à y donner les mains, au lieu de vous y oppoſer, en faiſant fermer les claſſes & en impoſant ſilence aux prédicateurs. Le Roi n'a prétendu donner aucune atteinte à vos libertés, ni troubler votre repos, ni détourner les gens de bien de leurs études. Il ſe ſouvient de la tranquillité que les Rois ſes prédéceſſeurs ont voulu vous procurer. Il ſait les importans ſervices que vous avez rendu à l'Egliſe & à l'Etat. Mais quel interêt aviez-vous à ſoutenir les méchans dans l'abus qu'ils font de vos priviléges, dont ils ne ſe ſervent que

pour semer le trouble & la division. Le Roi aime beaucoup mieux qu'il ny ait qu'un petit nombre d'écoliers qui soient sages, qu'un grand nombre qui seroient déréglés. Conduisez-vous donc si bien que vous puissiez acquerir la science que vous êtes venu chercher dans une Ecole fondée par nos Rois. Quand George d'Amboise eut ainsi parlé, les députés demanderent si le Roi n'avoit rien à leur ordonner davantage. Allez, allez, leur dit Louis XII. & saluez les bons écoliers de ma part : à l'égard des autres, je ne m'en mets pas en peine. Se frappant aussi-tôt la poitrine ; je sais, ajouta-t-il, qu'il y a des prédicateurs qui ont parlé contre moi, mais je les ferai aller prêcher ailleurs. Ces dernieres paroles firent sentir aux députés combien le Roi étoit fâché. Ils retournerent promptement à Paris, & firent le même jour leur rapport à l'Université, qui ordonna aux Professeurs de reprendre leurs exercices ordinaires, & aux prédicateurs de prêcher comme auparavant. Le Roi vint ensuite à Paris & fit confirmer au Parlement ses nouvelles Ordonnances, sans permettre d'y rien changer.

Accident arrivé à Paris.

La même année (1499.) il arriva à Paris un grand accident. Le vendredi vingt-cinquiéme d'Octobre sur les neuf heures du matin, le pont Notre-Dame tomba. Comme il n'étoit que de bois, les principales poutres qui soutenoient les maisons aiant manqué, elles tomberent toutes presque en même temps, de sorte que le cours de la riviere fut interrompu par la grande quantité des décombres. On s'en prit à la négligence du Prévôt des marchands & des Echevins de la ville, qui furent mis en prison ; & le Parlement mit d'autres Officiers

à leur place. Ceux qui habitoient ces maisons s'apperçurent assez tôt de l'ébranlement, pour se sauver avec ce qu'ils avoient de plus précieux, & il n'y périt que quatre ou cinq personnes. Le Roi accorda à la ville un subside qui la mit en état de refaire ce pont beaucoup plus solide & plus beau qu'il n'étoit auparavant; il fut achevé en 1507. On dit que ce fut un Cordelier nommé Jean Joconde qui en eut la conduite, & qu'il avoit déja été l'Architecte du Petit-Pont. Les maisons qui sont sur le Pont Notre-Dame ne furent achevées que plusieurs années après. Sa réédification donna lieu à l'élargissement de la rue de la Juifverie, jusqu'à vingt pieds de largeur. La chute du Pont Notre-Dame obligea le Parlement de faire ouvrir le Pont aux Meuniers qui est à présent le Pont Saint Michel, & qui n'étoit point un passage public. Le Parlement ordonna au Chapitre de Notre-Dame & à tous ceux qui avoient des moulins dessous ce pont, d'y faire faire les réparations nécessaires, & de l'ouvrir quand quelque besoin le demanderoit.

Réforme de l'Abbaïe de Chelles.

Vers le même temps l'Evêque de Paris Jean Simon voulant réformer l'Abbaïe de Chelles, y introduisit quatorze nouvelles religieuses. Les anciennes vouloient s'opposer à la réforme: mais le Parlement ordonna par un arrêt, que les religieuses qui devoient établir la régularité, fissent un même corps de communauté avec les anciennes.

La suite du regne de Louis XII appartient au commencement du seiziéme siécle. Nous en rapporterons néanmoins encore quelques événemens, & nous en reserverons la fin pour l'histoire du siécle suivant.

Le Roi occupé de la conquête & enſuite du recouvrement du Milanez, ne fut point à Paris tant que durerent ces expéditions. Nous ne parlerons point ici de toutes les guerres qu'il entreprit, ni des affaires politiques qui ſe paſſerent ſous ſon regne. C'eſt un objet étranger à l'Hiſtoire eccléſiaſtique. Louis étoit le troiſiéme Février 1502. à Blois, d'où il partit pour venir en diligence à Paris. Il y fit recevoir quelques jours après le Cardinal George d'Amboiſe en qualité de Légat du Pape, avec une pompe peu différente de celle dont on auroit honoré l'entrée d'un Souverain. Les Officiers de la ville allerent le recevoir avec le dais, & les rues par où il paſſa furent tapiſſées. Comme ce Cardinal vouloit que le bon ordre regnât dans les maiſons religieuſes, & qu'il avoit beaucoup de crédit à la Cour de Rome & à celle de France, il travailla pendant ſa légation à mettre dans les Couvents de Paris une eſpéce de réforme. Il commença par la maiſon des Jacobins, qui renfermoit quatre cens religieux, la plûpart étudians. Il leur envoia les Evêques d'Autun & de Caſtellamar, qui leur firent lecture des lettres du Pape adreſſées au Cardinal ſon Légat, pour la réformation de leur monaſtere, avec ordre aux Jacobins d'obéir, ſous peine d'excommunication. Les Jacobins réfuſerent de ſe ſoumettre, & le Cardinal renvoia les deux Evêques le lendemain, avec une bonne eſcorte de gens armés, pour chaſſer les religieux, en cas de réſiſtance, comme rebelles au Roi & déſobéiſſans au Saint Siége. Ils perſiſterent dans leur refus, ſe mirent en défenſe contre les troupes du Roi, & ſe barricaderent avec pluſieurs écoliers venus à leur ſecours, portant des armes ſous leurs

Le Cardinal George d'Amboiſe entreprend de réformer les principaux monaſteres de Paris.

Réforme des Jacobins.

longues robes. Mais ils ne furent pas les plus forts. Les gens d'armes les forcerent, & les aiant tirés de leur cloître, les chasserent honteusement de la ville. Les Jacobins trouverent néanmoins le moien de rentrer bientôt dans leur Couvent, à l'aide de plus de douze cens écoliers, dont les excès causerent un grand scandale dans tout Paris. Enfin ils furent de nouveau chassés de la ville, & contraints d'errer dans les Provinces. A la place de ces religieux mal reglés, le Cardinal d'Amboise introduisit les Jacobins nouvellement réformés en Hollande par les soins de Jean Clérée, pour lors vicaire général de cette Congrégation, & bientôt après Général de tout l'Ordre, homme recommandable par sa science, son zéle & sa piété, comme aussi par le rang qu'il tint à la Cour de Louis XII. qui le choisit pour son Confesseur. On voit par une délibération de la ville du cinq Août 1505. qu'il n'y avoit plus pour lors à Paris que deux cens Jacobins.

[Réforme des Cordeliers.

Le Cardinal d'Amboise voulut aussi mettre la régularité dans le grand couvent des Cordeliers, & y envoia les mêmes Evêques pour y maintenir cinquante Observantins qu'y avoit mené le P. Olivier Maillard. Les Cordeliers étant avertis de la démarche des Evêques, descendirent le Saint Sacrement sur le grand autel, se mirent tous au tour, & chanterent des pseaumes, des hymnes & des cantiques. Les Evêques les trouvant à leur arrivée si saintement occupés, n'oserent d'abord les interrompre. Mais comme cet Office extraordinaire ne finissoit point, les Prélats leur firent dire qu'ils avoient à leur parler de la part du Roi. Leur dévotion ne se rallentit

pas pour cela, & les Evêques essaierent inutilement jusqu'à quatre fois de faire cesser leur chant & leurs prieres. Enfin ces Prélats lassés d'attendre, allerent trouver le Légat & lui firent part de ce qui s'étoit passé. Le lendemain qui étoit le vingt-deuxiéme de Mars, Jacques d'Estouteville Prévôt de Paris, Guillaume de Poitiers Gouverneur, avec cent archers de la garde du Roi & les sergens de la ville, accompagnerent au couvent des Cordeliers les deux Evêques assistés du Procureur général du grand Conseil. Ils avoient ordre de chasser les Cordeliers en cas de désobéissance, comme on avoit chassé les Jacobins. Ils trouverent les Cordeliers assemblés dans leur église, & disposés à chanter aussi longtemps que le jour précédent : mais on leur commanda de la part du Roi de ne plus chanter, & on les força de se taire.

Alors l'Evêque d'Autun leur lut les lettres du Pape qui leur ordonnoit de recevoir la réforme des Observantins, qui consistoit principalement à ne manier ni or ni argent, & à n'avoir rien en propre, ni en particulier ni en commun, suivant la Regle de Saint François. Les Cordeliers apporterent dans leur Chapitre leurs dispenses & leurs priviléges obtenus de Rome, ajoutant néanmoins qu'ils recevroient une réforme, pourvû que les Observantins ne s'en mêlassent pas. L'Evêque d'Autun vouloit les chasser comme rebelles, & tout se disposoit déja à leur expulsion ; ce qui jetta la consternation dans le couvent. Le Procureur général du grand Conseil dit à l'Evêque, que puisque les Cordeliers consentoient à recevoir la réforme, il ne falloit point les pousser à bout. Le Légat nomma six Cor-

deliers du couvent d'Amboiſe, ſix de Blois, ſix de Bourges & ſix d'Autun, pour réformer le Couvent de Paris. Fort peu de temps après, le Parlement qui voioit ſans doute que la nouvelle réforme avoit encore beſoin d'être réformée, chargea ſix Conſeillers de ce travail & de ce ſoin.

Réforme de S. Germain des Prés.

Deux religieux de Cluni furent en même temps commis pour rétablir la diſcipline dans l'Abbaïe de Saint Germain des Prés. Comme ils prévirent que les moines ne ſeroient pas d'humeur à les recevoir, ils y allerent avec un grand nombre de gens armés. Mais le reméde fut trop violent, & ceux qui devoient mettre le bon ordre aiant été accuſés de commettre divers excès, on rétablit les moines de Saint Germain dans leurs droits, ſur la promeſſe qu'ils firent de ſe réformer eux-mêmes. Tout ceci ſe paſſoit en 1501. Le Roi étoit alors à Paris, occupé des affaires de ſon Conſeil, & du ſoin de réformer différens abus qui s'étoient gliſſés dans le Parlement. Il ne ſortit de la ville que le huitiéme d'Avril, pour retourner à Blois, & ſe diſpoſer à faire un ſecond voiage en Italie. La contagion fit cette année de grands ravages à Paris. Le jour de la fête de S. Louis de l'année ſuivante, il arriva un grand ſcandale dans l'égliſe de la Sainte Chapelle. Un jeune homme y entra pendant la grand-Meſſe, & arracha la ſainte hoſtie des mains du Prêtre qui diſoit la Meſſe dans la nef. Le peuple courut auſſi-tôt ſur lui, & l'arrêta ſur l'eſcalier, où il laiſſa tomber la ſainte hoſtie. Il fut conduit en priſon à la conciergerie du Palais. Dès que la grand-Meſſe fut finie, le Prélat officiant accompagné de tout le Clergé de la Sainte Chapelle, alla en proceſſion recueillir

Sacrilége commis à la Sainte Chapelle de Paris

ce qui étoit reſté de la ſainte hoſtie ſur le pavé de l'eſcalier. Pour réparer le ſacrilége, le même Clergé avec les quatre Ordres mendians & les Mathurins, fit une proceſſion ſolemnelle le Dimanche vingt-ſeptiéme du même mois d'Août. Le vendredi ſuivant, la Cathédrale accompagnée de l'Univerſité, des quatre Ordres mendians & des Paroiſſes de la Cité, alla en proceſſion au Palais. Dans ces deux proceſſions on porta le Saint Sacrement avec beaucoup de ſolemnité & de reverence. Le Parlement condamna le criminel à avoir le poing coupé au bas de l'eſcalier de la Sainte Chapelle, à avoir la langue coupée, & à être brûlé vif; ce qui fut exécuté. Etienne Poncher ſuccéda ſur le Siége de Paris à Jean Simon la même année 1503. & tâcha comme ſon prédéceſſeur de réformer les mœurs du Clergé. Il entreprit de retablir la régularité dans l'Abbaie de Montmartre, à l'Hôtel Dieu de Paris, & ailleurs.

Le Pape Jules II ſe brouille avec Louis XII.

Il excommunie le Roi, qui aſſemble le Clergé de France à Tours.

En 1510 le Pape Jules II. qui étoit un fameux guerrier, ſe brouilla avec Louis XII. Il demanda au Roi des villes ſur leſquelles le Saint Siége avoit des prétentions. Louis n'eut point égard à la demande de Jules, qui déſiroit ce refus & s'y attendoit parce qu'il cherchoit un prétexte de rupture. Il excommunia le Roi, mit la France en interdit, & donna le Roiaume au premier qui pourroit s'en emparer. Il fulmina la même excommunication contre tous les Princes qui tiendroient le parti du Roi, & donna auſſi leurs terres & leurs Seigneuries à ceux qui pourroient s'en rendre maîtres. Pour ne point s'en tenir aux ſeules armes ſpirituelles, dont il craignoit la foibleſſe en cette occaſion, le Pape

marcha à la tête de ſes troupes contre le Duc de Ferrare, dans la vue de mortifier le Roi Louis, & il traita cruellement des perſonnes de conſidération, dont tout le crime étoit de lui avoir conſeillé de s'accommoder avec la France. Le Roi fit peu de cas de l'excommunication que Jules II. avoit prononcée contre lui. Voulant néanmoins oppoſer les armes ſpirituelles à la puiſſance ſpirituelle, il convoqua une aſſemblée générale du Clergé de France à Orléans, qui fut enſuite transférée à Tours, afin de conſulter les plus ſavans de ſon Roiaume, pour ſavoir juſqu'à quel point il devoit en conſcience reſpecter les armes ſpirituelles entre les mains de ſon aggreſſeur, qui ne s'en ſervoit que pour ſoutenir l'injuſtice, & même en des affaires purement temporelles.

Articles propoſés & examinés dans l'Aſſemblée de Tours.

Cette aſſemblée ſe tint ſur la fin de Septembre 1510. & l'on y propoſa huit articles de la part du Roi, avec une modération qui témoignoit aſſez que le Roi vouloit ménager ſon plus grand ennemi en ſa perſonne de Jules II. On les avoit mis par écrit en forme de conſultation, & l'on y montroit à chaque ligne beaucoup de reſpect pour le Saint Siége. On demandoit, 1. Si un Pape pouvoit en conſcience déclarer la guerre, lever des troupes, les entretenir & les mettre en action, lorſqu'il ne s'agiſſoit ni de la Religion, ni du domaine de l'Egliſe. Il fut répondu qu'il ne le pouvoit ni ne le devoit. 2. S'il eſt permis à un Prince qui défend ſa perſonne & ſon bien, non-ſeulement de repouſſer l'injure par la force des armes, mais même de ſaiſir les terres de l'Egliſe poſſédées par le Pape ſon ennemi déclaré, non dans le deſſein de les retenir, mais ſeulement pour empêcher que le Pape ne devienne

plus puiſſant par le moien de ces terres, & plus en état de nuire à ce Prince : il fut répondu que cela eſt permis à un Roi avec les conditions marquées. 3. S'il eſt permis à un Prince, à cauſe de cette haine déclarée du Pape, de ſe ſouſtraire à ſon obéiſſance, ſur tout quand le Pape a animé d'autres Princes contre lui, & quand il les a portés à s'emparer de ſes terres. On répondit qu'il étoit permis dans un tel cas à un Roi de ſe ſouſtraire à l'obéiſſance du Pape, non pas en tout, mais ſeulement pour la défenſe de ſes droits temporels. 4. Supposé cette ſouſtraction, que doit faire un Souverain & ſes ſujets, les Prélats, & autres perſonnes eccléſiaſtiques, dans les choſes pour leſquelles on avoit coutume auparavant d'avoir recours au Saint Siége. On répondit qu'il falloit s'en tenir au droit ancien & à la Pragmatique Sanction du Roiaume, formée des Décrets du ſaint Concile de Baſle. 5. S'il eſt permis à un Prince Chrétien de prendre la défenſe d'un autre Prince Chrétien qui lui eſt allié, & dont il ſoutient légitimement les interêts : L'on répondit que cela étoit permis. Cet article regardoit le Duc de Ferrare, que le Pape attaquoit, parce qu'il étoit allié du Roi de France. 6. Si le Pape prétend avoir un droit ſur quelque terre comme dépendante du patrimoine de l'égliſe de Rome ; & ſi le Prince au contraire aſſure que cette terre eſt de ſon domaine, & offre de s'en rapporter à l'avis des gens d'honneur : On demande s'il eſt permis au Pape, ſans autre ſujet, de faire la guerre à ce Prince ; & en cas qu'il la faſſe, s'il eſt permis au Prince de réſiſter, & ſi les autres Princes peuvent ſe joindre à celui-ci, principalement lorſqu'ils lui ſont alliés. La déciſion fut

que l'on pouvoit en conscience prendre la protection & la défense de ce Prince ? 7. Si le Pape ne veut point accepter les offres que le Prince lui fait de s'en rapporter au jugement des arbitres dont on conviendra, ni les autres voies juridiques, & qu'il rende quelque Sentence contre lui, ce Prince est-il obligé d'obéir, principalement lorsqu'il n'est pas sûr pour ce Prince d'aller ou d'envoier à Rome pour défendre son droit ? La décision fut que ces censures devoient être censées nulles & ne pouvoient obliger. 8. Si le Pape, sans garder aucune justice ni formalité du droit, n'employant que les voies de fait, publie des censures contre ce Prince & contre ceux qui le protegent ; faut-il y avoir égard ? L'Assemblée prononça que de telles censures seroient nulles, & qu'elles ne pouvoient lier.

Louis XII. ménage le Pape, qui se porte aux dernieres extrémités contre la France.

Le Conseil d'Etat n'eut pas plutôt vû ces décisions, qu'il tâcha de persuader au Roi de partir à l'heure même, de passer les Alpes, de porter la guerre en personne dans le Bolonois & de contraindre le Pape à pourvoir à sa propre sureté. Louis XII. avoua de bonne foi qu'il lui seroit avantageux de suivre l'avis de son Conseil, mais se flattant que le Pape rentreroit en lui-même, il dit qu'il lui donnoit tout l'hiver pour se reconnoître, & qu'il souffriroit de l'attaquer au commencement du printemps. Le Pape trop habile pour ne pas prévoir les suites des articles décidés à Tours fulmina publiquement des censures contre ceux qui obéiroient au décret du Clergé de France, qu'il regardoit comme un attentat contre l'autorité du Saint Siége. Il changea le monitoire publié contre le Duc de Ferrare, en une excommunication, & renferma dans les censures

les troupes Françoiſes auxiliaires, & nommément le Maréchal de Chaumont qui les commandoit, & tous les Officiers qui portoient les armes en Italie au ſervice & à la ſolde du Roi de France, auſſi bien que les Evêques & les eccléſiaſtiques qui ſe trouveroient aux Aſſemblées du Clergé de France, & au Concile que l'on voudroit y tenir. Toutes les meſures que l'on avoit priſes en France inquieterent d'autant plus Jules II. qu'il fut informé que les Cardinaux entroient dans ce deſſein, & que cinq d'entre eux l'avoient déja quitté dans ſon voiage de Rome à Bologne, & s'étoient rendus à Milan, diſpoſés à agir contre lui. Ces Cardinaux étoient Bernardin de Carvajal, François de Borgia Archevêque de Coſence, René de Prié Evêque de Baieux, Frederic de Saint Severin, & Guillaume Briçonnet Evêque de Saint Malo. Rien ne fut capable de les faire revenir de Milan auprès du Pape, & il emploia inutilement les promeſſes & les menaces pour les y engager. Ce furent eux qui, ſur les inſtances du Roi de France & de l'Empereur Maximilien, convoquerent le Concile de Piſe où Jules II. fut déclaré ſuſpens. Mais nous parlerons de ce Concile & du cinquiéme de Latran dans l'hiſtoire du ſeiziéme ſiécle. Nous y verrons auſſi la fin du Regne de Louis XII. Nous rapporterons ſeulement ici le jugement que porte de ce Prince un des plus grands hommes de notre temps. Louis XII. dit il, ſi juſtement appellé le pere du peuple, touché des maux de l'Egliſe dont ceux de l'Etat ſont inſéparables, eut aſſez de lumiere & de fermeté pour oſer réſiſter aux abus que la domination arbitraire des Papes avoit introduits, & pour rétablir les Elections, en faiſant pu-

M. Duguet, Inſti. d'un P. inc. 4. par. ch. 5. Art. VI.

blier de nouveau la Pragmatique Sanction. Mais ce zéle éclairé excita contre lui, non-ſeulement d'injuſtes cenſures, mais une guerre ouverte de la part des Papes, qui ne firent jamais paroître tant de paſſion que contre ce Prince, ami de la paix, mais ennemi de l'injuſtice.

ARTICLE VII.

Egliſe d'Italie.

Pontificat d'Alexandre V. de Jean XXIII. de Martin V. d'Eugene IV. & de Nicolas V.

NOus avons parlé d'Alexandre V. élu dans le Concile de Piſe, de Jean XXIII. ſon ſucceſſeur, de Martin V. nommé au Concile de Conſtance, & d'Eugene IV. qui fut élu après lui. On a vu leur caractere & leurs principales actions dans l'hiſtoire des Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle. Eugene mourut en 1447. dans la ſoixante-quatriéme année de ſon âge & la ſeiziéme de ſon Pontificat. Il eut pour ſucceſſeur le Cardinal de Bologne, qui s'appelloit Thomas & qui étoit fils d'un médecin. Il prit le nom de Nicolas V. Il occupa le Saint Siége pendant huit ans. Il travailla beaucoup durant ſon Pontificat à établir la paix en Italie. Il embellit Rome de ſuperbes édifices, que ſes ſucceſſeurs acheverent. Mais ce n'étoit point pour cela qu'il étoit ſur le Saint Siége. Il aimoit les ſavans, & leur donna des marques de ſa libéralité. Il les attiroit auprès de lui par ſes manieres & par ſes bienfaits. Il recueillit les plus beaux manuſcrits Grecs & Latins, pour enrichir ſa bibliothéque. Il fit rechercher par toute la

Grece ce qu'il y avoit de bons livres en toute sorte de sciences, & récompensa ceux qui les traduisoient en Latin. Il promit une somme très-considérable à celui qui lui apporteroit l'Evangile de Saint Mathieu en Hebreu. Il donna aux églises des vases d'or & d'argent, de riches tapisseries & des ornemens magnifiques. Il marioit sur ses épargnes un grand nombre de pauvres filles. On lui reproche d'avoir été sujet à la colere ; mais on dit qu'il retournoit bientôt à sa bonté naturelle. Il mourut le vingt-quatriéme de Mars 1455.

Election de Gallixte III.

Les Cardinaux s'étant assemblés pour lui donner un successeur, furent d'abord partagés en deux factions ; ce qui rendit les deux premiers Scrutins inutiles. Dans le troisiéme on proposa le Cardinal Bessarion. Ceux du parti contraire, voiant que c'étoit un sujet d'un grand mérite, & qu'il avoit assez de voix pour être élu, cabalerent avec le Cardinal d'Avignon pour empêcher son élection. Ce Cardinal représenta avec vivacité, qu'il seroit étonnant qu'on voulût donner pour chef à l'Eglise Romaine un Néophite qui avoit quitté depuis peu l'Eglise Grecque ; qu'il seroit dangereux de l'élever sur le S. Siége, puisque l'on pouvoit douter de la sincérité de sa conversion ; & qu'on donneroit lieu de croire en le choisissant, qu'on n'auroit pas pu trouver parmi les Latins un sujet capable de les conduire. Il gagna par son discours la plûpart des Cardinaux. Les deux partis n'aiant pu s'accorder, on élut celui auquel personne ne songeoit. Ce fut Alphonse Borgia né à Valence en Espagne. Il étoit d'une illustre maison, grand politique, & d'un âge fort avancé. Il avoit dit publiquement après la mort de Ni-

colas V. qu'il ſeroit Pape ; mais on di
qu'il radotoit. Il prit le nom de Callixte
Il n'avoit jamais voulu recevoir aucun béné
en commande étant Evêque ou Cardinal ,
il diſoit qu'il étoit content de ſon épouſe
étoit Vierge. Il parloit de ſon égliſe de
lence

Le Pape s'occupe de la guerre contre les Turcs.

Auſſitôt après ſon couronnement , il s'
pliqua à faire réuſſir les projets de ſon pré
ceſſeur , accorda des indulgences à tous
ſoldats qui s'étoient croiſés , & envoia
Légats en France & en Hongrie pour y obt
du ſecours. Dès qu'il fut élu , il dit qu'il

Il ordonne des prieres à cette intention.

clareroit la guerre aux Turcs. Il en avoit
vœu avant ſon élection , & en avoit ſigné
formule , où il prenoit le titre de Souve
Pontife & le nom de Callixte , tant il deſi
cette redoutable dignité. Son premier ſoin
donc d'envoier des Prédicateurs par toute l'
rope, pour engager les fidéles à contrib
de leurs biens à cette guerre contre les Tu
Il envoia auſſi un Cordelier avec des pré
aux Rois de Perſe , d'Armenie & de Tarta
afin de les animer contre de ſi terribles en
mis ; mais ils n'entrerent dans la ligue
ſous le Pontificat de Pie II. ſon ſucceſſeur
fit conſtruire ſeize galeres , de l'argent qu
recueillit pour la Croiſade , & on en donn
commandement à Louis Patriarche d'Aquil
qui pendant trois ans pourſuivit les Tur
prit quelques Iſles ſur eux & fit d'autres c
quêtes. Pendant que le Pape ſollicitoit
les Princes Chrétiens à ſe réunir pour arr
les progrès de Mahomet II. on vit au Ciel
Phénomene extraordinaire. Le peuple crai
que ce ne fût le ſigne de quelque grand m
heur. Le Pape ſaiſit ce moment d'effroi p

ordonner des prieres publiques & des Proceſſions. Il voulut qu'on ſonnât tous les jours les cloches à midi, afin d'avertir les Chrétiens de prier Dieu d'éloigner les malheurs dont on étoit menacé. Il accorda des indulgences à tous ceux qui reciteroient alors trois fois l'Oraiſon Dominicale & la Salutation angelique.

Horrible tremblement de terre en Italie.

Il y eut à la fin de l'année 1456. de furieux tremblemens de terre dans une grande partie de l'Italie. Un grand nombre d'égliſes & de maiſons en furent renverſées. Saint Antonin aſſure qu'il mourut en cette occaſion plus de ſoixante mille perſonnes, parmi leſquelles il y en eut près de trente mille dans la ſeule ville de Naples. La terre s'ouvrit auprès de Roïans, & il ſortit un lac de ce gouffre. On dit qu'il parut dans la Mer Egée une petite Iſle qu'on n'avoit jamais vue; qu'elle étoit élevée de quarante coudées au deſſus de l'eau, & qu'elle parut toute en feu durant quelques jours. Alphonſe Roi d'Arragon qui étoit brouillé avec le Pape, fut tellement étonné de ces Phénomenes, qu'à chaque inſtant il renouvelloit ſon vœu de faire la guerre aux Turcs, & promit de l'accomplir au plutôt. Mais dès que le danger fut paſſé, il ne ſe reſſouvint plus de ſes promeſſes. On vit entre Florence & Sienne des nuées élevées à la hauteur de vingt coudées de terre, agitées par des vents furieux qui emportoient les couvertures des maiſons, renverſoient les murailles, déracinoient des arbres, & tranſportoient aſſez loin les hommes & les animaux. En même temps l'Italie étoit déchirée par des guerres civiles, qui n'empêchoient pas Callixte de beaucoup s'occuper de la guerre contre les Turcs. Ce Pape

Mort de Callixte III.

mourut à Rome le ſixiéme d'Août 1458. aiant tenu le Saint Siége trois ans & quatre mois. Il laiſſa en mourant beaucoup d'argent, que S. Antonin fait monter juſqu'à cent cinquante mille écus d'or.

Brigues dans le Conclave.

Election de Pie II. auparavant Æneas Sylvius.

Joie profane qui la ſuit.

Après ſes funerailles les Cardinaux s'aſſemblerent dans le Conclave. Il y eut des Conventicules où les plus puiſſans briguérent des voix pour leurs amis, & emploierent les prieres les promeſſes, & même les menaces. Les Cardinaux agiſſoient avec tant de chaleur, qu'ils ne prenoient pas un moment de repos. Nous n'entrerons point dans le détail de ces brigues, qui ſont devenues depuis ſi communes & ſi ſcandaleuſes. Le Cardinal de Sienne Enée Piccolomini fut élu, & prit le nom de Pie II. Auſſi tôt qu'on eut annoncé ſon élection par la fenêtre, le peuple vint piller ſa Cellule, en abbatit même les murailles, & emporta les marbres dont elle étoit bâtie. Le peuple fit la même choſe aux Cellules des autres Cardinaux, faiſant ſemblant d'avoir oublié le nom de celui qui étoit élu. Lorſque la nouvelle de l'élection eut été confirmée, la joie fut univerſelle. Le peuple qui peu de temps auparavant avoit pris les armes, les quitta auſſi-tôt qu'il apprit que Piccolomini avoit été fait Pape. Rome qui quelques momens auparavant ſembloit une place de guerre, devint tranquille en un inſtant, & l'on ne vit dans toutes les rues que des tables dreſſées & des feux d'artifice. Le Pape fut conduit dans l'égliſe de Saint Pierre, s'aſſit ſur le trône qu'on lui avoit préparé, & reçut ce qu'on appelle l'adoration. On n'entendoit par tout que le bruit des tambours & des trompettes, & des cris de joie Ces réjouiſſances profanes ſe répandirent dans toutes les

villes d'Italie, & ſur tout à Sienne dont les habitans ſe diſtinguerent par leur magnificence.

Pie II. étoit né à Corſigni petite ville à dix mille de Sienne. Son pere ſe nommoit Sylvius Piccolomini. Il fut élevé avec aſſez de ſoin & fit de grands progrès dans les belles lettres. Après avoir fait ſes études à Sienne, il alla en 1431. au Concile de Baſle en qualité de Sécrétaire du Cardinal Dominique de Fermo. Il n'avoit alors que vingt-ſix ans. Le Concile de Baſle l'honora enſuite de différentes charges, & de pluſieurs commiſſions importantes, qui ne l'empêchoient pas de publier de temps en temps quelque ouvrage. Il en compoſa pour ſoutenir le Concile de Baſle contre le Pape Eugene IV. Il changea de ſentiment ou, pour mieux dire, de conduite, lorſqu'il fut devenu Pape, comme on le voit par la Bulle du 24. d'avril 1463. qui eſt au commencement du recueil de ſes œuvres, & dans laquelle il retracte tout ce qu'il avoit écrit autrefois en faveur de ce Concile, & fait défenſe d'appeller du jugement du Pape à aucun Concile. L'Empereur Frideric le fit venir auprès de lui en 1442. pour y exercer la fonction de Sécrétaire, & l'emploia en différentes Ambaſſades, à Rome, à Milan, à Naples, en Bohême & ailleurs. Le Pape Eugene IV. dont il avoit combattu les interêts dans ſes ouvrages, faiſoit néanmoins beaucoup d'eſtime de ſa ſcience & de ſes talens. Nicolas V. lui donna l'Evêché de Trieſte, qu'il quitta quelque temps après pour celui de Sienne. Ce même Pape lui confia différentes Nonciatures où il réuſſit très bien, & Callixte III. l'éleva au Cardinalat en 1456. Nous avons ſes œuvres en un volume impri-

Sa vie avant ſon élection.

né à Baſle en 1551. Son Sécrétaire Jean belin a écrit ſa vie en douze livres, ou tôt, comme le penſent les meilleurs critiq il a prêté ſon nom à ce Pape, qui l'a lui - me compoſée.

Son couronnement.

Le Pape fut couronné à Rome le troiſ de Septembre, donna avis de ſon élecſi

Il convoque une Aſſemblée à Mantoue.

tous les Princes Chrétiens, & demanda blement leurs prieres. Il écrivit de mê l'Univerſité de Paris. Il s'appliqua à ré

Sa lettre au Roi de France.

les Princes Chrétiens, afin qu'ils fuſſent en état d'arrêter les progrès que faiſoien Turcs de jour en jour; & ce fut dans le m deſſein qu'il les aſſembla à Mantoue. Quoi fût prévenu contre la France à cauſe d Pragmatique, dont il avoit néanmoins lui - même un des principaux auteurs au C cile de Baſle, il ne laiſſa pas d'écrire au Charles VII. pour le prier de venir à M toue. Le Pape dans ſa lettre exhorte le comme le Prince le plus pieux & le pri pal défenſeur de la Religion chrétienne, à norer cette Aſſemblée de ſa préſence. I que les autres Princes voiant le fils aîn l'Egliſe, aſſiſter en perſonne à cette Aſſem pour la défenſe de la cauſe commune, roient honte de ne pas ſuivre ſon exemple repréſente enſuite au Roi qu'il porte à j titre le nom de très - Chrétien, qu'il a hé de ſes ancêtres pour avoir dignement fendu la Religion de Jeſus - Chriſt; & Dieu ne lui a donné une portion de ſa p ſance, que pour être le protecteur de troupeau dans ces fâcheuſes conjonctures. Roi dans ſa réponſe loue le Pape de ſes pi deſſeins & promet de convoquer une Aſſ blée dans ſon Roiaume pour examiner a

soin cette affaire, & de lui faire savoir par ses Ambassadeurs la résolution que l'on y auroit prise.

Le Pape se rendit à Mantoue au mois de Mai 1459. & l'ouverture de l'Assemblée se fit le premier jour de Juin. Après la Messe le Pape fit un petit discours dans lequel il témoigna sa douleur & sa surprise de ce qu'il n'étoit encore venu presque personne à Mantoue, malgré les mesures qu'il avoit prises pour engager les Princes & les peuples à s'y trouver. Les Turcs, dit-il, s'exposent volontiers à la mort pour le soutien de leur damnable secte: & nous autres, nous ne pouvons rien souffrir, ni faire la moindre dépense pour l'Evangile. Le Pape en finissant, protesta que pour lui il étoit résolu d'exposer sa vie pour les peuples que Dieu lui avoit confiés, s'il étoit nécessaire. Mais les Apôtres & les Martyrs ne sont pas morts en faisant la guerre, si ce n'est au démon & au péché. Le Pape eut enfin la consolation de voir son Assemblée de Mantoue devenir de jour en jour plus nombreuse, & au mois de Septembre il n'y manquoit plus que les François. Dans une séance qui fut tenue le vingtiéme de ce mois, il parla pendant trois heures avec beaucoup de feu: tout le monde en conséquence conclut à faire la guerre aux Turcs, & il ne s'agissoit plus que des moiens qu'il faudroit prendre pour l'exécution. Deux mois après arriverent les Ambassadeurs de France. Nous avons vu dans l'Article de l'église de France comment l'Evêque de Paris parla au Pape, la réponse que fit le Pape dans une autre audience, & la force avec laquelle les Ambassadeurs relevérent ce que Pie II. avoit dit contre la Pragmatique. Cette

Assemblée de Mantoue.

fermeté jointe à l'oppoſition qu'il avoit déja pour la France, fit qu'il ne ceſſa de chagriner les Ambaſſadeurs, & qu'il affecta dans toutes les occaſions où il s'agit des démêlés du Roi avec le Duc de Bourgogne, de prendre toujours le parti du dernier, dans le deſſein qu'il avoit d'empêcher que les François ne devinſſent trop puiſſans en Italie, où ils poſſédoient l'Etat de Genes & avoient dans leurs interêts le Duc de Modene & les Florentins.

Pie II. ne ceſſoit de ſolliciter les Princes de ſe réunir pour exécuter ſes projets contre les Turcs. Mais voiant qu'il ne pouvoit rien attendre ni des François ni des Anglois, il eut recours aux Allemands. Il fit auprès d'eux toute ſorte d'inſtances, & néanmoins à peine put-il leur faire promettre qu'ils fourniroient trente-deux mille hommes d'infanterie, & dix mille de cavalerie, & même avec cette clauſe, qu'ils tiendroient encore deux Dietes à ce ſujet, l'une à Nuremberg & l'autre auprès de l'Empereur, où le Pape enverroit exprès un Légat à Latere. Le Cardinal Beſſarion fut choiſi pour cette légation, & l'Empereur Frideric fut établi Généraliſſime de l'armée Chrétienne, avec pouvoir de mettre quelque Prince en ſa place, s'il ne pouvoit commander en perſonne. Comme on étoit alors dans le mois de Décembre, on remit à l'année ſuivante à prendre encore des meſures. Pendant cet intervalle le Pape donna une Bulle datée de Mantoue du trente uniéme Décembre, pour l'établiſſement de l'Univerſité de Baſle, qui a eu dans les ſuites d'habiles Profeſſeurs, tels qu'Eraſme, Amerbach, Buxtorf, Bauhin & pluſieurs autres.

La

La premiere chose que fit le Pape au commencement de l'année suivante 1460. fut de publier sa Bulle *Execrabilis*. Il s'étoit imaginé que les appels des jugemens du Saint Siége au Concile, dont en bien des cas la justice & la nécessité sont incontestables, pouvoient nuire à son autorité. Il entreprit donc par sa Bulle *Execrabilis* de condamner ces appels comme détestables, nuls & contraires aux saints Canons, nuisibles à la Religion, & même ridicules. Voici les paroles de ce fameux décret qu'il fit après avoir consulté les Cardinaux & les Evêques qui se trouvoient alors à Mantoue. La Bulle commence par ces mots, *Execrabilis & pristinis temporibus inauditus* : Il s'est glissé de notre temps un abus exécrable & inoui dans l'antiquité, d'appeller des jugemens du Pontife de Rome au futur Concile. Qui ne voit le ridicule, dit le Pape, d'appeller à ce qui n'existe pas, & qu'on ignore s'il existera ? Il prétend ensuite que les appels sont capables de renverser toute la discipline ; mais il n'a garde d'entreprendre de prouver un si étrange paradoxe. Il finit en disant que de sa science certaine il réprouve les appels au Concile comme de nulle valeur, erronés & dangereux, & que ceux qui les feront ou les favoriseront sont excommuniés, de quelque dignité qu'ils soient, même Impériale, Roiale, Pontificale.

Bulle *Execrabilis* de Pie II. contre les appels au Concile général.

Peu de jours après que le Pape eut donné une Constitution si peu conforme aux véritables regles du Droit canon, & si contraire à la pratique ancienne & universelle de l'Eglise, il assembla dans l'église de Saint Pierre à Mantoue les Cardinaux, les Prélats, & tous les Ambassadeurs des Princes, & leur exposa ce qui s'étoit fait dans cette Assemblée depuis

Le Pape expose à l'Assemblée sur quels secours il peut compter de la part des Princes Chrétiens.

mée de quarante-deux mille hommes,
de Bourgogne ſix mille, le Clergé d'It
l'exception des Venitiens & des Genois
cordera la dîme de ſes biens, les laïq
trentiéme de leur revenu, & les Juifs le
tiéme ; ce qui ſuffira pour entretenir l'
navale. Jean Roi d'Arragon fera la
choſe ; ceux de Raguſe offrent deux ga
ceux de l'Iſle de Rhodes quatre. Tout
été ſolemnellement promis par les Princ
par leurs Ambaſſadeurs. Quoique les
tiens ne ſe ſoient engagés à rien, je me
qu'ils ne manqueront pas au beſoin,
ils verront les autres diſpoſés à le fair
compte auſſi que les François, les Caſt
& les Portugais ſuivront leur exemple.
faut rien eſpérer de l'Angleterre à cau
troubles qui diviſent ce Roiaume, ni d
coſte cachée dans le fond de l'Océan. L
nemarc, la Suede & la Norvege ſont
éloignées pour pouvoir envoier des ge
guerre ; & n'aiant que leurs poiſſons
peuvent fournir aucun argent. Les Pol
étant voiſins des Turcs par la Mold
craindront d'expoſer leur païs en le priva
ſes troupes. Les Bohemiens qui ne ſon
en état de combattre à leurs dépens ho
leur Roiaume, ſeront paiés & entretenu
Hongrois armeront vingt mille homm
cavalerie, & autant d'infanterie ; &
jonction des Allemands & des Bourguig
ils feront une armée de quatre vingt huit
hommes. Qui doute qu'on ne puiſſe v

rabbattre les Turcs avec toutes ces troupes ? Ajoutez que Scanderberg viendra avec une armée choiſie de ſes Albanois, que pluſieurs dans la Grece quitteront le parti des infidéles, qu'en Aſie le Prince de Caramanie & les Armeniens chargeront les Turcs par derriere. Ne déſeſpérons donc pas de la victoire, & prions le Seigneur de vouloir bien ſeconder nos deſſeins. Allez raconter dans vos païs ce qui s'eſt fait ici, afin que vos Seigneurs accompliſſent exactement leurs promeſſes.

Fin de l'Aſſemblée de Mantoue.

Après ce diſcours, tous ceux qui avoient fait des avances ou des promeſſes au nom de leurs Maîtres, les confirmerent, & les autres garderent le ſilence. Le Pape donna ordre enſuite aux Cardinaux, aux Evêques, aux Abbés & à tous les autres qui étoient préſens, de ſe revêtir de leurs habits de cérémonie pour conclure cette aſſemblée. Ils le firent, & le Pape deſcendant de ſon trône, ſe tourna vers les dégrés du grand autel, ſe mit à genoux, fit ſa priere en pouſſant des ſoupirs & verſant des larmes, recita pluſieurs verſets choiſis des pſeaumes, & propres à la conjoncture où l'on ſe trouvoit. Les Prélats & tout le Clergé lui répondoient, & reçurent à la fin la bénédiction que le Pape leur donna ſolemnellement. Telle fut la fin de l'Aſſemblée de Mantoue, où il fut aiſé de former des deſſeins & de concerter des projets ; mais il fut ſi difficile d'en venir à l'exécution, qu'on ſe ſépara ſans avoir pris aucunes meſures efficaces pour ſecourir les Chrétiens contre les Turcs & arrêter les progrès de ces infidéles. Le Pape voiant toute l'Italie en feu & la plûpart des Princes Chrétiens diviſés, n'eût-il pas dû en qualité de pere commun des fidéles, travailler à rétablir la

huit mois qu'on y étoit, & ce qu'on en pouvoit eſpérer. Si les Hongrois, dit-il, ſont ſecourus, ils attaqueront les Turcs de toutes leurs forces. Les Allemans promettent une armée de quarante-deux mille hommes, le Duc de Bourgogne ſix mille, le Clergé d'Italie, à l'exception des Venitiens & des Genois, accordera la dîme de ſes biens, les laïques le trentiéme de leur revenu, & les Juifs le vingtiéme; ce qui ſuffira pour entretenir l'armée navale. Jean Roi d'Arragon ſera la même choſe; ceux de Raguſe offrent deux galeres, ceux de l'Iſle de Rhodes quatre. Tout cela a été ſolemnellement promis par les Princes ou par leurs Ambaſſadeurs. Quoique les Vénitiens ne ſe ſoient engagés à rien, je me flatte qu'ils ne manqueront pas au beſoin, quand ils verront les autres diſpoſés à le faire. Je compte auſſi que les François, les Caſtillans & les Portugais ſuivront leur exemple. Il ne faut rien eſpérer de l'Angleterre à cauſe des troubles qui diviſent ce Roiaume, ni de l'Ecoſſe cachée dans le fond de l'Océan. Le Danemarc, la Suede & la Norvege ſont trop éloignées pour pouvoir envoier des gens de guerre; & n'aiant que leurs poiſſons ils ne peuvent fournir aucun argent. Les Polonois étant voiſins des Turcs par la Moldavie, craindront d'expoſer leur païs en le privant de ſes troupes. Les Bohemiens qui ne ſont pas en état de combattre à leurs dépens hors de leur Roiaume, ſeront paiés & entretenus. Les Hongrois armeront vingt mille hommes de cavalerie, & autant d'infanterie; & par la jonction des Allemands & des Bourguignons, ils feront une armée de quatre-vingt huit mille hommes. Qui doute qu'on ne puiſſe vaincre

rabbattre les Turcs avec toutes ces troupes ? Ajoutez que Scanderberg viendra avec une armée choiſie de ſes Albanois, que pluſieurs dans la Grece quitteront le parti des infidéles, qu'en Aſie le Prince de Caramanie & les Armeniens chargeront les Turcs par derriere. Ne déſeſpérons donc pas de la victoire, & prions le Seigneur de vouloir bien ſeconder nos deſſeins. Allez raconter dans vos païs ce qui s'eſt fait ici, afin que vos Seigneurs accompliſſent exactement leurs promeſſes.

Fin de l'Aſſemblée de Mantoue.

Après ce diſcours, tous ceux qui avoient fait des avances ou des promeſſes au nom de leurs Maîtres, les confirmerent, & les autres garderent le ſilence. Le Pape donna ordre enſuite aux Cardinaux, aux Evêques, aux Abbés & à tous les autres qui étoient préſens, de ſe revêtir de leurs habits de cérémonie pour conclure cette aſſemblée. Ils le firent, & le Pape deſcendant de ſon trône, ſe tourna vers les dégrés du grand autel, ſe mit à genoux, fit ſa priere en pouſſant des ſoupirs & verſant des larmes, recita pluſieurs verſets choiſis des pſeaumes, & propres à la conjoncture où l'on ſe trouvoit. Les Prélats & tout le Clergé lui répondoient, & reçurent à la fin la bénédiction que le Pape leur donna ſolemnellement. Telle fut la fin de l'Aſſemblée de Mantoue, où il fut aiſé de former des deſſeins & de concerter des projets; mais il fut ſi difficile d'en venir à l'exécution, qu'on ſe ſépara ſans avoir pris aucunes meſures efficaces pour ſecourir les Chrétiens contre les Turcs & arrêter les progrès de ces infidéles. Le Pape voiant toute l'Italie en feu & la plûpart des Princes Chrétiens diviſés, n'eût-il pas dû en qualité de pere commun des fidéles, travailler à rétablir la

paix parmi eux, avant que de porter la guerre chez les ennemis de la Religion ? D'ailleurs le mal dont le Pape étoit ſi touché & qui paroiſſoit être le ſeul objet de ſon zéle, n'étoit pas celui qui cauſoit à l'Egliſe le plus de douleur & d'affliction. Il eſt étonnant que le Pape ait eu ſi peu de lumiere ſur les vrais maux dont l'Egliſe étoit accablée.

Le Pape excommunie Sigiſmond Duc d'Autriche, qui en appelle au futur Concile.

Pie II partit de Mantoue au commencement du Carême & alla à Sienne ſa patrie, où il fit une promotion de ſix Cardinaux. Il apprit avec chagrin que malgré ſa Bulle *Execrabilis* qui défendoit tout appel du Saint Siége au Concile, le Procureur général au Parlement de Paris avoit appellé de tout ce que le Pape avoit dit contre la Pragmatique. Il eut encore un autre ſujet de mortification de la part de Sigiſmond Duc d'Autriche, qui avoit aſſiſté à l'Aſſemblée de Mantoue. Ce Prince étoit depuis longtemps en différend avec le Cardinal Cuſa au ſujet de la juriſdiction de l'égliſe de Brixen en Allemagne dont il étoit Evêque, & qu'il vouloit conſerver en Commende avec la permiſſion du Pape ſans y réſider. Sigiſmond ne voulut jamais le ſouffrir, & s'oppoſa avec force à l'établiſſement des Commendes qui devenoient communes en Italie, en France, en Eſpagne & en Angleterre, mais que l'on condamnoit encore en Allemagne. Cette affaire avoit été propoſée à Mantoue, ſans que le Pape ni les Cardinaux euſſent pu la terminer. Le Cardinal Cuſa aiant voulu l'emporter de force, Sigiſmond le fit arrêter priſonnier le jour même de Pâques, & ne lui accorda la liberté quelque temps après, qu'en le faiſant jurer qu'il ne ſe ſouviendroit jamais de cette injure, qu'il

lui ménageroit ſon abſolution auprès du Pape, qu'il laiſſeroit l'Egliſe de Brixen en repos & qu'il lui paieroit une ſomme conſidérable pour ſa rançon. Pie II. aiant appris la maniere dont le Cardinal Cuſa avoit été traité, excommunia le Duc d'Autriche par une Bulle qui fut publiée à Sienne le huitiéme d'Août de la même année 1460. Gregoire de Heimbourg docteur en Droit, qui avoit aſſiſté à l'Aſſemblée de Mantoue, dreſſa pour Sigiſmond un Acte d'appel au futur Concile.

Pendant que le Pape étoit encore à Sienne, l'Evêque de Léon le vint trouver de la part d'Henri IV. Roi de Caſtille : mais il n'apporta que de belles paroles, ſans aucune promeſſe poſitive de contribuer aux frais de la guerre contre les Turcs. Ce même Evêque étant mort peu de temps après ſon arrivée dans la même ville, le Pape lui donna pour ſucceſſeur le Cardinal de la Tour-brûlée : mais Henri n'aiant voulu ni le recevoir ni le reconnoître, ſon refus excita une vive conteſtation entre lui & Pie II. Ce Pape eut auſſi un différend avec Caſimir Roi de Pologne touchant l'Evêché de Cracovie auquel Pie II. nomma le neveu d'un Cardinal, quoique le Chapitre eût déja nommé le Chancelier du Roi. Le ſujet nommé par le Pape fut obligé de céder, malgré les remontrances, les menaces & les excommunications prononcées par le Souverain Pontife contre Caſimir. Ce Prince proteſta toujours qu'il perdroit plutôt ſon Roiaume que de ſouffrir que le Pape mît dans ſes Etats un Evêque malgré lui. Ce fut encore pour Pie II. une nouvelle mortification. Il eut un pareil démêlé avec Charles VII. au ſujet de l'Evêché de Tournai. Mais on n'eut point en

Conteſtations du Pape avec pluſieurs Princes au ſujet de l'élection de quelques Evêques.

France la même fermeté, & le Pape l'emporta après quelque réſiſtance de la part du Roi.

Retour du Pape à Rome, où il reçoit des Ambaſſadeurs d'Orient.

Comme le Pape fit un aſſez long ſéjour à Sienne, il reçut beaucoup d'Ambaſſadeurs, qui ne s'étoient pas trouvés à l'Aſſemblée de Mantoue. Il en vint de la part des Patriarches d'Orient, qui ſe ſoumettoient au Décret du Concile de Florence. Pluſieurs Princes d'Orient lui en envoierent auſſi, & le Pape les engagea à aller trouver le Roi de France & le Duc de Bourgogne. Pie II. retourna enfin à Rome où ſon abſence avoit occaſionné de grands déſordres. Nous avons vu ailleurs les indignes moiens que ce Pape emploia pour engager Louis XI. ſucceſſeur de Charles VII. à abandonner la Pragmatique, & comment ce Prince ſéduit par les mauvais conſeils du Cardinal de la Balue, qui trahiſſoit ſon maître pour ſes propres interêts, eut la foibleſſe de ſacrifier aux inſtances de Pie II. cet important Reglement & avec lui tous les biens eccléſiaſtiques de ſon Roiaume. C'eſt ainſi que le Pape en même temps qu'il témoignoit tant de zéle pour conſerver l'extérieur de la Religion contre les Turcs, s'efforçoit de lui enlever ſes plus précieux avantages en achevant de ruiner la diſcipline. Son projet de guerre contre les Turcs l'engagea dans de fréquens voiages, qui lui firent négliger le temporel, & encore plus le ſpirituel de l'Italie. On lui reprochoit qu'il s'abſentoit trop ſouvent de Rome, & qu'il aimoit trop à courir pour un Pape. On prétend qu'il connut enfin l'inutilité des grands mouvemens qu'il s'étoit donné pour la guerre des Turcs. Ce fut apparemment à l'article de la mort; car peu de temps avant qu'il mourût, il fit beaucoup de préparatifs pour l'exécution

de ſon projet. Les ſoins qu'il ſe donna ſurpaſſant ſes forces, la fiévre le prit, & les douleurs de la goute auſquelles il étoit ſujet, redoublerent. Comme le mal preſſoit, les médecins lui conſeillerent de prendre les bains dans le Diocèſe de Sienne, quoiqu'on fût encore à la fin de l'hiver. Il s'y rendit, & ne ſongea plus qu'à rétablir ſa ſanté. Mais avant que de partir de Rome, il avoit fait publier ſa Bulle de rétractation de tout ce qu'il avoit écrit en faveur du Concile de Baſle. Il apprit à Sienne que le Duc de Bourgogne ne ſe trouveroit point à la guerre qu'on vouloit déclarer aux Turcs, quoiqu'il l'eût ſouvent promis. Le Pape lui en écrivit, & lui repréſenta pathétiquement que le bien de l'Egliſe, ſa réputation, & ſur-tout ſon ſalut éternel, l'engageoient à tenir ſa promeſſe. Il ajoutoit que pour lui, ni ſon âge, ni ſes infirmités, ni la mort même ne l'empêcheroient point de ſe mettre au plutôt en mer pour une expédition ſi ſainte & ſi néceſſaire. Le Duc de Bourgogne qui craignoit que Louis XI ne profitât de ſon abſence pour attaquer ſes Etats, ne ſe laiſſa point toucher des remontrances du Pape.

Maladie du Pape.

Il va à Sienne prendre les bains.

Pie II. étant revenu à Rome, y demeura quelques jours, pour y préparer tout ce qui étoit néceſſaire à l'exécution de ſon entrepriſe. Il en partit le dix-huitiéme de Juin 1464. pour ſe rendre à Ancone dans le deſſein de s'y embarquer. Sa maladie devint alors très-ſérieuſe; & comme il ſentit que ſa derniere heure approchoit, il appella les Cardinaux, & leur parla pendant deux heures pour les exhorter à ne conſulter que le mérite dans le choix d'un ſucceſſeur, à ne point faire de graces à ceux qui n'en méritoient point, &

Le Pape va à Ancone où il meurt peu de temps après.

ſur-tout à pourſuivre le deſſein de la guerre contre les Turcs. Enſuite leur aiant demandé pardon, il leur accorda les indulgences, & demanda les derniers ſacremens. Comme il avoit autrefois reçu l'Extrême-onction à Baſle lorſqu'il y avoit été attaqué de la peſte, Laurent Roverella Evêque de Ferrare, habile théologien, ſoutint qu'il ne pouvoit pas recevoir ce Sacrement une ſeconde fois. Il eſt vrai que tel avoit été le ſentiment de quelques théologiens dès le douziéme ſiécle & depuis; mais il avoit eu peu de partiſans. Le Pape diſputa ſur ce ſujet avec l'Evêque de Ferrare, & ne crut pas devoir ſe rendre à ſon avis. Il ſe fit adminiſtrer ce Sacrement & celui de l'Euchariſtie, & enſuite il mourut, le quatorziéme du mois veille de la fête de l'Aſſomption, âgé de près de cinquante-neuf ans, après ſix ans moins trois jours de Pontificat. On porta ſon corps à Rome, & on le dépoſa dans l'égliſe de Saint Pierre où il fut enterré le vingt-huitiéme du même mois. On trouva dans ſes coffres près de cinquante mille écus d'or qu'il avoit amaſſés pour fournir aux frais de la guerre contre les Turcs. On convint de donner cette ſomme à Mathias Roi de Hongrie, comme étant celui qui avoit le plus à craindre des Turcs. Nous parlerons des Ecrits de Pie II. dans l'Article des Auteurs eccléſiaſtiques.

Election de Paul II. Son caractere.

On lui donna pour ſucceſſeur Pierre Barbo Vénitien, Cardinal de Saint Marc. Il étoit âgé de quarante-huit ans, & paſſoit pour un grand politique. On lui demanda quel nom il vouloit prendre: il choiſit celui de Formoſe, qui ſignifie beau. Comme il étoit en effet bel homme, & qu'il le ſavoit bien, on lui repréſenta qu'on diroit qu'il n'avoit pris ce nom

que par vanité. Il prit donc celui de Paul II. Il étoit fils de Nicolas Barbo, & de Polyxene sœur d'Eugene IV. qui le fit Cardinal en 1440. On dit que quand il manquoit de bonnes raisons pour persuader ce qu'il disoit ou ce qu'il vouloit, il avoit recours aux larmes qui couloient à sa volonté, & qu'à cause de cela Pie II. l'appelloit Notre-Dame de Pitié. Il étoit magnifique, & se picquoit de faire toutes choses avec beaucoup d'éclat & de noblesse.

Reglement important fait au Conclave par les Cardinaux.

Avant son élection on avoit établi plusieurs loix dans le Conclave, pour être observées par celui qui seroit élu Pape, & tous les Cardinaux s'y étoient obligés par serment. Parmi ces loix, voici celles qui nous ont paru les plus remarquables. Le Pape continuera la guerre contre les Turcs; il rétablira l'ancienne discipline de la Cour Romaine; dans trois ans il assemblera un Concile général; il n'augmentera point le nombre des Cardinaux au-delà de vingt-quatre; il n'en nommera aucun qui n'ait plus de trente ans, & qui ne soit versé dans l'étude de l'Ecriture Sainte & habile dans le Droit civil & canonique; de tous ses parens il n'en pourra faire qu'un seul Cardinal, qui aura toutes les qualités nécessaires; il ne déposera aucun Evêque ou Abbé sur la demande de quelque Prince; il ne condamnera aucun Cardinal & ne fera saisir son bien, que selon la forme du Droit & des saints Canons; il ne détournera point le patrimoine de l'Eglise; il n'entreprendra aucune guerre, & ne fera aucun traité avec les Princes, que du consentement du sacré Collége; il n'établira point de nouveaux impôts, & n'augmentera

point les anciens ; il n'accordera des décimes à aucun Prince, que ſur des raiſons très-preſſantes : Les Cardinaux s'aſſembleront deux fois tous les ans pour examiner ſi ces loix ſont bien obſervées ; & en cas qu'elles ne le ſoient pas, ils en avertiront le Pape afin qu'il y tienne la main.

Le Pape viole le ſerment qu'il avoit fait d'obſerver ce reglement.

Paul II. avoit promis avec ſerment, comme tous les autres Cardinaux, de ſuivre ces loix en cas qu'il fût élu Pape, & il renouvella & confirma ce ſerment après ſon élection. Mais quand il fallut en venir à l'exécution, il ne tint aucun compte des engagemens qu'il avoit pris ; &, ſi l'on en excepte l'article de la guerre contre les Turcs, il viola ouvertement, & ſans garder aucune meſure, le ſage reglement du Conclave, qu'il avoit promis par deux ſermens ſolemnels d'obſerver inviolablement. Il étoit fort porté de lui-même à prendre ce parti, qui lui laiſſoit la liberté de faire tout ce qu'il jugeroit à propos ; & il y fut encore excité par deux Prélats ſavans & adroits, l'Archevêque de Milan & l'Evêque de Treviſe. Ils ne pouvoient ſouffrir de ſe voir exclus par ces loix, du Cardinalat auquel ils aſpiroient ; & ils repréſenterent au Pape que les obligations qu'on lui avoit impoſées, ne convenoient point à ſa dignité. Paul II. qui étoit fort prévenu en faveur de ſes droits & de ſes priviléges, ſe laiſſa aiſément perſuader, & fit un nouveau réglement tout différent de celui du Conclave, qu'il vouloit néanmoins faire regarder comme étant des Cardinaux. Il le leur préſenta à ſigner : quelques-uns le firent d'abord, ſans même l'avoir lû ; d'au-

tres le signerent par la crainte de l'excommunication dont le Pape les menaçoit. Le Cardinal Jean de Carvajal Espagnol fut le seul qui tint ferme ; & il fut cause par sa résistance, que le Pape renferma le nouveau reglement dans son cabinet, sans le vouloir montrer, ni permettre qu'on en tirât des copies. L'Archevêque de Milan, peu de tems après, fut contraint de se retirer de la Cour Romaine, sans avoir pu parvenir au Cardinalat, & l'Evêque de Treviſe tomba bientôt dans une langueur qui le conduisit au tombeau avec un grand regret de ne pouvoir jouir long-tems de cette dignité, pour laquelle il s'étoit donné tant de mouvemens.

Les Cardinaux sont fort mécontens de la conduite du Pape.

Il les appaise en leur accordant de nouvelles prérogatives.

Le Cardinal de Pavie étoit extrêmement irrité de la conduite du Pape, & en particulier de la violence qu'il avoit faite à ses collégues pour leur faire signer son nouveau reglement. Il se condamnoit lui-même d'avoir donné sa voix pour le faire élire, & il accusoit ceux qui avoient eu la même condescendance que lui, & les exhortoit à se conduire à l'avenir avec plus de circonspection & de prudence, & à ne point se contenter de l'extérieur ni de promesses dans une affaire si importante. Les autres Cardinaux étoient à peu près dans les mêmes sentimens. Le Pape qui ne l'ignoroit pas, voulut les consoler & les appaiſer, en relevant leur dignité par quelque chose d'éclatant. Il leur fit donc prendre des mitres de soie semblables à celles que les Souverains Pontifes portoient seuls auparavant, & défendit à tout autre Prélat d'en porter de pareilles. Il permit de plus que leurs

chevaux ou leurs mules euſſent des houſſes de couleur d'écarlatte, & voulut qu'eux-mêmes portaſſent auſſi l'habit rouge. Innocent IV. leur avoit donné le bonnet rouge au premier Concile de Lyon en 1245. Dans la ſuite Gregoire XIV. donna auſſi le bonnet rouge aux Cardinaux réguliers, qui auparavant n'avoient que le chapeau. Les Cardinaux n'avoient d'abord que le titre d'Illuſtriſſimes. Mais Urbain VIII. leur accorda celui d'Eminence. C'eſt depuis qu'ils ont reçu de la libéralité des Papes ces nouvelles prérogatives, que ceux mêmes qui n'étoient que Diacres ou Soudiacres, ont voulu avoir le pas ſur les Evêques, & qu'ils l'ont eu en effet.

Création de huit Cardinaux.

Négociation entre le Pape & les Prince d'Italie au ſujet de la guerre contre les Turcs.

Paul II. voulant faire voir de plus en plus qu'il étoit bien réſolu de ne point ſe conformer au reglement du Conclave, créa huit Cardinaux cette premiere année de ſon Pontificat. Balue Evêque d'Angers & Miniſtre de Louis XI. François de la Rovere Général des Freres Mineurs, qui fut depuis Pape ſous le nom de Sixte IV. & Théodore Evêque de Treviſe, dont nous avons parlé plus haut, étoient de cette création. Enſuite le Pape penſa ſérieuſement à continuer la guerre contre les Turcs. On choiſit trois Cardinaux pour en conférer avec les Ambaſſadeurs des Princes d'Italie, qui étoient à Rome. L'intention du Pape étoit que chacun de ces Princes donnât une certaine ſomme tant que la guerre dureroit, & que cet argent fût mis entre les mains du Roi de Hongrie, qui étoit le plus expoſé aux attaques des infidéles, & qui s'étoit déja épuiſé pour leur réſiſter. Lorſqu'on

fit part de ce projet aux Ambaſſadeurs, & qu'on leur marqua la ſomme à laquelle le Pape avoit taxé leurs maîtres, ils répondirent qu'ils n'avoient point d'ordre touchant les propoſitions qu'on leur faiſoit, & promirent d'en demander au plutôt. Après que l'on eut emploié ſix mois dans ces négociations, Ferdinand Roi de Naples offrit quelque ſecours, mais à condition qu'on lui remettroit les cens dûs à l'égliſe Romaine, qui montoient à une plus groſſe ſomme que celle qu'il offroit. Les Vénitiens promirent d'envoier tous les ans en Hongrie cinq cens mille écus d'or, pourvû qu'on leur accordât les décimes des égliſes, le vingtiéme du bien des Juifs, & le trentiéme du revenu des habitans. Le Duc de Milan promit quelque choſe aux mêmes conditions. Les Florentins s'engagerent à fournir quinze cens hommes, ou deux mille écus d'or tous les ans. Les autres Puiſſances d'Italie ne firent point de réponſe à leurs Ambaſſadeurs : & tout ce que le Pape put tirer de cette négociation, ſe réduiſit à des offres qui étoient plus au profit des Princes, qu'à l'avantage de l'Egliſe & de la Religion.

Conſiſtoire ſur les graces expectatives & les Commendes.

Cette même année 1464. Paul II. tint un Conſiſtoire, où l'on traita de ce qui regardoit les graces expectatives. L'expectative étoit une aſſurance que le Pape donnoit à un clerc, d'obtenir une Prébende, par exemple, dans une telle Cathédrale, quand elle viendroit à vaquer. Nous en parlerons dans l'article de la Diſcipline. On examina donc dans ce Conſiſtoire, s'il falloit accorder ces ſortes de graces, ou non. Il y eut différens avis ; mais le plus grand

nombre fut pour celui du Cardinal Carvajal, qui dit que le Saint Siége aiant eu tant de peine à établir le consentement des Ordinaires pour obtenir ces expectatives dans leurs Diocèses, il ne falloit pas négliger ce privilége. Dans un autre Consistoire le Cardinal d'Ostie parla d'un célébre Monastére de France, qu'un Evêque demandoit en Commende par la démission pure & simple de l'Abbé, qui étoit fort vieux & qui ne pouvoit plus agir. Carvajal s'opposa fortement à cette demande, & dit que si l'on n'y prenoit garde, tous les Monastéres du Roiaume de France deviendroient en Commende. Le Pape appuia cet avis; & ajouta qu'il croioit que depuis le Pontificat de Callixte, il y avoit eu plus de cinq cens Monastéres en Commende, & qu'il étoit à craindre que tous ces changemens ne causassent un grand scandale dans l'Eglise. C'est le Cardinal de Pavie qui rapporte tous ces faits, dont il étoit lui-même témoin. Il loue fort Carvajal de s'être élevé contre les abus des Commendes, qui n'ont pas été établies, dit-il, pour engraisser les Ecclésiastiques, mais pour réformer les Monastéres, & faire en sorte que le service divin s'y célébrât avec plus d'exactitude & d'édification.

On propose d'aliener la ville d'Avignon.

Peu de temps après il se tint un autre Consistoire, où quelques Cardinaux proposerent de donner à la maison d'Anjou la ville & le Comtat d'Avignon, en échange des droits qu'elle avoit sur le Roiaume de Naples & de Sicile. Mais le Cardinal Carvajal s'y opposa, disant que cet échange seroit fort désavantageux à l'église de Rome; qu'il

falloit bien se garder de la priver d'un semblable patrimoine au-delà des Alpes; qu'Avignon étoit le refuge des Papes, & un frein pour retenir les Italiens dans leur devoir, par la crainte qu'ils auroient que le Pape ne les quittât. Ceux qui avoient proposé d'aliener Avignon, prétendoient que cette ville étoit un sujet de tentation aux Papes, d'y transporter le Saint Siége. On leur répondoit que les Papes préféreroient toujours le séjour de Rome, à cause de la liberté dont on y jouit, à celui d'Avignon, où l'on dépend en quelque sorte de ses voisins; que les Papes sont maîtres absolus dans Rome, d'où ils commandent à tout l'univers. C'est en partie pour se délivrer de la crainte de voir transporter le S. Siége à Avignon, que les Cardinaux ont jugé à propos & se sont imposé la loi de ne faire aucun Pape François: ce qu'ils observent depuis plus de trois cens ans sans interruption. Il n'en étoit pas ainsi auparavant. La qualité de François n'étoit point par elle-même un titre pour être exclus de la dignité de Souverain Pontife, & on voioit de temps en temps des François sur le Saint Siége, aussi bien que des Espagnols & des Italiens.

Le Pape se brouille avec le Roi de Naples.

Quoique Ferdinand Roi de Naples parût bien intentionné pour la Cour de Rome, & qu'il eût sujet de se louer de la conduite de Paul II à son égard, ils se brouillerent néanmoins peu de temps après: & voici quelle fut l'occasion de cette rupture. Il y avoit long-temps que les terres de l'Etat ecclésiastique souffroient de grandes vexations de la part de quelques Sei-

gneurs, qui se conduisoient en vrais tyrans. Le Pape voulant remédier à ces désordres, amassa des troupes en secret pour les surprendre, & Ferdinand, comme feudataire de l'église de Rome, en envoia aussi pour le même dessein. Ce corps d'armée surprit les tyrans, & en moins de quinze jours le Pape vit exécuter ce que ses prédécesseurs n'avoient pu faire. Ferdinand s'attribua le succès de cette entreprise, & demanda qu'en récompense on diminuât les tributs qu'il paioit à la Cour Romaine, & qu'on lui remît ce qu'il devoit des années précédentes. Le Pape au contraire prétendoit qu'on le ménageoit, & qu'il auroit dû paier davantage, en reconnoissance des grandes obligations qu'il avoit à l'église de Rome. Tel fut le commencement des brouilleries, qui durerent si long temps, entre la Cour de Rome & le Roi de Naples.

Il fait faire à Rome des réjouissances profanes, & le Cardinal de Pavie l'en reprend.

Paul II. acheva en 1467. le beau Palais de Saint Marc; & après avoir terminé quelques autres affaires, se voiant libre & en repos, il s'avisa de faire célébrer des jeux magnifiques. C'étoient des courses, où, sans avoir égard ni à l'âge ni à la Religion, chacun étoit admis. L'espace depuis l'arc de Domitien dans le cours jusqu'au Palais de Saint Marc, servoit de lice. On y voioit courir indifféremment les enfans & des vieillards des Chrétiens & des Juifs, montés sur des chevaux, des ânes, & des bufles. Il y avoit différens prix pour ceux qui arriveroient les premiers au but. Le Cardinal de Pavie ne put souffrir ce spectacle profane, & il eut la générosité d'en reprendre le Pape, & de lui dire que ces

jeux sentoient le paganisme, qu'ils étoient tout-à-fait indignes d'un Souverain Pontife, & le deshonoroient.

L'année suivante Paul II. termina heureusement la grande affaire de la réunion des Princes d'Italie. Il n'avoit cessé d'y travailler depuis le commencement de son Pontificat, malgré les obstacles & les difficultés sans nombre qu'il y trouvoit. Pour remercier Dieu d'avoir ainsi réussi à procurer cette réunion, il célébra solemnellement à Rome une Messe en actions de graces le jour de l'Ascension; & à l'*Agnus Dei*, il admit au baiser de paix, non-seulement les Cardinaux qui servoient à l'autel, mais encore tous les autres, & tous les Ambassadeurs des Princes. Après cette cérémonie l'Evêque de Bresse fit un excellent discours sur la paix, dans lequel il exhortoit les Princes à la guerre contre les Turcs; car cette guerre étoit le motif principal qui avoit encouragé le Pape à travailler avec tant de zéle pour procurer la paix entre les Princes d'Italie.

Le Pape fait faire la paix aux Princes d'Italie.

Nous parlerons dans l'article de l'église d'Allemagne du voiage que l'Empereur Frideric fit à Rome à la fin de cette année 1468. & des mesures que l'on y prit avec ce Prince au sujet de la guerre contre les Turcs. Vers ce même temps le Pape créa Cardinaux deux de ses neveux; & l'année suivante il fit encore un Cardinal, à la priere du Roi d'Arragon. Les Vénitiens aiant envoié en 1470. demander du secours au Pape, il leur envoia vingt galeres. Ferdinand leur en fournit aussi dix-sept; & ces trente-sept galeres se joignirent à qua-

Diverses actions de ce Pape.

rante-six que Mocenigo commandoit. Ce général avec ce nouveau secours, courut tout l'Archipel & y fit de grands ravages. Il auroit fort inquiété les Turcs, si la mort du Pape qui arriva l'année suivante, n'eût arrêté ses progrès.

Sa mort. Paul II. mourut d'apoplexie la nuit du vingt-cinq au vingt-six de Juillet, sans que personne le vît expirer & pût lui donner aucun secours. Il avoit ce jour-là tenu Consistoire, & avoit ensuite soupé à son ordinaire. On dit même qu'il parla dans ce Consistoire avec beaucoup de jugement & de présence d'esprit. Il étoit âgé de cinquante-trois ans & quelque mois, & avoit tenu le Saint Siége près de sept ans.

Platine a fini à sa mort son histoire des Papes, qu'Onuphre de Véronne religieux Augustin a continuée. Les Protestans ont parlé très-désavantageusement de Paul II. & en ont débité des choses qui n'ont pas de vraisemblance. Nous avons de lui des Ordonnances & quelques Epîtres, outre un Traité des regles de la Chancellerie, dont on le fait auteur.

Election de Sixte IV. Son successeur fut le Cardinal de la Rovere qui prit le nom de Sixte IV. Avant que Paul II. l'eût élevé à la dignité de Cardinal, il avoit enseigné la Philosophie dans les plus célébres Ecoles d'Italie. Le Cardinal Bessarion qui possédoit parfaitement les langues Grecque & Latine, avoit été son maître à Pavie, & avoit lié avec lui une étroite amitié. Depuis qu'il fut Cardinal, il mena une vie si réguliere & si édifiante, qu'on eût pris son Palais pour un monastére. Quoiqu'il remplît exactement

Sa famille.

Il s'occupe de la guerre contre les Turcs.

Il éléve ses neveux mal gré leur indignité.

s les devoirs attachés à ſa dignité, il laiſſoit pas de s'appliquer à l'étude, com- on en juge par ſes ouvrages. La plû- t des auteurs le font fils d'un Léonard uere pêcheur au village de Celles, à cinq ies de Savonne. On croit que la noble ille des Roueres voiant un Pape de ſon n, voulut ſe faire honneur en l'adop- t. Il avoit été général des Freres Mi- rs, & ce fut à la recommandation du dinal Beſſarion que Paul II. le fit en- dans le ſacré Collége. Auſſi-tôt après élection, il s'occupa des affaires de l'E- e. Il témoigna qu'il avoit deſſein d'aſ- bler un Concile dans le Palais de Latran, r travailler à rétablir la diſcipline & ter de la guerre contre les Turcs, en vant les vues de Pie II. Mais l'Empereur aroiſſant ſoppoſé, & ne voulant point de ncile à Rome, l'affaire traîna en lon- ur, & l'on eut recours à d'autres moiens. ut réſolu que l'on enverroit des Légats France, en Eſpagne, en Allemagne & Hongrie, pour rétablir la paix; & on ma le Cardinal Caraffe pour comman- la flotte contre les Turcs.

On envoia en même temps de tous côtés hommes pour lever les décimes du Clergé; ingtiéme du bien des Juifs, & le trentié- de celui des Catholiques, ſuivant le Dé- de l'Aſſemblée de Mantoue. On accorda priviléges & des indulgences à ceux qui idroient les armes pour cette guerre, ou y contribueroient de leurs biens. L'on écri- à l'Empereur, aux Rois & à tous les Prin- pour les prier de concourir à une œuvre inte. Le Cardinal de Pavie que le Pape

avoit envoié en Hongrie aussitôt après son élection pour appaiser les troubles, écrivant à ces Légats & à quelques autres de ses amis sur des légations dont nous venons de parler, & sur la création de deux jeunes Cardinaux, qu'on lui avoit mandée de Rome, il leur dit: qu'il craint fort que toutes ces légations ne soient inutiles, comme il arriva en effet. Il se plaint vivement de la promotion des deux jeunes Cardinaux, que le Pape avoit faite, disoit-on, pour être soulagé dans ses travaux. Comme si, ajoute ce Cardinal, on n'eût pas pu en trouver parmi ceux qui composent le sacré Collége. Il se plaint encore plus fortement du refus que faisoit le Pape de se soumettre aux loix qui avoient été établies dans le Conclave, même à ses instances, & refute les raisons qu'il alléguoit, sur-tout celle-ci: Que le Pape n'étoit obligé à aucune Loi. Les deux jeunes Cardinaux dont parloit ce Cardinal, étoient deux neveus du Pape: l'un, fils de son frere, âgé de vingt-sept ans, qui fut depuis Jules II. l'autre, fils de sa sœur, & qui étoit Cordelier. Celui-ci eut tant de crédit auprès de Sixte IV. qu'après en avoir obtenu plusieurs bénéfices, il fut établi Légat pour toute l'Italie. Onuphre dit qu'il ne mettoit point de bornes à son faste & à son luxe, & que dans l'espace de deux ans, qu'il vécut seulement depuis son Cardinalat, il dépensa deux cens mille écus d'or, outre soixante mille dont il se trouva redevable à sa mort. Il se tua par ses débauches, & mourut n'étant âgé que de vingt-huit ans.

Chanoines de S. Jean de Latran à Rome.

Eugene IV. avoit mis des Chanoines réguliers à Saint Jean de Latran. Callixte III. les en chassa & y mit des séculiers. Paul II entreprit d'y retablir les premiers, qui reprirent

leur place & leurs fonctions, quoique les séculiers y demeurassent toujours. Chaque corps faisoit l'office à part. Mais afin d'éteindre les séculiers, on n'en nomma point d'autres pour remplir la place de ceux qui mouroient, ou qui abandonnoient l'église de Latran. Enfin Sixte IV. pour faire plaisir aux Romains, rétablit les séculiers dès le commencement de son Pontificat. Comme l'église de Notre-Dame de la Paix qu'il donna aux réguliers ne fut achevée que douze ans après, le Cardinal Caraffe leur fit bâtir un monastére & leur donna sa bibliothéque; & le Pape ordonna qu'ils auroient toujours le titre & les priviléges des Chanoines réguliers de Latran. Sixte IV. étoit si facile, qu'il ne pouvoit rien réfuser, & que souvent il accordoit les mêmes graces à différentes personnes qui l'importunoient par leurs prieres.

Légation du Cardinal d'Aquilée en Allemagne.

Il fit partir au commencement de l'année 1472. les Légats qu'il avoit choisis pour aller exhorter les Princes Chrétiens à la guerre contre les Turcs. Le Cardinal d'Aquilée eut pour département l'Allemagne, la Hongrie & la Pologne. Il étoit chargé de faire ressouvenir l'Empereur qu'il étoit l'Avocat de l'Egliſe, & le défenseur de la Réligion Chrétienne; & que ces qualités l'obligeoient à prendre les armes contre les Turcs, & à réconcilier, s'il le pouvoit, les Rois de Pologne & de Hongrie brouillés à l'occasion du Roiaume de Bohême. Il avoit ordre d'assurer Mathias Roi de Hongrie de la protection du Saint Siége, & de lui conseiller d'en venir avec le Roi de Pologne à un accommodement, pour lequel on s'en rapporteroit à Sa Sainteté & à l'Empereur. La commission du Légat par rapport à Casimir

Roi de Pologne portoit, qu'il n'avoit pas agi en Roi Catholique, en accordant son fils aux Bohèmiens qui le demandoient pour leur Roi, & en déclarant la guerre à Mathias Roi de Hongrie qui étoit Catholique, qui avoit de l'expérience, & qui par conséquent convenoit mieux aux Bohèmiens que son fils; que le parti qu'il devoit prendre étoit de marier une de ses filles avec Mathias, afin que les enfans qui naîtroient de ce mariage fussent Rois de Bohème. Qu'en cas que le Roi de Pologne ne voulût pas accepter ces propositions qui paroissoient si équitables, le Légat ne manqueroit pas de publier la Bulle qui confirme la Couronne de Bohême à Mathias, avec menace d'excommunier les Polonois s'ils réfusoient d'y consentir. Le Légat fut très-bien reçu par le Roi de Pologne, mais il ne put réussir à faire la paix entre les deux Princes, à cause des difficultés qu'y apporta le Roi de Hongrie.

Légation du Cardinal Bessarion en France, où il fut mal reçu.

Le Cardinal Bessarion destiné pour la Légation de France, après avoir longtemps déliberé s'il l'accepteroit, à cause de ses infirmités & de son grand âge, avoit pris la résolution de ne point s'en charger. Mais il reçut des lettres de Louis XI. si pressantes & en même temps si obligeantes, qu'il ne crut pas pouvoir se dispenser de partir. Le succès de sa Légation ne fut pas heureux, & ne répondit nullement à l'espérance que les lettres du Roi lui avoient donnée. A peine fut-il entré en France, qu'il devint suspect au Roi; & lorsqu'il fut arrivé à la Cour, il fut pendant plus de deux mois sans pouvoir obtenir audience. On la lui accorda enfin, mais le Roi le reçut avec un air très-froid & le traita même avec assez de mépris. Il le quitta ensuite brusque-

ment; & pour lui faire encore mieux ſentir que ſon ſéjour en France ne lui étoit pas agréable, il lui fit expédier promptement ſa réponſe. C'eſt que le Roi étoit irrité de ce que ce Cardinal, avant que de le venir trouver, avoit déja vu le Duc de Bourgogne. Beſſarion fut extrêmement ſenſible à cet affront auquel il ne s'attendoit pas, & s'en retournant à Rome il tomba malade à Turin, & mourut à Ravenne âgé de ſoixante-dix-ſept ans. Nous parlerons plus au long de ce Cardinal dans un autre article.

Légation du Cardinal Borgia en Eſpagne.

On envoia en Eſpagne le Cardinal Borgia, qui étant arrivé à Madrid, fit au Clergé un diſcours, que le Cardinal de Pavie lui avoit compoſé, parce qu'il n'étoit pas capable de le compoſer lui-même. Il obtint quelques ſecours très-modiques pour la guerre contre les Turcs, encore eut-il bien de la peine; mais il ne put appaiſer les troubles de la Caſtille. On dit qu'il traita auſſi de la guerre ſainte avec le Roi d'Arragon, les Ambaſſadeurs d'Edouard Roi d'Angleterre & de Charles Duc de Bourgogne, qui ſe trouvoient en Caſtille fort à propos; & de l'alliance contre Louis XI. dont il n'étoit nullement chargé. L'on peut conjecturer de-là, quelle étoit déja ſa prévention contre la France, qu'il fit éclater depuis lorſqu'il fut devenu Pape ſous le nom d'Alexandre VI. Enfin après ces belles expéditions il s'en retourna à Rome, où le Roi de Caſtille envoia bientôt après ſes Ambaſſadeurs, pour ſe plaindre à Sixte IV. de la conduite de Borgia dont il étoit très-mécontent. Le Cardinal de Pavie nous apprend dans ſes lettres le caractére de ce Légat, qu'il connoiſſoit mieux que perſonne, & il en parle fort déſavantageuſement. Il dit qu'il donna par tout

en Eſpagne des marques de ſa vanité, de ſon luxe, de ſon ambition, & de ſon avarice, ſans rien faire de ce qui concernoit ſa Légation.

Légation du Cardinal Caraffe pour commander la flotte.

Le Cardinal Caraffe Napolitain, qui étoit chargé de commander la flotte que l'on armoit pour faire la guerre aux Turcs, après avoir célébré la Meſſe le vingt-huitiéme de Mai, jour de la fête du Saint Sacrement, reçut des mains du Pape dans l'égliſe de Saint Pierre, les enſeignes des galeres bénites ſelon la coutume. Après le dîner le Pape, accompagné de tous les Cardinaux, le conduiſit juſqu'à la flotte, qui étoit un peu au-deſſous de l'égliſe au milieu du Tibre, monta ſur la principale galere, & d'un lieu élevé du côté de la pouppe, donna ſa bénédiction au Légat, à ſes gens, & à tous ceux qui étoient dans les autres galeres, leur accorda beaucoup d'indulgences, embraſſa le Légat qu'il laiſſa dans ſa galere, & s'en retourna au Vatican ſur le ſoir. Cette flotte, qui étoit de vingt ou vingt-quatre galeres, devoit ſe joindre à celles des Vénitiens & de Ferdinand Roi de Naples. Le Pape s'étoit concilié ce Prince par les faveurs dont il l'avoit comblé. Il ne paroît pas que toutes ces flottes, compoſées de plus de quatre-vingts galeres, aient fait de grands progrès. Toutes leurs conquêtes ſe réduiſirent à la priſe d'Attalie dans la Pamphilie.

Le Légat revient en triomphe à Rome.

Le Commandant de la flotte du Roi de Naples quitta l'armée navale ſur la fin de l'automne, mais le Légat, & Mocenigo qui commandoit la flotte Vénitienne, voulant faire quelque exploit conſidérable avant l'hiver, ſurprirent la ville de Smirne, & en enleverent un riche butin. Après cette expédition le Légat

gat s'en retourna à Rome, où il entra comme en triomphe, menant avec lui vingt-cinq Turcs montés sur de beaux chevaux, douze chameaux chargés des dépouilles des ennemis, avec beaucoup d'enseignes prises, & une partie de la chaîne de fer qui fermoit le port d'Attalie, & qui fut attachée à la porte de l'église du Vatican. Pour Mocenigo, il passa l'hiver dans le Peloponnese, & ne fit que piller les ports & les Isles voisines.

Le Pape cependant envoioit de tous côtés des personnes pour lever les décimes qui devoient être emploiées aux frais de la guerre contre les Turcs, avec menace d'excommunier ceux qui en retiendroient quelque chose. Mais les Allemands & beaucoup d'autres refuserent de les paier, menaçant d'en appeller au futur Concile. La même année Louis XI. craignant que le Pape ne fût fâché contre lui, de la maniere dont il avoit reçu le Cardinal Bessarion, lui envoia des Ambassadeurs, qui eurent leur audience en présence des Cardinaux. Ils demanderent entr'autres choses de la part du Roi, qu'on assemblât un Concile à Lyon, où tous les Princes Chrétiens étant réunis, pussent prendre des mesures conformes au bien commun de la Religion : que les Ordinaires eussent du moins la collation des bénéfices de mois en mois à leur tour avec le Pape : que les taxes des bénéfices vacans fussent réduites selon les Décrets du Concile de Constance : que les procès ne fussent point évoqués en premiere instance à Rome : que le Clergé, déja épuisé, ne fût point obligé de paier les décimes pour la guerre contre les Turcs : enfin qu'on observât du moins en partie les principaux articles de la Pragmatique Sanction. Le Pape éluda tou-

On réfuse au Pape les décimes.

Louis XI. lui envoie des Ambassadeurs.

tes ces demandes, & insista sur l'obligation où étoit le Roi de ne point empêcher la levée des décimes dans son Roiaume.

Victoire remportée par les Turcs sur le Roi de Perse.

Les Vénitiens, avec les secours envoiés par le Pape & par quelques Princes d'Italie, continuoient toujours de faire la guerre aux Turcs. Mocenigo ravagea toute la Lycie pendant que le Roi de Perse attaquoit les Turcs d'un autre côté. Ce Prince eut l'avantage dans une premiere action, & le Gouverneur de la Turquie en Europe y fut tué, avec plusieurs Princes & Officiers. Mais dans un second combat, il eut du dessous. Comme il n'avoit pas encore reçu les canons des Vénitiens, les Turcs le battirent avec leur artillerie. Cette victoire couta à Mahomet plus de quarante mille hommes. Le Roi de Perse se retira dans les montagnes d'Armenie, & Mahomet s'en retourna à Constantinople emmenant avec lui une multitude de prisonniers. Il en faisoit couper cinq cens par le milieu du corps à chaque logement qu'il faisoit, afin de répandre par tout la terreur.

Bulle qui indique le Jubilé pour 1475.

Sixte IV. confirma en 1473. la Bulle de Paul II. qui étend le Jubilé à chaque vingt-cinquiéme année; & il fit publier qu'il le commenceroit la veille de Noel de l'année suivante 1474. voulant que toutes les indulgences accordées dans toute l'Eglise, fussent suspendues pendant tout le temps que dureroit le Jubilé. Le Cardinal Pierre Riario Cordelier son neveu, dont nous avons déja parlé, faisoit alors des dépenses excessives à Rome. Il donna pendant cette année deux repas si somptueux, que le Cardinal de Pavie assure qu'on n'en avoit jamais vu de pareils dans les siécles précédens, même parmi les

païens. Le Pape ſon oncle le nomma Légat de toute l'Italie. On lui fit des entrées magnifiques dans les principales villes, où l'on étoit bien aiſe de flatter ſa vanité pour ménager les bonnes graces de ſon oncle. Le Pape faiſoit de temps en temps de nouvelles promotions de Cardinaux. Le Cardinal de Pavie s'en plaint beaucoup dans ſes lettres, & dit que les Papes ne doivent élever perſonne à cette dignité, ſans avoir pris auparavant les avis du ſacré Collége. Dom Juan d'Arragon vouloit donner l'Evêché de Sarragoce à un bâtard de ſon fils Ferdinand, qui n'étoit encore que dans ſa ſixiéme année, & il avoit prié le Pape de confirmer ce choix. Le Cardinal de Pavie écrivit à ce Prince, que le Pape ne pouvoit, ſans violer les ſaints Canons & toutes les loix de l'Egliſe, élever à l'Epiſcopat un enfant, & qu'il n'avoit pas le pouvoir de diſpenſer d'un pareil défaut d'âge. Après de longues conteſtations, le Pape nomma à cet Evêché un Cardinal qui étoit déja Archevêque en Sicile. Mais le Roi d'Arragon s'y étant oppoſé, le Pape conſentit que l'enfant de ſix ans eût l'Evêché de Sarragoce en commende perpétuelle : introduiſant par-là, dit le Cardinal de Pavie, un nouvel exemple, dont les Papes & les Rois on bien ſçu faire uſage dans la ſuite.

Le Pape fait ſon neveu Légat de toute l'Italie.

Evêch en comm de, nouvel abus.

Au commencement de l'an 1474. le Pape perdit ſon neveu Pierre Riario, ſi fameux par ſes excès & par ſa vie ſcandaleuſe. Il aſſiſta à ſes funérailles, pleura beaucoup ſur ſon tombeau, s'écriant qu'il avoit perdu ſon bien-aimé & celui ſur lequel il fondoit toutes ſes eſpérances. Vers le même temps Chriſtierne Roi de Dannemarc vint à Rome, accompagné d'un grand nombre de Danois vêtus en pélé-

Mort du Cardinal Riario neveu du Pape.

Le Roi de Danemarc arrive à Rome.

rins, & dans ſon voiage il fut reçu par tout avec beaucoup de magnificence. A ſon arrivée à Rome, dit le Cardinal de Pavie, toute la Cour alla au devant de lui : les Cardinaux le reçurent à la porte de la ville, & le conduiſirent au milieu d'eux à l'égliſe de S. Pierre & enſuite chez le Souverain Pontife. Ce Prince nous a beaucoup édifié ; il paroît auſſi pieux qu'il eſt grand Roi. Le Pape & les Cardinaux eurent de fréquens entretiens avec lui, mais on étoit obligé de lui parler par interprêtre, parce qu'il n'entendoit pas le Latin. Le Cardinal de Pavie ajoute, que ce Prince tint le baſſin à la Meſſe du Pape lorſqu'il lavoit ſes mains ; qu'étant placé entre les deux premiers Cardinaux, il ne voulut ni ſe couvrir ni s'aſſeoir qu'après eux ; & que le Vendredi Saint, il ne voulut aller adorer la Croix qu'après tous les Cardinaux. Il fit de grandes aumônes à un hôpital qui étoit proche de l'égliſe de Saint Pierre. Enſuite il partit de Rome, chargé de riches préſens que le Pape lui avoit faits. Il nous laiſſa, dit le Cardinal de Pavie, un grand exemple de la maniere dont nous devons honorer le Sacerdoce.

Jubilé de 1475.

La veille de Noel on commença à célébrer à Rome le Jubilé que le Pape avoit ordonné pour l'année 1475. Le nombre des fidéles qui vinrent à Rome pour avoir part à cette indulgence, auroit été beaucoup plus grand, ſi la guerre n'eût point été en France, en Angleterre, en Eſpagne, en Hongrie, & en Pologne. Ferdinand Roi de Naples fut le plus diſtingué de tous ceux qui firent ce voiage ; & le Pape en reconnoiſſance lui remit le tribut qu'il devoit à l'égliſe Romaine, à condition qu'il lui feroit préſenter tous les ans une haquenée blanche, c'eſt-à-dire un cheval

Etabliſſement du préſent de la Haquenée pour le Roiaume de Naples.

blanc tout enharnaché, comme un témoignage que ce Roiaume relevoit du Saint Siége. Cette cérémonie s'observe encore aujourd'hui, & on l'appelle le présent de la haquenée. Un Ambassadeur la présente au Pape tous les ans, le jour ou la veille de Saint Pierre.

On croit que ce fut cette même année 1475. que le Pape Sixte IV. érigea l'église d'Avignon en Métropole, & lui donna pour suffragans Carpantras, Cavaillon & Vaisons. Auparavant c'étoit le siége d'un Evêché suffragant d'Arles. Il y a un célébre Chapitre, dont les Chanoines prirent la Regle de Saint Augustin à la fin de l'onziéme siécle en présence du Pape Urbain II. & furent sécularisés en 1481. par Sixte IV. L'église Métropolitaine sous le titre de Notre-Dame de Doms, est ancienne & magnifique. Elle reconnoît Saint Ruf pour son premier Evêque. Le Cardinal Julien de la Rouere, qui fut depuis Pape sous le nom de Jules II. gouverna cette église, & y fonda en 1476 le Collége qui s'appelle du Roure, du nom de son fondateur. L'église d'Avignon érigée en Métropole.

Les inondations du Tibre, & la peste qui survint ensuite, firent à Rome & aux environs de grands ravages en 1476. Pour détourner ces fléaux & appaiser la colere de Dieu, le Pape crut devoir accorder à tous ceux qui célébreroient avec dévotion la fête de la Conception de la Sainte Vierge, qu'il nomme immaculée dans sa Bulle, les mêmes Indulgences que les Papes Urbain IV. & Martin V. avoient accordées pour la fête du S. Sacrement. Une condition nécessaire pour gagner ces indulgences, étoit de réciter l'office que ce Pape avoit approuvé, & qui avoit été composé par deux Religieux de son Ordre, c'est-à-dire, deux Cordeliers. Mais Fête de la Conception de la Vierge.

cet office peu de temps après ſut rejetté par l'égliſe de Rome, qui jugea plus à propos de ſe ſervir de celui de la Nativité de la Vierge. L'obſervation de cette fête juſqu'à la Bulle de Sixte IV. avoit été libre & arbitraire, & il n'y avoit eu aucun Décret qui en rendît la ſolemnité publique, tant à Rome & en Italie, qu'en France. En 1439. le Concile de Baſle, dans le temps qu'il n'étoit plus général, fit une Conſtitution pour le preſcrire par toute l'Egliſe. Mais comme on avoit rejetté ce Décret à Rome à cauſe des préventions d'Eugène IV contre ce Concile, on accepta avec plaiſir la Bulle de Sixte IV. dont nous venons de parler. Ce ſut donc le premier Décret de l'égliſe Romaine touchant la fête de la Conception. Ce Pape la mit dans la claſſe des fêtes doubles, ſans la rendre néanmoins d'obligation pour les fidéles, & y attacha beaucoup d'indulgences. Sept ans après il publia une Bulle, pour appaiſer les diſputes qui s'étoient élevées entre les Religieux de Saint Dominique & ceux de Saint François au ſujet de la Conception de la Vierge. Il condamne dans cette Bulle ceux qui prêchoient qu'on ne pouvoit ſoutenir ſans péché mortel, que la Sainte Vierge avoit été conçue ſans la tâche du péché originel. On trouve encore une Bulle de ce Pape pour terminer une autre diſpute qui étoit entre les mêmes Ordres, au ſujet des ſtigmates de Sainte Catherine de Sienne. Les Dominicains prétendoient que ces ſtigmates étoient véritables; & les Cordeliers au contraire ſoutenoient que ce privilége n'avoit été accordé qu'à Saint François leur Patriarche. Le Pape qui avoit été Cordelier, condamna les Dominicains, & défendit, même ſous

peine des cenſures eccléſiaſtiques, de peindre les images de Sainte Catherine de Sienne avec les ſtigmates.

Sixte IV. augmentoit de plus en plus le nombre des Cardinaux. Il en créa cinq en 1476. & ſept l'année ſuivante, parmi leſquels ſon neveu étoit Jerôme de Rouere. En 1478. il y eut à Florence de grands troubles cauſés par la diviſion qui ſe mit entre les deux maiſons de Medicis & de Pazzi, les plus riches & les plus puiſſantes de cette République. Les chefs de la famille des Médicis étoient alors Laurent & Julien ſon frere qui avoient beaucoup de crédit & d'autorité à Florence. Ils en étoient redevables à Coſme leur aieul, un des plus ſages & des plus honnêtes hommes de ſon ſiécle, & qu'on appelloit à juſte titre le pere du peuple & le libérateur de la patrie. Mais le Pape ne les aimoit pas, parce qu'ils s'oppoſoient à l'élévation de ſon neveu. Les Pazzi au contraire ennemis des Medicis, par envie & par jalouſie avoient toute ſon eſtime & ſa confiance. Les Pazzi fiers d'une telle protection, réſolurent de perdre les deux freres Laurent & Julien. L'Italie prit part à cette affaire, & ſe diviſa en deux factions. Ferdinand Roi de Naples s'unit au Pape pour agir de concert avec les Pazzi : Les Vénitiens & le Duc de Milan s'allierent aux Florentins en faveur des Medicis. Mais les Pazzi ne vouloient point faire dépendre leur victoire du ſort des armes : Leur unique deſſein étoit de faire mourir Laurent & Julien ; & pour réuſſir ils croioient que la trahiſon étoit un moien bien plus ſûr qu'un combat.

Diviſ Florenc tre les cis & le zi.

Ils firent entrer dans leur conjuration un grand nombre de perſonnes ; & le neveu du

Les Pa aſſaſſinen

Julien de Medicis dans l'église pendant la Messe.

Pape les animoit & les protégeoit tous autant qu'il pouvoit. Pour exécuter leur dessein ils prierent Sixte IV. de leur envoier le Cardinal de Saint George son petit neveu, sous prétexte de lui faire voir la ville de Florence, afin qu'à cette occasion ils pussent s'assembler sans se rendre suspects, & surprendre Laurent & Julien, lorsqu'ils viendroient saluer le Cardinal. Le Pape, qui ignoroit leur projet, fit ce qu'ils demandoient. Mais les conjurés n'aiant pas réussi dans la visite que les Medicis rendirent au Cardinal petit neveu, non plus que dans le repas qu'ils lui donnerent, ils remirent la partie à un Dimanche vingt-sixiéme d'Avril lorsque le Cardinal entendroit la Messe solemnelle de la Cathédrale, où ils savoient que les Medicis ne manqueroient pas d'assister. Ils prirent le *Sanctus* pour signal de l'éxécution. Julien fut poignardé, & mourut sur la place. Laurent qui étoit son aîné n'aiant reçu qu'une légére blessure à la gorge, se sauva dans la sacristie, où l'on ferma sur lui les portes de cuivre, que son pere y avoit fait mettre.

On pend quelques-uns des félitieux entre autres l'Archevêque de Pise.

La faction des Pazzi, qui ne se vit pas secondée par le peuple autant qu'elle l'espéroit, fut fort déconcertée, lorsqu'elle apprit que Laurent s'étoit sauvé. Quelques-uns des conjurés qui crurent d'abord avoir tout gagné & qu'ils étoient les maîtres, monterent au Palais, dans le dessein d'égorger les Magistrats qui y étoient au nombre de neuf: mais comme ils ne furent pas suivis, on ferma les portes sur eux, & les Magistrats les firent pendre sur le champ aux fenêtres du Palais. Presque tous les autres conjurés furent arrêtés & punis. L'Archevêque de Pise qui étoit du

nombre de ceux qui étoent entrés au Palais pour égorger les Magiſtrats, fut pendu aux fenêtres avec les autres. La plûpart des Pazzi furent punis en différentes manieres, & leurs biens pillés ; & Laurent de Medicis fut plus aimé & plus honoré que jamais. On lui donna des gardes pour ſa perſonne, & on le combla de biens. Les Magiſtrats firent arrêter ſur les chemins tous ceux qui s'enfuioient. On prit Jacques de Pazzi avec un officier que le Pape avoit envoié pour commander quelques troupes ſous le Comte Jerôme Riario. Cet officier eut la tête tranchée, & Jacques fut pendu avec un autre nommé Franciſque de la famille des Pazzi. Julien fut enterré ſolemnellement. Il laiſſa d'un mariage clandeſtin un fils poſthume, qui fut depuis Pape ſous le nom de Clement VII.

Le Pape prend le parti des ſéditieux, & excommunie Laurent de Medicis.

Sixte IV. aiant appris tout ce qui s'étoit fait à Florence, interdit la ville, excommunia Laurent de Medicis, & fit inſinuer aux Florentins que s'ils vouloient chaſſer Laurent de leur ville, il leur accorderoit bientôt la paix. Les Florentins réjettant toute la faute ſur le Pape, qui avoit donné occaſion à un ſi grand crime, commis dans l'égliſe pendant la célébration des ſaints Myſtéres, implorerent le ſecours du Roi de France, des Vénitiens & du Duc de Milan, aſſemblerent les Evêques de Toſcane afin d'appeller du Pape au Concile général, & obligerent les Prêtres à célébrer la Meſſe & le ſervice divin malgré l'interdit. Les Vénitiens aſſiſterent ſécrétement les Florentins. Le Roi de France leur envoia Philippe de Commines, avec ordre de demander en paſſant des troupes à la Ducheſſe de Savoie & au Duc de Milan, & de tâcher par ſa pru-

Le Roi de France pour ſecourir les Florentins s'applique à

embarrasser le Pape.

dence de rétablir la paix. Louis XI. voiant que l'état de ses affaires ne lui permettoit pas de secourir long temps les Florentins, imagina un expédient pour embarrasser le Pape. Il assembla son Clergé & les Grands de son Roiaume à Orléans, pour rétablir la Pragmatique Sanction & abolir les Annates. Il envoia ensuite des Ambassadeurs au Pape, pour le prier de lever l'interdit de Florence & de punir les vrais coupables, ou d'assembler un Concile général. Le Vicomte de Lautrec chef de l'Ambassade étoit chargé, en cas de refus de la part du Pape, de le menacer d'un appel au Concile, auquel le Roi feroit adhérer les Vénitiens & le Duc de Milan. On proposa dans l'Assemblée d'Orléans de rétablir la Pragmatique Sanction, & de faire défense d'envoier aucun argent à Rome : mais on ne prit aucune mésure pour l'exécution. Le Roi qui étoit habile dans ces sortes d'artifices, se contenta d'avoir intimidé le Pape en faveur des Florentins. Il fit néanmoins peu de temps après un Edit dans lequel, après s'être plaint de la rigueur que le Pape avoit exercée contre la République de Florence au grand scandale de l'Eglise, & des sommes excessives qu'il en coute à son Roiaume pour les expectatives des bénéfices, & autres commerces qu'il appelle illicites, il défendit expressément à tous ses sujets d'aller à Rome pour y obtenir des bénéfices, & d'y envoier aucun argent.

Réponse du Pape à l'Ambassadeur du Roi de France.

Fermeté de l'Ambassadeur.

Le Pape parla avec vivacité à l'Ambassadeur de France sur les prétentions de la Cour de Rome, les confondant avec l'autorité légitime que les Canons accordent aux Souverains Pontifes. Ensuite il lui dit entre autres choses, qu'il ne souhaitoit rien tant que la

convocation d'un Concile général, ſur laquelle l'Ambaſſadeur avoit beaucoup inſiſté ; mais qu'il n'en voioit pas la néceſſité. A l'égard de la Pragmatique Sanction, le Pape dit que le Roi ne pouvoit ni en honneur ni en conſcience la rétablir : que ſi elle étoit juſte, il avoit eu tort de l'abolir par ſes Edits ; & que ſi elle ne l'étoit pas, il ne lui étoit pas permis de la remettre en vigueur. Il ajouta que les jugemens des affaires de l'égliſe n'appartiennent point au Roi. Et parce que Louis XI. vouloit rappeller les François qui étoient à Rome, le Pape dit que c'étoit vouloir chercher querelle au Saint Siége, & que le Roi auroit beaucoup mieux fait d'ordonner à ſes Ambaſſadeurs d'engager Laurent de Medici à ſe ſoumettre à la ſentence prononcée contre lui, quand même elle ſeroit injuſte. Il appuia cette étrange prétention ſur une raiſon encore plus ſinguliere : C'eſt, dit-il, qu'en ſe ſoumettant ainſi, il eſt plus aiſé d'en venir à un accommodement ; comme s'il étoit permis de punir un innocent par préalable, parce qu'on peut lui pardonner enſuite. L'Ambaſſadeur fort mécontent de cette réponſe, ſignifia au Pape de la part du Roi ſon maître, que l'on tiendroit un Concile en France, & qu'on y rétabliroit la Pragmatique Sanction ; & il ordonna aux Prélats François qui étoient à Rome, d'aller réſider dans leurs Diocèſes. Les Ambaſſadeurs des Vénitiens, du Duc de Milan & des Florentins, en firent autant.

Le Pape écrivit à l'Empereur Frideric pour ſe plaindre de la dureté du Roi de France, & l'engager à écrire à ce Prince : ce que l'Empereur fit auſſi-tôt ; ſans quoi les choſes auroient été pouſſées fort loin. Frideric obtint

Les Princes travaillent inutilement à fléchir le Pape.

du Roi de France & des Princes d'Italie, qu'ils enverroient leurs Ambaſſadeurs à Florence, pour tâcher de trouver quelques voies d'accommodement. Tous les Princes en envoioient auſſi au Pape, ſans pouvoir le fléchir. Il propoſoit des conditions que les Florentins ne pouvoient pas accepter; entre autres, qu'on chaſſât de Florence Laurent de Medicis, & qu'on le remît entre ſes mains. On lui repréſentoit que l'armée des Turcs, qui étoit déja aux frontieres de l'Italie, profitoit de ces diviſions. Mais les raiſons les plus fortes ne le touchoient point, & ſa colere ne s'appaiſa que plus d'un an après. Il prêchoit ſans ceſſe aux Rois & aux Princes Chrétiens l'union entre eux, pour pouvoir faire la guerre aux Turcs; & lui-même vouloit, malgré tous ces Princes, faire la guerre à des Chrétiens, parce qu'ils avoient puni des ſacriléges, des homicides & des ſéditieux.

Mort du Cardinal de Pavie.

Vers le même temps le Pape fit une grande perte par la mort du Cardinal de Pavie. Il étoit né à Lucques d'une famille peu conſidérable, & fit d'aſſez grands progrès dans les lettres. Il alla à Rome, où il fut Sécrétaire de pluſieurs Papes. Pie II qui aimoit les ſavans, l'adopta dans ſa famille qui étoit celle de Piccolomini, lui donna l'Evêché de Pavie, & le fit Cardinal en 1471. Il eut de grands emplois ſous ce Pontificat & ſous celui de Sixte IV. qui lui donna les Evêchés de Freſcati & de Lucques. Il écrivit divers Ouvrages, dont il nous reſte un volume de lettres, & des Mémoires diviſés en ſept livres, qui contiennent le récit de tout ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe depuis le voiage de Pie II. à Ancone, juſqu'à la mort du Cardinal de Carvajal, c'eſt-à-dire, depuis 1464. juſ-

qu'à 1469. Ce ſavant homme ſe ſentant attaqué d'une fiévre quarte aſſez légére, ſe fia à un médecin de village fort ignorant, qui lui donna un reméde ſi violent, qu'il mourut peu de temps après l'avoir pris, dans ſa cinquante-huitiéme année.

Les Hongrois défont les Turcs.

Le Pape fait la paix avec les Florentins.

Le chagrin que cette mort cauſa au Pape, fut adouci par la nouvelle qu'il apprit de la défaite de l'armée des Turcs, qui étoit compoſée de cent mille hommes, & commandé par cinq Bachas. Les Hongrois étant informés qu'ils étoient entrés dans la Tranſilvanie, allerent au-devant d'eux, & en firent un grand carnage. L'année ſuivante 1480. les Turcs allerent aſſiéger Rhodes. Ce Siége fut en partie cauſe de la paix que le Pape accorda aux Florentins, après l'avoir réfuſée pendant plus de deux ans. Les Députés de cette République furent admis à l'entrée de l'égliſe de Saint Pierre, où étant proſternés, on leur donna l'abſolution, & chacun d'eux reçut un coup de verge ſelon la coutume. Ils entrerent enſuite dans l'Egliſe & aſſiſterent à la Meſſe. Un des articles de cette paix étoit que les Florentins fourniroient quinze vaiſſeaux à Ferdinand Roi de Naples pour s'oppoſer aux Turcs, & les entretiendroient à leurs dépens, tant que l'armée de Mahomet ſeroit en Italie.

Anneau de la Sainte Vierge.

Fête de S. Joſeph.

Le Pape tâcha d'appaiſer vers ce même temps une diſpute aſſez ſinguliere, qui s'étoit élevée entre les habitans de Perouſe & ceux de Cluſe, ſoutenus des Siennois leurs alliés, au ſujet de l'anneau que Saint Joſeph avoit donné à la Sainte Vierge en l'épouſant. Ceux de Perouſe, qui prétendoient avoir eu cet anneau d'une maniere mira-

du Roi de France & des Princes d'Italie, qu'ils enverroient leurs Ambaſſadeurs à Florence, pour tâcher de trouver quelques voies d'accommodement. Tous les Princes en envoioient auſſi au Pape, ſans pouvoir le fléchir. Il propoſoit des conditions que les Florentins ne pouvoient pas accepter; entre autres, qu'on chaſſât de Florence Laurent de Medicis, & qu'on le remît entre ſes mains. On lui repréſentoit que l'armée des Turcs, qui étoit déja aux frontieres de l'Italie, profitoit de ces diviſions. Mais les raiſons les plus fortes ne le touchoient point, & ſa colere ne s'appaiſa que plus d'un an après. Il prêchoit ſans ceſſe aux Rois & aux Princes Chrétiens l'union entre eux, pour pouvoir faire la guerre aux Turcs; & lui-même vouloit, malgré tous ces Princes, faire la guerre à des Chrétiens, parce qu'ils avoient puni des ſacriléges, des homicides & des ſéditieux.

Mort du Cardinal de Pavie.

Vers le même temps le Pape fit une grande perte par la mort du Cardinal de Pavie. Il étoit né à Lucques d'une famille peu conſidérable, & fit d'aſſez grands progrès dans les lettres. Il alla à Rome, où il fut Sécrétaire de pluſieurs Papes. Pie II qui aimoit les ſavans, l'adopta dans ſa famille qui étoit celle de Piccolomini, lui donna l'Evêché de Pavie, & le fit Cardinal en 1471. Il eut de grands emplois ſous ce Pontificat & ſous celui de Sixte IV. qui lui donna les Evêchés de Freſcati & de Lucques. Il écrivit divers Ouvrages, dont il nous reſte un volume de lettres, & des Mémoires diviſés en ſept livres, qui contiennent le récit de tout ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe depuis le voiage de Pie II. à Ancone, juſqu'à la mort du Cardinal de Carvajal, c'eſt-à-dire, depuis 1464. juſ-

qu'à 1469. Ce ſavant homme ſe ſentant attaqué d'une fiévre quarte aſſez légére, ſe fia à un médecin de village fort ignorant, qui lui donna un reméde ſi violent, qu'il mourut peu de temps après l'avoir pris, dans ſa cinquante-huitiéme année.

Le chagrin que cette mort cauſa au Pape, fut adouci par la nouvelle qu'il apprit de la défaite de l'armée des Turcs, qui étoit compoſée de cent mille hommes, & commandé par cinq Bachas. Les Hongrois étant informés qu'ils étoient entrés dans la Tranſilvanie, allerent au-devant d'eux, & en firent un grand carnage. L'année ſuivante 1480. les Turcs allerent aſſiéger Rhodes. Ce Siége fut en partie cauſe de la paix que le Pape accorda aux Florentins, après l'avoir réfuſée pendant plus de deux ans. Les Députés de cette République furent admis à l'entrée de l'égliſe de Saint Pierre, où étant proſternés, on leur donna l'abſolution, & chacun d'eux reçut un coup de verge ſelon la coutume. Ils entrerent enſuite dans l'Egliſe & aſſiſterent à la Meſſe. Un des articles de cette paix étoit que les Florentins fourniroient quinze vaiſſeaux à Ferdinand Roi de Naples pour s'oppoſer aux Turcs, & les entretiendroient à leurs dépens, tant que l'armée de Mahomet ſeroit en Italie.

Les Hongrois défont les Turcs.

Le Pape fait la paix avec les Florentins.

Le Pape tâcha d'appaiſer vers ce même temps une diſpute aſſez ſinguliere, qui s'étoit élevée entre les habitans de Perouſe & ceux de Cluſe, ſoutenus des Siennois leurs alliés, au ſujet de l'anneau que Saint Joſeph avoit donné à la Sainte Vierge en l'épouſant. Ceux de Perouſe, qui prétendoient avoir eu cet anneau d'une maniere mira-

Anneau de la Sainte Vierge.

Fête de S. Joſeph.

culeuſe, étoient diſpotés à ſacrifier leurs biens & leurs vies pour ôter cette Relique aux habitans de Cluſe qui la leur avoient dérobée. Le Pape auroit fort ſouhaité terminer ce différend à l'avantage de quelque égliſe de Rome ; mais craignant de commettre ſon autorité, il ne voulut rien ordonner touchant cette affaire, & elle demeura indéciſe juſqu'au Pape Innocent VIII. ſon ſucceſſeur, qui confirma aux Peruſiens la poſſeſſion de cet anneau, dont Jean-Baptiſte Laure a fait une longue hiſtoire imprimée à Rome dans le ſiécle dernier. On attribue à Sixte IV. d'avoir établi la fête de Saint Joſeph dans toute l'Egliſe. Gerſon avoit montré beaucoup de zéle pour en procurer l'inſtitution : mais elle ne fut établie que long-temps après ſa mort. Ce même Pape mit la fête de Saint François au nombre de celles que l'on devoit chommer : mais elle en fut retranchée dans le ſeiziéme ſiécle, & on s'eſt contenté d'en faire l'office double dans quelques égliſes, ſemidouble dans d'autres.

La même année 1480. les Turcs entreprirent de ſe rendre maîtres du Roiaume de Naples. Acmet qui commandoit leur armée aborda le vingt-huitiéme d'Août à Otrante ville maritime de la Calabre, & il la força de ſe rendre, après l'avoir battue jour & nuit pendant dix-ſept jours. Il y mit tout à feu & à ſang. L'on compta juſqu'à douze mille Chrétiens tués ou faits priſonniers, parmi leſquels ſe trouva l'Archevêque fort infirme & accablé de vieilleſſe. Tenant la Croix & exhortant les Chrétiens à demeurer fermes dans la foi, il fu

Priſe d'Otrante par les Turcs.

Meſures que prend le Pape pour s'oppoſer à leur progrès.

ſcié en deux avec une ſcie de bois, ſelon quelques hiſtoriens, & ſelon d'autres écorché vif. Huit cens furent menés hors de la ville tout nuds, & égorgés dans une vallée, qu'on a nommée depuis la vallée des Martyrs, parce qu'ils aimerent mieux ſouffrir la mort, que de renoncer à la Religion Chrétienne. La priſe d'Otrante jetta une ſi grande conſternation dans toute l'Italie, que l'on penſoit plutôt à prendre la fuite, qu'à ſe défendre. Le Pape eut d'abord deſſein de quitter Rome & de ſe retirer en France; mais étant un peu revenu de ſa fraieur, il prit des meſures pour conſerver les terres de l'Etat eccléſiaſtique. Il fit la paix avec les Florentins, exhorta l'Empereur, les Rois & les Princes à donner du ſecours aux Chrétiens, & fit conduire dans la Pouille en grande diligence les vingt-quatre galeres qu'on avoit préparées pour ſecourir les Chevaliers de Rhodes. Enfin il invita les Souverains & les Prélats à ſe trouver à Rome au plutôt, pour concerter tous enſemble les moiens d'arrêter les progrès des infidéles. Ces précautions étoient abſolument néceſſaires: car le Bacha Acmet s'avançoit toujours, & couroit toutes les côtes de la mer Adriatique, dans le deſſein d'aller piller Notre-Dame de Lorette. Dès qu'il eut apperçu la flotte des Chrétiens, il en fut effraié, & ſe retira avec beaucoup de précipitation. Mahomet II. qui s'étoit déclaré le plus grand ennemi du Chriſtianiſme, vouloit envoier une nouvelle armée à Otrante; mais il mourut tout d'un coup avant que d'avoir pu exécuter ce deſſein. Ce fut un grand effet de la protection de Dieu ſur toute l'Italie,

qui malgré le zéle du Pape & les efforts de quelques Princes, n'étoit point en état de réſiſter à un ennemi ſi formidable.

Diviſions en Italie.

Auſſi-tôt que l'Italie en fut délivrée, les Princes, au lieu de s'unir pour recouvrer la Grece & pour profiter des diviſions qui regnoient chez les Turcs, renouvellerent la guerre entre eux. Le Pape même, ſous prétexte de maintenir les droits & la liberté de l'Egliſe, s'allia d'abord avec les Vénitiens contre Ferdinand Roi de Naples. Enſuite il les quitta, parce que tous les Princes d'Italie avoient fait une alliance contre eux, pour s'oppoſer à leur trop grande puiſſance. Il alla même juſqu'à les excommunier; mais ils en appellerent au futur Concile. Cette diviſion qui dura deux ans, fut très-funeſte à toute l'Italie. On la termina enfin par une paix que le Pape ne voulut point approuver. Toutes ces guerres épuiſerent tellement la Cour de Rome, qu'on ſe crut dans la néceſſité d'impoſer de nouveaux tributs, d'augmenter les anciens, d'établir de nouvelles charges que l'on rendit vénales, de créer beaucoup d'offices, ce qui ôta aux gens de mérite & aux ſavans les moiens de s'avancer, parce qu'ils n'étoient point aſſez riches pour les acheter. Le malheur des temps pouvoit avoir quelque part à cette création de nouveaux offices; mais la principale cauſe étoit l'avarice des parens & des miniſtres de Sixte IV. qui y trouvoient leur compte. D'ailleurs ce Pape faiſoit beaucoup de préſens, & dépenſoit prodigieuſement en bâtimens ſuperbes.

Leurs ſuites funeſtes.

Bulle de Sixte IV. contre les

Il donna au mois de Mai 1484. une Bulle par laquelle il condamnoit les Chanoines

réguliers, qu'on appelloit de Latran, & les Ermites de Saint Auguſtin, qui diſputoient avec beaucoup de chaleur les uns contre les autres, touchant l'habit & l'établiſſement des Religieux qu'ils prétendoient avoir été inſtitués par ce Saint Docteur. Le Pape leur ordonne de vivre en paix, ſans ſe mettre en peine de la maniere dont étoient habillés les Clercs que Saint Auguſtin avoit aſſemblés dans ſa maiſon épiſcopale pour y vivre en commun. Cette Bulle du Pape ne rétablit point la paix entre ces Religieux, qui ſe glorifioient d'être les diſciples du Docteur de l'Egliſe le plus humble & le plus pacifique, & ils continuerent de ſe répandre en invectives les uns contre les autres, ſoit dans leurs ſermons, ſoit dans des ouvrages qu'ils compoſoient à ce ſujet. On a ſouvent agité la queſtion, ſi Saint Auguſtin a été religieux, & s'il en a inſtitué qui vécuſſent ſous une certaine regle; mais tout ce que l'on peut dire de certain là-deſſus, c'eſt que ce Saint Docteur raſſembla dans ſa maiſon à Hyponne des ſerviteurs de Dieu qui voulurent bien vivre comme lui dans la pénitence & dans la pauvreté; que l'on y obſervoit la regle des premiers Chrétiens de l'égliſe de Jéruſalem, c'eſt-à-dire, que perſonne n'y poſſédoit rien en propre, & que tout y étoit en commun, & diſtribué à chacun ſelon ſes beſoins.

Chanoines réguliers de Latran & les Ermites de ſaint Auguſtin.

Sixte IV. mourut à Rome dans le Palais du Vatican le treiziéme d'Août ſuivant, dans la ſoixante-onziéme année de ſon âge, & la quatorziéme de ſon Pontificat. Il fut enterré dans l'égliſe de Saint Pierre, &

mis dans un tombeau de bronze que le Cardinal Julien ſon neveu lui avoit fait faire. Nous avons de lui pluſieurs Traités : un ſur le ſang de Jeſus-Chriſt ; & un autre ſur la puiſſance de Dieu, contre un Carme de Bologne, qui ſoutenoit opiniâtrément que Dieu par ſa toute-puiſſance ne pouvoit pas ſauver un homme damné. Ces deux Traités ont été imprimés à Rome en 1471. On a encore de lui une explication du Traité de Nicolas Richard touchant les Indulgences accordées pour les ames du Purgatoire. Il avoit fait un Traité des futurs contingens, & un autre ſur la Conception de la Vierge, que l'on dit être manuſcritt dans les bibliothéques d'Italie. On dit auſſi qu'il avoit entrepris de concilier Scot avec Saint Thomas. L'on voit encore aujourd'hui à Rome la magnificence des édifices qu'il y fit élever ou retablir, entre autres le Pont du Tibre, qu'il fit réparer & qui porte ſon nom au lieu de celui d'Antonin qu'il avoit auparavant. Ce fut lui qui chargea Platine de compoſer les vies des Papes ; & pour le fixer à Rome, il lui donna l'intendance de la Bibliothéque du Vatican. Sixte IV. l'avoit enrichie d'un grand nombre de livres & de manuſcrits très-rares, & il aſſigna des appointemens à pluſieurs perſonnes, qui devoient aider Platine dans le ſoin des livres, & copier les manuſcrits grecs, latins & hebreux.

Déſordres à Rome.

Comme ſon ambition avoit été d'élever Jerome Riario ſon neveu aux plus grandes dignités, & qu'il s'étoit par-là rendu fort odieux, tout le monde lui donnoit des malédictions. Le lendemain de ſa mort

dès le matin, une troupe de jeunes gens prirent leurs armes, & allerent au Palais du Comte Jerôme pour l'inſulter; mais n'y ayant trouvé perſonne, ils pillerent ce qu'ils purent trouver, rompirent les fenêtres, briſerent ou emporterent les colomnes de marbre qui étoient dans ce ſuperbe Palais, & arracherent tous les arbres du jardin. Le jour ſuivant ils allerent dans le fauxbourg qui eſt au-delà du Tibre, & pillerent deux magaſins qui appartenoient à des marchands Genois: ils emmenerent enſuite deux bateaux chargés de marchandiſes, qu'un négociant de la même nation avoit fait venir. De-là ils revinrent dans la ville, & pillerent toutes les maiſons des Genois; & cela en haine de Sixte IV. qui étoit né ſujet de la République de Genes. Quelques-uns allerent à un château dont le Comte Jerôme étoit Seigneur, & enleverent un grand nombre de beſtiaux. D'autres enfoncerent la porte des greniers de Sainte Marie la neuve, & en enleverent tout le bled que le Pape y avoit fait porter dans l'eſpérance de le vendre plus cher cette année que la précédente. Les Colonnes profitant de la fuite de Jerôme, reprirent le château de Cavarro, dont ils tuerent le gouverneur & environ une douzaine de ſoldats, & jetterent le reſte de la garniſon par les fenêtres dans les foſſés. Ils s'emparerent auſſi du château de Capranique, après avoir maſſacré tous ceux qui le gardoient. Le gouverneur de celui de Marini ſe rendit à compoſition. Lorſque ces troubles eurent été appaiſés, les Cardinaux ſe rendirent à l'égliſe de Saint Pierre, où Guillaume de Pereriis Auditeur Apoſto-

Diſcours ſur l'élection d'un Pape.

Ce diſc. eſt dans le 2. tom. du Theſaurus *du P. Martene, p. 1753.*

lique, prononça en leur préſence un diſcours célébre ſur l'élection d'un Souverain Pontife, dans lequel après les avoir exhortés à choiſir un Pape qui fût capable de ſecourir l'Egliſe dans l'état déplorable où elle étoit, il leur dit en ſubſtance : Vous devez, mes très-Reverends Peres, conſidérer la ruine prochaine qui ménace l'Egliſe militante. *Imminentem militantis Eccleſiæ ruinam.* L'Egliſe eſt une veuve déſolée, qui n'a perſonne pour la conſoler : elle paroît n'avoir rien à attendre du côté des Princes Chrétiens : elle eſt privée du conſeil des Prêtres ; elle eſt ſouillée de l'ordure de vices qui regnent de toutes parts : il ſemble même à pluſieurs que Dieu l'a abandonnée & qu'il lui refuſe ſon aſſiſtance. Celle qui autrefois étoit riche & feconde en vertus, & qui brilloit par l'éclat de ſa ſainteté, & par le grand nombre de juſtes qu'elle produiſoit, eſt maintenant comme couverte de haillons au milieu des malheurs dont elle eſt aſſiégée ; & les tempêtes devenant de jour en jour plus violentes, la nacelle du grand Pêcheur ſe voit ſur le point de faire naufrage, & d'être entierement ſubmergée. *Penè cogitur in naufragii profunda ſubmergi.* La ſcience eſt preſque bannie du ſacerdoce ; & c'eſt ce qui cauſe l'extinction preſque totale de la charité dans les cœurs des fidéles. Les vices ont pris parmi nous la place des vertus ; & l'on ne ſauroit ſortir d'un état ſi triſte, parce que l'or le plus pur a perdu ſa beauté. Les ténébres de l'iniquité ſe répandant de toutes parts, la lumiere de la juſtice s'eſt éteinte ; & pendant que les Roiaumes Chrétiens s'affoibliſſent & ſe ruinent

par la fureur des guerres, l'Egliſe diminue peu à peu, & eſt, pour ainſi dire, coupée en piéces.

Guillaume de Pereriis fait enſuite le portrait d'un digne Pape, & continue ainſi : Un tel Pontife s'appliquera ſérieuſement & efficacement à réformer la Cour de Rome, & il éloignera d'elle cette puanteur inſupportable de vanité, de corruption & d'impureté dont elle eſt infectée. Car c'eſt ce qui produit ce poiſon mortel, qui ſe communiquant dans le cœur des fidéles, éteint en eux tout ſentiment de religion, & ruine l'autorité de l'égliſe Romaine. D'abord ces vices n'avoient corrompu que quelques perſonnes : on les corrigeoit même de temps en temps. Mais maintenant cette contagion, comme une peſte générale, a gagné toute cette Cour ; *velut generalis peſtilentia totam curiam invaſit.* Et ce qu'il y a de plus fâcheux & de plus pernicieux pour l'exemple, c'eſt que l'on trouve un grand nombre de perſonnes qui ne ſe contentent pas de commettre ces crimes impunément ; mais qui triomphant, pour ainſi dire, d'avoir renverſé & ruiné toutes les vertus, ſe glorifient de leurs mauvaiſes actions. Autrefois lorſqu'on reſpectoit les bonnes mœurs à la Cour de Rome, on ne parvenoit aux dignités que par la ſcience & la piété. Mais maintenant que l'on ne met plus de différence entre les bons & les méchans ; maintenant que l'ambition poſſéde ce qui ne devroit être que le prix & la récompenſe de la vertu, on s'applique à s'élever aux dignités par toute ſorte de voies. De peur de paſſer pour des marchands mal habiles, & *Ibid. p.* 1358.

qui n'entendent pas leur métier ; ce que l'on a acheté fort cher, on tâche de le vendre encore plus cher aux autres.

Enfin il exhorte les Cardinaux à choiſir un Pape qui ſoit en état d'abolir tous les abus, ſur-tout l'avarice & l'ambition, vices dominans de la cour de Rome, & qui ne craigne pas d'aſſembler des Conciles généraux. Un bon Pape, dit-il, ne cherchera pas à éviter le Concile général, & ne fuira pas devant lui comme devant un monſtre épouvantable. *Generale Concilium velut quamdam immanem belluam bonus Pontifex non effugiet ;* mais au contraire, il ſe fera un plaiſir de le convoquer. Car c'eſt l'unique reſſource qui nous reſte, pour rendre à l'Egliſe ſon ancienne liberté. Quelle plus grande gloire peut acquerir un Pontife Romain, que celle de préſider à un Concile général, pour réformer l'Egliſe univerſelle ? Il n'y a que ceux qui vivent & qui gouvernent d'une maniere oppoſée à la juſtice, qui ont coutume de redouter les Conciles généraux.

Election d'Innocent VIII.

Les Cardinaux entendirent ce diſcours le vingt-cinquiéme d'Août, & le lendemain ils entrerent au Conclave au nombre de vingt-cinq, pour procéder à l'élection d'un nouveau Pape. La nuit du vingt-huit au vingt-neuf, lorſqu'ils étoient tous retirés dans leurs cellules, le Cardinal de Saint Pierre aux Liens avec le Vice-Chancelier Borgia, ſe donnerent de grands mouvemens pour former leur brigue en faveur de Cibo Evêque & Cardinal de Melfe, noble Genois & Grec d'extraction, dans l'eſpérance de gouverner ſous ſon Pontificat. Le vingt-neuf qui étoit un Dimanche, ils annoncerent

ciens Cardinaux, dont ils craignoient
ition, qu'ils avoient fait un Pape,
dirent que c'étoit le Cardinal de Melſe.
ciens voiant qu'ils n'étoient que ſix
contre dix-huit, & que par conſéquent
pouvoient empêcher l'élection, cru-
evoir céder au plus grand nombre.
couvrit dans la ſuite les moiens dont
oit ſervi pour gagner des voix, &
prit que l'on en avoit acheté pluſieurs
nant ou en promettant des Palais,
âteaux, de gros bénéfices, des ſom-
'argent conſidérables. C'eſt par cette
ue le Cardinal de Melſe fut élevé
Saint Siége. Il avoit mené une vie
ée & ſcandaleuſe, & perſonne n'igno-
Rome à quel excès il avoit porté
tinence. Il prit le nom d'Innocent
& choiſit pour deviſe ces paroles du
ne vingt-cinq : *Ego autem in inno-
meâ ingreſſus ſum, j'ai marché dans
nocence* ; apparemment pour marquer
'il auroit dû faire.

premier ſoin fut de travailler à ac- Il penſe à
entre eux les Princes d'Italie, & à faire la guerre
avec le Saint Siége ceux que ſon aux Turcs.
eſſeur en avoit éloignés. Il tâcha auſſi
enſemble les Princes Chrétiens contre
urcs. Il exhortoit les Ambaſſadeurs des
& des Républiques, qui étoient à
, à porter leurs maîtres à la paix,
nt beaucoup ſur les inconveniens & les
rs de la guerre. Il envoia des Légats
ıs côtés, pour engager les Souverains
poſer aux Turcs, & à donner de
ıt, s'ils ne pouvoient aider autrement
qui devoient les attaquer. Ce fut le

prétexte qu'Innocent VIII. allégua pour procurer à la Chambre apoſtolique de groſſes ſommes, qu'il eut ſoin de s'approprier, & dont il emploia une partie à faire la guerre au Roi de Naples.

Innocent VIII. canoniſe Léopold.

Léopold Marquis d'Autriche ſurnommé le Pieux, étant mort en odeur de ſainteté dans le douziéme ſiécle, pluſieurs Papes penſerent à ſa canoniſation. Mais l'affaire aiant été interrompue, Sixte IV. la reprit, & envoia en Hongrie un Cardinal, pour faire les informations néceſſaires. Les Evêques de Porto & de Préneſte furent nommés pour entendre les dépoſitions des témoins, mais Sixte IV. mourut dans cet intervalle. Innocent VIII. au commencement de ſon Pontificat entendit les informations des Commiſſaires; & ſur leur rapport, il tint un Conſiſtoire, où François de Padoue Avocat conſiſtorial fit un diſcours ſur les vertus de Léopold, & ſur les miracles que Dieu avoit opérés à ſon tombeau. En conſéquence le Pape donna une Bulle de canoniſation datée du ſixiéme de Janvier mil quatre cens quatre-vingts cinq. Friderie III. qui étoit de la famille de Léopold, avoit fait beaucoup d'inſtances pour l'obtenir.

Le Pape excite les Princes Chrétiens à faire la guerre aux Turcs.

Les progrès de Bajazet Empereur des Turcs, avoient répandu la terreur en Italie, & les guerres qui diviſoient les Princes Chrétiens ſembloient favoriſer ſes entrepriſes. Le Pape voulant le prévenir écrivit aux Princes, de terminer leurs différends, & de s'unir tous enſemble pour défendre la cauſe de Jeſus-Chriſt contre l'ennemi de la Religion. Dans la lettre qu'il écrivit à Ferdinand

Ferdinand Roi de Naples, il lui marquoit que toutes les nouvelles qui venoient d'Orient, ne parloient que des préparatifs de Bajazet pour venir attaquer l'Italie avec une armée formidable ; que pour lui, il avoit déja tenu plusieurs Consistoires avec les Cardinaux, & même avec les Ambassadeurs des Princes, sur les mesures qu'il falloit prendre ; qu'il alloit faire équiper soixante galeres & vingt vaisseaux de haut bord, pour défendre les frontieres de l'Etat Ecclésiastique. Il lui parloit aussi des efforts que chacun devoit faire pour contribuer aux frais de cette guerre, l'assurant que de son côté il étoit prêt de sacrifier, non-seulement ses biens ; mais encore sa vie, pour une cause qui intéressoit toute l'Eglise.

Préparatifs que fait le Pape pour cette guerre.

Il exhorta de même les autres Princes d'Italie, & ce ne fut pas sans succès. Le Duc de Ferrare promit huit mille écus d'or, les Siennois autant, le Marquis de Mantoue six mille, celui de Montferrat deux mille, & la République de Lucques autant. Mais les Florentins, à qui le Pape avoit imposé une contribution de trente-six mille écus d'or, représenterent que leur état étoit épuisé par les grandes dépenses qu'ils avoient été obligés de faire dans la guerre contre les Genois. Le Pape leur répondit qu'il ne s'agissoit pas de la conservation d'une ville, mais du salut de toute l'Italie, & même de la Religion ; qu'ils seroient tous compris dans la ruine entiere de l'Etat, s'ils ne pensoient de bonne heure à en chasser les infidéles. Votre République est puissante, leur dit-il ; supportez donc cette charge pour la gloire de Dieu, pour le nom Chrétien, pour la

conſervation de vos biens. Le Pape engagea le Duc de Milan à rétablir la paix entre cette République & celle de Genes, afin que toutes les forces de l'Italie puſſent s'unir pour repouſſer les efforts de l'ennemi commun. Mais cette paix ne ſe fit que l'année ſuivante. Le Pape manda auſſi aux Rois de Caſtille & d'Arragon, qu'il étoit de leur intérêt d'équiper une flotte conſidérable, pour défendre la Sicile contre les incurſions des Barbares.

Zéle du Pape pour cette guerre.

La même année Innocent VIII. reçut des Ambaſſadeurs des Rois de France, d'Angleterre & de Dannemarc, des Ducs de Milan & de Bretagne, des Archevêques de Majence & de Treves, tous deux Electeurs de l'Empire, & enfin de la République de Genes. Il les exhorta tous à la paix, en leur expoſant les ſuites funeſtes des guerres: les temples profanés, le culte divin interrompu, les villes renverſées, les Vierges deshonorées. Il leur marqua le deſir ardent qu'il avoit, de voir tous les Princes unis pour faire triompher la Croix de Jeſus-Chriſt ſur les ennemis de ſon ſaint nom. Mais toutes ces belles exhortations ne produiſirent preſque aucun effet, à cauſe de la guerre qui étoit entre Mathias Roi de Hongrie & l'Empereur Frideric d'une part, & Albert de Brandebourg & Othon de Baviere de l'autre; car on avoit abſolument beſoin de ces Princes pour pouvoir arrêter les progrès des Turcs. Comme George Duc de Baviere travailloit à concilier les Princes d'Allemagne, le Pape lui écrivit pour louer ſon zéle, & l'exhorter à continuer une ſi bonne œuvre pour l'avantage de la Religion.

Le Cardinal Balue étoit du nombre des Ambaſſadeurs que Charles VIII. avoit envoiés au Pape. Il étoit venu en France en qualité de Légat l'année précédente, avant la mort de Sixte IV. & après celle de Louis XI. qui l'avoit ſi long-temps retenu en priſon. Mais parce qu'il y voulut exercer ſes fonctions de Légat, avant que d'avoir préſenté ſes lettres au Parlement, afin qu'il examinât s'il n'y avoit rien de contraire aux droits de la Couronne, & aux libertés de l'égliſe Gallicane; Charles VIII. en fut ſi offenſé, qu'il défendit à Balue de prendre le titre de Légat. Jean de Nanterre Procureur général du Parlement, prit de-là occaſion de proteſter contre tout ce que pourroit faire le Pape, l'accuſant d'attaquer les droits & les priviléges du Roi & du Roiaume. Il ſe plaignit auſſi que le Pape eût envoié un Légat *à latere*, ſans aucun beſoin. Si cela étoit néceſſaire, diſoit-il, il falloit choiſir un plus digne ſujet, qui eût l'eſprit de ſon état, qui fût plein de ſageſſe, zélé pour la paix & pour la juſtice; qui eût la ſcience du Seigneur; & non pas un homme qui n'aimoit que le trouble & la diviſion. Cette proteſtation eſt du vingtiéme d'Août. En conſéquence le Parlement défendit au Légat d'exercer aucun acte de juriſdiction. Quelque-temps après, le Conſeil du Roi aiant entendu ſes raiſons & reçu ſes ſoumiſſions, lui permit de faire ſes fonctions de Légat. Mais ce Cardinal, ſur la nouvelle qu'il reçut de la mort de Sixte IV. s'en retourna promptement à Rome, après avoir reçu du Roi mille écus d'or pour les frais de ſon voiage. Le Cardinal Balue Légat en France.

Le Pape écrit plusieurs lettres au Roi de France.

Après le retour de ce Légat à Rome, le Pape écrivit à Charles VIII. pour le féliciter sur son heureux avénement à la Couronne, & l'exhorter à suivre l'exemple de ses ancêtres dans leur inviolable attachement à l'église Romaine. Dans une autre lettre il se plaint au même Prince, des Magistrats qui donnoient atteinte aux immunités ecclésiastiques dans la Provence, réunie depuis peu à la Monarchie Françoise, & qui ne cherchoient que leurs intérêts; sous prétexte de maintenir l'autorité roiale. Il exhorte le Roi à y apporter un prompt reméde, & à reprimer ces abus. Comme on avoit indiqué une assemblée du Clergé pour le premier d'Août 1485. & que le Pape craignoit qu'on n'y donnât quelque atteinte à son autorité, parce que plusieurs demandoient le rétablissement de la Pragmatique Sanction dans son entier, Sa Sainteté prie Charles VIII. dans une autre lettre, de ne point suivre les conseils de ceux qui ne cherchoient qu'à détruire l'autorité du Siége apostolique. C'est l'idée que le Pape avoit de ceux qui étoient attachés à un reglement aussi sage & aussi nécessaire que la Pragmatique.

Démêlés entre le Pape & le Roi de Naples.

Le zéle qu'avoit le Pape pour les libertés de l'Eglise, le porta à déclarer la guerre à Ferdinand Roi de Naples, qui exerçoit une violente tyrannie sur les sujets de l'Etat ecclésiastique, & qui, contre toutes les loix, avoit fait mourir un grand nombre de personnes. Plusieurs Seigneurs du Roiaume de Naples avoient eu recours au Pape, qui vint à leur secours d'autant plus volontiers, que le Prince réfusoit de paier à l'église de Rome le tribut dont il étoit redevable,

sous prétexte que le Comtat d'Avignon n'avoit été cédé par la Reine Jeanne au Saint Siége, que pour tenir lieu de ce tribut, qui montoit à quarante mille écus d'or. Innocent VIII. offensé de ce refus, & excité par les Seigneurs du Roiaume de Naples, leva une armée dont il donna le commandement à Robert de San-Severino; & appella René Duc de Lorraine à cette entreprise, comme celui à qui il prétendoit que le Roiaume appartenoit. Ce Duc y consentit volontiers, & se mit en chemin pour se rendre en Italie. Mais à peine fut-il arrivé à Lyon, que Charles VIII. lui manda de ne pas aller plus loin, se réservant le droit d'appaiser ces différends, comme y étant le principal intéressé, à cause du droit qui lui avoit été cédé.

Ferdinand, pour s'opposer au Pape, commença par appaiser les Seigneurs de son Roiaume, qu'il avoit si fort maltraités. Il tâcha ensuite d'engager le Pape dans une guerre civile, afin qu'aiant de l'occupation dans Rome, il ne portât point ses armes ailleurs. Aiant attiré dans son parti le Duc des Ursins, il ne pensa plus qu'à semer la division dans Rome. Il fit des courses jusqu'aux portes de cette ville. Il emploia les promesses, les menaces, & toutes sortes d'artifices, pour engager les Cardinaux & le peuple à se révolter contre Innocent. Il répandit des Ecrits pour montrer que l'élection du Pape n'étoit pas légitime, & il promettoit son secours à ceux qui voudroient en élire un autre. Le Pape se trouvoit fort embarrassé. Ses ennemis ravageoient déja tous les environs de Rome. San-Severino,

pour arrêter ces incursions, s'avança avec ſon armée, chaſſa l'ennemi d'un pont qu'il occupoit, & fit mourir tous ceux qu'on arrêta. Ces déſordres mirent toute l'Italie en feu. Ferdinand étoit appuié des Florentins & du Duc de Milan. Le Pape avoit pour lui les Vénitiens & les Genois. Mais auſſitôt que le Roi de Naples eut appris le départ du Duc de Lorraine, la crainte lui fit accepter les propoſitions de paix qui lui furent faites par quelques Cardinaux, quoiqu'elles fuſſent avantageuſes au Pape.

Articles de la paix entre le Pape & le Roi de Naples.

Les articles de cette paix furent, que Ferdinand paieroit au Pape quatre-vingts mille écus d'or, au lieu de la haquenée ou cheval blanc, dont Sixte IV. s'étoit contenté, comme d'un hommage pour le Roiaume de Naples : qu'il traiteroit les grands avec douceur : que tous les bénéfices du Roiaume ſeroient conférés ſelon la volonté du Pape, qui ſeroit maître de donner paſſage, s'il vouloit, & de fournir des vivres aux François, s'ils tentoient de recouvrer Naples : que Virginie des Urſins, qui s'étoit revolté contre le Pape, viendroit lui demander pardon à genoux, nuds pieds & tête nue, avec la corde au coû, & que les autres de la même famille ſubiroient les peines que le Pape voudroit leur impoſer. Ferdinand promit d'obſerver tous ces articles. Mais ces promeſſes furent ſans effet, quoique le Roi d'Arragon, le Duc de Milan, & Laurent de Medicis euſſent été ſes cautions. Il continua d'opprimer les Seigneurs, & en fit même mourir quelques uns. Il ſe mocqua des avis du Pape, qui enfin prononça une ſentence d'excommunication con-

Peu de ſolidité de cette paix.

tre lui, & le déclara privé de ſon Roiaume en faveur du Roi de France, qui prétendoit y avoir un droit légitime. Innocent VIII. travailla enſuite à réconcilier les Colonnes & les Urſins, & à procurer dans Rome la tranquillité & l'abondance. Mais comme toutes ces guerres avoient épuiſé ſes tréſors, il créa de nouvelles charges à l'exemple de ſes prédéceſſeurs, & établit des ſcelleurs de Bulles en plomb, & un corps de ſécretaires.

Diverſes actions du Pape.

La même année 1485. le Pape écrivit à l'Evêque de Paſſau, pour l'engager à arrêter les progrès que l'héréſie des Huſſites faiſoit en Bohême par les prédications d'un Evêque Italien, qui renouvelloit les erreurs condamnées par le Concile de Conſtance & de Baſle. L'Evêque de Paſſau y travailla ſi efficacement, qu'il ramena l'auteur de ces troubles, & lui fit rétracter ſes erreurs. Il en informa le Pape, qui pardonna au coupable, à condition qu'il quitteroit la Bohême. Le Pape écrivit auſſi à l'Archiduc d'Autriche, pour le prier de défendre dans ſes Etats l'épreuve du fer chaud, que l'on emploioit pour connoître l'innocence d'un homme accuſé ou ſoupçonné. Il l'exhorte encore à réprimer par ſon autorité les maléfices, ſortileges, & autres ſuperſtitions magiques. Il accorda vers le même temps à Ferdinand Roi d'Arragon, la permiſſion de continuer de lever les décimes ſur le Clergé, pour lever de nouvelles troupes contre les Maures. L'année ſuivante il confirma le mariage du Roi d'Angleterre Henri VII. avec Elizabeth, & ordonna aux Anglois par ſon autorité apoſtolique, de ne plus conteſ-

ter la Couronne à la maiſon de Lancaſtre.

Nouvelle diviſion entre le Pape & le Roi de Naples.

La diviſion recommença en 1487. entre le Pape & le Roi de Naples. Ferdinand, après avoir invité les principaux Seigneurs de l'Etat eccléſiaſtique à un feſtin & à quelques parties de plaiſir, les fit tuer, & jetter leurs corps dans la mer. Et pour ne point ſe rendre trop odieux au peuple, & lui faire accroire que ces Seigneurs vivoient, il leur faiſoit porter tous les jours à manger, comme s'ils euſſent encore été en priſon. Le Pape qui ignoroit la barbarie & la fourberie de ce Prince, manda à l'Evêque de Cézene ſon Internonce, de ménager la liberté de ces Seigneurs, qu'il croioit avoir été livrés à la juſtice ſéculiere, & de faire caſſer tous les actes faits contre eux, ſous peine des cenſures eccléſiaſtiques. Son Internonce étoit encore chargé d'engager Ferdinand à paier le tribut qu'il devoit au S. Siége. Mais il ne reçut que des réponſes fort dures de ce Prince. C'eſt ce qui porta le Pape à le priver de ſon Roiaume, & à preſſer le Roi de France de venir s'en rendre maître. Innocent condamna la même année les Theſes de Jean Pic de la Mirende. Nous parlerons ailleurs de cette affaire, ainſi que de pluſieurs autres auſquelles Innocent VIII. eut part pendant ſon Pontificat.

Le Roi de Naples excommunié par le Pape.

Comme le Roi de Naples continuoit de refuſer le tribut qu'il devoit, le Pape l'excommunia ſolemnellement à la Meſſe dans l'égliſe du Vatican le jour de Saint Pierre de l'an 1488. On lui accordoit dans la ſentence deux mois pour ſe reconnoître; mais ce Prince demeurant dans ſon opiniatreté, fut excommunié une ſeconde fois le onzié-

me de Septembre, en présence de tous les Cardinaux, des Ambassadeurs, & même d'Antoine Evêque d'Alexandrie, Ambassadeur de Ferdinand. Le Pape le déclara privé du Roiaume de Naples, & publia une croisade contre lui. L'Evêque Antoine appella de cette sentence au futur Concile au nom de Ferdinand son maître. Ce Prince ne se soumit au Saint Siége que deux ans après, parce qu'il appréhendoit les armes de Charles VIII. que le Pape avoit invité à venir au plutôt en Italie, pour faire valoir ses droits sur le Roiaume de Naples.

Le Pape juge un différend entre la Reine de Suéde & Stenon.

En 1489. Dorothée Reine de Suede & de Norvege, veuve de Christiern Roi de Suede, mort huit ans auparavant, aiant eu un différend avec Stenon gouverneur de ce Roiaume au sujet d'une forteresse, le Pape adressa une Bulle aux Archevêques de Lunden & d'Upsal, & aux Evêques de Roschild & de Stragen, pour les engager à appaiser ce différend. Mais n'aiant pas réussi, l'affaire fut évoquée au Saint Siége, & jugée en faveur de la Reine. Le Pape chargea aussi les mêmes Evêques d'employer les censures contre Stenon, s'il refusoit d'obéir.

Le frere de Bajazet est mis en la puissance du Pape.

Le grand Maître de Rhodes avoit en sa puissance le frere de Bajazet nommé Zizim, qui s'étoit réfugié à Rhodes pour éviter la colere de son frere; & il le faisoit garder en France dans la Commanderie de Bourgneuf sur les confins de la Marche & du Poitou. La plûpart des Princes faisoient tous leurs efforts pour avoir Zizim en leur disposition. Le grand Maître donna la préférence au Pape, & Charles VIII. y consentit. Un Cardinal alla au-devant de lui, & on

Quelques hiſtorie s diſent qu'on n
mais l'y obliger. Le Pape le fit loger
can. Ce Prince avoit environ quarant
ſurpaſſoit la taille ordinaire des ho

Promotion de Cardinaux

Dès le lendemain de cette cérém
Pape récompenſa le grand Maître
des en le faiſant Cardinal, & en
que toutes les Commanderies lui
noient. Il lui donna encore le po
diſpoſer des bénéfices, des revenus
dres militaires du ſaint Sépulchre
Lazare, & il réunit ces Ordres à
Saint Jean de Jéruſalem. Le Pape
m me-temps ſept autres Cardinaux
leſquels étoient Laurent Cibo Gen
veu du Pape, & Jean de Medicis
rence, qui n'avoit alors que quat
& qui devint Pape ſous le nom.
X. Ce fut le premier Cardinal d
mille des Medicis. Le Pape Innocen
donna le chapeau à un âge ſi peu
qu'en faveur du mariage de ſa ſœ
delaine de Medicis avec Laurent
fils, que le Pape avoit eu avant q
trer dans l'état eccléſiaſtique. Un au

messes quand on n'est que simple Cardinal, que de les exécuter lorsqu'on est devenu Pape.

Le Pape songea à tirer avantage de la personne de Zizim, dont il étoit maître, pour faire la guerre aux Turcs. Il envoia dès le commencement de 1490. des Nonces à l'Empereur, aux Rois, aux Princes & aux Républiques, les exhortant à députer de nouveaux Ambassadeurs à Rome pour le vingt-cinquiéme de Mars fête de l'Annonciation, afin de prendre avec eux les mesures nécessaires pour cette guerre. Les Princes se rendirent à cette invitation : on résolut avec leurs Envoiés, que chacun contribueroit selon son pouvoir, en argent, armes ou soldats ; & l'on convint de laisser au Pape une entiere liberté de lever les annates & les décimes, de publier des indulgences & une croisade. Le Pape promit de sa part que si l'un des trois Rois, de France, d'Espagne & d'Angleterre, se mettoit à la tête des troupes, il s'y trouveroit lui-même en personne : que si aucun Roi n'étoit chef, il se contenteroit de nommer deux Légats, l'un pour l'armée de mer, l'autre pour celle de terre ; que les Italiens, les François, les Espagnols & les Anglois, serviroient dans la premiere ; les Allemands, les Bohémiens, les Hongrois & les Polonois dans la seconde. Innocent envoia à ce sujet des Nonces dans toutes les Provinces ; mais tous ces grands projets furent sans exécution. Quelques Historiens disent que le Pape en montrant tant de zéle contre les Turcs, ne songeoit au fond qu'à ses propres intérêts.

Le Pape se donne de nouveaux mouvemens pour la guerre contre les Turcs.

Pendant que l'on faisoit assez inutilement

Bajazet & le Soudan d'Egypte envoient des Ambassadeurs au Pape.

tous ces préparatifs, Bajazet fort irrité contre le grand Maître de Rhodes, de ce qu'il s'étoit défaisi de Zizim son frere, envoia des Ambassadeurs au Pape, pour faire alliance avec lui, & lui promettre six vingts mille écus d'or, pourvû qu'il voulût arrêter Zizim, & le retenir en prison. Le Pape en reçut d'autres en même temps du Soudan d'Egypte, qui venoient pour l'engager à lui livrer le même Prince, afin de pouvoir plus sûrement faire la guerre aux Turcs. L'Ambassadeur de Bajazet fut reçu avec beaucoup d'honneur. Tous les Cardinaux & les Officiers du Pape allerent au devant de lui. Il étoit chargé de l'argent que Bajazet promettoit, avec beaucoup de pierreries & de présens. Il eut une audience publique en présence de tout le sacré Collége. Il paroît que le Pape accepta ses propositions, & qu'il reçut tous les ans quarante mille écus d'or pour l'entretien de Zizim, comme on en étoit convenu. Cette conduite du Pape ne s'accordoit pas avec la résolution de faire la guerre aux Turcs; & cependant il continuoit toujours de lever des décimes pour cette guerre.

L'Ambassadeur que le Soudan d'Egypte avoit envoié à Rome, étoit Antoine Milan, gardien des Cordeliers de *Jérusalem*. Il avoit ordre en passant par l'Espagne, de menacer Ferdinand & Izabelle de la part du Soudan, qu'il se vengeroit sur tous les Chrétiens qui étoient en Egypte & en Syrie, & qu'il leur feroit souffrir les tourmens les plus cruels, si on ne laissoit les Maures en repos, & si l'on ne cessoit de leur faire la guerre. Mais le Cordelier ne

s'acquitta pas de ſa commiſſion. Il ſe contenta d'informer Ferdinand Roi de Naples des ordres dont il étoit chargé ; & celui ci qui n'étoit pas fort ennemi des Maures, en donna avis au Roi d'Arragon, qui témoigna s'embarraſſer peu des menaces du Soudan. Le gardien des Cordeliers étant arrivé à Rome, eut audience du Pape. Il demanda qu'on lui remît Zizim pour le faire chef de l'armée du Soudan, & offrit en échange une groſſe ſomme d'argent, & la ville de Jéruſalem, laquelle ſeroit ſous la domination des Chrétiens, à qui l'on accorderoit une entiere liberté de faire le voiage de la Terre Sainte, ſans paier aucun tribut. Il promit encore de remettre au Pape toutes les conquetes que l'on feroit ſur Bajazet, quand même ce ſeroit la ville de Conſtantinople. On tint pluſieurs conſiſtoires ſur ces propoſitions, mais on ne décida rien. Cependant les offres avantageuſes & les préſens de Bajazet devoient être ſuſpects, puiſque quelques mois auparavant il avoit tenté de faire empoiſonner ſon frere Zizim. Un certain Chriſtophe Macrin, fort irrité d'avoir été privé par les gens du Pape, d'une charge qu'il avoit, s'en alla à Conſtantinople, & promit au Sultan de mettre fin à ſa guerre, en tuant & le Pape & Zizim. On le chargea d'or, de pierres précieuſes & d'autres préſens, & on lui promit le gouvernement de l'Iſle de Negrepont, & une flotte de deux cens galeres, s'il pouvoit empoiſonner la fontaine où l'on puiſoit l'eau pour le Pape & pour Zizim. Il partit de Conſtantinople & vint à Rome, où aiant été arrêté pour d'autres crimes, il avoua

Bajazet v
aire emp
onner le
e.

dans la queſtion le deſſein qui l'avoit amené a Rome. Sur ſon aveu on le déchira avec des tenailles ardentes, & l'on expoſa ſes membres à différentes portes de Rome, pour inſpirer de la terreur aux complices de ſon crime, qui étoient en grand nombre, & dont quelques-uns furent punis.

Inſtitution des Religieuſes de la Conception & d'une Confrairie.

Le Pape dès le commencement de ſon Pontificat, avoit confirmé l'Inſtitut des Religieuſes de la Conception, que Béatrix de Sylva, d'une famille noble de Portugal, avoit fondé à Tolede. Le Pape, à la priere de la Reine de Caſtille, les ſoumit à l'Evêque ordinaire, & leur donna la regle de Cîteaux, en leur permettant de conſerver toujours le nom de Religieuſes de la Conception de la Sainte Vierge, & de porter la robbe & le ſcapulaire blanc, avec le manteau de même couleur. Apres la mort de Béatrix, ces Religieuſes ſuivirent la Regle de Sainte Claire, ſans changer ni leurs habits ni leur nom. Le Pape Jules II. les tira en 1511 de la dépendance de Cîteaux, & les mit ſous la conduite des Cordeliers de l'obſervance. En 1490. Innocent VIII. approuva une Confrairie de la Miſéricorde, établie depuis peu à Rome. Elle fut inſtituée pour aſſiſter les criminels condamnés à mort, & pour avoir ſoin de leur ſépulture. Le Pape accorda aux Confreres beaucoup d'indulgences & de priviléges.

Le Pape tombe en apoplexie.

La même année il eut une attaque d'apoplexie, qui le laiſſa près de vingt-quatre heures ſans connoiſſance. Le bruit s'étant répandu qu'il étoit mort, les Cardinaux penſoient déja à lui donner un ſucceſſeur. Mais la bonté de ſon tempérament, jointe

à quelques remédes, le tira de cet état. On crut que sa maladie étoit venue de la fraieur que lui causa un coup de tonerre, qui abattit le clocher de l'église de Saint Pierre, & vint tomber dans la chambre de l'Evêque de Constance, qui étoit à Rome. Dans l'intervalle où on le crut mort, les Cardinaux eurent la précaution de mettre à couvert un million d'or, qu'il avoit tiré de tous côtés en promettant de l'emploier à la guerre contre les Turcs.

Depuis cette attaque d'apoplexie, le Pape n'eut plus la même liberté d'esprit pour s'appliquer aux affaires. Au mois de Janvier 1492. il fit la paix avec Ferdinand Roi de Naples, qui étoit allarmé des préparatifs que faisoit le Roi de France pour porter la guerre dans son Roiaume, & ce fut par-là qu'Innocent VIII. finit son Pontificat. Sentant sa mort approcher, il ne parut plus occupé que de l'autre vie, & reçut les Sacremens avec de grandes marques de piété. Il mourut le vingt-cinquiéme de Juillet suivant, âgé de soixante ans, après en avoir été près de huit sur le Saint Siége. Il avoit été marié avant que d'entrer dans l'état ecclésiastique; & il lui restoit de ce mariage deux enfans, qu'il combla de biens lorsqu'il fut Pape. Il éleva de même plusieurs autres enfans illégitimes, qu'il avoit eus de différentes femmes. Il falloit que les Cardinaux fussent bien insensibles a leur propre honneur & à celui de la Religion, pour avoir mis sur le Saint Siége un homme dont les mœurs avoient été si corrompues, & qui méritoit d'être en pénitence toute sa vie. Sa mort.

Désordres à Rome après la mort d'Innocent VIII.

Les Cardinaux qui étoient allé prendre l'air à la campagne pendant l'Eté, revinrent à Rome pour se trouver à l'élection d'un nouveau Pape. Ils trouverent la ville abandonnée à la fureur du peuple, qui pilloit les maisons, & rempliſſoit les rues de meurtres & de carnages. Les Magiſtrats n'oſoient paroître, dans la crainte d'éprouver la violence de cette populace, qui maudiſſoit le Pape défunt, & lui reprochoit de n'avoir eu aucune compaſſion des pauvres. Pour faire ceſſer tous ces déſordres, les Cardinaux donnerent la garde du Palais à l'Archevêque de Tarragone, plus recommandable encore par ſa ſageſſe que par ſa naiſſance. Les rues de Rome étoient ſi remplies de voleurs & d'aſſaſſins, que les Cardinaux furent obligés lorſqu'ils en retirent au Conclave, de mettre des troupes dans leurs Palais, pour empêcher le pillage. Quelques jours après la mort du Pape, Léonelli Evêque de Concorde fit ſon Oraiſon funébre en préſence des Cardinaux & de toute la Cour Romaine. Après avoir expoſé le triſte état où ſe trouvoit alors l'Egliſe, il exhorta les Cardinaux à élire un Pape qui fût irréprochable dans ſes mœurs, qui eût toujours vécu dans la pratique des vertus; qui ſe fût rendu recommandable par ſon zéle & ſes travaux pour l'Egliſe; qui fût ſans ambition, ſavant, ſaint, & tel en un mot que devoit être un Vicaire de Jeſus-Chriſt.

Diſcours de l'Evêque de Badajos ſur l'élection d'un Pape.

Au commencement du mois d'Août Bernardin Carvajal Evêque de Badajos & Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, prononça un diſcours dans l'Egliſe de Saint Pierre de-

vant le sacré Collége, sur l'élection d'un nouveau Pape. Il divisa ce discours en trois parties: la premiere regarde le Pape défunt: la seconde a rapport à la vacance du Saint Siége: la troisiéme, qu'il appelle *moralior & aptior*, regarde la réformation de l'Eglise universelle, & en particulier de celle de Rome. Il passe légérement sur les deux premieres parties; mais il s'étend beaucoup sur la troisiéme, & s'éléve avec beaucoup de force contre la corruption de la Cour Romaine. Il demande d'abord excuse aux Cardinaux, de ce qu'il va parler en leur présence de choses qui les touchent de si près. Mais, ajoute-t-il, puisque c'est vous mêmes qui m'avez chargé de faire ce discours, je m'acquitterai de mon mieux de ma commission. Je demande grace par avance, si je vous expose trop familierement & trop librement ce que je pense. Mais je ne suis monté dans cette chaire, que pour proposer des remédes à l'Eglise, & non pour la flatter. Il convient d'ailleurs d'ouvrir son cœur, & de dire la vérité à des personnes qui nous sont cheres, & que nous voyons se précipiter dans une mort certaine. Je vous découvrirai donc nos maux, notre ruine, notre mort prochaine, afin que cette connoissance puisse servir à nous faire sortir de l'état funeste où nous nous trouvons.

¶ *Ce disc. est comme le précédent dans le Thesaurus du P. Martenne. p.* 1774.

Le Prélat entre ensuite en matiere & commence ainsi: Elle est tombée, elle est tombée, *cecidit, cecidit*, cette majesté & cette ancienne gloire de l'église Romaine; elle est entierement défigurée; le Seigneur a couvert de ténébres la fille de Sion; il a précipité du Ciel la fille d'Israel, qui étoit

ſi éclatante. Toute la beauté de la fille de Sion s'eſt évanouie, & celle qui étoit autrefois véritablement la maîtreſſe de la diſcipline, l'école des vertus ; celle qui étoit riche & féconde en Saints & en ſavans, ſe trouve maintenant, par le plus déplorable de tous les malheurs, privée de tous ces avantages, & plongée dans l'amertume. S. Jean diviſe tous les crimes du monde en trois claſſes, la concupiſcence de la chair, la concupiſcence des yeux, & l'orgueil de la vie. Ne ſont-ce pas-là les mêmes crimes qui nous aſſiégent ? Hé ! plût à Dieu qu'ils ne fiſſent que nous aſſiéger, & qu'ils n'euſſent point rompu toutes les barrieres de la pudeur & de l'intégrité Romaine ! Qui eſt-ce qui doute que la ville de Rome ne ſoit comme cette fameuſe pécheresſe, de laquelle le Seigneur chaſſa ſept démons ? * Plût à Dieu qu'il voulût en chaſſer de même que de cette péchéreſſe, la multitude des démons dont elle eſt poſſédée ! Bon Dieu ! de combien de crimes eſt inondée cette malheureuſe ville ! Je frémis d'horreur d'en parler de la ſorte, quand je fais reflexion que c'eſt le ſiége de Pierre. Mais pourquoi tairions-nous ce que nous avons publié ſur les toits par l'éclat qu'ont répandu par tout nos crimes & nos forfaits ?

En effet, continue cet illuſtre Evêque, qui eſt-ce parmi nous qui ne donne point dans le luxe ? Qui eſt-ce qui n'eſt point rempli d'orgueil ? Qui eſt-ce qui eſt exempt d'avarice ? Qui eſt-ce qui n'eſt point eſ-

* On croioit alors que la ſainte Pénitente dont il eſt parlé dans l'Evangile de S. Luc, chap. 7. étoit la même que ſainte Marie-Magdelaine.

de la déteſtable faim de l'or & de
nt? Que dirai-je encore? Il faut pour-
s'arrêter; car ſi je continuois d'en par-
les ordures des crimes que je revele-
exhâleroient de toutes parts une fu-
horrible; & le ſimple récit de tant
ès ſeroit capable de ſouiller ce temple
J'éviterai donc de découvrir en détail
d'horreurs, de peur que je ne paroiſſe
ir dévoiler la honte & la turpitude de
mere; *ne parentis videar pudenda revo-*
Mais, me dira quelqu'un, on a déja
utes ces choſes dans les ſiécles qui nous
récédés. Je l'avoue, tous ces crimes
éja regné dans l'égliſe Romaine; mais
s ils n'ont été ni ſi grands ni ſi com-
, ni ſi publics, ni ſi impunis: ajoutez
e, jamais ſi bien récompenſés: il n'y
t auſſi jamais qui touchaſſent, comme
ſent, les choſes de l'Egliſe. Car au-
is le ſalut & la ſainteté du chef in-
& ſe répandoit d'une maniere ſalu-
dans les membres infectés. Et c'eſt pour
mes Peres, que nos plaies ſont main-
t plus profondes & plus conſidérables.
nt nos excès qui cauſent la révolte de
qui devroient nous être ſoumis; qui
attirent le mépris des peuples & des
es; qui nous livrent en proie aux
s, & nous expoſent à leurs inſultes.
pendant que nous ne cherchons qu'à
dans les plaiſirs, à nous élever & à
enrichir, la dignité du trône eccléſi-
que périt, & la vigilance paſtorale s'é-
uit. C'eſt un effet de la miſéricorde du
eur, dont il faut le remercier, de ce
pour me ſervir des paroles de Jéré-

mie, nous ne ſommes pas entieremen
dus. D'où viennent de ſi grands maux,
Peres? Ils viennent de la tête; car lo
la tête eſt malade, tout le corps lang

Ce généreux Prélat emploie le reſt
ſon diſcours à exhorter les Cardinaux à
ſir un Paſteur qui puiſſe réformer &
ver l'Egliſe tombée en ruine, *eriget e*
ſam Eccleſiam. Il y dit de très-belles
ſes ſur les qualités que doit avoir un
verain Pontife, & il menace les Cardi
du jugement de Dieu, ſi dans cette
tion ils ont autre choſe en vue que ſa gl
& s'ils ſe laiſſent corrompre par des
d'intérêt. Nous allons voir quelle impr
cet excellent diſcours fit ſur les Cardin
& le fruit qu'ils en retirerent.

Election d'Alexandre VI.

Le dixiéme d'Août ils entrerent en p
ſion dans le Conclave au nombre de v
trois, & l'élection ne fut point ret
par les différentes cabales, comme il
voit ordinairement. Borgia gagna tou
coup les Cardinaux par ſes brigues, ſ
gent, & les promeſſes qu'il leur fit d
donner des terres & d'autres biens ſe
bles: en ſorte que dès le ſecond jour
pour lui toutes les voix, & fut élu
quoiqu'avec des mœurs qui auroient
loigner pour toujours des moindres
tions eccléſiaſtiques. C'eſt avec peine
nous nous voions dans la néceſſité d
ler d'un Pape qui a donné de ſi grands
dales à l'Egliſe; la ſincérité nous y o
& d'ailleurs que gagnerions-nous à v
diſſimuler des faits dont tous les hiſt
ont inſtruit l'Univers?

Rodrigue Borgia étoit fils de Ge

enzoli, de la premiere nobleſſe du Roiaume de Valence, & de Jeanne ou Izabelle ſœur de Callixte III. de la famille de Borgia. Lorſqu'il vit ſon oncle maternel élevé ſur le ſaint Siége, il prit le nom & les armes de ſa mere, quoique la maiſon de Lenzoli fût beaucoup plus illuſtre. Callixte le fit Cardinal en 1455. Archevêque de Valence, & Vice-Chancelier. Nous avons déja vu combien on fut mécontent de lui en Eſpagne, lorſque Sixte IV. l'y envoia en qualité de Légat, pour engager le Roi de Caſtille & les autres Princes dans la guerre contre les Turcs : Il y donna par tout, dit le Cardinal de Pavie qui le connoiſſoit bien, des marques de ſa vanité, de ſon luxe, de ſon ambition & de ſon avarice. Ce fut lui qui avec le Cardinal de Saint Pierre aux Liens neveu de Sixte IV. emploia les moiens les plus honteux pour faire élire Innocent VIII. qui en étoit notoirement ſi indigne, dans l'eſpérance que ſous ce Pontificat il auroit beaucoup de part au gouvernement. Pour punir ſon orgueil & ſon ambition, Dieu l'abandonna aux paſſions les plus humiliantes. Etant déja Cardinal & Archevêque, il eut d'une Dame Romaine nommée Vanozia, quatre fils & une fille. L'aîné Louis Borgia fut Duc de Gandie : le ſecond appellé Céſar, fut Cardinal & enſuite Duc de Valentinois, homme le plus cruel & le plus ambitieux qui ait peut-être jamais été. Le Pape, qui avoit une complaiſance aveugle pour ce miſérable, renverſa toutes les loix divines & humaines pour le porter, s'il eût pu, ſur le trône des Céſars, dont il voulut qu'il portât le

Idée de ſa vie avant ſon élection.

nom. Les autres enfans du Pape furent Jean & Godefroi, & une fille nommée Lucrece. Jean succéda à son frere dans le Duché de Gandie, & épousa Marie d'Arragon fille naturelle d'Alphonse II. Roi de Naples, dont il eut Jean pere de François Borgia, qui fut général des Jésuites. Godefroi épousa Sanche, autre fille naturelle d'Alphonse. Lucrece avoit été mariée à un certain Espagnol, dont on ignore le nom. Mais lorsque son infame pere fut devenu Pape, il la lui ôta pour la donner à Sforce Marquis de Pezzaro. Cette alliance ne lui parut pas encore assez avantageuse : il cassa ce second mariage, & maria Lucrece au Prince de Tarente, fils naturel d'Alphonse Roi de Naples. Il la fit épouser ensuite au fils aîné du Duc de Ferrare ; & n'aiant eu aucun prétexte pour dissoudre le troisiéme mariage avec le Prince de Tarente, il avoit pris le parti de le faire assassiner, pour avoir la liberté de mieux placer sa fille. On a accusé cette Lucrece d'avoir été fort déréglée dans sa jeunesse, & de s'être rendue coupable d'inceste avec ses propres freres. Telle étoit la famille du nouveau Pape.

Réjouissances à Rome.

Commencement d'Alexandre VI.

Il prit le nom d'Alexandre VI. Aussitôt après son élection, on mit la Croix à une des fenêtres du Conclave, & on en donna la nouvelle au peuple. A la cérémonie de l'adoration, le Pape, étant encore sur l'Autel, donna la charge de Vice-Chancelier au Cardinal à qui il l'avoit promise dans le Conclave pour acheter sa voix. On fit à Rome de grandes réjouissances, & on rendit à Alexandre des honneurs extraordinaires, dont il paroissoit fort flatté. Quand il

alla prendre poſſeſſion de Saint Jean de Latran, toutes les rues par où il paſſa étoient tapiſſées, & il y avoit des arcs de triomphe en pluſieurs endroits : ce qui ne s'étoit point encore fait à l'égard d'aucun Pape. Tous les Princes Chrétiens entrerent dans les ſentimens du peuple de Rome, & lui témoignerent par des ambaſſades ſolemnelles, la joie que leur cauſoit ſon élévation. Il paſſoit parmi ceux qui ne le connoiſſoient pas bien, pour un homme fort prudent & fort modéré ; & les ſages reglemens qu'il fit au commencement de ſon Pontificat, pour l'adminiſtration de la juſtice & pour le ſoulagement des peuples, confirmerent l'idée avantageuſe que l'on s'en étoit formée. Mais on changea bientôt de ſentiment & de langage ſur ſa conduite. Son ambition & ſa paſſion exceſſive pour la fortune & pour l'élévation de ſes enfans, lui firent abandonner toutes les affaires de l'Egliſe, & il ſe livra à tout ce que l'intrigue & la politique ont de plus odieux & de plus criminel.

Mouvement en Italie.

Part que le Pape y prend.

Le ſéjour des Papes à Avignon, le ſchiſme qui ſuivit leur retour à Rome, leurs diviſions avec les Conciles de Conſtance & de Baſle, nuiſirent beaucoup à l'Etat Eccléſiaſtique. La plûpart des Gouverneurs des villes de cet Etat avoient changé leurs Gouvernemens en principautés ; & afin d'avoir du moins un titre apparent de leurs uſurpations, ils reconnurent les Papes pour Souverains, & prirent le nom de Lieutenans du Saint Siége. Ces Princes ſe défioient les uns des autres, & ſe craignoient mutuellement. Perſonne n'oſoit remuer, quoique

tous eussent un desir ardent de s'aggrandir aux dépens de leurs voisins. Ludovic Sforce qui gouvernoit le Milanès au nom de Jean Galeas son neveu, & qui vouloit s'en rendre maître, employa toute sorte d'intrigues pour engager le Roi de France Charles VIII. à dépouiller Ferdinand Roi de Naples de ses Etats. Son but étoit de mettre Ferdinand hors d'état de traverser l'usurpation qu'il méditoit. Cette entreprise mit le trouble en Italie. Dès qu'on sut que Charles VIII. se disposoit à y passer, tout fut en mouvement, & chacun prit parti suivant ses intérêts & ses vues. Le Pape qui d'abord s'étoit joint à Sforce pour déterminer le Roi de France à la conquête du Roiaume de Naples, changea bientôt de sentiment, & fit même tout ce qu'il put pour détourner Charles VIII. du dessein qu'il lui avoit inspiré. La grande raison de ce changement, c'est que le Roi de Naples avoit offert au Pape des avantages considérables pour ses enfans. C'est ce qui engagea Alexandre à tenter de réunir toute l'Italie contre le Roi de France. N'aiant pu y réussir, il s'adressa à Bajazet Empereur des Turcs, pour en obtenir un secours d'hommes & d'argent. Mais il s'y étoit pris trop tard pour négocier avec le Turc. En peu de temps Charles VIII. fit de grands progrès en Italie, & le Pape lui-même fut obligé de recevoir les loix que le vainqueur voulut lui imposer. Alexandre dont la famille étoit attachée par un double mariage à la maison Roiale que Charles venoit de déposséder, fut le principal moteur de la ligue où entrerent avec lui les Vénitiens, le Duc

de

de Milan, l'Empereur Maximilien & le Roi d'Eſpagne, contre les François. Le Roi de Naples ſi puiſſamment ſécouru, ſe rétablit, comme nous l'avons vu, en très peu de temps.

Son entrevûe avec Charles VIII.

Alexandre VI. réfuſa de voir le Roi de France, lorſqu'il fit ſon entrée ſolemnelle à Rome. Comme il avoit emploié la fourberie & la trahiſon pour traverſer les François, il craignit qu'on ne lui fît ſon procès, & qu'on ne le dépoſât. Le Roi aiant témoigné être fort mécontent de la conduite du Pape, dix-huit Cardinaux ſolliciterent ce Prince de concourir à donner à l'Egliſe un autre chef, lui expoſant tous les crimes dont Alexandre étoit coupable. Mais Guillaume Briçonnet Evêque de Saint Malo, qui pouvoit tout ſur l'eſprit du Roi, & à qui le Pape avoit promis un chapeau de Cardinal, engagea Charles VIII. à traiter Alexandre plus favorablement, & à faire avec lui un traité de paix. Quand il eut été ſigné, le Pape quitta le Château Saint Ange où il s'étoit renfermé, & vint au Vatican où il reçut le Roi de France. La premiere entrevue ſe fit dans les jardins. Le Roi n'y fut pas plutôt entré, que le Pape accompagné de pluſieurs Cardinaux vint au-devant de lui, & l'embraſſa en ſe découvrant. Tous deux ſe couvrirent en même temps. Le Roi voulant néanmoins montrer au Pape qu'il étoit diſpoſé à lui rendre ſon obédience filiale, on convint du dix-neuviéme de Janvier pour la cérémonie, & on dit au Roi le cérémonial qu'il devoit obſerver. Le Pape tint un Conſiſtoire, où il étoit magnifiquement paré. Le Roi s'y rendit accompagné

de deux Cardinaux & de pluſieurs Evêques qui étoient venu l'avertir, & ſuivi des Princes & des Grands de ſa Cour. En arrivant, le Roi fit trois révérences très-profondes : la premiere, à l'entrée du Conſiſtoire ; la ſeconde, devant le trône du Pape ; la troiſiéme, lorſqu'il fut auprès du Pontife, dont il baiſa les pieds étant à genoux, & enſuite la main. Le Pape le réleva, & l'admit au baiſer de la bouche. Charles VIII. étant debout au côté gauche du Pape, Jean de Gannai premier Préſident du Parlement de Paris, ſe préſenta devant le Pape, & s'étant mis à genoux, il lui dit que le Roi de France lui demandoit la confirmation de tous les priviléges qui avoient été accordés au Roi très-Chrétien. Le Pape répondit qu'il confirmoit tous les priviléges dont on lui parloit, s'ils étoient en uſage.

Le lendemain fête de Saint Sebaſtien, le Pape réſolut de célébrer Pontificalement la Meſſe dans ſa chapelle en préſence du Roi. Ce Prince y alla ſuivi des Seigneurs qui l'accompagnoient, & laiſſa ſes gardes hors de la chapelle. Le Roi ſe fit un honneur de ſervir le Pape à la Meſſe, & ce fut lui qui lui verſa de l'eau ſur les mains. Alexandre voulant laiſſer à la poſtérité la mémoire de ces honneurs qui lui avoient été rendus par un ſi grand Roi, les fit repréſenter en peinture dans la galerie du château Saint-Ange.

Le Pape s'enfuit de Rome à l'arrivée de Charles VIII & lorſque ce Prince eſt à

Trois mois après, Charles VIII. aiant fait la conquête du Roiaume de Naples, alla droit à Rome à la tête de ſon armée, qui ne faiſoit pas en tout neuf mille hommes. Le Pape qui s'y attendoit, avoit pris

ſes précautions & s'étoit enfui à Perouſe, ne ſe croiant point en ſûreté à Rome, malgré un ſecours aſſez conſidérable de troupes que ſes alliés lui avoient envoié à ſa priere. Ce qui faiſoit qu'il appréhendoit ſi fort l'arrivée du Roi, c'eſt que la ligue dans laquelle il étoit entré contre la France, venoit d'être publiée. Mais cette conduite du Pape faiſoit plus de pitié au Roi, qu'elle ne lui inſpiroit de colere. Son armée ſe comporta dans Rome avec beaucoup de retenue & de modération, & elle ne fit aucun dégât dans tout l'Etat Eccléſiaſtique, excepté dans une petite ville, où les ſoldats pillerent quelques maiſons, parce qu'on réfuſa de les recevoir à moins qu'ils ne montraſſent un ordre du Pape. Le Roi fit peu de ſéjour à Rome. Il parcourut pluſieurs villes d'Italie dont il s'étoit rendu maître, gagna la bataille de Fornoue, & ſe rendit enſuite à Turin. Pendant qu'il y étoit, il reçut un envoié du Pape, qui le ſomma de ſortir dans dix jours de l'Italie avec toutes ſes troupes, & de rappeller inceſſamment celles qu'il avoit dans le Roiaume de Naples; faute de quoi le Pape l'aſſignoit à comparoître devant lui dans Rome, ſur peine d'excommunication. Le Roi fit à cette ſommation la réponſe qu'elle méritoit. Il dit agréablement à l'envoié, qu'à ſon retour de Naples il s'étoit rendu à Rome pour baiſer les pieds du Pape, ſans qu'il eût voulu l'y attendre; qu'il étoit ſurpris qu'aujourd'hui il le preſſât d'y aller; que cependant pour lui obéir, il tâcheroit de s'y rendre, & qu'il prioit ſeulement le Pape de l'y attendre, afin qu'il ne fît pas encore ce voia-

Turin, il lui envoie un ordre de comparoître devant lui dans Rome, ſur peine d'excommunication.

ge inutilement. L'envoié ſe retira avec cette réponſe, fort content d'en être quitte à ſi bon marché. Le Pape n'avoit fait cette démarche que pour montrer à ſes alliés, qu'il ne gardoit plus de ménagement avec la France. Car d'ailleurs il ne comptoit pas que le Roi fît grand cas de pareilles menaces.

Le Roi d'Angleterre entre en partie dans la ligue contre la France. Fête & réjouiſſance à Rome à cette occaſion.

Alexandre VI. eut occaſion peu de temps après de manifeſter encore davantage ſes diſpoſitions à l'égard de la France. Il fit tous ſes efforts avec les Princes ſes alliés pour engager le Roi de Portugal à entrer dans la ligue contre Charles VIII. Mais ce Prince le refuſa ouvertement, & déclara que le Portugal étant depuis long-temps allié de la France, il ne croioit pas pouvoir avec juſtice ni avec honneur rompre une alliance ſi ancienne. Les inſtances du Pape auprès d'Henri VII. Roi d'Angleterre, eurent un ſuccès un peu peu plus heureux. Henri, pour de bonnes raiſons, ne voulut point rompre ouvertement avec Charles VIII, mais il promit d'envoïer du ſecours au Pape & à ſes alliés. Ce ſecours étoit fort peu de choſe, & la ligue n'en pouvoit pas tirer de grands avantages. On ne laiſſa pas d'en triompher à Rome, & de publier ſolemnellement cette alliance avec l'Angleterre, avant même que le Roi Henri eût ſigné le traité. Le Pape accompagné de tous les Cardinaux vint un Dimanche en cavalcade juſqu'à l'égliſe de Sainte Marie du Peuple, où l'on célébra une Meſſe ſolemnelle du S. Eſprit, pour rendre à Dieu des actions de graces de ce que le Roi d'Angleterre étoit entré dans la ligue contre la France. Il y eut avant la fin de la Meſſe un diſcours

ſur cette ſinguliere ſolemnité : on publia enſuite des Indulgences, & l'on chanta le *Te Deum*. Après la cérémonie le Pape s'en retourna dans ſon Palais, dans le même ordre qu'il étoit venu ; c'eſt-à-dire en cavalcade.

Intrigues du Pape & de ſon fils le Duc de Valentinois.

Malgré tous ces engagemens que prenoit Alexandre VI. contre la France, les Rois de Naples ne ſe fioient point à lui, & craignoient toujours qu'au premier jour il ne ſe joignît à Charles VIII. leur ennemi. Par ce moien le Pape les tenoit dans le reſpect & la dépendance, & les obligeoit de lui accorder tout ce qu'il jugeoit à propos de leur demander. C'eſt l'avantage qu'il ſut tirer de l'entrepriſe du Roi de France ſur le Roiaume de Naples. Mais d'un autre côté elle ſuſpendit l'exécution des projets qu'il avoit formés contre les Romains, qu'il appelloit les menottes des Papes. Quand l'orage fut diſſipé, il reprit ſes projets. Les Colonnes & les Urſins, qui étoient preſque toujours en guerre les uns avec les autres, avoient cauſé beaucoup d'embarras & de mortifications aux Papes précédens. Ils furent attaqués les premiers par le Pape Alexandre. Nous ne rapporterons pas toutes les perfidies, les trahiſons, les cruautés, par leſquelles le Pape & ſon fils le Duc de Valentinois ſe ſont rendus ſi odieux à la poſtérité. Un pareil détail n'eſt point néceſſaire aux fidéles, que nous avons principalement en vue dans cet ouvrage. Nous nous contenterons de marquer ici quelques traits, qui peuvent faire comprendre à quel excès de malice & de corruption Dieu abandonne quelquefois, par un jugement terri-

ge inutilement. L'envoié ſe retira avec cette réponſe, fort content d'en être quitte à ſi bon marché. Le Pape n'avoit fait cette démarche que pour montrer à ſes alliés, qu'il ne gardoit plus de ménagement avec la France. Car d'ailleurs il ne comptoit pas que le Roi fît grand cas de pareilles menaces.

Le Roi d'Angleterre entre en partie dans la ligue contre la France. Fête & réjouiſſance à Rome à cette occaſion.

Alexandre VI. eut occaſion peu de temps après de manifeſter encore davantage ſes diſpoſitions à l'égard de la France. Il fit tous ſes efforts avec les Princes ſes alliés pour engager le Roi de Portugal à entrer dans la ligue contre Charles VIII. Mais ce Prince le refuſa ouvertement, & déclara que le Portugal étant depuis long-temps allié de la France, il ne croioit pas pouvoir avec juſtice ni avec honneur rompre une alliance ſi ancienne. Les inſtances du Pape auprès d'Henri VII. Roi d'Angleterre, eurent un ſuccès un peu plus heureux. Henri, pour de bonnes raiſons, ne voulut point rompre ouvertement avec Charles VIII. mais il promit d'envoïer du ſecours au Pape & à ſes alliés. Ce ſecours étoit fort peu de choſe, & la ligue n'en pouvoit pas tirer de grands avantages. On ne laiſſa pas d'en triompher à Rome, & de publier ſolemnellement cette alliance avec l'Angleterre, avant même que le Roi Henri eût ſigné le traité. Le Pape accompagné de tous les Cardinaux vint un Dimanche en cavalcade juſqu'à l'égliſe de Sainte Marie du Peuple, où l'on célébra une Meſſe ſolemnelle du S. Eſprit, pour rendre à Dieu des actions de graces de ce que le Roi d'Angleterre étoit entré dans la ligue contre la France. Il y eut avant la fin de la Meſſe un diſcours

ſur cette ſinguliere ſolemnité : on publia enſuite des Indulgences, & l'on chanta le *Te Deum*. Après la cérémonie le Pape s'en retourna dans ſon Palais, dans le même ordre qu'il étoit venu ; c'eſt-à-dire en cavalcade.

Intrigues du Pape & de ſon fils le Duc de Valentinois.

Malgré tous ces engagemens que prenoit Alexandre VI. contre la France, les Rois de Naples ne ſe fioient point à lui, & craignoient toujours qu'au premier jour il ne ſe joignît à Charles VIII. leur ennemi. Par ce moien le Pape les tenoit dans le reſpect & la dépendance, & les obligeoit de lui accorder tout ce qu'il jugeoit à propos de leur demander. C'eſt l'avantage qu'il ſut tirer de l'entrepriſe du Roi de France ſur le Roiaume de Naples. Mais d'un autre côté elle ſuſpendit l'exécution des projets qu'il avoit formés contre les Romains, qu'il appelloit ſes menottes des Papes. Quand l'orage fut diſſipé, il reprit ſes projets. Les Colonnes & les Urſins, qui étoient preſque toujours en guerre les uns avec les autres, avoient cauſé beaucoup d'embarras & de mortifications aux Papes précédens. Ils furent attaqués les premiers par le Pape Alexandre. Nous ne rapporterons pas toutes les perfidies, les trahiſons, les cruautés, par leſquelles le Pape & ſon fils le Duc de Valentinois ſe ſont rendus ſi odieux à la poſtérité. Un pareil détail n'eſt point néceſſaire aux fidéles, que nous avons principalement en vue dans cet ouvrage. Nous nous contenterons de marquer ici quelques traits, qui peuvent faire comprendre à quel excès de malice & de corruption Dieu abandonne quelquefois, par un jugement terri-

ble, mais toujours adorable, ceux qui occupent dans ſon Egliſe les places les plus éminentes.

Noire perfidie du Pape. Le Duc de Gandie fils aîné du Pape fut aſſaſſiné, venant de ſouper avec la Dame Vanozia ſa mere. Le Pape en fut pénétré de douleur. Il paſſa près de quatre jours ſans prendre ni repos ni nourriture, enfermé dans ſa chambre & fondant en larmes. Le bruit public attribua cette mort funeſte du Duc de Gandie au Cardinal Céſar Borgia ſon frere, qui regardoit la vie du Duc comme un obſtacle au changement d'Etat qu'il méditoit. A peine ce chagrin domeſtique étoit-il diſſipé, qu'il ſurvint au Pape une affaire très-fâcheuſe. Ferdinand Roi d'Arragon ſe plaignit vivement, de ce qu'à ſon inſu le Pape avoit accordé à une religieuſe de Portugal vraie héritiere de ce Roiaume, une diſpenſe pour ſe marier. Le Pape, qui avoit grand intérêt de ne point ſe brouiller avec Ferdinand, rejetta l'odieux de la diſpenſe ſur l'Archevêque de Conzenze ſon ſécrétaire. En conſéquence il le fit arrêter, confiſqua ſes biens, & le condamna à une priſon perpétuelle, quoiqu'il eût nié conſtamment la falſification qu'on lui imputoit. Comme ſon aveu étoit eſſentiel à la juſtification du Pape, on l'obtint par une perfidie déteſtable. Quand ce Prélat eut éprouvé quelque temps les rigueurs de la priſon, le Pape lui envoia quelques-uns de ſes confidens, qui l'aſſurerent que s'il vouloit s'avouer coupable du crime pour lequel on l'avoit condamné, il ſeroit élevé à de plus grands honneurs encore que ceux dont on l'avoit privé. Il fit l'aveu qu'on demandoit,

dans l'eſpérance d'être délivré. Maisbien loin de tenir la parole qu'on lui avoit donnée, on n'adoucit pas même les rigueurs de ſa priſon. Il y mourut bientôt après, proteſtant qu'il étoit innocent du crime qu'on lui avoit fait avouer.

Indignes moiens employés par le Pape pour élever ſon fils.

Alexandre VI. ſachant que le Roi de France Louis XII. avoit beſoin de lui pour faire caſſer ſon mariage avec une fille de Louis XI. qu'il avoit épouſée contre ſon inclination, profita de cette occaſion pour avancer ſon fils Céſar Borgia, Cardinal de Valence. Louis XII. s'engagea à lui donner le Duché de Valentinois, à lui procurer une alliance conſidérable, & à l'aider de ſes troupes pour ſe mettre en poſſeſſion de la Romagne. Avec de telles eſpérances Céſar Borgia renonça en plein conſiſtoire à la dignité de Cardinal. Mais comme il étoit Diacre, il lui falloit une diſpenſe pour pouvoir ſe marier, & ſon pere ne la lui refuſa pas. Peu de jours après cette démarche ſcandaleuſe, il partit avec l'équipage le plus ſuperbe qu'on eût encore vû, pour ſe rendre auprès de Louis XII. Le Roi lui donna tout ce qu'il lui avoit promis, & le Pape de ſon côté fit déclarer nul le mariage du Roi.

Horrible traiſons du Pape.

La magnificence exceſſive du nouveau Duc, les dépenſes du reſte de la famille du Pape ſon pere, étoient fort au-deſſus de tous les revenus de l'Etat Eccléſiaſtique. On crut pouvoir y ſuppléer par toute ſorte de moiens. On vendit les bénéfices; on créa juſqu'à quatre vingts Sécrétaires, dont on tira de groſſes ſommes. La plûpart des nouveaux Cardinaux qu'on nommoit, étoient

Scelerateſſe inſigne de ſon fils le Duc de Valentinois.

très-riches & en état de faire des préſens conſidérables, en reconnoiſſance de la dignité qu'on leur procuroit. L'uſage étant alors que le Pape héritât des Cardinaux qui mouroient, on avoit le ſecret de n'attendre pas long-temps leur ſucceſſion, ſi elle devoit être conſidérable. On laiſſoit vivre les autres dont le bien n'étoit pas un objet digne d'envie. Ceux à qui on avoit procuré des places propres à les enrichir, on ſe hâtoit de les délivrer du ſoin de conſerver leurs richeſſes. Quand on voioit un Cardinal opulent, on s'attendoit à entendre dire bientôt qu'il étoit mort ſubitement. On ne peut lire ſans horreur les crimes que commit le Duc de Valentinois dans le cours de ſes conquêtes en Italie. Il entendoit parfaitement l'art de conſerver le fruit de ſes victoires. Il étoit cruel & perfide, mais en même temps il avoit les qualités qu'ont eu tous les illuſtres ſcélerats. Ce ſont ces qualités qui ont porté Machiavel à propoſer ce Duc comme un modéle de politique. Ce choix qu'a fait de lui un homme tel que Machiavel, eſt plus flétriſſant encore pour ce Duc, que les portraits affreux ſous leſquels les hiſtoriens ſe ſont accordé à le repréſenter.

Corruption du Pape & de ſon fils.

Leur avarice.

Le Pape & ſon fils, quoique toujours occupés de projets d'ambition, ne laiſſoient pas de ſe livrer avec fureur aux plus infames débauches. Le Palais du Vatican mérita plus d'une fois d'être conſumé par le feu du Ciel comme les villes abominables. Les premieres regles de la bienſéance & de la pudeur nous obligent d'épargner aux Lecteurs le récit de ces affreux déſordres. Le

voulant détourner l'attention du pu-
de sa vie scandaleuse & de ses cruau-
crut devoir montrer un grand zéle
l'honneur du nom Chrétien. Il fit donc
er les Princes Souverains par ses Non-
de se réunir contre les Turcs, qui
nt alors la guerre aux Vénitiens. Il
même que si on le jugeoit à pro-
l se mettroit à la tête des armées,
son grand âge. La plûpart l'imite-
& firent paroître beaucoup plus de
l'ils n'en avoient. Ce zéle apparent
pas néanmoins stérile pour Alexan-
lui servit de prétexte pour faire met-
s la Bulle du Jubilé, des clauses qui
irent des sommes immenses. Les Vé-
y eurent quelque part: le reste fut
entre le Pape & ses enfans. Ce Ju-
oit celui de l'année sainte 1500. Pen-
ut le temps qu'il dura, la licence &
glement regnerent à Rome plus qu'en
autre lieu du monde. Le crime y
ir le trône, & peut-être n'avoit-
ais vu une plus monstrueuse corrup-
mœurs, sur-tout parmi les ecclésia-
Ce sont les propres paroles de Ma-
qui ne doit pas être suspect. Le Pa- Ingratitude du Pape à l'égard de Louis XII.
andre VI. étoit redevable à Louis
s conquêtes du Duc de Valentinois.
ce l'avoit aidé à se mettre en pos-
de la Romagne, & à la conquerir
veau après qu'il en eut été chassé
ligue qui s'étoit formée contre lui
nes que Louis fut obligé de mettre
tiable avidité du Pape & de son fils,
ublier tant de bienfaits. Tandis que
nçois par le succès de leurs armes

très-riches & en état de faire des présens considérables, en reconnoissance de la dignité qu'on leur procuroit. L'usage étant alors que le Pape héritât des Cardinaux qui mouroient, on avoit le secret de n'attendre pas long-temps leur succession, si elle devoit être considérable. On laissoit vivre les autres dont le bien n'étoit pas un objet digne d'envie. Ceux à qui on avoit procuré des places propres à les enrichir, on se hâtoit de les délivrer du soin de conserver leurs richesses. Quand on voioit un Cardinal opulent, on s'attendoit à entendre dire bientôt qu'il étoit mort subitement. On ne peut lire sans horreur les crimes que commit le Duc de Valentinois dans le cours de ses conquêtes en Italie. Il entendoit parfaitement l'art de conserver le fruit de ses victoires. Il étoit cruel & perfide, mais en même temps il avoit les qualités qu'ont eu tous les illustres scélerats. Ce sont ces qualités qui ont porté Machiavel à proposer ce Duc comme un modéle de politique. Ce choix qu'a fait de lui un homme tel que Machiavel, est plus flétrissant encore pour ce Duc, que les portraits affreux sous lesquels les historiens se sont accordé à le représenter.

Corruption du Pape & de son fils.

Leur avarice.

Le Pape & son fils, quoique toujours occupés de projets d'ambition, ne laissoient pas de se livrer avec fureur aux plus infames débauches. Le Palais du Vatican mérita plus d'une fois d'être consumé par le feu du Ciel comme les villes abominables. Les premieres regles de la bienséance & de la pudeur nous obligent d'épargner aux Lecteurs le récit de ces affreux désordres. Le

Pape voulant détourner l'attention du public, de sa vie scandaleuse & de ses cruautés, crut devoir montrer un grand zéle pour l'honneur du nom Chrétien. Il fit donc solliciter les Princes Souverains par ses Nonces, de se réunir contre les Turcs, qui faisoient alors la guerre aux Vénitiens. Il déclara même que si on le jugeoit à propos, il se mettroit à la tête des armées, malgré son grand âge. La plûpart l'imiterent, & firent paroître beaucoup plus de zéle qu'ils n'en avoient. Ce zéle apparent ne fut pas néanmoins stérile pour Alexandre. Il lui servit de prétexte pour faire mettre dans la Bulle du Jubilé, des clauses qui produisirent des sommes immenses. Les Vénitiens y eurent quelque part : le reste fut partagé entre le Pape & ses enfans. Ce Jubilé étoit celui de l'année sainte 1500. Pendant tout le temps qu'il dura, la licence & le déréglement regnerent à Rome plus qu'en aucun autre lieu du monde. Le crime y étoit sur le trône, & peut-être n'avoit-on jamais vu une plus monstrueuse corruption de mœurs, sur-tout parmi les ecclésiastiques. Ce sont les propres paroles de Mariana, qui ne doit pas être suspect. Le Pape Alexandre VI. étoit redevable à Louis XII. des conquêtes du Duc de Valentinois. Ce Prince l'avoit aidé à se mettre en possession de la Romagne, & à la conquerir de nouveau après qu'il en eut été chassé par une ligue qui s'étoit formée contre lui. Les bornes que Louis fut obligé de mettre à l'insatiable avidité du Pape & de son fils, firent oublier tant de bienfaits. Tandis que les François par le succès de leurs armes

Ingratitude du Pape à l'égard de Louis XII.

furent en état de se faire craindre de ces ingrats, leur haine injuste n'osa se montrer : au contraire ils témoignerent beaucoup d'attachement & de fidélité. Mais aussitôt que les Espagnols eurent l'avantage, le Pape & son fils commencerent à les favoriser. Nous verrons dans la suite de l'histoire de Louis XII jusqu'où Alexandre porta la noirceur & l'ingratitude à l'égard de ce Prince.

Affaire de Jerôme Savonarolle Dominiquain.

Tant d'excès dont le Pape étoit coupable, le firent détester par tout où on le connoissoit. L'affaire de Jerôme de Savonarolle continua à le rendre encore plus odieux. Il étoit né à Ferrare de parens nobles, en 1452. & il entra dans l'Ordre de Saint Dominique à l'âge de vingt trois ans. Il s'y distingua par la vivacité de son esprit & par ses grands talens. La régularité dont il les soutint, leur donna encore plus d'éclat. On l'appliqua à la prédication, & il y eut les plus grands succès. Il se fixa à Florence, & s'y acquit tant de réputation, qu'il paroissoit être l'ame de cette République, & qu'on n'y prenoit aucun parti sans le consulter. Elle étoit alors divisée en deux partis. Les uns étoient pour la France & contre les Medicis, qui vouloient opprimer la liberté publique : les autres étoient attachés aux Medicis, & ne vouloient point d'alliance avec la France. Savonarolle prit le premier parti. Il expliqua publiquement l'Apocalypse, & prédit que l'Eglise seroit renouvellée ; mais qu'elle seroit auparavant exposée à de terribles épreuves. Ses ennemis l'accuserent devant le Pape, comme un séditieux qui annonçoit au peuple une

fausse doctrine ; & ils produisirent un de ses sermons où il parloit avec beaucoup de force contre le luxe & les désordres du Clergé, particulierement de celui de Rome. Le Pape, qui étoit déja prévenu contre lui, & qui d'ailleurs étoit informé qu'il avoit écrit à l'Empereur, aux Rois de France, d'Espagne, de Portugal & d'Angleterre, pour les engager à demander la réformation de l'Eglise dans le chef & dans les membres, & la tenue d'un Concile général, le cita à Rome pour répondre devant lui aux chefs d'accusation dont on le chargeoit. Jerôme ne jugea pas à propos d'aller se livrer à ses ennemis, & se contenta d'écrire au Pape pour se justifier. Alexandre n'eut aucun égard à ses raisons, le traita de rebelle au Saint Siége, & lui interdit la prédication. Il attendit ensuite quelque temps, & voiant que Jerôme ne se rendoit point à sa citation, il l'excommunia comme hérétique. Jerôme fit plusieurs Ecrits pour montrer la nullité & l'injustice de cette censure, & continua cependant de s'abstenir de prêcher en public. Mais quelques mois après, il reprit ses fonctions, prétendant avoir suffisamment montré que l'excommunication portée contre lui étoit nulle & injuste. Le Pape indigné de cette conduite, l'excommunia de nouveau. Il menaça en même temps la République de Florence de la même peine, si elle continuoit de protéger ce religieux. Ses menaces intimiderent les Florentins, qui avoient intérêt de ménager le Pape. Un Cordelier gagné par les ennemis de Savonarolle, l'accusa dans ses sermons d'avoir des sentimens

Le Pape excommunie ce religieux.

Suites de cette excommunication.

nouveaux & dangereux. On diſputa ; & l'on en vint juſqu'à propoſer l'épreuve du feu. Le Dominicain que Savonarolle avoit mis en ſa place, étoit diſpoſé à y entrer ; mais il vouloit porter avec lui la ſainte Euchariſtie ; & comme le Cordelier s'y oppoſa, l'épreuve n'eut pas lieu. Les ennemis de Savonarolle aiant gagné le peuple, on alla attaquer l'égliſe de Saint Marc où il s'étoit retiré. On ferma les portes pour empêcher ces furieux d'y entrer. Mais ils y mirent le feu & ſe firent un paſſage par la violence. On accourut au ſecours de Jerôme. Le combat fut long & ſanglant. Les Magiſtrats eurent beſoin de toute leur autorité pour arrêter le tumulte. Ils ordonnerent à Savonarolle de ſortir de Florence ; mais ſes amis l'en aiant détourné, il fut arrêté & conduit devant les Magiſtrats.

Savonarolle condamné à mort.

On nomma pour examiner les dépoſitions des témoins & pour l'interroger lui-même, quatre commiſſaires, qui furent choiſis entre ſes ennemis déclarés. Et comme il perſiſtoit à ſoutenir qu'il n'avoit rien avancé dans ſes ſermons & dans ſes Ecrits, qui ne fût très-certain, on l'appliqua à la queſtion. Jamais on n'en fit ſouffrir à perſonne de ſi cruelle. La barbarie étoit ingénieuſe à trouver ſans ceſſe de nouveaux moiens de le tourmenter. En même temps on le chargeoit d'injures & on lui faiſoit mille outrages. Il ſouffrit tout avec conſtance ; & quand on ceſſoit de le tourmenter, il ſe mettoit à genoux & prioit pour ſes bourreaux. On écrivit ſon interrogatoire, dans lequel on ſuppoſa des choſes fauſſes qu'il n'avoit jamais dites. On exa-

gera, & on donna un mauvais sens à ce qu'il avoit répondu dans un sens conforme à la vérité. On fit venir ensuite six religieux de son Ordre, pour lire l'interrogatoire en leur présence & devant Jerôme. Celui-ci avoua tout ce qu'il avoit écrit, & non tout ce qu'on y avoit mêlé de faux. Après la lecture il se tourna vers ces religieux & leur recommanda de veiller sur les jeunes religieux, & de travailler à conserver en eux la crainte du Seigneur dans laquelle ils avoient été élevés. Dès qu'Alexandre VI. eut appris que Jerôme Savonarolle étoit en prison, il fit prier la République de Florence de le lui envoier à Rome; mais on ne le voulut point, parce qu'on craignoit une sédition. Le Pape ne pouvant donc satisfaire entierement sa haine contre le Dominicain, voulut au moins la satisfaire en partie. Il envoia deux Juges à Florence, qui recommencerent à le tourmenter, pour tâcher de lui faire avouer quelque crime qui pût le faire condamner à mort. Mais n'aiant pu y réussir, ils ne laisserent pas de le juger digne du dernier supplice. La Sentence fut prononcée le vingt-deuxiéme de Mai 1498.

Circonstances de la mort de ces religieux.

On lui donna un confesseur, & un autre à chacun de ses deux compagnons, qui étoient condamnés avec lui. Le lendemain, qui devoit être le jour de l'exécution, on leur donna l'Eucharistie. Jerôme la reçut dans sa main, & la prit dans sa bouche, après avoir fait sur ce Mystére une profession de foi très-exacte & très-catholique. On les mena ensuite tous trois au lieu du supplice. Quand on eut dépouillé Jerôme

de son habit de religieux ; il le prit entre ſes mains, & verſa des larmes deſſus ; aſſurant qu'il avoit eu le bonheur de le conſerver ſans tache juſqu'alors. Il exhorta ſes compagnons à demeurer fermes & à mourir généreuſement, puiſqu'ils mouroient innocens. Comme ils étoient prêtres tous les trois, on les dégrada avec les cérémonies ordinaires. L'Evêque aiant pris la main de Jerôme, lui dit : Je te ſépare de l'Egliſe triomphante. Jerôme répondit : Tu me ſépares de l'Egliſe militante ; mais tu ne peux me ſéparer de l'Egliſe triomphante. Il répondit avec fermeté à tous ceux qui lui firent des queſtions, & les aſſura qu'il n'avoit rien dit que de vrai ; & que tout ce qu'il avoit prédit arriveroit. Enfin après qu'il eut baiſé le Crucifix & récité le Symbole, on le pendit avec ſes deux compagnons. C'étoit le jour de l'Aſcenſion. Il falloit que ſes ennemis fuſſent étrangement paſſionnés, pour n'avoir pas reſpecté un ſi ſaint jour & une fête ſi ſolemnelle. Jerôme Savonarolle étoit dans ſa quarantiéme-ſixiéme année. On alluma enſuite un grand feu pour y faire brûler leurs corps ; & leurs cendres furent jettées dans la riviere. On dit que Dieu a honoré la mémoire de Savonarolle par un grand nombre de miracles.

Ecrits de Savonarolle.

Auſſi-tôt après ſa mort, on publia un Ecrit ſous le titre de ſa confeſſion, dans lequel on lui faiſoit dire beaucoup d'extravagances, mais rien qui méritât la mort. On a imprimé à Leyde en 1633. quatre Ouvrages de cet Auteur, dont il y avoit déja eu auparavant différentes éditions ;

mais peu correctes. Ces Ecrits ſont : de la ſimplicité de la vie Chrétienne ; le Triomphe de la Croix ; le Dialogue de l'eſprit & de l'ame ; & l'Expoſition de l'Oraiſon Dominicale en quatre manieres. Ce dernier ouvrage, avec des méditations ſur le pſeaume cinquante, a été traduit en françois, & imprimé à Paris en mil ſix cens quatre-vingts-cinq. On a auſſi en Italien beaucoup d'autres Traités de Savonarolle, cinq volumes de ſermons & pluſieurs lettres.

Mort funeſte d'Alexandre VI.

Quoiqu'Alexandre VI ait vêcu juſqu'au commencement du ſeiziéme ſiécle, nous avons cru qu'il étoit plus naturel de rapporter ici ſa mort, que d'en renvoier l'hiſtoire au volume ſuivant. Ce fut l'an 1503. que la Divine Providence délivra l'Italie de ſon perſécuteur, & l'Egliſe du plus indigne Chef qu'elle eût jamais eu. Le Duc de Valentinois ſe diſpoſoit à partir à la tête de ſes troupes, pour aller arracher de ſon azile le dernier de la famille des Urſins, & punir les Citoiens de Perigliano de leur attachement pour ce jeune Prince. Mais la mort d'Alexandre ſon pere & le danger qu'il courut lui-même, l'arrêta, & renverſa en un inſtant ſa fortune, établie ſur tant de ruines, & cimentée par le ſang d'un ſi grand nombre d'illuſtres victimes. Voici les circonſtances de cette mort, telles qu'on les trouve rapportées par le plus grand nombre des hiſtoriens, même Italiens. Le Duc de Valentinois aiant beſoin d'argent pour augmenter ſes troupes ; & ſachant bien que le Pape Alexandre ſon pere n'étoit plus en état de lui en fournir ni de lui en procurer, lui

propoſa de ſe défaire du Cardinal Cornetto & de deux ou trois autres Cardinaux, qui paſſoient pour être les plus riches du ſacré Collége. L'expédient étoit sûr, parce que, comme nous avons déja dit, les Papes étoient alors en poſſeſſion d'hériter des Cardinaux. Alexandre le goûta très-fort, & l'empoiſonnement de Cornetto & de ſes collegues fut réſolu. Il ne fut plus queſtion que des moiens d'exécuter cet horrible projet. Le Duc ſavoit que ces Cardinaux ne manqueroient pas de le ſoupçonner, s'il les invitoit à venir manger chez lui. Ce fut donc le Pape qui ſe chargea de leur donner à ſouper dans la vigne même de Cornetto, qui étoit aſſez proche du Vatican. Il y fit préparer un repas magnifique, où ſe rendirent les Cardinaux que ces deux monſtres avoient réſolu de faire périr. Le Pape, avant que d'y aller, envoia un de ſes domeſtiques avec quelques bouteilles de vin empoiſonné, & lui défendit d'en donner à perſonne ſans ſon ordre. Vers l'heure du ſouper le Pape & le Duc ſon fils arriverent à la vigne, & comme il faiſoit fort chaud, la premiere choſe qu'ils firent en entrant, fut de demander à boire. Un officier, ſoit par mépriſe, ſoit à deſſein, car on ne ſait pas exactement comment la choſe arriva, leur donna à tous deux d'une des bouteilles empoiſonnées. Le Pape qui ne trempoit pas beaucoup ſon vin, ſentit auſſitôt une colique violente, qui fut ſuivie d'horribles convulſions. Le Duc qui ne buvoit que de l'eau rougie, éprouva les mêmes ſymptomes, mais beaucoup moins violens. Tous les remédes que l'on emploia

pour ſoulager le Pape furent inutiles, & il mourut dans une convulſion quelques heures après. On fit prendre au Duc tous les antidotes dont on ſe put aviſer, & on lui ſauva la vie en le mettant dans le ventre d'une mule encore vivante. Mais il fut dix mois malade, & pendant tout ce temps là il reſſentit des douleurs très-vives, ſes cheveux & ſes oncles tomberent, & ſa peau ſe leva par toutes les parties de ſon corps.

Portrait de ce Pape.

Alexandre VI. mourut âgé de ſoixante-douze ans, après avoir tenu le Saint Siége onze ans & ſeize jours. En différentes promotions, il créa quarante-deux Cardinaux, la plûpart Eſpagnols, & preſque tous par des vûes d'intérêt. C'eſt le premier Pape qui ait donné une diſpenſe d'épouſer deux ſœurs l'une après l'autre. Il l'accorda au Roi de Portugal, en conſidération de Ferdinand Roi d'Arragon, à qui il ne ſavoit rien refuſer. Ceux qui ſe ſont appliqués à peindre Alexandre VI. diſent que quelque mal qu'il ait mérité qu'on dît de lui, il avoit néanmoins pluſieurs qualités eſtimables. Son air étoit grand & majeſtueux; ſon eſprit pénétrant, ſa mémoire prodigieuſe, ſes manieres perſuaſives & inſinuantes. On ſent que ces qualités ne ſont point incompatibles avec tous les vices qui ont rendu ce Pape l'opprobre du Saint Siége. Parfaitement maître de lui-même, il empêcha toujours ſes ſentimens & ſes paſſions de ſe peindre dans ſes yeux & ſur ſon viſage. Il étoit ſobre, non par tempérance, mais par principe de conduite. Son activité excluoit la précipitation. Jamais il ne négligea rien, & jamais il ne paroiſſoit affairé. Les ſoins

les plus chagrinans & les plus inquiétans ne l'empêchoient pas de se livrer à l'enjouement & à la gaieté. Il trompa tous ceux qu'il voulut. Chacun le connoissoit pour fourbe, & il avoit l'adresse de persuader à ceux avec qui il négocioit, qu'il ne l'étoit point à leur égard. Il fit sentir sa cruauté à tous ceux qu'il avoit intérêt de perdre, & se fit aimer des autres. Les peuples & les soldats lui furent attachés, même après sa mort. En un mot, le portrait que Salluste a fait de Catilina, est celui de ce Pontife. Sa mort causa dans les affaires de grandes révolutions, dont nous parlerons dans l'histoire du seiziéme siécle.

ARTICLE VIII.

Eglises d'Allemagne, de Bohème, & de Hongrie.

Robert III. Empereur.

VEnceslas aïant été déposé de l'Empire qu'il deshonoroit par son avarice & par ses infames débauches, on élut Roi des Romains Robert III. Duc de Baviere, qui fut couronné à Cologne l'an 1401. parce que les habitans d'Aix-la-Chapelle où la cérémonie devoit se faire, ne voulurent point le recevoir. Il alla en Italie dans le dessein de s'y faire couronner Empereur, & de reprendre toutes les terres que Venceslas avoit cédées à Jean Galéas Duc de Milan. Il y eut une bataille sanglante,

obert perdit, & après laquelle il fut
int de retourner en Allemagne ſans
fait couronner. Il protégea toujours
ire XII. ne fut point favorable au
le de Piſe, & ſe déclara contre le
Alexandre V. Il arriva ſous ſon Re- Schiſme à
n triſte événement, qui fut une ſuite ége.
alheureux ſchiſme qui déchiroit alors
e, & qui faiſoit plus de ravages en
agne que par tout ailleurs. Il y avoit
ge deux Evêques confirmés par des
différens dans la poſſeſſion de cet
é. L'élection de Jean de Baviere fils
rt, petit-fils de l'Empereur Louis de
e, & frere de Guillaume Comte de
ut, avoit été approuvée par Urbain
uquel les Liègeois étoient attachés.
Henri de Pervis l'un des plus puiſſans
urs du païs, ſe révolta contre lui à
licitation des Liègeois, à condition
éliroient ſon fils Théodoric pour Evê-
le Liège.

n de Baviere, qui n'étoit entré dans Ses ſuites
Eccléſiaſtique que pour jouir des biens funeſtes.
glise, ne vouloit point être ordonné
, quoiqu'il eût plus de vingt-cinq
Ce refus n'auroit mérité que des louan-
s'il eût eu pour principe une ſincere
lité. Mais un tel motif auroit porté
ême temps ce Prélat à renoncer à l'E-
. Le peuple irrité de voir que ce Prince
it recevoir les revenus de l'égliſe de
, ſans en être Paſteur, ſe ſouleva
nt contre lui, & l'obligea plus d'une
e ſe retirer à Maſtricht. Jean de Baviere
la mort d'Urbain VI. s'attacha à Inno-
VII. & obtint de ce Pape la continua-

tion de ſa diſpenſe pour poſſéder l'Evêché de Liège ſans ſe faire ordonner. Du murmure & des plaintes, on en vint à une ſédition qui obligea l'Evêque de ſe fixer à Maſtricht. Pervis ſe mit à la tête des ſéditieux, & ſon fils Théodoric fut placé ſur le Siége de Liège, quoiqu'il n'eût que vingt ans. Gregoire XII. dont Jean de Baviere ſuivoit l'obédience depuis la mort d'Innocent VII. n'étoit pas diſpoſé à confirmer cette élection ſchiſmatique. On s'adreſſa donc à Benoît XIII. qui ne manqua pas de ſaiſir cette occaſion pour établir ſon autorité à Liège. Il envoia promptement un Légat pour confirmer le jeune Théodoric dans ſa nouvelle dignité. On vit donc à Liège deux Evêques, dont chacun avoit ſon Pape; ce qui dura plus de deux ans, pendant leſquels Jean de Baviere alla demander du ſecours à pluſieurs Princes ſes proches parens ou ſes alliés. Les rebelles vinrent l'aſſiéger à Maſtricht avec un armée de cinquante mille hommes. Les aſſiégés ſe défendirent pendant quatre mois; & ils étoient réduits aux dernieres extrémités par la faim, lorſque Jean Duc de Bourgogne, beau-frere de Jean de Baviere, les vint délivrer avec une puiſſante armée.

Avant que d'attaquer les aſſiégeans, il envoia propoſer une conférence à Pervis, dans l'eſpérance de conduire les choſes à un accommodement. Pervis conſentit à une tréve de huit jours; mais croiant que le Duc ſeroit moins ſur ſes gardes pendant ce temps-là, il leva bruſquement le ſiége, & marcha à ſa rencontre pour le ſurprendre. Le Duc en étant averti, réſolut de le pré-

On en vint aux mains, & après en-
une heure où le ſuccès de la bataille
douteux, la victoire ſe déclara pour
: de Bourgogne. Les Liégeois aiant
ramés de tous côtés, ce ne fut plus
ment un combat, mais une tuerie &
rrible carnage qui ſe fit par tout,
ı ce que les vainqueurs, laſſez de
& ne voiant plus ni danger ni réſiſ-
prirent le parti de faire priſonniers
eux qui reſtoient. Mais le Duc de
ogne craignant qu'ils ne ſe joigniſ-
dix mille hommes ſortis de Tongres
u trop tard pour renforcer l'armée de
, fit tuer ces priſonniers. Les dix mille
ois à la nouvelle de la défaite des
is prirent la fuite, & perdirent dans
etraite plus de deux mille hommes.
ieura ſur la place trente-ſix mille des
:s. Pervis & ſon fils furent trouvés
les morts, ſe tenant tous deux par
in. Le Païs fut privé de ſes privilé-
juſqu'à ce que Jean de Baviere jugeât
pos de les lui rendre. On jetta dans la
: le Légat du Pape Benoît, & les Offi-
de l'Evêque intrus, que le peuple char-
de malédictions.

: Allemands furent tellement allarmés
: qui venoit de ſe paſſer à Liège,
réſolurent de ne plus différer à pren-
es moiens de terminer le ſchiſme. Gre-
XII avoit envoié ſon neveu en Alle-
ıe en qualité de Légat, pour détour-
Robert Roi des Romains d'envoier au
ile de Piſe. Les Cardinaux aſſemblés à
y envoierent de leur côté le Cardinal
, qui aſſiſta à la diete qui ſe tenoit à

Ou prend des meſures en Allemagne pour donner la paix à l'Egliſe.

au depute du Concile de Pise; ma
fut pas de même de Corario Légat
pe Gregoire. Il fit en pleine Diete
cours fort injurieux au Concile de P
remplit d'indignation cette auguſte
blée. Robert fut le ſeul qui ne s'en
point ; & deux jours après il ſe ret
le Légat. Sa retraite n'empêcha point
de conclure en faveur du Concile
qui devoit s'ouvrir au premier jou
rant que par ce moien on verroit
la fin du ſchiſme.

Mort de l'Empereur Robert.

LEmpereur Robert mourut l'ann
vante 1410. Il s'étoit déclaré cont
xandre V. élu au Concile de Piſe. Jean

Election de Sigiſmond.

qui fut élu peu de temps avant la
Robert, ſe voiant par cette mort
d'un puiſſant ennemi, crut devoir
un ami encore plus puiſſant, en fa
l'élection de Sigiſmond Roi de H
Il envoia donc ſes Nonces aux El
avec des lettres par leſquelles il le
inſtamment d'élire pour Roi des Ro
Sigiſmond de Luxembourg fils de
IV. & frere de Venceſlas. Les Elect

inirent en faveur de Sigiſmond. Nous
eu occaſion de parler de cet Empe-
dans les premiers Articles de ce Vo-
; & nous avons vu avec quel zéle
pliqua à éteindre le ſchiſme ; les ſer-
importans qu'il rendit à l'Egliſe dans
ncile de Conſtance ; avec quelle force
vit au Pape Eugene, pour l'empêcher
ſſoudre le Concile de Baſle, & com-
l fut affligé de voir ſes efforts inu-
enfin avec quelle fermeté & quelle
érance il s'oppoſa à la conduite &
ntrepriſes des Papes, qui ſembloient
r pour but que de perpétuer les maux
l'Egliſe étoit accablée.

Troubles en Bohême.

ıceſlas Roi de Bohême étant mort l'an
Sigiſmond devint l'héritier de ſes
Mais le fameux Ziſca chef des Huſ-
& général de leur armée, dont nous
ons ailleurs, s'éleva contre l'élection
mpereur à la Couronne de Bohême,
u'elle eût été faite dans toutes les
s. Il ſe fit donner par ceux de ſon
la commiſſion de faire la guerre à
nond, leva des troupes, & eut d'a-
d'aſſez grands avantages. L'Empereur
une occaſion favorable pour arrêter ce
ès des Huſſites ; mais craignant que
urcs, qui s'étoient éloignés de Bel-
, ne s'en rapprochaſſent, s'il alloit
la guerre en Bohême, il s'engagea
un mauvais pas qui lui fit perdre la
ne, & qui attira dans la Hongrie ces
les, qui en déſolerent la plus grande

L'Empereur Sigiſmond

iſmond alla à Rome en 1433. pour
voir la Couronne impériale. Lorſ-

Francfort au commencement de Janvier, 1409. Cette Diete fut fort nombreuſe; l'Empereur s'y trouvoit avec pluſieurs Princes & Seigneurs d'Allemagne, les Ambaſſadeurs de France, d'Angleterre & d'autres Roiaumes, & d'un nombre conſidérable d'Evêques & d'Abbés. On fit de grands honneurs au député du Concile de Piſe; mais il n'en fut pas de même de Corario Légat du Pape Gregoire. Il fit en pleine Diete un diſcours fort injurieux au Concile de Piſe, qui remplit d'indignation cette auguſte aſſemblée. Robert fut le ſeul qui ne s'en offenſa point; & deux jours après il ſe retira avec le Légat. Sa retraite n'empêcha point la Diete de conclure en faveur du Concile de Piſe, qui devoit s'ouvrir au premier jour, eſpérant que par ce moien on verroit bientôt la fin du ſchiſme.

Mort de l'Empereur Robert.

LEmpereur Robert mourut l'année ſuivante 1410. Il s'étoit déclaré contre Alexandre V. élu au Concile de Piſe. Jean XXIII. qui fut élu peu de temps avant la mort de Robert, ſe voiant par cette mort délivré d'un puiſſant ennemi, crut devoir ſe faire un ami encore plus puiſſant, en favoriſant l'élection de Sigiſmond Roi de Hongrie. Il envoia donc ſes Nonces aux Electeurs, avec des lettres par leſquelles il les prioit inſtamment d'élire pour Roi des Romains, Sigiſmond de Luxembourg fils de Charles IV. & frere de Venceſlas. Les Electeurs furent partagés : le plus grand nombre donnerent leur voix au Margrave de Brandebourg, neveu de Charles IV. & il fut élu. Mais étant mort ſix mois après ſon élection, ſans avoir été couronné, tous les ſuffrages

Election de Sigiſmond.

ſe réunirent en faveur de Sigiſmond. Nous avons eu occaſion de parler de cet Empereur dans les premiers Articles de ce Volume ; & nous avons vu avec quel zéle il s'appliqua à éteindre le ſchiſme ; les ſervices importans qu'il rendit à l'Egliſe dans le Concile de Conſtance ; avec quelle force il écrivit au Pape Eugene, pour l'empêcher de diſſoudre le Concile de Baſle, & combien il fut affligé de voir ſes efforts inutiles ; enfin avec quelle fermeté & quelle perſévérance il s'oppoſa à la conduite & aux entrepriſes des Papes, qui ſembloient n'avoir pour but que de perpétuer les maux dont l'Egliſe étoit accablée.

Troubles de Bohême.

Venceſlas Roi de Bohême étant mort l'an 1417. Sigiſmond devint l'héritier de ſes Etats. Mais le fameux Ziſca chef des Huſſites & général de leur armée, dont nous parlerons ailleurs, s'éleva contre l'élection de l'Empereur à la Couronne de Bohême, quoiqu'elle eût été faite dans toutes les formes. Il ſe fit donner par ceux de ſon parti la commiſſion de faire la guerre à Sigiſmond, leva des troupes, & eut d'abord d'aſſez grands avantages. L'Empereur avoit une occaſion favorable pour arrêter ce progrès des Huſſites ; mais craignant que les Turcs, qui s'étoient éloignés de Belgrade, ne s'en rapprochaſſent, s'il alloit porter la guerre en Bohême, il s'engagea dans un mauvais pas qui lui fit perdre la Bohême, & qui attira dans la Hongrie ces infidéles, qui en déſolerent la plus grande partie.

L'Empereur Sigiſmond

Sigiſmond alla à Rome en 1433. pour y recevoir la Couronne impériale. Lorſ-

fait ſon entrée à Rome.

qu'il en approchoit, le Pape Eugene envoia au devant de lui quelques Cardinaux, grand nombre de Prélats & de Seigneurs, qui le conduiſirent avec beaucoup de pompe dans la ville. Il fut couronné le jour de la Pentecôte, & reçut le nom d'Empereur Auguſte, après avoir fait le ſerment accoutumé de défendre & conſerver la foi Catholique & les droits & priviléges de l'égliſe Romaine. Lorſqu'il eut prêté ce ſerment, il ſervit d'Ecuier au Pape ſelon l'uſage. Il paſſa quelques jours à Rome, & ſe rendit enſuite à Mantoue, qu'il érigea en Marquiſat en faveur de Jean-François de Gonzague, qui en étoit Seigneur.

Sigiſmond pacifie la Bohême.

L'an 1436. il fit avec les Bohêmiens un Traité qui mit fin aux guerres de Religion, qui depuis plus de vingt ans ravageoient le Roiaume de Bohême, les Provinces voiſines, & pluſieurs païs du Nord. Il donna en cette occaſion un grand exemple de généroſité. Comme l'armée des Huſſites avoit fait beaucoup de tort à la nobleſſe & aux autres habitans du païs, il diſtribua aux Gentilshommes ſoixante mille écus, & donna du bétail à ceux dont les fermes avoient été ruinées. Il fit une entrée magnifique à Prague, & reçut ſur un tribunal dreſſé dans la place publique, les ſoumiſſions de tous les Ordres du Roiaume. Il fut d'abord preſque univerſellement blâmé d'avoir montré trop de condeſcendance dans la pacification des troubles de Bohême, & ce ne fut que dans la ſuite qu'il reçut les applaudiſſemens qu'il méritoit.

Sigiſmond ſentant ſes forces diminuer pendant qu'il étoit en Bohême, dit aux Hongrois

Hongrois qui l'accompagnoient, qu'il croioit que ſa mort étoit prochaine. Il partit donc de Prague; & dès qu'il fut en Moravie, il donna des Gardes à l'Impératrice qui l'avoit ſuivie, & ne lui laiſſa point aſſez de liberté pour qu'elle pût en abuſer. Cette Princeſſe, quoiqu'avancée en âge, ſe vantoit de ſe remarier avec le Roi de Pologne qui étoit fort jeune, & l'Empereur vouloit empêcher cette alliance qui auroit pu exciter de grands troubles. C'eſt une grande tâche dans la vie de Sigiſmond, de n'avoir point été chaſte, & de n'avoir point réprimé par ſon exemple & par ſon autorité, les excès ſcandaleux auſquels ſe livra l'Impératrice. Il mourut le huitiéme de Décembre 1437. âgé de ſoixante-dix ans. Il avoit été cinquante ans Roi de Hongrie & vingt-ſept Roi des Romains & Empereur. Il fut enterré à Vadin en Hongrie.

Albert d'Autriche ſuccéda aux Couronnes de Hongrie & de Bohême, tant parce qu'il étoit gendre de Sigiſmond, qu'à cauſe d'un ancien traité entre les Rois de Bohême & les Ducs d'Autriche, touchant la ſucceſſion mutuelle de ces Roiaumes faute d'héritiers mâles. C'eſt au moins ce que diſent pluſieurs hiſtoriens. Albert commandoit en 1435. l'armée de l'Empereur contre les Turcs, lorſqu'un ſimple ſoldat fit remporter la victoire aux Chrétiens. Ce ſoldat voiant que les Turcs avoient renverſé les enſeignes, & que chacun commençoit à fuir, prit ſa hâche d'armes, ſe jetta ſur les Turcs, & en tua un ſi grand nombre, que les Hongrois qui le ſuivoient, eurent le moien de relever leurs enſeignes & de pourſuivre l'armée

Albert d'Autriche élu Empereur.

ennemie. Dix-huit mille Turcs demeurerent ſur la place, & on fit un grand nombre de priſonniers. Le ſoldat qui avoit ainſi ſauvé l'armée, fut créé Chevalier, & on lui donna des terres pour ſoutenir cette dignité. Les Electeurs s'étant aſſemblés à Francfort, élurent Roi des Romains Albert qui avoit déja été couronné ſolemnellement Roi de Bohême & de Hongrie.

Les Princes d'Allemagne favoriſent le Concile de Baſle.

Albert approuva le Concile de Baſle, & ordonna aux Ambaſſadeurs nommés par Sigiſmond de s'y rendre, accordant aux Peres de ce Concile l'argent qu'on avoit levé en Allemagne pour l'arrivée des Grecs, & leur permettant d'en faire un autre uſage. Il voulut même qu'on obſervât dans toute l'Allemagne les Décrets de ce Concile: mais dans l'aſſemblée de Francfort où on l'avoit élu, on avoit réſolu de prendre ſix mois pour délibérer ſur le parti qu'on devoit prendre à ce ſujet. On le pria donc de maintenir ce Décret; & pendant ces ſix mois on travailla à concilier le Pape Eugene avec les Peres du Concile: mais cette conciliation n'eut pas lieu.

Mort de l'Empereur Albert.

L'Empereur Albert avoit deſſein de tenter tous les moiens de remédier aux maux de l'Egliſe. Mais comme Amurat II. Empereur des Turcs vouloit entrer en Hongrie avec une puiſſante armée, Albert ſe vit obligé de s'y oppoſer. Il ſe mit en campagne, malgré les ardentes chaleurs de l'été. Etant arrivé à Bude, il fut attaqué d'un flux de ſang; ce qui lui fit prendre le parti de ſe rendre à Vienne. Mais il mourut avant que d'y arriver, n'aiant regné que vingt-deux mois en Hongrie, & n'aiant été Empereur qu'un an & ſept

mois. Il avoit épouſé en 1412. Eliſabeth fille unique de l'Empereur Sigiſmond, dont il avoit eu deux filles, & qu'il laiſſa enceinte de Ladiſlas V. qui fut Roi de Hongrie. Il fut enterré avec beaucoup de magnificence dans l'égliſe d'Albe Roiale. Tous les hiſtoriens ont fait l'éloge de ce Prince.

Invention de l'Imprimerie

On rapporte à ce temps-ci, c'eſt-à-dire, à l'an 1440. ou environ, l'invention de l'Imprimerie. Les Auteurs ne s'accordent ni ſur le païs, ni ſur les perſonnes qui ont fait une découverte ſi admirable. Mais il paroît plus vraiſemblable que l'honneur en eſt dû aux Allemands, à qui l'on eſt redevable de tant d'autres découvertes dans les arts. Ils ſont les premiers qui ont imaginé de fondre des caractéres qui puſſent ſe combiner en une infinité de manieres, & former les mots néceſſaires pour la conformation d'un ouvrage. Les Hollandois qui ont voulu diſputer aux Allemands l'honneur de l'invention de l'Imprimerie, ne leur ont pu oppoſer que quelques livres ſans date, & par conſéquent fort incertains, faits à la maniere de ceux de la Chine, où tout le diſcours d'une même page étoit gravé ſur une planche de bois; de ſorte qu'il falloit autant de planches différentes, qu'il y avoit de pages dans le livre. Mais cette invention étoit auſſi imparfaite, qu'elle étoit d'une exécution difficile. Tritheme qui étoit Allemand & contemporain, rapporte que ce fut à Maience que Jean Guttemberg, gentilhomme de cette ville, conçut le premier ce grand deſſein, & qu'après avoir dépenſé tout ſon bien ſans pouvoir y réuſſir, il s'aſſocia avec Jean Fuſt ou Fauſt bourgeois

de la même ville, qui se joignit lui-même bientôt après à Pierre Scoeffer de Gernsheim. Celui-ci par son extrême industrie contribua beaucoup à la perfection de l'art de l'Imprimerie.

Premiers livres imprimés.

Les premiers livres que l'on connoisse, sont le *Psalmorum Codex* de 1457. Le *Rationale Divinorum officiorum Guillelmi Durandi* in folio de 1459. Le Vocabulaire latin intitulé, *Catholicon Joannis Bladi de Janua* de 1460. in folio. La Bible en Latin de 1462. en deux volumes *in folio*. Les Offices de Ciceron en 1465. & une seconde édition du même livre en 1466. l'une & l'autre *in quarto*. Ces livres ont été imprimés à Maience, & portent tous le nom & les armes de Jean Fust & Pietre Schoeffer. Dans la plûpart de ces ouvrages ils ne manquent pas de vanter leur secret, en faisant remarquer que ce qu'ils donnoient, n'étoit point écrit à la main, mais exécuté d'une façon nouvelle & tout-à-fait ingénieuse. Ces premieres éditions imitent parfaitement la beauté des anciens manuscrits, jusqu'à la forme des caractéres, qui sont aussi nets & aussi agréables à la vue que faciles à lire. Les rubriques, c'est-à-dire, les titres écrits en rouge y sont scrupuleusement observés. Le plus souvent on les trouve imprimés sur du vélin; les lettres initiales sont peintes & dorées, & enrichies de quantité d'ornemens Gothiques.

Suite de cette importante découverte.

Cependant comme il n'étoit pas possible qu'ils pussent exécuter eux-mêmes toutes les éditions qu'ils donnoient au public; qu'ils avoient besoin de différentes personnes pour les aider dans leur travail, & que

d'ailleurs leur ſécret étoit trop important pour pouvoir être longtemps caché ; bientôt on en eut connoiſſance, & auſſi-tôt toutes les nations de l'Europe s'empreſſerent à l'envi d'établir chez elles un art dont on pouvoit tirer de ſi grands avantages. On vit les ouvriers Allemands ſe répandre de tous côtés. Les uns allerent s'établir à Veniſe, à Rome, & en d'autres lieux d'Italie. D'autres vinrent en France, où des Docteurs de Sorbonne leur fournirent les moiens de s'établir. D'autres paſſerent même en Angleterre. Il n'y eut preſque aucune ville conſidérable en Allemagne, qui ne fût pourvue d'une imprimerie : de ſorte qu'en fort peu de temps l'on vit paroître une multitude d'excellens livres ſur toute ſorte de matieres, principalement les anciens Auteurs claſſiques, dont les éditions contribuerent beaucoup à rétablir la bonne Latinité, & à détruire la barbarie des ſiécles précédens. On ne commença gueres qu'en 1470. à imprimer des livres à Paris. La connoiſſance de cet art y fut apportée par Ulric Gerin de la ville de Conſtance, qui y vint accompagné de Martin Krantz & Michel Friburger, tous trois mandés par Jean de la Pierre Prieur de Sorbonne, & Guillaume Fichet Docteur. On leur donna, pour travailler, une ſalle de la maiſon de Sorbonne, & ils y imprimerent pluſieurs ouvrages. Ils allerent enſuite ſe loger ailleurs. Tel fut le commencement de l'Imprimerie à Paris. L'uſage s'en introduiſit en peu de temps dans pluſieurs autres villes de France. Dès l'année 1477. on imprima à Lyon un nouveau Teſtament François, la Légende do-

zée, & beaucoup d'autres livres. Il y eut auſſi des Imprimeries dans toutes les principales villes du Roiaume.

Frideric III. Empereur.

Troubles en Hongrie.

Au commencement de l'an 1440. les Electeurs & les Princes d'Allemagne tinrent une Diete à Francfort, pour procéder à l'élection d'un nouvel Empereur. Ils élurent Frideric Duc d'Autriche & couſin germain du défunt Empereur Albert II. Il n'avoit que vingt-ſix ans; & ſon amour pour la paix le fit ſurnommer le Pacifique. Albert en mourant laiſſa deux filles & ſon épouſe enceinte. Celle-ci craignant d'accoucher encore d'une fille, perſuada imprudemment aux Hongrois d'élire pour leur Roi, Ladiſlas Roi de Pologne; mais elle ſe répentit bientôt du conſeil qu'elle avoit donné, aiant mis au monde un Prince qui, comme nous l'avons dit, fut nommé Ladiſlas. Pour réparer ſa faute autant qu'elle le pouvoit, elle fit couronner ſon fils quatre mois après ſa naiſſance, par le Cardinal Zeich Archevêque de Strigonie. Les deux Rois eurent chacun leur parti, & le Roiaume fut déchiré par une cruelle diviſion. Le parti de Ladiſlas Roi de Pologne devint le plus fort, & la Reine fut obligée de ſe réfugier en Autriche avec ſon fils vers l'Empereur Frideric: ce qui cauſa de longues guerres avec les Allemands. Les Bohèmiens rejetterent auſſi le jeune Ladiſlas, & offrirent la Couronne au Duc de Baviere qui la refuſa. Ils s'adreſſerent à l'Empereur, qui leur conſeilla de créer deux Lieutenans généraux pendant l'interregne. Ils en nommerent deux, l'un Catholique & l'autre favorable aux Huſſites: ce qui cauſa de grands troubles.

Friderie désirant concilier les deux partis qui divisoient toute l'Eglise, indiqua une Diéte à Francfort, qui se tint en 1442. Le Concile de Basle qui tenoit ses dernieres Sessions y envoia des Députés, & le Pape Eugene en envoia aussi de son côté. L'Empereur s'étant fait rendre compte des raisons des uns & des autres, déclara, du conseil des Princes, qu'il falloit convoquer un nouveau Concile, & qu'en attendant, les Allemands garderoient la neutralité. Dans le voiage qu'il fit vers le même temps pour aller se faire couronner à Aix-la-Chapelle, il passa à Basle où il ne resta qu'un jour. En 1451. il alla à Rome pour y recevoir des mains du Pape Nicolas V. la Couronne impériale. Il étoit accompagné du jeune Ladislas, que les Hongrois & les Bohèmiens reconnoissoient pour leur Roi, & d'un grand nombre de Seigneurs. Le Pape & les Italiens, qui redoutoient l'Empereur, prirent de grandes précautions, qui furent inutiles, parce que Friderie n'avoit point envie de les inquiéter. Il trouva à Sienne l'Impératrice Eléonore son épouse, qu'on y avoit amenée de Portugal, & avec laquelle il arriva à Rome, accompagné de deux Cardinaux qui l'étoient venu trouver à Florence de la part du Pape. Treize Cardinaux avec tout le Clergé & les Magistrats de la ville vinrent au-devant de lui, & le conduisirent sous un dais magnifique jusqu'aux dégrés de l'église de Saint Pierre, où le Pape l'attendoit revêtu de ses habits Pontificaux, & assis sur une chaire d'ivoire. On portoit l'épée nue devant l'Empereur, qui baisa les pieds du Pape, & lui présenta

Diéte à Francfort sur les affaires de l'Eglise.

L'Empereur va à Rome.

une maſſe d'or, ſelon la coutume. Le jeune Ladiſlas lui baiſa auſſi les pieds, & récita un diſcours compoſé par ſon maître à la louange du Pape. Æneas Sylvius fit un diſcours au nom de l'Empereur.

Couronnement de l'Empereur.

La cérémonie du Couronnement de l'Empereur ſe fit le quinziéme de Mars. Le Pape lui donna la Couronne du Roiaume de Lombardie vis-à-vis du grand autel de l'égliſe de Saint Pierre, quoiqu'il dût la recevoir à Milan. Pendant la Meſſe, le mariage que les Ambaſſadeurs de Frideric avoient contracté entre lui & Eléonore fut ratifié. Le Dimanche ſuivant, l'Empereur après avoir prêté le ſerment ordinaire, revêtu d'une aube, fut reçu Chanoine de Saint Pierre, & couronné ſolemnellement Empereur des Romains, aiant le manteau, l'épée, le ſceptre, la pomme & la Couronne de Charlemagne, qu'on avoit exprès apportée de Nuremberg pour cette cérémonie. Frideric ſervit enſuite d'Ecuier au Pape depuis Saint Pierre juſqu'à Sainte Marie au-delà du Pont. Enfin le Pape le conduiſit au Palais de Latran & le traita magnifiquement. L'Empereur partit le lendemain pour Naples avec ſon épouſe, pour rendre viſite à Alphonſe oncle de l'Impératrice. Ils y paſſerent la ſemaine Sainte & les fêtes de Pâques. Le Roi de Naples n'oublia rien pour répondre à l'honneur qu'on lui faiſoit. Frideric retourna à Rome, où Æneas Sylvius harangua le Pape & les Cardinaux, & exhorta tous les Princes à la guerre contre les Turcs. L'Empereur étant revenu d'Italie, les Autrichiens demanderent qu'il mît en liberté le jeune Ladiſlas qui avoit déja tenté plus d'une

fois de s'échapper, mais toujours inutilement. L'empereur, qui se glorifioit d'avoir un tel captif, n'écouta point la demande des Autrichiens; mais peu de temps après ils le forcerent de laisser à ce jeune Prince la liberté de se retirer ailleurs, & d'aller prendre possession de ses Roiaumes. Frideric se réduisit à demander d'être maintenu dans la tutelle de Ladislas, & le Pape l'appuia, & défendit qu'on l'inquiétât à ce sujet. Mais l'Université de Vienne, qui étoit pour les Autrichiens, décida qu'on pouvoit suspendre l'exécution des ordres du Pape par un appel au futur Concile. Le jeune Roi écrivit lui-même au Pape, pour le prier de revoquer les Lettres qu'il avoit écrites, & de se souvenir qu'il étoit plus obligé que personne de se déclarer pour le pupille & l'orphelin. Il ajoutoit que s'il ne les revoquoit pas, il seroit contraint d'en appeller à un tribunal supérieur au sien. Ainsi, malgré les oppositions de l'Empereur & les ménaces du Pape, Ladislas conserva sa liberté, & l'Empereur n'eut point sa tutelle.

Ladislas fut couronné à Prague en 1453. n'étant âgé que de treize ans. Il ne voulut jamais avoir aucun commerce avec les Hussites, refusant même d'entrer dans leurs églises, quoiqu'ils l'en priassent avec instance. Ce jeune Prince eut une bonne éducation dont il profita, & il donnoit de grandes espérances. Aiant atteint l'âge de dix-huit ans, il envoia en France une Ambassade, pour demander en mariage Magdelaine fille de Charles VII. Il se disposoit à aller à Prague célébrer son mariage, lorsqu'il fut empoisonné par les Hussites, qui redoutoient un Roi si jeune & si accompli,

Mort de Ladislas Roi de Hongrie.

ces qu'Huniade avoit rendus dans le
res contre les Turcs, réunit preſqu
les ſuffrages en faveur de ſon fils M
pour la Couronne de Hongrie. Ce
étoit priſonnier en Bohême ; mais le
nal de Saint Ange qui y étoit Léga
licita ſon élargiſſement auprès de P
qui avoit la Régence du Roiaume.
brac mit Matthias en liberté, lui fi
ſer ſa fille, & Matthias fut procla
de Hongrie. Pogebrac fut en même
élu Roi de Bohême, & l'emporta ſ
ceux qui lui diſputoient cette Co
Les Catholiques craignoient qu'il ne
sât les Huſſites ; mais ce nouveau R
lant vivre en paix, ſe déclara d'abo
tre les hérétiques & contre tous ce
ne cherchoient que la diviſion.

Troubles en Allemagne.

Il ſe forma la même année contr
pereur une conſpiration générale. M
Roi de Hongrie étoit irrité contre Fr
de ce qu'il refuſoit de lui rendre la
ronne ſacrée dont il s'étoit emparé,
laquelle néanmoins ſuivant une c

qu'on lui faisoit pour détrôner Friderie. Albert IV. & Sigismond I. Duc d'Autriche, l'un frere & l'autre cousin germain de l'Empereur, le Prince de Baviere, les Electeurs de Maience & Palatin du Rhin, & presque toute l'Allemagne, entroient dans la conspiration L'orage étoit prêt à tomber sur Friderie; mais le secours que lui donna le Marquis de Brandebourg le mit en état de le dissiper. L'Empereur commença par satisfaire les Rois de Bohême & de Hongrie; & il prit ensuite les mesures convenables pour appaiser les autres ennemis dont il craignoit la puissance, & pour punir ceux dont il mépriſoit la foibleſſe.

La Couronne de Hongrie rendue par l'Empereur.

Quoique l'Empereur eût promis à Matthias Roi de Hongrie de lui rendre la Couronne sacrée, il trouvoit toujours des prétextes pour différer de tenir sa parole. Il étoit aisé de pénétrer dans la véritable cause de ces longueurs affectées. Friderie avoit en Hongrie un parti fort puissant, qu'il tâchoit de fortifier encore par ses libéralités & les intrigues. Matthias lui déclara la guerre, & le força de lui donner une Couronne dont il ne pouvoit se passer. Elle fut portée d'Allemagne en Hongrie avec une escorte de trois mille Cavaliers; & Matthias fut couronné le Vendredi Saint 1464. Ce Prince avoit auprès de lui un Evêque nommé Nicolas en qualité de Nonce du Pape. C'étoit un esprit remuant, qui se plaisoit à déchirer la réputation de tous ceux qu'il n'aimoit pas. Le Roi le reprit souvent de ce défaut, & l'exhorta à être plus circonspect, & à combattre l'inclination basse qu'il avoit à médire. Voiant que ce Nonce ne se cor-

Commence Matthias traite un Nonce du Pape.

rigeoit point, il le fit venir en pleine assemblée lorsqu'il y pensoit le moins, & lui demanda publiquement les noms de ceux qui étoient ennemis de l'Etat. L'Evêque demeura muet; & le Roi ajouta que sans le respect qu'il avoit pour le Saint Siége, il lui apprendroit comment on traite les calomniateurs; qu'il ne vouloit point de Nonce qui se plût à semer la discorde dans son Roiaume; qu'ainsi il eût à sortir dans deux jours de ses Etats.

Démêlés entre le Pape & le Roi de la Bohême.

Au commencement de l'an 1462. Pogebrac Roi de Bohême avoit envoié à Rome une célébre ambassade. Son motif étoit de rétablir sa réputation parmi les Catholiques, à qui il étoit toujours suspect, sur-tout à ceux de Breslau, qui par cette raison refusoient de le reconnoître. Il chargea donc ses Ambassadeurs de promettre en son nom une entiere obéissance au Saint Siége, & de demander sa communion & celle de toutes les églises Catholiques, à condition néanmoins que le Pape accorderoit les articles que les Bohémiens avoient présentés au Concile de Basle. Le principal de ces articles étoit la communion sous les deux espéces. Pie II. ne voulut point accepter la condition qu'on lui proposoit; il s'emporta contre Pogebrac, & dit que son Roiaume étoit infecté d'erreurs, & qu'il ne pourroit subsister, s'il ne se soumettoit sérieusement au Saint Siége. Cette réponse fut rapportée dans l'assemblée des Etats à Prague le jour de Saint Laurent, & elle irrita tellement le Roi, qu'il dit hautement que l'autorité du Pape étant inférieure à celle du Concile, il ne devoit point prétendre que l'on s'y sou-

fait au préjudice d'une autorité supérieure ; qu'aiant été élevé & nourri dans l'usage de la Communion sous les deux espéces, sans s'être néanmoins jamais séparé de l'église Romaine, il étoit résolu d'y vivre & d'y mourir.

L'Empereur sollicite auprès du Pape en faveur du Roi de Bohême.

Albert d'Autriche qui s'étoit révolté contre l'Empereur Frideric son frere, le força de se retirer dans la Citadelle de Vienne, & l'y assiégea. Pogebrac aiant appris par un envoié de Frideric l'extrême danger où il se trouvoit, partit de Prague, & vint en Autriche, feignant de vouloir être médiateur entre l'Empereur & ses ennemis. Il demanda pour cet effet qu'on laissât à Frideric la liberté de sortir de la Citadelle, & d'avoir avec lui une conférence. Ce fut par cet artifice qu'il le délivra des mains des assiégeans. L'Empereur par reconnoissance sollicita le Pape de ne point excommunier Pogebrac, & cette sollicitation eut son effet. Pogebrac envoia au Pape d'autres Ambassadeurs, & lui écrivit en termes fort soumis. Il témoigna publiquement sa joie de la mort de Pie II. se croiant délivré d'un redoutable ennemi. Il fut d'abord assez favorablement traité de Paul II. Mais bientôt après il s'attira son indignation par une injustice qu'il fit à un grand de son Roiaume.

Le Pape excommunie le Roi de Bohême.

Ce Pape cita à Rome Pogebrac, & fit publier une croisade contre lui. Les Seigneurs Catholiques se révolterent, & s'unirent à ceux de Breslau qui en avoient donné les premiers l'exemple. Le Roi aiant réfusé de comparoître à Rome, & même d'y envoier quelqu'un de sa part, le Pape résolut de

l'excommunier ſolemnellement. Son embarras étoit de trouver quelqu'un pour faire exécuter la Sentence. L'Empereur ne vouloit point ſe déclarer ouvertement contre le Roi de Bohême. Les Rois de Pologne & de Hongrie étoient aſſez occupés dans des guerres civiles. Les grands de Bohême n'étoient pas aſſez puiſſans. Le Pape craignant qu'on ne ſe mocquât de ſon jugement, s'il n'étoit pas exécuté, différoit de le prononcer. Le Cardinal de Carvajal dans un Conſiſtoire où l'affaire fut propoſée, parla avec autant de force que les ſaints défenſeurs de la foi parloient autrefois, quand il étoit queſtion de s'oppoſer à de redoutables ennemis de la vérité. Il ne faut pas, dit il, juger des affaires de la Religion, comme des affaires purement humaines. Il eſt juſte de laiſſer agir Dieu. Si l'Empereur & les Rois nous manquent, Dieu ne nous manquera pas; & du lieu ſaint où il habite, il ſaura bien écraſer la tête de l'impie: Ne penſons qu'à faire notre devoir, & le Seigneur fera le reſte. Ce diſcours anima le Pape. Il célébra ſolemnellement la Meſſe le jour de Noel 1466. monta en chaire devant le grand autel de l'égliſe de Saint Pierre, & prononça la ſentence qui privoit le Roi de Bohême du Roiaume comme hérétique, diſpenſoit tous ſes ſujets de leur ſerment de fidélité, & le déclaroit, lui, tous ſes enfans, & toute ſa poſtérité, incapables de poſſéder aucune dignité. Cette excommunication produiſit dans la ſuite de ſi grands effets ſur l'eſprit des Grands, que Caſimir Roi de Pologne aiant réfuté la Couronne de Bohême, le Roi de Hongrie prit les armes contre Pogebrac & lui déclara la guerre.

Il avoit quelque temps hésité, parce qu'il étoit en guerre avec les Transilvains & les Moldaves qui s'étoient révoltés, & qu'il craignoit que l'Empereur ne s'opposât à cette entreprise. Mais il s'y détermina quand il vit que l'Empereur l'engageoit lui-même à accepter la Couronne de Bohême. Il n'avoit que vingt-sept ans, & Pogebrac en avoit plus de soixante. Matthias conduisit ses troupes en Moravie, accompagné de l'Evêque de Ferrare Légat du Saint Siége, qui avoit publiquement excommunié ceux qui donneroient du secours à Pogebrac. Celui-ci avoit une armée puissante, & étoit soutenu de plusieurs Princes. Les deux Rois s'étant approchés, eurent une entrevue, où il fut question d'accommodement. Mais ils reprirent les armes peu de temps après. Cette guerre fut terminée par la mort de Pogebrac qui arriva en 1471. Il fut inhumé à Prague dans le tombeau des Rois, mais sans beaucoup de cérémonies.

Le Roi de Hongrie veut s'emparer de la Bohême.

Mort de Pogebrac.

Les Bohémiens convinrent de lui donner pour successeur, Uladislas fils aîné du Roi de Pologne & de la sœur de Ladislas, qui n'avoit que quinze ans. Son pere l'envoia aussi-tôt en Bohême avec une puissante armée, parce qu'il appréhendoit Matthias Roi de Hongrie, qui souffroit cette élection avec beaucoup de chagrin, mais qui se trouvoit alors dans des circonstances qui ne lui permettoient guere de se faire de nouveaux ennemis. Les Turcs faisoient des préparatifs pour s'emparer de la Hongrie; les Evêques & les Seigneurs s'étoient révoltés; il y avoit une conspiration formée contre lui, à cause des impôts excessifs dont il

Uladislas Roi de Bohême.

Triste état de la Hongrie.

accabloit ſes ſujets, & de la dureté avec laquelle il les traitoit ; & on avoit déja offert ſa Couronne à Caſimir II. Roi de Pologne. Cependant Matthias ne paroiſſoit ſenſible qu'à l'affront qu'il croioit avoir reçu des Bohèmiens. Pendant que ſon propre Roiaume étoit à deux doigts de ſa perte, il n'étoit occupé qu'à ſe venger du refus qu'on lui faiſoit de celui de Bohème, auquel il n'avoit pas plus de droit qu'un autre Prince. Il fit aux Bohèmiens tout le mal dont il fut capable. Se tournant enſuite vers l'objet qui devoit le toucher davantage, il s'appliqua à chaſſer le jeune Caſimir de la Hongrie, & il y réuſſit. Les Bohèmiens ne laiſſerent pas de couronner Uladiſlas, qui fut ſacré à Prague par les Evêques Catholiques, & qui ſe maintint dans la poſſeſſion de ce Roiaume.

Voiage de l'Empereur à Rome.

Trois ans auparavant en 1468. l'Empereur Frideric accomplit un vœu qu'il avoit fait d'aller à Rome. Guillaume d'Eſtouville, Cardinal François & Evêque d'Oſtie, & le Cardinal Piccolomini neveu de Pie II. furent choiſis pour aller au-devant de lui, lorſqu'il ſeroit à deux lieues de Rome. Frideric y entra la veille de Noel, lorſque le Pape avoit déja commencé les matines de la fête. On le conduiſit à l'Egliſe, où il fut auſſi-tôt admis au baiſer des pieds, des mains, & de la bouche, & placé ſur un ſiége entre le Pape & les Cardinaux. Quand l'office fut achevé, deux Cardinaux diacres le conduiſirent aux pieds de l'autel, où il ſe mit à genoux ſur le premier degré, & demeura en priere, juſqu'à ce qu'il eut accompli ſon vœu, & que le Pape eut prononcé quelques oraiſons ſur lui. Enſuite

il fut mené à ſon appartement pour ſe repoſer, & retourna avant le jour à l'égliſe, où il entendit la ſeconde Meſſe, qui fut célébrée plus ſolemnellement que la premiere, qui avoit été un peu troublée par l'arrivée de l'Empereur. Le Pape aiant beni une épée ſelon la coutume, la lui donna. On le revêtit enſuite d'une aube & d'une tunique, & il lut l'Evangile de la ſeptiéme leçon entre deux Cardinaux diacres, dont un fit la lecture de l'Homélie. Le matin le Pape célébra la troiſiéme Meſſe, à laquelle l'Empereur communia d'une partie de l'hoſtie conſacrée. La Meſſe étant finie, on expoſa à la vénération du peuple le Saint Suaire, & le Pape donna ſa bénédiction.

On prend des mêſures contre les Turcs.

Quatre jours après, l'Empereur aſſiſta à un Conſiſtoire, où il fit déclarer par un des Evêques qui l'avoient accompagné, que le ſujet de ſon voiage n'étoit pas moins pour rechercher les moiens de défendre la Religion, que pour s'acquitter de ſon vœu. Le Pape lui répondit que ſes prédéceſſeurs y avoient travaillé aſſez inutilement, & qu'il ne ſavoit ſi l'Empereur auroit trouvé quelque bon moien pour réuſſir dans cette entrepriſe. L'Empereur conſulta les Princes & les Ambaſſadeurs qui étoient à Rome, & propoſa de convoquer une aſſemblée à Conſtance où le Pape ſe trouveroit avec tous les Princes. Le mot de Conſtance fit peur au Pape, qui dit que l'aſſemblée ſe tiendroit à Rome, & que l'on donneroit aux Vénitiens, épuiſés par la longue guerre qu'ils ſoutenoient contre les Turcs, le vingtiéme du bien des Juifs, les décimes du Clergé, & le trentiéme du bien des ſéculiers. Mais

toutes ces méſures n'eurent pas plus d'effet que les précédentes. L'Empereur aiant demeuré dix-ſept jours à Rome, s'en retourna en Allemagne, après avoir reçu du Pape beaucoup de préſens & d'indulgences. Un hiſtorien dit que les peuples virent avec étonnement qu'il exiſtoit un Empereur, parce que Frideric ne s'étoit encore fait connoître par aucune action remarquable.

Le Roi de Hongrie attaque l'Empereur.

Matthias Roi de Hongrie fut preſque toujours en guerre avec les Turcs. Voulant profiter de la mort de Mahomet, & de la diviſion qui étoit entre ſes fils, il penſoit à recouvrer la Myſie, la Dace & l'Illirie. Il conduiſit pour cela ſon armée dans ces Provinces; mais il s'arrêta ſur la nouvelle que les troupes impériales faiſoient en Hongrie des actes d'hoſtilité. Ces déſordres venoient des Officiers de l'Empereur, qui les réprima dès qu'il en eut connoiſſance. Cependant Matthias abandonnant le deſſein d'attaquer les infidéles, tourna ſes armes contre l'Empereur: il entra dans l'Autriche, où il ſe rendit maître de pluſieurs places. Il prit Vienne après un ſiége de ſix mois. C'étoit en 148. Frideric s'en mit auſſi peu en peine, que ſi cette affaire ne l'eût pas regardé. Il abandonna cette capitale à la diſcretion du vainqueur, & alla viſiter ſon fils Maximilien dans les Païs-bas, répétant ſouvent cette maxime: Que l'oubli eſt le ſeul remède des choſes perdues, quand on ne peut les recouvrer. Antoine Bonfinius voulant alors faire ſa cour à Matthias, lui préſenta pluſieurs Ouvrages qu'il avoit compoſés. Ce Prince le reçut fort bien, & le retint auprès de lui pour compoſer l'hiſtoire de Hon-

grie. Bonfinius la dédia à Uladiſlas Roi de Bohême, lorſqu'il fut devenu Roi de Hongrie.

L'année ſuivante 1486. Matthias convoqua une aſſemblée à Bude, où il établit pluſieurs loix très-ſages, pour abolir les chicannes dans les procès, pour en empêcher la longueur, pour défendre les duels, & corriger pluſieurs abus. Mais ce qui l'occupoit le plus, étoit le deſſein qu'il avoit de ſe rendre maître de la haute Autriche. C'eſt pourquoi il tint encore une autre aſſemblée à Iglaw dans la Moravie, où il confirma l'alliance qu'il avoit déja faite avec Uladiſlas Roi de Bohême. Il enleva enſuite à l'Empereur pluſieurs villes aſſez conſidérables, fit une irruption dans la Stirie, & afin de faire diverſion, il fit alliance avec Charles VIII. Roi de France, ennemi déclaré de Maximilien d'Autriche fils de l'Empereur Frideric. Il eut la même année un démêlé avec Innocent VIII. Il exigeoit que ce Pape confirmât la nomination qu'il avoit faite du fils du Duc de Ferrare à l'Archevêché de Strigonie, quoique ce Prince fût à peine ſorti de l'enfance. Le Pape l'exhorta à faire un meilleur choix, & à mettre ſur ce ſiége un ſujet recommandable par ſes vertus, qui pût travailler au ſalut des ames, & ſecourir l'Egliſe de Hongrie qui ſe trouvoit dans un état déplorable. Le Roi n'inſiſta pas; mais il ſe vengea de ce refus ſur l'Archevêque de Colocza, qu'il fit mettre en priſon. Le Pape s'en plaignit fortement par une lettre, qui ne produiſit rien.

Le Roi de Hongrie établit des loix utiles.

Il continue d'attaquer l'Empereur.

Il a un démêlé avec le Pape.

L'année ſuivante Matthias envoia en France l'Evêque de Varadin en qualité d'Am-

L'Evêque de Varadin en-

Voié en France en Ambaſſade.

baſſadeur, pour aſſurer le Roi Charles de l'entier dévouement du Roi de Hongrie, & lui faire confirmer l'alliance qu'il avoit déja ſignée. L'équipage de cet Ambaſſadeur étoit des plus ſuperbes. Il avoit avec lui trois cens chevaux de même poil & de même taille, montés par trois cens jeunes gentilshommes vêtus d'écarlate, qui avoient au coû de riches colliers, & dont les cheveux étoient entrelacés de diamans. Un pareil cortége pouvoit convenir à un Ambaſſadeur; mais convenoit-il à un Evêque? L'année ſuivante ce Prélat, en qui le Roi de Hongrie avoit une entiere confiance, qui étoit comblé de ſes bienfaits, & revêtu des premieres charges du Roiaume, réſolut de tout abandonner pour ne plus vivre que dans la retraite. Mais il ne put exécuter ſon deſſein qu'après la mort du Roi, qui croioit ne pouvoir ſe paſſer de ſes conſeils. Il quitta alors la Cour, au grand regret de la nation, qui le regardoit comme ſon pere. Il entra dans l'Ordre de Saint François, & y fit profeſſion.

Retraite de ce Prélat.

Mort du Roi Matthias.

Le Roi Matthias mourut d'apoplexie à Vienne en Autriche le ſixiéme d'Avril 1490. On dit qu'il parloit toutes les langues de l'Europe, excepté celles des Grecs & des Turcs; qu'il aimoit à dire de bons mots; &, ce qui eſt plus eſtimable, qu'il attiroit à ſa Cour les plus beaux eſprits de l'Europe. Il avoit à Bude une très-belle Bibliothéque, qu'il avoit enrichie des Ouvrages les plus curieux, & des manuſcrits les plus rares. Son corps fut porté à Albe Roiale, & mis dans le tombeau des Rois de Hongrie. Il n'avoit pas encore cinquante ans ac-

Uladiſlas Roi de Bohême élu Roi de Hongrie.

mplis, & en avoit regné trente-deux. l ne laiſſa point d'enfans légitimes. Comme e Roiaume de Hongrie étoit électif, plu- ieurs Princes firent valoir leurs droits à a Couronne. Après de grandes conteſtations, Uladiſlas Roi de Bohême fut élu, & cou- ronné à Albe Roiale. Il repouſſa tous ceux qui l'attaquerent, & fit la paix avec Bajazet. Il regna dans une profonde paix, ſe fai- ſant autant eſtimer par ſa piété, que par la nobleſſe de ſes ſentimens.

Mort de l'Empereur Frideric.

Son caractére.

Trois ans après en 1493. mourut l'Em- pereur Frideric III. à Lintz en Autriche dans la ſoixante-dix-huitiéme année de ſon âge, & la cinquante-quatriéme de ſon Regne. On lui coupa une jambe où étoit la gan- grene; mais il ne put ſurvivre à cette opé- ration. Son corps fut tranſporté à Vienne & mis dans le tombeau des Empereurs. Ce Prince aimoit le repos, & il diſſimula avec tant de ſoin les ſujets de plaintes que lui donnerent quelques Papes, que les Italiens diſoient qu'il enfermoit une ame morte dans un corps vivant. Il convint avec leurs Lé- gats, du Concordat de la Nation Germa- nique. Il confirma la Bulle d'or; & pour retrancher le grand nombre de Procès que le droit Romain avoit introduits dans la ju- ſtice, il fit imprimer le Code des fiefs. Quel- que inclination qu'il eût pour la paix, l'Al- lemagne ne fut jamais ſi cruellement déchi- rée par les guerres civiles & par les armes des étrangers que ſous ſon Regne. Les hi- ſtoriens lui reprochent une extrême avarice. On peut dire qu'il avo t toutes les qualités d'un politique, & non celles d'un guerrier. Les Couronnes de Hongrie & de Bohême

ſeroient demeurées dans la maiſon d'Autri che, s'il avoit eu autant de courage pou exécuter, que de facilité à concevoir de grands deſſeins. Il avoit épouſé Eléonor fille d'Edouard Roi de Portugal, dont il eu trois fils & deux filles. Deux de ſes fil moururent jeunes. Celui qui lui ſuccéda fu Maximilien qui, à la mort de ſon pere, étoit âgé de trente-cinq ans, & qui depuis quelques années étoit Roi des Romains. Nous parlerons de ce Prince dans l'hiſtoire du ſeizié me ſiécle. Nous rapporterons dans un autre article de celui-ci, les troubles dont l'égliſe de Bohême fut agitée pendant le quinziéme.

ARTICLE IX.

Egliſes d'Eſpagne & de Portugal.

On choiſit les Juges pour décider qui appartient la Couronne d'Arragon.

MArtin Roi d'Arragon qui avoit ſuccédé au Roi Jean ſon frere à la fin du quatorziéme ſiécle, mourut l'an 1410. Sa mort occaſionna de grands troubles en Eſpagne, parce qu'il ne laiſſa point d'enfans. Ce Prince fut le dernier des Rois d'Arragon deſcendus de la race des Comtes de Barcelone, qui ont poſſédé la Couronne d'Arragon 273. ans. Il y eut un grand nombre de Princes qui firent valoir les droits qu'ils avoient ſur ce Roiaume. Pour décider ſur leurs prétentions, les trois Provinces d'Arragon, de Catalogne & de Valence, nommerent chacune trois juges, tous recommandables par leur prudence &

bité. Saint Vincent Ferrier, de l'Or-
Saint Dominique, & Boniface Fer-
frere, furent deux des trois nom-
la Province de Valence. Les Pré-
à la Couronne d'Arragon compa-
evant ces neuf juges, pluſieurs en
, d'autres par leurs députés. Le
chacun aiant été murement exa-
on trouva que Ferdinand étoit le plus
héritier du Roiaume, & il fut dé-
i d'Arragon, malgré les brigues de
XIII. qui s'intereſſoit pour Frideric
ſon parent.

nand étoit fils de Jean I. Roi
, & d'Eléonore fille de Pierre II. Roi
on & ſœur de Martin. Il avoit pris
s villes ſur les Maures, & avoit
é ſur eux des victoires éclatantes. Sa
& ſa modération parurent dans une
délicate. Les Caſtillans craignant
Maures, avec leſquels ils étoient
rre, ne ſe prévaluſſent de la trop
jeuneſſe de ſon neveu à qui le Roiau-
artenoit, lui offrirent à lui-même
onne de Caſtille. Il la refuſa, & aiant
cette guerre heureuſement, il aſſura
aume à ſon neveu. Benoît XIII.
pu réuſſir à mettre Frideric de Lune
trône d'Arragon, ſe rangea du côté
nte d'Urgel. C'étoit un des préten-
cette Couronne; & quoiqu'il ſe fût
fort odieux, il ne laiſſoit pas d'être
de quelques Seigneurs, entre autres
ine de Lune proche parent de
L'Archevêque de Sarragoſſe tra-
la Brigue d'Antoine de Lune, &
même nommé pour Roi d'Arragon

Louis Duc de Calabre. Antoine en fut tellement irrité, qu'il résolut la mort de l'Archevêque. Il lui donna un rendez-vous à un village proche de Sarragosse, sous prétexte d'une conférence particuliere sur l'affaire de la succession au Roiaume d'Arragon. L'Archevêque s'étant mis en chemin, Antoine alla au-devant de lui, & lui enfonça un poignard dans le sein. Cet assassinat rendit Antoine & le Comte d'Urgel les objets de l'exécration publique. Et néanmoins Ferdinand ne fut reconnu Roi d'Arragon & couronné qu'environ deux ans après. Il en fut principalement redevable à Saint Vincent Ferrier, qui gagna ceux qui lui étoient contraires, Ce zélé Prédicateur publia lui-même le jugement des neuf juges dans un sermon, & réfuta dans un autre les raisons de ceux qui en murmuroient. Ferdinand reçut de Benoît XIII. l'investiture des Isles de Sicile, de Sardaigne & de Corse, pour les posséder en fiefs, comme étant du patrimoine de l'Eglise ; à condition que le Roi fourniroit tous les ans trois galeres, & des troupes pour la défense du S. Siége.

S. Vincent Ferrier.

Ses travaux en Espagne.

Sa mort.

Vincent Ferrier, qui avoit tant d'autorité en Espagne, étoit né à Valence l'an 1357. & avoit été élevé dans la piété par ses parens. Il entra dans l'Ordre de Saint Dominique, après avoir fini ses études à l'âge de dix-sept ans. Quand il eut fait profession, il s'appliqua à l'étude de la Théologie & de l'Ecriture Sainte. Il répandit ensuite sur les autres ce qu'il avoit recueilli. Il avoit un zéle extraordinaire. Il fit tous ses efforts pour éteindre le schisme qui déchiroit

chiroit l'Egliſe à la fin du quatorziéme ſiécle. Chacun des Papes vouloit avoir Vincent dans ſon parti, à cauſe de ſa grande réputation. Il fit un grand nombre de voiages, pour engager les Princes & les Prélats à travailler à la réunion. Il fut pendant pluſieurs années Confeſſeur de Benoît XIII. & ſon plus ardent défenſeur ; mais voiant que les Rois d'Eſpagne étoient diſpoſés à l'abandonner, & que le bien de l'Egliſe le demandoit, il ſe rangea de leur côté, s'attacha au Concile de Conſtance, & publia lui-même en chaire à Perpignan l'Edit par lequel Ferdinand Roi d'Arragon renonçoit avec tous ſes ſujets à l'obédience de Benoît. Vincent parcourut preſque toute l'Europe, prêchant par tout l'Evangile, & menant une vie très-auſtére. Une foule de peuple le ſuivoit. Il faiſoit trembler les pécheurs, qui enſuite ſe jettoient à ſes pieds & demandoient à faire pénitence. En l'an 1417. il alla prêcher en Bretagne, & y aiant travaillé pendant deux ans à inſtruire & à convertir les pécheurs, il mourut à Vannes en 1419. âgé de ſoixante-deux ans.

Ses Ouvrag

Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages, qui ont tous été imprimés, & dont il y a eu pluſieurs éditions, à Ulm, à Cologne, à Straſbourg, à Lyon & à Veniſe. La plûpart ſont des ſermons, qui, pour ne rien dire de plus, ne paroiſſent pas dignes de la réputation de celui dont ils portent le nom. Outre ces ſermons, on attribue encore à Saint Vincent Ferrier un Traité de la vie ſpirituelle, ou de l'homme intérieur ; un autre ſur l'oraiſon Dominicale ; un Traité de la fin du monde, ou de la ruine de la

vie ſpirituelle, de la dignité eccléſiaſtique & de la foi Catholique, dans lequel il eſt parlé auſſi des deux avénemens de l'Antechriſt. On trouve dans ce recueil quelques-unes de ſes lettres : une à Benoît XIII. une au général des freres Prêcheurs ; une à ſon frere Prieur de la grande Chartreuſe ; une à Gerſon ; deux à l'Infant d'Arragon fils du Roi Pierre IV. & une au Roi Ferdinand. Les deux lettres à ſon frere & à Gerſon ſont imparfaites. Vincent fut canoniſé par Callixte III. l'an 1455.

Converſion de pluſieurs Juifs.

Jerôme de Sainte Foi.

Vincent avoit contribué à la converſion d'un grand nombre de Juifs. Le plus connu de ceux qu'il convertit, fut le médecin de Benoît XIII. qui prit à ſon baptême le nom de Jerôme de Sainte Foi. Après ſa converſion il compoſa en 1412. deux Traités contre les Juifs ; l'un intitulé : Des moiens de réfuter & de convaincre les Juifs ; l'autre contre le Thalmud. Le premier fut prononcé en préſence du Pape Benoît, de ſes Cardinaux & d'un grand nombre de Docteurs. Il y fait voir que tout ce que les Juifs reconnoiſſent devoir ſe trouver à la venue du Meſſie, s'eſt accompli en Jeſus-Chriſt. Dans le ſecond il montre les erreurs & les folies du Thalmud. La lecture de ces ouvrages convertit pluſieurs Juifs. Il eut avec les autres des Conférences en préſence de Benoît XIII. & il y en eut encore pluſieurs qui ſe convertirent. Quelques Rabbins écrivirent contre lui, & entreprirent de le réfuter par des ouvrages qui ont des titres ſinguliers & ridicules, mais qui n'ont point été imprimés.

Ferdinand Roi d'Arragon mourut au com-

ement de l'an 1416. & ſa mort fut perte pour l'Egliſe. Se ſentant fort incommodé, il avoit voulu aller en Caſtille païs natal, dans l'eſpérance d'y recouvrer la ſanté, & d'achever de déterminer la ille à renoncer à l'obédience de Benoît. il mourut en chemin à Inguallada, avoir fait ſon teſtament, où il recommandoit expreſſément à ſon fils Alphonſe ce de Gironne & ſon ſucceſſeur, de nir le parti qu'il avoit pris d'abandonBenoît. Le Concile de Conſtance fut aſde cette mort. Il regretta un Prince aimoit la paix, qui favoriſoit l'union, ui étoit recommandable par ſa ſageſſe, béralité, la pureté de ſes mœurs, ſon hement à la juſtice & à la Religion, ır amour pour ſes ſujets. L'Evêque de prononça ſon oraiſon funebre dans Congregation que l'on aſſembla pour ce

Mort du Roi Ferdinand.

Ses bonnes qualités

eux ans après, le Roi Alphonſe envoia Pape Martin V. une ambaſſade, pour demander qu'en conſidération des dées que ſon pere Ferdinand & lui avoient s pour procurer la paix de l'Egliſe, il accordât à perpétuité le droit de diſpodes bénéfices de la Sicile & de la Sarne, ſans être obligé à aucune redece au Siége Apoſtolique; & de plus partie de la dixme des biens eccléſiaies qui appartenoient au Siége de Rodans l'Arragon. Il demanda encore lques places de la dépendance des Cheers de Rhodes. Comme le Pape tiroit les ans dix-huit mille florins de la e & de la Sardaigne, il ne voulut point

Regne d'Alphonſe V.

Il ſe brouille avec le Pape, & continue le ſchiſme.

renoncer pour toujours à un revenu ſi conſidérable, & l'offrit ſeulement pour cinq ans. Ce refus irrita tellement le Roi d'Arragon, qu'il s'attacha de nouveau à Benoît XIII. & rappella ſes Ambaſſadeurs du Concile de Conſtance. Cette diviſion fut une ſemence d'inimitiés & de querelles entre le Pape Martin & le Roi Alphonſe; & elles durerent juſqu'après la mort de Benoît XIII.

Il eſt adopté par la Reine de Naples.

Il pouſſe à bout le Pape Martin V.

Alphonſe ſe rendit en 1420. au port de Naples avec une puiſſante flotte de vingt-cinq galeres, & d'un grand nombre de vaiſſeaux de guerre. Il y avoit long-temps qu'il méditoit de s'emparer de ce Roiaume. Jeanne qui en étoit Reine le reçut comme en triomphe. Elle l'adopta ſolemnellement, & le déclara Duc de Calabre comme étant ſon ſucceſſeur. Le Pape Martin lui envoia des Légats pour l'engager à faire une tréve avec Louis d'Anjou, qui prétendoit à la Couronne de Naples. Les conditions furent que Louis remettroit toutes ſes places au Pape, juſqu'à ce que la paix ſe fît entre les deux Princes. Alphonſe, pour épouvanter le Pape, & pour en tirer enſuite ce qu'il ſouhaitoit, ſe ſervit, ſelon ſa coutume, de ſon phantôme de Pape Pierre de Lune, menaçant de ſoumettre tous ſes Etats à ſon obéiſſance. Martin V. lui remit auſſitôt, du conſentement de Louis d'Anjou, les places qu'il avoit en dépôt. Alphonſe voiant qu'en menaçant le Pape de s'attacher à Benoît, il en obtenoit ſi facilement ce qu'il demandoit, l'en menaça de nouveau, pour l'obliger à le reconnoître Roi de Naples. Alors le Pape réſolut d'agir avec plus de fermeté, & lui fit dire qu'il ne feroit

jamais en ſa faveur une pareille injuſtice, que Jeanne avoit bien pu l'adopter, mais non pas lui donner un Roiaume que Louis tenoit de ſon pere à qui les Papes l'avoient confirmé, & qui à l'exemple de ſes prédéceſſeurs étoit protecteur de l'Egliſe, qu'Alphonſe perſécutoit. Alors ce Prince ſe déclara ouvertement pour Benoît, & emploia tout ſon crédit pour le faire reconnoître dans ſes Etats.

Son ingratitude à l'égard de la Reine de Naples.

La Reine Jeanne ſe repentit bientôt de tout ce qu'elle avoit fait en faveur d'Alphonſe. Ce Prince voulant regner ſeul à Naples, avoit réſolu d'envoier Jeanne en Catalogne. Elle en fut inſtruite à propos, & s'enferma dans un château, d'où le Duc de Sforce la conduiſit à Averſe pour la tirer du danger où elle étoit, & la mettre dans un lieu où elle n'eût rien à craindre. Les troupes d'Alphonſe firent à Naples de grands ravages, pillant & tuant tout ce qu'ils rencontroient. Jeanne indignée de l'ingratitude d'Alphonſe, revoqua ſon adoption par un acte authentique, qui fut ſignifié à tous les Princes de l'Europe. Dans un voiage qu'il fit en Eſpagne vers le même temps pour des affaires qui demandoient ſa préſence, il attaqua Marſeille du côté du port, pour ſe venger de Louis d'Anjou. Il y entra avec toute ſa flotte, après avoir rompu la chaîne qui fermoit le port. Il deſcendit ſur le quai, & mit le feu aux premieres maiſons. L'épouvante s'étant répandue par toute la ville, il s'en rendit maître aiſément, la pilla & la ſaccagea pendant trois jours. Chargé des dépouilles d'une ville ſi riche, & ne croiant pas pouvoir la garder, il continua ſon voiage

Il pille Marſeille & enleve le corps de S. Louis de Toulouſe.

en Eſpagne, emportant avec lui le corps de Saint Louis Evêque de Toulouſe ſon parent, qui repoſoit dans l'égliſe des religieux de Saint François hors des murs de Marſeille, & qu'il fit mettre enſuite avec beaucoup d'honneur dans l'égliſe Cathédrale de Valence. Ce qui irrita encore davantage Alphonſe, fut le choix que Jeanne fit de Louis d'Anjou pour lui ſuccéder au Roiaume de Naples, & la joie qu'en avoit témoigné le Pape, qui même avoit donné à Louis ce qu'il avoit de troupes pour ſe rendre auprès de la Reine à Averſe. Louis avec ce ſecours & ceux que lui fournirent les Genois & le Duc de Milan, reprit tout ce que les Aragonois avoient occupé dans le Roiaume, & s'y maintint juſqu'à ſa mort, qui n'arriva qu'en 1434.

Suite des brouilleries du Roi avec le Pape.

Alphonſe entretenoit toujours le ſchiſme en Eſpagne, & menaçoit de le rétablir en Italie, où il avoit deſſein de retourner avec toutes ſes forces, auſſi-tôt qu'il auroit mis ordre aux affaires qui l'avoient rappellé dans ſon Roiaume. Le Pape Martin, qui craignoit les dangereuſes ſuites du dépit d'un ſi rédoutable ennemi, chercha tous les moiens de l'appaiſer, & envoia pour cet effet en Arragon le Cardinal de Foix. Alphonſe ne voulut pas même voir le Légat, qui paſſa toute l'année 1425. ſur les terres du Comte de Foix ſon frere, ſans avoir pu fléchir Alphonſe. Il lui envoia quelques Prélats de ſa ſuite pour lui faire des propoſitions. Mais le Roi les traita avec beaucoup de dureté & de mépris; & après les avoir amuſés long-temps, il leur répondit enfin, mais de maniere à leur faire con-

Il s'accommode enfin, & fait ceſſer le ſchiſme.

roître qu'il ſe ſoucioit peu de l'autorité du Saint Siége, & encore moins de celle de Martin V. A peine les eut-il congédiés, qu'il fit publier un Edit, par lequel il défendoit à tous les Prélats de ſon Roiaume, ſous peine de confiſcation de tous leurs biens, de recevoir aucune Bulle de Rome; & il fit ſignifier cet Edit au Cardinal de Foix. Le Pape à qui le Légat en donna avis, ne crut pas devoir diſſimuler davantage, & prononça ſolemnellement une ſentence d'excommunication contre Alphonſe, & un interdit ſur tous ſes Etats. Deux ans après en 1427. le Roi qui craignoit ſans doute de ſe rendre odieux à toute la Chrétienté, en fomentant lui ſeul un ſchiſme dont tout le monde, & même la plus grande partie de ſes ſujets avoient horreur, parut changer de conduite lorſqu'on s'y attendoit le moins. Il envoia prier le Légat de venir à Valence, le reçut magnifiquement, & lui donna de grands témoignages de reſpect & de ſoumiſſion. Mais le Légat aïant fait publier le lendemain, que les juges des cauſes eccléſiaſtiques, qu'il avoit amenés de Rome, commenceroient dans deux jours à tenir ſéance pour rendre juſtice aux parties, Alphonſe en fut fort irrité; & regardant cette démarche du Légat comme une entrepriſe manifeſte ſur ſes droits, il fit publier à ſon de trompe une défenſe à tous ſes ſujets de s'adreſſer à aucun juge délégué du Pape Martin V. ou de ſon Légat, & de leur obéir. Le Légat ſentit la faute qu'il avoit faite, & ſe conduiſit avec tant de prudence & de ſageſſe, qu'il appaiſa le Roi & le détermina à entrer en accommodement avec le Pape. La négociation dura

dix-huit mois, & au mois de Juin 1432 Alphonſe ſigna un traité de paix & d'union avec Martin V. ce qui termina entierement le ſchiſme, comme nous l'avons dit ailleurs.

Alphonſe tous ſes ſts pour parer du ſume de les & de e.

Quelques années après Alphonſe, qui ne perdoit point de vue la Couronne de Naples & de Sicile, qu'il prétendoit lui appartenir, aiant appris la mort de la Reine Jeanne, qui arriva au mois de Février 1435. paſſa auſſi-tôt en Italie. Louis d'Anjou étoit mort trois mois auparavant, & cette Princeſſe avoit adopté à ſa place René d'Anjou ſon frere. Mais il étoit retenu priſonnier par le Duc de Bourgogne. Ainſi Alphonſe eut tout le loiſir d'aller juſqu'à Naples, & de s'y faire même reconnoître Souverain par la plûpart des Napolitains. Néanmoins comme il voioit que ſa Roiauté n'étoit pas encore bien affermie, & que René d'Anjou avoit pour lui un parti puiſſant, il crut devoir travailler à gagner les bonnes graces du Pape Eugene, & à le mettre de ſon côté. Eugene le refuſa conſtamment, malgré toutes les inſtances que put faire Alphonſe, & lui répondit, que ſi ſon droit au Roiaume de Naples étoit auſſi inconteſtable qu'il le prétendoit, il pouvoit le pourſuivre devant le Saint Siége, en commençant par quitter les armes & en ceſſant de faire la guerre. Alphonſe fut extrêmement irrité de cette réponſe, & pour ſe venger, il s'aviſa de faire paroître un zéle ardent pour le Concile de Baſle. Il écrivit au Pape pour l'engager à en ſuivre les Décrets, & enſuite il écrivit au Concile même une lettre dans laquelle il louoit beaucoup les Peres, de leur

pour le maintien de la foi & la réu-
des hérétiques. Il leur promettoit de
tout ce qui dépendroit de lui pour les
rir, & pour avoir quelque part aux tra-
qu'ils avoient entrepris pour l'utilité
Egliſe. Il leur marquoit qu'il étoit ré-
de leur envoier ſes Ambaſſadeurs, &
avoit obligé, autant qu'il étoit en lui,
les Prélats & les Docteurs de ſon Roiau-
de ſe rendre inceſſamment auprès d'eux.
ffet il avoit donné ordre de confiſquer
iens de ceux qui refuſeroient de ſe ren-
à Baſle. Pour mortifier encore davan-
le Pape, & augmenter ſes inquiétudes,
onſe entreprit d'inveſtir Rome; & il
ſur le point de s'en rendre maître,
ue Viteleſqui Archevêque de Florence
triarche d'Alexandrie, qui avoit plus
érience dans l'art militaire que dans
ffaires eccléſiaſtiques, s'oppoſa à ſes
ins. Il eut ſur Alphonſe des avantages
dérables, & les Romains par recon-
ance lui érigerent une ſtatue équeſtre
le Capitole.

phonſe ſe rendit enfin maître du Roiau- Il ſe rend
e Naples & de Sicile, malgré tous les maître de Na-
:s des Papes, qui s'en diſoient Souve- ples.
Seigneurs, & des Ducs d'Anjou, qui
oient les légitimes héritiers. Il entra
Naples le deuxiéme de Juin 1442. &
les citoiens avec beaucoup de dou-
& de modération. René d'Anjou voiant
n'y avoit plus rien à eſpérer pour lui
alie, prit le parti de retourner en
e. Alphonſe fit à Naples une entrée
ifique. Il étoit monté ſur un char doré
par quatre chevaux blancs: le Clergé

marchoit devant en proceſſion : les Princes & les Grands du Roiaume ſuivoient le chat à pied ; les rues étoient richement tapiſſées, & les chemins couverts de fleurs.

Le Roi s'accorde avec le Pape Eugene.

L'année ſuivante Alphonſe, qui ſe jouoit également des deux Papes Eugene & Felix, & qui étoit bien réſolu de s'attacher à celui qui lui feroit un meilleur parti, fit un Traité avec Eugene qui lui accorda tout ce qu'il voulut. Alphonſe de ſon côté reconnut Eugene, & rappella de Baſle les Prélats de ſon Roiaume, qui proteſterent en ſe retirant qu'ils demeureroient toujours fidéles au Concile & à Felix ; & qu'ils ne reconnoîtroient jamais Eugene ; qu'ils défendroient avec ardeur l'autorité des Saints Conciles, & qu'ils ne s'écarteroient jamais de leur doctrine. Le célébre Panorme, qui étoit un des plus diſtingués, retourna dans ſon Diocèſe, laiſſant à Baſle toutes les marques du Cardinalat qu'il avoit reçues de Felix. Après la mort du Pape Eugene, Alphonſe envoia à Rome des Ambaſſadeurs, pour exhorter les Cardinaux à lui donner un ſucceſſeur recommandable par ſa ſcience & par ſa vertu.

Il ſe brouille avec Callixte III.

Nous ne voions pas qu'il ait eu rien à démêler avec Nicolas V. qui ſuccéda immédiatement à Eugene. Mais il fut preſque toujours brouillé avec Callixte III. Dès le commencement de ſon Pontificat, Alphonſe lui fit demander par ſes Ambaſſadeurs, comment il vouloit vivre avec lui. Qu'il gouverne ſon Roiaume, répondit le Pape un peu choqué de la demande, & qu'il me laiſſe gouverner l'Egliſe ſans s'en embarraſſer. Depuis ce temps là le Pape & le Roi furent toujours diviſés, & Alphonſe ne laiſſoit

échapper aucune occaſion de marquer à Calixte ſa haine & ſon reſſentiment. Les uns blâmoient le Pape de ne pouvoir pas ſouffrir ce Prince dont il étoit né ſujet, & à la recommandation duquel il avoit été fait Cardinal, après avoir été ſon domeſtique. Les autres donnoient le tort à Alphonſe, parce qu'il ne reſpectoit point aſſez le Souverain Pontife. Il exigeoit que Calixte lui confirmât le Roiaume de Naples, non-ſeulement pour lui, mais encore pour ſon fils naturel Ferdinand, que les Papes Eugene & Nicolas lui avoient légitimé à ce ſujet; & qu'il lui donnât la Marche d'Ancone, & beaucoup d'autres places qui étoient du patrimoine de l'égliſe de Rome. Ce qui irrita davantage Alphonſe, fut que Calixte rétablit dans les Roiaumes de Naples & de Sicile la Juriſdiction de l'Egliſe, voulant ôter au Roi la diſpoſition des bénéfices, que ce Prince faiſoit donner ou donnoit lui-même pour de l'argent à des ſujets indignes. Le Pape avoit ſans doute raiſon de s'oppoſer à ce déſordre.

L'Italie jouit pendant quelque temps des douceurs de la paix. Mais en 1456. Alphonſe recommença à la troubler de nouveau. Il fit ravager par ſes troupes les terres des Siennois. Le Duc de Milan & les Vénitiens prirent leur défenſe, & obligerent Alphonſe de leur donner une ſomme d'argent pour les dédommager du tort qu'il leur avoit cauſé. Ce Prince, qui ne pouvoit ſe tenir en repos, aſſiégea deux ans après la ville de Genes par mer & par terre. Ses généraux en fermerent ſi bien les avenues de tous côtés, qu'ils réduiſirent la ville à

Ses mouvemens & ſon inquiétude. Sa mort.

marchoit devant en procession : les Princes & les Grands du Roiaume suivoient le char à pied ; les rues étoient richement tapissées, & les chemins couverts de fleurs.

Le Roi s'accorde avec le Pape Eugene.

L'année suivante Alphonse, qui se jouoit également des deux Papes Eugene & Felix, & qui étoit bien résolu de s'attacher à celui qui lui feroit un meilleur parti, fit un Traité avec Eugene qui lui accorda tout ce qu'il voulut. Alphonse de son côté reconnut Eugene, & rappella de Basle les Prélats de son Roiaume, qui protestèrent en se retirant qu'ils demeureroient toujours fidéles au Concile & à Felix ; & qu'ils ne reconnoîtroient jamais Eugene ; qu'ils défendroient avec ardeur l'autorité des Saints Conciles, & qu'ils ne s'écarteroient jamais de leur doctrine. Le célébre Panorme, qui étoit un des plus distingués, retourna dans son Diocèse, laissant à Basle toutes les marques du Cardinalat qu'il avoit reçues de Felix. Après la mort du Pape Eugene, Alphonse envoia à Rome des Ambassadeurs, pour exhorter les Cardinaux à lui donner un successeur recommandable par sa science & par sa vertu.

Il se brouille avec Callixte III.

Nous ne voions pas qu'il ait eu rien à démêler avec Nicolas V. qui succéda immédiatement à Eugene. Mais il fut presque toujours brouillé avec Callixte III. Dès le commencement de son Pontificat, Alphonse lui fit demander par ses Ambassadeurs, comment il vouloit vivre avec lui. Qu'il gouverne son Roiaume, répondit le Pape un peu choqué de la demande, & qu'il me laisse gouverner l'Eglise sans s'en embarrasser. Depuis ce temps là le Pape & le Roi furent toujours divisés, & Alphonse ne laissoit

échapper aucune occaſion de marquer à Calixte ſa haine & ſon reſſentiment. Les uns blâmoient le Pape de ne pouvoir pas ſouffrir ce Prince dont il étoit né ſujet, & à la recommandation duquel il avoit été fait Cardinal, après avoir été ſon domeſtique. Les autres donnoient le tort à Alphonſe, parce qu'il ne reſpectoit point aſſez le Souverain Pontife. Il exigeoit que Calixte lui confirmât le Roiaume de Naples, non-ſeulement pour lui, mais encore pour ſon fils naturel Ferdinand, que les Papes Eugene & Nicolas lui avoient légitimé à ce ſujet; & qu'il lui donnât la Marche d'Ancone, & beaucoup d'autres places qui étoient du patrimoine de l'égliſe de Rome. Ce qui irrita davantage Alphonſe, fut que Calixte rétablit dans les Roiaumes de Naples & de Sicile la Juriſdiction de l'Egliſe, voulant ôter au Roi la diſpoſition des bénéfices, que ce Prince faiſoit donner ou donnoit lui-même pour de l'argent à des ſujets indignes. Le Pape avoit ſans doute raiſon de s'oppoſer à ce déſordre.

L'Italie jouit pendant quelque temps des douceurs de la paix. Mais en 1456. Alphonſe recommença à la troubler de nouveau. Il fit ravager par ſes troupes les terres des Siennois. Le Duc de Milan & les Vénitiens prirent leur défenſe, & obligerent Alphonſe de leur donner une ſomme d'argent pour les dédommager du tort qu'il leur avoit cauſé. Ce Prince, qui ne pouvoit ſe tenir en repos, aſſiégea deux ans après la ville de Genes par mer & par terre. Ses généraux en fermerent ſi bien les avenues de tous côtés, qu'ils réduiſirent la ville à

Ses mouvemens & ſon inquiétude. Sa mort.

la derniere extrémité, & l'auroient obli
de ſe rendre, ſi une fiévre maligne n
conduit Alphonſe au tombeau en peu
jours. Ce Prince mourut à Naples à la
de Juin 1458. âgé de ſoixante-ſix ans.
étoit ſavant & protecteur des gens de lett
Il avoit fait du bien à Barthelemi de Fa
qui a écrit l'hiſtoire de ſon temps, à Geo
de Trébizonde, à Laurent Valle, & à
toine Panorme, tous célébres par leur é
dition.

Ferdinand fils naturel lui ſuccé dans le iaume de ples.

Ses vices.

Comme Alphonſe en mourant ne laiſ
point d'enfans légitimes, Dom Jean
frere, qui étoit déja Roi de Navarre,
venoit héritier de tous ſes Etats. Mais
phonſe avant ſa mort avoit diſpoſé du Roi
me de Naples en faveur de Ferdinand
fils naturel. Le Pape Callixte, qui avoit t
jours eu beaucoup d'averſion pour Alphon
quoique la crainte l'empêchât de la tém
gner ouvertement, la fit éclater après
mort contre Ferdinand. Il lui défendit ſ
peine d'excommunication de prendre la q
lité de Roi de Naples, & défendit aux P
ces & aux villes, ſous les mêmes pein
de le reconnoître & de lui obéir. Ferdin
de ſon côté publia par tout qu'il reſpec
la dignité du Pape & non pas ſa perſon
qu'il tenoit de Dieu ſon Roiaume par
bienfait de ſon pere, par la conceſſion
Papes Eugene & Nicolas, & par le conſer
ment des Seigneurs des villes & des p
ples; & qu'il ne craignoit ni les mena
de Callixte, ni ſes armes, ni ſes cenſu
Ce Pape mourut la même année 1458.
Ferdinand demeura paiſible poſſeſſeur de
Couronne. Nous ne parlerons point ici

toutes les guerres qu'il eut d'ailleurs à ſoutenir, ni de ſes brouilleries avec les Papes pour des interêts particuliers. Aiant appris que le Roi de France Charles VIII. ſe diſpoſoit à venir en Sicile, pour ſe rendre maître d'un Roiaume ſur lequel il avoit de ſi juſtes prétentions, fit tout ce qu'il put pour détourner l'orage; mais aiant ſû que ſes Ambaſſadeurs en France avoient eu ordre de ſe retirer inceſſamment, il en fut tellement frappé, qu'il tomba en apoplexie dans le moment même. Il mourut peu de temps après vers la fin de Janvier 1494. étant âgé de ſoixante-dix ans, dont il en avoit regné trente-ſix. Les hiſtoriens diſent que ce Prince ſe fit déteſter du peuple à cauſe de ſes monopoles & de ſes cruautés, quoiqu'il ſe piquât de beaucoup de ſageſſe & d'une profonde politique. Alphonſe d'Arragon Duc de Calabre ſon fils aîné l'imitoit dans tous ſes vices. Ils avoient l'un & l'autre fait périr un grand nombre de Prélats & de Seigneurs, par le fer, par de longues priſons, & par le poiſon. Ils s'abandonnoient avec brutalité aux plus infâmes débauches. Ce qu'il y avoit de plus riche & de plus précieux dans les égliſes n'échappoit point à leur avarice; & les familles les plus opulentes étoient expoſées à tout perdre, ſi elles ne leur offroient la meilleure partie de leurs biens.

Son fils Alphonſe lui ſuccéde.

Comme les Napolitains étoient intereſſés à attendre l'armée de France avant que de ſe révolter, ils laiſſerent Alphonſe prendre tranquillement poſſeſſion du Roiaume de ſon pére. Il s'adreſſa à Alexandre VI. qui, malgré les ſollicitations les plus fortes de Charles

Aux approches de Charles VIII. il ſe

démet de la Roiauté.

VIII. chargea le Cardinal César de Borgia son neveu de l'aller couronner. Et en même temps ce Pape levoit des troupes pour faire la guerre à Alphonse. Lorsque ce Prince vît les progrès de Charles VIII. il se démit de la Roiauté en faveur du Prince Ferdinand son fils, le croiant plus propre à défendre le Roiaume. Ferdinand fut sacré avec beaucoup d'éclat, & reçut le serment de fidélité de tous les Ordres du Roiaume. Cette cérémonie étoit à peine achevée, qu'Alphonse sortit brusquement de Naples, & se rendit à Messine dans le monastére du Mont Olivet, où l'on dit qu'il prit l'habit de Religieux & vêcut d'une maniere fort édifiante, priant Dieu à toutes les heures du jour & de la nuit, faisant beaucoup d'aumônes, & réparant par la pénitence le scandale de sa vie passée. On lit encore dans le réfectoire du monastere où il se retira, une inscription latine dont voici le sens: A Alphonse d'Arragon second du nom, Roi très juste, très-invincible & très-libéral, les religieux Olivetains, en reconnoissance des bienfaits qu'ils en ont reçu, & pour conserver la mémoire de ce que ce Prince après avoir renoncé à la Roiauté a vêcu au milieu d'eux, mangeant à la même table, servant les Ministres du Seigneur, & s'appliquant à de saintes lectures. Alphonse ne vêcut pas long-temps dans cette retraite. Une maladie très-douloureuse qu'il supporta avec beaucoup de patience, le conduisit au tombeau l'an 1445.

Il se retire ensuite dans un monastere pour y faire pénitence.

Mort du jeune Ferdinand Roi de Naples.

Le jeune Ferdinand mourut peu de temps après qu'il eut recouvré le Roiaume de Naples que Charles VIII. lui avoit enlevé. Comme il

ne laiſſa point d'enfans, la Couronne paſſa à ſon oncle Frederic frere de ſon pere Alphonſe. Ceux des Napolitains qui étoient attachés à la maiſon d'Anjou, connoiſſant la modération de Frederic, ſe ſoumirent à lui. Il gagna la Nobleſſe, & ſe reconcilia ſincerement avec elle; ce que n'avoit pu faire ſon ayeul, ſon pere, ſon frere & ſon neveu. Frederic lui ſuccéde.

Jean II. fils d'Henri III. fut reconnu Roi de Caſtille en 1406. n'aiant pas encore deux ans. Son Regne fut agité par de cruelles guerres civiles. Ferdinand ſon oncle depuis Roi d'Arragon, lui conſerva la Couronne, comme nous l'avons dit en parlant de ce Prince. Mais dans la ſuite Jean ſe vit ſur le point de la perdre, par le crédit énorme qu'il donna à Alvare de Lune ſon favori, qui mécontentoit tous les Grands du Roiaume. Ce Prince épouſa en 1420. Marie ſa couſine germaine, fille de Ferdinand Roi d'Arragon. Il eut de ce mariage l'Infant Henri, qui étant devenu grand, ſe mit à la tête d'un parti révolté contre le Roi ſon pere. Cette guerre civile produiſit de grands maux. Alvare de Lune qui en étoit l'auteur, fut puni comme il le méritoit. Il eut la tête tranchée à Valladolid: ſon corps fut laiſſé trois jours ſur l'echaffaut avec un baſſin auprès, pour trouver dans les aumônes des fidéles de quoi l'enterrer, & ſa tête fut miſe au bout d'une pique. Telle fut la fin de cet homme qui avoit amaſſé des richeſſes immenſes, & qui avoit exercé à la Cour pendant plus de trente ans une autorité ſi abſolue, que le Roi lui-même ne pouvoit changer de miniſtres, de domeſtiques, pas Rois de Caſtille. Jean II. Il eſt dominé par Alvare de Lune. Punition de ce Miniſtre.

même d'habits, qu'il ne l'eût approuvé; en un mot à qui il ne manquoit que le nom de Roi, étant Maître de toutes les places du Roiaume, de tout l'argent & de toutes les charges. Le Roi Jean remporta en 1431. une victoire conſidérable ſur les Maures de Grenade, qu'il avoit attaqués parce qu'ils refuſoient de paier le tribut que leur Roi avoit coutume de paier. Plus de dix mille Maures demeurerent ſur la place, avec très-peu de perte de ſon côté. Ce Prince mourut en 1455. âgé d'environ cinquante ans, dont il en avoit regné quarante-huit. Il voulut être enterré dans le monaſtere de Burgos, que ſon pere avoit fait bâtir, & qu'il avoit donné lui-même aux Chartreux. Il eut pour ſucceſſeur ſon fils Henri IV. qui épouſa Jeanne ſœur du Roi de Portugal, & répudia Blanche fille du Roi de Navarre, uniquement parce qu'il ne l'aimoit pas. L'adminiſtrateur de l'égliſe de Segovie prononça cette étrange ſentence de divorce, & l'Archevêque de Tolede la confirma avec la permiſſion du Pape.

enri IV.

mauvaiſe duite.

Il envoia au commencement de ſon Regne une ambaſſade à Charles VII. pour renouveller l'alliance qui étoit depuis longtemps entre la France & la Caſtille. En 1463. il eut ſur la riviere de Bidaſſoa avec Louis XI. une entrevue, dans laquelle il parut avec une magnificence extraordinaire. Deux ans après il fut dépoſé par les Seigneurs révoltés, & Alphonſe ſon frere fut proclamé Roi. L'an 1467. il y eut une ſanglante bataille entre le parti qui demeuroit fidéle au Roi, & les révoltés, dont le chef étoit l'Archevêque de Tolede. Alphonſe étant mort l'an-

ſt dépoſé.

oubles & diviſions ſpagne.

e ſuivante, les rebelles offrirent la Cou-
nne à Iſabelle ſœur du Roi, qui la refuſa.
le fut néanmoins déclarée héritiere pré-
mptive des Roiaumes de Caſtille & de Leon.
enri mourut en 1474. âgé de cinquante
s. Son Regne qui en dura vingt, ne fut
'une ſuite continuelle de troubles, de
nſpirations, & de guerres civiles. Sa ſœur
ıbelle aiant épouſé Ferdinand V. fils de
an II. Roi de Navarre & d'Arragon, ce
ince devint Roi de Caſtille & de Leon
r ce mariage.

Rois d'Arragon.

Jean II.

Nous avons vu qu'après la mort d'Al-
onſe V. Roi d'Arragon, la Couronne paſſa
Jean II. ſon frere, qui étoit déja Roi
Navarre. Ce Prince déclara ſolemnelle-
nt les Roiaumes de Sicile & de Sardai-
e réunis à perpétuité à l'Arragon. Il en-
dans la conſpiration des Seigneurs de
ſtille contre leur Roi. Son fils Ferdinand
ouſa Iſabelle ſœur d'Henri IV. Roi de Ca-
lle. Ils furent proclamés à Segovie l'an
74. & reconnus par la plûpart des Sei-
eurs. L'Archevêque de Tolede ſe ligua
ec le Marquis de Villena, & ils enga-
rent le Roi de Portugal à faire la guerre
Ferdinand; mais ce Prince ſut ſe mainte-
dans la poſſeſſion de la Couronne de
ſtille. Son pere Jean II. étant mort en
79. il lui ſuccéda au Roiaume d'Arra-
n, & réunit les Roiaumes d'Arragon,
Navarre, de Caſtille & de Leon.

Son fils Ferdinand réunit à la Couronne d'Arragon celle de Caſtille, de Leon & de Navarre.

L'année ſuivante 1480. le redoutable
bunal de l'Inquiſition fut établi en Eſpa-
e par une Bulle du Pape Sixte IV. à la
mande du Roi Ferdinand & de la Reine
ıbelle. Ce Prince voiant que pluſieurs Mau-

Etabliſſement de l'Inquiſition en Eſpagne.

res & Juifs convertis, retournoient tous les jours au Mahometiſme & au Judaïſme, eut recours à ce reméde, & établit une Inquiſition indépendante des Evêques, telle qu'on la voit aujourd'hui dans toute l'Eſpagne. La nomination des Inquiſiteurs appartenoit au Roi, ſelon la Bulle d'érection. On croit que Ferdinand fit cet établiſſement par le conſeil du Cardinal Pierre Gonzalés de Mendoſa Archevêque de Seville. Après la priſe de Grenade & des autres places des Maures, l'Inquiſition s'étendit dans tout ce païs conquis. Elle fut auſſi établie dans les Roiaumes de Sicile & de Sardaigne, dans les Indes, & généralement dans tous les Etats du Roi d'Eſpagne. Il faut néanmoins excepter le Roiaume de Naples & les Païs-Bas, où toutes les fois que l'on a parlé d'inquiſition, les peuples ſe ſont ſoulevés, n'en pouvant pas ſeulement ſouffrir le nom, comme il arriva ſous l'Empereur Charles-Quint en 1550. &, quelques années après, ſous Philippe II. Roi d'Eſpagne. Nous avons rapporté ailleurs l'origine de l'Inquiſition. Nous marquerons ici comment on l'exerce en Eſpagne & en Portugal.

Tome VI. page 154.

De quels Juges ce Tribunal eſt compoſé.

Le Roi nomme au Pape un Inquiſiteur général pour tous ſes Etats, & le Pape le confirme. Cet Inquiſiteur general nomme enſuite les Inquiſiteurs particuliers de chaque lieu, qui ne peuvent néanmoins exercer leur charge ſans le conſentement & l'agrément du Roi. De plus, le Prince établit un Conſeil pour cette matiere, dans le lieu où eſt le grand Inquiſiteur; & ce Conſeil a une juriſdiction ſouveraine dans toutes les affaires qui regardent l'Inquiſition.

On choiſit les Principaux Seigneurs pour ſes officiers, qui exercent ſous le nom de Familiers. Leur fonction eſt d'arrêter les accuſés. Le reſpect que l'on a pour eux, & la terreur que cette formidable juriſdiction jette dans les eſprits, autoriſe ſi fort les empriſonnemens, qu'un accuſé ſe laiſſe emmener ſans oſer rien dire, dès qu'un des Familiers lui a prononcé ces terribles paroles : De la part de la ſainte Inquiſition. Aucun voiſin n'oſe murmurer : le pere même livre ſes enfans, & le mari ſa femme. S'il y avoit quelque réſiſtance, on mettroit à la place du criminel, ceux qui auroient refuſé de donner main-forte pour empêcher l'évaſion du coupable.

Comment l'Inquiſition exerce ſes Jugemens.

On met les priſonniers chacun dans un affreux cachot, où ils demeurent pluſieurs mois ſans être interrogés ; & l'on attend qu'ils déclarent eux-mêmes le ſujet de leur empriſonnement, & qu'ils ſoient leurs propres accuſateurs : car jamais on ne leur confronte de témoins. D'abord tous les parens du priſonnier prennent un habit de deuil, & en parlent comme d'un homme mort. Ils n'oſent ſolliciter pour lui, ni même approcher de ſa priſon, tant ils craignent de devenir ſuſpects & d'être enveloppés dans le même malheur : ils ſe réfugient même quelquefois dans les païs étrangers, dans la crainte d'être arrêtés comme complices. Quand il n'y a point de preuves contre l'accuſé, on le renvoie après une longue priſon : mais il perd toujours la meilleure partie de ſon bien, qui ſe conſume aux frais de l'Inquiſition. Le ſécret de toute la procédure eſt ſi profond, qu'on ne ſait jamais le jour auquel on doit prononcer

cer la ſentence. Ce jugement ſe rend pour tous les accuſés une fois l'année, en un jour choiſi par les Inquiſiteurs.

L'arrêt qu'on y prononce s'appelle *Auto de fe*, c'eſt-à-dire, *Arrêt de foi*, ou en matiere de Religion; & il eſt auſſi tôt ſuivi de l'éxécution des coupables. On prononce cet Arrêt en public d'une maniere très-ſolemnelle. En Portugal on éléve un grand theâtre de charpente qui occupe preſque toute la place publique, & qui peut contenir juſqu'à trois mille perſonnes. On y dreſſe un autel richement paré, aux côtés duquel on place des ſiéges en forme d'amphitheâtre, pour faire aſſeoir les Familiers & les accuſés. Vis-à-vis eſt une chaire fort haute, où un des inquiſiteurs appelle chaque accuſé l'un après l'autre, pour entendre la lecture des crimes dont on le charge, & l'arrêt que l'on prononce contre lui. Les priſonniers en ſortant de la priſon pour venir ſur ce theâtre, jugent de leur ſort par les différens habits qu'on leur a donnés. Ceux qui ont leurs habits ordinaires, en ſont quittes pour une amende. Ceux qui ont un *San-benito*, qui eſt une eſpéce de juſte-au-corps jaune ſans manches, où eſt couſue une croix rouge de Saint André, ſont aſſurés de la vie; mais ils perdent preſque tous leurs biens, pour paier les frais de l'Inquiſition. Ceux à qui l'on fait porter ſur leur San-benito pluſieurs flammes de ſerge rouge, ſans aucune croix, ſont convaincus d'avoir déja eu une fois leur grace, & ils ſont aſſurés d'être brûlés en cas de récidive. Mais ceux qui, outre ces flammes rouges, portent leur propre tableau environné de

figures de diables, ſont deſtinés à la mort. On pardonne juſqu'à deux fois à ceux qui promettent de renoncer au Judaïſme, & qui ont exactement révélé tous les complices; mais à la troiſiéme fois il n'y a plus de pardon à eſpérer.

Comme les Inquiſiteurs ſont eccléſiaſtiques, ils ne prononcent point l'arrêt de mort. Ils dreſſent ſeulement un acte qu'ils liſent à l'accuſé, où ils marquent que le coupable aiant été convaincu d'un tel crime, & l'aiant lui-même avoué, l'Inquiſition le livre au bras ſéculier. On met cet acte entre les mains des ſept Juges, qui ſont au côté gauche de l'autel, & qui condamnent tous les criminels à être brûlés après avoir été étranglés. Seville fut le berceau de l'Inquiſition en Eſpagne. C'eſt en cette ville où les Inquiſiteurs commencerent l'exercice de leur odieux miniſtére. Ils le firent bientôt après dans d'autres villes, & avec une ſi exceſſive rigueur, qu'en une ſeule année ils firent brûler à Valence & ailleurs plus de deux mille perſonnes.

Commencement de la guerre des Chrétiens d'Eſpagne contre les Maures.

La guerre de Ferdinand contre les Mahometans ou Maures, commença vers le temps auquel l'Inquiſition fut établie en Eſpagne. Depuis que les Maures avoient été réduits au ſeul Roiaume de Grenade, il n'y avoit point eu de Roi auſſi puiſſant qu'Alboacen qui regnoit alors. L'eſpérance de profiter de la diviſion qui étoit entre le Roi d'Eſpagne & celui de Portugal pour étendre ſa domination, le porta à rompre la tréve que les Princes Chrétiens avoient faite avec ſon prédéceſſeur. Il entra donc dans l'Andalouſie & dans le Roiaume de

Murcie avec deux puiſſantes armées ; & il y fit de ſi grands ravages, que Ferdinand & Iſabelle, qui n'étoient pas en état de lui réſiſter, furent obligés de conclure avec lui une paix fort déſavantageuſe. Elle fut obſervée de bonne foi de la part des Princes Chrétiens ; mais le Roi Maure aiant appris que l'importante place de Zahara étoit mal gardée à cauſe de la tréve, la prit de nuit par eſcalade ; le gouverneur fut tué, & tous les habitans furent faits priſonniers. Ferdinand & Iſabelle furent ſi indignés de cette perfidie du Roi Maure, qu'ils firent la paix avec les Portugais, & allerent au ſecours de l'Andalouſie. D'abord ils emporterent d'aſſaut la ville d'Alhama que les Maures appelloient le rempart de Grenade. Ferdinand entra auſſi-tôt dans la plaine de Grenade, où il fit un effroiable dégât, laiſſant par tout des marques de ſa vengeance. Ce fut le commencement d'une guerre qui dura dix ans.

Diviſions parmi les Maures. Les Chrétiens en profitent.

Le Roi de Grenade aiant répudié ſa femme, dont il avoit eu des enfans, épouſa une Chrétienne nommée Zaraïde, qui avoit renoncé au Chriſtianiſme. Cette femme voulant aſſurer la Couronne à ſes enfans, perſuada au Roi de faire mourir ceux de ſa premiere femme. Il étoit réſolu de ſuivre ce conſeil, mais l'aîné de ſes enfans ſe ſauva avec ſa mere à Cadix. Les Grands, qui déteſtoient la cruauté de leur Roi, firent venir ce jeune Prince Mahometan, & le proclamerent Roi en l'abſence de ſon pere Le Roi engagea un de ſes freres nommé Muley à faire la guerre à ſon fils. Cette diviſion donna lieu à Ferdinand d'entreprendre la

conquête du Roiaume de Grenade, & de bannir de toute l'Eſpagne la Religion de Mahomet, qui y avoit regné environ huit cens ans. Le jeune Prince ſachant ce deſſein, crut qu'il pourroit tout-à la-fois s'oppoſer à ſon pere & aux Chrétiens. Il y eut un combat entre ſes troupes & celles de Ferdinand. Les Maures furent mis en déſordre, & pouſſés juſqu'au bord d'une riviere, où il s'en noia un très-grand nombre. Preſque tous les autres demeurerent ſur la place, & le jeune Roi fut fait priſonnier & conduit à Cordoue. Ferdinand fit en même temps d'autres expéditions dans le Roiaume de Grenade. Le jeune Roi propoſa pour ſa délivrance des conditions qui furent acceptées. Mais elles parurent ſi honteuſes à ceux de ſon parti, que la plûpart l'abandonnerent, ne pouvant ſouffrir qu'il eût rendu ſa Couronne tributaire de celle de Caſtille. Ferdinand protégea le fils contre ſon pere & ſon oncle, dans le deſſein de ſe rendre maître plus aiſément du Roiaume de Grenade.

Il obtint du Pape Innocent VIII. les décimes du Clergé, que Sixte IV. lui avoit accordées pendant ſon Pontificat. Il en tira une ſomme très-conſidérable, qui le mit en état de rentrer en 1485. dans le Roiaume de Grenade avec une armée plus nombreuſe qu'il n'avoit euë juſqu'alors. L'aiant partagée en pluſieurs corps, il attaqua en même-temps & emporta avec une diligence incroiable un grand nombre de villes. Pendant qu'il combattoit ainſi en apparence pour le jeune Roi Mahometan, ſon véritable but étoit de travailler pour lui-même. Pour mieux réuſſir, il n'oublia rien de

Progrès du Roi Ferdinand contre les Maures.

tout ce qui pouvoit entretenir la diviſion entre l'oncle & le neveu. Le Roi Alboacen étoit mort l'année précédente. Ferdinand témoignoit beaucoup d'amitié au jeune Roi, & le combloit de bienfaits. Il lui fourniſſoit des troupes contre ſon oncle, qui ſe rendoit de plus en plus odieux à ſon neveu par les cruautés qu'il exerçoit ſur ceux de ſon parti.

Grandes Maîtriſes des Ordres militaires accordées par le Pape à Ferdinand.

Le Grand-Maître de l'Ordre militaire de Calatrava étant mort en 1486. les Chevaliers ſe diſpoſoient à en élire un nouveau, lorſque Ferdinand & Iſabelle leur firent ſignifier une Bulle d'Innocent VIII. par laquelle le Pape ſe réſervoit la nomination de cette grande Maîtriſe ; & le Roi Ferdinand en eut l'adminiſtration pendant ſa vie. Les Rois Catholiques aiant dans la ſuite repréſenté au Pape les grandes dépenſes qu'ils avoient été obligés de faire pour ſoutenir la guerre contre les Maures, les revenus immenſes dont jouiſſoient les grands Maîtres des Ordres militaires de leurs Etats, les déſordres & les guerres civiles que cauſoient les brigues des Seigneurs pour poſſéder ces dignités, le Pape eut égard à leur demande, & réunit pour toujours à la Couronne d'Eſpagne les Grandes Maîtriſes des Ordres de Calatrava, de Saint Jacques & d'Alcantara. Mais la réunion ne s'en fit dans toutes les formes qu'en 1500.

Suite des conquêtes de Ferdinand.

En 1488. Ferdinand aſſiégea avec une formidable armée Baça, la plus forte place du Roiaume de Grenade, & l'emporta après un long ſiége. La priſe de cette ville détermina l'oncle du jeune Roi à s'accommoder avec les Rois Catholiques, & il leur offrit

Le Pape lui procure de nouveaux ſecours.

toutes

toutes les villes qui le reconnoiſſoient pour Souverain, à condition qu'on lui accorderoit un établiſſement digne du rang qu'il tenoit parmi les Maures. Ferdinand y conſentit, & Muley lui remit de bonne foi toutes les places de ſa dépendance, & demanda permiſſion de ſe retirer en Afrique avec tous ſes tréſors, & tous les Maures qui le voudroient ſuivre. On la lui accorda à la ſollicitation de la Reine Iſabelle; & il partit avec quatre mille Maures des plus riches & des plus grands Seigneurs du Roiaume, pour ne jamais revenir en Eſpagne. Innocent VIII. combloit de ſes faveurs Ferdinand & ſon épouſe Iſabelle, pour les engager à pourſuivre leurs conquêtes. Il publia l'année ſuivante une Bulle, pour lever des ſubſides dans la Caſtille & dans le Roiaume de Leon, afin de fournir aux frais de cette guerre, en promettant beaucoup d'indulgences à tous ceux qui y contribueroient de leurs biens ou de leur induſtrie. Il les étendoit au Roiaume de Navarre, & faiſoit dans ſa Bulle un grand détail des progrès que Ferdinand avoit déja faits ſur les infidéles. Il y exhortoit ce Prince à ne pas laiſſer une ſi bonne œuvre imparfaite, eſpérant que Dieu le favoriſeroit dans toutes ſes entrepriſes, pour éteindre entierement la ſecte de Mahomet dans ſes Etats. Il chargeoit les Evêques d'Avila & de Leon, de recueillir eux-mêmes les aumônes des fidéles avec beaucoup de fidélité, d'établir des quêteurs qui rendroient un compte exact de ce qu'ils auroient reçu, & d'excommunier ceux qui détourneroient l'argent qu'ils auroient amaſſé, pour l'emploier à d'autres uſages.

Nouvelles conquêtes de Ferdinand.

Ferdinand ne manqua pas de profiter de cette Bulle. Des aumônes qu'il reçut il leva une armée de cinquante mille hommes d'infanterie & de douze mille de cavalerie, qui prirent tous la croix. Il se rendit maître de plusieurs villes, & somma le jeune Roi des Maures de lui remettre la ville de Grenade. Sur son refus, Ferdinand songea à l'attaquer : mais le jeune Roi commença la guerre le premier. Il eut d'abord quelques succès. Mais Ferdinand ne se fut pas plutôt mis en campagne, qu'il réduisit tous ceux qui s'étoient révoltés, reprit toutes les places dont le Roi Maure s'étoit emparé, & l'obligea même à se renfermer dans sa Capitale. L'hiver qui suivit cette glorieuse campagne de 1490. fut emploié aux préparatifs du siége de Grenade, qui commença au Printemps suivant. Innocent VIII. dans cet intervalle ordonna des prieres à Rome cet pour le succès des armes des Chrétiens : il alla lui-même en procession à l'église de Sainte Marie du peuple, où il célébra la Messe pontificalement. On y fit un discours, où l'éloge de Ferdinand & d'Isabelle ne fut pas oublié. Le Pape adressa en même temps une Bulle à l'Evêque d'Avila, pour établir des Evêques dans les villes dont on s'étoit rendu maître, & pour terminer les contestations sur les limites des Diocèses dans lesquels il y avoit eu auparavant des Evêques.

Intérêt qu'y prend le Pape.

L'armée des Chrétiens assiége Grenade.

Le camp converti en une ville.

Au mois de Mars 1491. Ferdinand envoia le Marquis de Villena avec trois mille chevaux & dix mille hommes d'infanterie, pour ruiner toutes les petites places des environs de Grenade, & faire le

dégât dans la campagne. Son deſſein étoit d'empêcher que les habitans ne puſſent faire la récolte des grains, afin qu'ils fuſſent plus aiſément réduits par la famine, & que les peuples des villes qu'on auroit ruinées & les gens de la campagne, s'étant retirés dans la capitale, les vivres y fuſſent plutôt conſommés, & la ville plutôt obligée de ſe rendre. Ferdinand alla lui-même bientôt après aux environs de Grenade avec une armée de cinquante mille hommes. Il avoit avec lui tous les Seigneurs de ſon Roiaume & un grand nombre de vaillans Officiers, qui s'étoient déja diſtingués dans les guerres précédentes, entre autres le célébre Gonſalve Fernandez de Cordoüe, qu'on ſurnommoit le grand Capitaine. Ils camperent à une lieue de la ville, bien réſolus de n'en point ſortir qu'ils ne s'en fuſſent rendu maîtres. Quand on eut fait des retranchemens, Iſabelle Reine de Caſtille arriva au camp avec les Princes ſes enfans, dans la même réſolution de ne point quitter que la ville ne fût priſe. Le feu aiant pris à ſa tente, & l'aiant conſumée avec quelques autres, on prit le parti de bâtir des huttes de terre couvertes de tuiles, avec des rues comme dans une ville. Chaque corps aiant pris ſoin de fortifier ſon quartier, il ſe fit du camp une ville fermée de tours & de murailles avec un foſſé profond, & quatre rues principales qui répondoient aux quatre portes. Le camp par ce moien devint également aſſuré, & contre le feu, & contre les ſorties preſque continuelles que faiſoient les aſſiégés. Cette nouvelle ville qui fut depuis nommée Sainte Foi, fit perdre coura-

ge aux Mahometans. Le Pape ne manqua pas d'en écrire à Ferdinand & à Isabelle, qu'il voioit si zélés pour augmenter la gloire de la Religion ; & il accorda beaucoup d'indulgences à ceux qui les aideroient dans une si bonne œuvre.

Prise de Grenade.

Les Maures vouloient attirer Ferdinand hors de ses retranchemens, & l'engager dans un combat général. Mais ce Prince, assuré que la famine suffiroit seule pour le rendre maître de la place, ne voulut point courir le risque d'une bataille. L'événement justifia sa conduite. Après avoir été huit mois & dix jours devant Grenade, les Maures éprouvant tout ce que la famine a de plus horrible, & se voiant sans vivres & sans ressource, furent contraints de se rendre à composition.

Il se passa près de deux mois sans qu'on pût conclure le traité. L'on convint enfin que le Roi & le peuple de Grenade remettroient au Roi & à la Reine de Castille & d'Arragon, la ville de Grenade avec toutes ses dépendances ; qu'à l'avenir les Maures, tant de la ville que du reste du Roiaume, ne reconnoîtroient point d'autre Souverain que la Reine de Castille & ses successeurs ; que pour sureté de cet accord on donneroit cinq cens personnes en ôtage d'entre les enfans & les freres des principaux de la ville, pendant que les Chrétiens prendroient possession de la ville & des forteresses. Ferdinand & Isabelle de leur côté, s'engagerent à prendre sous leur protection tous les Maures qui voudroient rester en Espagne, & à les traiter en tout comme leurs autres sujets. On permettoit à ceux qui voudroient

ér en Afrique, de diſpoſer de leurs effets ; le leur fournir des vaiſſeaux pour le voiage. ſin l'on accorda au Roi des Maures une ſion conſidérable pour l'entretien de ſa ille.

Les conditions de ce traité furent exécu- de bonne foi. Le Cardinal de Men- a Archevêque de Tolede, accompagné grand nombre de Seigneurs ſuivis des illeures troupes, alla prendre poſſeſſion la ville & des forteresſes au nom de la ne de Caſtille. Il fit arborer ſur les plus tes tours la croix que l'on portoit de- t lui. On plaça en même-temps les ndards de Saint Jacques, de Ferdinand l'Iſabelle ſur les remparts avec de grau- acclamations. Auſſi-tôt après, le Roi a Reine s'avancerent du camp vers la pour en prendre poſſeſſion. Le jeune de Grenade vint au-devant d'eux pour en préſenter les clefs. L'entrevue ſe paſſa politeſſe de part & d'autre. Le jeune ſe retira, & alla prendre poſſeſſion des x qu'on lui avoit deſtinés pour ſa réſi- ce. Ferdinand avec ſon épouſe entra dans nade, dont ils ne pouvoient aſſez admi- la beauté. On aſſure en effet qu'on y ptoit ſoixante mille maiſons, outre quan- de ſuperbes édifices que le Roi Bulhat roit fait élever, avec une ſi prodigieuſe nſe, que ſes ſujets crurent qu'il avoit vé l'art de faire de l'or. Les habitans Grenade étoient eux-mêmes ſi riches, s paioient à leur Roi plus d'un million ucats. Mais cette ville n'eſt maintenant ni peuplée ni auſſi riche, qu'elle l'étoit lorſ- lle fut priſe par les Eſpagnols. Sa ſitua-

Les Chrétiens en prennent poſſeſſion.

Deſcription de cette ville.

tion & la disposition de ses tours se rapportent assez à ce qu'en dit César dans ses Commentaires. C'est la plus grande ville d'Espagne & la plus commode en été, à cause de la pureté de son air & du grand nombre de ses fontaines. Elle a plus de quatre lieues de circuit, & est entourée de murailles où l'on compte mille trente tours avec leurs crênaux.

On veut forcer les Maures de se faire Chrétiens.

Par cette conquête la Religion Chrétienne fut établie dans toute l'Espagne, & la Secte de Mahomet entierement bannie, aussi bien que la domination des Maures, qui possédoient Grenade depuis plus de huit cens ans. Le Pape Alexandre VI. donna à Ferdinand & à Isabelle pour eux & leurs successeurs, le titre de Rois Catholiques. Le Roi Recarede avoit eu autrefois le même titre, pour avoir converti les Gots qui étoient Ariens. Ferdinand voulut ensuite contraindre tous les Maures à se faire baptiser, ou à sortir de son Roiaume. Les plus riches passerent en Afrique, & les plus pauvres firent semblant de se convertir. Ferdinand se rendit ensuite en Arragon pour tenir les Etats, & s'avança jusqu'à Barcelone pour prendre possession des Comtés de Roussillon & de Cerdaigne, que le Roi de France venoit de lui céder.

Etranges moiens que l'on prend pour convertir les Maures.

En 1499. huit ans après ce grand événement, le Gouverneur de Grenade manda au Roi, que les Maures des Montagnes pensoient à se révolter, & que si l'on ne prenoit de bonnes mesures, leur révolte entraîneroit celle de tout le Roiaume de Grenade. Ferdinand & Isabelle y allerent, sous prétexte de faire prendre le bon air de Gre-

au jeune Prince Michel, dont la ſanté
très-foible. A leur arrivée l'on fit
er de bonnes troupes dans Grenade. Le
aſſembla les prêtres & les moines Ma-
etans, & les renvoia tous à l'Archevê-
de Tolède, qui étoit du voiage, pour
ir ſa volonté par la bouche de ce Prélat.
chevêque les reçut avec beaucoup d'hon-
; mais après leur avoir dit que le Roi
a Reine avoient été informés de tout
u'on avoit fait pour porter les peuples
révolte, il ajouta qu'on ne leur par-
neroit point qu'il n'embraſſaſſent la Re-
n Chrétienne, & n'exhortaſſent les ha-
is de Grenade à ſuivre leur exemple.
prêtres & les moines Mahometans,
ternés d'une telle propoſition, promi-
tout ce qu'on voulut. Alors on leur fit
coup d'amitié : le Roi & la Reine leur
lerent de beaux habits : on travailla à
gner, par des moiens qu'on ne con-
oit pas dans les beaux ſiécles de l'E-
; & le nombre de ceux qui recevoient
ptême devint ſi grand, qu'on fut obli-
l'omettre les cérémonies.

Suites de ces converſions forcées.

Roi & la Reine partirent enſuite pour
lle : mais auſſi-tôt après leur départ
troubles recommencerent, & l'on in-
publiquement aux nouveaux Chrétiens.
chevêque de Tolede, qui étoit reſté à
ade, fit publier une Ordonnance par
elle il étoit défendu ſous peine de pu-
n corporelle, de parler mal de la Ré-
n Chrétienne, & d'offenſer ceux qui
oient embraſſée. Pour intimider davan-
les infidéles, il fit arrêter un Prince
mé Zegri, qui avoit beaucoup de crédit

parmi les Maures, & lui fit entendre qu'il devoit ſe faire Chrétien, ou s'attendre à perdre la liberté. Sur le refus qu'il fit de renoncer à Mahomet, on le traita ſi durement, qu'il conſentit à écouter ceux qui vouloient l'inſtruire. L'Archevêque s'en chargea lui-même, & le baptiſa. L'exemple de cette converſion, qui ne devoit pas être fort ſolide, fut ſuivi par les plus diſtingués d'entre les Maures. On brûla en même temps plus de cinq mille exemplaires de l'Alcoran. Ceux qui n'avoient point embraſſé le Chriſtianiſme, ou qui ne l'avoient fait que par contrainte, furent indignés de cette injure faite à Mahomet. Ils prirent les armes, barricaderent les rues, & en moins de deux heures, il y eut plus de cent mille hommes ſous les armes. Le Gouverneur fit entrer des Soldats dans la ville, diſſipa la ſédition par ſon autorité, & le Prince Zegri appaiſa le peuple par ſes remontrances.

Le Roi aiant été informé de cette révolte envoia ſur les lieux un Commiſſaire, pour faire des informations & punir les coupables. Mais en même temps il fit publier une amniſtie générale pour tous ceux qui embraſſeroient de bonne foi la Religion Chrétienne & recevroient le Baptême. Le Commiſſaire en fit pendre quelques-uns, & en mit d'autres dans les fers. Ils demanderent bientôt à embraſſer le Chriſtianiſme pour obtenir leur liberté. Il y en eut juſqu'à cinquante mille qui furent baptiſés, & leurs moſquées furent changées en égliſes. Mais comme tout ce changement n'étoit que l'effet de la violence, & que l'eſprit n'étoit

t éclairé, ni le cœur véritablement chan-
la révolte recommença l'année ſuivante
& tous ces peuples renoncerent au
ſtianiſme avec d'autant plus d'ardeur
s avoient eu plus de peine à l'embraſſer.

Archevêque de Tolede qui travailloit avec tant de zéle à abolir dans le ume de Grenade la Religion de Ma- t, étoit le célébre Ximenès, dont il propos de rapporter l'hiſtoire avec ue étendue. Il étoit de la vieille Caſ-, & ſe nommoit François Ximenès de ros. Il étudia à Alcala & à Salaman- Enſuite il alla à Rome; & aiant été dans ſon voiage, il n'en rapporta e Bulle pour la premiere prébende qui ueroit. L'Archevêque de Tolede la lui a, & le fit mettre en priſon dans la d'Uceda, où un prêtre qui y étoit pri- er depuis longtemps, lui prédit qu'il un jour Archevêque de Tolede. Quand été mis en liberté, il obtint un bé- dans le Diocèſe de Siguença, où le inal Gonçalés Mendoza qui en étoit ue, le fit ſon grand Vicaire. Ximenès que'que temps après chez les Corde- de Tolede, & y fit ſes vœux. Se voiant lé de viſites, il ſe retira dans une ide nommée Caſtanel. A ſon retour à de, la Reine Elizabeth de Caſtille le it pour ſon Confeſſeur. Le Cardinal de doza, qui avoit paſſé du ſiége de Si- ça à celui de Seville, & enfin à celui ole de, étant mort en 1495. il y eut une é de brigues de la part des Grands de lle pour mettre ce riche bénéfice dans maiſons. La plus forte fut celle du

François Ximenès Archevêque de Tolede.

Roi Catholique Ferdinand, qui sollicitoit pour l'Archevêque de Sarragosse son fils naturel. Mais Isabelle à qui cette nomination appartenoit en qualité de Reine de Castille, se détermina en faveur de Ximenès son confesseur. Sans rien dire de son dessein, elle fit expédier le brevet avec le nom du pourvû en blanc, qu'elle remplit elle-même de celui de Ximenès. Elle envoia aussi-tôt à Rome pour obtenir des Bulles confirmatives, qui lui furent accordées. Elle les reçut en Carême, & fit venir aussi-tôt son confesseur. Tirant de sa poche les Bulles du Pape, elle les lui donna en disant: Voici des lettres que je viens de recevoir; voiez un peu ce que le Pape me marque. Ximenès fut fort surpris, quand il vit que le dessus étoit conçu en ces termes: A notre vénérable frere François Ximenès élu Archevêque de Tolede. Il se contenta de baiser ces lettres sans les ouvrir; & les rendant à la Reine: Madame, lui dit-il, ces lettres ne s'adressent pas à moi. Il se retira aussitôt, & partit pour se rendre dans son couvent de Castanel, & y passer la semaine sainte, paroissant bien résolu de ne point accepter l'Archevêché de Tolede.

Ximenès travaille au bien de l'église d'Espagne.

La Reine fut très-édifiée de son refus, & elle n'en eut que plus d'ardeur pour l'engager à se rendre au choix qu'elle avoit fait de lui. Mais Ximenès résista constamment aux efforts de la Reine; & il fallut, pour le vaincre, un commandement exprès du Pape. Alors il se rendit; mais à condition qu'il ne quitteroit jamais l'église de Tolede; qu'on ne chargeroit d'aucune pension cet Archevêché, l'un des plus riches

ute la Chrétienté ; & qu'on ne don-
t aucune atteinte aux priviléges & aux
mités de ſon égliſe. Ximenès célébra à
s, qui étoit alors la capitale de la
le, le mariage de l'Infante Jeanne avec
iduc Philippe d'Autriche, & il ne prit
ſion de ſon Archevêché que deux ans
en 1498. Il fut reçu à Tolede avec
nagnificence extraordinaire. Ses premiers
furent de pourvoir aux beſoins des
es, de viſiter les égliſes & les hôpi-
, de purger ſon Diocèſe des uſuriers &
ieux de débauche. Il caſſa les juges qui
iſſoient mal leurs fonctions, & mit
ur place des perſonnes dont il con-
ût la probité & le déſintéreſſement.

Reglemens que Ximenès dreſſe dans un Synode.

ſuite il ſe rendit à Alcalá, où il tint
node, dont il fit lui-même l'ouver-
par un diſcours très-touchant ; & peu
nps après il en aſſembla un autre à
era. Voici quelques-uns des regle-
qui y furent dreſſés. Tous les Dimanches & fêtes les Curés après la grand-Meſſe
queront l'Evangile au peuple d'une ma-
ſimple mais ſolide ; & le ſoir ils aſ-
eront leurs paroiſſiens, & particuliere-
les enfans, pour les inſtruire de la
ine Chrétienne. Pour faciliter aux Cu-
exécution de ce reglement, Ximenès
mpoſer des inſtructions en forme de
hiſme, qui furent depuis d'une très-
e utilité. On permit à tous les Prê-
le s'abſoudre les uns les autres des cas
s qui étoient réſervés à l'Archevêque;
tablit l'uſage ancien de mettre de l'eau
à l'entrée des égliſes. On ordonna à
les juges de juger les parties ſur le

champ ſans écriture & ſans frais, ſi les cauſes étoient de peu de conſéquence ; & pour ce qui regardoit les grandes affaires, il fut reglé qu'après les informations faites, on laiſſeroit à chacun la liberté de produire ſes raiſons par écrit, de répondre à celles de ſes parties, mais une fois ſeulement ; & que le vingtiéme jour au plûtard, on donneroit une ſentence définitive. On regla en particulier les procédures contre les eccléſiaſtiques, & l'on ordonna que ſi les accuſations étoient légéres, ils ſeroient abſous ou condamnés par les Officiaux, ſans bruit & ſans procédures ; que ſi les fautes étoient conſidérables, ils ſeroient promptement jugés avec beaucoup de circonſpection & ſans éclat. On preſcrivit aux Paſteurs d'avoir ſoin dès le commencement du Carême de confeſſer leurs paroiſſiens, & de n'accorder la Communion Paſchale, qu'à ceux qui auroient obſervé ce reglement. On leur ordonna auſſi d'envoier à l'Archevêque, ou à ſes Vicaires généraux de Tolede ou d'Alcala, un mémoire exact de tous ceux qui n'auroient point fait la communion paſchale, afin qu'il y fût pourvû par ſon autorité L'exécution de ce reglement pouvoit être ſujette à de grands inconveniens, & donner occaſion à bien des communions indignes. Il fut arrêté qu'il y auroit dans toutes les Paroiſſes un regiſtre, où l'on écriroit exactement les noms de ceux qui ſeroient baptiſés, de leurs peres, meres, parains, maraines, & des témoins préſens au Baptême, avec l'année, le mois & le jour où on le recevroit. Enfin ce Prélat ordonna que l'on tiendroit exactement un Synode tous les ans ; & le Con-

cile de Trente a renouvellé ce reglement dans le ſiécle ſuivant.

Ximenès travailla enſuite à la réforme de l'Ordre de Saint François dans les Roiaumes de Caſtille & d'Arragon. Au ſeul nom de réforme, tous les Cordeliers ſe ſouleverent. Ils mirent tout en œuvre pour décrier l'Archevêque de Tolede, & pour lui faire perdre l'eſtime que la Reine avoit pour lui. Mais ce fut inutilement : cette Princeſſe promit au Prélat d'employer ſon crédit à Rome, pour obtenir du Pape la commiſſion dont il avoit beſoin pour cette bonne œuvre ; & elle tint ſa promeſſe. Le Général des Cordeliers s'étant adreſſé le premier à Alexandre VI lui repréſenta que ſon Ordre aiant beſoin de réforme, il prioit Sa Sainteté de lui accorder la permiſſion de remédier à pluſieurs déſordres qui s'y étoient gliſſés. Le Pape approuva ce deſſein, permit au Général de l'exécuter quand il voudroit, & lui fit expédier tous les brefs dont il pouvoit avoir beſoin. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne à Rome, chargé par Iſabelle de demander au Pape cette commiſſion pour Ximenès, aiant appris du Pape qu'il avoit donné ſes ordres au Général des Cordeliers, & que ce religieux devoit partir au premier jour pour les aller exécuter, en informa la Reine qui en fut fort ſurpriſe. Le Général ſe préſenta devant cette Princeſſe, & déclama beaucoup contre Ximenès. La Reine indignée de ce procédé, lui demanda avec vivacité, s'il penſoit à ce qu'il étoit, & à qui il avoit l'honneur de parler : Oui, Madame répondit le Général, je ſai que je parle à la Reine Iſabelle, qui n'eſt qu'un

Ximenès travaille à la réformation des Cordeliers.

peu de cendre & de pouſſiere comme moi. En achevant ces paroles, il ſortit de l'audience ; & ſe voiant abandonné de toutes les perſonnes de conſidération, il prit la réſolution de s'en retourner à Rome.

Ximenès vient à bout de réformer les Cordeliers.

Cependant comme il vouloit ſe faire honneur de la réforme qu'il ne pouvoit éviter, il demanda au Pape la permiſſion de nommer des Commiſſaires de l'Ordre, pour y travailler avec ceux que la Reine avoit déja nommés ; ce que le Pape lui accorda. Les Commiſſaires étant arrivés en Caſtille, furent fort mal reçus : l'autorité que l'Archevêque avoit par lui-même, jointe à la protection de la Reine, fit qu'on ne les écouta preſque point. Ils s'en plaignirent au Conſeil, où ils ne trouverent pas les eſprits diſpoſés en leur faveur. Comme ils ne gagnoient rien, ils retournerent à Rome, après avoir fait ſignifier qu'ils s'oppoſoient à tout ce qu'on entreprendroit au préjudice de leur commiſſion. Leur premier ſoin fut d'animer le Pape contre la Reine Iſabelle & contre Ximenés. Ils lui repréſenterent que l'intérêt de Rome étoit de faire ſentir ſon autorité, & qu'il ne devoit point ſouffrir qu'on la mépriſât impunément : ils gagnerent auſſi la plûpart des Cardinaux. Alexandre VI. voulut d'abord s'oppoſer à la réforme à laquelle Ximenès travailloit : mais comme il avoit beſoin de l'Eſpagne, & qu'il n'étoit pas prudent de faire un trop grand éclat, on lui conſeilla de ſe contenter pour le préſent, de ſuſpendre le pouvoir des Commiſſaires juſqu'à nouvel ordre. Ce fut le parti qu'il prit. La Reine voiant cette oppoſition, réſolut d'abandonner cette affaire. Mais Xime-

nès ſut l'engager à continuer d'appuier ſon deſſein ; & elle agit avec tant de vivacité auprès du Pape, que non-ſeulement il leva l'interdit des Commiſſaires, mais qu'il nomma expreſſément l'Archevêque lui-même, avec deux autres Evêques, pour finir cette affaire en dernier reſſort. Ximenès entreprit donc la réforme des Cordeliers, & y travailla avec tant de zéle & d'application, qu'il en vint heureuſement à bout, & la ſoutint depuis avec beaucoup de fermeté. Cette réforme mit les Cordeliers à peu près ſur le pied où ils ſont aujourd'hui. Ainſi on peut juger ſur quel pied ils étoient auparavant. L'Archevêque obtint encore du Pape par un Bref du vingt-troiſiéme de Juin 1498. la qualité de Commiſſaire Apoſtolique, pour la réformation des égliſes exemptes & des perſonnes privilégiées de ſon Diocèſe, & généralement pour tout ce qu'il jugeroit néceſſaire au bien de ſon égliſe.

Alliance entre le Portugal & la Caſtille.

L'Infant Dom Juan fils unique du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabelle étoit mort l'année précédente à l'âge de dix huit ans ; & par cette mort la ſucceſſion des Roiaumes de Caſtille & d'Arragon paſſa à Iſabelle ſœur aînée de Dom Jean, qui venoit d'épouſer Emmanuel Roi de Portugal. Cette jeune Reine mourut au mois d'Août de cette même année 1448. une heure après être acouchée d'un Prince, qui ne vécut que deux ans. Emmanuel épouſa en ſecondes nôces l'année 1500. par diſpenſe d'Alexandre VI. Marie de Caſtille ſœur d'Iſabelle ſa premiere femme ; & il eut de ce ſecond mariage ſept Princes & trois Princeſſes. Phi-

lippe Archiduc d'Autriche avoit épouſé quatre ans auparavant Jeanne de Caſtille, qui étoit la ſeconde fille du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabelle, & l'aînée de Marie ſeconde femme d'Emmanuel Roi de Portugal. C'eſt de ce mariage qu'eſt venu l'Empereur Charles-Quint, dont nous parlerons dans la ſuite.

Mort de la Reine Iſabelle de Caſtille.

Iſabelle Reine de Caſtille mourut en 1504. Elle fit le jour de ſa mort un teſtament, par lequel elle conſtituoit l'Archiducheſſe Jeanne ſa fille aînée, ſon unique héritiere de la Caſtille & des Roiaumes qui en dependoient; voulant néanmoins que l'Archiduc ſon mari y regnât avec elle. Le teſtament ajoutoit, que ſi la maladie, ou quelque autre cauſe empêchoit la Princeſſe de gouverner les Etats qui lui étoient échus, ou ſi elle-même ne vouloit pas abſolument ſe charger du gouvernement de la Caſtille & des Roiaumes qui en dependoient, on ſe conformeroit à ce qui avoit été reglé deux ans auparavant dans l'aſſemblée des Etats généraux du Roiaume, à la priere des peuples; que le Roi Ferdinand prendroit la Régence en la place & au nom de l'Archiducheſſe, juſqu'à ce que Charles ſon petit-fils eût atteint l'âge de vingt ans accomplis. Elle ordonna encore, qu'outre l'adminiſtration des trois grandes Maîtriſes des Ordres militaires de Saint Jacques, de Calatrava & d'Alcantara accordées par le Saint Siége au Roi Ferdinand, il jouiroit de la moitié de tous les revenus que la Caſtille tiroit de toutes les Iſles & de la terre ferme nouvellement découvertes par les Eſpagnols dans le nouveau monde, ſans y comprendre

Son teſtament.

Troubles qui en ſont la ſuite.

vingt-cinq mille ducats qu'il prendroit tous les ans ſur les revenus de la Couronne. Elle nomma pluſieurs exécuteurs de ſon teſtament, dont les principaux furent le Roi Ferdinand ſon époux & Ximenès Archevêque de Tolede. Ce Teſtament occaſionna de grands troubles dans la Caſtille, entre l'Archiduc Philippe époux de la Princeſſe Jeanne, & le Roi Ferdinand, qui ſe diſputerent l'adminiſtration de la Caſtille, dont la Princeſſe Jeanne étoit incapable à cauſe d'une maladie qui l'avoit rendu folle.

L'Archiduc Philippe ſon époux fut reconnu Roi par tous les Grands de Caſtille; mais il mourut cinq mois après à la fin de Septembre 1506. à l'âge de vingt huit ans. Il laiſſa deux Princes Charles & Ferdinand, & une Princeſſe nommée Marie, qui épouſa dans la ſuite Louis Roi de Hongrie. La mort de Philippe augmenta encore la maladie de la Reine Jeanne. Quelque ſoin qu'on prît de cacher ſes folies, il ſembloit qu'elle s'appliquât à les faire éclater. Le jour de la Touſſaint elle voulut aller à la Chartreuſe de Miraflorès où l'on avoit mis en dépôt le corps du Roi ſon époux juſqu'à ce qu'il fût inhumé à Grenade, comme il l'avoit ordonné. Après y avoir fait ſes dévotions, il lui prit envie de faire ouvrir ſon tombeau pour avoir la triſte conſolation de le voir. On lui repréſenta tout ce qui étoit capable de l'en détourner : mais bien loin d'y avoir égard, elle s'emporta, & commanda avec menaces qu'on lui obéît. On ouvrit donc le tombeau & on en tira le cercueil. Le Nonce du Pape, les Ambaſſadeurs de l'Empereur Maximilien & du Roi

Mort d
Philippe I
Cette m
augmente
maladie d
Reine Jean
Elle fait
vrir le c
cueil de
mari.

Ferdinand, & quelques Evêques y furent appellés. Quoique le corps n'eût preſque plus la figure d'homme, la Reine le regarda & le toucha pluſieurs fois ſans répandre une ſeule larme; après quoi on referma le cercueil, qu'elle fit couvrir d'étoffe d'or & de ſoie. Elle vécut juſqu'en 1555. Ferdinand ſon pere fut déclaré Régent de la Caſtille, juſqu'à ce que Charles de Luxembourg fils de Jeanne la folle fût en état de gouverner. Nous ſommes obligés de renvoyer à l'hiſtoire du ſeiziéme ſiécle la fin du Regne de Ferdinand d'Arragon, qui ne mourut que l'an 1516.

nès fon- Univerſi Alcala.

Ximenès Archevêque de Tolede fut proprement celui qui gouverna l'Eſpagne ſous les regnes de Ferdinand, d'Iſabelle, de Jeanne, de Philippe & de Charles. Nous n'entrerons point dans le détail de la vie de ce Prélat, qui paſſe pour un grand politique. Nous n'en rapporterons que ce qui a plus de rapport à notre objet. Avant ſon voiage de Grenade, dont nous avons parlé, il en avoit fait un à Alcala, & dès-lors il avoit réſolu d'y établir une Univerſité ſur le modéle de celle de Paris, la plus célébre de toute l'Europe. Ce n'eſt pas que ce Prélat en ſoit le premier fondateur, puiſqu'il y avoit fait lui-même ſes premieres études; mais outre qu'elle ne portoit pas le titre d'Univerſité, c'étoit ſi peu de choſe en comparaiſon de ce qu'elle devint depuis par ſes ſoins, ſes bienfaits, & les priviléges qu'il lui obtint, qu'elle fait gloire de le reconnoître pour ſon fondateur. Les premiers commencemens en furent foibles; comme dans tous les grands établiſſemens;

dans la ſuite cette Univerſité eſt de-
une des plus célébres de l'Eſpagne.
tta la même année 1499. les fonde-
du principal Collége, qu'on nomma
int Ildephonſe. Pierre Gumiel un des
habiles architectes de ſon temps, en
le deſſein & ſe chargea de la con-
de l'ouvrage.

rchevêque de Tolede commença en
à travailler au grand projet d'une Bi-
olyglotte, c'eſt-à-dire en pluſieurs
ues. Dans ce deſſein il fit venir d'Al-
à Tolede un grand nombre de ſavans
nes dans les langues Grecque, Hébraï-
Arabe & autres, dont la connoiſ-
eſt néceſſaire pour la parfaite intelli-
de l'Ecriture Sainte, & que ce Pré-
voit autrefois appriſes exactement. On
e dans cette Bible le Texte Hebreu de
nière dont les Juifs le liſent; la Ver-
Grecque des Septante; la Verſion La-
de Saint Jerôme; & enfin les para-
es Chaldaïques d'Onkelos ſur les cinq
de Moyſe ſeulement: & l'on a joint
Traduction litterale au Grec des Sep-
Il y a deux préfaces à la tête: la
ere adreſſée à Leon X. parce que cette
ne fut imprimée qu'en 1515. & l'on y
que que Ximenès qui en eſt l'auteur,
en termes formels, qu'il eſt très-utile
gliſe de donner au public les origi-
de l'Ecriture Sainte, ſoit parce qu'il
aucune traduction qui puiſſe parfaite-
repréſenter ſes originaux, ſoit parce
doit, ſelon le ſentiment des Saints
, avoir recours au Texte Hebreu pour
vres de l'ancien Teſtament, & au Grec

Ce Prélat travaille à la Bible Polyglotte.

pour ceux du nouveau. La ſeconde Préface ſemble n'être pas de Ximenès, parce que tout ce qu'il a dit dans la premiere en faveur du Texte Hébreu y eſt détruit; puiſqu'on y lit que l'ancienne verſion latine a été placée entre le Texte Hebreu & celui des Septante, comme entre la Synagogue & l'Egliſe Orientale, pour repréſenter Jeſus-Chriſt entre deux larrons. Une comparaiſon ſi ridicule ne paroît pas digne de Ximenès, outre qu'elle contredit la premiere préface qui eſt certainement de ce Prélat.

On n'a pas fait difficulté de corriger les traductions Grecque & Latine ſur le texte Hebreu, & ſouvent même aſſez mal à propos, & ſans aucune néceſſité; ce qui eſt arrivé principalement dans la Verſion des Septante, qu'on a réformée ou plutôt corrompue en pluſieurs endroits, pour la rendre plus conforme à l'original Hebreu. L'on a fait la même choſe à l'égard de la Vulgate. Comme les exemplaires Latins en étoient fort défectueux, on s'eſt auſſi donné la liberté de la réformer, non-ſeulement ſur d'anciens exemplaires Latins, mais même ſur le texte Hebreu; de ſorte qu'on ne s'eſt pas contenté d'en ôter les fautes des copiſtes, mais on en a retranché pluſieurs choſes qu'on a crû n'y devoir pas être. L'Archevêque de Tolede ne jugea pas à propos de donner d'autres paraphraſes Chaldaïques que celle d'Onkelos ſur le Pentateuque. Il fit néanmoins traduire en Latin les autres paraphraſes, après en avoir retranché les fables du Talmud; mais il ſe contenta de les mettre dans la Bibliothéque d'Alcala, & ne les pu-

ıs, parce que la mort le prévint.
ı ce qui eſt du nouveau Teſtament,
voit le texte Grec imprimé ſans ac-
ę ſans eſprits, parce qu'en effet les
nciens manuſcrits n'en ont point, &
a crû par-là mieux repréſenter les
aux Grecs. C'eſt ce qu'on n'a pourtant
obſervé dans l'édition des Septante,
que c'eſt une verſion de l'Ecriture &
ɔas un texte original. Les exemplai-
'avoit l'Archevêque étoient aſſez bons
pour les avoir voulu réformer ſur le
Hebreu, on les a corrompus en plu-
endroits, parce qu'alors on ignoroit
ritable maniere de corriger les exem-
ːs Grecs. Cependant on a réimprimé
s cette même édition d'Alcala dans
ble d'Anvers ou de Philippe II. dans
olyglotte de Paris de M. le Jay, &
la Bible à quatre colomnes attribuée à
ble. Outre la Bible dont nous venons
arler, Ximenès fit encore un Diction-
ę des mots Hebreux & Chaldaïques de
ible, qu'on trouve à la fin dans plu-
s exemplaires; mais qui manque dans
lûpart par la négligence de ceux qui
firent relier après la mort de ce Prélat.
travailla à cette Bible pendant plus de
ze ans: Ximenès s'y appliqua lui-même
ę beaucoup d'aſſiduité, & en fit toute
lépenſe, qui monta à des ſommes im-
ıſes. Il acheta quatre mille écus ſept
mplaires en Hebreu. Il donna tout ce
on voulut pour des manuſcrits Grecs &
ins anciens de huit cens ans. Nous au-
s encore occaſion de parler dans le vo-
ne ſuivant de Ximenés qui ne mourut qu'en
17.

Affaires de l'Eglise & du Roiaume de Portugal.

Jean I. dit le Grand régnoit en Portugal au commencement du quinziéme siecle. En 1415. il fit une expédition en Afrique, & prit Ceuta la veille de l'Assomption. Les Portugais animés par la libéralité d'Henri son fils, découvrirent en 1420. de nouvelles Isles & de nouvelles nations dans la vaste étendue de l'Océan. La flotte que ce Prince avoit envoiée, découvrit d'abord entre Lisbonne & les Isles fortunées, une autre Isle, petite à la vérité, mais excellente pour la bonté de l'air & du terroir, à laquelle on donna le nom de Madere, parce qu'elle étoit remplie de bois taillis. De-là, poussant plus avant le long des Côtes de l'Afrique, la flotte pénétra jusqu'aux extrémités de l'Orient, & découvrit encore les Indes Orientales, qui jusqu'alors avoient été inconnues, du moins du côté de la mer. Les trois chefs de cette navigation si difficile, furent Jean Gonsalve & Tristan, qui réunirent cette Isle de Madere au Roiaume de Portugal; & Gilles Annius, qui fit connoître la Religion Chrétienne aux nations que l'on venoit de découvrir. Afin d'exciter les Portugais à entreprendre encore de semblables voiages, le Duc Henri obtint du Pape Martin V. que tout ce qu'ils découvriroient depuis le promontoire de Ganare jusqu'aux extrémités des Indes, leur appartiendroit: ce qui fut confirmé par les Papes ses successeurs, comme on le voit par différentes Bulles. On ne conçoit pas trop quel droit pouvoit avoir le Pape sur ces nouveaux païs que l'on découvroit.

Découverte de l'Isle de Madere & des Indes Orientales.

Etablissement de l'Or-

En 1429. le Duc de Bourgogne épousa en secondes nôces à Bruges en Flandres Isa-

elle fille de Jean Roi de Portugal. Ce fut dre de la
ans cette occaſion que pour rendre plus Toiſon d'or.
olemnelle la cérémonie de ſon mariage,
l inſtitua l'Ordre des Chevaliers de la Toiſon
l'or, qui dans la ſuite eſt paſſé aux Archi-
ucs & aux Rois d'Eſpagne. Cet Ordre fut
l'abord compoſé de vingt-quatre Cheva-
iers nobles & d'une vie exempte de repro-
hes. Enſuite ce Prince en augmenta le
ombre juſqu'à trente-un, & ordonna que
ui & ſes ſucceſſeurs en ſeroient les chefs
& les Grands-Maîtres. Le Roi d'Eſpagne,
comme héritier de la maiſon de Bourgogne,
e fait encore aujourd'hui honneur d'en être
le chef, & le conſerve dans ſon éclat,
non-ſeulement par la nobleſſe & la dignité
mais encore par le petit nombre de ceux
qu'il y admet.

Jean Roi de Portugal ſurnommé le Grand Mort du R
& le pere de la patrie, mourut à Lisbonne Jean I.
en 1433. âgé de ſoixante & ſeize ans, après Son fils
en avoir regné quarante-huit. Le peuple Edouard l
le nomma le Roi d'heureuſe mémoire, à ſuccéde.
cauſe de ſes grandes actions pendant la
paix & pendant la guerre. On l'enterra avec
beaucoup de pompe à Alliombare dans un
monaſtere de l'Ordre de Saint Dominique,
qu'il avoit fait bâtir pour reconnoître la
protection de Dieu dans une victoire rem-
portée ſur les Caſtillans, & qui eſt devenu
la ſépulture des Rois de Portugal. Il laiſſa
pluſieurs enfans de Philippe ſon épouſe
morte en 1414. & un fils naturel nom-
mé Alphonſe, premier Duc de Bragance.
C'eſt de cet Alphonſe que la famille qui
regne aujourd'hui en Portugal tire ſon ori-
gine. Edouard fils aîné de Jean lui ſuccéda

à l'âge de quarante-deux ans, aiant déja pluſieurs enfans de ſa femme Eléonore d'Arragon. Son aîné fut Alphonſe, à qui les Portugais donnerent pour la premiere fois la qualité de Prince du vivant de ſon pere. Il obtint du Pape que les Chevaliers de l'Ordre de Saint Jacques & de Saint Jean ſeroient diſpenſés de leur vœu de chaſteté, & pourroient ſe marier. S'étant retiré en 1438. dans un monaſtere pour éviter la peſte qui affligeoit ſon Roiaume, il en fut attaqué & mourut âgé de quarante-ſept ans dans la cinquiéme année de ſon regne. Il avoit fait, un an ou deux avant ſa mort, une entrepriſe ſur Tanger en Afrique, qui lui fut très-funeſte. Les Portugais enveloppés par une multitude d'ennemis, furent obligés de compoſer avec le Roi de Fez, s'engagerent à rendre Ceuta, & laiſſerent en ôtage Ferdinand frere du Roi. Sur le refus qu'on fit en Portugal de remettre aux infidéles une place ſi importante, l'Infant Ferdinand fut retenu en priſon où il mourut en odeur de ſainteté l'an 1443. Edouard eut pour ſucceſſeur Alphonſe V. l'aîné des trois Princes qu'il avoit eus d'Eléonore fille de Ferdinand Roi d'Arragon & de Sicile. Cette Princeſſe fut d'abord reconnue pour Regente du Roiaume, & eut la tutelle du Roi ſon fils, qui n'avoit que ſix ans. Mais enſuite elle fut contrainte de ſe retirer en Caſtille où elle mourut miſérablement. Les Portugais après l'avoir chaſſée, choiſirent Pierre Duc de Conimbre & oncle du jeune Roi, pour gouverner le Roiaume

En 1458. Alphonſe accompagné de ſon frere Ferdinand Grand-Maître de l'Ordre

de

de Chriſt, de ſon oncle, & de l'élite de la Nobleſſe de ſon Roiaume, s'embarqua pour l'Afrique & mit pied à terre à Alcaçar près de Ceuta, malgré la réſiſtance des Maures qui bordoient le rivage. Il attaqua la place & l'emporta dès le premier aſſaut. Il y mit un Gouverneur & alla à Ceuta. A peine fut-il parti, que le Roi de Fez inveſtit Alcaçar avec trente mille chevaux & une très-nombreuſe infanterie. Il fit battre la place avec plus de cinquante piéces d'artillerie. Les aſſiégés ſe défendirent avec une valeur incroiable. Les vivres leur aiant manqué, ils mangerent tous leurs chevaux, excepté trente avec leſquels trente Portugais choiſis firent une ſortie ſur les Maures, & montrerent un courage qui tenoit du prodige. Les Maures aiant continué le ſiége toute l'année, ſe retirerent après avoir perdu plus de cent mille hommes, & abandonnerent aux aſſiégés une partie de leurs canons & de leurs bagages. Au retour de cette expédition, Alphonſe inſtitua un nouvel ordre de Chevaliers, appellés de l'Epée, dont il fixa le nombre à vingt-ſept qui étoit le nombre de ſes années. Il eut de grands démêlés avec Ferdinand Roi de Caſtille. Il vint en France demander du ſecours à Louis XI. qui étoit à Tours, mais ſa négociation n'eut pas grand effet : ce qui lui fit prendre la réſolution de deſcendre du Trône pour paſſer dans la Terre-Sainte. Il écrivit à l'Infant D. Jean ſon fils, lui ordonna de ſe faire proclamer Roi de Portugal, & s'étant déguiſé quitta la Cour de France pour aller exécuter ſon deſſein. Deux jours après, Ravinet Gentil-

Regne d'Alphonſe V. ſurnommé l'Africain.

homme Normand l'aiant reconnu, en donna avis à ſes gens, qui vinrent le joindre, & à force d'inſtances l'engagerent à retourner dans ſes Etats. Dès qu'il fut arrivé, D. Jean ſon fils lui remit le ſceptre, qu'il n'avoit pris que par ſon ordre. Alphonſe mourut de la peſte en 1481. âgé de quarante-neuf ans, après en avoir regné quarante-trois. Il laiſſa de la Reine Iſabelle morte en 1455. Jean ſon ſucceſſeur, & une Princeſſe nommée Jeanne, qui refuſa l'alliance de Maximilien premier Empereur, celle de Charles VIII. Roi de France, & de Richard III. Roi d'Angleterre, pour conſacrer à Dieu ſa virginité.

Regne de Jean II. dit le Grand.

Découverte du nouveau monde.

Jean II. dit le Grand, fut proclamé Roi le lendemain de la mort de ſon pere. Deux ans après, il fit arrêter & punir de mort le Duc de Bragance. Ce fut ſous ſon Regne que les Portugais & les Eſpagnols pénétrerent dans des païs inconnus juſqu'alors. Ces nouvelles découvertes ſont un des plus grands événemens du quinziéme ſiécle. Elles ouvrirent une porte aux Chrétiens, pour porter la connoiſſance de Jeſus-Chriſt dans les contrées les plus éloignées; & donnerent à l'Egliſe le moien d'étendre ſes branches d'un bout de l'univers à l'autre. Nous ne croions pas devoir paſſer légerement ſur un pareil événement, qui intéreſſe d'une maniere ſi particuliere la Religion.

Chriſtophe Colomb commence à découvrir les Indes Occidentales.

On commença à découvrir les Indes Occidentales l'an 1485. Cette découverte ſe fit par les ſoins de Chriſtophe Colomb. Il étoit né dans un petit bourg près de Genes. Après avoir étudié la Coſmographie & l'Aſtronomie, il s'appliqua à la navigation. Il paſſa

d'abord en Portugal avec Doria, que la Republique de Genes envoioit au Roi Jean en qualité d'Ambaſſadeur. Il épouſa à Lisbonne la fille de celui qui avoit découvert les Iſles de Madere & de Porto-Sancto. Ce fut alors qu'il conçut le deſſein de découvrir les Indes Occidentales. Mais comme il ne pouvoit ſoutenir ſeul une telle entrepriſe, il la propoſa au Roi de Portugal, auquel il demanda de ſi grands avantages, que ce Prince eſſaia d'en faire la découverte par un autre ſur les inſtructions de Colomb. Il fit donc partir ſecrettement une Caravelle, ſous prétexte d'envoier des vivres aux Iſles du Cap verd. Celui qui la commandoit ne ſachant ni l'aſtronomie ni la navigation, ne put ſuivre la route que Colomb avoit marquée. A ſon retour il perſuada au Roi Jean, que tout ce que lui avoit fait eſpérer ce Genois étoit une chimere.

Colomb n'aiant pas été écouté favorablement du Roi de Portugal, paſſa en Caſtille, & expoſa ſon deſſein à un Seigneur, qui le préſenta au Roi Ferdinand. Ce Prince chargea le Prieur de Prado, depuis Archevêque de Grenade, d'examiner le projet propoſé. Ceux qui furent choiſis pour cet examen, n'étant point aſſez habiles, n'y purent rien comprendre, & renvoierent Colomb, qui rebuté de tant d'obſtacles, voulut paſſer en France, & de là en Angleterre, pour avoir des nouvelles de ſon frere Barthelemy Colomb, qu'il avoit envoié faire la même propoſition au Roi Henri VII. monté depuis peu ſur le Trône. Mais le Prieur Jean Perez, à qui il communiqua ſon deſſein, le pria de différer juſqu'à ce

Roiaume de Congo. Mais le Roi ne pouvant se résoudre à n'avoir qu'une seule femme, retourna à l'Idolâtrie. Alphonse son fils aîné, qui s'étoit fait aussi baptiser, n'imita pas l'exemple de son pere, & persévera dans le Christianisme.

Suite des découvertes de Colomb.

Le Pape donne tous ces païs aux Rois d'Espagne.

Cette même année 1492. le Pape Alexandre VI. donna à Ferdinand Roi d'Arragon l'investiture de tout le Païs que Christophe Colomb avoit déja découvert, & qu'il découvriroit à l'avenir, à condition qu'il n'entreprendroit rien sur les découvertes du Roi de Portugal. En faveur de cette concession du Pape, dont il est étonnant que Ferdinand ait cru avoir besoin, ce Prince fit partir Colomb avec une seconde flotte. Après une longue navigation il arriva aux Isles Caribes. Il passa de-là aux Antilles, dont les principales sont la Martinique & la Guadeloupe. Etant ensuite allé à l'Isle Espagnole dont il avoit fait autrefois la découverte, il apprit que ceux qu'il y avoit laissés étoient morts, & que la tour qu'il avoit bâtie étoit brûlée. Il s'avança un peu plus, & aiant trouvé un lieu commode, il y fit construire un fort qui fut appellé Isabelle, du nom de la Reine de Castille. Ensuite il découvrit les mines de Libao, & fit voile vers l'Isle de Cuba, qu'il prit d'abord pour la terre ferme, à cause de sa grande étendue. De-là il traversa la Jamaïque, où il fut contraint d'en venir à une action avec les Indiens, qui voulurent l'empêcher d'entrer dans le port. Il retourna ensuite à l'Isle Espagnole, dont il découvrit la partie méridionale. La plûpart des insulaires se joignirent pour l'empêcher de s'y établir. Mais

quoiqu'il n'eût que deux cens hommes de pied, & vingt chevaux avec quelques chiens, il en vint aux mains avec les inſulaires, dont le nombre étoit prodigieux, & les défit. Cette victoire lui acquit une ſi grande réputation, que perſonne n'oſa plus réſiſter. Il acheva tranquillement le fort d'Iſabelle, en fit conſtruire trois autres, & retourna en Eſpagne avec de grandes richeſſes.

Le Roi Ferdinand fut fort content du recit qu'il fit de ſon voiage. Dès qu'il eut fait connoître le moien de conquerir ces riches Provinces, on réſolut de l'y envoier en qualité d'Amiral des Indes; & tous les priviléges qu'il demanda lui furent accordés. L'acte de cette conceſſion eſt du mois de Mai 1493. Le Roi l'ennoblit, lui & toute ſa poſtérité, & lui donna pour armes une mer d'argent & d'azur à cinq Iſles d'or avec un monde pour cimier. On dit que quelques Seigneurs voulant diminuer la gloire qu'il s'étoit acquiſe, ſoutinrent qu'il n'y avoit perſonne qui ne pût faire une pareille découverte, & que l'on n'avoit pas beſoin d'un Italien pour une entrepriſe ſi peu importante. Colomb qui étoit préſent à tous ces diſcours, ne répondit rien; mais il ſe leva, alla chercher un œuf, l'apporta ſur la table, & demanda à tous ceux de l'aſſemblée lequel d'entre eux pourroit faire tenir cet œuf tout droit ſur la table. Quelques-uns furent aſſez ſimples pour entreprendre de le faire: d'autres dirent que la choſe étoit impoſſible. Mais Colomb leur répliqua que rien n'étoit plus aiſé, en caſſant l'œuf par le bout, comme il le fit dans le moment même; & plaça l'œuf tout droit

ſur la table. Chacun ſe mit à rire & ſe moqua de la prétendue adreſſe de Colomb, puiſqu'il n'y avoit perſonne qui n'en pût faire autant. Il eſt vrai, repartit Colomb; cependant aucun de vous n'a pu faire une choſe ſi aiſée, avant que je la lui euſſe appriſe. Il en eſt de même de la découverte du nouveau monde: perſonne n'a pu la faire avant moi, & chacun la croit facile après que je l'ai faite.

Quel uſage font les Chrétiens de ces nouvelles découvertes.

Ferdinand & Iſabelle ne manquerent pas de donner avis à Alexandre VI. de l'heureux ſuccès de la navigation de Colomb. Ce Pape, qui croioit relever ſon autorité en donnant ce qui n'étoit point à lui, leur adreſſa un bref par lequel il leur accorde à perpétuité à eux & à leurs ſucceſſeurs, toutes les iſles & terres fermes découvertes & à découvrir vers l'Occident & le Midi, tirant une ligne d'un pole à l'autre. Et pour empêcher toute conteſtation, Alexandre dans trois Bulles qu'il donna ſur ce ſujet, dit que cette ligne ſera diſtante des Iſles Açores & du Cap verd, de cent lieues du côté de l'Occident & du Midi; de ſorte néanmoins que toutes les iſles & terres fermes qui ſeroient poſſédées par quelque Roi ou Prince Chrétien, demeureroient en ſa poſſeſſion, ſans que les Rois de Caſtille y puſſent prétendre aucun droit. Le Pape ajoute qu'il ne leur fait cette donation, qu'à condition qu'ils enverroient dans ces iſles des hommes zélés, ſavans, & vertueux, pour inſtruire les peuples des vérités de la Religion. Cette clauſe fut fort mal exécutée, parce que les Chrétiens qui découvroient de nouveaux païs, avoient infiniment plus d'avidité pour l'or des ha-

biens, que de zéle pour le ſalut de leurs ames. Les autres conditions ne furent pas mieux gardées. Les Portugais prétendirent que les nouvelles terres découvertes leur appartenoient par la conceſſion que le Pape Eugene IV. en avoit faite à leur Roi. Les Caſtillans s'appuierent ſur la Bulle d'Alexandre VI. On tint pluſieurs aſſemblées ſur ces conteſtations; on tira de nouvelles lignes; on en vint même quelquefois aux mains. Mais comme Alexandre VI. vouloit ſoutenir ſa prétendue donation faite aux Rois de Caſtille, celui de Portugal fut obligé de céder pour ne pas ſe brouiller avec le Pape. Le Roi Ferdinand envoia dans ce nouveau païs douze miſſionnaires, dont on dit que le premier étoit Bernard Bail religieux Franciſcain, que le Pape chargea d'une Bulle.

On fait la conquête de l'Iſle Teneriffe.

Il y avoit pluſieurs années que ce Prince ſongeoit à faire la conquête des Iſles Canaries. En 1495. Alphonſe de Lugo chef de cette entrepriſe, ſoumit à la Couronne de Caſtille l'Iſle de Teneriffe & celle de Palma, qui ſont partie des Canaries. La premiere eſt aſſez étendue, & renferme un grand nombre de bourgs. Il y a au milieu une montagne nommée le Pic Adam ou de Teneriffe, qu'on dit être la plus élevée de l'univers: ſa hauteur eſt de quinze lieues, & ſon ſommet finit en pointe de diamant. Les vaiſſeaux la découvrent de plus de cinquante lieues avec des lunettes d'approche; elle leur ſert de reconnoiſſance, & la plûpart des nations ſont convenues d'y faire paſſer le méridien. Les Eſpagnol chaſſerent de cette iſle celui qui en étoit Roi, & en donnerent le gou-

vernement à Alphonſe de Lugo en récompenſe de ſes ſervices.

Nouvelles conquêtes dans les Indes Orientales.

Jean II. Roi de Portugal mourut dans cette même année 1495. âgé de quarante ans, après en avoir regné quatorze. Il avoit épouſé Eléonor fille aînée de l'Infant Ferdinand Duc de Viſée, dont il n'eut que l'Infant Alphonſe mort avant lui. Emmanuel qu'on ſurnomma le Fortuné, fils de Ferdinand Duc de Viſée, & de Béatrix fille de Jean, grand Maître de Saint Jacques & Connétable de Portugal, ſuccéda à Jean II. ſon couſin, qui l'avoit déclaré héritier de la Couronne. Marchant ſur les traces de ſes prédéceſſeurs, il mit pluſieurs fois des vaiſſeaux en mer pour faire des découvertes & des conquêtes dans les païs inconnus. Vaſqués & Paul Gama freres, gentilshommes Portugais, s'étant embarqués l'an 1497. firent la découverte de toute la côte Orientale d'Ethiopie, & de la plûpart des iſles qui s'y trouvent, & enfin arriverent au Roiaume de Malabar. Ils y virent l'Empereur, qui leur donna une audience favorable. Les Mahométans qui étoient dans le païs, indiſpoſerent ce Prince contre les Portugais; & les Gama leurs chefs, après avoir été expoſés aux plus grands dangers, retournerent à Lisbonne où ils n'arriverent qu'en 1499. Le Roi envoia une nouvelle flotte aux Indes ſous la conduite de Dom Pedro Alvarès Cabrera. Il découvrit en paſſant le Breſil, & en prit poſſeſſion au nom du Roi ſon maître Ce fut dans ce voïage que les Portugais commencerent le commerce des épiceries, inconnu juſqu'alors.

Treiſiéme. Vers le même temps Chriſtophe Colomb

ième voiage dans les Indes ; il va heureuſement aux Iſles du Cap. verd, où il entre enſuite à Paro, où les femmes portent des bouſſoles de groſſes perles. Il en fait les échanges avec des baſſins de léton, qu'il deſtina pour la Reine Iſabelle. De-là il retourna à l'Iſle Eſpagnole, où il appaiſa les troubles qui s'étoient élevés entre ceux qu'il y avoit laiſſés. Il y eut enſuite une autre diviſion que Colomb ne put appaiſer. Les rebelles écrivirent en Eſpagne, accuſerent de vouloir devenir Souverain de l'Iſle Eſpagnole. Colomb eut ordre de retourner à la Cour pour y rendre compte de ſa conduite. Celui que le Roi y envoia, entra dans le Palais de Colomb, & le fit mettre en Eſpagne chargé de chaînes. Lorſqu'il fut arrivé à Cadix, le Roi le fit mettre en liberté & lui rendit peu de temps après ſes bonnes graces. Il mourut l'an 1506. Il mourut à Valladolid à l'âge de ſoixante-quatre ans, & on porta ſon corps aux Chartreux de Seville, comme il l'avoit ordonné par ſon teſtament. Nous avons l'hiſtoire de Chriſtophle Colomb compoſée par ſon fils Ferdinand, qui étoit prêtre. Elle fut traduite en Italien, & on ne la connoit preſque que par cette traduction imprimée deux fois à Veniſe.

troiſième voiage de Colomb.

Sa mort.

Le Roi Ferdinand dont les vaiſſeaux avoient commencé à découvrir un nouveau monde dans l'Ocean Atlantique, s'acquit par ces découvertes tant de réputation & de ſi grandes richeſſes, qu'il voulut encore tenter de découvrir de nouveaux païs. Americ Veſpucci Florentin, natif de Florence & qui étoit alors en Eſpagne, ſe préſenta pour l'exécution

Americ Veſpucci découvre l'Amerique.

de ce projet, & s'embarqua en qualité
marchand ſur une petite flotte. Il p
d'Eſpagne au mois de Mai 1497. parco
les Côtes de Paria & de la terre ferme
qu'au Golfe de Mexique, & revint en
pagne dix-huit mois après. Il prétet
avoir le premier découvert la terre fe
qui eſt au-delà de la ligne; & il eut
honneur que n'ont pu obtenir tous les P
de l'univers, en donnant ſon nom à
païs immenſes des Indes Occidentales, n
ſeulement à la Septentrionale ou Mexica
mais encore à la Méridionale ou Perua
qui ne fut découverte qu'en 1525. par Fr
çois Pizarro Eſpagnol. Un an après ce
miet voiage, Americ en fit un ſecond,
commanda ſix vaiſſeaux ſous les enſeig
du Roi Ferdinand & de la Reine Iſabe
Il alla au-delà des Iſles Antilles, ſur les C
de la Guaïane & de Venezuelle, & re
en 1500. à Cadix, d'où il ſe retira à
ville. Le peu de reconnoiſſance que lui
moignerent les Eſpagnols, le rebuta &
fit prendre la réſolution de ne plus en
prendre de nouveaux voiages.

Nouveaux voiages d'Americ.

Emmanuel Roi de Portugal qui a
ſuccédé à Jean II. travailloit de ſon cô
faire découvrir de nouvelles terres. Ai
oüi parler du mécontentement d'Americ,
l'attira dans ſon Roiaume, & lui donna t
vaiſſeaux pour entreprendre un troiſié
voiage dans les Indes. Americ partit de L
bonne en 1501. Il courut les Côtes d'A
que juſqu'à Sierro Liona, & la Côte d'
gola. Enſuite il paſſa le long de celle
Breſil, dont il acheva l'entiere découverte j
qu'à celles des Patagons. Il revint l'an

Sa mort.

vante en Portugal par la Côte de Gui-
. Le Roi Emmanuel fort ſatisfait, lui
ına le commandement de ſix vaiſſeaux,
c leſquels il fit un quatriéme voiage en
03. Il paſſa le long des Côtes d'Afrique
du Breſil; & dans le deſſein de décou-
r un paſſage pour aller par l'Occident
s les Moluques, il fut à la Baye de tous
Saints juſqu'aux Abrolhos & à la Ri-
re de Curabado. Mais comme il man-
oit de proviſions, & qu'il ne pouvoit
ncer à cauſe du mauvais temps, il prit
parti de retourner en Portugal, où il
iva en 1504. Il y mourut quatre ans
ès, laiſſant pluſieurs lettres & une rela-
n de ſes quatre voiages, qu'il dédia à
né II. Duc de Lorraine.

En 1498. l'égliſe d'Eſpagne eut la con- Juifs converſolation de voir près de trois cens Juifs
e profeſſion de la Religion Chrétienne. Evêque dégradé & mis
événement répara en quelque ſorte le en priſon perpétuelle.
ndale que cauſa la chûte de Pierre d'A-
da, Evêque de Calahorra & Maître du
ré Palais, qui preſque dans le même
ps fut convaincu de Judaïſme. Il fut
gradé, & condamné à être enfermé pen-
t toute ſa vie dans le Château Saint
ge à Rome.

ARTICLE X.

Eglise Grecque. Conquêtes des Turcs sur les Chrétiens.

Empereurs Turcs.

LE fameux Tamerlan Empereur des Tartares aiant défait & pris Bajazet I. ce Sultan des Turcs si connu par ses victoires, fut maître de l'Empire Ottoman depuis l'an 1402. jusqu'en 1406. Soliman I. qui s'étoit retiré à Nicée après la défaite & la prise de Bajazet son pere, releva cet Empire, dont il reconquit une partie du vivant même de Tamerlan. Mais s'étant abandonné à toute sorte de débauches, il fut détrôné en 1412. par son frere Musa, & tué en allant implorer le secours de l'Empereur Grec de Constantinople. Musa partagea l'Empire avec Mahomet I. son frere. Il remporta sur Sigismond une victoire complete, & l'année suivante il fut livré à son frere qui le fit mourir. Mahomet I. se voiant seul maître de l'Empire, s'appliqua à le rétablir des ébranlemens qu'il avoit soufferts des guerres civiles. Il mourut vers l'an 1412. après avoir désigné pour son successeur Amurat l'aîné de ses fils, qui regna en effet après lui. Amurat aiant étranglé Mustapha fils de Bajazet, qui lui disputoit l'Empire, alla assiéger Constantinople; mais la résistance qu'il y trouva, l'obligea de lever le siége quatre mois après, sans avoir rien fait.

Regnes de

Manuel Paléologue regnoit à Constanti-

nople au commencement du quinziéme siécle. Nous avons vu dans l'histoire du quatorziéme qu'en 1391. il fut renfermé dans Constantinople par Bajazet, qui ne lui laissa presque que cette seule ville pour tout Empire. Nous avons aussi parlé du voiage qu'il fit en France & en Angleterre pour demander du secours. Ce Prince qui étoit savant, fut d'abord si attaché au parti des schismatiques, qu'il écrivit même pour le soutenir. Mais il parut avoir changé depuis; & en 1418. il envoia une Ambassade solemnelle au Concile de Constance, pour proposer la réunion des Grecs avec les Latins. Le chef de cette Ambassade étoit George Archevêque de Kiovie: il étoit accompagné de plusieurs Princes Tartares & de dix-neuf Evêques qui suivoient le Rit Grec. Ils furent reçus très-honorablement. L'Empereur Sigismond, les Princes, & tout le Clergé, allerent au-devant d'eux; & pendant tout le temps qu'ils furent à Constance, ils y eurent une entiere liberté de célébrer le Service divin selon leurs usages. Il ne paroît pas que cette Ambassade ait eu alors aucun succès.

Manuel Paléologue & de Jean son fils.

Manuel envoie une Ambassade à Constance, pour la réunion des Grecs avec les Latins.

Dans le temps que Manuel étoit occupé à fermer l'isthme de Corinthe, pour empêcher l'entrée des Turcs dans le Péloponese, il résolut avec le Patriarche Euthymius, savant théologien, d'embrasser la créance des Latins; & après la mort d'Euthimius, aiant trouvé le Patriarche Joseph également bien disposé, il demanda en 1420. au Pape Martin V. qui venoit d'être élu dans le Concile de Constance, la permission de marier les six Princes ses enfans, Jean, Théodore,

L'Empereu Manuel envoie des Ambassadeurs au Pape.

Andronic, Conſtantin, Demetrius & Thomas, à des Princeſſes de l'Egliſe Latine: ce qu'on lui accorda. Jean, l'aîné de tous, épouſa la même année Sophie fille du Marquis de Montferrat. Enſuite Manuel, que l'âge & les maladies avoient extrêmement affoibli, l'aſſocia à l'Empire; & pour le mettre en état de pouvoir compter dans le beſoin ſur le ſecours des Latins, il conçut le deſſein de faire avec eux une ſolide réunion. Il prenoit ce parti d'autant plus volontiers, qu'il ſe trouvoit alors vivement attaqué par Amurat, parce qu'il s'étoit déclaré contre lui en faveur de Muſtapha. Manuel ſentant bien qu'il ne pouvoit pas réſiſter à un ennemi ſi formidable, envoia au Pape des Ambaſſadeurs pour lui témoigner le déſir qu'il avoit de la réunion, & en même-temps pour lui demander du ſecours. Les Députés étoient, un Evêque nommé Theodore, & Nicolas-Eudemon-Jean, homme très-habile, qui avoit une grande autorité parmi les Grecs. Le Pape les reçut à Florence, & eut une extrême joie d'apprendre d'eux, que les Empereurs leurs Maîtres étoient réſolus d'embraſſer la créance de l'Egliſe Latine avec tous leurs ſujets dans un Concile, qu'ils ſouhaitoient que l'on tînt pour cet effet à Conſtantinople. Il nomma le Cardinal de Saint Ange ſon Légat pour travailler à cette grande affaire, & lui donna pour l'accompagner le P. Antoine Maſſano Général des Cordeliers. Il promit auſſi aux deux Empereurs de faire ſes efforts auprès de tous les Princes Chrétiens, pour les engager à leur donner du ſecours contre les Turcs; exhortant les deux

Empereurs à mettre Dieu dans leurs intérêts, par une réunion ſincere avec l'Egliſe Latine.

Le Cardinal de Saint Ange partit avec deux lettres du Pape, l'une pour Jean Paléologue, qui avoit ſeul le gouvernement des affaires, & l'autre pour Joſeph Patriarche de Conſtantinople, à qui il donnoit la qualité d'Archevêque de la nouvelle Rome, & le nom de frere. Cependant l'Empereur & le Patriarche écrivirent à Martin V, & lui manderent que le ſeul moien de réuſſir dans l'affaire de la réunion, étoit d'aſſembler un Concile œcuménique & libre, à Conſtantinople & non ailleurs; & que, ſelon l'ancien uſage, l'Empereur lui-même le convoquât. Ces lettres furent envoiées en Occident l'année ſuivante 1421. Le Pape, à qui cette propoſition ne plaiſoit pas, ne voulut pas la rejetter abſolument; mais il répondit qu'il y conſentoit, pourvû que l'Empereur Jean fournît aux frais & à la dépenſe des Prélats: ce qu'il ſavoit bien que Jean Paléologue ne pouvoit pas faire. Le Pape envoie un Légat à Conſtantinople.

Le Cardinal de Saint Ange n'arriva à Conſtantinople qu'en 1422. parce qu'il étoit tombé malade en chemin. Le Général des Cordeliers qui avoit pris les devans, fut reçu très-honorablement de Manuel, qui témoigna beaucoup de vénération pour le Saint Siége. Mais comme en même temps cet Empereur tomba dans une eſpéce de paralyſie, ce Général ne put traiter qu'avec l'Empereur Jean & le Patriarche Joſeph. Ils lui donnerent le ſeiziéme de Septembre une audience publique dans l'égliſe de S. Etienne, où Maſſano après leur avoir remis les lettres

du Pape, leur représenta les maux que le schisme avoit causés à l'Empire Grec, & le désir qu'avoit le Pape d'en voir au plutôt la fin par une sainte & solide union des deux Eglises. Il ajouta, qu'afin que cette union fût libre & sincere, le Pape trouvoit bon qu'on célébrât un Concile universel : qu'il leur laissoit la liberté de déterminer le temps & le lieu du Concile, & qu'il attendoit sur cela une réponse précise, afin qu'il pût y envoier ses Prélats & ses Docteurs avec le Légat qui étoit demeuré malade en chemin : qu'au reste, pourvû que la réunion se fît par une adhésion sincere de leur part à tout ce que croit l'Eglise Romaine, comme leurs Ambassadeurs l'avoient promis, on les assuroit d'un prompt & puissant secours contre les Turcs. Les Grecs délibererent longtemps sur ce qu'ils avoient à répondre ; & enfin le quatorziéme de Novembre ils chargerent Massano d'une lettre de l'Empereur Jean Paléologue au Pape, qui contenoit leur résolution.

Lettre de l'Empereur Jean & du Patriarche Joseph au Pape.

Elle portoit, qu'on ne désiroit rien plus ardemment que la réunion : mais que si les Ambassadeurs Grecs avoient promis qu'on la feroit absolument comme il plairoit au Pape, & en suivant aveuglément la doctrine des Latins, ils avoient été au-delà de leur commission, puisque l'intention des Empereurs & du Patriarche avoit toujours été de suivre ce qui seroit établi dans un Concile général des deux Eglises : que pour le lieu du Concile, dans l'état où se trouvoient les Grecs, il n'y en avoit point qui fût plus propre que Constantinople, qu'il faudroit même qu'eu égard à l'état où

Mort de Manuel Paléologue.

étoit alors l'Empire, qui se trouvoit épuisé, le Pape se chargeât de toute la dépense, au lieu qu'autrefois c'étoient les Empereurs qui fournissoient aux frais de ces assemblées générales : & que par rapport au temps, on ne pouvoit pas le marquer bien précisément, jusqu'à ce que l'on fût un peu plus en repos & plus en sûreté du côté des Turcs : que cependant il prioit le Pape d'obliger les Chrétiens de prendre les armes contre cet ennemi commun, ou du moins d'empêcher qu'on ne l'aidât, sur-tout en lui fournissant des vaisseaux pour passer ses troupes en Europe. Ainsi cette négociation que Manuel avoit commencée, ne put réussir alors. Ce Prince mourut en 1425. âgé de soixante-dix-sept ans, après en avoir regné quarante-un. Il avoit pris l'habit de religieux & le nom de Matthieu deux ans avant sa mort. Il aimoit les Lettres, & étoit théologien & Philosophe. Les vingt dialogues sur la Religion, qu'on garde dans la Bibliothéque du Roi, & les cent préceptes à son fils Jean, traduits dans le seizième siécle en notre langue, sont des témoignages de son esprit & de sa science. Bessarion qui étoit alors un jeune homme, fit son oraison funebre qui a été traduite en Latin.

Jean Paléologue son fils lui succéda, & devint seul Empereur des Grecs à son retour de Hongrie, où il étoit allé après la destruction de l'Isthme du Péloponese, que son pere avoit fortifié avec tant de soins & de dépenses, & qu'il fallut ruiner & abbattre pour faire sa paix avec Amurat. L'extrémité à laquelle les Turcs le réduisirent,

Réunion des Grecs à Florence.

porta ce Prince à penſer enfin ſérieuſement à réunir l'Egliſe Grecque avec la Latine, dans l'eſpérance de tirer des Princes Chrétiens du ſecours contre ſes ennemis. Il y eut pour cet effet différentes ambaſſades de part & d'autre depuis l'an 1426. juſqu'à l'an 1437. que l'Empereur partit lui-même de Conſtantinople ſur des galeres envoiées par le Pape Eugene, pour ſe rendre en Italie. Nous avons parlé de ce voiage, & de tout ce qui ſe fit avec les Grecs dans les Conciles de Ferrare & de Florence. Le Décret de réunion y fut dreſſé & ſouſcrit. Nous allons voir maintenant quelles furent les ſuites de cet événement. La fureur avec laquelle les Grecs s'attacherent au ſchiſme & s'y affermirent, nous empêchera d'être ſurpris, en voiant enſuite les châtimens terribles & éclatans que Dieu exerça ſur ce peuple endurci.

On ſe ſoulève à Conſtantinople contre ceux qui avoient renoncé au ſchiſme.

Quelques uns demeurent fidéles.

Les Grecs qui s'étoient réunis avec les Latins dans le Concile de Florence, arriverent à Conſtantinople le premier de Février 1440. Il y eut contre eux une conſpiration générale, du clergé, du peuple, & ſur-tout des moines, qui gouvernoient preſque ſeuls les conſciences. On les accabloit d'injures, tandis qu'on combloit de loüanges Marc d'Epheſe, qui ſeul avoit refuſé de ſigner le décret d'union avec les Latins. On le regardoit comme l'unique défenſeur de la Religion. Cette perſécution affoiblit un grand nombre de ceux qui s'étoient réunis, & les fit peu à peu retourner au ſchiſme. Leur chûte rendit Marc d'Epheſe plus inſolent. Le zéle de l'Empereur ſe trouva rallenti par les démêlés qu'il

eut avec ſon frere Demetrius, & qui cauſerent même une guerre civile. Marc étoit d'autant plus fier, qu'il n'y avoit point alors de Patriarche à C. P. pour s'oppoſer à ſes entrepriſes. Il engagea pluſieurs ſchiſmatiques à écrire contre l'union. Il écrivit lui-même une longue lettre circulaire, qu'il adreſſa à tous les Patriarches. Il y eut pluſieurs réponſes à ſes écrits. Joſeph Evêque de Methone juſtifia dans une eſpéce de Dialogue entre lui & Marc, tout ce qui s'étoit paſſé à Florence, & reprocha fortement à Marc ſon opiniâtreté, ſes fourberies & ſes menſonges. Gregoire confeſſeur de l'Empereur, & qui fut enſuite Patriarche de Conſtantinople, réfuta auſſi la lettre que Marc avoit écrite aux Patriarches contre le décret d'union, & juſtifia tous les articles de ce décret par une excellente apologie. Il y a encore du même Auteur une longue lettre ſur la proceſſion du Saint Eſprit. Il y juſtifie la doctrine des Latins & l'addition faite au Symbole.

Les autres Grecs ſchiſmatiques écrivirent de leur côté, & répandirent par tout l'Orient, & ſur-tout dans Conſtantinople, mille calomnies. Les uns aſſuroient qu'on avoit corrompu les Grecs par préſens & que les Latins les avoient forcé de ſigner en les faiſant mourir de faim. Les autres ſoutenoient qu'on avoit renverſé tous les fondemens de la foi, condamné la doctrine des anciens Peres, & changé les ſaintes cérémonies de l'Egliſe Grecque. Beſſarion & d'autres réfuterent toutes ces calomnies des ſchiſmatiques, mirent en évidence les fourberies de Marc d'Epheſe, & juſtifierent par

Excès auſquels ſe portent les ſchiſmatiques.

de ſolides Ecrits la conduite & les décrets du Concile de Florence. Mais comme ces ſavans ouvrages ne parurent qu'après la mort de Marc, les Grecs, naturellement ennemis des Latins, n'en furent pas moins obſtinés dans le ſchiſme. On en vint même juſqu'à ne vouloir plus ſe trouver au ſervice divin avec ceux qui avoient aſſiſté au Concile; & on les fuioit comme des impies & des excommuniés. L'Empereur aiant voulu qu'on laiſſât tranquilles ceux qui étoient unis avec les Latins, les autres ſe retirérent, & ne voulurent avoir avec eux aucune communion. Enfin les ſchiſmatiques ſe porterent à cet excès, de retrancher des dyptiques le nom de l'Empereur.

Metrophanès eſt élevé ſur le ſiége de Conſtantinople.

Ce Prince voulant appaiſer de ſi grands troubles, prit la réſolution de faire élire un Patriarche à la place de Joſeph qui étoit mort à Florence. Il eſpéroit par ce moien ramener plus aiſément les ſchiſmatiques. Il falloit choiſir un homme qui eût du zéle & de la fermeté. On jetta les yeux ſur quelques-uns qui avoient paru très-diſpoſés à maintenir l'union. Mais ils témoignerent s'en repentir, & affligerent l'Empereur par un changement auquel il ne s'attendoit pas. Enfin on choiſit Metrophanès Métropolitain de Cyſique, qui avoit ſigné le ſixiéme au Concile de Florence. Il fut placé ſur le Siége de Conſtantinople la veille de l'Aſſomption. Le nouveau Patriarche, appuié de l'autorité de l'Empereur, fit tout ce qu'on pouvoit attendre d'un homme de bien, pour engager les Grecs à renoncer au ſchiſme. Il alla par tout pour travailler à cette grande œuvre. D'un autre côté le Pape Eugene envoia le Car-

Zéle de ce Patriarche.

dinal de Veniſe ſon neveu, pour ſeconder le zéle du Patriarche. Mais, ſoit que l'Empereur craignît d'irriter Amurat, qui avoit conçu quelque jalouſie de l'union des Grecs avec les Latins; ſoit qu'il n'eſpérât preſque plus rien de ceux-ci depuis la mort de l'Empereur Albert; ſoit enfin qu'il eût peur d'une révolte dans Conſtantinople, où preſque tous étoient déclarés contre l'union, il eſt certain que ſon zéle ſe refroidit, comme le Pape s'en plaignit en écrivant à Conſtantin ſon frere.

Affoibliſſement de l'Empereur.

Au lieu d'ôter la principale cauſe du déſordre en s'aſſurant ſous quelque prétexte de Marc d'Epheſe, comme il le pouvoit aiſément, il ſe conduiſit au contraire comme ſi l'on n'eût rien fait dans le Concile de Florence. Il permit en 1442. une diſpute publique entre Marc d'Epheſe, & Barthelemi de Florence Dominicain, Evêque & ſavant Théologien. Ce qui réſulta de cette conférence, c'eſt que chacun s'attribua la victoire, & que l'on ſortit de la diſpute tel qu'on y étoit entré. Il en revint néanmoins un avantage à l'Egliſe. Marc d'Epheſe, le plus grand ennemi de l'union, s'échauffa tellement qu'il en tomba malade, & mourut en fort peu de jours. Il proteſta en mourant, qu'il ne vouloit pas qu'aucun de ceux qui avoient ſigné l'union, aſſiſtât à ſes funerailles, ni qu'il priât Dieu pour lui. Cet exemple montre à quels excès d'aveuglement & de fureur peut porter l'eſprit de ſchiſme, quand on a eu le malheur de s'y livrer.

Mort de Marc d'Epheſe.

L'année ſuivante l'Archevêque de Céſarée en Cappadoce étant allé à Jéruſalem, ſe

Lettre ſynodale de trois

Patriarches contre l'union.

plaignit des troubles & des ſcandales que cauſoit l'union de Florence. Il ſe plaignit auſſi de ce que Métrophanès, qui s'étoit, diſoit-il, emparé du Siége de Conſtantinople, appuié de l'autorité de l'Empereur, perſécutoit ceux qui étoient attachés à l'ancienne doctrine des Grecs, & n'élevoit aux dignités eccléſiaſtiques que des perſonnes dévouées aux Latins. Sur ces plaintes, Philotée Patriarche d'Alexandrie, Dorothée Patriarche d'Antioche, Joachim Patriarche de Jéruſalem, donnerent une lettre ſynodale, par laquelle ils entreprirent de dépoſer tous ceux que Metrophanès avoit ordonnés, déclarant excommuniés ceux qui, au préjudice de la ſentence de dépoſition, continueroient de faire les fonctions eccléſiaſtiques. Ils donnerent pouvoir à l'Archevêque de Céſarée de faire exécuter cette ſentence Cette lettre eſt de 1443. Ils en écrivirent une autre en même temps à l'Empereur, pour lui déclarer qu'ils l'excommunieroient, s'il continuoit de protéger Métrophanès, & d'être uni avec les Latins.

Progrès étonnant du ſchiſme dans toute l'Egliſe Grecque.

Une entrepriſe ſi éclatante, & une menace ſi hardie, faite dans un Synode aſſemblé par trois Patriarches, qui étant ſous la domination des infidéles ne dépendoient pas de l'Empereur, étonna ce Prince, qui d'ailleurs pouvoit être aiſément intimidé. Il s'affoiblit beaucoup, comme nous l'avons dit, & n'oſa plus agir avec la même fermeté. Ainſi tout l'Orient déférant à ce Synode, où tous les Patriarches ſe trouvoient, excepté celui de Conſtantinople, qu'on y traita d'excommunié & d'uſurpateur, demeura dans le ſchiſme. Il en fut de même de la Ruſſie

&

& de la Moſcovie. Le Cardinal Iſidore Evêque, voulant y publier l'union con Légat du Pape, ces peuples prévenus les Grecs dont ils ſuivoient toutes les preſſions depuis pluſieurs ſiécles, ſe ſaiſi de lui comme d'un ſéducteur & d'un tr qui les avoit vendus aux Latins, & le rent en priſon. Il trouva heureuſement moien d'en ſortir. Ainſi tout ſe déclara tre l'union, excepté une petite partie clergé de Conſtantinople, qui demeura chée à ſon Patriarche. L'Empereur fort à la vue de cette étrange confuſion, & lant y apporter quelque reméde, prit ſolution, par le Conſeil de Métropha d'aſſembler un Synode à Conſtantino pour y faire recevoir le décret d'u Mais la mort du zélé Patriarche romp méſures. Gregoire confeſſeur de l'Emp fut élu Patriarche, & il n'eut pas plus de ſuccès que ſon prédéceſſeur.

L'Empereur Jean Paleologue mourut deux ans après en 1445. Il laiſſa en mourant l'Egliſe Grecque dans l'horrible agitation que nous venons de voir, & ſon Empire dans un état déplorable, par la puiſſance formidable des Turcs, par l'extrême foibleſſe des Grecs, & par la funeſte diviſion qui étoit dans ſa famille. Comme il n'avoit point d'enfans, l'Empire paſſa à ſes freres. Les deux plus âgés ſe le diſputoient. Conſtantin y prétendoit par le droit d'aîneſſe; & Demetrius, parce qu'il étoit né depuis que Manuel leur pere étoit monté ſur le trône. Comme le peuple préféroit Conſtantin, qui étoit plus doux & plus équitable; & que néanmoins Demetrius avoit une faction con-

Mort de Jean Paleologue. Conſtantin ſon frere ſuccéde.

ſidérable, on eut recours à Amurat, comme s'il eût été déja l'arbitre de l'Empire; & il confirma le choix que la plus grande partie de la ville avoit fait en faveur de Conſtantin. Il fut donc élu Empereur, plutôt pour voir éteindre la Monarchie des Grecs, que pour la conſerver. Il ne lui reſtoit preſque plus que la ville de Conſtantinople, qu'il n'étoit pas même en état de défendre. Nous donnerons à la fin de cet Article une idée des guerres qui furent entre les Chrétiens & les Turcs pendant le quinziéme ſiécle. Il eſt à propos d'expoſer maintenant la ſuite des affaires de l'Egliſe Grecque, & de faire le portrait de celui dont Dieu ſe ſervit pour exercer ſur elle ſes juſtes vengeances.

Mort du Sultan Amurat.

Amurat Empereur Turc mourut en 1451. dans la trente-uniéme année de ſon Regne, qu'il paſſa preſque tout entier à faire la guerre aux Chrétiens. Il eut pour ſucceſſeur Mahomet II. ſon fils, qui étoit pour lors en Aſie, âgé de vingt-un an. Ce Prince, la terreur de l'Europe, eut toujours une haine implacable contre les Chrétiens. Il avoit un corps extrêmement robuſte & capable de ſoutenir toutes les fatigues de la guerre, dont il fit ſon occupation continue le pendant toute ſa vie. Son tempérament étoit tout de feu; ſon eſprit vif, ſubtil, diſſimulé & très-étendu. Il avoit un naturel impétueux; étoit hardi, entreprenant, inſatiable de gloire. Il ne dut pas ſes conquêtes à ſon ſeul courage, quelque grand qu'il fût. Sa prudence & ſa politique y eurent beaucoup de part. Dieu ſe ſervit de lui pour renverſer deux Empires, abbattre

Mahomet II. ſon fils lui ſuccéde.

Son portrait.

douze Roiaumes, & ôter plus de deux cens villes aux Chrétiens, dont les iniquités avoient allumé ſa colere. C'eſt à ce redoutable miniſtére que Dieu avoit deſtiné cet Empereur. Il parloit cinq langues, outre la ſienne ; la Grecque, la Latine, l'Arabe, la Chaldéenne & la Perſanne. Il poſſédoit les Mathématiques, l'aſtronomie & l'art militaire. Il avoit étudié l'hiſtoire des plus grands hommes de l'antiquité, & il étoit jaloux de leur gloire. Ces talens & ces connoiſſances ſe trouverent joints dans Mahomet II. avec des qualités qui l'ont rendu l'exécration de la poſtérité.

Il ſe mocquoit de toutes les religions : Il regardoit le Chriſtianiſme comme une ſuperſtition : Mahomet, qu'il faiſoit extérieurement profeſſion d'honorer, n'étoit à ſes yeux qu'un chef de bandits, & c'eſt le titre qu'il lui donnoit, avec raiſon, quand il en parloit à ſes confidens. Son cœur n'étoit pas moins corrompu que ſon eſprit. Son intérêt, ſa grandeur & ſon plaiſir, étoient l'unique regle de ſes actions. Il ne gardoit ni parole, ni traité, ni ſerment, qu'autant qu'il le trouvoit utile pour parvenir à ſes fins. Ses débauches & ſes différens excès ternirent la prétendue gloire de ſes plus belles actions. Sa cruauté alla un jour juſqu'à faire éventrer quatorze de ſes pages, pour ſavoir lequel avoit mangé un melon qu'on avoit dérobé dans un jardin qu'il cultivoit. Il coupa lui-même la tête à une femme à laquelle on lui reprochoit d'être trop attaché. Tel étoit Mahomet II. à qui les Turcs ont donné le ſurnom de Grand ; titre qui ne lui convenoit, qu'en ce qu'il

a ſurpaſſé tous ceux de ſa nation, en orgueil, en ambition, en avarice, en brigandage, en perfidie, en cruauté, en toute ſorte de diſſolutions ; & ſur-tout en impiété.

Le Pape Nicolas V. exhorte les Latins à ſecourir les Grecs.

Le Pape Nicolas V. aiant appris la mort d'Amurat, prévit ce que la Religion auroit à ſouffrir ſous ſon ſucceſſeur ; & touché du danger qui menaçoit la plûpart des Etats Chrétiens, & principalement l'Empire de Conſtantinople, dont Mahomet avoit réſolu de s'emparer à quelque prix que ce fût, il exhorta les Princes à ſecourir les Grecs, & tâcha d'y engager les peuples, en animant leur zéle. Il envoia pour cet effet en Allemagne le Cardinal de Cuſa en qualité de Légat, & le chargea d'y rétablir la diſcipline monaſtique, d'y ménager une paix ſolide entre les Princes ; de publier les Indulgences du Jubilé, & d'exhorter les fidéles à ſecourir de leurs aumônes ceux que le Turc menaçoit. A peine les Indulgences furent-elles publiées, qu'elles produiſirent des quêtes abondantes. Mais le bruit s'étant répandu, qu'au lieu de conſerver l'argent qui en provenoit, pour faire la guerre aux Turcs, le Pape s'en ſervoit pour la faire aux Milanois & à Alphonſe Roi de Naples, on vit bientôt la charité ſe refroidir. Le Pape écrivit aux Grecs la même année 1451. pour leur apprendre la diſpoſition où étoient les Latins de les ſecourir. Il les invitoit à faire pénitence & à renoncer ſincérement au ſchiſme. Il mandoit auſſi à l'Empereur Conſtantin, qu'il y avoit déja trop long-tems que les Grecs ſe mocquoient de la patience de Dieu & des hommes,

Il invite les Grecs à prévenir par la pénitence les châtimens dont ils étoient menacés.

en différant toujours de ſe réunir à l'Egliſe ; que, ſelon la parabole de l'Evangile, on attendroit encore trois ans que le figuier que l'on avoit juſqu'alors inutilement cultivé portât du fruit ; & que s'il n'en portoit, c'eſt-à-dire, ſi dans cet eſpace de trois années que Dieu donnoit encore aux Grecs, ils n'abandonnoient abſolument le ſchiſme, l'arbre ſeroit coupé juſqu'à la racine, & les Grecs entierement ruinés par les exécuteurs de l'arrêt que la juſtice divine avoit déja porté contre eux. Le Pape écrivit cette lettre en 1451. & la troiſiéme année après cette eſpéce de prédiction, la ville de Conſtantinople fut priſe, & les Grecs reçurent la juſte punition qu'ils méritoient.

L'Emp Grec de de du ſe au Pape.

Mahomet qui avoit réſolu la conquête de cette ville, ne ſe vit pas plutôt ſur le trône, que, ſelon les maximes de ſa politique & pour amuſer l'Empereur Grec, il renouvella avec lui un traité de paix, qu'il n'avoit deſſein de garder qu'autant de temps qu'il en falloit pour ſe préparer à la guerre. Conſtantin qui en eut aſſez de preuves, ne jugea pas à propos de ſe fier aux belles promeſſes du Sultan. Il envoia des Ambaſſadeurs au Pape, pour lui demander du ſecours dans l'extrême danger dont il étoit menacé. Il s'excuſoit en même-temps de ce que l'état où il avoit trouvé les affaires en montant ſur le trône, ne lui avoit point encore permis d'obliger les Grecs à ſe ſoumettre aux déciſions du Concile de Florence. Il proteſtoit qu'il ſe diſpoſoit à le faire au plutôt, & de rappeller dans ce deſſein le Patriarche Gregoire. Ce ſaint homme voiant

l'obſtination des Grecs, avoit abandonné Conſtantinople, & s'étoit retiré à Rome, où il mourut quelque-temps après.

Fureur avec laquelle les Grecs ſe livrent de nouveau au ſchiſme.

Pendant que l'Empereur écrivoit ainſi au Pape, pluſieurs Grecs au nom de l'égliſe de Conſtantinople, féliciterent les Bohemiens Huſſites, de n'avoir point reçu les nouveautés des Romains, les exhortant à perſévérer dans la véritable foi; non pas, diſoient-ils, ſelon l'union feinte de Florence, mais ſelon les ſentimens des anciens Peres, que les Grecs ſoutiennent. Cependant les Ambaſſadeurs que Conſtantin avoit envoiés à Rome, prierent le Pape d'envoier quelque homme habile pour travailler avec l'Empereur à ramener les ſchiſmatiques. Le Pape envoia Iſidore Archevêque de Kiovie en Ruſſie, qu'Eugene IV. avoit fait Cardinal au Concile de Florence. L'Empereur le reçut honorablement, accepta le décret d'union avec quelques-uns de ſa Cour & un petit nombre d'eccléſiaſtiques. Mais bientôt après, comme on célébroit la liturgie dans l'égliſe de Sainte Sophie, & qu'on y faiſoit mémoire du Pape & du Patriarche Gregoire, toute la ville s'émut & courut en tumulte conſulter le moine Gennadius, qui paſſoit pour un homme merveilleux. Ce fanatique, au lieu de répondre de vive voix, afficha à la porte de ſa cellule un écrit, par lequel il annonçoit les derniers malheurs à tous ceux qui recevroient *l'impie* décret d'union, fait à Florence avec les Latins. Alors les prêtres, les abbés, les moines, les religieuſes, les ſoldats, les bourgeois, tous enfin, excepté une partie du Sénat, des gens de la Cour, & de quelques-

uns du clergé qui ſuivoient l'Empereur, crierent tout d'une voix anathême à tous ceux qui s'étoient unis avec les Latins. On ne voulut plus entrer dans Sainte Sophie, qu'on regarda comme une égliſe prophanée ; on évita comme autant d'excommuniés tous ceux qui avoient aſſiſté à la liturgie en préſence des Latins ; on leur réfuſa l'abſolution & l'entrée des égliſes.

Pendant que les ſchiſmatiques mettoient ainſi le comble à leurs iniquités, le Sultan Mahomet, qui dans les deſſeins de Dieu en devoit être le vengeur, ſe mettoit en état de venir fondre ſur eux avec une armée formidable. Aiant pour cet effet ſoumis en Aſie le Caraman, & fait en Europe une tréve de trois ans avec Huniade qui gouvernoit en Hongrie, il fit conſtruire vers la fin de Mai 1452. ſur le rivage du Boſphore du côté de l'Europe, à l'endroit où il eſt le plus étroit, une forteresſe pour fermer le paſſage aux vaiſſeaux de la mer noire, pour faciliter celui de ſes troupes d'Aſie en Europe, & pour avoir dans le beſoin un lieu de retraite. Il y emploia un ſi grand nombre d'ouvriers, qu'elle fut achevée en quatre mois. Elle étoit bâtie vis-à-vis de celle que ſon aieul avoit fait conſtruire en Aſie. C'eſt ce qu'on appelle aujourd'hui le château des Dardanelles, qui ſert de priſon aux Grands de la Porte. Enfin il demeura à Andrinople l'automne & l'hiver, pour donner les ordres néceſſaires, afin de venir attaquer Conſtantinople au commencement du printemps, comme il l'exécuta le ſecond d'Avril de l'année ſuivante.

Mahomet ſe prépare au ſiége de Conſtantinople.

Aiant raſſemblé toutes ſes troupes d'Aſie

Siége de cette grande ville.

& d'Europe, & ne craignant rien de la part des Princes Chrétiens, qui étoient occupés à d'autres guerres, il envoia d'abord une partie de ſon armée pour abbattre toutes les fortifications du dehors de Conſtantinople, & pour s'emparer de toutes les petites places qui étoient aux environs. Il vint enſuite lui-même l'aſſiéger par terre & par mer avec deux puiſſantes armées, & parut à la vue de cette grande ville le deuxiéme jour d'Août. L'armée de terre étoit d'environ trois cens mille hommes; & celle de mer étoit de plus de cent galeres, & de cent trente autres moindres navires. Avec ces deux armées il bloqua la ville, qui avoit alors environ ſix lieues de circuit, une double muraille très-forte & des foſſés profonds. Les Turcs en commencerent le ſiége par terre, & le continuerent jour & nuit avec beaucoup de vigueur. Les habitans ne ſe défendirent pas avec moins de courage. Ils étoient à couvert du côté de la mer, parce que la flotte des infidéles étoit arrêtée par une groſſe chaîne qui fermoit l'entrée du port, & par quelques navires qui étoient en-deçà de cette chaîne. Si Mahomet n'avoit pas eu auprès de lui un Hongrois habile canonier, qui lui fondit des canons d'une longueur & d'une groſſeur prodigieuſe, ce ſiége lui auroit donné beaucoup plus de peine. Il fit tirer jour & nuit ſur la ville avec tant de furie, qu'en peu de temps il abbattit toutes les défenſes, & fit par tout des brêches conſidérables. Pendant qu'une horrible grêle de fléches, de pierres & de balles tomboit ſur les aſſiégés, pour les écarter & les contraindre d'abandonner les

poſtés qu'ils défendoient, il faiſoit combler les foſſés, donnant en perſonne ſes ordres pour hâter l'ouvrage. Les Turcs animés par ſa préſence, ſe porterent à ce travail avec tant d'ardeur, que ſe pouſſant les uns les autres en tumulte, il y en eut beaucoup d'enſevelis ſous la terre.

Les Genois qui avoient un très-grand intérêt à défendre la ville, parce qu'ils étoient maîtres du château de la petite ville de Galata au-delà du port, avoient envoié un vaiſſeau de guerre avec cinq cens bons ſoldats pour défendre ce qu'ils poſſédoient; & Jean Juſtinien de Genes étoit arrivé au commencement du ſiége avec deux grands navires. L'Empereur informé de la valeur & de l'expérience de ce Capitaine, lui donna le commandement des troupes. Les Grecs voiant à leur tête un ſi brave officier, devinrent furieux comme des lions, & repouſſerent par tout l'ennemi; pendant que leur canon donnant dans cette multitude confuſe de Turcs qui accouroient en foule au foſſé, en faiſoit un horrible carnage. Ils firent pluſieurs ſorties ſur les infideles, brûlerent une partie de leurs machines, éventerent les mines par l'adreſſe d'un ingenieur Allemand, qui étoit au ſervice de Juſtinien. Après avoir ſoutenu l'aſſaut durant tout le jour, ils tiroient du foſſé pendant la nuit une partie de ce qu'on y avoit jetté; & reparoient ſi bien leurs brêches, que Mahomet s'écria un jour tout épouvanté, qu'il n'auroit jamais pu croire ce qu'il voioit de ſes yeux. Ce qui augmenta encore le courage & l'eſpérance des aſſiégés, fut l'arrivée de quatre navires qui

Les aſſ
ont ſeco
par les
nois.

Les G
ont une
goureuſe
ſiſtance.

venoient de l'Isle de Chio pour secourir la ville. Ces vaisseaux entrerent comme en triomphe dans le port de Constantinople vers la fin du mois d'Avril, après avoir soutenu tous les efforts de la flotte des Turcs, qui fut enfin mise en déroute, après avoir perdu plus de douze mille hommes. Mahomet en frémissoit de rage, & vomissoit mille blasphemes contre le ciel. Voiant le peu de progrès qu'il faisoit devant cette ville, il proposa un accommodement, mais à des conditions que l'Empereur ne pouvoit accepter. Le bruit s'étant répandu en même temps, qu'une puissante flotte des Princes Chrétiens venoit au secours de Constantinople, la plûpart des Turcs saisis de terreur, vouloient qu'on levât le siége sur le champ, & s'emportoient contre le Sultan, qui sembloit, disoient-ils, être d'intelligence avec les Chrétiens pour les perdre. Mahomet, tout intrépide qu'il étoit, craignant les suites de cette sédition, fut sur le point de céder, comme le lui conseilloit Hali chef de son Conseil, qui favorisoit sécretement les Chrétiens. Mais un autre Bacha rassura Mahomet, & lui parla si fortement, qu'il le détermina à donner un assaut général. Mahomet anima le courage des soldats, en leur promettant le pillage d'une ville si opulente, & le principal gouvernement à celui qui monteroit le premier sur la muraille.

Mahomet donne un assaut général

Il ordonna dans toute son armée un jeûne de trois jours depuis le matin jusqu'au soir, & des prieres publiques pour obtenir de Dieu la victoire. Il fit ensuite un discours qui dissipa tellement la crainte des soldats,

Retraite de Justinien.

que tous s'écrierent, qu'on les menât promptement à l'aſſaut. Quelques momens après on envoia ſommer Conſtantin de rendre la ville, en lui promettant la vie & la liberté ; ſi non qu'on avoit l'y forcer. Sur la réponſe qu'il fit, tout le camp parut le ſoir du vingt-ſeptiéme de Mai, jour de la Trinité, éclairé de flambeaux : ce qui étoit la préparation au jeûne ordonné par le Sultan. L'Empereur Conſtantin averti par le Bacha Hali, qu'il ſeroit attaqué dans deux jours par mer & par terre, donna tous les ordres néceſſaires pour ſoutenir l'aſſaut, dans l'eſpérance que s'ils pouvoient ſoutenir cette attaque, le ſiége ſeroit bientôt levé, comme le Bacha le lui mandoit. Il ordonna des proceſſions publiques, & communia dans l'égliſe de Sainte Sophie. Il aſſembla le vingt-huitiéme du mois tous les officiers de ſes troupes, & leur dit tout ce qu'il pouvoit emploier de plus fort pour les encourager. Enſuite il prit ſes armes, & s'étant mis à la tête d'une troupe de gens choiſis, il alla viſiter les quartiers, pour voir ſi tout étoit en bon état, & ſe campa l'épée à la main ſur la brêche, après avoir découvert les Turcs qui commençoient à ſortir de leur camp & ſe diſpoſoient à former l'attaque. Mahomet au milieu de dix mille Janiſſaires, étoit monté ſur un ſuperbe cheval, & ſuivi de cent mille cavaliers, qui s'étendoient derriere lui à peu de diſtance tout le long des murailles juſqu'à la mer, pour ſoutenir l'infanterie qui occupoit le même eſpace à côté du Sultan. Tout étant diſpoſé, & les machines avancées juſques ſur le bord du foſſé, l'attaque commença le vingt-neu-

viéme de Mai dès trois heures du matin, par les ſoldats les plus foibles & les plus inutiles, afin que les Chrétiens, par le carnage qu'ils en feroient, préparaſſent un chemin à ceux qui les ſuivroient, & qui marcheroient plus facilement ſur les monceaux de leurs corps. Cette premiere attaque dura deux heures, & les foſſés de la premiere enceinte étoient preſque tous comblés des corps de ces malheureux. Enſuite Mahomet fit mettre le feu aux canons, pour écarter ceux qui gardoient les murailles. Dans le même inſtant, des ſoldats tous frais & aguerris monterent tête baiſſée à l'aſſaut du côté de la terre & de la mer, & tous firent ce jour-là des prodiges étonnans de valeur. Du côté des Chrétiens, la réſiſtance ne fut pas moins vigoureuſe. L'Empereur & Juſtinien combattirent pendant plus de deux heures ſans relâche, & avec tant de courage, que les Turcs furent contraints de plier, malgré les cris & les menaces de Mahomet. Les Janiſſaires accoururent alors pour ſoutenir ceux qui plioient. Les ſoldats ranimés par ce ſecours, monterent au travers des feux, des dards & des pierres ſur les corps entaſſés de leurs compagnons, & gagnerent enfin le haut des tours & des murailles, malgré la réſiſtance des aſſiégés. Un Janiſſaire y monta le premier, & planta l'enſeigne Turque ſur le rempart, où il fut ſuivi de trente autres auſſi déterminés que lui. Ceux qui combattoient ſur le port, eurent le même avantage. Juſtinien aiant reçu deux coups, l'un à la cuiſſe & l'autre à la main, abandonna lâchement ſon poſte, malgré les remontrances de l'Empereu

qui voloit de tous côtés au ſecours des plus preſſés, & qui ſurvint préciſément dans le temps que Juſtinien faiſoit ſa retraite. Ce Capitaine, qui juſques-là s'étoit acquis tant de gloire, ſe retira dans l'Iſle de Chio, où il mourut de ſes bleſſures, & peut-être de chagrin de s'être ainſi deshonoré.

La fuite de Juſtinien mit auſſi-tôt le déſordre parmi ſes gens. Se voiant abandonnés de leur chef, ils ne ſongerent plus qu'à ſe ſauver. Les Turcs profitant de cet avantage, monterent en ſi grand nombre ſur la brêche & ſur les murailles, que les Janiſſaires ſe rendirent en peu de temps maîtres de tout le quartier par où Mahomet avoit fait ſon attaque, & que Juſtinien avoit entrepris de défendre. Auſſi-tôt on arbora l'étendard Ottoman, & tous criant, *victoire*, *ville gagnée*, la terreur ſe mit tellement parmi les Grecs, que jettant leurs armes & ſe précipitant du haut des remparts, ils ne ſongerent plus qu'à ſe ſauver dans la ville par les portes de la ſeconde enceinte. Mais les Turcs les aiant pourſuivis les preſſerent ſi vivement, que ces portes furent bientôt remplies des corps de ceux qui étoient ou écraſés ou étouffés les uns par les autres. Cependant l'Empereur Conſtantin faiſoit entre les deux enceintes des murailles des efforts extraordinaires, mais inutiles, pour s'oppoſer aux Turcs, qui entroient par toutes les brêches. Il ſe jetta pluſieurs fois au milieu d'eux l'épée à la main; mais accablé enfin par la multitude, il fut pereé de pluſieurs coups, & mourut les armes à la main. Conſtantin XV. du

Mort
l'Empere
Conſtant
riſe de
ſtantinop
Fin de l'
pire Grec

nom, fut le dernier des Empereurs Grecs & de l'Empire d'Orient, qui à compter depuis la dédicace de Conſtantinople faite par Conſtantin le Grand dans le quatriéme ſiécle, le dix neuviéme de Mai de l'année 330. avoit duré 1123. ans. On dit que ce Prince n'avoit pas encore cinquante ans quand il mourut. Mahomet fit rendre à ſon corps tous les honneurs dûs aux Empereurs. Après ſa mort il n'y eut plus de réſiſtance dans la ville. Les Turcs y exercerent pendant trois jours tout ce qu'on peut imaginer de plus abominable en toute ſorte d'excès. Ils n'eurent égard ni à l'âge, ni au ſexe, ni à la condition. Ces barbares, dans les premiers tranſports de leur fureur, tuerent plus de quarante mille perſonnes, & firent enſuite plus de ſoixante mille priſonniers. Il ne reſtoit plus qu'à brûler la ville; mais Mahomet, qui vouloit la poſſéder entiere & ſans ruine, empêcha les ſoldats d'y mettre le feu.

Le Cardinal Iſidore eſt fait priſonnier.

Le Cardinal Iſidore fut du nombre des priſonniers. Nous avons dit qu'il avoit été envoié à Conſtantinople par le Pape Nicolas V. pour faire recevoir le décret d'union. Comme il y trouva beaucoup d'oppoſition, il étoit demeuré auprès de l'Empereur juſqu'au ſiége de la ville, eſpérant toujours qu'il pourroit réuſſir dans ſa commiſſion. On dit que voiant la ville ſur le point d'être priſe, il ſe revêtit de méchans habits, fut confondu avec les priſonniers, & ſe racheta. On ajoute qu'après avoir eſſuié pluſieurs dangers, il trouva moien de retourner à Rome auprès du Pape. Notaras eut un ſort bien différent. C'étoit un des

plus conſidérables du Sénat, & il poſſédoit la charge d'Amiral, qui lui donnoit une grande autorité. Mais il avoit tant d'averſion pour les Latins & pour le décret d'union, que toute la ville étant dans la conſternation à la vue de l'armée innombrable du Sultan, il diſoit hautement qu'il valoit mieux voir le Turban dominer dans Conſtantinople que le chapeau de Rome. Il trouva moien d'échapper à la premiere fureur des ſoldats, & alla ſe rendre lui-même avec ſes deux fils à Mahomet, a qui il préſenta un riche tréſor en or, en perles, & en pierreries, qu'il avoit caché dans ſon palais. Il fut même aſſez lâche pour lui découvrir l'intelligence qu'il y avoit eu entre le Bacha Hali & l'Empereur Conſtantin, croiant gagner par-là les bonnes graces de Mahomet, & obtenir des graces pour ſes fils. Mais le Sultan après lui avoir reproché en colere, de ne lui avoir offert ce tréſor que lorſqu'il s'en étoit rendu le maître, ou plutôt de ne l'avoir pas préſenté à ſon Empereur qui s'en ſeroit ſervi pendant la guerre, lui fit couper la tête & à ſes deux fils dans la grande place de la ville. Enſuite il fit mettre Hali en priſon, où il le fit mourir peu de temps après. Le même jour que Conſtantinople fut priſe, les Genois, qui depuis long-temps poſſédoient Galata, ville ſituée vis-à-vis de Conſtantinople, & bien fortifiée, la rendirent à Mahomet, & devinrent ſes tributaires. On confiſqua les biens de ceux qui s'en étoient enfuis, & on pilla celui des autres. Les femmes & les enfans furent traités avec ignominie. Les tours & les murailles furent abbatues, &

nique de ce qui s'eſt paſſé de plus
quable en ſon temps, dans laquell
rapporte rien dont il n'ait été témo
hiſtoire finit en 1461

Dieu rend Mahomet favorable aux Chrétiens.

Dieu voulant tempérer les rigueur
juſtice à l'égard d'un peuple qui lu
cher à cauſe de ſes peres, & au
duquel il avoit encore un petit nor
ſerviteurs fidéles & attachés à l'u
l'Egliſe, inſpira à Mahomet des per
paix & des ſentimens de modérati
rapport aux Chrétiens Il fit publier q
ceux qui s'étoient cachés, pouvoi
roître librement, & défendit de leu
aucun mal. Il travailla enſuite à e
Conſtantinople, & y établit e Siége
Empire. Aiant appris que le Siége Pa
étoit vacant, il voulut qu'on fît l'é
d'un Patriarche, & aſſembla pour c
quelques Evêques qui étoient aux e
de Conſtantinople, avec les eccléſi
qui y étoient reſtés, & les principa
tre les bourgeois. Ils élurent le célé
nateur Georges Scolarius, qui paſſo

Mahomet éléve ſur l Siége de Con ſtantinople Georges Sco larius.

c'étoit une ancienne coûtume que l'Empereur inſtallât le nouveau Patriarche, & lui donnât l'inveſtiture, Mahomet voulut obſerver les mêmes cérémonies. Le Patriarche fut conduit par les Electeurs dans la grande ſalle du Palais Impérial, qui étoit magnifiquement ornée. Le Sultan ſortant de ſa chambre avec les ornemens impériaux, alla ſe mettre ſur une eſtrade couverte d'un grand tapis de pourpre. L'élu aiant été conduit devant lui, le Sultan lui mit entre les mains le bâton paſtoral, en prononçant tout haut ces paroles: la Très-Sainte Trinité qui m'a donné l'Empire, vous fait par l'autorité que j'en ai reçu, Archevêque de la nouvelle Rome & Patriarche Œcumenique. Enſuite il voulut le conduire juſqu'à la porte du Palais, & le fit monter ſur un beau cheval blanc richement orné. Il ordonna à tous les Viſirs & à tous les Bachas de l'accompagner; ce qu'ils firent, marchant à pied au travers de toute la ville juſqu'à l'égliſe des douze Apôtres, qui avoit été aſſignée à Georges pour l'égliſe Patriarcale à la place de Sainte Sophie, dont le Sultan avoit fait ſa principale Moſquée. Ce Patriarche obtint quelque-temps après la permiſſion de changer d'égliſe, & alla demeurer dans celle de Notre Dame appellée Pammachariſte. Ce fut là que Mahomet lui alla rendre viſite, & le pria de lui expliquer les principaux articles de la Religion Chrétienne. Le Patriarche le fit avec tant de force & de ſolidité, que Mahomet en parut touché, & qu'il ſouhaita avoir cet entretien par écrit. L'on trouve cet Ouvrage dans la Bibliotheque des Peres. Il eſt diviſé

en deux parties ; dont la premiere, qui eſt en forme de dialogue entre un Chrétien & un Mahometan, eſt toute emploiée à expliquer le Myſtére de la Trinité. L'on y trouve des expreſſions peu exactes. L'auteur ne marque point aſſez clairement la diſtinction des trois perſonnes, & ne leur donne que des noms de propriété, ſans doute parce qu'il craignoit de donner occaſion au Sultan de dire que les Chrétiens adoroient trois Dieux. La ſeconde partie eſt diviſée en vingt chapitres, & renferme tous les autres points de la Religion.

Zéle de ce Patriarche. Sa retraite. Ses écrits.

Le nouveau Patriarche s'appliqua à combattre le ſchiſme, & n'oublia rien pour faire rentrer ſon peuple dans la communion de l'Egliſe. Il fit pour cet effet une excellente apologie des articles contenus dans le Décret de Florence. Comme il l'écrivit peu de temps après la priſe de Conſtantinople, il y dépeint avec les traits de l'éloquence la plus vive & la plus touchante, l'état où cette malheureuſe ville ſe trouvoit réduite. Mais voiant que, malgré tous ſes ſoins & tous ſes efforts, les Grecs reſiſtoient toujours au Saint Eſprit, il renonça après cinq ans de travail inutile, au gouvernement d'un peuple ſi rebelle, & ſe retira dans un monaſtere de la Macedoine, où il demeura juſqu'à ſa mort. Outre les deux Ouvrages dont nous venons de parler, nous en avons beaucoup d'autres de ce Patriarche. Les uns ont été imprimés, & les autres ſont encore manuſcrits. Les principaux ſont : une Lettre adreſſée aux Evêques Grecs touchant l'union ; trois Diſcours prononcés dans le Concile de Florence ſur les

ns de procurer la paix ; un Traité de
ocеſſion du Saint Eſprit contre Marc
ieſe, qui eſt demeuré imparfait ; un
Prédeſtination ; pluſieurs Diſcours &
elies, entre autres une ſur l'Eucha-
; une Oraiſon adreſſée à la Sainte Tri-
& pluſieurs autres Traités, dont le
t Abbé Renaudot nous a donné le ca-
ue. Quelques Auteurs prétendent que
int Suaire qui eſt à Turin, où le Duc
voie le fit apporter de Chamberri en
, en faveur de Saint Charles qui vou-
'honorer, fut tiré de Conſtantinople
nt le ſiége. Mais tout ce que l'on dit
ette tranſlation paroît fort incertain.
ous allons maintenant marquer les prin-
s guerres que les Chrétiens eurent à
ir contre les Turcs dans le quinziéme

urat II. prit en 1431. la ville de Theſ- Conquêtes
que en Macedoine, que les Grecs avoient des Turcs ſur
e aux Vénitiens, déſeſpérant de la les Chrétiens.
ir conſerver. C'étoit une des princi- Victoires
villes de la Grece par ſa grandeur & d'Amurat.
s richeſſes. Les Turcs la pillerent,
mourit une partie des habitans, ven-
les autres, & la firent habiter par
ns de leur nation qui lui donnerent
m de Salonique. Les Vénitiens qui y
t en garniſon, ſe ſauverent dans leurs
ux. Les Turcs en ſont toujours de-
s maîtres, & l'ont rendue une des
élébres villes de la Grece. Amurat
ua ſes conquêtes, & ſe rendit maî-
tout le païs juſqu'au Golfe de Co-
, avec une rapidité ſurprenante. Jean
t qui regnoit en Epire, aujourd'hui

Albanie, n'étant point en état de lui réſiſter, obtint de lui la paix à des conditions fort onereuſes. Il lui céda la forte ville de Croie, & lui donna ſes quatre fils en ôtage. Amurat en fit mourir trois par un poiſon lent. Le plus jeune nommé Georges, qui étoit bien fait & avoit beaucoup d'eſprit, fut épargné, & ſut ſi bien ſe concilier la faveur d'Amurat, qu'il devint un des premiers de ſa Cour. On lui a donné le nom de Scanderberg, c'eſt-à-dire, Seigneur Alexandre.

Les Turcs ont battu ar les Chréens de Pogne & de Hongrie.

En 1443. on fit en Hongrie de grands préparatifs pour s'oppoſer aux progrès d'Amurat; & ce fut le fruit des exhortations du Cardinal Julien, que le Pape Eugene y avoit envoié en qualité de Légat. On demanda du ſecours à l'Empereur Frideric, aux Chevaliers de Pruſſe & de Livonie, à la Pologne & aux Valâques. Mais l'Empereur & les Chevaliers le refuſerent ſur différens prétextes, & il n'y eut que les Polonois & les Valâques qui en accorderent. Ils envoierent une puiſſante armée de cavalerie & d'infanterie, qu'ils promirent de défraier pendant ſix mois. Pluſieurs volontaires de France & d'Allemagne paſſerent auſſi en Hongrie, excités par les Prédicateurs, qui publioient par tout la croiſade. Huniade, dont le vrai nom étoit Jean Corvin, étoit à la tête de l'armée des Polonois & des Hongrois. Ce grand Capitaine s'étoit déja rendu redoutable aux infidéles, & leurs enfans n'entendoient prononcer ſon nom qu'avec fraieur. Ladiſlas Roi de Pologne & de Hongrie, aiant appris que les Turcs approchoient, l'envoia au-devant d'eux avec

mille chevaux. Huniade les ſurprit de
t, & remporta ſur eux un avantage conſi-
able. Ladiſlas alla à Bude en rendre graces
Dieu. Il entra nuds pieds dans l'égliſe de
tre-Dame, & fit attacher à la voûte
enſeignes des ennemis.

Avantages que remporte Scanderberg ſur les Turcs.

Scanderberg, dont nous venons de parler,
rvoit dans l'armée d'Amurat, & lui avoit
ja rendu d'importans ſervices. Mais Jean
n pere étant mort, il ne put voir ſans
aucoup de peine ſes Etats tomber en la
iſſance des Turcs, & il forma le deſſein
tenter tous les moiens de s'y rétablir.
uniade avec qui il entretenoit correſpon-
ance, lui en ménagea l'occaſion. Ce Gé-
ral étant venu fondre ſur les troupes d'A-
urat que commandoit Scanderberg, celui-
, qui ſans doute avoit concerté ſon deſ-
in avec Huniade, commença à plier, &
armée des Turcs fut bientôt miſe en dé-
oute. Scanderberg profitant de ce déſordre,
orça le Sécretaire d'Amurat d'écrire des
ettres au Gouverneur de Croïe capitale d'Al-
anie, ſcellées du ſceau de ce Prince, par
leſquelles il enjoignoit au gouverneur de re-
mettre la place & le gouvernement à celui
qui ſeroit porteur de cet ordre. Scander-
berg muni de ces lettres, s'aſſura du Sé-
cretaire & de tous ceux qui l'accompagnoient,
afin qu'Amurat n'en eût pas ſi-tôt connoiſ-
ſance. Il alla enſuite à Croïe; & s'étant
fait remettre le gouvernement, il ſe fit con-
noître à ſes peuples, qui, ravis de ſecouer
le joug de la domination des Turcs, le
proclamerent auſſi-tôt leur Souverain. Il
reprit ainſi la Couronne de ſes ancêtres
cette même année 1443. Il remporta dans

la ſuite de grands avantages ſur les I
déles, contre leſquels il eut pluſieurs gue
à ſoutenir.

Grands préparatifs des Chrétiens contre les Turcs.

L'année ſuivante les Princes Chréti
preſſerent beaucoup Ladiſlas de continue
guerre contre les Turcs, & le Pape
gene, les Vénitiens, les Genois & le I
de Bourgogne leur offrirent d'équipper
flotte conſidérable pour leur fermer le
ſage en Europe. Jean Paléologue Emper
des Grecs promettoit de ſon côté de s'
poſer à leurs progrès dans la Thrace. T
le monde s'empreſſoit à faire la guer
l'ennemi commun : il n'y avoit que les
lonois qui craignant les incurſions des T
tares, auroient ſouhaité que Ladiſlas
Roi retournât en Pologne pour mettre
dre aux affaires du Roiaume. Mais le p
le plus nombreux l'emporta, & ainſ
guerre fut réſolue. L'on équipa une fl
de ſoixante-dix galeres, commandée pa
Cardinal Condelmer neveu du Pape,
ſe rendit ſur l'Helleſpont pour ſe ſaiſir
ports & empêcher les convois de paſ
Amurat étonné d'un ſi grand appareil,
ne ſe ſentant pas aſſez fort pour réſiſte
tant de Princes ligués contre lui, ſon
ſérieuſement à la paix. On en fit la p
poſition à Huniade, & on lui promit
même-temps de grands avantages. Il
rendit aiſément, & y fit enſuite conſe
le Roi de Pologne, qui n'étoit pas
porté à continuer cette guerre. Ainſi on c
clut une tréve pour dix ans, au grand
contentement du Cardinal Julien. Les Tu
vouloient que Ladiſlas jurât ſur la ſa
Euchariſtie, qu'il obſerveroit la tréve ; n

Tréve jurée de part & d'autre.

ommé Gregoire qui fut depuis Evê-
l'en empêcha. Il jura ſur les Evangi-
& Amurat ſur l'Alcoran.

ès la concluſion de cette tréve, le
nal Condelmer qui commandoit la
dans l'Helleſpont, écrivit que les
iens avoient la plus belle occaſion de
vrer tout ce que les Turcs poſſédoient
rope. Amurat aiant fait repaſſer ſes trou-
Aſie. Il écrivit en particulier à Ladiſlas
'exhorter à ſe reſſouvenir de la promeſſe
avoit faite aux Princes Chrétiens, &
ir au plutôt avec ſon armée. On re-
uſſi des lettres de l'Empereur de Con-
nople, par leſquelles il demandoit avec
êmes inſtances, que on continuât la
e : alléguant entre autres raiſons, qu'il
lloit ſe fier en aucune ſorte à l'enga-
nt qu'avoit pris l'Ambaſſadeur d'Amurat,
rver la tréve ; & qu'à la prémiere oc-
favorable les Turcs reprendroient les
s ſans être arrêtés par le ſerment
avoient fait ; qu'enfin il ſeroit bien
ux que de ſi beaux commencemens de-
ent inutiles par une négligence lâche
iminelle. Ces remontrances firent beau-
d'impreſſion ſur l'eſprit des Princes
avoient ſigné la tréve. Ils ſe repentoient
avoir fait, & déliberoient ſérieuſement
l'obſerveroient ou s'ils continueroient
uerre. Le Cardinal Julien profitant de
diſpoſitions, fit un diſcours pathétique
chefs de l'armée des Chrétiens, pour
ver qu'on devoit rompre la tréve faite
Amurat. Et il faut convenir qu'il em-
des raiſons qui avoient quelque choſe
précieux. Il dit en finiſſant, que pour

lever tous les ſcrupules que l'on pourroit avoir ſur le violement du traité, il en donnoit l'abſolution par l'autorité du Pape. Le diſcours de ce Cardinal fit tant d'impreſſion ſur l'aſſemblée, que chacun conclut pour la guerre. Le Prince de Valachie qui paſſoit pour un grand Capitaine & qui avoit ſoutenu lui ſeul la guerre contre les Turcs, vint avec empreſſement joindre le Roi de Pologne, dans l'eſpérance de vivre plus tranquillement dans ſes Etats, lorſqu'on auroit humilié ſes voiſins. Mais quand il vit le peu de troupes que conduiſoit Ladiſlas, il fit tous ſes efforts pour le détourner d'aller attaquer les Turcs, dont il connoiſſoit bien les forces. Il lui conſeilla de différer, & d'attendre les troupes auxiliaires qu'on lui avoit promiſes. Voiant qu'il ne pouvoit perſuader Ladiſlas, il lui donna quatre mille hommes de cavalerie, commandés par ſon propre fils, & ſe retira. Amurat aiant appris que les Chrétiens avoient rompu la tréve, fit auſſi-tôt de grands préparatifs. Il étoit fort important pour lui de paſſer l'Helleſpont pour venir en Europe attaquer les Chrétiens, & il en vint à bout. Bonfinius accuſe les Genois d'avoir livré le paſſage aux Turcs, moiennant un écu par tête. Quoiqu'il en ſoit, Amurat après avoir paſſé le détroit, vint à grandes journées au-devant des Chrétiens. Il les rencontra à Varne, ville de la baſſe Meſie au Pont-Euxin, & ſe prépara à leur livrer bataille. Quand les deux armées furent en préſence, Huniade fut ſi étonné de l'extrême diſproportion qu'il y avoit entre l'armée des Turcs & celle des Chrétiens, qu'il

ne

ne vouloit point hazarder la bataille. Mais Ladiſlas qu'Huniade lui-même avoit fort exhorté la veille à en venir aux mains, ne voulut pas reculer.

Il y eut un moment, où Amurat voiant ſon avant-garde renverſée, fut ſi effraié qu'il vouloit prendre la fuite. Mais ſes officiers l'arrêterent en prenant la bride de ſon cheval, & en le menaçant de le tuer s'il ne montroit plus de courage. On revint donc à la charge, & la victoire fut longtemps douteuſe. Enfin les Chrétiens accablés ſous le grand nombre de leurs ennemis, ne ſe battoient plus qu'en retraite, lorſque Ladiſlas emporté par le feu de ſa jeuneſſe, s'avança juſqu'au corps des Janiſſaires. Son cheval fut tué ſous lui, & il mourut n'étant âgé que de vingt ans, comme nous l'avons dit ailleurs. Les ennemis qui juſqu'alors ne s'étoient point flattés de la victoire, combattirent avec une nouvelle ardeur & mirent en fuite les Chrétiens. Bonfinius rapporte qu'Amurat au commencement de la bataille, voiant ſes ſoldats diſpoſés à fuir, tira de ſon ſein le traité d'alliance qu'il avoit fait avec les Chrétiens; & que le dépliant, il s'écria, levant les yeux au ciel: Voici, ô Jeſus-Chriſt, l'alliance que les Chrétiens ont faite avec moi, en juſtant par ton ſaint nom. Si tu es Dieu, venge ici ton injure & la mienne. Cet auteur ajoute, qu'auſſi-tôt après qu'il eut prononcé ces paroles les Chrétiens eurent du deſſous. Dès qu'Huniade vit qu'Amurat avoit l'avantage, il ſe retira avec dix mille hommes. On lui a fort reproché cette retraite: peut-être aima-t-il mieux ſauver

Les Chrétiens accablés par l'armée des Turcs.

Mort de Ladiſlas.

Triſte fin du Cardinal Julien.

une partie de l'armée que de la perdre toute entiere. Le Cardinal Julien fut tué dans cette occaſion ; mais on ne ſait ſi ce fut dans le camp ou en s'enfuiant. Quelques auteurs diſent qu'il ſe noïa en paſſant le Danube, à cauſe de l'or dont il étoit trop chargé. On l'a fort blâmé d'avoir été cauſe de tous ces malheurs. Il eſt certain qu'il engagea les Princes Chrétiens à violer un traité ſolemnel, & qu'ainſi il devoit s'attribuer la perte de preſque toute l'armée. Il n'avoit alors que quarante-ſix ans, & il s'étoit autrefois rendu recommandable par ſon zéle & par ſa profonde érudition. On ſe rappelle comment il ſe diſtingua dans pluſieurs Seſſions du Concile de Baſle, & dans les diſputes qu'il eut avec les Grecs à Florence. Il eſt triſte que la fin de ce Cardinal n'ait point répondu à de ſi beaux commencemens.

Nouvelles conquêtes des Turcs ſur les Chrétiens.

Huniade honteux du mauvais ſuccès de cette bataille, & voulant rétablir ſa réputation, mit ſur pied en 1448. une armée de vingt-deux mille Hongrois. Il les fit paſſer par la Bulgarie, aiant avec lui un Légat du Pape, qui étoit Evêque & Dominicain. Amurat prévint Huniade avec une armée de quatre-vingt mille hommes. On ſe battit pendant trois jours ; & après un grand carnage de part & d'autre, l'armée Chrétienne fut entierement défaite & miſe en fuite. On dit que huit mille Valaques abandonnerent Huniade pour ſe rendre à Amurat, & que ce Sultan qui haïſſoit les traîtres, les fit tous égorger en préſence des Chrétiens. Le Gouverneur des Valaques, le Légat du Pape & pluſieurs Seigneurs péri-

Scanderberg réſiſte à Amurat.

Mort de ce Sultan.

t dans le combat. Huniade ſe ſauva ſur cheval & ſe mit en ſureté. Amurat ut pas le même avantage ſur Scander-g. Il fut défait pluſieurs fois par ce grand ntaine, & obligé de lever le ſiége qu'il oit mis devant Croïe capitale d'Albanie. ffront qu'il avoit reçu devant cette place, voit fait réſoudre à ſe retirer dans l'Aſie neure chez des moines Mahometans, pour paſſer tranquillement le reſte de ſes jours. ais ne pouvant réſiſter à la paſſion qu'il oit d'en tirer vengeance, il reprit la con-ite de ſes Etats. Quelques efforts qu'il pour opprimer Scanderberg, il ne pou-oit réuſſir. Enfin il raſſembla toutes ſes rces, & vint aſſiéger une ſeconde fois la lle de Croïe ; mais ce fut encore avec oins de ſuccès que la premiere. Il mou-t devant cette ville en 1451. Scanderberg t ſi bien ſe concilier l'affection de tous s Grands d'Albanie, qu'il conſerva la Cou-nne de ſes ancêtres juſqu'à l'année 1467. il mourut âgé de ſoixante trois ans.

Mahomet II. fils d'Amurat fut, comme ous l'avons dit, l'inſtrument dont Dieu ſervit pour punir le ſchiſme des Grecs. jetta la conſternation parmi les Chrétiens r la priſe de Conſtantinople ; & les Papes urent que dans ces circonſtances, l'unique térêt de l'Egliſe étoit que tous les Chré-ens ſe réuniſſent pour s'oppoſer aux pro-rès que faiſoient tous les jours les Infidé-s. Callixte III. fit ſes efforts en 1456. our engager les Princes de l'Europe à ſe guer tous contre l'ennemi commun, & rdonna des prieres & des proceſſions pour heureux ſuccès de cette entrepriſe. Maho-

Mouvemens des Chrétiens contre Mahomet.

Huniade lui fait lever le ſiége de Belgrade.

Défaite de l'armée des Turcs.

met de ſon côté, enflé de ſes victoires & plein de mépris pour les Chrétiens, traverſa les montagnes de Thrace avec une armée formidable ; & aiant pénétré juſqu'au Danube, vint mettre le Siége devant Belgrade. Amurat ſon pere en avoit été chaſſé quelques années auparavant ; mais il n'avoit garde de craindre pour lui-même un pareil ſort. Il comptoit déja les différens Roiaumes qu'il devoit conquerir après avoir pris cette ville : la Hongrie, l'Allemagne, l'Italie. Dieu renverſa en un moment tous ces vaſtes projets. Huniade s'avança ſur les bords du Danube pour aller au ſecours de Belgrade, paſſa ce fleuve après avoir défait les Turcs, qui lui en diſputoient le paſſage, & entra dans la ville avec ſon armée. Il menoit avec lui Jean de Capiſtran Cordelier, prédicateur de la Croiſade. Les Turcs aiant ouvert pluſieurs brêches par leur artillerie, dreſſerent des échelles en différens endroits, pour affoiblir les troupes des aſſiégés en les obligeant de ſe partager : mais ils trouverent par-tout une vigoureuſe réſiſtance. Il y avoit de part & d'autre une ardeur incroiable. Chaque Général animoit ſes officiers & ſes ſoldats par ſon exemple & par ſes paroles, & le carnage fut grand à cette premiere attaque. On recommença l'aſſaut le lendemain avec encore plus de fureur que le jour précédent ; & la défenſe fut la même. Le Sultan vit tomber à ſes côtés le plus intrépide de ſes généraux, qui s'étoit trop avancé pour obéir à ſes ordres. Cette perte lui fit une extrême peine, & le mit preſque au déſeſpoir. Il fut lui-même bleſſé à la cuiſſe, & continua néanmoins de combattre à la

ête de ſes troupes. Malgré un ſi grand exemple de courage, les Janiſſaires prirent tout-à-coup le parti de ſe retirer, & leur retraite donna la victoire aux Chrétiens. Mahomet s'efforça en vain de les retenir dans leur devoir. Ils n'écouterent ni ſes prieres ni ſes menaces; & ce Prince fut obligé de lever le Siége après y avoir perdu plus de quarante mille hommes.

Mort édifiante d'Huniade.

Jean de Capiſtran & Huniade, par une noble vanité indigne de deux hommes d'ailleurs recommandables par de grandes qualités, s'attribuerent chacun en particulier l'honneur de cette victoire dans les lettres qu'ils écrivirent l'un & l'autre au Pape & à l'Empereur pour les informer du ſuccès de cette Croiſade. Capiſtran y avoit contribué par ſes exhortations & par ſes prieres, & le Général par ſon courage & ſa prudence. Comme Mahomet leva le Siége de Belgrade le ſixiéme d'Août, où l'on célébroit déja depuis long-temps dans quelques égliſes le Myſtére de la Transfiguration de Notre-Seigneur, le Pape Callixte fit cette fête univerſelle dans l'Egliſe, y attacha autant d'indulgences qu'on en avoit attaché à la fête du Saint Sacrement, & fit même compoſer un office qui lui fût propre. Huniade ne ſurvêquit pas long-temps à ſa victoire ſur les Turcs. Accablé des travaux qu'il avoit ſupportés dans cette guerre, il fut attaqué d'une fievre continue, qui l'emporta le dixiéme de Septembre de la même année. Il ne voulut jamais permettre qu'on lui apportât le Saint Viatique dans ſa chambre, & ſe fit exprès porter à l'égliſe pour le recevoir, diſant qu'il ne

méritoit pas que le Roi des Rois le vînt visiter, & que c'étoit au ſerviteur à aller trouver ſon Maître. Toute l'Europe regretta ce grand Capitaine. Le Pape Callixte ne put retenir ſes larmes en apprenant ſa mort, & offrit pour lui le ſaint Sacrifice dans l'égliſe de Saint Pierre. Jean de Capiſtran, qui ne l'avoit pas quitté dans ſa maladie, prononça ſon oraiſon funebre aux obſéques qu'on lui fit dans l'égliſe qu'il avoit fait bâtir en Tranſylvanie. On y avoit tranſporté ſon corps, comme il l'avoit ordonné en mourant. Il laiſſa deux fils, Ladiſlas & Matthias, dont nous avons eu occaſion de parler ailleurs. Jean de Capiſtran mourut trois mois après Huniade, dans un couvent de Cordeliers près de Sirmich en Hongrie. Nous parlerons ailleurs de ſes Ouvrages.

Conquêtes de Mahomet II. ſur les Chrétiens.

Deux ans après, Mahomet ſe rendit maître de Corinthe & rendit tout le Peloponeſe tributaire, pendant que Demetrius & Thomas Paleologue freres du dernier Empereur Grec ſe faiſoient la guerre, travailloient à leur propre ruine, & ſollicitoient les Latins à les ſecourir. Phranzes déplore ici l'aveuglement de ces Princes, ſur qui la colere de Dieu éclatoit d'une maniere ſi viſible, & un autre auteur ajoute, que chaque année les Turcs enlevoient quelque choſe aux Chrétiens. On compte, comme nous l'avons dit, juſqu'à deux cens villes conſidérables dont Mahomet ſe rendit maître. Ils prirent en 1461. Synope & Trebiſonde, villes célébres de la Colchide, & beaucoup d'autres. Ils s'aſſujettirent des Provinces entieres, donnant en échange quel-

Le Patriarchat de Conſtantinople devient vénal.

ques villes dans la Grece, aux Princes qui ſe ſoumettoient à eux. Ainſi finit l'Empire de Trébiſonde, que les Comnenes avoient fondé deux cent cinquante-ſept ans auparavant lorſque les François prirent Conſtantinople. David Comnene en fut le dernier Empereur. Il s'allia avec le Roi de Perſe auquel il donna ſa niéce en mariage. Joaſaph Patriarche de Conſtantinople n'aiant pas voulu ratifier le divorce du Grand-maître de la garde-robbe de l'Empereur de Trébiſonde avec ſa femme légitime pour épouſer la veuve du Prince d'Athenes, malgré le commandement que lui en fit Mahomet, s'attira la colere de ce Sultan, qui lui fit raſer la barbe: ce qui eſt une note d'infamie chez les Evêques & les moines Grecs, & le dépoſa du Patriarchat. Les Grecs qui juſqu'alors avoient été libres dans l'élection de leurs Patriarches, commencerent à offrir de l'argent à Mahomet, & à rendre leur égliſe tributaire. Ils donnerent lieu eux-mêmes à l'impoſition du tribut qu'on nomma enſuite la Peſcherie, qui ſe paioit tous les ans avec les augmentations que le Grand Seigneur jugeoit à propos d'y faire. Le Pape Pie II. effraié du progrès étonnant que les Turcs faiſoient, en écrivit à Louis XI. pour l'engager à s'y oppoſer. Mais ce Prince ſe contenta de faire des promeſſes, qu'il n'avoit aucune envie d'exécuter.

En 1465. un Chrétien de l'Iſle de Chio, nommé André, donna des preuves d'une foi & d'une conſtance admirable. Les Turcs lui firent ſouffrir un martyre très-long & très-cruel, ſans que ni les promeſſes, ni Martyre du B. André de Chio.

les menaces, ni les tourmens les plus affreux puſſent l'affoiblir ni l'ébranler. On mit ſon corps en lambeaux; & afin de faire durer ſon ſupplice plus long temps, tous les jours on lui arrachoit quelques morceaux de chair: enfin on lui trancha la tête. Mahomet admirant ſon courage, permit aux Chrétiens de l'enſevelir & de l'enterrer honorablement. Quelques années après on ouvrit ſon tombeau, & l'on trouva ſon corps tout entier & ſans aucune corruption.

Suite des ıtages de: ıs ſur les ıtiens.

En 1470. les Turcs donnerent aux Chrétiens de nouvelles allarmes. Mahomet irrité de ce que le Général de la flotte Vénitienne lui avoit ruiné un port très-avantageux, avoit fait un vœu de ne point prendre de ſommeil, de ne s'accorder aucun plaiſir, & de ne point tourner ſon viſage vers l'Occident, juſqu'à ce qu'il eût battu & foulé aux pieds de ſon cheval ceux qui adoroient le Chriſt, & qu'il eût exterminé, diſoit-il, toute leur impiété ſur la terre depuis l'Orient juſqu'à l'Occident, à la louange du vrai Dieu de Sabbaoth & du grand Prophete Mahomet. Les Vénitiens firent traduire ce vœu en Italien & en envoierent une copie au Pape. Le Sultan après avoir fait ce vœu impie & extravagant, équipa une puiſſante flotte pour attaquer l'Iſle de Négrepont, la plus grande de toutes celles qui ſont dans la Mer Egée. Il leva en même-temps une armée de plus de ſix vingts mille hommes, qu'il commanda lui-même. En attendant que cette armée fût en état, le Grand Viſir, qui avoit la conduite de la flotte, prit Timbre & pilla Lemnos. Lorſque les deux armées de mer & de terre

furent prêtes, les Turcs assiégerent Chalcis capitale de l'Isle. La République de Vénise fut fort allarmée de ce Siége, & envoia le plus grand nombre de galeres qu'il lui fut possible, pour secourir les assiégés. Le Pape Paul II. ordonna des prieres publiques à Rome, & il alloit lui-même nuds pieds en procession portant l'image de la Sainte Vierge. Mais ces humiliations extérieures qui ne réformoient ni le cœur ni les mœurs des Chrétiens, n'appaiserent point la colere de Dieu. Après trente jours de siége, la ville de Chalcis fut prise & pillée, & tout y fut mis à feu & à sang. Cinq ans après, Mahomet entra en Moldavie avec une armée de six vingts mille hommes. Le Vaivode Etienne marcha contre lui; & quoiqu'avec une armée très-inférieure, il défit les Turcs, & remporta sur eux une victoire complette. Etienne usa de sa victoire avec beaucoup de modération. En action de graces il jeûna quatre jours au pain & à l'eau, & envoia au Pape, aux Rois de Pologne & de Hongrie une partie des dépouilles des infidéles. Vers le même temps les Turcs investirent la ville de Lepante avec trente mille soldats, & après huit mois de siége, ils furent obligés de se retirer. De-là ils allerent assiéger Lemnos, d'où ils furent encore chassés après avoir perdu beaucoup de monde. Mahomet ne se rebutant pas de ses mauvais succès, alla mettre le siége devant Croïe; ce siége dura un an, & il y périt un grand nombre de Chrétiens. Les Turcs surprirent en même-temps la ville de Caffa, qu'on nommoit autrefois Théodosie, dans la petite Tartarie sur le bord

de la mer noire. Les Genois s'en étoient rendu maîtres dans le treiziéme ſiécle. C'étoit le plus célébre port de tout le Pont Euxin, & qui étoit le plus avantageux aux Genois. Les aſſiégés ſe ſoumirent à Mahomet avec le Roi même des Tartares qui ſe trouvoit alors dans la ville, ſes deux freres & quelques Seigneurs Genois. Ils furent tous conduits à Conſtantinople avec les principaux de la ville. Tout le païs fut aſſujetti à Mahomet, ce qui fit trembler les Polonois & mit tout l'Orient dans la conſternation.

Nouvelles conquêtes des Turcs.

Croïe aiant ſouffert un an de ſiége, ſe rendit à compoſition. Scutari qui s'étoit toujours bien défendue, ſuccomba enfin. Les Vénitiens ſe trouvant attaqués de tous côtés, ſans ſecours, & d'ailleurs obligés de s'oppoſer ſeuls à une armée conſidérable que Mahomet envoioit en Italie, furent dans la néceſſité de lui remettre cette place, & enſuite l'Iſle de Lemnos, & de lui paier un tribut annuel de mille écus d'or, afin de pouvoir naviger ſurement dans les ports de la Grece. Les Turcs continuerent toujours depuis leurs conquêtes, malgré tous les efforts des Papes, qui ne ceſſoient d'exhorter les Princes Chrétiens à s'oppoſer à leurs progrès. Mahomet après avoir fait quelques incurſions en Italie, entreprit le ſiége de l'Iſle de Rhodes, ou plutôt de la ville qui en eſt la capitale. Il ne le fit qu'après une mûre & longue délibération, ne pouvant ſouffrir que les Chevaliers de Saint Jean de Jéruſalem qui la poſſédoient, lui ôtaſſent l'entiere liberté de la mer. Cette Iſle eſt dans l'Aſie ſur la mer Méditerra-

Ils attaquent l'Iſle de Rhodes. Les Chevaliers leur réſiſtent.

née : du côté du Septentrion, elle regarde la Natolie ; au Levant elle a l'Isle de Chypre ; au Midi l'Egypte, & l'Isle de Candie au Couchant. Elle a environ six vingts mille de tour. La ville capitale est située au bord de la mer sur la pente d'une colline qui s'éléve insensiblement. Elle avoit alors une double enceinte de murailles fortifiée de plusieurs grosses tours. Mahomet regardoit cette Isle comme un lieu qui pouvoit lui faciliter la conquête de l'Egypte & de la Syrie. Il y envoia une flotte de cent soixante vaisseaux, dont il donna le commandement au Visir Mesith issu de la race des Paleologues. Ce Général débarqua dans l'Isle le vingt-troisiéme de Mai 1480. avec plus de cent mille hommes. Mais la vigoureuse résistance des Rhodiens, conduits & animés par le Grand-Maître de l'Ordre Pierre d'Aubusson, obligea le Visir de lever le siége. Il se retira le dix-neuviéme d'Août, après avoir perdu près de dix mille hommes, & beaucoup de vaisseaux & de galeres. Il y avoit dans la ville pendant le siége un frere Mineur nommé Antoine Fradin, qui consoloit & soutenoit les assiégés par ses exhortations & ses prieres, comme Jean de Capistran avoit fait à Belgrade. Le Grand-Maître Pierre d'Aubusson qui avoit fait des prodiges de valeur, & qui n'avoit pas montré moins de sagesse & d'habileté, aïant été gueri de ses blessures, fit vœu de faire bâtir une église magnifique sous le titre de Sainte Marie de la Victoire, & l'on y travailla aussi-tôt que les fortifications de la ville furent réparées. Et parce que la victoire fut remportée le jour que les Grecs

ſont la fête de Saint Pantaleon, il voulut que l'on bâtit auprès de cette égliſe une ſuperbe chapelle en l'honneur de ce Saint Martyr, & que l'on y fît l'office ſelon le rit Grec. Il réſolut de bâtir auſſi une égliſe à Genes proche la chapelle de l'égliſe Cathédrale, où l'on croit que repoſent les cendres précieuſes de Saint Jean-Baptiſte.

Voiez l'article de l'égliſe d'Italie, page 324.

Cette même année les Turcs entrerent en Italie, prirent la ville d'Otrante, & ſembloient menacer toute l'Europe. Mais Dieu qui avoit montré la verge dont il pouvoit punir les iniquités de ſon peuple, la briſa tout à coup. Mahomet mourut à Nicomédie le troiſiéme de Mai 1481. lorſqu'il étoit ſur le point de remettre le ſiége devant Rhodes, & d'envoier une nouvelle armée en Italie. Il avoit environ cinquante-trois ans, & en avoit regné trente-un. Il laiſſa deux fils, Bajazet & Zizim. Bajazet qui étoit l'aîné, ſe rendit à Conſtantinople le dix-neuviéme du même mois pour monter ſur le trône de ſon pere. Il eut de grands obſtacles à vaincre pour y parvenir, parce que la plûpart des Seigneurs favoriſoient Zizim: mais Bajazet l'emporta. Zizim fut battu par le Bacha Achmet, & ſe retira en Egypte, d'où il revint l'année ſuivante. Il propoſa un duel à Bajazet, qui ne l'accepta point. Zizim demanda une retraite au Grand-Maître de Rhodes, où il fut reçu magnifiquement au mois de Juillet 1482. Il en partit le premier Septembre ſuivant pour venir en France, où il fut gardé dans la Commanderie de Bourgneuf ſur les confins du Poitou & de la Marche. Il y demeura juſ-

Mort de Mahomet II.

Regne de Bajazet II.

Il attaque les Chrétiens.

qu'en l'an 1489. qu'il fut livré aux députés du Pape Innocent VIII. & conduit à Rome, comme nous l'avons dit ailleurs. Alexandre VI. le livra en 1495. à Charles VIII. & il mourut peu de temps après. On dit que ce Pape avoit eu ſoin de le faire empoiſonner, de peur que la France n'en tirât quelque avantage. On ajoute qu'Alexandre avoit reçu de Bajazet une grande ſomme d'argent, pour faire périr ce Prince infortuné. L'an 1488. Bajazet fit une entrepriſe ſur la Sicile: mais il fut obligé de ſe retirer ſans avoir fait aucune conquête. Il paſſa enſuite en Cilicie avec une armée de plus de cent mille hommes, & il y fut battu avec perte de la moitié de ſon armée.

En 1498. les Turcs entrerent dans la Ruſſie au nombre de ſoixante-dix mille hommes; & ne trouvant aucune réſiſtance, ils y mettoient tout à feu & à ſang, lorſque Dieu permit qu'ils fuſſent ſubitement ſaiſis d'un froid ſi rigoureux, que plus de quarante mille en moururent. Les autres s'étant ſauvés par la Moldavie, furent défaits & preſque tous tués par les Chrétiens; en ſorte qu'il en retourna à peine dix mille dans leurs païs. Les Turcs en racontant ce malheur, reconnoiſſoient que Dieu avoit viſiblement protégé les Ruſſiens & les Polonois par une providence particuliere. Ils ravagerent l'année ſuivante l'Iſtrie, la Dalmatie & le Frioul. Nous rapporterons dans le tome ſuivant la ſuite du Regne de Bajazet, qui ne mourut que la douziéme année du ſeiziéme ſiécle. Dans le cours du quinziéme commença à ſe former l'Empire de Ruſſie ou de Moſcovie, dont il eſt à propos de parler dans cet article.

Commencement de l'Empire des Moscovites.

On connoît très-peu l'histoire ancienne de ce païs. Nous avons vu que la nation entiere n'embrassa le Christianisme que vers la fin du dixiéme siécle, sous le regne de Volodomir, que l'on regarde proprement comme le premier Duc ou Prince de cet Etat. Il prit le nom de Basile au Baptême, & eut pour successeur Iroslaus. On met après eux Uzevold, Volodomir II. & Uzevold II. & sept autres dont les noms ne sont pas connus. On met ensuite George I. Demetrius I. George II. qui fut tué par Batus Roi des Tartares dans le treiziéme siécle. Iroslaus II. frere de George II. Alexandre, Daniel, Jean dit *Kaleta*, c'est-à-dire la Bourse, parce qu'il en portoit toujours une pour faire l'aumône aux pauvres: Simeon, Jean II. Demetrius II. qui vivoit l'an 1400. Basile II à qui succé la Jean Basilides surnommé le Grand, qui épousa Sophie Paleologue niéce de Constantin XV. dernier Empereur de Constantinople.

Tom. IV. pag. 17.

Jean Basilides secoua le joug des Tartares, qui traitoient les Ducs de Moscovie en esclaves & d'une maniere indigne. Il conquit plusieurs villes dans la Russie blanche qui obéissoit au Duc de Lithuanie, & se rendit maître de la grande & fameuse ville de Novogrode capitale de Russie. Après cette conquête il fit sortir de la ville tous les grands Seigneurs, & les fit conduire à Moscou, qui prend son nom de la riviere sur laquelle cette ville est située, & qui le donne à tout l'Empire. Là, sous prétexte de régaler les principaux habitans, aiant ses troupes toutes prêtes aux environs, il menaçoit ces peuples de ruiner leur ville, s'ils

ne ſe ſoumettoient à lui. Les habitans ſe rendirent, voiant que le Prince étoit maître de tous les Seigneurs du païs. Moſcou étoit d'abord de tout le Septentrion, & paioit chaque année cent mille écus d'or au grand Duc de Lithuanie. Baſilides trouva l'Archevêque & les habitans ſi riches, qu'en leur laiſſant le tiers de leurs biens, il fit tranſporter de cette ville trois cens chariots chargés d'or, d'argent, de perles, de pierreries, & devint très-puiſſant.

Ce fut à la perſuaſion de ſon épouſe, qu'il ſecoua le joug des Tartares qui habitoient au delà du Volga. La Ruſſie leur étoit tributaire, & le Duc étoit obligé d'aller fort loin à pied au-devant de leurs Ambaſſadeurs qui étoient à cheval, & de leur préſenter avec beaucoup de reſpect du lait à boire. Il falloit faire la même cérémonie à l'égard de ſimples Envoiés, qui venoient pour exiger le tribut, ou pour d'autres ſujets. S'il tomboit quelques goutes du lait ſur le col des chevaux, le Duc étoit obligé de le lécher. Lorſqu'on liſoit les lettres du Chamou Empereur des Tartares, on faiſoit mettre à genoux le Duc de Moſcovie, pour en écouter la lecture; & il ne pouvoit réfuſer de ſe ſoumettre à quelque ordre que ce fût qui venoit de la part de cet Empereur, quand même il auroit été queſtion de faire la guerre aux Chrétiens, à ſes parens, ou à ſes alliés. Dès que Baſilide ſe fut rendu maître de Novograde & de Moſcou, il devint ſi puiſſant & ſi redoutable, que le Roi de Pologne & le Grand Duc de Lithuanie furent contraints de faire une tréve avec lui & de le laiſſer en paix. Le fils de Baſi-

lides fut le premier qui prit le titre de Czar de Moſcovie & de Ruſſie, qui, ſelon quelques auteurs, eſt le même que Céſar. Pierre le Grand a commencé en mil ſept cens vingt un de prendre le titre d'Empereur de Ruſſie, qui lui a été accordé depuis par la plûpart des Souverains. On dit que Baſilides chaſſa de Novograde l'Archevêque de cette ville, à qui il avoit néanmoins de grandes obligations, & que ce Prince étendit ſa domination juſqu'en Lithuanie, dans la Finlande, la Suede & la Norvege. Les Ruſſiens ou Moſcovites ont toujours ſuivi le ſort de l'Egliſe Grecque. C'eſt ſans doute par inadvertance que le Continuateur de M. Fleuri dit qu'ils ont embraſſé depuis la Secte de Luther & de Zuingle.

ARTICLE XI.

Pluſieurs Saints.

S. Antonin Archevêque de Florence.

ANtoine, que la petiteſſe de ſa taille a fait nommer Antonin, nâquit à Florence en l'an 1389. Ses parens lui donnerent une ſainte éducation; & il en profita ſi bien, qu'il paſſa toute ſa jeuneſſe dans une grande innocence de mœurs. Dès l'enfance il donnoit à la priere tout le temps qu'il pouvoit ôter à ſes autres exercices. Il fréquentoit les égliſes & les monaſteres, & avoit coutume de ſe proſterner ſouvent devant Dieu, pour le prier de lui faire accomplir en tout ſa volonté. Il ne fit pas

Son éducation.

Il entre dans l'Ordre de S. Dominique.

s de progrès dans les ſciences que dans
iété. Après les études ordinaires, il
ut d'entrer dans l'Ordre de Saint Do-
que. On fit beaucoup de difficultés pour
ecevoir, parce qu'il paroiſſoit fort dé-
Sa perſévérance gagna les Religieux
uels il s'étoit adreſſé. On s'apperçut
ôt que l'Ordre avoit acquis un précieux
r. Il fut ſucceſſivement Prieur dans les
ents, de Rome, de Naples, de Gaïete,
Cortone, de Sienne, de Florence, &
res villes d'Italie.

Archevêque de Florence étant mort, Il eſt élevé malgré lui ſur le Siége de Florence.
ition fit briguer cette prélature à beau-
de perſonnes. Les Florentins deman-
nt un homme également recommanda-
par ſa doctrine & par ſa vertu. Ils
aitoient ſur-tout qu'il fût du nombre
eurs citoiens, afin qu'il connût mieux
beſoins du peuple qu'il auroit à gou-
er. Le Pape trouvoit ce deſir raiſonna-
& avoit intention d'y répondre. Mais
mois ſe paſſerent ſans qu'il pût trou-
un ſujet tel qu'on le ſouhaitoit. Eugene
retenant un jour avec un Dominicain
le peintre qu'il avoit fait venir de
oli pour travailler à quelque ouvrage,
laignit que le choix d'un Archevêque
Florence, lui donnoit plus d'inquié-
que toutes les autres affaires de l'E-
; qu'on demandoit un homme qui fût
à la fois, ſavant, ſaint, qui eût
'expérience, & qui fût en même temps
en de Florence; & que la difficulté
rencontrer toutes ces qualités réunies
un même ſujet, faiſoit toute ſa peine.
s trouverez tout cela, dit ce religieux,

dans la personne du Pere Antonin Vicaire général de la Province de Naples. Le Pape surpris & confus de n'avoir point pensé à un homme dont le mérite lui étoit si particulierement connu, le nomma sur le champ; & les Florentins l'accepterent avec beaucoup de joie & de respect, & en témoignerent à Eugene leur reconnoissance. Antonin en reçut la nouvelle lorsqu'il revenoit de la visite d'une des maisons de la Province; & au lieu de retourner à Naples, il s'enfuit du côté de la mer de Toscane, dans le dessein de se sauver dans l'Isle de Sardaigne & d'y vivre inconnu le reste de ses jours: Mais on le ramena à Sienne malgré lui avant qu'il se fût embarqué. Il employa pour n'être point Evêque plus de sollicitations, que les autres n'en avoient employé pour le devenir. Le Pape ne se laissa ni persuader par ses raisons, ni fléchir par ses prieres. Il lui ordonna d'obéir, & de ne laisser pas plus long-temps l'église de Florence sans Pasteur. Antonin après avoir longtemps combattu & répandu beaucoup de larmes, obéit enfin, & prit possession de son église vers la fin de l'an 1446.

Sa vie épiscopale.

Il commença par établir dans sa maison une grande régularité. Il jeûnoit tous les vendredis & pendant tout l'Avent. On lisoit toujours l'Ecriture Sainte pendant ses repas. Il se levoit toutes les nuits pour assister à l'office dans son église Cathédrale, & il s'y trouvoit toujours le premier. Il lisoit ensuite l'Ecriture Sainte, ou il composoit quelque ouvrage utile, jusqu'à neuf heures. Après avoir offert le saint Sacrifice avec un recueillement qui inspiroit de la piété à

s les aſſiſtans, il donnoit ſes audiences.
ut le monde avoit un libre accès auprès
lui, & il parloit avec beaucoup de dou-
r à ceux qui l'abordoient. Il faiſoit exa-
nent la viſite de ſon Diocèſe, & ordi-
rement à pied. Il ne voulut ni équipage,
ameublement, ni chevaux, diſant que
biens des pauvres n'étoient pas deſtinés
ntretenir le luxe. Il étoit toujours ha-
é pauvrement, & ne quitta jamais l'ha-
de ſon Ordre. Ce fut lui qui adminiſ-
le Sacrement de l'Extrême-Onction au
e Eugene, & qui eut le courage d'a-
tir ce Pontife que ſa derniere heure ap-
choit. Il fut député par la ville de Flo-
ce auprès de pluſieurs Papes. Il ne cher-
it que l'utilité de ſon troupeau, & fuioit
ant qu'il étoit en lui les honneurs qu'on
loit lui rendre. Un flatteur croiant ga-
r ſes bonnes graces, lui dit un jour qu'il
éroit bientôt le voir Cardinal. Occu-
s-nous, répondit Antonin, des pen-
de la mort, & non des grandeurs mon-
nes. Pie II. qui reſpectoit ſa vertu, le
rgea avec pluſieurs autres de travailler à
éforme du Clergé & des laïques. Mais
nourut peu de temps après avoir reçu
e commiſſion.

Sa derniere maladie.

a derniere maladie commença par une
re lente, qui augmenta enſuite & devint
- violente. Un de ſes amis qui ne le
ttoit point, lui aiant dit qu'il falloit eſperer
ſa ſanté ſe rétabliroit : Je ne déſire que
volonté de Dieu, répondit Antonin. Il
ta enſuite les paroles du pſeaume 89.
le Prophete dit que les années de l'hom-
ne ſont que de ſoixante-dix ans, com-

Sa mort.

me s'il eût connu que Dieu avoit fixé à cet âge le terme de ſa vie ; car il avoit en effet ſoixante-dix ans. Il reçut les derniers Sacremens avec des ſentimens de piété dignes de la vie ſainte qu'il avoit menée depuis ſon enfance. Le jour de ſa mort il pria ſes freres de chanter l'office de Matines auprès de ſon lit. Quand on l'eut fini, il dit avec beaucoup de ferveur : Seigneur, venez à mon ſecours ; comme s'il eut voulu commencer l'office de Laudes. Ce furent les dernieres paroles qu'il prononça bien diſtinctement. Il mourut le deuxiéme jour de Mai 1459. Le Pape Pie II. voulut aſſiſter à ſes funerailles. On porta ſon corps, de la Cathédrale au couvent des Dominicains, où il avoit choiſi le lieu de ſa ſépulture. Dieu glorifia ce ſaint Prélat par un grand nombre de miracles qu'il opera à ſon tombeau.

Ses Ecrits. Nous avons de lui quelques ouvrages, dont le plus conſidérable eſt la Somme Hiſtorique, ou Chronique tripartite, depuis le commencement du monde juſqu'à l'année de ſa mort. Il eſt diviſé en trois parties. La premiere s'étend depuis la création du monde juſqu'au Pontificat de Saint-Sylveſtre & à l'Empire du grand Conſtantin. La ſeconde contient ce qui s'eſt paſſé depuis ce Prince juſqu'en 1198. ſous le Pape Innocent III. & l'Empereur Henri VI. La derniere finit l'année de la mort de l'auteur 1459. C'eſt une compilation tirée de pluſieurs hiſtoriens ſans beaucoup de choix. On y voit clairement, ſur-tout dans l'hiſtoire des temps éloignés de celui du ſaint Archevêque, que ſon érudition n'égaloit

as l'amour qu'il avoit pour la vérité, & u'il n'a point toujours eu aſſez de critique our diſcerner le vrai d'avec le faux, ou deêler le certain d'avec le douteux. Sa Somne Théologique, imprimée pluſieurs fois en llemagne, eſt le plus travaillé de ſes ourages: il n'y mit la derniere main que eu de temps avant ſa mort. Elle eſt diiſée en quatre parties. Il a fait encore n Traité ſur la Confeſſion, un ſur l'Exommunication & ſur les autres cenſures eclésiaſtiques, un ſur les Vertus, un Ecrit ur les diſciples allant à Emmaüs, & des Notes ſur la Donation de Conſtantin.

II.

S. Laurent Juſtinien premier Patriarche de Veniſe.

Laurent nâquit à Veniſe l'an 1381. Son ere nommé Bernard étoit de la famille des uſtiniens, l'une des plus anciennes & des lus illuſtres de Véniſe. Quirine ſa mere, qui étoit auſſi d'une famille noble, étant demeurée veuve à l'âge de vingt-cinq ans, ne profita de ſa liberté que pour ſe donner oute entiere à l'éducation de ſes enfans. Elle leur apprit de bonne heure à connoître Jeſus-Chriſt, & les accoutuma à ne rien faire que par raiſon. Cette pieuſe mere admiroit combien Laurent profitoit de ſes inſtructions. Mais elle craignoit en même-temps que l'oppoſition qu'il avoit pour tous les amuſemens de ſon âge, ne vînt d'un fonds d'orgueil, qui le portoit à vouloir ſe diſtinguer des autres pour être plus eſtimé. Lui aiant fait part un jour de cette inquiétude qu'elle avoit à ſon ſujet, le jeune Laurent la pria de ſe raſſurer, ajoutant qu'il eſpéroit qu'elle le verroit un jour uniquement occupé du ſervice de Dieu. Sa mere

Son éducation.

admira cette réponse, & ne songea qu'à cultiver de si heureuses dispositions.

Il s'attache à Dieu dès sa jeunesse.

A l'âge de dix-neuf ans, Laurent voulant se mettre à couvert des dangers sans nombre auxquels un jeune homme de qualité est exposé dans le monde, songea sérieusement à chercher une retraite. Avant que de prendre ce parti, il suivit le conseil de l'Evangile, & supputa s'il pourroit soutenir une telle entreprise. Il compara tout ce que le siécle lui offroit, les plaisirs, les honneurs & les richesses avec la Croix de Jesus-Christ; & après en avoir fait le parallele, il s'écria: Vous êtes, Seigneur, mon espérance; mon refuge est très-assuré. Ensuite s'appuiant uniquement sur le secours de la grace du Sauveur, il alla trouver un chanoine de la Congrégation de Saint Georges d'Alga, & lui déclara le dessein qu'il avoit de se retirer dans sa maison. Le chanoine le voiant encore si jeune, lui conseilla de ne se point déterminer sur un premier mouvement de ferveur, qui quelquefois dure fort peu; mais de s'éprouver pendant quelque-temps. Laurent suivit ce conseil. Sans rien changer à son extérieur, qui étoit très-modeste, il s'exerça dans la maison de sa mere au jeûne & aux veilles, ne couchant que sur une planche, & passant une partie de la nuit à prier Dieu & à méditer les vérités éternelles. Sa mere lui proposa un mariage avantageux: mais Laurent lui déclara qu'il avoit pris un autre engagement.

Sa retraite.

Il se retira peu de temps après chez les chanoines d'Alga, qui sans être liés par des vœux menoient une vie austere, &

Ses grandes vertus.

obſervoient toutes les pratiques de la vie monaſtique. Laurent les ſuivit avec ardeur dans tous leurs exercices : il encheriſſoit même ſur les auſtérités communes, ne ſe chauffant point dans les plus grands froids, & ne prenant jamais aucun délaſſement. Il ſouffroit volontiers la faim & la ſoif, même lorſqu'il n'étoit pas jeûne. Quelques chanoines le voiant un jour preſſé d'une ſoif ardente, & lui diſant qu'il ne devoit point s'incommoder juſqu'à ce point, Laurent leur dit : Comment ſouffrirons-nous l'ardeur du feu du purgatoire, ſi nous ne pouvons ſouffrir celle de la ſoif? Il regardoit comme un ſujet de confuſion pour lui, de ſe voir élevé aux charges de ſa Congrégation. Il diſoit qu'un religieux ne quitte le monde qu'à l'extérieur, quand il craint d'en être mépriſé. Voiant un jour dans un monaſtere de grands & de beaux bâtimens, il dit à ceux qui l'accompagnoient : Ce n'eſt pas ainſi que ſe logeoient nos peres.

Son Epiſcopat. Ses travaux.

Le Pape Eugene IV. aiant été informé du rare mérite de Laurent, le nomma à l'Evêché de Véniſe & le força de l'accepter. Il fut épouvanté à la vue d'un fardeau ſi rédoutable : mais tous les efforts qu'il fit pour l'éviter furent inutiles. Il monta ſur ce Siége en l'an 1443. étant âgé de cinquante-un ans. Dix-huit ans après, le Pape Nicolas V. pour honorer ſa vertu, lui donna le titre de Patriarche. L'épiſcopat ne lui fit pas diminuer les auſtérités qu'il avoit pratiquées n'étant que chanoine regulier. Il ne voulut pas même avoir une tapiſſerie. Sa table étoit très frugale, & l'on y faiſoit toujours une lecture édifiante.

admira cette réponse, & ne songea qu'à cultiver de si heureuses dispositions.

Il s'attache à Dieu dès sa jeunesse.

A l'âge de dix-neuf ans, Laurent voulant se mettre à couvert des dangers sans nombre auxquels un jeune homme de qualité est exposé dans le monde, songea sérieusement à chercher une retraite. Avant que de prendre ce parti, il suivit le conseil de l'Evangile, & supputa s'il pourroit soutenir une telle entreprise. Il compara tout ce que le siécle lui offroit, les plaisirs, les honneurs & les richesses avec la Croix de Jesus-Christ; & après en avoir fait le parallele, il s'écria: Vous êtes, Seigneur, mon espérance; mon refuge est très-assuré. Ensuite s'appuiant uniquement sur le secours de la grace du Sauveur, il alla trouver un chanoine de la Congrégation de Saint Georges d'Alga, & lui déclara le dessein qu'il avoit de se retirer dans sa maison. Le chanoine le voiant encore si jeune, lui conseilla de ne se point déterminer sur un premier mouvement de ferveur, qui quelquefois dure fort peu; mais de s'éprouver pendant quelque-temps. Laurent suivit ce conseil. Sans rien changer à son extérieur, qui étoit très-modeste, il s'exerça dans la maison de sa mere au jeûne & aux veilles, ne couchant que sur une planche, & passant une partie de la nuit à prier Dieu & à méditer les vérités éternelles. Sa mere lui proposa un mariage avantageux: mais Laurent lui déclara qu'il avoit pris un autre engagement.

Sa retraite.

Il se retira peu de temps après chez les chanoines d'Alga, qui sans être liés par des vœux menoient une vie austere, &

Ses grandes vertus.

obſervoient toutes les pratiques de la vie monaſtique. Laurent les ſuivit avec ardeur dans tous leurs exercices : il encheriſſoit même ſur les auſtérités communes, ne ſe chauffant point dans les plus grands froids, & ne prenant jamais aucun délaſſement. Il ſouffroit volontiers la faim & la ſoif, même lorſqu'il n'étoit pas jeûne. Quelques chanoines le voiant un jour preſſé d'une ſoif ardente, & lui diſant qu'il ne devoit point s'incommoder juſqu'à ce point, Laurent leur dit : Comment ſouffrirons-nous l'ardeur du feu du purgatoire, ſi nous ne pouvons ſouffrir celle de la ſoif? Il regardoit comme un ſujet de confuſion pour lui, de ſe voir élevé aux charges de ſa Congrégation. Il diſoit qu'un religieux ne quitte le monde qu'à l'extérieur, quand il craint d'en être mépriſé. Voiant un jour dans un monaſtere de grands & de beaux bâtimens, il dit à ceux qui l'accompagnoient : Ce n'eſt pas ainſi que ſe logeoient nos peres.

Son Epiſcopat. Ses travaux.

Le Pape Eugene IV. aiant été informé du rare mérite de Laurent, le nomma à l'Evêché de Véniſe & le força de l'accepter. Il fut épouvanté à la vue d'un fardeau ſi rédoutable : mais tous les efforts qu'il fit pour l'éviter furent inutiles. Il monta ſur ce Siége en l'an 1443, étant âgé de cinquante-un ans. Dix-huit ans après, le Pape Nicolas V. pour honorer ſa vertu, lui donna le titre de Patriarche. L'épiſcopat ne lui fit pas diminuer les auſtérités qu'il avoit pratiquées n'étant que chanoine regulier. Il ne voulut pas même avoir une tapiſſerie. Sa table étoit très frugale, & l'on y faiſoit toujours une lecture édifiante.

Sa vaiſſelle n'étoit que de terre ou de verre. Il avoit une très-petite chambre, où étoient ſeulement une paillaſſe & une groſſe couverture. Quand on lui repréſentoit qu'il pouvoit accorder quelque choſe de plus à ſa dignité, il répondoit qu'il avoit dans la perſonne des pauvres une nombreuſe famille à nourrir. Il s'appliqua beaucoup à réformer le Clergé, & fit tout ce qu'il put pour rétablir la diſcipline. Voiant que le luxe des femmes augmentoit tous les jours, il rendit une ordonnance pour les obliger à renoncer aux parures immodeſtes. Les femmes exciterent le Doge de Veniſe à ſupprimer cette Ordonnance, prétendant qu'elle donnoit atteinte à l'autorité ſéculiere. Le Doge vint trouver Laurent, & voulut lui parler avec hauteur. Mais le ſaint Evêque lui répondit avec tant de douceur & de ſolidité, que le Doge s'en retourna plein de vénération pour lui, & n'eut garde d'attaquer l'ordonnance.

Sa derniere maladie.

Sa mort.

Une maladie ordinaire conduiſit au Ciel ce ſaint Paſteur. Il eût pu au moins dans l'extrême foibleſſe où le mal le réduiſit, s'accorder quelques ſoulagemens : mais il voulut mourir pénitent comme il avoit vécu. Il refuſa tout autre lit que la paillaſſe ſur laquelle il avoit coutume de coucher. Comme il vit qu'on lui préparoit un lit de plume : C'eſt ſur un bois dur, dit-il, & non ſur une plume molle, que mon Seigneur a été couché ſur la croix. Etant ſaiſi de crainte à la vue des jugemens de Dieu dans les derniers momens de ſa vie, on lui dit pour le raſſurer, que la couronne de gloire l'attendoit. Cette couronne, répondit-il, attend

id les ames fortes & courageuſes, & non lâches comme moi. Les ſentimens de nfiance aiant ſuccédé à ceux de la crainte, dit à ceux qui étoient auprès de lui : urquoi pleurez-vous ? C'eſt aujourd'hui jour de joie & non d'affliction. Il mou- dans ces ſentimens le huitiéme de Jan- r 1435. Nous avons de lui un excellent aité de la vie ſolitaire qui a été traduit François.

Ouvrage de Saint Laurent Juſtinien, dans lequel il fait une triſte peinture des maux de l'Egliſe.

Saint Laurent Juſtinien a auſſi compoſé Traité qu'il a intitulé, *De complanctu riſtiane perfectionis*, où il déplore les mal- urs de l'Egliſe, en faiſant voir combien e a dégéneré depuis ſa naiſſance. Ce Traité mmence ainſi : *Qui donnera de l'eau à ma e, & à mes yeux une fontaine de larmes*, n que je puiſſe déplorer avec une douleur une amertume convenable les pertes & malheurs de l'Egliſe militante ? Il n'y a e trop de ſujet de gémir, & ils ne peu- nt être ni plus grands ni plus manifeſ- s. Que l'on conſidére ce qu'elle a été trefois, & ce qu'elle eſt maintenant. Le mbre de ſes enfans eſt augmenté ; mais vertu eſt bien diminuée. Elle a étendu s branches d'un bout du monde à l'autre, ais elle a perdu ſa beauté naturelle, & le eſt devenue toute difforme. Que tous ux donc qui ont du zéle pour la gloire Dieu, pleurent avec moi, & qu'ils s'é- ient : *Comment l'or s'eſt-il obſcurci ? Com- nt a-t-il perdu ſa couleur qui étoit ſi lle, &c.* Car celle qui brilloit autrefois r ſes vertus, qui étoit remplie de ſain- té, eſt maintenant réduite à rien ; elle eſt nguiſſante dans tous ſes membres, & ſe

roule dans toute ſorte de crimes. *In ſceleribus voluitatur.* Le ſaint Prélat fait enſuite une belle deſcription de la vie des premiers Chrétiens, & de l'état floriſſant où étoit autrefois l'Egliſe ; & il ajoute... L'Egliſe prie inſtamment & demande à Dieu avec larmes qu'elle puiſſe recouvrer ſon ancienne beauté, quoiqu'elle perde preſque courage dans ſa priere, parce qu'elle croit qu'il ne lui eſt pas poſſible de redevenir telle qu'elle a été autrefois ; & elle voit bien que cet oracle du Prophete eſt accompli en elle : *Tous ſe ſont égarés, tous ſont devenus inutiles ; il n'y a pas un homme qui faſſe le bien ; non il n'y en a pas un ſeul.* Car tous les états de l'Egliſe ſont tombés dans l'égarement : Parmi les membres ſpirituels de ſon corps myſtique, il y en a qui ſont ſortis de ſon ſein, & qui débitent des fauſſetés : d'autres ſont retournés en arriere en ſuivant les deſirs de la chair : ils ſont amateurs d'eux-mêmes, ambitieux, ſcelerats, adulteres, miſérables. Ce n'eſt pas ſeulement parmi les membres inférieurs de l'Egliſe que l'on voit regner ces excès ; c'eſt même parmi ſes membres les plus ſublimes & les plus élevés : de ſorte que tout paroît être dans une étrange confuſion, & que depuis la plante des pieds juſqu'à la tête, il ne paroît rien de ſain dans ce corps. *In hoc corpore ſpiritualis non appareat ſanitas.* Jettez les yeux, je vous prie, ſur cette multitude de ſéculiers, & voiez combien il y en a peu qui gardent les commandemens de Dieu, qui obſervent les loix de l'Egliſe, qui ſoient contens des biens qu'ils poſſédent, & qui ne raviſſent pas le bien des autres. Par

tout on commet des adulteres, des fornications, des ſacriléges, des homicides, des rapines, des fourberies & d'autres crimes ſemblables.... Mais ce qu'il y a de plus déplorable, c'eſt que le Clergé d'aujourd'hui n'édifie pas davantage. Car vous en trouvez très-peu parmi eux qui vivent ſelon les regles de l'honnêteté, & encore moins qui ſoient capables de nourrir leurs peuples de bons pâturages. La plûpart des prêtres ſont livrés à la volupté comme des bêtes, & leur conduite eſt peu différente de celle des ſéculiers. Ils courent tout le jour par les places publiques; ils vont & viennent; ils aſſiſtent aux théâtres & aux ſpectacles; ils ſe mêlent dans les cercles & les danſes: après avoir banni toute gravité, ils perdent toute pudeur; ils s'occupent à des boufonneries & à des bagatelles; ils ont des habits ſomptueux & marchent avec pompe; ils portent des cheveux friſés, contre le précepte de l'Apôtre & les ſtatuts des Anciens. Ils écoutent tranquillement les menaces de Dieu contre les mauvais Paſteurs; ils les liſent même publiquement dans les égliſes; quelques-uns même les expliquent aux peuples; & cependant ils demeurent toujours incorrigibles. Ils portent un cœur de pierre; ils ont les oreilles bouchées; ils prononcent les paroles de l'Ecriture; mais ils n'ont aucun goût pour le ſens ſpirituel qu'elles renferment. Plût à Dieu qu'ils ne fuſſent méchans que pour eux ſeuls, & qu'ils fiſſent leurs efforts pour être utiles aux autres; de ſorte que l'on pût faire ce qu'ils diſent, ſi on ne peut faire ce qu'ils font. Mais ils n'ont ni ſcience ni mœurs. Ils

sont tous des ignorans & des idiots, excepté un très-petit nombre ; & ce qu'il y a de pis, c'est qu'ils ne daignent pas même apprendre. Ils regardent comme un temps perdu celui qu'on emploie à apprendre quelque chose, ils aiment mieux le passer dans les plaisirs, à roder tout le jour, & à causer, qu'à étudier l'Ecriture Sainte.... C'est ce qui fait que les superstitions regnent ; qu'on méprise les loix de Dieu & de l'Eglise ; qu'il se commet tant de crimes, &c. Qui est-ce qui déplorera la ruine qui est dans l'Episcopat ? Les Prélats sont devenus la risée de tout le peuple, la fable de l'univers. Ils sont établis dans l'armée du Seigneur pour encourager & fortifier les autres ; & ils sont les premiers à prendre la fuite, &c. Autrefois l'Eglise étoit honorée & glorifiée dans ses peres, & elle honoroit Dieu par un culte digne de lui ; aujourd'hui elle ne brille qu'extérieurement & en apparence, & elle ne sauroit montrer qu'une écorce de perfection. Si elle a quelque chose de bon, quoique ce soit bien peu de chose en comparaison des siécles précédens, ce bien est caché & ne paroît pas. Ce petit nombre brûle de saints désirs, se repose en Dieu, &c. Leurs actions brillent devant Dieu, quoiqu'elles soient ignorées des hommes.

III.

La Bienheureuse Marie de Maillé.

Marie de Maillé nâquit dans le Diocèse de Tours en 1331. Ses parens étoient d'une famille illustre. Dieu la prévint dès son enfance de ses plus grandes faveurs. Dès qu'elle sut lire, elle rejetta les lectures non-seulement dangereuses, mais même inutiles. Elle perdit son pere étant encore jeune, &

ſa mere s'appliqua à cultiver ſes heureuſes diſpoſitions. Elle liſoit avec ſa fille l'Ecriture Sainte, & raſſembloit même pour cette lecture ſi ſalutaire tous ſes domeſtiques, & ceux du dehors qui vouloient s'y trouver. Marie dès l'âge de douze ans menoit une vie très-auſtére. Sa famille l'engagea dans le mariage, quoiqu'elle y eût beaucoup d'oppoſition. Elle fut mariée à Robert de Sillé, qui avoit beaucoup de piété, & qui ne cherchoit en elle qu'une compagne pour s'édifier. Dès le premier jour de leurs nôces, ils réſolurent d'un commun accord de vivre toujours dans une parfaite continence. Robert aiant ſuivi le Roi Jean à la guerre, y fut bleſſé dangereuſement, & pendant trois ans il ne put preſque point agir. Il fut encore bleſſé à la bataille de Poitiers où le Roi fut pris par les Anglois; ſon château fut pris & pillé, & lui-même fait priſonnier. Marie montra dans cette occaſion une grande ſoumiſſion aux ordres de Dieu, & fit tout ce qu'elle put pour fournir une ſomme conſidérable qu'on exigeoit pour la rançon de ſon mari. Robert renonça enſuite aux armes, & ne s'occupa plus que des moiens de s'avancer de plus en plus dans une vraie & ſolide piété.

Après ſa mort qui arriva en mil trois cens ſoixante-deux, Marie ſe retira auprès de ſa pieuſe mere, pour vacquer avec elle aux occupations ſaintes auſquelles elle s'étoit livrée. Elle viſitoit les priſonniers, conſoloit les affligés, & ſoulageoit les pauvres & les malades. Elle ne pouvoit voir une perſonne abandonnée, ſans croire que Dieu la lui avoit reſervée. Elle avoit preſque tous les jours à ſa

table plusieurs pauvres, qu'elle servoit elle-même, & souvent elle ne se nourrissoit que de leurs restes. Elle portoit un rude cilice, & sur ses reins une ceinture de fer, hérissée de pointes très-aigues qui lui perçoient la chair. Elle jeûnoit les lundi, mercredi, vendredi & samedi, & ne prenoit le vendredi que du pain bis & de l'eau. Quelque temps après, elle renonça à tous ses biens, laissa plusieurs terres à sa famille, & en donna d'autres à quelques églises. Dépouillée de tout, elle alla à Tours, où elle eut de grandes humiliations à souffrir, à cause de l'extrême pauvreté où elle s'étoit réduite. Cet état ne diminuoit rien de son zéle pour le salut des ames. Elle retira du désordre plusieurs femmes de mauvaise vie, & les porta à faire une pénitence proportionnée à leurs crimes. Afin d'avoir encore plus souvent occasion d'exercer des œuvres de charité, elle entra dans un hôpital pour y servir les pauvres & les malades. Sa vertu excita la jalousie des autres, & on l'obligea de se retirer. Mais Dieu voulut dès cette vie honorer son humble servante. Le Roi Charles VI. étant venu à Tours en 1385. Marie eut avec ce Prince plusieurs conversations particulieres. Trois ans après, elle alla à Paris, & eut encore avec le Roi une conférence assez longue dans l'église des Celestins. Enfin étant revenue à Tours elle y mourut en 1414. âgée de quatre-vingt deux ans. Dieu a attesté sa sainteté par plusieurs miracles.

IV.

S. Casimir fils de Casimir Roi de Pologne.

Casimir étoit le troisiéme de treize enfans que Casimir III. Roi de Pologne & grand Duc de Lithuanie, eut d'Elizabeth

riche fille d'Albert II. Empereur & Roi
longrie & de Bohême. Il naquit en
& fut formé à la piété dès l'enfance
es ſoins de la Reine ſa mere. Cette
ſſe, qui étoit vertueuſe, donna pour
preur à ſes enfans Jean Dugloſſ cha-
de Cracovie & d'une famille illuſtre,
avoit reçu de Dieu un talent admi-
pour élever les enfans. Avec la ſcience
piété, il avoit le ſecret de ſe faire
nent aimer des jeunes Princes ſes élé-
qu'ils ne pouvoient vivre éloignés de
Mais aucun d'eux ne profita autant que
ui ſous la diſcipline de cet excellent
e. Dès l'enfance il regardoit avec hor-
ſes moindres fautes. Il conſerva la
é de ſon cœur & de ſon corps, par une
le vigilance ſur lui-même & par la mor-
tion de ſa chair. Il obſervoit des jeûnes
ens & rigoureux, couchoit ſur la terre
& ſe levoit au milieu de la nuit pour
ſe proſterner à la porte de l'égliſe.
le monde étoit édifié du recueillement
lequel il aſſiſtoit aux divins offices. Il
ouvoit penſer, ſans être attendri juſ-
ix larmes, à tout ce que Jeſus Chriſt
it & ſouffert pour les hommes. Il in-
roit ſouvent la ſainte Vierge, & il com-
en ſon honneur une priere qu'il réci-
tous les jours. Il parloit peu, & tou-
de choſes ſérieuſes & édifiantes. Il
noit avec douceur ceux dont la con-
n'étoit pas reglée. Quand il ne pou-
rien gagner ſur eux, ni par la dou-
ni par les reprimandes, il ne les voioit
& tâchoit de les faire éloigner de la
r. Ce jeune Prince étoit le pere des pau-

vres & le protecteur des opprimés. Il exhortoit ſouvent le Roi ſon pere à ne rien faire qui pût déplaire à Dieu. Le Roi, qui eſtimoit ſa vertu & ſon excellent jugement, ſe faiſoit un plaiſir de ſuivre ſes conſeils.

Les Hongrois étant mécontens de Matthias leur Roi, voulurent ſecouer le joug, & députerent vers le Roi de Pologne, pour lui demander Caſimir ſon fils, âgé ſeulement de quinze ans, qu'ils avoient réſolu de mettre ſur le trône. Le Roi ſe rendit à leurs inſtances, envoia ſon fils en Hongrie avec une armée l'an 1471. Mais les irréſolutions de Caſimir, dont le droit à cette couronne étoit en effet très-équivoque, donnerent le temps à Matthias de regagner la nobleſſe de Hongrie, & de mettre ſur pied ſeize mille hommes, pour aller au-devant des Polonois. Caſimir fut ravi de ce que cette entrepriſe avoit manqué, parce qu'il craignoit beaucoup les dangers des richeſſes & de l'élévation. Avant que de paroître devant le Roi, qui étoit affligé de ce qui faiſoit la joie de ſon fils, Caſimir ſe retira dans un château pendant quelques mois, & tâcha d'y expier par la pénitence la faute qu'il craignoit d'avoir commiſe dans cette affaire. Il emploia les douze années qu'il vécut encore, à pratiquer toute ſorte de bonnes œuvres. Il tomba enfin dans une langueur, pour laquelle les médecins n'eurent pas honte de lui propoſer un reméde que la loi de Dieu défendoit. Le jeune Prince en eut horreur, & déclara qu'il aimoit mieux perdre la vie que la chaſteté. Il mourut dans la fleur même de ſa jeuneſſe le qua-

e de Mars, de l'an mil quatre cent vingt-quatre.

V.

nardin nâquit en 1380. à Maſſa ville S. Bernardin de Sienne.
ſcane. Ayant perdu ſon pere & ſa dans ſon enfance, il fut élevé par e ſes tantes juſqu'à l'âge de treize ſes parens le firent alors venir à Sienne, étudia la grammaire ſous Onuphre, philoſophie ſous Jean de Spolette. Il ôître dès ſa plus tendre jeuneſſe beau- de piété, & il avoit une confiance uliere dans la protection de la ſainte. Quand il avoit entendu parler des s de la Religion, il aſſembloit des gens de ſon âge, & leur répétoit éle tout ce qu'il avoit retenu. Après udes de philoſophie, il entra dans confrairie de l'Hôpital de la Scala à , où il ſervit les peſtiférés avec oup de courage pendant la contagion rriva l'an 1400. Deux ans après il fit ſion de la Regle de Saint François, âgé de vingt-deux ans. Il fut dans te un zélé prédicateur, & réforma s grand nombre de monaſtéres de Ordre. Son humilité lui fit refuſer plu- Evêchés. Ses ennemis l'accuſerent d'a- avancé dans ſes ſermons pluſieurs pro- ns répréhenſibles. Mais le Pape Mar- devant qui il comparut, le jugea très- ique, & ferma la bouche à ſes adver- Il mourut à Aquila ville de la Bruzze gtiéme de Mai 1444. Il a compoſé rs Ouvrages, qui ſont en quatre to- ſur des ſujets de morale & de piété. le ſiécle dernier on en a fait à Paris

une édition en deux volumes *in folio*. Le grand nombre & l'éclat des miracles qui s'opéroient à son tombeau, réunirent tous les habitans de Massa, & ceux d'Aquila où il étoit mort, pour demander sa canonisation. Le Pape Eugene IV. qui avoit connu Bernardin à Ferrare, à Rome & à Florence, & qui étoit persuadé de sa sainteté, commença les informations nécessaires. Nicolas V. fit continuer les procédures par Jean de Capistran, & le canonisa solemnellement le jour de la Pentecôte 1450. Son corps fut mis dans une châsse d'argent que Louis XI. Roi de France donna pour montrer combien il avoit de vénération pour ce saint religieux.

V I.

S. François de Paule Instituteur des Minimes.

François, surnommé de Paule à cause du lieu de sa naissance, nâquit vers l'an 1416. à Paule petite ville de la Calabre dans le Roiaume de Naples. Ses parens n'étoient distingués dans le monde que par leur grande piété. Se voiant sans enfans après plusieurs années de mariage, ils en demanderent à Dieu par l'intercession de Saint François d'Assise. Ils joignirent à leurs prieres les jeûnes & les aumônes, & promirent à Dieu, s'il leur donnoit un fils, de le consacrer pour toujours à son service. Leurs vœux furent exaucé. Ils eurent un fils qu'ils nommerent François, par reconnoissance pour le Saint à l'intercession duquel ils crurent en être redevables. François fut formé à la piété dès l'enfance. L'exemple de ses parens l'y animoit encore plus que leurs discours; & l'on vit bien-tôt que Dieu l'appelloit à une vertu extraordi-

Son éducation.

Vie extraordinaire qu'il mene dès sa jeunesse.

taire. Il s'exerça de bonne heure à cette vie ſi dure & ſi auſtere, qui a fait depuis l'admiration de l'Italie & de la France. Il ne mangeoit ni viande, ni poiſſons, ni œufs, ni lait. Il s'en fit pour toute ſa vie une loi, qu'il a gardée religieuſement. Ses parens le retinrent chez eux juſqu'à l'âge de treize ans, ſans lui donner d'autres maîtres qu'eux-mêmes. Ils firent enſuite avec lui pluſieurs pélérinages, à Aſſiſe, à Rome, & en pluſieurs monaſtéres des plus célébres. Pendant qu'il étoit à Rome, il fut ſcandaliſé du luxe des Prélats & de leurs magnifiques équipages; & il dit hardiment à un Cardinal, que Jeſus-Chriſt & ſes Apôtres avoient été bien éloignés de cette magnificence. Le Cardinal lui répondit gravement qu'ils étoient obligés d'en uſer de la ſorte, pour ne pas avilir l'état eccléſiaſtique, & ne pas ſe rendre mépriſables aux laïques. Etant retourné à Paule ſa patrie, il ſe retira avec l'agrément de ſes parens, dans une vigne qui leur appartenoit auprès de la ville. La réputation d'une vertu ſi rare dans un jeune homme de quinze ans, & la trop grande proximité de la ville, lui attirerent bientôt des viſites qui lui firent chercher une autre retraite. Une de ſes parentes lui en procura une plus écartée, dans un lieu qui lui appartenoit ſur le bord de la mer. Il s'y creuſa une grotte ſous un rocher, où il demeura quatre ans n'aiant de commerce qu'avec Dieu.

Il avoit à peine dix-neuf ans, lorſque pluſieurs perſonnes touchées de Dieu, le prierent de les recevoir ſous ſa conduite & de leur apprendre à ſervir Dieu. François

Il forme des diſciples.

Il établit l'Ordre.

ne put réſiſter à leurs inſtances. Ils ſe bâtirent quelques cellules auprès de la ſienne, & un petit oratoire où ils chantoient enſemble les loüanges de Dieu, & entendoient de temps en temps la Meſſe qu'un prêtre du voiſinage venoit y célébrer. Pluſieurs années après, François voiant que ſes diſciples ſe multiplioient de jour en jour, prit la réſolution de bâtir un monaſtére & une égliſe. L'Archevêque de Lauzence contribua avec joie à cette bonne œuvre, & les peuples des environs l'aiderent de tout leur pouvoir. Quand les bâtimens furent achevés, François fit obſerver à tous ſes diſciples la même diſcipline & les mêmes auſtérités qu'il avoit d'abord introduites dans ſon ermitage. Comme il recevoit avec joie tous ceux qui s'adreſſoient à lui pour vivre dans la pénitence, il ſe vit bientôt chargé d'une nombreuſe communauté. Il leur preſcrivit le carême perpétuel par un quatriéme vœu qu'il leur fit faire. Et pour leur apprendre que la pénitence ne ſervoit de rien ſans l'humilité & la charité, il leur donna cette derniere vertu pour deviſe, & voulut qu'on les appellât Minimes, c'eſt-à-dire, les moindres de tous les religieux. Son Ordre fut confirmé par Sixte IV. qui l'en établit le ſupérieur général l'an 1474. & depuis par Alexandre VI. & Jules II. La réputation de ſainteté qu'avoit ce nouvel Ordre, y attira en peu de temps un ſi grand nombre de ſujets, que François fut obligé de faire pluſieurs établiſſemens dans le Roiaume de Naples & de Sicile, malgré les traverſes qui lui furent ſuſcitées par quelques Seigneurs, & ſur-tout par Ferdinand I. Roi de Naples.

ie humble & pénitente des diſciples le peuple ; mais les auſtérités du le rempliſſoient d'étonnement. Il it ſur le plancher nud de ſa cellule, at ſa tête ſur une pierre ou ſur une de bois. Tout ce qu'on put obtenir dans ſa vieilleſſe, fut qu'il étendît ui une natte. Il dormoit peu, & con- la plus grande partie de la nuit à re. Il ne mangeoit qu'une ſeule fois r, après le ſoleil couché. Sa nourri- rdinaire n'étoit que le pain & l'eau ; s'en privoit-il ſouvent deux jours te, ſur-tout la veille des fêtes. Il oit les pieds nuds ; il évitoit tout en- avec les femmes, même avec les uſes. Sa réputation paſſa juſqu'en France, Roi Louis XI. voulut abſolument l'a- uprès de lui. « Entre les hommes re- mmés de dévotion, dit Philippe de mmines, dont on nous permettra de rap- er les propres paroles, le Roi envoia rir un homme de Calabre. On l'appelloit aint homme pour ſa ſainte vie. Ja- s n'avoit mangé, ne chair, ne poiſſon, uf, ne laitage, ne nulle graiſſe, & ne ſe jamais avoir vu homme de ſi ſainte , ne où il ſemblât mieux que le Saint rit parlât par ſa bouche : car il n'étoit c, ne lettré, & n'apprit jamais rien. it Ermite paſſa par Naples, honoré & té autant qu'un grand Légat apoſtoli- , tant du Roi que de ſes enfans, & loit avec eux comme un homme nourri Cour. De-là paſſa par Rome & fut té de tous les Cardinaux, & eut au- ıce avec le Pape par trois fois, ſeuli

Ses grandes auſtérités.

Sa réputation.

Voyez art. de l'égliſe de France, page 252.

» à seul : & fut assis auprès de lui en belle » chaire, l'espace de trois ou quatre heu- » res à chacune fois, qui étoit un grand » honneur à si petit homme, répondant si » sagement que chacun s'en ébahissoit. De- » là vint devers le Roi, honoré comme » s'il eût été le Pape, se mettant à ge- » noux devant lui, afin qu'il lui plût faire » allonger sa vie. Il répondit ce que sage » homme devoit répondre. Je l'ai mainte- » fois ouï parler devant le Roi Charles VIII. » où étoient tous les grands du Roiaume, » & encore puis deux mois : mais il sem- » bloit qu'il fût inspiré de Dieu ès choses » qu'il disoit & remontroit : Car autrement » n'eût su parler des choses dont il par- » loit ».

Louis XI. met sa vertu à l'épreuve.

La vénération que le Roi & la plûpart des Seigneurs de la Cour avoient pour François, n'empêchoit pas qu'il ne fût le sujet des railleries de quelques courtisans, qui à cause de sa grande simplicité & de son extérieur négligé l'appelloient par dérision le bon homme. Le Roi même, à la sollicitation de son médecin, parut entrer en défiance de la solidité de sa vertu. Comme il avoit été trompé par plusieurs hypocrites, il vouloit éprouver si la piété de François ne se démentiroit point. Dans ce dessein il lui envoia une grande quantité de vaisselle d'or & d'argent, dont il lui faisoit présent. Mais le saint homme renvoia tout au Roi, en lui faisant dire qu'il feroit mieux de restituer tant de biens qu'il avoit acquis injustement ; que pour lui, il n'avoit besoin que de vaisselle de bois. Quelque temps après, il lui envoia une figure de

la Sainte Vierge, d'or maſſif, eſtimée ſept mille ducats. Le ſerviteur de Dieu répondit en la renvoiant, que ſa dévotion n'étoit point pour de l'or, mais pour la Sainte Vierge; qu'il en avoit une image de papier qui lui ſuffiſoit. Le Roi la lui renvoia juſqu'à trois fois; mais il la réfuſa toujours: & comme le Roi lui fit dire qu'il en fît des aumônes, François répondit: Le Roi a des aumôniers par qui il peut diſtribuer ſes aumônes. Louis n'étant point encore content de toutes ces épreuves, lui envoia une ſomme d'or très-conſidérable, en le priant de la recevoir, ajoutant que perſonne n'en ſauroit rien, & qu'il en feroit bâtir un monaſtere à Rome. François répondit avec indignation: Que le Roi reſtituë plûtôt cet or à ceux qu'il en a dépouillés injuſtement. Le Roi plein de confuſion fut ſi touché, qu'il écouta juſqu'à ſa mort avec docilité les avis ſalutaires que le ſaint homme lui donna.

L'Inſtitut de François s'étend par tout.

Mort de ce grand ſerviteur de Dieu.

Charles VIII. eut auſſi pour François de Paule une grande vénération. Il alloit ſouvent le viſiter, ou le faiſoit venir en ſon cabinet, & le choiſit même pour parrain du Dauphin. Il lui fit bâtir un couvent dans le parc du Pleſſis-les-Tours, avec une penſion ſuffiſante pour lui & ſes religieux; un autre à Amboiſe; un troiſiéme auprès de Paris, que l'on appelle les Bons-hommes. Il en fit auſſi bâtir un à Rome. Louis XII. fit à cet Ordre de grandes libéralités, comme avoit fait ſon prédéceſſeur. Le Roi d'Eſpagne Ferdinand & la Reine Iſabelle voulurent avoir des Minimes dans leurs Etats. Ils les y établirent; & on les nomma les Freres de la

Victoire. L'Empereur en fit venir en Allemagne ; de sorte que François vit avant sa mort ses Disciples établis dans la plus grande partie de l'Europe. Il y avoit plus de quatre-vingts ans qu'il vivoit dans la plus austère pénitence, lorsqu'il tomba malade dans le couvent du Plessis les-Tours, le Dimanche des Rameaux de l'an 1507. Sa maladie augmenta tous les jours, & le Jeudi Saint il se fit conduire à l'église où il reçut la sainte Eucharistie avec de grands sentimens de piété, nuds pieds, la corde au col, & versant beaucoup de larmes. Le Vendredi Saint deuxiéme d'Avril, après avoir exhorté ses religieux à l'observation de leur Regle & à s'aimer les uns les autres, il mourut sur les dix heures du matin.

Sa canonisation. Ses Reliques.

Sa grande réputation de sainteté & les miracles que Dieu opéroit à son tombeau, engagerent la France & l'Italie à solliciter sa canonisation. On travailla aussi-tôt après sa mort aux informations juridiques de sa vie & de ses miracles ; mais il ne fut canonisé que sous le Pontificat de Leon X. douze ans après sa mort. Les Reliques de Saint François de Paule furent précieusement conservées dans l'église du Plessis-Les-Tours jusqu'en 1562. que les Calvinistes les brûlerent. Ils eurent la fureur de tirer le corps du Saint de son tombeau, où il étoit encore tout entier, & de le traîner dans une chambre où ils le brûlerent, se servant pour cela du bois du crucifix de l'église. Cependant les Minimes prétendent que la plûpart des ossemens furent retirés du milieu des flammes.

Sainte Françoise.

Françoise aiant été engagée dans le ma-

contre ſon inclination, fut toujours
ſe à ſon mari en ce qui n'étoit pas
ire à la loi de Dieu. Elle traitoit
meſtiques comme ſes freres, vivoit
une grande ſimplicité, & renonça à
les parures mondaines. Elle évitoit
ſoin les viſites & les entretiens inu-
Aiant obtenu de ſon mari la permiſ-
le fonder un monaſtére pour les per-
s de ſon ſexe ſous la Regle de Saint
t, elle s'y retira lorſqu'elle fut veuve,
mourut l'an 1440. âgée de cinquante-
is.

herine, ſurnommée de Bologne du le ſa naiſſance, quitta le monde à de quatorze ans pour embraſſer la de Sainte Claire. Elle fut demandée s habitans de Bologne, pour être ſu- re d'un monaſtére de cet Ordre, vouloient fonder dans leur ville. Elle , & elle eut la conſolation de voir âge achevé avant ſa mort. La ſainteté vie attira dans cette maiſon un grand re de filles pour y ſervir Dieu ſous nduite. Elle mourut l'an 1463. Sainte Catherine de Bologne.

ette étoit fille d'un charpentier de e, & paſſa ſa vie dans une grande ence. Après la mort de ſes parens, elle dans divers monaſtéres. Mais trouvant tout beaucoup de relâchement, & voiant es monaſtéres n'étoient plus des aziles comme autrefois, elle ſe renferma ſeule une maiſon, après avoir pris l'habit ers-Ordre de Saint François. Elle vé- ois ans dans cette retraite, où elle uoit toute ſorte de mortifications. l'appella enſuite au grand ouvrage de La Bienheureuſe Colette vierge.

la réforme des religieuſes de Sainte Claire. Elle y trouva d'abord de fortes oppoſitions ; mais Dieu en qui elle mettoit ſa confiance, lui applanit peu à peu toutes les difficultés. Un très-grand nombre de monaſtéres reçurent la réforme, & embraſſerent ſous ſa conduite la pénitence & la pauvreté évangélique. Elle mourut à Gand le ſixiéme de Mars 1447.

S. Didace religieux de l'Ordre de S. François.

Didace étoit du bourg de Saint Nicolas au Diocèſe de Seville en Andalouſie, & fils de parens aſſez pauvres. Il ſe préſenta dans le couvent d'Arreſaſa au territoire de Cordoue, où il fut reçu : mais il ne voulut être qu'au rang des freres convers. On l'envoia dans les Iſles Canaries à Forteventura, où il travailla avec zéle à la converſion des Idolâtres. En 1449. on le rappella en Eſpagne, & l'année ſuivante il fit le voiage de Rome, pour ſe trouver au grand Jubilé & à la canoniſation de Saint Bernardin de Sienne religieux de ſon Ordre. A ſon retour de Rome, il fut envoié dans la Caſtille, où il paſſa le reſte de ſa vie dans la pratique de toutes les vertus. Il mourut le douziéme de Novembre 1463. & fut canoniſé par le Pape Sixte IV. en 1588. Pierre Galeſin protonotaire apoſtolique a écrit l'hiſtoire de ſa vie.

ARTICLE XII.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

Pierre d'Ailli Cardinal.

Sa vie.

PIerre d'Ailli nâquit à Compiegne l'an 1350. d'une famille aſſez obſcure, & s'éleva par ſon mérite juſqu'à la dignité de Cardinal. Il fut reçu bourſier au Collége de Navarre à Paris vers l'an 1372. Il commença dès-lors à ſe faire connoître par ſes Ecrits ſur la philoſophie. Il expliqua enſuite le Maître des Sentences. Sa réputation le fit choiſir pour aſſiſter à un Synode d'Amiens, dans lequel il donna de ſolides inſtructions aux prêtres de ce Diocèſe, quoiqu'il ne fût encore que ſoudiacre. Il fut reçu Docteur en 1380. & fit l'année ſuivante en préſence du Duc d'Anjou au nom de l'Univerſité, un diſcours dans lequel il prouva qu'il étoit néceſſaire d'aſſembler un Concile général pour faire ceſſer le ſchiſme. Peu de temps après il fut pourvû d'un canonicat de Noion, où il demeura quelques années. Il fut rappellé à Paris en 1384. pour être ſupérieur du Collége de Navarre. Il ſe rendit de plus en plus recommandable par ſes leçons & ſes prédications. Il forma les plus célébres Théologiens de ce temps-là, Gerſon, Clemangis, & Gilles Deschamps. L'an 1389. il fut nommé Chancelier de l'Univerſité, Aumônier & Confeſſeur du Roi Charles VI. Quelques années après,

il fut pourvû de la tréſorerie de la ſainte Chapelle, & envoié par le Roi vers Benoît XIII. pour travailler à rendre la paix à l'Egliſe. Il fut élu en 1395. Evêque du Pui en Velai, & l'année ſuivante Evêque de Cambrai. Il prit poſſeſſion de ce dernier Evêché, & ſe démit de ſa charge de Chancelier de l'Univerſité en faveur de Gerſon. Il eut toujours beaucoup de zéle pour l'extinction du ſchiſme, & aſſiſta au Concile général de Piſe. Enfin Jean XXIII. le nomma Cardinal en 1411. Il aſſiſta en cette qualité au Concile général de Conſtance, & il eut beaucoup de part à tout le bien qui s'y fit. Il y compoſa des traités, & y prononça pluſieurs diſcours ſur les matieres qui étoient traitées dans le Concile. Il revint enſuite à Cambrai, où il mourut l'an 1425.

Ses Ecrits. Cet Auteur a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages ſur toute ſorte de matieres. Outre ceux qui ſont imprimés, il y en a de manuſcrits, qui ſe trouvent dans la bibliothéque du collége de Navarre, & dont M. de Launoi a fait le catalogue. Le plus important de tous les ouvrages de Pierre d'Ailli, eſt ſon Traité de la Réforme de l'Egliſe, qui n'eſt que l'abregé de pluſieurs autres Ecrits qu'il avoit faits ſur le même ſujet. Il fait voir dans la Préface, qu'il eſt abſolument néceſſaire de travailler à réformer l'Egliſe, à cauſe des déréglemens que l'on voit dans la plûpart de ſes membres, & qui ne feront que croître ſi l'on n'y apporte un prompt remède. Cet Ouvrage eſt diviſé en ſix chapitres. La matiere du premier eſt ce qu'il faut réfor-

Son Traité de la Réforme de l'Egliſe.

dans l'Egliſe Univerſelle. Il y prouve
eſt néceſſaire de convoquer des Conciles
éraux plus ſouvent qu'on n'avoit fait
u'alors, & d'en tenir de provinciaux
s les deux ans. Dans le ſecond chapitre
xamine ce qu'il faut réformer dans le
e & dans la Cour de Rome. Il y trouve
multitude d'abus à corriger, & une
le matiere à la réformation. Le troi-
ne chapitre traite de la réforme de l'E-
e dans ſes parties principales, qui ſont
Prélats. Il y explique les qualités que
vent avoir les Evéques, & la maniere
t ils doivent ſe conduire. Il montre l'o-
gation qu'ils ont de réſider dans leurs
océſes, & le ſoin qu'ils doivent avoir d'é-
er ce qui a même l'apparence de ſimo-
. Le quatriéme chapitre regarde la ré-
me des Ordres religieux. Il voudroit qu'il
en eût pas un ſi grand nombre, & il
plaint ſur-tout des différens Ordres de
ndians. Il montre auſſi la néceſſité de
former les Ordres militaires, & de les
ppeller à l'eſprit de leurs fondateurs. A
gard des religieuſes, il veut qu'elles
ardent une exacte clôture.

Dans le cinquiéme chapitre il parle de
réforme des ſimples eccléſiaſtiques. Il veut
ue l'on donne les bénéfices à des perſon-
es dignes de les poſſéder. Il déſire auſſi
ue l'on réforme les Univerſités, en re-
anchant les études inutiles que l'on y fait.
l inſiſte ſur la néceſſité de regler les mœurs
u clergé, & de n'élever au Sacerdoce que
eux qui avoient de la ſcience & de la
ertu. Il ſouhaite que dans les Synodes on
ublie des inſtructions ſolides, tant en latin

qu'en françois, ſur ce qu'il y a de plus important dans la Religion ; qu'il y ait dans chaque égliſe un Lecteur en théologie & un nombre de livres ſuffiſans. Le ſixiéme chapitre regarde la réforme des laïques, & ſur-tout des Princes Chrétiens, auſquels l'Auteur donne d'excellentes inſtructions.

II.

Jean Gerſon. Sa vie.

Jean Charlier ſurnommé Gerſon, du nom d'un village du Diocèſe de Reims proche Rhetel dans lequel il nâquit l'an 1363. fut élevé dans la piété par ſon pere nommé Arnoul, & par ſa mere nommée Elizabeth la Chardeniere. A l'âge de quatorze ans il vint à Paris, & fut reçu dans la ſociété des Artiſtes du collége de Navarre. Il paſſa enſuite dans celle des Théologiens. Il étudia la théologie pendant dix ans ſous Pierre d'Ailli & Gilles Deschamps, & devint docteur en 1392. Il ſuccéda quelque-temps après à Pierre d'Ailli dans la dignité de Chancelier & de Chanoine de l'égliſe de Paris. Le meurtre de Louis Duc d'Orléans qui fut tué en 1460. par ordre du Duc de Bourgogne, excita le zéle de Gerſon contre Jean Petit, qui par une lâche complaiſance avoit entrepris de juſtifier cette action. Gerſon fit pluſieurs ſermons contre la doctrine de Jean Petit, la fit cenſurer par les Docteurs, & par l'Evêque de Paris. Il travailla infatigablement à éteindre le ſchiſme avant & après le Concile de Piſe, & ſur-tout dans celui de Conſtance, auquel il aſſiſta en qualité d'Ambaſſadeur du Roi de France, & de Député de l'Univerſité de Paris & de la Province de Sens. Il compoſa divers Ecrits & prononça pluſieurs diſ-

ours pendant la tenue du Concile, où il
t conſidéré comme le plus ſavant Théolo-
ien de ſon temps. Il y combattit forte-
ent l'erreur de Jean Petit, & la fit con-
amner par le Concile : ce qui lui attira
indignation du Duc de Bourgogne. Il n'oſa
evenir à Paris, & fut contraint de ſe reti-
er en Allemagne, déguiſé en pelerin. Il y
aſſa quelque-temps ; & enſuite il vint à
yon, & y demeura dans le couvent des
Célestins où il avoit un frere. L'humilité
orta ce grand homme à devenir Maître
'école. Il recommanda par ſon teſtament
ux enfans dont il avoit pris ſoin, de faire
Dieu pour lui cette priere : Mon Dieu,
non Créateur, aiez pitié de votre pauvre
erviteur Jean Gerſon. On croit qu'il mou-
ut en 1429. à l'âge de ſoixante & ſix ans.

Il avoit été nommé curé de S. Jean en
Greve en 1408. Il l'étoit encore l'an 1413.
orſque dans une ſédition excitée à Paris
ar les partiſans du Duc de Bourgogne,
a maiſon fut pillée par les ſéditieux, &
ui obligé de ſe refugier dans les voutes
le l'égliſe Notre-Dame, où il demeura
quelque-temps caché.

Gerſon a beaucoup écrit ſur différentes matieres. Tous ſes Ouvrages ont été recueillis avec ceux de quelques autres Auteurs par M. Dupin, qui les fit imprimer en Hollande au commencement de notre ſiécle en cinq volumes *in folio*. Dans cette derniere édition les Ouvrages de Gerſon ſont diſtribués en cinq claſſes. 1. Les Dogmatiques. 2. Ceux qui regardent la Diſcipline. 3. Ceux qui ont rapport à la Morale & à la piété. 4. Ceux qui ſont ſur l'Ecriture

Ses Ouvrages.

Son Traité de la puiſſance Eccléſiaſtique.

Sainte. 5. Enfin les Œuvres mêlées. Son Traité de la puiſſance eccléſiaſtique fut compoſé à Conſtance pendant la tenue du Concile. Il contient treize conſidérations. La puiſſance eccléſiaſtique, dit-il, eſt une puiſſance qui a été conférée ſurnaturellement par Jeſus-Chriſt à ſes Apôtres & à ſes diſciples, pour paſſer à leurs ſucceſſeurs légitimes juſqu'à la fin des ſiécles, pour l'édification de l'Egliſe militante ſelon les loix de l'Evangile, & pour conduire les hommes à la vie éternelle. Il diſtingue deux ſortes de puiſſance eccléſiaſtique, la puiſſance d'Ordre & la puiſſance de Juriſdiction. La puiſſance d'Ordre regarde premierement la conſécration du Corps de Jeſus-Chriſt: Secondement ſon corps myſtique qui eſt l'Egliſe. Le pouvoir de conſacrer le Corps de Jeſus-Chriſt eſt égal dans les Prêtres & dans les Evêques. Celui qui regarde la confirmation & l'ordination des Miniſtres, eſt égal dans le Pape & dans les Evêques. La puiſſance de Juriſdiction regarde ou le for extérieur, ou le for intérieur. Celle qui a rapport au for extérieur n'a pour objet que les peines ſpirituelles, dont la plus grande eſt l'excommunication. Gerſon dit que cette puiſſance a été donnée par Jeſus-Chriſt à ſon Egliſe pour être exercée par le Concile général; que quoiqu'elle ait été confiée à S. Pierre & à ſes ſucceſſeurs, elle a été néanmoins principalement donnée à l'Egliſe. 1. Parce que l'Egliſe eſt infaillible; au lieu que le Pape ne l'eſt point. 2. Parce que l'Egliſe peut mettre des bornes à la puiſſance du Pape, au lieu que le Pape n'en peut mettre à celle de l'Egliſe.

'Egliſe. Gerſon ajoute que l'Egliſe n'a point roit d'exercer aucune punition corporelle, i ce n'eſt par la conceſſion des Princes. C'eſt pourquoi il n'approuve pas que l'on iit employé tant de cenſures pour ſoutenir ette juriſdiction. La puiſſance qui regarde e for intérieur s'exerce ſur ceux qui s'y oumettent volontairement. Elle a pour but le les éclairer & de les ſanctifier par l'inruction & par l'adminiſtration des Sacremens, & de les purifier par le baptême & ar la pénitence.

Après avoir établi ces principes, il en ait l'application dans les conſidérations ſuivantes. La puiſſance eccléſiaſtique, dit-il, onſidérée en elle-même, eſt invariable, & la même depuis le commencement de l'Egliſe juſqu'à la fin du monde. Mais l'uſage le cette puiſſance a beaucoup varié. La cupidité & l'ambition y ont mis une telle confuſion, qu'il eſt difficile de diſcerner e qui vient de l'inſtitution de Jeſus-Chriſt, l'avec ce qui vient des hommes. C'eſt ce ue montre aſſez l'hiſtoire des Papes, leurs décretales & les canons des Conciles. Mais ue doit-on penſer de tant de procès ſur es bénéfices, dont la Cour de Rome eſt ccupée, des collations du Pape, des annates, & d'une infinité d'autres pratiques, par eſquelles les Papes ont voulu uſurper les roits de toutes les égliſes ? Ils doivent ſe ouvenir qu'ils n'ont reçu la puiſſance que our édifier, corriger les abus, veiller par out, s'oppoſer aux intrus, élever ceux qui ne cherchent qu'à ſe cacher. Gerſon donne enſuite d'excellentes regles ſur les diſpenſes. Il paſſe de-là à l'autorité du Concile

général, qu'il prouve être ſouveraine dans l'Egliſe. Elle eſt plus étendue & plus ample que celle du Pape, tant à cauſe de l'infaillibilité du Concile, qu'à cauſe du pouvoir qu'il a de réformer l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres, & de décider en dernier reſſort les cauſes de la foi. Il définit le Concile général, une aſſemblée faite en quelque lieu par une autorité légitime de tous les Ordres hiérarchiques de l'Egliſe Catholique, de laquelle on n'exclud aucun fidéle qui veuille être entendu, pour regler ce qui regarde le gouvernement de l'Egliſe dans la foi & dans les mœurs. C'eſt au Pape à le convoquer, excepté lorſqu'il eſt mort, ou dépoſé, ou inſenſé; ou bien ſi étant requis d'aſſembler le Concile, il le refuſe avec opiniâtreté; ou enfin, ſi le Concile légitimement aſſemblé déſigne le temps & le lieu du Concile ſuivant.

Autres Ouvrages de Gerſon.

Gerſon a fait, comme nous l'avons dit ailleurs, un Traité intitulé *De Auferibilitate Papæ ab Eccleſiâ*, pour montrer qu'il y a pluſieurs cas dans leſquels l'Egliſe peut être pour un temps ſans Pape; & qu'il y en a d'autres dans leſquels on peut le dépoſer. Il en a fait un autre ſur la maniere dont il faut ſe comporter pendant le temps du ſchiſme, lorſqu'il y a deux Papes, & que l'on ne ſait pas certainement lequel des deux il faut reconnoître. Il y établit qu'il faut alors s'abſtenir de ſe condamner mutuellement, & que l'on doit ſur-tout éviter de ſe ſéparer de la communion les uns des autres.

Ce ſavant Théologien a compoſé d'au-

res Ouvrages sur l'autorité de l'Eglise, sur on unité & sur ses prérogatives. Dans ses Traités de Morale il s'éléve avec force contre les vices des ecclésiastiques. La pluralité des bénéfices n'y est point oubliée, non plus que les brigues & les sollicitations pour les obtenir ; l'absence des Evêques de leurs Diocèses ; la négligence du clergé à s'acquitter de ses devoirs & à célébrer l'office divin ; l'ignorance de plusieurs, leur vie toute mondaine ; la pompe & le faste des Cardinaux & des autres Prélats, & une infinité d'autres désordres. Dans un Traité de la communion des laïques sous les deux espéces, Gerson fait voir que, quoique l'Ecriture soit la regle de la foi, elle est susceptible d'explications, & que c'est à l'Eglise à les donner. Il combat l'erreur de ceux qui soutenoient, qu'il étoit de nécessité de salut pour les laïques de communier sous les deux espéces, & il rapporte les raisons qui avoient engagé à retrancher la coupe.

Nous avons de ce savant théologien deux écrits fort importans sur le discernement des esprits, & sur les moiens de distinguer les fausses visions des véritables. Voici entre autres les regles qu'il donne : Un miracle qui n'est ni utile ni nécessaire & qui n'a point de rapport à la Religion, devient par-là même suspect ou digne d'être rejetté. Dans une vision ou une révélation divine, tout doit y être vrai, jusqu'à la moindre proposition, *usque ad minimam propositionem.* Dans le discernement des choses extraordinaires, il faut suspendre son jugement, à moins que la fausseté & la folie

ne s'y manifeſtent clairement. Si la révélation s'écarte dans le plus petit point, de la véritable doctrine, qui eſt comme la marque du Souverain Roi pour donner la valeur légitime à la monnoie ſpirituelle, dès-lors il eſt certain que la prétendue révélation eſt une fauſſe monnoie. Elle eſt néanmoins, ajoute Gerſon, quelquefois très-ſemblable à la véritable : & les plus habiles n'en découvrent pas aiſément la fauſſeté ; parce qu'au milieu d'un grand nombre de traits où le démon montre la vérité à deſſein de faire prendre le change, on n'apperçoit pas d'abord le point unique où ſe trouve la fauſſeté.

L'ouvrage tripartite, ainſi intitulé parce que Gerſon y traite trois ſujets différens, fut trouvé ſi utile, que les Evêques de France le choiſirent dans leurs Synodes pour ſervir d'inſtruction aux Prêtres & aux fidéles de leurs Diocèſes, recommanderent aux Curés de le lire dans leurs prônes, & l'inſérerent dans leurs rituels. La premiere partie contient une expoſition fort claire des Articles de foi, & une explication ſolide du Décalogue. La ſeconde traite de la Confeſſion des péchés ; & la troiſiéme, qui a pour titre l'art de bien mourir, renferme des exhortations & des prieres pour aſſiſter un homme à la mort. Le même Auteur a fait un Traité de la maniere de conduire les enfans à Jeſus-Chriſt. L'on y trouve d'excellentes regles pour l'éducation de la jeuneſſe. Dans le Traité de la Simonie, il propoſe les moiens que le Concile général peut emploier pour l'extirper. Il dit nettement que les Annates ne ſont point exemp-

tes de simonie. Dans celui de la Théologie mystique, il approfondit cette science, & pose des regles très-utiles pour ne pas tomber dans les erreurs & dans les folies que l'on remarque dans quelques mystiques.

Nous avons de ce grand homme des sermons prêchés en François, des poësies latines, des lettres, & un si grand nombre d'autres Ecrits, qu'il seroit trop long d'en donner ici le Catalogue. Il a un style fort dur & fort désagréable: mais il est méthodique, raisonne juste, & épuise les matieres qu'il traite. Il établit ses décisions sur des principes certains, tirés de l'Ecriture Sainte, ou de la loi naturelle. Il a défendu la vérité en toute sorte d'occasions avec un courage admirable, a souffert persécution pour la justice, & est mort en exil pour l'avoir soutenue avec zéle. Sa réputation étoit si grande, que dans le Concile de Constance il fut reconnu & loué par le Cardinal de Zabarelles, comme le plus excellent Docteur de toute l'Eglise. Quoiqu'il y ait quelques défauts dans plusieurs de ses Ouvrages, & que quelques-uns de ses Ecrits soient peu considérables, cela n'empêche pas qu'il n'y ait beaucoup à profiter en les lisant avec application, & en s'arrêtant moins au langage qu'au fond de la doctrine.

III.

Nicolas Clemangis ou de Clemange, qui est le nom d'un village du Diocèse de Châlons, fut envoié à l'âge de douze ans à Paris pour y faire ses études dans le Collége de Navarre, où il eut pour maître Nicolas Clemangis. Sa vie.

Jean Gerſon. Il réuſſit principalement dans l'éloquence & dans la poëſie, & fut nommé Recteur de l'Univerſité en 1393. Les premiers Ouvrages qu'il compoſa, ſont ſes lettres ſur le ſchiſme au Roi Charles VI. & au Pape Clement VII. Benoît XIII. le fit venir auprès de lui, & ſe ſervit de ſa plume pour ſe défendre. Clemangis fut ſoupçonné d'avoir dreſſé la lettre que Benoît XIII. écrivit contre le Roi & le Roiaume de France. Il eut beau aſſurer qu'il n'y avoit point eu de part : on perſiſta à la lui attribuer, & il fut obligé de ſe cacher dans un couvent de Chartreux. Ce fut pendant cette retraite qu'il écrivit la plûpart de ſes Lettres & de ſes Traités, ſans avoir voulu retourner à la Cour du Pape Benoît, quoiqu'il l'en eût fait ſolliciter fortement. Ayant obtenu ſa grace du Roi, il alla à Langres où il fit un long ſéjour. Il y avoit été pourvû d'un Canonicat & de la tréſorerie de la Cathédrale. Il fut depuis Chantre de l'égliſe de Bayeux ; & enfin il ſe retira ſur la fin de ſa vie dans le Collége de Navarre, où il mourut vers l'an 1440. Il eſt enterré ſous la lampe dans la chapelle, avec cette épitaphe qui eſt courte, mais qui dit beaucoup : *Qui lampas fuit Eccleſiæ, ſub lampade jacet.* Sous cette lampe repoſe celui qui a été la lampe de l'Egliſe.

Ses Ecrits. La plus grande partie des Ouvrages de Clemangis a été imprimée par Elzevir en 1613. Le premier eſt un Traité qui a pour titre : De l'état corrompu de l'Egliſe, compoſé vers l'an 1414. Il y reprend fortement les déſordres du Clergé, & dit qu'ils ſont la cauſe très-juſte des maux dont l'Egliſe

Son Traité ſur les maux de l'Egliſe.

accablée. Les Miniſtres de l'Egliſe, dit-
aiant pris Dieu pour leur unique par-
ge, devroient ne rien déſirer de ce qui
ſur la terre. Conſacrant & diſtribuant
Sacremens céleſtes & le prix de la ré-
mption du genre humain, ils devroient
e purs & ſans tache : tenant la place
Jeſus-Chriſt, ils devroient avoir ſes
tus : étant les médiateurs entre Dieu &
hommes, ils ne devroient avoir que des
ſées de paix & d'union : Enfin étant de-
és par état à être la lumiere du monde,
devroient être des modéles de vertu.
pendant ils ſont ſouillés de toute ſorte
vices. L'Auteur entreprend de découvrir
déréglemens & de les combattre. Com-
nçant par l'avarice, il dit que le mé-
s que les Miniſtres de Jeſus-Chriſt fai-
nt des richeſſes dans les beaux ſiécles
l'Egliſe, avoit attiré les libéralités des
nces & des riches ; que c'étoit par ce
verain mépris des richeſſes, que l'Egliſe
it devenue puiſſante, & que les mona-
es, les Chapitres, les égliſes Cathédrales
Paroiſſiales avoient été établies & fondées.
Eccléſiaſtiques, continue ce Docteur,
ont procuré ces biens à l'Egliſe par leurs
tus, ne les emploioient pas à des uſa-
profanes ; mais ils les diſtribuoient aux
vres, & s'en ſervoient pour toute ſorte
bonnes œuvres. Ils n'avoient d'autre tré-
que celui de leurs vertus, point de
ſelle d'argent, point d'équipages. Dans
heureux temps, la charité, l'innocence,
ſoi, la piété, la juſtice, regnoient ſur
terre ; parceque les Paſteurs portoient les
ples à la pratique de ces vertus par la

force de leurs prédications, & par l'exemple de leur vie toute ſainte.

Mais inſenſiblement on a vu le luxe, l'orgueil & l'avarice, éteindre la charité. On n'a plus recherché dans les emplois eccléſiaſtiques le ſervice de Dieu & le ſalut des ames, mais le revenu des bénéfices. L'Auteur paſſe enſuite aux abus crians qui regnoient à la Cour de Rome, & parle des Collations des bénéfices, que les Papes ſe ſont réſervées au préjudice des élections; des graces expectatives; des droits de vacance; des ſommes d'argent que cette Cour extorque de tous côtés; des procès qu'elle fait naître & entretient par ſes chicannes; de l'orgueil & du faſte des Cardinaux, qui n'étant autrefois emploiés que pour les enterremens des morts, ſe ſont élevés juſqu'à n'avoir que du mépris pour les Evêques; qui accumulent une multitude de bénéfices, pendant qu'une infinité de pauvres eccléſiaſtiques n'ont pas même le néceſſaire de la vie. Il les accuſe d'être la cauſe du ſchiſme, de vendre leurs ſuffrages, de ſe faire des créatures par les bénéfices qu'ils conférent. Craignant enſuite que l'on n'abuſât de ce qu'il venoit de dire, il prend la précaution d'ajouter, que ſon intention n'eſt pas de vouloir attribuer les défauts dont il vient de parler, à tous les eccléſiaſtiques ſans exception. Il eſt certain, dit il, qu'il y en a qui n'ont point de part à ces déréglemens, & qui ſont la conſolation de l'Egliſe, quoique le nombre de ceux qui l'affligent ſoit ſans comparaiſon plus grand. Il reléve enſuite les déſordres de la Cour des Papes à Avignon, & les

maux que le ſchiſme produiſoit ; & dit qu'il falloit avoir recours à Dieu, & le prier de reunir ſon Egliſe & de guerir les maux dont ſes membres étoient attaqués. Il finit par une priere qu'il adreſſe à Jeſus-Chriſt pour lui demander cette grace. L'Ouvrage eſt ſuivi d'une piéce de vers hexametres, dans laquelle l'auteur déplore les malheurs que cauſe le ſchiſme, & exhorte le Pape Benoît à l'éteindre.

Son Traité ſur l'Antechriſt.

Le Traité que ce docteur a fait ſur l'Antechriſt, commence ainſi : Je ſuis obligé, Princes orthodoxes, & vous Pontifes de l'Egliſe Catholique, & tous ceux qui font profeſſion de la Réligion Chrétienne, de vous découvrir les malheurs effroiables qui ſont prêts de fondre ſur vous, autant que j'ai pu le comprendre par la lecture aſſidue des Prophetes & de ceux qui les ont médités avec le plus de ſoin. J'ai cru que pour contribuer au bien de la Réligion, & au ſalut des Elus, qui ſeront éprouvés dans cette tentation comme l'or dans la fournaiſe, il étoit important de publier ce que j'ai pu apprendre des Ecrits des Prophetes, & des Commentaires où ils ſont expliqués avec plus de ſolidité, en m'attachant à ce qui regarde le temps préſent, & les malheurs terribles qui doivent tomber bientôt ſur l'Egliſe Latine. Autant donc que le Seigneur a bien voulu me donner l'intelligence des Saintes Ecritures, & en particulier des Propheres, qui ſous la figure de ce qui s'eſt paſſé dans l'ancien Teſtament, ont coutume d'annoncer ce qui doit arriver dans le nouveau, je crois que le temps du grand jugement eſt proche. Clemangis diſtingue

auſſitôt ce jugement, de celui où le Seigneur viendra à la fin des ſiécles juger les vivans & les morts. A l'égard de ce dernier jugement, il n'oſe pas en fixer le temps à cauſe de cette parole de Jeſus-Chriſt : *Ce n'eſt pas à vous à connoître les temps & les momens que le Pere a mis en ſa puiſſance.*

L'Auteur continue ainſi : Dans cet intervalle de temps que nous diſons devoir s'écouler entre les deux jugemens / le prochain qui doit bientôt s'exercer ſur la multitude des méchans qui ſont dans l'Egliſe, & le dernier qui ſera à la fin des ſiécles / il arrivera alors par le miniſtére de quelques Saints que Dieu conſervera pour cet effet, que toutes les Sectes, les peuples & les nations ſéparées de la Religion Chrétienne, & changées en un olivier ſauvage, ſeront de nouveau entées ſur l'olivier franc, dont elles avoient été retranchées à cauſe de leurs pernicieuſes erreurs. L'Auteur conjecture que Dieu ſe ſervira des Mahometans, pour punir les iniquités dont ſeront inondées, l'Italie, l'Allemagne, & les autres païs qui ſont en poſſeſſion de la vraie Religion.

Ecrit contre les Prélats Simoniaques.

Dans l'Ecrit contre les Prélats Simoniaques adreſſé à Gerſon, Clemangis blâme fortement la Coutume de quelques Evêques de ſon temps, qui exigeoient de l'argent de ceux à qui ils conferoient les ſaints Ordres, ſous prétexte d'expéditions de lettres, de ſceaux, & de droits de Notaire. Dites moi, dit-il, ô Pontifes, qui ne rougiſſez point de trafiquer dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, pourquoi croiez-vous qu'ont été fondés les bénéfices ? N'eſt-ce pas pour quelque fonc-

tion ? Quelle eſt celle pour laquelle v
avez été ordonnés ? Vous ne direz pas
c'eſt pour baptiſer, pour conſacrer l'
chariſtie, pour entendre les confeſſio
adminiſtrer les Sacremens : Ces fonct
vous ſont communes avec les Curés &
Prêtres de votre Diocèſe. Vous ne d
pas non plus que c'eſt pour prêcher :
quoique ce ſoit une de vos plus indiſpen-
ſables fonctions, vous le faites néanmoins
rarement ; vous négligez ce devoir, & vous
vous en déchargez ſur d'autres. Une des
fonctions qui ne vous ſont point commu-
nes avec les autres, c'eſt de conférer les
Ordres dans votre Di cèſe. Comment donc
ſe peut-il faire que vous ne vous acquit-
tiez pas de ce Miniſtére gratuitement,
aiant pour cela de ſi gros revenus ? Comme
on pouvoit lui objecter que pluſieurs Evê-
ques qui paſſoient pour vertueux étoient
dans cet uſage, & qu'il étoit autoriſé en
quelques endroits par une ancienne coutume ;
il répond qu'il n'y a point de coutume ni
de preſcription à alléguer contre la loi de
Dieu, contre les ſaints Décrets des Con-
ciles, contre les ordonnances des Saints
Peres, contre la lumiere naturelle. L'Au-
teur ajoute que la facilité avec laquelle les
Evêques admettent aux Ordres toute ſorte
de ſujets, les hommes même les plus igno-
rans & les plus déréglés, eſt la ſource des
maux de l'Egliſe. L'irréligion du peuple,
dit-il, vient de ce que l'Egliſe eſt pleine
de Miniſtres indignes & mépriſables. On
n'examine ni la ſcience ni les mœurs, &
on ordonne indifféremment toute ſorte de
perſonnes.

Traité des Etudes Théologiques.

Dom Luc Dacheri nous a donné dans le ſeptiéme Tome du Spicilége un Traité de Clemangis ſur l'étude de la Théologie. Il eſt adreſſé à Jean de Piémont Bachelier en Théologie, qui l'avoit conſulté s'il ſe feroit recevoir Docteur. Clemangis lui répond dans ce livre, qu'il faut bien diſtinguer celui qui eſt véritablement docteur, de celui qui n'en a que les marques extérieures; qu'il ne doit point héſiter à être docteur dans le premier ſens, c'eſt-à-dire, capable d'inſtruire par ſa ſcience & par l'exemple de ſes vertus. Mais, ajoute-t-il, à l'égard des marques extérieures, & du titre particulier de Docteur qu'ont ceux qui en ont pris les dégrés & le bonnet: comme c'eſt une de ces choſes dont on peut faire un bon & un mauvais uſage, il faut vous conſulter vous-même, & conſidérer avec ſoin vos vues & vos motifs, ſonder les replis les plus ſécrets de votre cœur, pour tâcher de diſcerner ce qui vous fait agir. Il prend de-là occaſion de lui expliquer quel doit être l'objet & la fin des études d'un Théologien. Il veut qu'un Théologien ou Prédicateur, qu'il dit être la même choſe, vive ſelon Dieu, & donne l'exemple des vertus qu'il prêche; que ſes inſtructions coulent d'un cœur embraſé du feu de la charité; qu'il liſe continuellement l'Ecriture Sainte & les Ecrits des Saints Peres. Clemangis ſe plaint de ce que les Théologiens de ſon temps n'étudient point aſſez l'Ecriture Sainte, & ne s'occupent que de queſtions ſubtiles & curieuſes.

Ce Docteur ajoute, que les Saints Peres n'avançoient rien qu'ils n'appuiaſſent ſur les

témoignages des divines Ecritures ; au lieu que la plûpart des Scolastiques en font si peu de cas, qu'ils se mocquent des raisonnemens uniquement fondés sur des autorités. Un Théologien ne doit pas étudier seulement pour savoir la Théologie ; ce seroit une vaine curiosité : ni pour se procurer les applaudissemens du peuple, ou pour s'acquerir de la réputation ; il seroit coupable d'orgueil : ni pour être élevé à des dignités, & obtenir des bénéfices ; ce seroit ambition & cupidité : mais pour faire valoir le talent de doctrine que Dieu lui a confié, en le servant avec une inviolable fidélité, & en conduisant à la vie éternelle tous ceux qu'il pourra. Voilà en quoi consiste la vraie charité. L'Auteur avertit ensuite les Théologiens, de bien prendre garde de ne point aspirer à la qualité de Docteur par une aveugle ambition, comme on en voit, dit-il, plusieurs aujourd'hui, qui désirent des titres d'honneur, non pour instruire mais pour avoir des bénéfices. Ils font leur cour aux Prélats, & tâchent d'en extorquer de quoi vivre à leur aise. Je n'ose dire quel usage ils font des bénéfices après les avoir obtenus.

Clemangis dans un de ses autres Traités, entreprend de prouver qu'il n'étoit point à propos d'établir de nouvelles fêtes. Il n'y a, dit-il, qu'à considérer de quelle maniere la plûpart des Chrétiens les célébrent. Les uns vont à leur maison de campagne ; d'autres s'occupent de leurs affaires ; la plûpart vont aux foires ; plusieurs passent ces jours dans les divertissemens ; très-peu les emploient à purifier leur conscience : ce sont

Autres Ecrits de Clemangis.

contraire les jours où l'on commet plus crimes. On punit ſévérement ceux qui aillent à la vigne ou à la terre les s de fêtes ; & l'on ne punit point ceux profanent la ſainteté de ces jours par s déſordres. Cependant Saint Auguſtin e, que c'eſt un moindre péché de la- er la terre que de danſer un jour de Ces maux étant preſque inévitables, ſt à propos de retrancher les fêtes qui ſont pas néceſſaires, plutôt que d'en nouvelles. C'eſt ainſi que l'Egliſe veilles, qui ſe faiſoient au- e maniere ſi édifiante & ſi utile, les étoient devenues une occa- débauche. L'Auteur explique enſuite on de l'inſtitution des fêtes, & la ma- dont on doit les célébrer. Il ne re- ien aux Saints, dit-il, de notre culte, louanges que nous leur donnons. Tout l'avantage de leurs fêtes eſt pour nous, ſi nous les célébrons comme il faut. Comme il eſt rare qu'au milieu des embarras de la vie & des ſoins des affaires domeſtiques, on ne tombe dans quelque péché ; on a établi les jours de Dimanches & de fêtes, afin que les hommes étant libres en ces jours, rentrent en eux-mêmes, examinent ſérieuſement l'état de leur ame, prennent tous les moiens de ſe purifier de leurs ſouilleures, attirent par la priere la grace dont ils ont beſoin, rachetent leurs péchés par leurs aumônes, en demandant la remiſſion par les mérites de Jeſus-Chriſt & l'invocation des Saints. Les Chrétiens doivent donc en ces ſaints jours aſſiſter avec piété aux redoutables Myſtéres, entendre

& méditer la parole de Dieu, étudie
vertus & les actions des Saints don
célébre la fête, afin de ſuivre leur e
ple. L'Auteur fait voir enſuite comme
plûpart des Chrétiens profanoient ces
jours; & il cite l'exemple de l'Evêque
xerre, qui voulant remédier à ces pro
tions, avoit depuis peu retranché plu
fêtes que l'on avoit coutume de cél
dans ſon Diocèſe. Il ſe plaint enfin
que tant de nouvelles fondations
geoient les offices
faiſoit preſque plus
que les nouveaux Sa
les Dimanches & les
gueur. Il dit que ces nouveautés ſe
introduites dans les Cathédrales,
dans l'égliſe de Lyon qui a ſoin de
garantir.

Outre quelques autres Traités de
mangis, nous avons encore de lui
trente-ſept lettres, toutes écrites avec beaucoup d'élégance. L'on y trouve des inſtructions Chrétiennes, morales & politiques, des peintures des vices & des vertus, des traits d'hiſtoires, des queſtions de critique. Les plus importantes ſont celles qu'il a écrites ſur le ſchiſme & ſur les maux de l'Egliſe. Elles ſont adreſſées aux perſonnes qui tenoient les premiers rangs dans l'Egliſe & dans l'Etat. Cet Auteur s'eſt fort diſtingué par ſon éloquence, par la nobleſſe de ſes penſées, & la pureté de ſes expreſſions.

IV.

Thomas de Valden né en Angleterre au village de Valden, fit ſes études à Oxford, Thomas de Valden.

& après y avoir été reçu docteur, il entra dans l'Ordre des Carmes. Il assista aux Conciles de Pise & de Constance, & fut choisi pour confesseur d'Henri V. Roi d'Angleterre, qu'il accompagna dans son voiage en France, où il mourut en 1430. Il a combattu fortement les erreurs de Viclef, & a composé pour les détruire un gros ouvrage intitulé : Le Doctrinal des Antiquités de la foi de l'Eglise Catholique, contre les Viclefistes & les Hussites, divisé en trois tomes & imprimé a Paris, à Salamanque & à Venise. Cet ouvrage est muni de l'approbation du Pape Martin V. à qui il est dédié. Le premier tome contient quatre livres contre les erreurs de Viclef. Il réfute celles qui regardent les attributs de Dieu, la nature de l'homme, & l'Incarnation de Jesus Christ. Il prouve ensuite la primauté du Pape, les droits & les prérogatives des Evêques & des autres Pasteurs. Il justifie la profession religieuse & les Ordres mendians. Il établit dans le second tome la doctrine de l'Eglise touchant les Sacremens ; & fait voir contre Viclef, que les Ministres quoique pécheurs, consacrent & administrent véritablement les Sacremens. Il parle ensuite de l'Eucharistie ; & après avoir prouvé la présence réelle & la Transubstantiation, il fait voir que la Communion sous les deux espéces n'est point absolument nécessaire. En parlant du Baptême, il en établit la nécessité absolue pour être sauvé, prouve que les enfans qui meurent sans Baptême sont damnés, & que ce Sacrement imprime un caractére. Il montre que les Evêques sont les seuls Ministres de la Confirmation. Il

établit la diſtinction des Evêques & Prêtres, & les autres vérités que Viclef taquoit.

La méthode de cet Auteur eſt de porter les erreurs des Viclefiſtes, & de oppoſer des paſſages de l'Ecriture Sain des Peres ou des Auteurs Eccléſiaſtiq qu'il rapporte aſſez au long, & d'en t des concluſions quand cela eſt néceſſai mais en peu de mots : en ſorte que le fond de l'ouvrage eſt un recueil de paſſages de différens Auteurs ſur matiere qu'il traite. C'eſt la ſource où pluſieurs des Controverſiſtes qui ont écrit depuis lui, ont puiſé les paſſages dont ils ſe ſont ſervis contre les nouveaux hérétiqu .

Alphonſe Toſtat Eſpagnol acheva ſes études dans l'Univerſité de Salamanque à l'âge de vingt-deux ans. Il enſeigna dès-lors toutes les ſciences. Il aſſiſta au Concile de Baſle, fut fait enſuite Evêque d'Avila, & élevé aux premieres charges du Roiaume d'Eſpagne. Il mourut en 1454. âgé de quarante ans, & fut enterré dans l'égliſe d'Avila, avec cette Epitaphe, qui dit qu'il traitoit de toute ſorte de ſciences.

Alphonſe Toſtat Evêque d'Avila.

Hic ſtupor eſt mundi, qui ſcibile diſcutit omne.

En effet il s'étoit rempli la mémoire d'une infinité de choſes. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'eſt qu'il ait pû pendant une vie aſſez courte, non-ſeulement étudier tant de différentes choſes, mais encore écrire un nombre prodigieux de volumes ſur toute ſorte de ſujets. Ses Ouvrages compoſent vingt-ſept tomes in folio, dont la plûpart ſont des Commentaires ſur l'Ecriture Sainte. Les autres renferment des Traités ſur différens ſujets.

S. Jean de Capiſtran.

Saint Jean de Capiſtran fut diſciple de Saint Bernardin de Sienne, & frere Mineur comme lui. A l'exemple de ſon maître il s'appliqua à la prédication ſous le Pontificat de Martin V. d'Eugene IV. de Nicolas V. & de Callixte III. Il ſe mit à la tête d'une Croiſade contre les Huſſites, & ne négligea rien pour affoiblir ces hérétiques. Nous avons vu ce qu'il fit à Belgrade, lorſque cette ville fut aſſiégée par les Turcs. Les Franciſcains ont obtenu vers la fin du ſiécle dernier ſa canoniſation. On a de lui un grand nombre d'écrits, entre autres un Traité de l'autorité du Pape & du Concile, une inſtruction pour les Prêtres, l'apologie du Tiers-Ordre de Saint François, un Pénitentiel, un Traité de l'excommunication, un ſur le Mariage, quelques-uns ſur le Droit Civil, ſur l'uſure & les Contracts.

V.

Le Cardinal de Cuſa.

Nicolas de Cuſa, ainſi appellé du nom du lieu de ſa naiſſance ſur les bords de la Moſelle dans le Diocèſe de Tréves, étoit fils d'un pauvre peſcheur, & il parvint à l'Epiſcopat & à la dignité de Cardinal par ſa ſcience & par ſa vertu. Il fut dabord chanoine régulier, enſuite Archidiacre de Liége, & Doien de Saint Florin de Conſtance. Il aſſiſta au Concile de Baſle, & fut un des plus grands défenſeurs de la ſupériorité du Concile général ſur le Pape. Il fit ſur ce ſujet un Ouvrage conſidérable intitulé: De la Concordance Catholique, & diviſé en trois parties. Aiant enſuite quitté Baſle pour paſſer du côté du Pape Eugene, il fut emploié en différentes Légations d'Al-

lemagne & de France, & fait Cardina
Nicolas V. en 1448. Il fut renvoié en
lemagne, & élevé ſur le Siége de Br
dans le Tirol : ce qui lui attira des
férends avec Sigiſmond Duc d'Autric
qui l'obligerent enfin de quitter l'Alle
gne. Il mourut à Todi en Ombrie
1464. à l'âge de ſoixante-trois ans
avoit réformé pluſieurs Monaſtéres, &
des ordonnances très-utiles pour la d
pline eccléſiaſtique.

Ses Ecrits ſont en trois tomes. Le **Ses Ecrits**
mier renferme pluſieurs ouvrages ſur la
taphyſique. Il tâche d'y donner des
de l'eſſence de Dieu & des vérités
Religion. La plûpart de ces Ouvrage
fort abſtraits, quelques-
& d'autres preſque inin
cond Tome contient des
ques. Les plus conſidérables ſont
flexions allégoriques & myſtiques ſur plu-
ſieurs paſſages choiſis de l'Ecriture Sainte,
& les trois livres de la Concordance Ca-
tholique. Il parle dans ce dernier Ouvrage,
de l'Egliſe en général, du Sacerdoce, de
l'autorité des Conciles généraux & de celle
du Pape, de l'Empire, & du Pouvoir des
Princes. Il diviſe l'Egliſe en Militante,
Souffrante & Triomphante. Il dit que les
deux dernieres portions ne ſont compoſées
que des Prédeſtinés, & que la premiere eſt
mêlée de bons & de méchans ; qu'il y a
dans la hiérarchie Eccléſiaſtique divers dé-
grés, comme dans celle des Anges ; qu'il
n'y a qu'une ſeule & unique Chaire dans
l'Egliſe, occupée par tous les Evêques,
dont celui de Rome eſt le premier ; que le

mot d'égliſe Romaine ſe prend en différens ſens, quelquefois pour le Pape & pour le Clergé & le Diocèſe de Rome ; quelquefois pour ceux qui ſont du Patriarchat, & quelquefois pour l'Egliſe Catholique : que c'eſt en ce dernier ſens ſeulement qu'elle eſt infaillible ; qu'afin que les déciſions d'un Concile général ſoient infaillibles, ce Concile doit être libre ; que ſa validité ne dépend point du Pape ; qu'il eſt au-deſſous du Concile univerſel ; que ſa primauté eſt de droit divin ; que la puiſſance impériale ne dépend point de celle du Pape. Le dernier Tome renferme des Ouvrages de Mathématique, de Géometrie & d'Aſtronomie, qui font voir combien il poſſédoit ces ſciences. Il ſavoit les langues Orientales, & avoit beaucoup d'érudition. Toutes ſes œuvres ont été imprimées à Baſle en 1565.

Ce qu'il penſoit des maux de l'Egliſe.

pag. 576.

Dans le Traité de la Concordance Catholique ; en montrant que chaque membre doit remplir ſes fonctions, ſans uſurper celles d'un autre, il s'exprime ainſi : Si nous connoiſſions bien l'Antiquité, & ſi nous ſavions quelles ſont les fonctions qui appartiennent à chaque membre ſelon les Regles anciennes, nous verrions quelle eſt la ſource de cette difformité qui eſt maintenant dans le corps de l'Egliſe. Comme tous les membres languiſſent lorſque la tête eſt malade ; de même la ſanté & l'intégrité de ceux qui gouvernent, eſt le ſalut de ceux qui leur ſont ſoumis. C'eſt pourquoi il n'y a perſonne qui puiſſe cauſer une plus grande difformité à l'Egliſe, que celui qui comptant ſur ſon immenſe puiſſance, & croiant que tout lui eſt permis, envahit les droits

de ceux qui ſont au deſſous de lui. C'eſt ainſi que ce Cardinal parle de la domination des Papes. Voici comme il s'exprime au ſujet de l'avarice de la Cour de Rome. Le monde ſe plaint du gain prodigieux que fait la Cour Romaine. Si cependant la Simonie eſt en quelque ſorte une héréſie; ſi c'eſt un ſacrilége d'opprimer les égliſes ſur leſquelles nous avons quelque autorité; ſi cette conduite eſt même, ſelon l'Apôtre, une idolâtrie: il ſera néceſſaire lorſqu'on traitera de la réformation, de bannir toutes ces ſortes de gains honteux. Car l'Egliſe univerſelle a ſouffert un grand ſcandale de cette avarice de ſes Chefs, & ſur-tout de celle de la Cour de Rome. C'eſt pourquoi il eſt néceſſaire que ce ſacré Concile (c'étoit celui de Baſle) qui eſt aſſemblé pour la réforme de l'Egliſe, banniſſe cet abus, qui eſt ſi horrible aux yeux de Dieu, ſi préjudiciable au ſalut des ames, & ſi ſcandaleux dans toute l'Egliſe. Il faut donc que tout ſe faſſe *gratis* dans l'égliſe Romaine, auſſi bien que dans les autres égliſes.

Le même Cardinal dans un petit Traité qui eſt à la fin du ſecond Tome, & qui a pour titre: Conjectures ſur les derniers temps, applique à l'état de l'Egliſe dans les derniers temps, ce qui ſe paſſa de la part des Apôtres à la Paſſion de Jeſus-Chriſt. Il emploie des expreſſions très-fortes, & ſuppoſe que l'Egliſe peut recevoir de très-grands ſujets d'affliction, même de la part du ſucceſſeur de Saint Pierre & des ſucceſſeurs des autres Apôtres, ſans perdre néanmoins ſes auguſtes prérogatives, qu'elle conſervera toujours en vertu des promeſſes.

VI.

Le Cardinal de Florence.

Le Cardinal Zabarella, fort connu sous le nom du Cardinal de Florence parce qu'il étoit Archevêque de cette ville, se distingua au Concile de Constance par son zéle & par ses lumieres. Il a composé un traité sur le schisme, dans lequel il attribue tous les maux de l'Eglise de son temps à la cessation des Conciles. Il n'est point nécessaire, dit ce grand Cardinal, de prouver quelle est l'utilité des Conciles, parce que c'est une chose qui est connue de tout le monde. En effet si nous considérons la racine de toutes les calamités & de tous les maux que l'Eglise a soufferts de toutes parts, nous serons convaincus qu'ils ne sont venus que de ce qu'on a négligé de tenir des Conciles. S'ils se fussent tenus réguliérement, comme on faisoit autrefois, il n'y a nul doute qu'on auroit remédié par-là à tant de maux & à tous les schismes. Autrefois, dit encore ce judicieux Cardinal, la coutume étoit de terminer par-là toutes les affaires où il y avoit de la difficulté; & les Conciles étoient fréquens. Mais dans la suite quelques Papes, qui dans le gouvernement de l'Eglise ont plutôt imité la conduite des Princes temporels que celle des Apôtres, ne se sont plus mis en peine de convoquer ces augustes Assemblées. Les flatteurs qui ont voulu plaire aux Papes, leur ont persuadé depuis long-temps & encore aujourd'hui, que tout ce qu'ils vouloient leur étoit permis; qu'ils pouvoient tout faire, même les choses illicites. Voilà l'origine d'une infinité d'abus. Car le Pape s'est emparé de tous les droits des églises

P. 694. *du Recueil imprimé à Basle.*

p. 702.

inférieures, en ſorte que les Prélats de ces égliſes ſont comptés pour rien. Et ſi Dieu ne vient au ſecours de l'Egliſe univerſelle, dans le triſte état où elle eſt réduite, elle eſt en péril. *Eccleſia periclitatur.* Il faudroit auſſi faire attention aux honneurs que l'on rend au Pape, afin de ne les pas porter trop loin, & de n'y pas excéder de maniere qu'il ſemble qu'on lui rend les mêmes honneurs qu'à Dieu. *Ut videatur non minùs honorari Papa quam Deus.*

VII.

Æneas Silvius ou Pie I^e. Pape.

Æneas Silvius de la famille des Piccolomini nâquit l'an 1405. à Pienza dans le territoire de Sienne, où ſon pere étoit en exil. Il fut long-temps Sécrétaire du Concile de Baſle, & devint Pape en 1458. ſous le nom de Pie II. Nous avons parlé de lui dans l'Article de l'Egliſe d'Italie, & nous avons vu comment il changea de ſentiment, ou plutôt de langage & de conduite, en changeant de dignité. Avant que d'être Pape, il compoſa deux livres contenant des Mémoires de ce qui s'eſt paſſé au Concile de Baſle, depuis la ſuſpenſion d'Eugene juſqu'à l'élection de Felix. Il nous y a conſervé quelques extraits des diſcours du Bienheureux Louis Alleman, plus connu ſous le nom de Cardinal d'Arles du nom de ſon Archevêché, & qui fut Préſident du Concile après la retraite du Cardinal Julien. Ce zélé Cardinal parla ſouvent contre les abus qui regnoient dans l'Egliſe, & ſur-tout contre la lâcheté des Prélats. Æneas Silvius lui donne de grands éloges, & rapporte la harangue qu'il fit contre ce qu'avoit dit l'Archevêque de Palerme en

Ses Mémoires ſur le Concile de Baſle.

Ce que penſoit de l'état de l'Egliſe le Cardinal d'Arles.

faveur d'Eugene & contre le Concile. Les Evêques, dit cet illuſtre Cardinal en adreſſant la parole à l'Archevêque de Palerme, qui paroiſſent à l'extérieur penſer comme vous, penſent néanmoins autrement que vous dans le cœur; & ils ne s'en cachent point, ils le diſent publiquement. Ils craignent ce que vous leur avez dit en particulier; ils craignent de déplaire au Roi, s'ils ne ſuivent pas votre ſentiment. Ils craignent la violence du Prince; ils craignent d'être dépouillés de leur temporel. Ils n'ont pas la liberté de parler, que l'on devroit pourtant avoir dans les Conciles. Il eſt vrai que s'ils étoient de véritables Evêques, s'ils étoient de vrais Paſteurs des ames, ils donneroient volontiers leur vie pour leurs brebis, & ils ſeroient diſpoſés à répandre leur ſang pour l'Egliſe leur mere. Mais, ô malheur extrême! c'eſt aujourd'hui une choſe rare que de trouver ſur la terre un Prélat, *Sed eſt hodie, proh dolor! rarus in terris Prælatus*, qui préfére les choſes ſpirituelles aux temporelles. L'attachement & l'amour qu'ils ont pour les choſes terreſtres, font qu'ils cherchent plutôt à plaire aux Princes qu'à Dieu, & qu'ils confeſſent Dieu en ſecret, & les Princes en public.

Suite du diſcours du Cardinal d'Arles, rapporté par Æneas Silvius.

Le pieux Cardinal, après avoir relevé le droit du ſecond Ordre dans les Conciles, & donné de grandes louanges au zéle que les Prêtres avoient fait paroître pour l'Egliſe, il ajoute: Voiez ſi les Cardinaux (pour commencer par mon Ordre) voiez s'ils en ont fait autant. A l'égard des Evêques, que l'Archevêque de Palerme prétend

dénd être les ſeuls qui aient voix dans les Conciles ; voiez combien il en reſte peu parmi nous. Ceux même qui ſont ici préſens, n'ont pas la moindre force pour rompre les efforts de l'iniquité. Ils craignent la colere d'un Prince de la terre, & causent un grand ſcandale par leur légéreté. Vous venez d'entendre pluſieurs d'entre eux dire leur avis. Qu'ont-ils dit ? Qu'ils ſe ſoumettoient à la volonté du Roi : mais aucun n'a dit qu'il vouloit obéir à Dieu. Après avoir fait l'éloge des Prélats qui n'ont pas des revenus conſidérables, mais qui ſont riches en vertus, il ajoute : Ce n'eſt point la grandeur & les revenus qui font un Evêque. Les Prélats pauvres ſont plus propres à former un bon jugement, que les riches ; parce que les richeſſes de ceux-ci leur inſpirent de la crainte, & la pauvreté des autres leur inſpire du courage & la liberté qu'il faut avoir pour dire la vérité. Ces Prélats pauvres ne craignent point la perſécution, comme nos Prélats riches, qui livrés à l'oiſiveté & aux délices, aiment mieux renoncer Jeſus-Chriſt, *negare potiùs Chriſtum volunt*, que de ſe voir privés des plaiſirs dont ils ont coutume de jouir. Ils ne ſont Evêques que pour le revenu ; & comme ils n'aiment que les richeſſes, ils regardent comme malheureux ceux qui en ſont privés.

Autres Ecrits d'Æneas Silvius.

Æneas Silvius qui rapporte ce beau diſcours du Cardinal d'Arles dans ſes Mémoires ſur le Concile de Baſle, nous a laiſſé un grand nombre d'autres Ouvrages. Les principaux ſont l'hiſtoire des Bohémiens depuis leur origine juſqu'à l'an 1458. deux

livres de Coſmographie ; des Traités de l'éducation des enfans ; un Poëme ſur la Paſſion de Notre-Seigneur ; quatre cens trente-deux lettres, dont pluſieurs ſont des traités ſur différentes matiéres. On prétend qu'il eſt lui-même l'Auteur des douze livres de ſa vie, & que ſon Sécretaire n'a fait que lui prêter ſon nom.

VIII.

Panorme. L'Archevêque de Palerme, à qui le Cardinal d'Arles adreſſa la parole dans le diſcours que nous venons de rapporter, eſt le célébre Nicolas Tudeſque, plus connu ſous le nom de Panorme, parce qu'il a été Abbé d'une Abbaïe de l'Ordre de Saint Benoît dans Palerme, & enſuite Archevêque de cette ville, qui eſt appellée en Latin *Panormus*. C'eſt un des plus ſavans Canoniſtes que nous aions. Il aſſiſta au Concile de Baſle, & eut beaucoup de part à tout ce qui s'y fit contre le Pape Eugene. Le Roi d'Arragon dont il étoit ſujet, aiant changé de parti, l'Archevêque en changea auſſi. Il eſt ſurprenant que ce ſavant Prélat ſe ſoit attiré les reproches que lui fit le Cardinal d'Arles. Æneas Sylvius ſon ami nous a découvert ce myſtére, & paroît lui-même ſurpris de la conduite de Panorme, qui n'a eu que trop d'imitateurs dans la ſuite. Il avoue que Panorme n'ignoroit pas de quel côté étoit la vérité, & qu'il ſouffroit en réſiſtant à ſa propre conſcience. Il ajoute même qu'il l'avoit entendu ſouvent ſe plaindre dans ſa bibliothéque, de ce que le Roi écoutoit de mauvais conſeils. Mais, dit le politique Æneas Sylvius, il falloit qu'il obéît à ſon Prince, *Eum obedire Principi ſuo opor-*

rebut. L'Archevêque de Palerme repara bien dans la ſuite ſes foibleſſes, & montra une grande fermeté pour la cauſe de l'Egliſe. Il mourut de la peſte dans ſon Archevêché l'an 1445.

Ses Ouvrages ſont : un grand Commentaire ſur les cinq livres des Décretales ; des Commentaires ſur les Clémentines & ſur leurs Gloſes ; un tréſor de droit Canonique & quelques autres traités ; cent dix-huit conſultations & ſept queſtions. Mais le plus important de ſes Ecrits eſt ſon Traité du Concile de Baſle contre le Pape Eugene. Il y fait l'hiſtoire de ce qui s'eſt paſſé dans ce Concile juſqu'à la ſuſpenſion d'Eugene ; & fait voir enſuite que le Concile de Baſle eſt un Concile Œcuménique ; & qu'il n'a rien fait que de juſte contre le Pape Eugene. Il traite la queſtion de la ſupériorité du Concile au-deſſus du Pape, la décide d'une maniere très-ſolide, répond aux objections ſuivant les principes des Canoniſtes mêmes, & n'oublie rien dans la queſtion du fait & du droit, de ce qui peut ſervir à fortifier la cauſe qu'il défend. Cet excellent Traité, qui eſt ſi fort eſtimé des ſavans, a été traduit en François dans le ſiécle dernier, & donné au public par M. Gerbais Docteur de Sorbonne. Panorme y parle ſouvent des maux de l'Egliſe & des déſordres de la Cour de Rome. Il dit que le Concile de Baſle a fait pluſieurs Décrets très-ſalutaires par rapport à la réformation de l'Egliſe, pour abolir les abus invétérés de la Cour de Rome, & l'impiété de la Simonie ; comme par exemple le Décret qui défend de payer les annates qu'il ap- Ses Ecrits.

pelle une déteſtable invention. Ceux, dit-il encore, qui portoient de plus gros ſacs d'argent à Rome, étoient élevés aux dignités. On ſe ſoucioit fort peu de la ſcience & de la vertu : ainſi on élevoit ſur les Siéges de l'Egliſe, plutôt des voleurs & des mercenaires que de véritables Paſteurs. Le Concile a fait de bons reglemens ſur la collation des bénéfices, ſur les réſerves & expectatives par leſquelles les Ordinaires des lieux étoient tellement reſſerrés dans leur juriſdiction à cauſe des pratiques & des abus de la Cour de Rome, que le Pape ſeul s'emparoit de tout, gouvernoit tout, comme ſi l'Egliſe n'eût été bâtie que ſur lui ſeul. Ce n'eſt pas ainſi que ſe conduiſoit Saint Gregoire.

IX.

Thierri de Niem.

Thierri de Niem, Allemand, Sécrétaire de pluſieurs Papes, &, ſelon quelques-uns, Evêque de Ferden & enſuite de Cambrai, a écrit l'hiſtoire du ſchiſme des Papes depuis la mort de Gregoire XI. juſqu'à l'élection d'Alexandre V. en trois livres, auſquels il a joint un autre Ouvrage intitulé *Nemus unionis*, qui contient les piéces originales écrites de part & d'autre touchant le ſchiſme ; & un autre livre qui renferme la vie du Pape Jean XXIII. & ce qui s'eſt paſſé au Concile de Conſtance juſqu'à la dépoſition de ce Pape. Il a encore fait pluſieurs Ouvrages. Son ſtile eſt peu agréable, mais ſon hiſtoire eſt fort exacte.

Il dit dans la Préface de ſon traité du ſchiſme, qu'il y avoit environ trente ans qu'il étoit à la Cour de Rome. C'étoit aſſez pour la bien connoître. Après avoir fait le dé-

des malheurs de l'Egliſe dans le
id livre de ſon hiſtoire du ſchiſme, voici
u'il ajoute. C'eſt ce qui fait que la foi
l'Egliſe s'obſcurcit ; que toute la Reli-
n eſt ſur le point de faire naufrage,
nis Religio naufragium patitur ; que l'on
voit par-tout que guerres & que ca-
ités ; que la crainte de Dieu & toutes
vertus ſont bannies de la terre, & ne
trouvent plus dans la plûpart de ceux
regnent & qui gouvernent ſur les peu-
, ni même dans les inférieurs de tout
& de toute condition : tous les vices
ont pris la place : La juſtice eſt foulée
pieds dans les places publiques, & il
a rien de ſain depuis la tête juſqu'aux
ds dans l'Egliſe univerſelle, *In univerſali*
leſiâ à capite uſque ad plantam pedis non
ſanitas. Pluſieurs Archevêques & Evê-
s qui gouvernent les peuples, abandon-
t la plûpart du temps le culte de la Re-
on & les regles même de l'honnêteté &
la bienſéance, imitent les laïques dans
s mœurs & dans toutes leurs folies.
nme ils ſont dévorés par l'ardeur de l'a-
ce, ils enlevent toute la graiſſe du Clergé
lu peuple, demeurant néanmoins con-
ellement affamés. Ces choſes ſont con-
s de tout le monde. Un peu après il
ıte : Il n'eſt pas néceſſaire que nous dé-
ions ici quelle eſt la diviſion qui regne
s l'égliſe de Rome, ni quelle eſt la re-
on & la piété des Prélats de l'Egliſe du
de l'Occident ; car l'un & l'autre eſt
ble. Je laiſſe à examiner à ceux qui
oiſſent les deſſeins de Dieu, ſi ce ne
ient pas là les ſignes de l'avénement

Antechriſt, *Et ſi ipſa ſunt prognoſtica ultis ipſius Antichriſti, diſcutiant ſi qui qui noverunt regnum Dei.* Voici en ance ce qu'il dit dans le livre intitulé *is unionis :* Maintenant les uns dans ſe manquent du néceſſaire, tandis que ıtres regorgent de biens. Car il eſt notoire que pluſieurs ignorans & ambitieux étoient préférés à des hommes ſavans & vertueux, & cela à cauſe de l'avarice de la Cour Romaine. Il faut l'avouer, il n'y a qu'uſure & tromperi dans nos places publiques. Nous ne cherchons point à gagner les ames : nous ne penſons tous les jours qu'à nos intérêts, nous déſirons avec ardeur les biens de la terre nous ne cherchons que la gloire qui vi it des hommes ; & parce que nous ſom s élevés au-deſſus des autres, nous nous donnons la liberté de tout entreprendre. Nous ſommes témoins qu'il ne ſert de rien d'avoir du mérite ; la Simonie eſt en honneur, les méchans ſont élevés aux dignités, tandis que les gens de bien ſont dans l'oubli & dans l'oppreſſion.

X.

acques de adis Char- ix.

Jacques de Paradis, après avoir paſſé une partie de ſa vie dans l'Ordre de Cîteaux, entra dans celui des Chartreux, pour éviter d'être fait Abbé de ſon Ordre. Il mourut dans la Chartreuſe d'Herfort âgé de quatre-vingts ans l'an 1465. Il a compoſé pluſieurs excellens Traités ſur les abus introduits dans l'Egliſe. Un des plus importans, eſt celui qui a pour titre : Des ſept états de l'Egliſe, marqués dans l'Apocalypſe. Il y fait voir la néceſſité de la réforme de l'Egliſe dans ſon chef & dans ſes membres,

qu'il pen- des ma aux 'Egliſe.

& découvre les maux qui doivent a
l'Egliſe dans les derniers temps. Il
que les chapitres 6. 7. & 8. de l'A
lypſe, où il eſt parlé des ſept ſceau
verts par l'Agneau. Il dit que l'ouv
des ſceaux n'eſt autre choſe que la r
feſtation des différens états où ſe trou
l'Egliſe juſqu'à la fin du monde. Il entre
enſuite dans l'explication de l'ouverture de
chaque ſceau. Après que le premier fut ou-
vert, dit cet Auteur, Saint Jean apperçut
un cheval blanc, c'eſt-à-dire, l'état de l'E-
gliſe le plus pur & le plus ſaint, qui fut
celui des Apôtres. A l'ouverture du ſecond,
il vit *un cheval roux*, par lequel eſt repré-
ſenté le ſecond état de l'Egliſe, qui eſt celui
des Martyrs. A l'ouverture du troiſiéme,
il apperçut *un cheval noir*, qui marque le
temps des hérétiques qui ont perſécuté l'E-
gliſe. Quand le quatriéme fut ouvert, il vit *un
cheval pâle*, c'eſt-à-dire que le quatriéme
état de l'Egliſe eſt le regne des hypocrites.
*Celui qui étoit monté ſur le cheval s'appel-
loit la mort*; c'eſt-à-dire, que la damna-
tion éternelle ſera le partage de ces hypo-
crites : Auſſi eſt-il marqué que l'*enfer le
ſuivoit*. *Le pouvoir lui fut donné ſur les
quatre parties de la terre, pour faire mourir
les hommes par l'épée, par la famine, par
les maladies contagieuſes, & par les bêtes
ſauvages.* Cet auteur entend par *le glaive*,
l'injuſtice & la fourberie ; par *la famine*,
la diſette & la privation de la parole de
Dieu ; par *les maladies contagieuſes & qui
donnent la mort*, une doctrine empoiſonnée
& mortelle (*car*, dit-il, *les hommes de ce
temps-là auront recours à une foule de do-*

leurs propres à satisfaire leurs désirs, & qui leur diront des choses qui favoriseront leurs passions. Enfin par *les bêtes sauvages*, il entend ceux qui autoriseront ces hypocrites, qui leur donneront du secours, & les maintiendront dans leurs voies & leurs desseins. Ce pouvoir fut donné sur les quatre parties de la terre. C'est-à dire, que le crime des hypocrites abondera dans toutes les parties du monde. Nous avons aujourd'hui le malheur, continue cet Auteur, autant que je le puis conjecturer, de vivre dans cet état de l'Eglise, *in quo statu, ut arbitrari possum, hodie laboramus*. Car dans tous les états nous n'appercevons que des hypocrites. Ceux même qui s'appliquent à convertir les ames, n'ont qu'une vertu apparente.

L'Auteur explique la suite de ce chapitre de l'Apocalypse, & fait voir que ce temps malheureux sera suivi de l'oppression des vrais serviteurs de Dieu, & du Regne de l'Antechrist. Il dit qu'alors les maux de l'Eglise seront si grands, que les Elus même paroîtront en danger de succomber. Il est vraisemblable, ajoute-t-il, que l'état où nous nous trouvons maintenant continuera, & même ira de mal en pis jusqu'au sixiéme état. Car nous voions par expérience que ceux qui devroient avoir le plus de zéle pour la réformation de l'Eglise, sont les plus ardens à s'y opposer. Ils n'agissent ainsi, que parce qu'ils y sont poussés par la cupidité & l'ambition de s'élever aux dignités de l'Eglise. En effet, si ceux qui craignent Dieu, s'efforcent de temps en temps de procurer la réforme, les

ns puiſſans & les plus accrédités s'y opſent fortement, & ils ſe ſont appuier par s Princes & les puiſſans du ſiécle, dont pouvoir étouffe cette étincelle que l'on choit d'allumer. C'eſt ce qui fait que Dieu un juſte jugement, rend mépriſable tat des religieux & des eccléſiaſtiques.

Après avoir parlé avec beaucoup de force otre les déſordres du Clergé, l'Auteur oute: Je crois que dans l'état préſent de Egliſe, même avant la venue de l'Antechriſt, les hommes viendront au plus proond abîme des vices; de ſorte que leurs imes les rendront dignes de recevoir le s de perdition, qui ſera leur chef & leur ide dans cette voie qui conduit à la mort ernelle. Il y aura toujours dans l'Egliſe s Juſtes & des Elus, ſelon la promeſſe Jeſus-Chriſt; mais ils ſeront alors réits à un très-petit nombre, comme il l prédit par ces paroles: *Quand le fils de omme viendra, penſez-vous qu'il trouvera la foi ſur la terre?* Il en trouvera ſans oute, mais il n'en trouvera que dans un etit nombre. L'Auteur montre enſuite comen l'Egliſe a beſoin de réformation. Les œurs corrompues de tout le monde, dit-, en font aſſez connoître la néceſſité, uiſque preſque toute chair a corrompu ſa oie. Il fait voir combien il étoit alors difile d'entreprendre cet ouvrage, ſur-tout r rapport à la Cour de Rome, qui avoit us beſoin de réforme, & qui s'oppoſoit ivertement à la réforme générale de l'Eiſe à laquelle les Conciles généraux vouient travailler. Il eſt palpable & viſible, t-il, que c'eſt cette Cour même qui

plus beſoin d'être réformée, comme l'ont dit ſi ſouvent les derniers Conciles généraux. (L'Auteur écrivoit en 1449.) Il ne me paroît pas poſſible, ajoute-t-il, que l'Egliſe univerſelle puiſſe être réformée, à moins que la Cour de Rome ne l'ait été auparavant. Mais combien eſt-il difficile d'entreprendre un tel ouvrage? Il n'eſt que trop manifeſte qu'il n'y a aucune nation dans la Chrétienté, qui ſoit plus ennemie de la réforme que les Italiens. Ils tremblent lorſqu'ils entendent ſeulement parler d'aſſembler un Concile général, *Contremiſcunt ſolo auditu Congregationis generalis Concilii*, parce qu'ils ont appris par l'expérience, que les Conciles généraux ne ſavent ce que c'eſt que de flatter, mais qu'ils corrigent & réforment ſans acception de perſonnes. Car leur aſſemblée eſt compoſée de perſonnes de tous les païs du monde, qui n'épargnent pas les vices, & qui ne ſe laiſſent ſéduire ni par la crainte ni par les careſſes. Il s'étend beaucoup pour prouver la ſupériorité des Conciles au-deſſus des Papes, & le beſoin que la perſonne des Papes avoit d'être réformée.

Jacques de Paradis a compoſé pluſieurs autres Traités importans ſur les maux de l'Egliſe. On les trouve dans un Recueil imprimé à Lubeck dès l'an 1488. En voici les titres: Traité des erreurs & des mœurs des Chrétiens, approuvé par le Pape Nicolas V. Des mœurs d'un bon Chrétien: De la pénitence des Chrétiens: Gémiſſement ou Deuil ſur les erreurs de certains Religieux: De la difficulté qu'il y a de parvenir au ſalut. Le dernier Traité de ce Recueil

pour titre : Comparaiſon des Chrétiens avec les Juifs. Il y poſe pour principe, après l'Apôtre, que tout ce qui arrivoit aux Juifs étoit figuratif, & a été écrit pour notre inſtruction, pour nous qui vivons dans la fin des temps ; & qu'ainſi il n'eſt pas douteux que ſi les Chrétiens imitent les Juifs dans leurs vices & leurs égaremens, ils ne ſoient punis d'une maniere bien plus terrible que ne l'ont été les Juifs. Si Dieu, dit-il, n'a pas épargné les branches naturelles, il épargnera encore moins des branches étrangeres. Il fait enſuite le portrait des Juifs & ſur-tout des Docteurs, des Phariſiens & des Princes des Prêtres du temps de Jeſus-Chriſt, en rapportant les paroles mêmes de l'Evangile ; & il continue ainſi : Que celui qui conſiderera attentivement le ſiécle où nous vivons, prenne garde ſi ces mêmes vices ne regnent pas maintenant, c'eſt-à-dire, l'ambition, l'orgueil, l'amour des richeſſes : Qu'il prenne garde que ces vices regnent dans le Clergé comme dans le peuple, parmi les Religieux comme parmi les Eccléſiaſtiques.

XI.

Denys le Chartreux.

Denis Rickel, ainſi appellé du lieu de ſa naiſſance ſitué dans le Diocèſe de Liege, eſt connu ſous le nom de Denys le Chartreux, parce qu'il embraſſa cet Ordre, auquel il fit honneur par ſa ſcience & par la ſainteté de ſa vie. Il mourut l'an 1471. âgé de ſoixante-neuf ans. Il a compoſé un très-grand nombre d'Ouvrages, dont il a lui-même fait le Catalogue. Nous avons de ce célébre Auteur des Commentaires ſur tous les livres de l'Ancien & du

Ses Ecrits.

Nouveau Teſtament : toutes les Epîtres de Saint Paul diſpoſées par ordre des matieres ; Un Commentaire ſur les livres attribués à Saint Denys l'Aréopagite : Un autre ſur le livre des Sentences : La Moëlle de la Somme de Saint Thomas, & celle de la Somme de Guillaume d'Auxerre : Un Traité ſur le livre de la Conſolation de la Philoſophie de Boece : Une Explication des anciennes hymnes : Un Commentaire ſur l'Echelle de Saint Jean Climaque & ſur les Œuvres de Caſſien : Divers ouvrages de Philoſophie : Un Abregé de Théologie : Huit livres de la foi Catholique contre les Gentils : Deux livres de la Théorie Chrétienne : quatre livres contre Mahomet : Un Dialogue entre un Chrétien & un Mahometan. Ces Ouvrages ſont dogmatiques, de même que pluſieurs autres dont nous ne donnons point les titres. Il y en a auſſi un grand nombre ſur la diſcipline, qui compoſent la ſeconde claſſe des Œuvres de cet Auteur. Voici les titres des principaux. Des maux & de la réforme de l'Egliſe : De l'autorité des Conciles généraux : De la vie & du gouvernement des Prélats & des Archidiacres : De la vie des Chanoines & des Miniſtres de l'Egliſe : De la vie des Nobles, des Princes, des Militaires des perſonnes mariées, des Vierges, des Solitaires.

La troiſiéme claſſe contient les œuvres de Morale : Quatre recueils de Sermons : Une Somme des vertus & des vices : Des Traités contre la pluralité des bénéfices, contre la Simonie, contre l'ambition, contre l'avarice des moines : Des traités de la converſion des pécheurs, de la voie étroite

tête ſuſdit ; Du mépris du monde, des quatre fins de l'homme, Des vœux & de la profeſſion religieuſe, Des remedes des tentations, Du diſcernement des eſprits, Des Regles de la vie Chrétienne. Enfin nous avons de cet Auteur douze lettres, quelques poëſies, un grand nombre de diſcours, de Conférences, & de déciſions de cas de conſcience. A la fin du Catalogue qu'il a fait de ſes Ouvrages, il nomme tous les livres qu'il avoit lus pendant les quarante-ſix années qu'il avoit été dans ſon Ordre, & ſur leſquels il s'étoit formé. Il écrit aiſément, & ſes Ouvrages ſont pleins de maximes & d'inſtructions ſalutaires.

Peinture maux de gliſe faite Denys le Chartreu

Denys le Chartreux eſt fort occupé des maux de l'Egliſe dans tous ſes Ecrits. Ce ſaint homme y parle avec une force étonnante contre le déréglement des différens Ordres de l'Egliſe, & en particulier de la Cour Romaine. Tous les Traités qui ſe trouvent dans les Opuſcules, ne ſont remplis que d'affreuſes peintures des excès où étoit tombé tout le Clergé, & de vives plaintes contre les auteurs de ces déſordres. Nous n'en rapporterons que quelques paſſages, en évitant de mettre ſous les yeux du Lecteur ceux qui ſont les plus forts, & qui pourroient bleſſer ſa modeſtie. Dans le Traité qui a pour titre *De Vitâ & Regimine Præſulum*, il parle ainſi : Les Prélats deviennent preſque entierement ſemblables aux ſéculiers, & ſont inſenſibles aux choſes ſpirituelles & divines. Comme ils ne trouvent point de plaiſir en Dieu ni dans la vertu, ils cherchent leur conſolation dans les plaiſirs de la table, dans les jeux & toutes

Tom. I. pag. 380.

les vanités du monde. Nous ſupprimons le détail qu'il fait ici des déſordres des Evêques. Helas, continue-t-il, c'eſt à de tels uſages qu'ils conſument les biens de l'Egliſe. Comme ils n'ont de goût que pour les choſes temporelles & charnelles, ils n'ont point de commerce avec les perſonnes ſavantes & vertueuſes. Ils n'aiment que la ſociété des ſéculiers & des mondains, de jeunes étourdis, qui n'ont aucune crainte de Dieu. A l'égard du gouvernement des ames & de la converſion des pécheurs, ils n'ont garde d'y penſer, eux qui ſont ſi peu occupés de leur propre ſalut. Voilà l'état auquel l'Egliſe ſe voit réduite : *Ecce ad quid devenit ſtatus Eccleſiæ.* Voilà quelle eſt ſa miſere & ſa ruine. Et ſon malheur vient ſur-tout de ce que les Prélats ſe ſont écartés de la régularité & de la piété qui conviennent ſi fort à leur état. Que la condamnation qui les attend eſt terrible, à moins qu'ils ne faſſent une véritable pénitence!

XII.

Le Cardinal de la Tour brûlée.

Jean *De Turre Cremata*, ainſi nommé à cauſe du lieu de ſa naiſſance, appellé en Eſpagnol *Torquemado*, dans le Diocéſe de Palenza, entra dans l'Ordre de Saint Dominique au Couvent de Valladolid. Il fut reçu Docteur dans l'Univerſité de Paris, où il étudia & profeſſa la Théologie & le Droit Canonique. Il retourna enſuite en Eſpagne : mais il n'y demeura pas longtemps, ayant été appellé en 1431. par le Pape Eugene, qui le fit maître du ſacré Palais. Il fut envoié au Concile de Baſle, où il combattit les Huſſites, & ſoutint avec chaleur le parti du Pape. Il fut rappellé au Concile de Flo-

rence, où il diſputa contre les Grecs. Il devint Cardinal en 1439. & envoié Légat en France, où il préſida au Concile de Bourges. Après avoir été emploié dans pluſieurs légations, il fut nommé l'an 1450. à un Evêché en Galice, enſuite à celui d'Albane, qu'il permuta en 1464. avec celui de Sainte Sabine. Il mourut en 1468.

Nous avons de lui pluſieurs Ouvrages, dont les principaux ſont : Un Commentaire ſur le Decret de Gratien en cinq tomes : Une Somme ſur l'Egliſe & ſur ſon autorité en quatre livres : Un Traité de l'autorité du Pape & du Concile général : Une Expoſition des Epîtres de Saint Paul : Un Commentaire ſur les pſeaumes de David : Des Sermons pour toute l'année, & pour les fêtes des Saints : Des Queſtions quodlibétiques : Un Commentaire ſur la Regle de Saint Benoît : Un Traité contre Mahomet : Un Recueil des queſtions de Saint Thomas touchant l'autorité du Pape : Des Méditations ſur les tableaux qu'il fit mettre à Rome dans l'égliſe de la Minerve : Une Diſſertation contre les Grecs touchant le pain azyme. Elle eſt dans le treiziéme tome des Conciles. Cet Auteur étoit grand Scolaſtique, & habile dans le Droit Canonique nouveau. Il en poſſédoit à fond toutes les ſubtilités. Son ſtyle eſt ſec & un peu barbare. Il a ſoutenu avec zéle le parti du Pape Eugene contre le Concile de Baſle, & défendu la ſupériorité du Pape ſur le Concile, avec d'autant plus de chaleur qu'il manquoit de raiſons ſolides pour appuier cette nouveauté.

XIII.

Jean Pic de la Mirandole.

Jean Pic, Souverain de la Mirandole & de Concordes nâquit l'an 1463. On remarqua en lui dès l'enfance une pénétration d'eſprit extraordinaire, & une memoire prodigieuſe. Il étudia le Droit à Bologne a l'âge de 14. ans. Enſuite il parcourut pendant ſept ans les plus célébres Univerſités de France & d'Italie. Après y avoir converſé avec les hommes les plus ſavans, il alla à Rome, où il propoſa à l'âge de vingt-trois ans des theſes ſur toute ſorte de ſciences, les répandit par tout le monde, & s'engagea de les ſoutenir publiquement. L'envie lui ſuſcita des adverſaires qui accuſerent d'héréſie quelques-unes de ces theſes. Le Pape nomma des Commiſſaires pour les examiner. Ils en trouverent quelques unes ſuſpectes d'héréſie. Pic fit une apologie dans laquelle il ſe juſtifia, & expliqua en un bon ſens les propoſitions que l'on jugeoit répréhenſibles, en ſe ſoumettant au jugement du Saint Siége. Alexandre VI. lui donna un bref d'abſolution en 1493. Pic s'appliqua enſuite tout entier à l'étude de l'Ecriture Sainte, entreprit de combattre les Juifs & les Mahometans, & de confondre l'aſtrologie judiciaire. Il renonça même à ſa Souveraineté, & diſtribua tous ſes biens aux pauvres. Il mourut à Florence l'an 1494. dans ſa trente-deuxiéme année.

Ses Theſes, qui contiennent neuf cens queſtions, ont été imprimées à la fin du quinziéme ſiécle, dans le ſeiziéme & dans le dix-ſeptiéme. La plûpart ſont ſur des queſtions Métaphyſiques : Quelques-unes ſur des queſtions agitées par les Théologiens

Scolaſtiques. Ce ſont ces dernieres qui furent attaquées. Ses autres Ouvrages ſont : Sept livres ſur le commencement de la Geneſe ; un Traité de la dignité de l'homme ; un de l'Etre & de l'Unité ; Des Regles de la vie Chrétienne ; Un Traité du Roiaume de Jeſus-Chriſt & de la vanité du monde ; Une Expoſition de l'Oraiſon Dominicale ; Un Livre de Lettres ; douze livres ſur l'Aſtrologie ; Trois ſur le banquet de Platon. Il avoit compoſé pluſieurs autres Ouvrages, que nous n'avons plus, ou qui n'ont point été imprimés. Il a écrit avec beaucoup de netteté, d'élégance & de facilité. Il fait paroître dans ſes Ouvrages autant de pénétration d'eſprit, que d'étendue de connoiſſances.

Ange Politien qui avoit été le compagnon de ſes études, mourut la même année âgé de 40. ans. Il s'appelloit Ange Baſſi, & fut nommé Politien, parce qu'il étoit né Monte Pulciano ville de la Toſcane nommé par les Latins *Mons-Politianus*. Il a été un des plus ſavans hommes que l'Italie ait produit dans le quinziéme ſiécle. Il étoit très-habile dans les langues Grecque & Latine, qu'il enſeigna pendant onze ans à Florence. Il avoit étudié ſous un excellent maître, nommé Andronique de Theſſalonique. Laurent de Medicis, qui attiroit tous les grands hommes de ſon temps à Florence, y retint Ange Baſſi qui étoit déja Prêtre, lui fit avoir un Canonicat ; & l'engagea à être précepteur de ſes enfans, parmi leſquels étoit Jean, qui fut enſuite Pape ſous le nom de Leon X. Politien a compoſé des Lettres Latines, & des vers qui ſont

Ange Politien.

eſtimés. Il a fait auſſi une traduction
rodien.

XIV.

omas à Thomas, communément appellé
pis Cha- pis, étoit de Kempen ville du Dio
e régu- Cologne, comme il le dit lui-mêm
ſa Chronique du Mont Sainte Agn

Sa vie. nâquit vers l'an 1380. Il avoit un
nommé Jean de Kempis, prieur du
ſtére des Chanoines réguliers de la C
gation de Gerard le grand du Mon
Agnès près de Zuvol. Thomas fit pr
dans ce monaſtére en 1406. & fut o
Prêtre en 1423. Une des principales
pations des Chanoines réguliers d
Congrégation, étoit de copier la Bi
Ecrits des Peres & les Ouvrages d
C'étoit avant la découverte de l'art
primerie. Thomas à Kempis en
quant à ce travail, ſongea moins à
curer la nourriture du corps que c
l'ame. Il ſe rempliſſoit des maximes
vérités contenues dans les livres qu
pioit; en ſorte qu'il fut en état d'
truire les autres. C'eſt ce qu'il fit
voix & par écrit, dans ſes converſ
dans ſes diſcours, dans les inſtr
qu'il donna à ſes freres, & dans l
vrages de piété qu'il compoſa. Il éto
ble, doux, fervent dans la priere
devint un des plus grands maîtres
la vie ſpirituelle. Son ſtile eſt ſimple
ſes penſées ſont ſolides. Il eſt plein
ction, & il n'a rien de cette ſpir
outrée de quelques myſtiques, dont
gage eſt extraordinaire & inintellig
a vêcu ſoixante-dix ans dans ſon

& n'eſt mort que l'an mil quatre cens ſoixante-onze.

L'édition la plus ample de ſes Œuvres eſt celle de Cologne de l'an 1660. Elle eſt en trois tomes. Le premier contient les diſcours de Thomas à Kempis, ſavoir I. Trente Sermons à des Novices, qui ſont des conférences que ce ſaint homme avoit faites aux Novices de ſon Ordre en différens temps, & qu'il a depuis recueillies, & adreſſées à ſes freres ſous le nom de frere Pelerin. Ces diſcours contiennent des inſtructions & des avis ſalutaires à de jeunes religieux. Ils ſont fondés ſur des paſſages de l'Ecriture, & ſoutenus de quelques exemples rapportés à la fin. II. Neuf diſcours à ſes freres, contenant des penſées ſolides ſur les principales vertus religieuſes, ſur le renoncement à ſoi-même, ſur la componction, ſur la chaſteté, ſur le ſilence & la ſolitude. III. Trente-ſix diſcours ſur l'Incarnation de Jeſus-Chriſt, ſa Naiſſance, ſa Vie, ſa Mort, ſa Réſurrection & ſon Aſcenſion; ſur la Deſcente du Saint Eſprit & ſur la Primitive Egliſe. Ces diſcours ne ſont preſque compoſés que de paſſages de l'Ecriture Sainte. Ses Ecrits.

Le ſecond Tome contient les Traités ſpirituels, à la tête deſquels ſont les quatre livres de l'Imitation de Jeſus-Chriſt. Cet admirable Ouvrage, qui eſt conteſté à Thomas à Kempis, eſt ſuivi de pluſieurs autres qu'on lui attribue. Les principaux ſont: Le Soliloque de l'ame, dans lequel l'Auteur a recueilli pluſieurs penſées tirées de l'Ecriture Sainte, contenant des ſentimens de piété, de reconnoiſſance & d'affection de

me, & l'attachemene aux choſe
Le livre de la componction d
eſt une priere fervente d'un ho
reconnoît pécheur, & qui expo
miſere : Celui de la ſolitude &
où l'on voit l'utilité de l'un &
La ſeconde partie du ſecond
tient pluſieurs autres Traités de
courts. Le troiſiéme Tome reni
de Gerard le Grand, celles de Flo
de ſes diſciples, & de Sainte Lid
ſix lettres de piété : pluſieurs
quelques hymnes. Il n'eſt pas
tous les Ouvrages qui portent
Thomas à Kempis ſoient de lu
ſon nom à aucun des ſiens par l
en a copié pluſieurs des autres.

Le Livre de l'Imitation de Jesus-Chriſt.

Le livre de l'Imitation de J
qui lui a été attribué, eſt ſi g
eſtimé de tout le monde, que
nous pourrions dire pour en fai
prix, ſeroit fort au-deſſous de

Eloge de cet Ouvrage.

& contribuer à le mettre en état d'être lû
ntendu de tout le monde. On y remarque
rdre aſſez naturel. Le premier Livre eſt
propre pour ceux qui commencent à ſervir
. Le ſecond entre dava ntage dans la
intérieure & ſpirituelle. Le troiſiéme
eſt un parfait tableau, qui nous décou-
le ſaint commerce de l'ame avec Dieu,
les chaſtes délices que Dieu fait goûter
n cœur qui a renoncé aux vaines joies
ſiécle & aux faux plaiſirs des mondains.
mme animal & ſenſuel ne comprend
dans un livre ſi ſpirituel; mais les
dégagées de la corruption du monde,
rouvent toujours une nouvelle conſola-
. Les trois premiers livres aiant con-
un fidéle juſqu'à la plus ſublime per-
on, il étoit juſte qu'on lui apprît dans
quatriéme la maniere dont il doit par-
per au plus auguſte de nos Myſtéres,
qu'il y trouve de quoi faire croître
ceſſe ſes déſirs & ſon amour envers Je-
-Chriſt par une digne & fréquente com-
nion, qui purifie de plus en plus les
es pures, & les comble de graces tou-
rs nouvelles.

Quel en eſt l'Auteur.

l n'y a peut-être jamais eu d'Ouvrage
t l'Auteur ait été conteſté avec plus de
leur, & ſur lequel on ait fait plus d'E-
s. Cette queſtion qui ne paroît pas de
nde conſéquence, eſt devenue fameuſe
l'intérêt que deux puiſſantes Congré-
ions religieuſes y ont pris, par les ju-
mens différens que les Savans en ont
rté, par les recherches curieuſes que
n a fait de part & d'autre, par le grand
mbre de raiſons & d'autorités que l'on

a alléguées, par l'érudition & l'éloquence de ceux qui ont ſoutenu cette diſpute, & par le bruit qu'elle a fait dans le monde. Le Livre de l'Imitation de Jeſus-Chriſt, après avoir paru ſous le nom de Saint Bernard, fut imprimé pluſieurs fois ſous le nom de Gerſon & ſous celui de Thomas à Kempis, & paſſa ſans beaucoup de conteſtation pour être de ce dernier Auteur, juſqu'au commencement du ſiécle dernier, que quelques-uns ſoutinrent qu'il ne pouvoit pas être de lui.

Le Livre porte ſon nom dans pluſieurs manuſcrits; mais dans le plus ancien qui eſt de 1441. ſon nom n'y eſt mis qu'en qualité de Copiſte du Livre; & l'on prétend qu'il y a des manuſcrits plus anciens que Thomas, où ce livre ſe trouve. C'eſt ſous le nom de Saint Bernard qu'a paru la premiere édition que nous aions, faite à Breſſe en 1485. La premiere traduction en François fut faite auſſi ſur un manuſcrit qui portoit le nom de Saint Bernard. Cependant il eſt impoſſible de ſoutenir que l'Ouvrage ſoit de ce ſaint Docteur. Il ſuffit de dire que Saint François, qui vivoit un ſiécle après Saint Bernard, y eſt cité. D'ailleurs le ſtyle eſt fort différent de celui de Saint Bernard. C'eſt par la faute des Copiſtes ou des Imprimeurs, que cet Ouvrage lui a été attribué. L'aiant trouvé ſans nom d'Auteur, joint à quelque Ouvrage de Saint Bernard, ils ont cru qu'il étoit auſſi du même Auteur. Les Chanoines Réguliers dans le procès qu'ils eurent au Parlement de Paris à ce ſujet contre les Bénédictins, ont apporté de fortes preuves dans leurs

ſçuns, pour montrer que Thomas à Kempis n'eſt le véritable Auteur ; mais pluſieurs ſavans n'ont pas trouvé ces preuves abſolument convaincantes, & ſont portés à croire que le livre de l'Imitation eſt plus ancien que Thomas à Kempis. Pendant ſa vie, le livre étoit attribué à Saint Bernard, à Gerſon & à Gerſen ou Geſſen, que l'on dit avoir été Abbé de l'Ordre de Saint Benoît. Les plus anciens manuſcrits, ou ſont anonymes ou portent le nom de Gerſon. Celui-ci a eu pour lui le ſentiment commun de la France & de l'Italie dans le quinziéme & le ſeiziéme ſiécle. Deux choſes néanmoins affoibliſſent les preuves que l'on allégue en ſa faveur ; la qualité de moine que l'Auteur paroît avoir eue, & la différence du ſtyle. D'un autre côté les Bénédictins ont produit un grand nombre de manuſcrits, pour prouver que le Livre de l'Imitation étoit de Jean Gerſen ou Geſſen Abbé de leur Ordre. Nous n'avons garde d'entrer dans la diſcuſſion de ces manuſcrits, ni même de rapporter toutes les ſuites de cette fameuſe diſpute. Des perſonnes très-judicieuſes croient devoir ſuſpendre leur jugement ſur cette queſtion. L'important eſt de profiter de la lecture de cet excellent Livre ; & l'on peut ſans danger ignorer quel en eſt l'Auteur.

XV

Il y a un grand nombre d'autres Auteurs eccléſiaſtiques du quinziéme ſiécle, dont un Abrégé comme celui-ci ne nous permet pas de faire l'énumeration. Nous nous contenterons de parler de quelques-uns dont les noms ſont plus connus. Autres Auteurs.

Platine. Platine dont le véritable nom étoit Barthelemi, ou ſelon d'autres Baptiſte, naquit à Piadena ou Platina proche de Cremone. Après avoir ſuivi quelque-temps la profeſſion des armes, il s'appliqua à l'étude, & y fit des progrès conſidérables. Il alla à Rome, & le Cardinal Beſſarion le prit dans ſa maiſon. Pie II. le fit Abbréviateur apoſtolique; mais Paul II. aiant aboli les charges d'Abréviateurs ſans en rembourſer le prix, Platine fit au Pape des remontrances qui lui attirerent l'indignation du Pontife. Il eut la hardieſſe de menacer Paul II. de ſe plaindre aux Princes Chrétiens, & de leur demander un Concile. Le Pape le fit mettre en priſon les fers aux pieds. Il en ſortit après quatre mois; mais enſuite ce même Pape l'aiant ſoupçonné d'avoir conſpiré contre ſa perſonne, le fit encore mettre en priſon, & appliquer à la queſtion. N'aiant pu lui faire avouer le prétendu crime, il l'accuſa d'héréſie. Il lui accorda néanmoins la liberté à la priere des Cardinaux Beſſarion & de Gonzague. Sixte IV. le fit Bibliothécaire du Vatican, & lui donna une maiſon dans le Quirinal où il mourut l'an 1481. à l'âge de ſoixante ans. Il a écrit les vies des Papes depuis Saint Pierre juſqu'au Pontificat de Sixte IV. Onuphre en a donné la continuation. Elles ont été imprimées pluſieurs fois & en différens païs. Platine a auſſi compoſé pluſieurs Ouvrages Moraux, & le Panegyrique du Cardinal Beſſarion. On a encore de lui un Traité ſur les moiens de conſerver la ſanté, ſur la nature des choſes, & la ſcience de la cuiſine, dédié à un Cardinal.

Pau

Paul, Docteur en Droit en Angleterre, compoſa au commencement du quinziéme ſiécle un livre qui a pour titre : Le Miroir du Pape & de ſa cour. Il eſt diviſé en trois parties. Il parle fortement contre l'injuſtice des reſerves & des graces expectatives. Il ſoutient que la cour de Rome & ſes officiers ſont infectés du crime de ſimonie, en recevant de l'argent pour l'expédition des Bulles, & que le Pape n'a pas droit d'accorder des diſpenſes ſans cauſe & ſans raiſon.

Paul, Anglois.

Richard Ullerſton, Docteur & Profeſſeur en Théologie à Oxford, écrivit en 1408. un Traité de la réforme de l'Egliſe, à la priere de Robert, Cardinal, Evêque de Salisberi. Il eſt encore manuſcrit. Il contient ſeize articles : touchant l'élection du Pape ; contre la ſimonie, l'abus que l'on fait des biens de l'Egliſe, les diſpenſes, les exemptions, la pluralité des bénéfices, les appellations, les priviléges ; touchant la vie & les mœurs des bénéficiers, & la maniere dont on doit célébrer l'Office divin. La cour de Rome n'y eſt point ménagée.

Richard Ullerſton Docteur d'Oxford.

Nous avons parlé dans l'article de l'égliſe d'Italie, des Ouvrages d'un Juif converti nommé Jerôme de ſainte Foi. Un autre Juif converti, nommé Paul de Carthagene, en a auſſi compoſé pluſieurs. Il fut Evêque de Carthagene & enſuite de Burgos, Chancelier des Roiaumes de Leon & de Caſtille, & enfin Patriarche d'Aquilée. Il mourut en 1435. âgé de quatre-vingt-deux ans. Son *Scrutin de la Bible* fut imprimé à Mantoue & à Burgos. Son principal ouvrage eſt l'Addition aux apoſtilles de Nicolas de Lyre ſur toute la Bible, imprimée

Paul de Carthagene.

avec cette gloſe. Il eſt utile pour l'intelligence de l'Écriture.

Laurent Valle. Laurent Valle, chanoine de l'égliſe de ſaint Jean de Latran à Rome, étoit habile dans les lettres, & a écrit des notes ſur le Nouveau Teſtament, qui ne ſont pas inutiles pour l'intelligence du texte. Elles ont été ſouvent imprimées.

Blondus Flavius. Blondus Flavius fut quelque temps ſecrétaire du Pape Eugene IV. Il ſe rendit célébre par ſes trois Décades d'hiſtoire de l'Empire d'Occident depuis l'an 410. juſqu'à l'an 1440. dont Æneas Silvius a fait l'abregé. Il a encore donné la deſcription de la ville de Rome & de l'Etat de l'Italie, & dix livres touchant le gouvernement de l'ancienne Rome.

Ambroiſe le Camaldule. Ambroiſe le Camaldule, né dans la Romandiole, fut fait général de ſon Ordre en 1431. Ce fut lui qui dreſſa au Concile de Florence le decret d'union avec les Grecs dont il ſavoit fort bien la langue. Ses principaux ouvrages ſont des traductions des auteurs Grecs, de la vie de ſaint Jean Chryſoſtome écrite par Pallade, du Pré ſpirituel, de l'Echelle de ſaint Jean Climaque, de quelques ſermons de ſaint Ephrem, des livres attribués à ſaint Denys l'Aréopagite, de quelques Ouvrages de ſaint Athanaſe, de ſaint Baſile, de ſaint Chryſoſtome & de pluſieurs autres Peres. Nous avons encore de lui un Voiage en Italie, où il décrit les déréglemens de pluſieurs monaſtéres où il avoit été. Ses autres Ouvrages n'ont point encore été imprimés. On trouve que cet auteur eſt un peu trop libre dans ſes traductions.

Maphée Vegius. Maphée Vegius, de la ville de Lodi, a-

taire de Martin V. eſt un des auteurs du quinziéme ſiécle qui a écrit avec le plus d'élégance. Il a compoſé un traité de l'éducation chrétienne des enfans, qui eſt excellent. Il y montre les devoirs des peres & des meres, y parle des études des enfans, & des vertus qu'on doit leur inſpirer. Sa morale eſt exacte. Nous avons auſſi de lui ſix livres de la perſévérance dans la Religion, qui contiennent des inſtructions utiles pour faire du progrès dans la piété. Il parle avec dignité des quatre dernieres fins de l'homme dans le traité qu'il a fait ſur cette importante matiere. Il a écrit quelques ouvrages profanes, un ſupplément au douziéme livre de Virgile, quelques piéces d'éloquence & de poéſie. Mais ces ſortes d'ouvrages ne regardent point l'hiſtoire eccléſiaſtique.

Gabriel Biel, chanoine régulier, profeſſeur dans l'Univerſité de Zuric fondée en 1477. mourut vers l'an 1494. Il eſt auteur d'un Commentaire fort eſtimé ſur les quatre livres du Maître des ſentences, de pluſieurs ſermons ſur toute l'année, & de quelques autres Ouvrages. C'eſt un des meilleurs théologiens ſcholaſtiques de ſon temps. Gabriel Biel.

Auguſtin Patricius, chanoine de Sienne, a compoſé une hiſtoire des Conciles de Baſle & de Florence. Elle eſt aſſez exacte, & ſe trouve dans le treiziéme tome des Conciles du P. Labbe. Auguſtin Patricius.

Vincent de Bandelle, qui mourut général des Dominicains l'an 1501 s'eſt fait connoître par ſon Ouvrage de la Conception de la Vierge, qu'il a intitulé : Traité de la ſinguliere pureté & de la prérogative particuliere de N. S. J. C. Vincent Bandelle.

Il y rapporte plusieurs passages de deux cent soixante auteurs, pour prouver que la sainte Vierge a été conçue dans le péché originel. Cet ouvrage qui a fait beaucoup de bruit en son temps, a été imprimé plusieurs fois. Cet auteur a fait quelques autres traités.

Jean Tritheme.

Jean Tritheme, né dans un village de ce nom près de Tréves, fut Abbé dans l'Ordre de saint Benoit. Il mourut en 1518. Il avoit une vaste érudition; étoit mathématicien, poéte, historien & théologien. Il possédoit les langues Grecque & Latine. Il a composé un très-grand nombre d'Ouvrages, d'histoire, de morale & de philosophie. Le plus considérable des Ouvrages historiques, est son Catalogue des Ecrivains ecclésiastiques imprimé en différentes villes. Il contient la vie & les Œuvres de huit cens soixante & dix auteurs. Son histoire des premiers Rois de France est pleine de fables. Les quatre livres des hommes illustres de l'Ordre de saint Benoit, sont aussi parmi les ouvrages historiques de cet auteur. Parmi ceux de morale, on trouve un Commentaire sur la regle de saint Benoit, des gémissemens sur la décadence de cet Ordre, & des traités sur les différens devoirs de la vie religieuse.

Antoine de Lebrixa.

Ælius Antoine de Lebrixa Espagnol avoit beaucoup d'esprit & d'érudition. Il rétablit l'étude des belles-lettres & des sciences en Espagne. Le Cardinal Ximenes l'employa à l'édition de sa Bible Poliglotte. Nous avons parlé de cet important ouvrage dans l'article de l'église d'Espagne. Cet auteur a composé une multitude d'Ecrits sur les belles-lettres & d'autres sur la Religion.

Bonfinius a compoſé à la perſuaſion de Matthias Corvin une hiſtoire du Roiaume de Hongrie, en quatre décades & demie, qui ſont quarante-cinq livres. Elle finit à l'an 1494. Il y rapporte à la fin la cruauté de douze Juifs & de deux femmes de la meme nation, qui aiant pris un enfant chrétien, lui fermerent la bouche, l'étranglerent, & lui ouvrirent les veines lorſqu'il étoit prêt à expirer, pour boire une partie de ſon ſang & réſerver l'autre. Enfin ils mirent ſon corps en piéces & l'enfouirent dans la terre. Ils furent arrêtés & mis à la queſtion. Sur la dépoſition des femmes, qui avouerent tout & déclarerent les complices, les plus coupables furent condamnés au feu, & les autres à une groſſe amende pécuniaire. Dans l'interrogatoire qu'on fit ſubir aux vieillards, on leur demanda pourquoi ils ſe plaiſoient ainſi à répandre & à boire le ſang des chrétiens; & ils répondirent que ce ſang étoit propre à entretenir la paix entre eux & à guerir pluſieurs maladies. Bonfinius.

XVI.

Auteurs Grecs.

Simeon Archevêque de Theſſalonique ſe rendit célébre par ſa ſcience & par ſa vertu. Son principal ouvrage eſt un traité de liturgie, dans lequel il explique ce qui regarde les égliſes, les miniſtres, les habits ſacerdotaux, la célébration de la Meſſe, & les autres cérémonies de l'Egliſe. Le Pere Goart l'a donné au public dans ſon recueil des rituels Grecs. Simeon a encore compoſé un ouvrage contre les héréſies en forme de dialogue, où l'on trouve recueillis un grand nom- Simeon Archevêque de Theſſalonique.

bre de paſſages de l'Ecriture & des Peres ſur la foi & ſur les ſacremens. Il eſt manuſcrit dans les bibliothéques du Vatican & de l'Empereur. Le Pere Morin a donné un extrait de ce qui y eſt dit du ſacrement de pénitence. Il y a encore pluſieurs autres traités manuſcrits du même auteur.

Le Cardinal Beſſarion.

Beſſarion fut d'abord moine de l'Ordre de ſaint Baſile. On le fit Archevêque de Nicée, pour lui donner plus d'autorité dans les conférences que les Grecs devoient avoir avec les Latins. Il parla avec beaucoup d'éloquence dans le Concile de Florence. Après avoir diſputé pour les Grecs, il goûta les raiſons des Latins, & fut le principal promoteur de l'union. Comme ſon oppoſition pour le ſchiſme l'avoit rendu odieux à la plûpart des Grecs, il reſta en Italie, fut fait Cardinal, & honora cette dignité par ſa ſcience, par ſa ſageſſe & par ſa piété. Il auroit été élevé ſur le ſaint Siége ſans les intrigues de quelques Cardinaux. Il ne fit rien pour ſe les rendre favorables. Il étoit d'autant plus digne d'être Pape, qu'il déſiroit moins de le devenir. Nous avons eu ſouvent occaſion de parler de ce grand homme. Il mourut l'an 1472. âgé de ſoixante-dix-ſept ans, au retour de ſa légation en France.

Les Ouvrages qui nous reſtent de lui ſont, un traité du ſacrement de l'Euchariſtie, un diſcours dogmatique des cauſes du ſchiſme, & un autre de l'union; un traité touchant la Proceſſion du ſaint Eſprit, pour la défenſe de la définition de Florence; une apologie de Jean Veccus Patriarche de Conſtantinople perſécuté par les Grecs ſchiſmatiques,

lques autres écrits ſur l'union. On a
e ce Cardinal des écrits philoſophiques,
t connoître qu'il n'étoit pas moins bon
ophe que théologien.

George Scolarius.

s avons parlé de George Scolarius que
net mit ſur le Siége de Conſtantinople,
ouvrages qu'il fit en faveur de l'union
es Latins.

Joſeph, Evêque de Metho-

Joſeph, Evêque de Methone.

ſoutint auſſi l'union faite au Concile de
nce, dans la réponſe qu'il fit à Marc
eſe qui l'avoit attaquée.

Gregoire Mamas.

goire, ſurnommé Mamas, Protoſyn-
confeſſeur de l'Empereur, & enſuite
rche de Conſtantinople, ſoutint auſſi
n, & en juſtifia tous les articles par une
ente apologie qui eſt à la fin des actes du
le de Florence. On a auſſi de lui une lon-
ttre ſur la Proceſſion du Saint Eſprit,
ſtifie la doctrine des Latins. Elle a été
e par Allatius dans le premier tome de
ce orthodoxe.

George de Trebizonde, & Jean Argyropule.

orge de Trebizonde & Jean Argyro-
ui ſe retirerent en Italie, doivent plu-
ſſer pour des gens de lettres que pour
ologiens. Le premier a néanmoins
uelques ouvrages ſur la Religion, où
d le parti des Latins contre les Grecs.
ſi traduit pluſieurs ouvrages des Peres
& la Préparation évangélique d'Euſebe.
l traité théologique que nous aions d'Ar-
le, eſt un ouvrage de la Proceſſion du
ſprit, pour la défenſe du decret du
le de Florence.

Phranza.

anza, officier de la cour de l'Empe-
a fait l'hiſtoire Bizantine depuis l'an

Ducas.

juſqu'à l'an 1476. Ducas a écrit la

même hiſtoire depuis l'an 1341. juſqu'à 1462.

Laonique Chalcondile. Laonique Chalcondile eſt auteur d'une hiſtoire des Turcs.

Nicolas Secundinus. Nicolas Secundinus qui a ſervi d'interprète au Concile de Florence, a fait un abregé de l'hiſtoire des Turcs juſqu'à la priſe de Conſtantinople.

Ceux qui voudront avoir quelque connoiſſance des autres Ecrivains eccléſiaſtiques du quinziéme ſiécle, pourront conſulter la bibliothéque des Auteurs eccléſiaſtiques de M. Dupin.

ARTICLE XIII.

Héréſies.

I.

LEs erreurs que Viclef avoit enſeignées dans le quatorziéme ſiécle, continuérent de ſe répandre pendant le quinziéme en Angleterre, d'où elles paſſerent en Allemagne. Elles pénétrérent juſqu'en Boheme, où elles firent d'étranges progrès par le moien de Jean Hus, ou Huſſinetz. Il tiroit ſon nom d'un village de Boheme où il étoit né: c'étoit alors la coutume de prendre ſon nom du lieu de ſa naiſſance. On dit qu'il étoit plus ſubtil qu'éloquent. Mais la ſévérité apparente de ſes mœurs, la pâleur de ſon viſage & ſon affabilité, lui attirerent un grand nombre de ſectateurs. On voit dans ſes lettres beaucoup d'animoſité contre le Clergé, & un zèle amer contre les Puiſſances eccléſiaſtiques, quoiqu'il affecte d'y montrer de la ſimplicité & de la candeur. Comme il avoit de l'eſprit, & qu'il parloit bien & facilement, il fit briller ſes talens dans l'Univerſité de Prague, qui étoit alors très floriſſante. Il paſſa par tous les dégrés, excepté celui de Docteur, qu'on ne voit pas qu'il ait eu. Il fut reçu maître ès arts & Bachelier en 1393. ordonné Prêtre en 1400. Doien de la Faculté Philoſophique l'année ſuivante, & Recteur de l'Académie en 1409.

Héréſie de Jean Hus.

Commencemens de cet Héréſiarque.

Sa réputation.

Auſſitôt qu'il eut été ordonné Prêtre en

1400. il fut choisi pour être Confesseur de Sophie de Baviere Reine de Boheme, épouse de Venceslas ; & l'on dit qu'il avoit beaucoup d'ascendant sur l'esprit de cette Princesse. Peu de tems après, un riche bourgeois de Prague aiant fondé une église sous le nom de Bethléem, Jean Hus en fut fait Curé, & s'y fit estimer par ses prédications, & les instructions qu'il faisoit au peuple en Bohemien, Dialecte de la Langue Sclavone. Il commença à y prêcher contre les Indulgences. Il avoit pour prétexte la défense que Sigismond avoit faite de lever de l'argent dans la Boheme, dont il se disoit gouverneur, pour le porter à Rome, parce qu'il étoit irrité contre Boniface IX. qui soutenoit Ladislas. Le schisme des Papes & l'abus énorme qu'ils faisoient des Indulgences, ne donnoient que trop de matiere au zéle indiscret de ce Curé.

Ses excès. Il est condamné par l'Archevêque de Prague.

Lorsque la plus grande partie de l'Europe eut abandonné Benoit XIII. & Grégoire XII. pour embrasser la neutralité, Jean Hus en invectivant dans ses sermons contre ces deux anti-Papes, avança plusieurs choses contraires à la doctrine de l'Eglise Catholique. L'Archevêque de Prague nommé Sbinko voulant le réprimer, lui interdit les fonctions sacerdotales dans son Diocèse. Mais Jean Hus bien loin de se soumettre, continua ses excès ; & souleva contre l'Archevêque la plus grande partie des ecclésiastiques. Alors le Prélat publia deux Mandemens : l'un adressé à l'Université de Prague, à qui il ordonnoit de lui apporter les livres de Viclef comme étant la source du mal, afin de les brûler ; l'autre enjoignoit à tous les Curés & Prédicateurs, d'enseigner au peuple qu'après que

le Prêtre avoit prononcé à la Meſſe les paroles ſacramentelles, il ne reſtoit plus que le corps & le ſang de Jeſus-Chriſt ſous les eſpéces ou apparences du pain & du vin. C'eſt que Jean Hus avoit tâché d'obſcurcir ce dogme dans ſes déclamations. On ne peut aſſez louer la conduite de cet Archevêque. Dès qu'il eſt informé qu'un homme téméraire veut ébranler un article capital de la doctrine de l'Egliſe, il s'éleve avec zéle contre ce Novateur, & prend en même temps de bonnes meſures pour mettre à couvert la foi des fidéles, en ordonnant aux Prédicateurs & aux Paſteurs du ſecond Ordre, d'inſiſter dans leurs inſtructions ſur les vérités que l'on s'efforçoit d'alterer. Ce grand éclat contre Jean Hus ſe fit au commencement de 1409.

Jean Hus s'attire en Boheme des ennemis, & s'y fait auſſi des partiſans.

Peu de temps après, il arriva une autre affaire qui indiſpoſa contre lui beaucoup de perſonnes en Allemagne. L'Univerſité de Prague fondée en 1347. par l'Empereur Charles IV. ſur le modele de celle de Paris, étoit compoſée des quatre nations, de Boheme, de Baviére, de Saxe, & de Pologne. Ceux des trois dernieres étant preſque tous Allemans, & aiant trois voix contre une, s'étoient rendu maîtres de la plûpart des chaires, des places, des affaires de l'Univerſité, & des principaux bénéfices de la ville, à l'excluſion des Bohemiens. Jean Hus ſe joignit à quelques-uns de ſes compatriotes qui ſupportoient avec impatience cette uſurpation des Allemans; & ils s'adreſſerent tous enſemble à Vencelas, dont ils obtinrent une déclaration qui ne laiſſoit plus qu'une ſeule voix aux trois nations étrangeres, & en donnoit trois à ceux du pais. Les Allemans déſerterent

l'Université, & se retirerent en Misnie où ils emmenerent avec eux plus de deux mille écoliers. Jean Hus s'étant acquis par ce moien beaucoup de crédit & d'autorité dans l'Université de Prague, persuada facilement à plusieurs de ses membres, que le premier Mandement de l'Archevêque donnoit atteinte aux priviléges & aux libertés de l'Université, & que le second renfermoit une erreur intolérable par rapport à l'Eucharistie. Sur ce fondement ils appellerent de ces Ordonnances à Grégoire XII. qui étoit reconnu en Allemagne. Grégoire cita à Rome l'Archevêque; mais ce Prélat s'adressa à Alexandre V. & obtint une Bulle par laquelle ce Pape se commettoit pour arrêter le cours des erreurs de Viclef. En vertu de cette Bulle, l'Archevêque de Prague condamna solemnellement les Ecrits de Viclef, & procéda contre quatre Docteurs qui y paroissoient attachés. Jean Hus qui étoit alors Recteur de l'Université, & qui avoit beaucoup de crédit à la Cour & dans la ville, mépriſa cette Bulle, & continua d'enseigner ses erreurs. Après la mort d'Alexandre V. son affaire fut portée devant Jean XXIII. Ce Pape ordonna que Jean Hus, accusé d'avoir prêché beaucoup d'erreurs, vint à Rome pour y être interrogé. Le Cardinal Othon Colonne, qui fut chargé de cette affaire, cita Jean Hus à Bologne où résidoit alors la Cour de Rome. Comme il avoit de puissans ennemis en Allemagne, & qu'il craignoit pour sa vie s'il faisoit ce voiage, il engagea Venceslas Roi de Boheme, la Reine dont il étoit Confesseur, l'Université de Prague & un grand nombre de Barons, à prier le Pape de le dispenser de

paroître, & de ne pas souffrir qu'on dif-
it le Royaume de Bohême en publiant
tout qu'il étoit plein d'hérétiques.

ean Hus envoia en même temps trois Il envoie
tureurs à Bologne pour comparoître en des Procu-
lace devant le Cardinal Colonne, & pour reurs en sa
ndre sa cause. Ce fut alors que par l'en- place.
ise du Roi & de son Conseil, Jean Hus Le Pape
éconcilia avec l'Archevêque Sbinko, & le condam-
ce Prélat écrivit au Pape en sa faveur. ne.
endant le Cardinal Colonne, sans avoir Violences
d aux instances des Procureurs de Jean à Prague.
, le déclara excommunié pour n'avoir
comparu au terme marqué. Les Procu-
e en appellerent au Pape, qui évoqua
ire à son tribunal, & en chargea quatre
s Commissaires, les Cardinaux d'Aqui-
de Brancas, de Venise & de Florence.
leur rapport le Pape excommunia Jean
, & défendit à tous les Prêtres de Prague
ire la Messe & d'y faire aucun exercice
religion, tant que cet hérétique seroit
la ville, à l'exception de la seule église
isegrade. Cet interdit ne fut pas plutôt
ié, qu'on ne vit plus dans toute la ville
violences & séditions. Les Catholiques
s Hussites en venoient aux mains, &
'égorgeoient avec une fureur barbare.
Hus jugeant que son absence pourroit
ner le calme, se retira à Hussinetz lieu
naissance, auprès de Nicolas Hussinetz.
neur du lieu, son protecteur & son ami.
t là qu'il appella du jugement du Pape à
nte Trinité.

ndant sa retraite il continua de prêcher Jean Hus
les villes & dans les villages, suivi d'une continue
innombrable de peuple, qui l'écoutoit d'exciter
des divi-

ſions à Prague.

Mort de l'Archevêque Sbinko.

avec un extrême empreſſement. On croit que ce fut alors qu'il écrivit contre un Docteur Anglois nommé Jean Stokes, qui avoit réfuté une apologie qu'il avoit faite de Viclef & de ſes livres. Son abſence ne rétabliſſoit point la tranquillité à Prague : les uns demandant inſtamment ſon retour ; les autres faiſant tous leurs efforts pour l'empêcher. L'Archevêque Sbinko qui ne trouvoit aucune reſſource dans Venceſlas pour faire ceſſer cette diviſion, prit le parti d'aller en Hongrie implorer le ſecours de Sigiſmond. Mais ce Prélat mourut à Presbourg dans la haute Hongrie. Quelques-uns diſent qu'il fut empoiſonné par les Huſſites ; d'autres que ce fut par un de ſes domeſtiques. Venceſlas lui donna pour ſucceſſeur Albicus ſon médecin, qui acheta de lui cet Archevêché. C'étoit un homme ignorant, avare, & qui n'avoit aucune des qualités que doit avoir un Evêque. Le Pape donna l'adminiſtration de ſon égliſe à Conrad Evêque d'Olmuts en Moravie, qui devint quelque tems après Archevêque de Prague.

Jean Huss déclame contre le Pape.

Ses diſciples ſont punis comme ſéditieux.

Jean XXIII. aiant envoié par tout les Bulles contre Ladiſlas Roi de Naples, comme nous l'avons vu ailleurs, les Huſſites excités par leur maître qui étoit retourné à Prague, s'éleverent contre ces Bulles, diſant qu'il étoit indigne du Vicaire de Jeſus-Chriſt d'exhorter les Chrétiens à répandre le ſang d'autres Chrétiens. S'ils ſe fuſſent contenté de gémir de cette conduite du Pape, on ne pourroit que les en louer ; mais Jean Huss ſe livrant ſans meſure à l'amertume de ſon zéle, déclama avec beaucoup d'aigreur contre les Indulgences & les croiſades. Il fit en même

s afficher un écrit, par lequel il invitoit les Docteurs, religieux & autres, à ve- disputer contre des theses qu'il vouloit enir sur le pouvoir du Pape à l'égard des lgences. Il disputa en effet; & sa con- e, si téméraire, excita beaucoup de bruit. Recteur de l'Université qui l'improuvoit, t fait retirer tout le monde, le peuple mpagna Jean Hus jusqu'à la chapelle de lléem dont il étoit Curé. Le lendemain cette dispute le bruit recommença. Les ites maltraiterent ceux qui prêchoient les ulgences. Un d'eux dit publiquement que ape étoit l'antechrist. On mit en prison s des plus séditieux par ordre du Sénat, & eur coupa la tête pendant la nuit. Le peu- enleva leurs corps, & les honora comme euſſent été Martyrs.

année suivante 1414. le Pape Jean XXIII. ant que Jean Hus continuoit de déclamer tre le saint Siége & contre les Evêques, cita de nouveau à Rome. Cet hérétique cusa comme il avoit déja fait, & parla s fortement contre le Pape dans ses prédi- ons. Il disoit qu'il n'étoit que Prêtre com- lui, & qu'il n'avoit pas droit de le citer. ecommanda la lecture des livres de Vi- , & prêcha contre le culte des images. nseigna que la confession des péchés étoit ile, & que la récitation des heures cano- es & l'abstinence des viandes, n'étoient des traditions humaines, qui n'avoient le moindre fondement dans la parole de u. Il agita quelques questions qui ont rap- à l'Eucharistie, & il ne paroit pas qu'il soit écarté de la doctrine de l'Eglise tou- nt la Transubstantiation du pain & du vin

Le Pape cite de nouveau Jean Hus, qui continue d'enseigner des erreurs.

au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt, non plus que ſur la préſence réelle. Mais il enſeigna, auſſibien que tous ſes diſciples, qu'il étoit abſolument néceſſaire que les laïques communiaſſent ſous les deux eſpeces. Il compoſa auſſi un gros traité de l'Egliſe, où il mêloit à pluſieurs vérités quelques erreurs, entre autres celle-ci, qu'il n'y a dans l'Egliſe que des Prédeſtinés. Il publia trois autres Traités contre le Clergé. Le premier eſt intitulé, l'Anatomie des membres de l'antechriſt. Le ſecond, De la vie & des mœurs de l'antechriſt. Le troiſiéme, de l'abomination des Prêtres & des Moines charnels dans l'Egliſe de Jeſus-Chriſt, & quelques autres petits Ecrits, dans leſquels il parle avec beaucoup d'emportement contre le Clergé.

On travaille en vain à le ramener.

Le Pape Jean XXIII. irrité de la déſobéiſſance & des Ecrits ſéditieux de Jean Hus, n'oublia rien pour le faire rentrer en lui-même. Il écrivit à ſon ſujet au Roi de France Charles VI. & à l'Univerſité de Paris. C'eſt ce qui engagea Gerſon à écrire à Conrad qui gouvernoit l'égliſe de Prague, ſur la néceſſité de combattre les erreurs qu'on publioit dans ſon Diocèſe. Le Pape écrivit auſſi à Venceſlas une lettre très forte, ſur les progrès du Huſſitiſme dans ſon Royaume, & le pria d'employer toute ſon autorité à extirper des erreurs ſi pernicieuſes; mais ce Prince n'y eut aucun égard. Cette lettre eſt de 1414.

Jean Hus arrive à Conſtance. On s'aſſure de ſa perſonne.

C'étoit cette même année que ſe tint le Concile de Conſtance. Jean Hus y alla avec un ſauf-conduit de l'Empereur Sigiſmond. Avant que de partir de Prague, il avoit fait afficher aux portes des égliſes de cette ville, qu'il alloit au Concile pour juſtifier ſa con-

duite & ſes ſentimens. Il ſe mit en chemin avec quelques Seigneurs qui le protegeoient, & il diſtribua ſes affiches en Latin & en Allemand dans toutes les villes par où il paſſa. Il arriva à Conſtance le troiſiéme de Novembre. Deux Curés de Prague, qui lui étoient fort oppoſés, s'y étant rendus quelque temps après, dreſſerent un Mémoire de ſes erreurs, qu'ils préſenterent au Pape & aux Peres du Concile. On cita Jean Hus à comparoître devant le Pape & les Cardinaux. Il y vint, & déclara à toute l'aſſemblée, qu'il aimeroit mieux mourir que d'être convaincu d'aucune héréſie. On parut ſatisfait de cette déclaration : mais on crut néanmoins devoir s'aſſurer de ſa perſonne. Le gouverneur du Palais du Pape eut ordre de conduire Jean Hus dans la maiſon du Chantre de l'égliſe de Conſtance, où il demeura huit jours ſous bonne garde ; & de là il fut transferé dans la priſon du Couvent des Dominicains. Les Seigneurs qui étoient venus avec lui, firent grand bruit ſur cet empriſonnement.

Jean Hus s'en plaignit d'abord au Pape, qui proteſta qu'il n'y avoit aucune part. Il eut enſuite recours à l'Empereur, qui écrivit à ſes envoiés de demander l'élargiſſement de Jean Hus. Mais on trouva toujours des raiſons pour ne ſe point rendre à la demande des envoiés de l'Empereur. Il fallut attendre l'Empereur qui n'arriva qu'à la fin de Décembre. Cependant Jean Hus demeura en priſon & y tomba malade. Ses accuſateurs préſenterent contre lui au Pape une requete, où on l'accuſoit 1. d'avoir enſeigné publiquement qu'il étoit néceſſaire de communier le peuple ſous les deux eſpeces. 2. Que dans le

Accuſations portées contre lui.

Sacrement de l'autel le pain demeure après la consécration. 3. Que les prêtres en péché mortel ne peuvent pas administrer les Sacremens ; qu'au contraire toute autre personne peut le faire, quand elle est en état de grace. 4. Que l'Eglise ne peut point posséder de biens temporels, & que les Princes temporels peuvent les lui ôter. 5. Que Constantin & les autres Souverains ont eu grand tort de donner des biens à l'Eglise. 6. Que tous les Prêtres sont égaux en autorité : qu'ainsi les ordinations & les cas reservés au Pape & aux Evêques, ne sont qu'un pur effet de leur ambition. 7. Que l'Eglise n'a plus la puissance des clefs, quand le Pape, les Cardinaux, les Evêques & tout le Clergé, sont en péché mortel. 8. D'avoir mépriſé l'excommunication, aiant toujours célébré l'Office Divin pendant son voiage.

Jean Hus écrit plusieurs Ouvrages.

On lui fait changer de prison.

Sur cette requête on nomma des Commissaires pour instruire le procès de l'accusé, & on en nomma d'autres pour examiner ses Ecrits. Jean Hus, pour montrer combien il conservoit de tranquillité d'esprit dans sa prison, y composa alors plusieurs Ouvrages, comme ceux du Mariage, du Décalogue, de la Connoissance & de l'Amour de Dieu, de la Pénitence, des trois ennemis de l'homme, de la Céne du Seigneur, & d'autres dont il fait mention dans ses lettres. Les Seigneurs de Boheme travailloient toujours à faire sortir Jean Hus de prison. Ils écrivirent plusieurs fois à l'Empereur pour lui demander sa liberté, & lui envoyerent une déclaration du témoignage avantageux que Conrad Archevêque de Prague lui rendoit : ce qui n'étoit pas surprenant, puisque ce Prélat, peu

Empereur, après ſe déclara publiquement en faveur des Huſſites. Les mêmes Seigneurs ſe donnérent encore bien des mouvemens, qui ne ſervirent qu'à faire reſſerrer plus étroitement Jean Hus. Après avoir demeuré deux mois dans la priſon des Dominicains, il fut tranſféré dans celle des Freres Mineurs. Les Commiſſaires n'oublierent rien pour l'engager à une rétractation, en même tems que ſes accuſateurs produiſirent un grand nombre de preuves de ſes erreurs. Pendant qu'il s'attendoit à une audience publique, il fut tranſféré dans une nouvelle priſon. Les gens du Pape qui le gardoient chez les Franciſcains, ayant ſuivi leur maître dans ſa fuite de Conſtance, laiſſerent les clefs de la priſon à l'Empereur & aux Cardinaux, qui mirent le priſonnier entre les mains de l'Evêque de Conſtance; & ce Prélat le fit enfermer dans une forteresſe qui étoit au-delà du Rhin près de la ville.

Le Concile nomma en même temps dans la cinquiéme ſeſſion du ſixiéme d'Avril 1415. les Cardinaux de Cambrai & de S. Marc; l'Evêque de Dol & l'Abbé de Citeaux, pour achever d'inſtruire le procès de Jean Hus, & pour dreſſer une nouvelle condamnation des propoſitions de Viclef. Dans la ſixiéme ſeſſion le Concile nomma des Commiſſaires de chaque nation, pour proceder contre Jean Hus juſqu'à Sentence définitive. On y cita pour la premiere fois Jerôme de Prague, le plus fameux des diſciples de Jean Hus. On prétend qu'il avoit encore plus de ſcience que ſon maître. Il avoit beaucoup voiagé, & s'étoit fait recevoir maître ès Arts dans les plus célébres Univerſités. Il étoit imbu de la doc-

Commiſſaires nommés.

Jerôme de Prague vient à Conſtance & s'enfuit. Il eſt arrêté.

trine de Viclef, & ſe joignit à Jean Hus pour l'établir. Il ſe rendit à Conſtance pour ſecourir ſon maître ; mais dès le lendemain de ſon arrivée, il s'enfuit, craignant d'être mis comme lui en priſon. Il écrivit à l'Empereur & au Concile pour demander un ſauf-conduit : on lui en offrit pour venir, mais non pour s'en retourner. Il fit afficher une proteſtation, par laquelle il déclaroit qu'il vouloit ſe préſenter au Concile pour ſe juſtifier, ſi on lui accordoit un ſauf-conduit, & demanda acte aux Seigneurs de Boheme de ſa déclaration. Il ſe mit enſuite en chemin pour s'en retourner en Boheme, mais il fut arrêté & mené à Conſtance.

Condamnation des propoſitions de Viclef.

Avant que de proceder contre ſa perſonne & celle de Jean Hus, le Concile condamna dans la huitiéme ſeſſion les quarante-cinq articles de la doctrine de Viclef, cenſurés par les Univerſités de Paris & de Prague. Nous croyons devoir en rapporter ici la plus grande partie.

La ſubſtance du pain matériel, de même que la ſubſtance du vin matériel, demeurent dans le Sacrement de l'autel.

Les accidens du pain ne demeurent point ſans ſujet dans ce même Sacrement.

Jeſus-Chriſt n'eſt point lui-même & réellement dans ſa propre préſence corporelle au Sacrement.

Si un Evêque ou un prêtre eſt en péché mortel, il n'ordonne, ni ne conſacre, ni ne baptiſe.

On ne ſçauroit prouver par l'Evangile, que Jeſus-Chriſt ait réglé & ordonné la Meſſe.

Dieu doit obéir au diable.

Si le Pape eſt mauvais & réprouvé, & par

conſéquent membre du diable, il n'a point l'autre pouvoir ſur les fideles que celui qui lui a été donné par l'Empereur.

Il eſt contre l'Ecriture ſainte que les eccléſiaſtiques aient des biens en propre.

Pendant tout le temps qu'un Seigneur ſéculier, un Prélat, ou un Evêque, eſt en péché mortel, il n'eſt ni Seigneur, ni Evêque, ni Prélat.

Le peuple peut à ſon gré corriger ſes maîtres, lorſqu'ils tombent dans quelque faute.

Toutes choſes égales, les prieres particulieres que les prélats ou les religieux appliquent à une certaine perſonne, ne lui ſervent pas plus que les prieres générales.

Celui qui donne l'aumône aux freres mendians, eſt actuellement excommunié.

Quiconque ſe met en Religion, ſoit parmi les moines rentés, ſoit parmi les religieux mendians, ſe rend moins propre à l'obſervation des commandemens de Dieu.

Les ſaints qui ont inſtitué de pareilles Religions, ont péché en les inſtituant.

Les religieux qui vivent dans des Religions particulieres, ne ſont point de la Religion chrétienne.

Tous ceux-là ſont ſimoniaques, qui s'engagent à prier pour les autres, lorſqu'ils en ſont aſſiſtés dans ce qui regarde le temporel.

La priere d'un réprouvé ne peut ſervir de rien.

Toutes choſes arrivent par une néceſſité abſolue.

La Confirmation des jeunes gens, l'Ordination des eccléſiaſtiques, la Conſécration des lieux ſaints, n'ont été reſervées au Pape & aux Evêques, que par avarice & par ambition.

Les Univerſités & les colléges, avec les degrés qu'on y prend, ont été introduits par une vanité païenne, & ne ſervent pas plus à l'Egliſe que le diable.

Il ne faut pas ſe ſoucier de l'excommunication du Pape ni d'aucun autre Prélat, parce que c'eſt la cenſure de l'antechriſt.

Ceux qui fondent des monaſteres péchent, & ceux qui y entrent ſont des gens diaboliques.

Le Pape Sylveſtre & l'Empereur Conſtantin ont erré en do[illegible] l'Egliſe.

Tous ceux qui [illegible]nt dans les Ordres des mendians, ſont hérétiques, & tous ceux qui leur font l'aumône ſont excommuniés.

Ceux qui entrent dans quelque Religion, ou dans quelque Ordre, ſe mettent hors d'état d'accomplir les divins préceptes; & par conſéquent n'arriveront jamais au Roiaume de ciel s'ils n'apoſtaſient.

Le Pape & tous les clercs qui poſſédent des biens, ſont hérétiques, en ce qu'ils ont ces poſſeſſions; auſſi bien que ceux qui les approuvent, comme les Seigneurs ſéculiers & les autres laïcs.

L'égliſe de Rome eſt la ſynagogue de Satan, & le Pape n'eſt point le vicaire prochain & immédiat de Jeſus-Chriſt & des Apôtres.

Les Epîtres décrétales ſont apocryphes; elles détournent de la foi en Jeſus-Chriſt, & les eccléſiaſtiques qui les étudient ſont des ſots.

L'Empereur & les Seigneurs ſéculiers ont été ſéduits par le diable, lorſqu'ils ont doté l'Egliſe de biens temporels.

L'élection du Pape par les Cardinaux eſt une invention du diable.

C'eſt une folie d'ajouter foi aux indulgences du Pape & des Evêques.

Les ermens que l'on fait pour confirmer ou affermir des contrats humains, ou le commerce civil, ſont illicites.

Auguſtin, Benoît & Bernard ſont damnés, s'ils n'ont fait pénitence de ce qu'ils ont eu des biens, & inſtitué des Ordres religieux, dans leſquels ils ſont entrés; & ainſi depuis le Pape juſqu'au moindre religieux, tout eſt hérétique.

Toutes les Religions (Ordres religieux) indifféremment ont été introduites par le diable.

Peu de temps après la condamnation des articles de Viclef, les Seigneurs de Boheme & de Pologne préſenterent une requête à l'Empereur & au Concile, pour demander la liberté de Jean Hus arrêté au préjudice d'un ſauf conduit. Ils diſoient qu'on l'accuſoit injuſtement d'enſeigner des erreurs, & ils offroient caution pour lui. Le Patriarche d'Antioche répondit au nom du Concile, qu'on ne pouvoit pas mettre Jean Hus en liberté; mais qu'on le feroit au plutôt venir à Conſtance, & qu'on lui donneroit une audience favorable. En effet quelques jours après il fut amené à Conſtance dans le monaſtere des Franciſcains, où il demeura chargé de chaînes. Ce fut alors qu'il compoſa un écrit touchant la communion ſous les deux eſpeces. On le fit venir à l'aſſemblée qui ſe tint le cinquiéme de Juin. Dès qu'il fut entré, on lui préſenta ſes ouvrages. Il les reconnut, & promit de ſe retracter, ſi l'on y pouvoit trouver quelque erreur. L'on fit enſuite la lecture des articles qu'on en avoit extraits; mais dès

Les Seigneurs de Boheme demandent la liberté de Jean Hus.

Il eſt interrogé publiquement.

la premiere proposition, il s'éleva un si grand bruit, que les Peres ne s'entendoient eux-mêmes, bien loin de pouvoir entendre les réponses de Jean Hus. On remit cette affaire au septiéme de Juin. Jean Hus comparut pour la seconde fois dans cette assemblée, où l'Empereur assistoit suivi de Seigneurs Bohemiens. On l'accusa d'avoir enseigné que la substance du pain materiel demeure dans l'Eucharistie après la consécration; il le nia constamment. On lui reprocha d'avoir approuvé les erreurs de Viclef; il répondit qu'il n'en avoit enseigné aucune, qu'il ne sçavoit pas si Viclef en avoit répandues en Angleterre; mais qu'il ne s'étoit opposé à la condamnation que l'Archevêque de Prague avoit faite des livres de Viclef, parce qu'il avoit condamné quelques articles qu'il croioit soutenables, comme celui-ci, que Constantin avoit mal fait en donnant des biens à l'Eglise. Il déclara qu'il n'avoit soutenu avec obstination aucune des propositions de Viclef, mais qu'il n'avoit pas approuvé qu'on les condamnât sans appuier cette condamnation sur des autorités de l'Ecriture. Il avoua qu'il avoit dit qu'il voudroit que son ame fût où étoit celle de Viclef, mais il nia qu'il eût excité le peuple à prendre les armes ou été cause des troubles de Bohême.

Second interogatoire de Jean Hus.

Après la séance, Jean Hus fut remis en prison & chargé de chaînes. Le Cardinal de Cambrai & l'Empereur même l'exhorterent en sortant à se soumettre au jugement du Concile. Le lendemain il comparut pour la troisiéme fois en présence des mêmes personnes. On lui fit entendre divers articles tirés de son Traité de l'Eglise qu'il avoit reconnu

reconnu pour un de ſes ouvrages ; & on en tira treize autres de ſes différens écrits. Voici quelques-unes de ces trente-neuf propoſitions.

Il n'y a aucune place de dignité, ni aucune élection humaine, ni aucune marque extérieure, qui rende membre de la ſainte Egliſe Catholique.

Un réprouvé n'eſt jamais membre de la ſainte Mere Egliſe.

Si celui qui eſt appellé le Vicaire de Jeſus-Chriſt, imite la vie de Jeſus-Chriſt, il eſt ſon vicaire ; mais s'il ſuit un chemin oppoſé, il eſt le précurſeur de l'antechriſt, & le vicaire de Judas Iſcariote.

Les cenſures eccléſiaſtiques ſont antichrétiennes ; le clergé les a inventées pour s'aſſujettir le peuple.

Si un Pape, ou un Evêque eſt en péché mortel, il n'eſt ni Pape, ni Evêque.

Si le Pape eſt méchant & réprouvé, alors c'eſt un démon, un voleur, un enfant de perdition, & non le chef de la ſainte Egliſe militante, puiſqu'il n'en eſt pas meme membre.

La condamnation des quarante-cinq propoſitions de Viclef eſt déraiſonnable & injuſte. Il eſt faux qu'elles ſoient toutes hérétiques, erronées ou ſcandaleuſes.

Les Apôtres & les fideles miniſtres de Jeſus-Chriſt ont fort bien gouverné l'Egliſe dans ce qui eſt néceſſaire au ſalut, avant que l'office de Pape fût établi, & il eſt très-poſſible qu'ils le faſſent juſqu'au jour du jugement, quand même il n'y auroit point de Pape.

Le Pape n'eſt ni ne doit être appellé très-

saint, même quant à son office : autrement le Roi devroit aussi être appellé très-saint, & il faudroit appeller saints les bourreaux, les hérauts de justice & les diables. Un Pape éprouvé n'est point le chef de la sainte Eglise.

Son obstination.

Après l'examen des trente-neuf articles de Jean Hus, sur chacun desquels il prit pour s'expliquer autant qu'il voulut, le Cardinal de Cambrai l'exhorta à se soumettre au jugement du Concile. Les autres Prélats joignirent leurs exhortations & leurs instances à celles du Cardinal. Jean Hus demanda encore une audience, promettant que s'il n'appuioit pas ses sentimens sur des raisons claires & solides, il se rendroit aux instructions du Concile. Le Cardinal de Cambrai reprit la parole, & lui dit qu'il falloit se soumettre & abjurer ses erreurs. L'Empereur lui parla dans les mêmes termes, & lui fit les mêmes instances. Le voiant toujours obstiné, il lui dit qu'il y avoit des loix selon lesquelles le Concile le jugeroit. Cette conversation dura long-temps, parce que Jean Hus répliquoit à tout ce qu'on lui disoit, niant quelques faits, en expliquant quelques autres, & persistant toujours à dire qu'il n'étoit pas coupable. Il fut reconduit en prison, & le lendemain le Cardinal de Vivien Président du Concile, lui envoia un modèle de rétractation conçu en ces termes : Moi Jean Hus, &c. je proteste que, quoiqu'on m'impute beaucoup de choses auxquelles je n'ai jamais pensé, je me soumets humblement à la décision & correction du sacré Concile, touchant tout ce qu'on m'a objecté, tiré de mes livres, ou prouvé par déposition de témoins, pour les abjurer, révoquer, retracter, pour subir la

pénitence qui me sera imposée, & généralement faire tout ce que le Concile jugera nécessaire pour mon salut, m'abandonnant à sa miséricorde avec une entière soumission. Jean Hus aiant lu cette formule, refusa de s'y soumettre & de se rétracter. On voit une preuve convaincante de son obstination dans une lettre qu'il écrivit en prison la veille de sa mort à l'Université de Prague. Sçachez, dit-il, que je n'ai abjuré aucun article. Le Concile vouloit m'obliger à déclarer faux chacun des articles tirés de mes livres; mais je l'ai refusé, à moins que l'on ne m'en montrât la fausseté par l'Ecriture. Je déclare que je déteste tout sens qui se trouvera faux dans ces articles; & je me soumets à cet égard à la correction de notre Seigneur Jesus-Christ, qui connoit la droiture de mon cœur.

On auroit bien voulu l'engager à quelque rétractation, pour éviter d'en venir aux dernieres extrémités; mais comme on l'avoit souvent sondé, & toujours inutilement, on commença par condamner ses livres au feu. On crut l'intimider, mais il demeura toujours le même. Il demanda un confesseur, & on lui envoia un moine qui le traita avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. On lui fit le premier de Juillet une députation solemnelle pour l'engager à se rétracter. On n'en tira qu'un écrit de sa propre main, où il disoit à peu près la même chose que dans ses autres justifications: il nioit qu'il eût enseigné ou prêché les articles qu'on lui objectoit, & refusoit d'en condamner aucun, de crainte de pécher contre la vérité & contre les sentimens des saints Docteurs. Le cinquiéme du même mois l'Empereur lui envoia

Ses livres brûlés.

On fait d'inutiles effo t pour le ramener.

quatre Evêques avec deux Seigneurs, pour lui demander s'il vouloit rétracter les propositions qu'il avouoit être de lui, & jurer qu'il n'étoit point attaché à celles qu'il n'avouoit pas. Il répondit qu'il s'en tenoit à la déclaration qu'il avoit faite cinq jours auparavant. Le lendemain où l'on tenoit la quinzième session, il fut amené au Concile, afin qu'on procedât à sa condamnation. Le promoteur demanda que les articles prêchés & enseignés par Jean Hus dans le Roiaume de Bohême & ailleurs, étant hérétiques & séditieux, fussent condamnés par le Concile, & que les livres qui les contenoient fussent brûlés. On lut aussitôt & l'on condamna de nouveau les propositions de Viclef, & l'on passa à celles de Jean Hus. Alors il dit qu'on lui reprochoit des erreurs qu'il n'avoit jamais avancées. Voiant ensuite que sa condamnation étoit résolue, il en appella au tribunal de Jesus-Christ, comme témoin de son innocence, & de la conduite injuste qu'on tenoit à son égard. Il ne voulut jamais reconnoître qu'il fût coupable.

Condamnation des écrits & de la personne de Jean Hus.

Toute la procedure étant finie, l'Evêque de Concordia, à la requisition du promoteur, lut deux sentences, dont l'une condamnoit ses livres au feu, & l'autre le condamnoit lui-même à être dégradé. Pendant qu'on lisoit ces sentences, Jean Hus étoit à genoux, parlant quelquefois, s'inscrivant en faux contre le reproche d'opiniâtreté qu'on lui faisoit, & priant Dieu de pardonner à ses juges & à ses accusateurs. La sentence de sa condamnation portoit: qu'après une ample information & une mûre délibération des Cardinaux, des Patriarches, Archevêques, Evê-

s & autres Prélats & Docteurs, touchant
articles contenus dans les livres de Jean
s, qu'il a lui même avoués, le Concile
damne ces livres & leur doctrine, tous
Traités composés en Latin & en Bohe-
en ou en toute autre langue, à être brûlés
bliquement dans la ville de Constance.
utre sentence est ainsi conçue: Après avoir
oqué le nom de Jesus-Christ, le saint
ncile n'aiant que Dieu seul devant les yeux,
nonce, définit & déclare que Jean Hus est
nifestement hérétique; que ses erreurs ont
condamnées depuis long-temps par l'E-
se; qu'il a enseigné & prêché plusieurs pro-
itions scandaleuses, téméraires, séditieu-
s, qu'il a perverti le peuple de Boheme;
ainsi il mérite d'être dégradé de l'Ordre
erdotal & des autres Ordres; & en consé-
nce ledit Concile commet l'Archevêque
Milan & six Evêques pour exécuter cette
radation, selon que le Droit le prescrit;
es laquelle dégradation, l'Eglise de Dieu
pouvant rien faire de plus, l'abandonnera
jugement séculier pour en disposer.

Les Evêques qui avoient été nommés pour Sa dégra-
céder à cette dégradation, ordonnerent à dation.
n Hus de se revêtir de ses habits sacerdo-
x & de prendre un calice. Etant ainsi vêtu,
Prélats l'exhorterent encore une fois à se
acter pour son salut & pour son honneur.
is il déclara hautement qu'il n'avoit garde
scandaliser les peuples par une abjuration
leine d'hypocrisie & d'impiété, & il pro-
a publiquement de son innocence. Alors
Evêques l'aiant fait descendre du marche-
d, lui ôterent d'abord le calice, en pro-
çant les paroles du Pontifical: O Judas

maudit, &c. Ensuite on lui ôta tous ses habits l'un après l'autre ; on lui coupa les cheveux en croix, afin qu'il ne parût aucune marque de couronne. Après l'avoir ainsi dégradé, on mit sur sa tête une mitre de papier haute d'une coudée, en forme de pyramide, sur laquelle on avoit peint trois diables, avec cette inscription : L'Hérésiarque. Dès ce même moment il fut déclaré laïc, & comme tel livré au bras séculier, pour être mené au supplice, après que la session seroit finie. Ses livres furent brûlés dans la place du Palais Epiſcopal en préſence des Evêques de Nabon & d'Oleron, de deux licentiés ès loix & de pluſieurs autres.

Son supplice.

Jean Hus fut auſſitôt remis au Magiſtrat de Conſtance, qui le condamna à être brûlé avec ſes habits & généralement tout ce qu'il avoit ſur lui. On le conduiſit au ſupplice, où le faiſant paſſer devant le Palais Epiſcopal, afin qu'il vît brûler ſes livres. En marchant il parloit au peuple, à qui il déclaroit qu'il n'étoit pas condamné pour héréſie, mais par l'injuſtice de ſes ennemis. Il récitoit des pſeaumes, il invoquoit le nom de Jeſus-Chriſt, & il marqua en tout beaucoup d'intrépidité, & une grande vertu apparente. Comme il vouloit haranguer le peuple, l'Electeur Palatin à qui l'Empereur l'avoit remis, commanda à l'exécuteur de la juſtice de faire ſon devoir. On l'attacha donc à un poteau que l'on avoit dreſſé exprès, le viſage tourné vers l'occident. On arrangea autour de lui le bois pour le brûler ; mais avant qu'on y mit le feu, l'Electeur Palatin accompagné du Comte d'Oppenheim Maréchal de l'Empire, s'avança pour l'exhorter encore à ſe

acier, afin de sauver sa vie. Mais Jean déclara qu'il signeroit de son sang tout qu'il avoit écrit ou enseigné, & l'Electeur retira. On alluma le feu, & un gros tourbon de flammes poussé par le vent contre son ge, l'étouffa tout d'un coup. Ses cendres nt ramassées & jettées dans le Rhin, de r que ses sectateurs ne les emportassent en eme comme des reliques. Æneas Silvius que les Hussites raclerent la terre dans droit où leur maître avoit été brûlé, & pporterent à Prague comme quelque chose précieux. Cet auteur ajoute que jamais lo rphe ne souffrit la mort avec tant de stance que cet hérétique

Ses Ecrits.

es ouvrages ont été imprimés en deux to- à Nuremberg en 1558. Le premier con- t les écrits qu'il a composés dans sa pri- Le second tome contient une Concor- ce des quatre Evangélistes avec des notes rales; plusieurs Sermons; un Commen- e sur les sept premiers chapitres de sa pre- re Epitre aux Corinthiens; d'autres Com- ntaires sur les sept Epitres Canoniques & plusieurs pseaumes; un écrit contre cette position, que le prêtre est le créateur du ateur, dans lequel il soutient la Tran- stantiation comme dans ses autres ouvra- ; un Traité de l'adoration des images, il dit qu'on ne peut leur rendre aucun e intérieur, quoique l'on puisse fléchir enoû, prier, mettre des cierges devant ; & leur donner d'autres marques de e qui se rapportent à la chose qu'elles ésentent.

Observations sur la

e Lecteur nous permettra de faire ici quel- observations sur la maniere dont les pro-

maniere dont les propositions de Viclef & de Jean Hus ont été condamnées.

positions de Viclef & de Jean Hus furent condamnées au Concile de Conſtance.

1. L'erreur ſe montre dans ces propoſitions d'une maniere ſenſible, & elles portent de le front un caractére de réprobation qui frappe tout le monde. Il y en a pluſieurs que les fideles ne peuvent entendre ſans horreur. Il étoit donc évident que Viclef & Jean Hus enſeignoient une doctrine contraire à celle de l'Egliſe; & on n'auroit pas dû écouter un moment quiconque auroit voulu entreprendre de les excuſer. En vain parmi les propoſitions condamnées en auroit-on allegué quelques-unes qui pouvoient paroître ambiguës, ou abſolument ſuſceptibles d'un bon & d'un mauvais ſens. Leur liaiſon viſible & manifeſte avec les autres qui étoient clairement hérétiques, les déterminoit néceſſairement à un mauvais ſens, & les rendoit condamnables.

2. Les ouvrages de Viclef avoient déjà eſſuié pluſieurs condamnations en différentes parties de l'Egliſe, auſquelles tout le monde applaudiſſoit. Ils avoient été cenſurés en Angleterre par un Concile provincial, & par l'Univerſité d'Oxford. Jean XXIII. après les avoir fait examiner, les avoit fait proſcrire à Rome en 1412. Les Univerſités de Paris & de Prague les avoient condamnés par des cenſures. Et à l'égard de Jean Hus, il étoit notoire que ſa doctrine n'étoit point différente de celle de Viclef, & qu'il en avoit adopté les erreurs.

3. Quoique cette doctrine de Viclef & de Jean Hus pût par conſéquent être alors regardée comme déja condamnée par l'Egliſe, néanmoins leurs propoſitions furent examinées avec ſoin, & qualifiées chacune en par-

lier par le corps des Théologiens qui
ient à Conſtance. Ils en dreſſerent deux
ſures, l'une ſous le titre de *Cenſure cen-*
des Théologiens de Conſtance, qui ne con-
oit que les propoſitions avec les qualifi-
ons appliquées à chaque propoſition, &
courtes réflexions. L'autre ſous le titre de
damnation étendue faite par les Théolo-
s du Concile de Conſtance, qui contient
propoſitions, les qualifications appliquées
aque propoſition, avec des preuves plus
dues.

Ce fut relativement à ces cenſures, qui
ent ſous les yeux du Concile, que les
es ſe contenterent de prononcer en géné-
que les articles de ces deux héréſiarques
ent faux, erronés, hérétiques, &c. ne
ant pas qu'il fût néceſſaire de qualifier
que propoſition en particulier, puiſque
Théologiens l'avoient fait dans leurs cen-
s, qui furent inſerées dans les textes du
cile. Ainſi quoique chacune des propo-
ns n'eût point été qualifiée en particulier
le Concile même, tout le monde pou-
être inſtruit du vice qu'elle renfermoit.
Evêques qui s'en retournoient dans leurs
ceſes, & les Théologiens dans les Uni-
tés, étoient en état d'apprendre aux fide-
uelles étoient les erreurs que le Concile
t condamnées, & de ſuppléer ainſi par
s inſtructions à ce qui pouvoit manquer à
arté & à la préciſion du jugement porté
général contre les propoſitions de Viclef
Jean Hus.

Il eſt certain que ce jugement du Con-
de Conſtance porte les caractéres des dé-
ns de l'Egliſe, puiſqu'il avoit un objet

les des Quiétiſtes, parce que d
cas il s'agiſſoit de propoſitions d
les, comme dans celles de Vicle
Hus, l'erreur ſe montroit à d
eſt néanmoins fort important d
que c'eſt la premiere & l'uniqu
Concile général ait ainſi condan
nombre de propoſitions, ſans
chacune en particulier.

6. Enfin, ſans vouloir approf
les raiſons qui ont engagé le Cor
ſtance à prendre cette voie, ne
pas dire, que l'objet principal p
avoit été aſſemblé, étant de remé
me, & non de faire des decrets
ne, il avoit cru devoir ſe con
condamnation générale, pour
groſſieres & qui révoltoient tou
Le Concile de Trente qui ſe tin
cle ſuivant, & qui eſt le dernie
que, ſuivit la méthode de tou
Conciles. Comme il étoit aſſem
lement pour condamner un gr

lir d'abord sur chaque article la doctrine olique, & proscrivit ensuite distincte- & en particulier chacune des erreurs op- ées à cette doctrine. Cette méthode du Con- de Trente dans la condamnation des er- s, a été constamment suivie dans l'Ε- e. Mais il y a des circonstances où elle pas absolument nécessaire, comme dans faire de Viclef & de Jean Hus, aussibien dans celle de Luther, des Cafuistes re- hés & des Quiétistes. En pareil cas il n'est nt à craindre que les fidéles confondent la té avec l'erreur dans une même condam- ion, puisqu'il s'agit de propositions ma- stement contraires à la doctrine catho- e.

Dès que la nouvelle du supplice de Jean fut arrivée à Prague, ses disciples s'as- blerent dans la chapelle du château, pour décerner les honneurs du martyre. En ils pillerent la maison de l'Archevêque celles des ecclésiastiques, & massacrerent eurs personnes. Les Seigneurs de Bohe- écrivirent peu de temps après au Concile lettre, qui étoit signée d'environ soi- te Seigneurs tant de Boheme que de Mo- e. Ils s'y plaignoient fortement de la con- te du Concile; l'accusoient d'avoir fait urir Jean Hus comme un hérétique, sans oir convaincu d'aucune erreur; & faisoient oge de ce malheureux, comme d'un fidé- ministre de l'Evangile, irréprochable dans mœurs & dans sa doctrine. Mais celui qui plus sensible à la mort de Jean Hus, étoit chancellan du Roi Vencessas, nommé n de Tresnou, qui depuis se rendit si fa- ux & si redoutable, & à qui on donna les

Mouvemens en Boheme au sujet de la mort de Jean Hus. Ziska se met à la tête des Hussites.

nom de Ziſca qui ſignifie borgne en Bohémien, parce qu'il perdit un œil dans une bataille. Il étoit né dans la ville de Trocnou en Bohême, & fut page de l'Empereur Charles IV. pere de Venceſlas. Ayant donné des preuves de ſon courage en pluſieurs occaſions, Venceſlas le fit ſon chambellan. Les Huſſites le choiſirent pour leur général, & il accepta volontiers cette charge, dans le deſſein de venger la mort de Jean Hus, auquel il avoit été très-attaché. Pour parvenir à ſes fins, il aſſembla une armée de païſans, & il les exerça ſi bien, qu'en peu de tems ils devinrent de très-bons ſoldats.

Interrogatoire de Jerôme de Prague. Sa retractation.

La lettre des Grands de Bohême & la réſolution qu'ils avoient priſe, engagerent le Concile à faire tous les efforts poſſibles pour porter Jerôme de Prague à une rétractation, afin de lui faire éviter le ſupplice que Jean Hus avoit ſouffert. On le fit donc comparoître le onziéme de Septembre, & on l'exhorta d'une maniére ſi preſſante, qu'il promit de ſe ſoumettre au Concile & d'approuver la condamnation des erreurs de Viclef & de Jean Hus. Mais comme il y avoit dans ſa déclaration quelques termes vagues & ambigus, on employa le tems juſqu'à la ſeſſion ſuivante, à le diſpoſer à donner une rétractation plus nette & plus préciſe. Cette ſeſſion, qui étoit la dix-neuviéme, ſe tint le vingt-troiſiéme de Septembre 1415. On amena Jerôme de Prague dans l'aſſemblée des Prélats, afin qu'il anathématiſât publiquement les articles de Viclef & de Jean Hus. Le Cardinal de Cambrai lut l'acte de cette rétractation, qui eſt fort étendue dans les actes du Concile. Jerôme proteſta qu'il n'avoit pas cru d'abord que

les articles que l'on attribuoit à Jean Hus fussent de lui, mais que les aiant lûs lui-même dans des Ecrits de la propre main de ce Docteur, il reconnoissoit qu'ils avoient été justement condamnés comme hérétiques. Enfin il jura par la Sainte Trinité & par les saints Evangiles, qu'il persévéreroit dans la vérité de l'Eglise Catholique; & que s'il avoit d'autres sentimens à l'avenir, il se soumettoit à la sévérité des Canons & à la peine éternelle. Il lut lui-même tout haut cette rétractation, & il la signa, après avoir assuré le Concile de la sincérité de ses sentimens.

Mais après s'être ainsi rétracté, on le remit en prison, parce qu'on ne regardoit point sa rétractation comme sincere; & ses commissaires ne purent lui procurer la liberté, comme ils le souhaitoient. C'étoient les Cardinaux de Cambrai, des Ursins, d'Aquilée & de Florence. Leurs instances les rendirent même suspects à plusieurs, qui oserent leur reprocher d'avoir peut-être reçu de l'argent des Hussites & du Roi de Boheme pour favoriser Jerôme. C'est ce qui obligea ces Cardinaux à demander que l'on nommât d'autres commissaires, ce qui leur fut accordé.

Il rétracte sa rétractation.

Le vingt-septiéme d'Avril 1416. on tint une Congrégation, principalement pour cette affaire. Elle étoit fort nombreuse. L'Electeur Palatin s'y trouva, aussibien que tous les Cardinaux, les Prélats, les Docteurs, avec les Ambassadeurs des Rois & des Princes, & une grande quantité de noblesse. On fit paroître dans cette assemblée Jerôme de Prague, & on y lut les articles sur lesquels les nouveaux commissaires l'avoient interrogé, avec les réponses de l'accusé. Le Pro-

moteur du Concile en ajouta plusieurs autres sur lesquels il demanda que Jérôme fut interrogé & qu'on l'obligeât de répondre par oui ou par non, sans rien ajouter davantage. Jérôme demanda une audience publique, pour y expliquer ses sentimens, & on la lui accorda pour le vingt-troisiéme de Mai. On lui lut dans cette Congrégation générale les articles auxquels il n'avoit pas encore répondu : il en nia quelques-uns, & en accorda d'autres. Il fit la même chose dans une autre séance qui se tint trois jours après, & dans laquelle on lui permit de parler autant qu'il voudroit, soit pour se rétracter, soit pour se défendre. Il usa de cette liberté & fit un long discours, dans lequel il se plaignit de l'injustice que le Concile lui avoit faite en lui donnant de nouveaux commissaires, parce que les premiers avoient reconnu son innocence, & déclara qu'il les regardoit comme des juges assis dans la chaire de pestilence. Il parla de Jean Hus comme d'un saint, & dit qu'il se repentoit de ne l'avoir pas défendu avec assez de force. Il ajouta que la crainte du feu l'avoit fait consentir lâchement & contre sa conscience, à la condamnation de la doctrine de Viclef & de Jean Hus, & qu'il avoit honte de cette foiblesse. Enfin il déclara qu'il désavouoit sa rétractation comme le plus grand crime qu'il eût jamais pu commettre, & qu'il étoit résolu de s'attacher jusqu'au dernier soupir à la doctrine de Viclef & de Jean Hus, comme à une doctrine aussi saine & aussi pure, que leur vie avoit été sainte & irréprochable. Il excepta néanmoins l'article de Viclef sur l'Eucharistie. Après ce discours, on le renvoya dans sa

priſon, où il demeura juſqu'à la ſeſſion ſuivante, qui ſe tint le trentiéme du même mois de Mai.

Après la Meſſe & les autres prieres ordinaires, on amena Jerôme de Prague conduit par l'Archevêque de Riga. L'Evêque de Lodi fit un diſcours, dans lequel il s'étendit beaucoup ſur les troubles & les ravages que les erreurs de Jean Hus & de Jerôme de Prague avoient cauſés dans le Roiaume de Boheme. S'adreſſant enſuite à Jerôme, il lui parla de la douceur avec laquelle le Concile l'avoit traité juſqu'alors, & lui dit que s'il n'eût pas pris la fuite, il auroit joui de toute liberté à Conſtance; qu'on lui avoit donné pluſieurs audiences; mais que par ſa propre confeſſion il s'étoit dénoncé lui-même comme un fauteur d'héréſie, en prenant la défenſe de Jean Hus. Il concluoit à ſa condamnation. Jerôme parla à ſon tour, & aſſez long-temps, avec beaucoup de force & de hardieſſe. Les Peres l'exhorterent encore une fois à ſe rétracter; mais comme il perſévéroit toujours dans ſon opiniâtreté, le Patriarche de Conſtantinople, à la réquiſition du Promoteur, lut publiquement la ſentence qui portoit en ſubſtance: Jeſus-Chriſt notre Sauveur, la vraie vigne dont le Pere eſt le vigneron, inſtruiſant ſes diſciples & les autres fidéles en leurs perſonnes, leur dit: Si quelqu'un ne demeure pas en moi, il ſera jetté dehors comme un ſarment inutile, il ſéchera & brûlera. Le Concile ſuivant la doctrine de ce ſouverain Docteur, & exécutant ſes préceptes, étant établi pour éteindre les héréſies, a procédé contre Jerôme de Prague maître ès arts laïque, parce qu'il eſt conſtant par les pro-

Sa condamnation.

Sentence prononcée contre lui.

cédures faites contre lui, qu'il a tenu, affirmé & enseigné quelques articles erronés & hérétiques, d'autres blasphématoires, d'autres scandaleux, d'autres séditieux, prêchés & enseignés depuis long-temps par Viclef & Jean Hus. Le même Jerôme avoit approuvé la véritable foi catholique & apostolique dans le même Concile, & avoit promis de subir toutes sortes de peines, s'il pensoit ou prêchoit quelque chose de contraire, & avoit signé son abjuration & sa profession de foi. Cependant, quoiqu'il eût rétracté toutes ses erreurs, il n'a pas laissé de retourner comme un chien à son vomissement, afin de vomir le poison qu'il cachoit dans son sein, en présence de tout le Concile, qui lui a accordé une audience publique, dans laquelle il a dit & affirmé qu'il avoit souscrit injustement à la sentence du Concile touchant les erreurs de Viclef & de Jean Hus; & qu'en approuvant ce jugement, il a menti & agi contre sa conscience; assurant qu'il n'avoit jamais vû ni lû aucune erreur dans les livres desdits Jean Viclef & Jean Hus, qu'il avoit étudiés avec beaucoup de soin & d'attention, quoiqu'il soit constant qu'il y a dans ces livres beaucoup d'erreurs & d'hérésies. Le même Jerôme a néanmoins protesté qu'il tenoit & croioit le sentiment de l'Eglise touchant le Sacrement de l'autel, & la transubstantiation du pain dans le corps de Jésus-Christ, & qu'il ajoutoit plus de foi à saint Augustin & aux autres Docteurs de l'Eglise sur cet article, qu'à Jean Viclef & à Jean Hus. Mais comme il est constant d'ailleurs que ledit Jerôme soutient les erreurs de ces deux hérétiques, qu'il en est le fauteur & le partisan,

it ces causes, le Concile regardant Jéro-
comme une branche pourrie, sèche, &
n'est point attachée au sep de la vigne,
déclare hérétique, excommunié, anathé-
tisé & le reconnoit pour tel.

Cette sentence fut unanimement approuvée Son sup-
le Concile; & après qu'elle eut été pro- plice.
cée, Jérôme de Prague fut livré au bras
ulier. On différa son supplice de deux
rs, afin qu'il eût du temps pour se pré-
er à la mort. Diverses personnes, entre
res le Cardinal de Florence, eurent la
erté de le voir pour l'engager à se soumet-
au Concile: mais ce fut inutilement.
ôme ne voulut rien rétracter de ce qu'il
oit avancé. Il entendit gaiement réciter sa
ence, & vit sans effroi l'appareil de son
plice. Il partit en récitant à haute voix le
bole, & chanta en chemin les litanies &
hymne de la Vierge. Etant arrivé au lieu
supplice, qui étoit le même où Jean Hus
it été exécuté, il fit une longue prière
les bourreaux interrompirent pour lui ôter
habits & l'attacher à un pôteau. Quand il
le fois autour de lui, il chanta une se-
de fois le symbole des Apôtres, & atten-
la mort avec une intrépidité Stoïcienne.
alluma le feu, où furent jettés tous ses
its. Il mourut ainsi sans donner aucune
que de repentir, & ses cendres furent
ées dans le Rhin.

Le Concile aiant appris que les Hussites Ravages
mettoient de grands désordres en Bohe- des Hussites
, & qu'ils vouloient se séparer entiere- en Boheme.
t de la communion des Catholiques, & Leur for-
mettre en état de se procurer par la force, mulaire.
ibre exercice de toutes leurs pratiques,

s'adressa à l'Empereur, qui étoit alors à Perpignan pour l'affaire de Benoît XIII. La lettre que le Concile lui écrivit portoit, que les Hussites pilloient les églises, opprimoient le clergé, répandoient des écrits scandaleux contre les Decrets du Concile, communioient partout sous les deux espèces, & révéroient Jean Hus & Jerôme de Prague comme des saints & des martyrs. En effet la nouvelle du supplice de Jerôme de Prague avoit ranimé la fureur de ces hérétiques. Ils mettoient tout à feu & à sang dans la Boheme, égorgeoient les prêtres, pilloient & brûloient les églises, & commettoient encore d'autres excès. Les plus habiles d'entre eux dresserent un formulaire, dans lequel ils soutenoient que le Pape n'avoit rien au-dessus des autres Evêques, rejettoient le Purgatoire & la priere pour les morts, abolissoient les images, donnoient à tout le monde la liberté de prêcher, retranchoient la Confirmation & l'Extrême Onction du nombre des Sacremens, traitoient la Confession d'invention ridicule, ne vouloient point qu'on bâtit des églises & des oratoires, retranchoient les jeûnes, permettoient de travailler les jours de Dimanche, & établissoient comme absolument nécessaire la Communion sous les deux especes. Les Hussites signerent ce formulaire; & aiant à leur tête Zisca & Nicolas de Hussinetz grand protecteur de Jean Hus, ils leverent une armée de quarante mille hommes, dans le dessein de déposer Venceslas qui ne leur étoit point assez favorable, & d'élire un Roi de leur parti. Ils auroient exécuté ce dessein, & auroient peut-être même trempé leurs mains dans le sang de Vencel-

ſi un prêtre nommé Corenda, ne les en détournés par un diſcours qu'il leur fit. Ce ce abandonna Prague quelque temps a-, & ſe retira dans un château, où il ne ſoit qu'à ſes plaiſirs, pendant que tout ſon aume étoit en combuſtion, & qu'on y çoit impunément toute ſorte de violences brigandages.

Empereur Sigiſmond écrivit en Bohême r ſe plaindre de ces déſordres ; mais il ne it pas que ſa lettre ait produit beaucoup et. Les Huſſites continuerent toujours violences, & ils ſéduiſoient un grand bre de Catholiques. C'eſt ce qui déter- les Peres du Concile au commencement nnée 1418. à dreſſer contre eux vingt-re articles, qui puſſent au moins arrêter ogrès d'un ſi grand mal. Le Pape Martin onna auſſi peu de tems après une Bulle re ces hérétiques. Le premier article de Bulle eſt remarquable. Le Pape ordon- ue celui qui ſera ſuſpect, jurera qu'il tous les Conciles généraux, & en parti- r le Concile de Conſtance repréſentant liſe univerſelle ; & que tout ce que ce der- Concile a approuvé & condamné, doit condamné & approuvé par tous les fidéles. Pape reconnoit donc la ſupériorité du cile ſur les Papes, & oblige les fidéles a croire ; puiſqu'elle fut clairement déci- ar le Concile de Conſtance dans la cin- ne Seſſion. Le Pape voiant que ſa Bulle paiſoit point les troubles de la Boheme, it une lettre aux Seigneurs de ce Roiau- pour les engager à renoncer aux erreurs ean Hus, leur repréſentant les excès qui oient la ſuite, & les motifs qu'ils avoient

Le Pape & l'Empereur s'efforcent inutilement d'appaiſer les troubles de Boheme.

parler & d'écrire contre ces hé
qu'il n'y avoit que les armes qui
bles de vaincre leur opiniatreté.

Ziſca trompe Venceſlas par un artifice.

Vers ce même temps les Huſſ
rent Huſſinets au Roi Venceſlas,
plier de leur accorder un plus gra
d'égliſes, qu'il ne leur en ave
parce que leur nombre augment
jours. Le Roi fut fort ſurpris &
tenir de cette propoſition ; & tro
il leur fit dire qu'il étoit bien inten
eux, mais qu'il vouloit pour pre
obéiſſance, qu'ils apportaſſent leu
palais & qu'ils les miſſent bas en
Cet ordre du Roi les mit dans un
barras ; mais Ziſca les raſſura en
qu'il connoiſſoit le Roi beauc
qu'eux, qu'il falloit qu'ils ſe
devant le Roi avec leurs armes,
troit à leur tête, que le Roi pren
plaiſir à les voir bien armés, qu'
roit leurs armes. Ils ſuivirent ce
Ziſca portant la parole dit au
Huſſites s'étant aſſemblés en arm
privilege de leur nation, pour ſe

ant contre eux, dès qu'ils les connoi-
ent. Venceslas trompé par ce discours ar-
cieux, & charmé du courage & de la résolu-
n de Zisca, les renvoia tranquillement chez
ux avec leurs armes.

Venceslas étant mort à la fin de 1417. les
ussites opposerent Zisca à l'Empereur Si-
smond à qui appartenoit le Roiaume de
ohême. Zisca aiant ramassé des troupes, &
ti une place forte qu'il nomma le Thabor,
mporta plusieurs victoires sur Sigismond,
se rendit très puissant dans toute la Bohe-
e. Zisca mourut en 1424. & alors la secte
s Hussites se divisa en deux partis, dont l'un
rta le nom de Thaborites, parce qu'ils a-
oient d'abord tenu leurs assemblées dans la
adelle du Thabor; l'autre prit celui d'Or-
elins. Quoiqu'ils ne s'accordassent pas sur
usieurs articles, ils étoient unis dans leur
ine contre l'Eglise Romaine, & dans les
erres qu'ils faisoient aux Catholiques. Ils
firent deux fois leurs armées conduites
r le Cardinal Julien. Le Pape & l'Em-
reur voiant qu'il n'étoit pas possible de les
duire par la force, voulurent essaier de les
re rentrer dans leur devoir, en les invitant
Concile de Basle. L'Empereur leur en écri-
it, & le Concile leur envoia des députés pour
s inviter d'y venir, en leur promettant une
nière liberté. Les Orphelins & le peuple
e vouloient point qu'on y allât, alléguant
exemple de Jean Hus & de Jerôme de Pra-
ue. Mais la noblesse jugea qu'il étoit plus à
ropos d'y envoier des députés, espérant que
ette démarche pourroit rétablir la paix dans
r Boheme. Le Concile leur accorda un sauf-
onduit très-ample; & ils y envoierent une

Les Hussites envoient des députés au Concile de Basle.

députation solemnelle de trois cens personnes, à la tête desquelles étoit Procope fameux Capitaine. Les Bohémiens réduisirent leurs prétentions à quatre chefs. Le premier, que l'Eucharistie fût administrée aux laïques sous les deux especes. Le second, que la parole de Dieu pût être librement prechée par tous les Prêtres. Le troisiéme, que les Ecclésiastiques n'eussent plus de biens temporels. Le quatriéme, que les crimes publics fussent punis par les Magistrats.

Dispute entre les Catholiques & les Hussites.

Ils déclarerent par une lettre publique, qu'ils ne soutenoient que ces quatre articles, qu'ils étoient prêts de défendre, & chargerent leurs députés au Concile de ne s'en point départir. Quand ils y furent arrivés, le Cardinal Julien leur fit un beau discours sur les avantages de la paix, & les exhorta à se soumettre au jugement de l'Eglise. Ils répondirent qu'ils ne souhaitoient rien tant que la paix; qu'ils n'avoient jamais mépriſé l'Eglise ni les Conciles: mais que le Concile de Constance les avoit condamnés injustement & sans les avoir entendus; qu'ils ne soutenoient rien qui ne fût fondé sur l'Evangile; qu'ils étoient venus pour rendre raison de leur doctrine, qu'ils demandoient d'être entendus publiquement, & que les laïques eussent permission de parler comme les Ecclésiastiques. Ils proposérent ensuite les quatre Articles auxquels ils s'arrêtoient, & choisirent quatre personnes pour les soutenir. Les Théologiens du Concile leur répondirent fort au long: mais les députés de Boheme persisterent dans leurs sentimens, & se retirerent du Concile. Cette dispute dura cinquante jours.

Le Concile envoia avec eux à Prague des

députez pour voir ſi on ne pourroit pas en venir à quelque accommodement. Ils négocierent avec la Nobleſſe : ce qui la rendit ſuſpecte aux Thaborites & aux Orphelins. La nobleſſe de ſon côté réſolut de ſecouer le joug de Procope & des Taborites. Elle lui fit la guerre, & choiſit pour chef Alſcion de Rizembourg. Les Thaborites & les Orphelins furent défaits dans une grande bataille, & Procope fut tué. Alors l'Empereur Sigiſmond fut reconnu pour Roi de Boheme, & les députés du Concile firent avec les Bohémiens un Traité, par lequel on convint que les Bohémiens & les Moraves ſe réuniroient à l'Egliſe, & ſe conformeroient en tout à ſes uſages, à l'exception de la Communion ſous les deux eſpeces, que pourroient conſerver ceux qui avoient coutume de communier ainſi. Le Traité portoit auſſi que le Concile regleroit par une loi générale ce qu'il jugeroit le plus à propos pour l'unité des fidéles : que ſi les Bohémiens perſiſtoient enſuite à vouloir communier ſous les deux eſpeces, ils enverroient une Ambaſſade au Concile, qui laiſſeroit la liberté aux Prêtres de Bohéme & de Moravie de communier ſous les deux eſpeces ceux qui le ſouhaiteroient, en avertiſſant publiquement le peuple que Jeſus-Chriſt eſt tout entier ſous chaque eſpece. On promit à Roquezane, un des chefs des Huſſites, qu'il ſeroit nommé à l'Archevêché de Prague, & l'Empereur écrivit de ſa propre main une lettre au Pape pour le lui recommander. Ce Prince convint auſſi de laiſſer les biens des égliſes à ceux des Bohémiens qui en étoient en poſſeſſion, juſqu'à ce qu'on les retirât pour une certaine ſomme que l'on donneroit. Les Bohémiens de

Accommodement entre le Concile & les Bohemiens.

leur côté consentirent au retour des religieux & des autres exilés, à condition néanmoins que l'on ne rétabliroit point les monasteres qui avoient été démolis. On laissa la disposition des églises de Bohême au Pape, & on donna six ans aux Orphelins & aux Thaborites pour se résoudre à accepter ce Traité, qui fut conclu en 1436. à Iglave, & ratifié ensuite à Ratisbonne. La Religion fut redevable de cet accommodement à Philbert de Monjay Evêque de Coutances & à un autre député du Concile. Ainsi finirent les guerres civiles de Religion causées par l'hérésie de Jean Hus, qui avoient ravagé pendant vingt-deux ans le Roiaume de Boheme, les Provinces qui en dépendoient, & les meilleurs pays du Nord.

Décret du Concile de Basle sur la communion sous les deux especes.

Au mois de Décembre de l'année suivante 1437. le Concile de Basle fit un Décret touchant la Communion sous les deux especes, dans lequel il déclare que ceux qui communient & ne consacrent pas, ne sont point obligés par un précepte divin de recevoir l'Eucharistie sous les deux especes : Que soit que l'on communie sous une seule espece, ou sous les deux, la communion est utile à ceux qui la reçoivent dignement : Que Jesus-Christ est tout entier sous chaque espece : Que la coutume de communier les laiques sous une espece, doit passer pour une loi : & qu'il n'est permis à personne de la condamner ou de la changer sans l'autorité de l'Eglise.

Les Hussites rompent le traité fait avec les Catholiques.

Ce décret du Concile n'accommodoit pas les Hussites, parce qu'en décidant que la communion sous les deux especes n'est point nécessaire au salut, il leur ôtoit le prétexte du schisme, qu'ils étoient résolu de continuer.

C'est

C'est pourquoi ils firent de nouvelles demandes aux Peres de Basle ; & n'aiant pu rien obtenir, ils prirent le parti d'attaquer le traité qu'ils avoient fait avec l'Evêque de Coutance, prétendant qu'il n'étoit fondé que sur une promesse verbale, & que par conséquent il étoit nul ; & sur cet unique fondement ils revinrent à la profession de toutes les erreurs de Viclef & de Jean Hus. Ils avoient pour chef Roquesane, qui n'aiant pu obtenir à Rome des bulles pour l'Archevêché de Prague, s'empara de ce Siége malgré l'opposition des Catholiques. En 1458. le Roi Pogebrac assiégea les Taborites dans leur ville de Thabor, & après un an de résistance la ville fut emportée d'assaut. Pogebrac les fit tous mourir, sans qu'il s'en échappât un seul. Il ne resta donc plus que les Hussites Calixtins. On les nomma ainsi dans le tems de leur séparation d'avec les Taborites, parce qu'alors ils se bornoient à soutenir la nécessité de la Coupe, ou du Calice. Ils y étoient tellement attachés, qu'ils firent peindre des Coupes dans leurs maisons & sur leurs enseignes de guerre. Il se forma bientôt entre eux une nouvelle secte, qui accusoit les autres de ne point s'éloigner assez des pratiques & de la doctrine de l'Eglise Romaine. Elle fut d'abord composée d'artisans, qui avoient à leur tête un cordonnier. Quoiqu'il n'eut jamais étudié, il leur dressa un corps de doctrine, que l'on appella de son nom *les Formes de Kelesiski*. Ils se choisirent l'an 1467. pour pasteur Matthias Convalde, laïc & ignorant, & se séparerent alors publiquement des Calixtins. Pendant cent ans ils eurent la témérité de rebaptiser tous ceux qui venoient à eux. Ils regardoient Jean Hus comme leur

apôtre, & célébroient la fête de ſon prétendu martyre. Néanmoins ils rejettoient la Meſſe, que Jean Hus avoit toujours dite. Ils n'eurent pas beaucoup de difficulté à s'unir dans la ſuite aux Lutheriens & aux Zuingliens, comme nous le verrons dans l'hiſtoire du ſeiziéme ſiécle. On les nomme à préſent les Freres de Bohême.

II.

Erreurs de Jean Petit. Elles ſont condamnées par l'Evêque de Paris, & enſuite par le Concile de Conſtance.

Jean Petit, Docteur en Théologie de la Faculté de Paris, de l'Ordre des Freres Mineurs, oſa, comme nous avons déja eu occaſion de le dire ailleurs, [p. 216.] ſe charger de juſtifier l'action de Jean Duc de Bourgogne qui avoit fait aſſaſſiner le Duc d'Orléans, & publia ſur ce ſujet un Mémoire qui avoit pour titre: *Juſtification du Duc de Bourgogne*, dans lequel il avoit la témérité de ſoutenir entre autres erreurs, qu'il eſt permis de tuer les tyrans, & que ceux qui le font, non-ſeulement ne méritent aucune peine, mais même doivent être récompenſés. Le grand crédit du Duc de Bourgogne le mit à couvert pendant quelque temps; mais il fut enfin condamné à la pourſuite de Gerſon, avec les qualifications les plus fortes par une Sentence de l'Evêque de Paris, après que l'affaire eut été examinée dans une Aſſemblée qui dura pluſieurs ſéances, & qui étoit compoſée de quelques Evêques, de pluſieurs Abbés & d'un grand nombre de Docteurs des plus célébres. Le Roi confirma cette Sentence, & la fit enregiſtrer par les Parlemens.

Le Duc de Bourgogne en appella au Pape Jean XXIII. qui nomma trois Cardinaux pour examiner la Sentence de l'Evêque de Paris.

ls la déclarerent nulle ; mais Gerſon porta cette affaire au Concile de Conſtance. Le Duc de Bourgogne lui écrivit à ce ſujet, & fit tous ſes efforts pour empêcher l'examen du livre de Jean Petit, ou du moins ſa condamnation. Le Concile nomma des députés pour examiner l'affaire ; & après qu'elle eut été agitée de part & d'autre dans des conférences, elle fut terminée dans la quinziéme ſeſſion par la déciſion du Concile. La propoſition de Jean Petit, qu'il eſt permis & même méritoire à un vaſſal ou à un ſujet de tuer un tyran, même clandeſtinement, par des embuches ſecretes, par flatteries, ou par careſſes, nonobſtant toute promeſſe, ſerment & confédération faite avec lui, & ſans attendre la Sentence ou l'ordre de qui que ce ſoit, fut condamné comme hérétique, ſcandaleuſe, ſéditieuſe, comme autoriſant les fourberies, les menſonges, les trahiſons & les parjures. On ne nomma point l'auteur, mais on déclara hérétiques tous ceux qui ſoutiendroient avec obſtination cette doctrine, & on ordonna que comme tels ils fuſſent punis ſuivant les Canons & les loix de l'Egliſe. On épargna ainſi la perſonne du Cordelier Jean Petit, à cauſe du crédit du Duc de Bourgogne qui s'intéreſſoit vivement pour lui, & malgré les fortes inſtances de l'Empereur, du Roi de France, & de l'Univerſité de Paris, au nom de laquelle Gerſon agiſſoit avec beaucoup de zéle pour faire condamner l'auteur d'une doctrine ſi ſéditieuſe & ſi damnable. Jean Petit avoit avancé pluſieurs autres propoſitions, qui furent condamnées par la Sentence de l'Evêque de Paris. Mais à Conſtance on crut devoir ſe réduire à celle que nous venons de rapporter, comme étant

la plus mauvaise & la plus dangereuse

III.

Condamnation d'un grand nombre de propositions erronnées.

La Faculté de Théologie de Paris ce dans le quinziéme siécle un grand nomb propositions erronnées. En 1498. elle en damna cinq avancées par Jean Gorel Mineur, qui prétendoit que les Relig avoient plus de droit de prêcher & d'a nistrer les Sacremens que les Curés. 1426. la même Faculté condamna ceu violoient la sainteté du Dimanche. El dresser par Gilles Charlier un écrit so dans lequel elle établit des principes cer touchant la célébration du Dimanche, 8 cida 1. Que l'homme est obligé de cons un certain tems, pour l'employer uniquer à adorer Dieu & à s'occuper de son s 2. Que dans l'ancienne loi ce temps éto jour du Sabbat. 3. Que l'obligation de c brer le Sabbat n'étoit pas fondée sur un purement positive, mais aussi sur la loi n relle. 4. Que l'observation du Dimanche la nouvelle loi a succedé à celle du Sab 5. Que l'on doit s'abstenir les Dimanche les Fêtes de toutes les œuvres serviles. O distingue de plusieurs sortes. Ce sont to les actions qui empêchent qu'on ne s'occ uniquement du service de Dieu. Le péch la plus servile de toutes les œuvres : il est fendu en tout temps, mais plus sévérem encore en ces jours qui sont particuliérem consacrés à Dieu. 6. Que la transgression ce précepte rend très-criminel.

Erreurs de Sarrazin.

L'an 1429. Jean Sarrazin de l'Ordre Freres Précheurs, fut accusé d'avoir ava dans une these, des propositions fausses la jurisdiction ecclésiastique. La Faculté

bligéa de les rétracter publiquement ; & de faire profeſſion de croire, que la Puiſſance du Pape n'eſt pas la ſeule qui ſoit de droit divin ; que Jeſus-Chriſt a établi d'autres Puiſſances que celle du Pape ; que ces Puiſſances ſont de droit divin, & inſtituées immédiatement par J. C. Que le texte de l'Evangile & la doctrine des Apôtres enſeignent expreſſément que J. C. en envoiant ſes Apôtres & les ſoixante douze diſciples, leur a donné une autorité de juriſdiction.

Les Mendians attaquent les droits des Curés.

Un Religieux de l'Ordre des Freres Mineurs aiant avancé dans le Diocéſe de Tournai en 1448. pluſieurs propoſitions contraires aux droits des Curés, les grands vicaires de l'Evêque firent dreſſer un Ecrit pour les réfuter. Un autre religieux du même Ordre aiant prêché à Rouen contre les droits des Curés, le promoteur du Diocéſe fit informer contre lui. L'affaire fut portée à l'Univerſité de Paris : le religieux comparut dans une aſſemblée ; & n'aiant pas voulu ſe rétracter, il fut réſolu qu'on lui refuſeroit le dégré de Licentié.

L'an 1456. cette queſtion ſe renouvella avec chaleur dans l'Univerſité, à l'occaſion d'une Bulle que les Mendians avoient obtenue du Pape Nicolas V. qui leur donnoit permiſſion de confeſſer malgré les Curés. L'Univerſité appella de cette Bulle, & chaſſa de ſon corps ceux des Mendians qui ne voulurent point la rejetter. Les Mendians ſe plaignirent au Pape Calixte de la maniere dont l'Univerſité les avoit traités, & ils obtinrent de lui une autre Bulle qui confirmoit celle de Nicolas V. & caſſoit tout ce que l'Univerſité avoit fait contre eux. Malgré cette nouvelle Conſtitution, l'Univerſité demeura ferme, & les Mendians

furent obligés de chercher des voies d'accommodement. L'archevêque de Reims, l'Evêque de Paris & le Parlement en prirent connoissance. On proposa à l'Université divers moiens, qu'elle rejetta : & tout ce qu'on put obtenir d'elle fut, que les Mendians remettroient l'examen de cette Bulle au futur Concile, & que cependant ils s'en tiendroient à la définition du Concile de Latran & aux sentimens de l'église Gallicane. Les Mendians ne voulurent point se soumettre à cette condition. Mais quelque temps après, le Pape Calixte aiant revoqué sa Bulle, qui avoit été cause de ces troubles, les Mendians rentrerent dans leur devoir, afin d'être rétablis dans l'Université.

Erreurs de Jean d'Angeli.

Au commencement de l'an 1483. le Chapitre de l'église de Tournai envoia à la Faculté de Théologie de Paris quatorze propositions, avancées par Jean d'Angeli Frere Mineur dans les sermons qu'il avoit prêchés le Carême de l'année précédente. La Faculté après les avoir examinées, les condamna en les qualifiant chacune en particulier. En voici quelques-unes. Les Freres Mineurs présentés à l'Evêque & admis, sont les propres prêtres & les vrais Curés, & mieux que les prêtres des Paroisses, qui ne tiennent leur pouvoir que de l'Evêque, au lieu que les religieux l'ont obtenu du Pape. Cette proposition fut condamnée comme scandaleuse, erronée dans la foi, & tendante à détruire l'ordre hiérarchique. Le Pape pourroit détruire tout le Droit Canonique & en faire un nouveau. Celle-ci fut déclarée scandaleuse, blasphématoire, erronée & notoirement hérétique. Les ames qui sont en Purgatoire, sont de la jurisdiction

Pape ; & s'il vouloit, il pourroit vuider
t le Purgatoire. Cette propoſition fut cen-
ée comme ſcandaleuſe.

Un autre Frere Mineur nommé Jean Mar-
nd, préchant à Beſançon en 1486. avança
grand nombre de propoſitions ridicules &
pertinentes touchant les prérogatives de S.
ançois. La Faculté de Théologie de Paris
alifia & cenſura la même année douze de
propoſitions. La premiere portoit, que Lu-
er le premier des Anges aiant laiſſé ſa place
ante & très-bien ornée, elle avoit été ré-
vée à S. François ſeul : parce que, comme
cifer en avoit été chaſſé à cauſe de ſon or-
eil, elle avoit été juſtement accordée à S.
ançois ; ne s'étant point encore trouvé au-
ſaint ſur la terre, qui eût autant d'humi-
que lui. Ce Prédicateur extravagant ajou-
t : Si quelqu'un ne veut pas me croire, qu'il
ille voir. La ſeconde propoſition étoit, que
François eſt ſemblable à Jeſus-Chriſt en
rante manieres. Parmi les autres propoſi-
ns, il y en a pluſieurs qui contiennent des
eurs & des fables ridicules ſur les Stygma-
de S. François. La onziéme propoſition di-
t, que S. François deſcend tous les ans dans
Purgatoire le jour de ſa fête, & qu'il en dé-
re tous ceux de ſon Ordre, religieux, re-
ieuſes, en un mot tous ceux & celles qui
rent ſon habit, & les emmene en Paradis ;
me l'ame de Jeſus-Chriſt eſt deſcendue
enfers, & a emmené avec elle le troiſiéme
r les ames des anciens Peres. Dans la cen-
e de cette propoſition, la Faculté de Théo-
ie dit entre autres choſes, que c'étoit par
rêt & pour tromper le peuple qu'elle avoit
prechée par le Cordelier.

Cenſure des propoſitions de Jean Marchand.

avança pluſieurs propoſitions co
& l'autorité de l'Egliſe. La Facul
également ces deux extrémités, é
ſa pas avec moins de fermeté au
Laillier, qu'à celles du Frere
nous venons de parler. Entre les
avancées par Laillier, elle en c
qu'elle cenſura en donnant à chac
ticulier les qualifications convena
en rapporterons ici quelques-un
devez obſerver les Commandemen
des Apôtres, mais à l'égard de ceux
tout autant que paille, [c'eſt-à-d
devez en tenir aucun compte.]
truit l'Egliſe par leur rêveries.
uns font l'éloge d'un Saint, com
au lieu d'où Lucifer eſt tombé :
teurs gâtent tout ; & depuis qu'on
jamais l'Egliſe de Dieu ne proſp
feront tant, que quand la matiere
cutée, on trouvera que celui qu
ſaint, n'eſt pas au lieu où étoit,
actuellement Lucifer, & en ſa po

blancs [dix deniers] à celui qui me pro-
aucun paſſage de l'Ecriture, qui diſe
nous ſommes obligés de jeûner le Carê-
8. Depuis S. Silveſtre, l'égliſe Romaine
plus l'Egliſe de Jeſus Chriſt, mais l'é-
de Céſar & de l'argent. Outre ces neuf
poſitions enſeignées de vive voix par
lier, la Faculté en cenſura encore une
e qu'il avoit miſe dans ſa Thèſe, & où il
it qu'un ſimple Prêtre peut conférer les
res auſſi-bien que le Pape & les Evêques.
roit que Laillier avoit auſſi débité ſes er-
s dans des ſermons qu'il avoit prêchés à
s. La Faculté aiant refuſé à ce téméraire
onnet de Docteur, il s'adreſſa au Parle-
t, qui renvoia l'affaire à l'Evêque de Pa-
afin qu'il l'inſtruiſit & la jugeât conjoin-
nt avec l'Inquiſiteur & quatre Docteurs
tés de la Faculté. Laillier s'efforça de ju-
r quelques-unes de ſes propoſitions par
crit qui fut lui-même cenſuré par la Fa-
é. Enfin l'Evêque de Paris l'obligea de ſe
ter publiquement à Notre-Dame le jour
aint Pierre & ſaint Paul, & en conſéquen-
ui donna l'abſolution des cenſures qu'il
t encourues. Mais la Faculté refuſa con-
ment de l'élever au Doctorat; & comme
êque de Paris vouloit l'y forcer, elle en
lla à qui il appartiendroit. Le Pape Inno-
VIII. informé de cette diviſion entre
êque de Paris & la Faculté de Théologie,
ifit de cette affaire, & envoia deux Bulles
re Laillier. Dans l'une il lui interdit la
lication, & commet l'examen du procès,
an Coſſart Inquiſiteur, à l'Archevêque de
s & à l'Evêque de Meaux. Par l'autre bul-
qui eſt adreſſée à la Faculté, le Pape loue

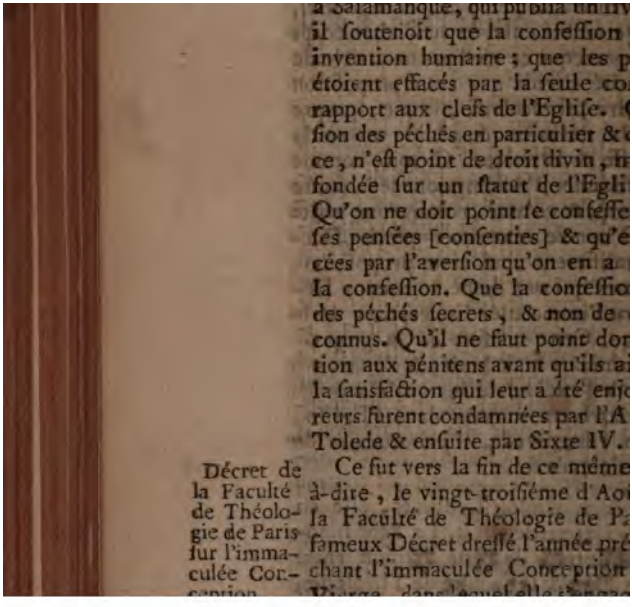

à Salamanque, qui publia un liv
il ſoutenoit que la confeſſion
invention humaine ; que les p
étoient effacés par la ſeule co
rapport aux clefs de l'Egliſe.
ſion des péchés en particulier &
ce, n'eſt point de droit divin, t
fondée ſur un ſtatut de l'Egli
Qu'on ne doit point ſe confeſſe
ſes penſées [conſenties] & qu'
cées par l'averſion qu'on en a
la confeſſion. Que la confeſſio
des péchés ſecrets, & non de
connus. Qu'il ne faut point do
tion aux pénitens avant qu'ils a
la ſatisfaction qui leur a été enj
reurs furent condamnées par l'A
Tolede & enſuite par Sixte IV.

Décret de la Faculté de Théologie de Paris ſur l'immaculée Conception

Ce fut vers la fin de ce même
à-dire, le vingt-troiſiéme d'Ao
la Faculté de Théologie de P
fameux Décret dreſſé l'année pré
chant l'immaculée Conception
Vierge, dans lequel elle s'engag

né. Voilà des qualifications bien fortes à
ard d'un article qui certainement n'appar-
t point à la foi. On peut dire la même
se au sujet d'une proposition avancée par
Dominicain, que la Faculté censura dans
même assemblée & qualifia très durement.
ci cette proposition. Nous ne sommes pas
gés de croire sous peine de péché mortel,
la Vierge ait été enlevée au Ciel en corps
n ame, parceque ce n'est pas un article de
La Faculté décida que cette proposition
t téméraire, scandaleuse, impie, propre
minuer la dévotion du peuple envers la
rge, fausse & hérétique. C'étoit, comme
e voit, donner l'Assomption de la sainte
rge en corps & en ame, comme une vérité
oi. Il est bon de remarquer que les Doc-
s qui qualifierent ainsi cette proposition,
les mêmes qui ont dressé le fameux Dé-
touchant l'immaculée Conception de la
te Vierge. Cette censure de la proposi-
du Dominicain fit du bruit, & l'on trouva
l y avoit de l'excès dans les qualifications.
t ce qui arrivera toujours dans l'Eglise,
que l'on entreprendra d'y introduire de
veaux articles de foi.

ARTICLE XIV.

Conciles & Discipline.

I.

Reglemens touchant les élections. Ce que c'étoit que les réserves & les expectatives.

LE Concile de Basle regla la maniere dont se devoient faire les élections, & il ordonna qu'elles seroient entierement libres. Il cassa & déclara nulles toutes les graces expectatives, mandats, & autres réserves des bénéfices que les Papes avoient coutume d'appliquer à leur profit. Ces réserves des bénéfices avoient de très-fâcheuses suites. Il arrivoit souvent que ceux en faveur desquels elles étoient faites, s'ennuiant de ce que les possesseurs de ces bénéfices vivoient trop longtemps, cherchoient les moiens de les perdre, ou entretenoient dans leur cœur un désir secret de leur mort. Il y avoit aussi très-rarement des bénéfices vacans, parce que les Papes les rempliſſoient, même avant la mort des possesseurs. Il est vrai, dit M. Fleuri, que le troisiéme Concile de Latran, tenu par Alexandre III. en 1179. avoit défendu en général de prévenir la vacance des bénéfices, parce que c'est comme disposer de la succession d'un vivant, & donner occasion de souhaiter sa mort. Mais la Cour de Rome, ajoute cet Auteur, prétend que le Pape est au-dessus de tous les Canons. On inventa donc deux manieres de pourvoir aux bénéfices par avance, l'expectative & la réserve; & c'est ce que le Concile de Basle condamna.

Institution au droit Eccles. part. 2. c. 15.

Nous avons déja dit que l'expectative étoit

une aſſurance que le Pape donnoit à un clerc, d'obtenir une prébende, par exemple dans une telle cathédrale, quand cette prébende viendroit à vacquer : ce qui s'étoit introduit par dégrés. Au commencement ce n'étoit que de ſimples recommandations, que le Pape faiſoit aux Prélats en faveur des clercs qui avoient été à Rome, ou qui avoient rendu quelque ſervice à l'Egliſe. Comme les Prélats y déféroient ſouvent par reſpect pour le ſaint Siége, elles devinrent trop fréquentes, & furent quelquefois négligées. On changea les prieres en commandemens : aux premieres lettres que l'on nommoit monitoires, on en ajouta de préceptoires : & enfin l'on y joignit des lettres executoires, portant attribution de juriſdiction à un commiſſaire, pour contraindre l'Ordinaire à exécuter ce que le Pape avoit accordé, & conférer le bénéfice à ſon refus. Cette contrainte alloit juſqu'à l'excommunication. Cette étrange procédure étoit en uſage dès le douziéme ſiécle.

La réſerve proprement dite étoit une déclaration, par laquelle le Pape prétendoit pourvoir à telle cathédrale, telle dignité, ou tel autre bénéfice quand il viendroit à vacquer, avec défenſe au Chapitre de procéder à l'élection, ou à l'Ordinaire de conférer. De ces réſerves ſpéciales on paſſa aux générales, & Jean XXII. vers le commencement du quatorziéme ſiécle, par ſa premiere regle de Chancellerie réſerva toutes les cathédrales de la chrétienté. Les Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle y mirent des bornes, défendant les reſerves tant générales que particulieres, & conſervant ſeulement quelques expectatives. Ce droit paſſa du Concile de

Basle à la Pragmatique, & de la Pragmatique au Concordat. Le nom de réserves y est pris généralement pour toutes sortes de graces anticipées. Enfin le Concile de Trente les a toutes abolies. Les Peres de Basle excepterent les réserves comprises dans le corps de Droit: ce que l'usage a réduit à la vacance *in Curia* (en Cour de Rome), qui se trouve établie dès le temps d'Innocent III. Le Pape en conséquence a seul la collation des bénéfices dont les titulaires meurent au lieu où il tient sa cour, ou à deux journées aux environs.

II.

Il s'est tenu peu de conciles provinciaux & nationaux dans le quinziéme siécle, l'Eglise étant divisée par les schismes, & toujours dans l'attente des Conciles généraux. Voici les plus remarquables.

Concile d'Oxford. *An.* 1408.

Thomas Arondel Archevêque de Cantorberi tint un concile provincial à Oxford en 1408. On y fit treize reglemens pour arrêter le progrès des erreurs de Viclef. Aucun ecclésiastique séculier ou régulier ne prêchera publiquement la parole de Dieu, qu'il n'ait été examiné & approuvé par l'Evêque Diocésain. Les prédicateurs prêcheront d'une maniere propre à édifier leur auditoire, sans s'emporter contre les déreglemens du clergé. L'on n'enseignera rien sur les sacremens ou sur la foi, qui ne soit conforme à la doctrine de l'Eglise. On ne publiera point de livre qui ne soit approuvé par les Universités d'Oxford ou de Cantbrige, ou par douze Docteurs choisis par l'Evêque. On ne souffrira point de traduction de l'Ecriture en langue vulgaire, qui ne soit approuvée par l'Or-

aire. On ne combattra pas les points de
ctrine décidés par l'Eglise, ni l'autorité
Décretales & des Reglemens synodaux.
s principaux des colléges auront soin de
former de la vie & des mœurs de leurs
bliers, & de punir ceux qui seront con-
incus d'hérésie.

III.

En 1420. Eberhard, Archevêque de Saltz- Concile de
urg en Allemagne tint un concile, pour Saltzbourg.
ablir la discipline qui avoit été presque *An.* 1420.
éantie pendant le schisme. On y confirma
us les Statuts que les Légats du saint Siége
oient faits, aussi-bien que les prédécesseurs
Eberhard. On publia trente quatre articles,
nt voici les plus importans. C'est une er-
r d'enseigner qu'un prêtre ou curé qui est
péché mortel, ne peut absoudre ni con-
rer. L'on tiendra des Synodes provin-
ux & diocésains, comme il est ordonné
les anciens Canons. Ceux qui ne sont pas
de légitime mariage, ne pourront être
mis aux Ordres sacrés. Les juges inférieurs
empêcheront pas l'appel aux juges supé-
urs. On ne prononcera pas légerement
e sentence d'interdit. Ce concile regle les
voirs des Evêques dans leurs visites, re-
uvelle les Canons touchant la modestie que
ecclésiastiques doivent garder dans leurs
bits & tout leur extérieur, & défend aux
gieux Evêques de quitter leur habit de re-
ieux. Les clercs, avant que de prendre
ssession d'un bénéfice, jureront devant l'E-
que qu'ils n'ont point commis de simonie
ur l'avoir. Les patrons & collateurs des
éfices n'en retiendront rien, sous quelque

prétexte que ce puisse être. A la mort d'un Archevêque, on fera un service pour lui dans tous les Evêchés de ses Suffragans : & quand un Evêque sera mort, on en fera un dans toutes les églises du Diocèse. Les prêtres ne donneront point de repas le jour de leur premiere Messe. Les Curés auront soin d'apprendre à leurs paroissiens la forme du Baptême. On publiera trois fois l'année dans les cathédrales & collégiales les decrets du Concile de Constance contre les simoniaques. Le dernier article de ce Concile est contre le luxe & les parures des femmes.

Après ces articles on trouve dans les actes de ce même Concile un grand nombre de Statuts touchant la discipline, dont nous ne rapporterons que les plus remarquables. Les clercs ne doivent point se trouver dans des cabarets, ni manger chez des laïcs. Il ne leur est pas permis d'aller à la chasse, ni de jouer à aucun jeu de hazard. On doit obliger les prêtres à observer les Statuts provinciaux & synodaux, & à s'habiller très-modestement. Les sacremens doivent être administrés gratuitement, & on ne doit rien exiger pour les sépultures. On doit interdire l'entrée de l'église aux adulteres & aux pécheurs scandaleux. Les mariages clandestins sont sévérement défendus. Le curé doit instruire le peuple de l'affinité spirituelle que l'on contracte dans les sacremens de Baptême & de Confirmation. On lira deux fois l'année aux peuples les Statuts synodaux. Il y a ensuite plusieurs Statuts contre les usuriers, & le concile établit contre eux des peines rigoureuses. On doit refuser la communion aux femmes vêtues d'une maniere immodeste. On

doit charger les eccléſiaſtiques d'aucun impôt.

IV.

Concile de Cologne. An. 1423.

Thierri Archevêque de Cologne & chancelier de l'Empire en Italie, tint un concile en 1423, où l'on fit onze reglemens. Le premier regarde les clercs incontinens, qu'on prive de leur Ordre, ſi neuf jours après avoir été avertis ils ne ceſſent point de mener une vie ſcandaleuſe. Un autre reglement défend ſous peine d'excommunication d'abolir les coutumes introduites par la piété des fidéles, de faire célébrer la Meſſe pour un mort le ſeptiéme ou le trentiéme jour de ſa mort, d'offrir du pain, de la viande, du poiſſon, du fromage, du vin ou de la biere, des cierges, ou de l'argent. Il eſt ordonné de ne nommer que des prêtres pour prêcher dans les paroiſſes & annoncer les indulgences. Il eſt expreſſément défendu aux chanoines & aux autres clercs, ſous peine d'être privés pendant huit jours de leurs diſtributions, de cauſer pendant que l'on célébre l'office divin, & de ſe promener dans l'égliſe. Les curés ne pourront prendre des mendians pour vicaires, quand ils peuvent en avoir d'autres. Le neuviéme reglement regarde les héréſies de Viclef & de Jean Hus, contre leſquelles le concile s'éleve fortement. Le dixiéme ordonne de faire ſonner la cloche tous les vendredis à midi, & tous les jours au lever du ſoleil, & accorde des indulgences à ceux qui éciteront trois fois l'Oraiſon dominicale & la ſalutation angélique quand cette cloche ſonnera. Enfin le onziéme preſcrit de célébrer la fête des douleurs ou de la compaſſion

de la sainte Vierge toutes les années en Carême le vendredi après le Dimanche *Jubilate*, à moins qu'il n'arrive une fête ce jour là, auquel cas on la remettra au vendredi suivant.

V.

Concile de Tortose. *An. 1425.*

Le Cardinal de Foix après avoir obligé l'antipape Clement VIII à renoncer au phantôme d'autorité qu'il avoit, tint l'an 1425 un concile à Tortose, où se trouverent tous les Prélats & principaux ecclésiastiques des Royaumes d'Arragon & de Valence, & de la principauté de Catalogne. On fit à la fin de la quatriéme session vingt reglemens touchant la vie & les mœurs du clergé, & les qualités requises dans ceux que l'on devoit choisir pour remplir les bénéfices. On y défend aux clercs de s'habiller d'une maniere qui ne seroit point conforme à la modestie de l'état ecclésiastique. On y marque comment on doit instruire le peuple. On y ordonne de baptiser dans l'espace de huit jours les enfans des nouveaux chrétiens. On y blâme les Abbés qui négligent de corriger leurs religieux.

Concile de Paris. *Même année.*

Jean de Nauton Archevêque de Sens convoqua la même année dans la salle des Bernardins à Paris, un concile composé de tous les Evêques de la Province. Ceux de Chartres, de Paris, de Meaux & de Troies s'y trouverent, avec les procureurs des Evêques d'Auxerre & de Nevers. L'Evêque d'Orleans s'excusa de ne pouvoir y assister. Il y eut aussi un grand nombre d'Abbés, de prieurs conventuels, d'ecclésiastiques séculiers & réguliers, de Docteurs & de membres de l'Université de Paris. Ils s'assemblerent le pre-

r jour de Mars, & dreſſerent quarante re-
nens touchant les devoirs & les mœurs des
éſiaſtiques, des moines & des chanoines
uliers.

Dans le premier reglement ce concile or-
ne aux chanoines des cathédrales & des
égiales, & aux autres clercs des égliſes,
célébrer l'office divin d'une maniere édi-
te & aux heures marquées, & de chanter
ſeaumes modeſtement, en faiſant la pau-
u milieu des verſets. Il veut qu'un côté
hœur ne commence point que l'autre n'ait
, ſous peine d'être privés de la rétri-
on, laiſſant la liberté aux ſupérieurs de
punir encore plus ſeverement. Le ſecond
troiſiéme reglement défendent aux clercs
ire & de cauſer dans l'égliſe. Le quatrié-
reglement les exhorte à être un modele
iété & de régularité à tous les fidéles; à
point s'acquitter de leurs fonctions avec
chalance; à ne point accepter de bénéfice
r le revenu. Il leur ordonne de ne point
contenter d'aſſiſter aux trois principales
es, qui ſont Matines, la Meſſe & Vê-
; mais de ſe trouver à tout, & de de-
rer dans le chœur tant qu'on y chantera.
s le cinquiéme le concile ſe plaint de
qui aiant deux ou pluſieurs prébendes
la méme ville, courent d'une égliſe à
autre, pour gagner dans ces différentes
ſes les rétributions qui ſont attachées aux
nes heures: d'où il arrive que courant
précipitation par la ville, revétus de
s habits d'égliſe, ils s'expoſent à la riſée
peuple, & ſont cauſe que les fideles en ont
ns de reſpect pour la Religion. Le ſeptié-
ordonne aux clercs de tenir propres les

ornemens & les vaſes ſacrés, principalement ceux qui ſervent au ſaint ſacrifice.

Le huitiéme reglement interdit l'entrée de l'égliſe pour trois mois, aux Evêques qui éleveront au ſacerdoce ceux dont la vie ne ſeroit pas reglée, & qui ne ſçauroient pas les Epîtres, les Evangiles, & le reſte de l'Office. Le Concile veut que le même reglement s'obſerve à l'égard de ceux qui ſont promûs aux autres Ordres; qu'on inſtruiſe les ſoudiacres du vœu de continence auquel ils s'obligent; & que les curés ne ſoient choiſis que ſur le témoignage que l'on rendra de leur piété. Les autres reglemens ne ſont pas moins importans. On y marque de quelle maniere les Evêques & les autres Prélats doivent s'habiller. On leur ordonne d'avoir avec eux un ou deux ſavans théologiens, pour les aider de leurs conſeils & de leurs lumieres. Les Abbés, Abbeſſes, Prieurs des Ordres de ſaint Benoît & de ſaint Auguſtin, ſeront obligés de tenir leur Chapitre tous les ans, & de faire rendre compte trois fois l'année à leurs économes de la recette & de la dépenſe des revenus de leurs monaſteres. Les abſtinences de viande qu'on pratique dans ces Ordres, ſont réduites au mercredi, vendredi & ſamedi de chaque ſemaine, à l'Avent & au Carême depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâque. On preſcrit une exacte modeſtie aux religieux dans leurs habits, leurs geſtes & leurs démarches. On ne pourra rien exiger pour ceux qui entrent dans les monaſteres, ſous quelque prétexte que ce ſoit: on permet ſeulement de recevoir ce qui ſera donné volontairement par les parens.

Un autre reglement de ce Concile porte,

il y aura dans chaque monaſtere des mai-
s propres à inſtruire les jeunes religieux,
à les mettre en état de lire & d'entendre
criture ſainte, dont la méditation fait
ître la piété, dit le Concile. Les patrons
t ſéculiers que réguliers, auront grand ſoin
mettre dans les paroiſſes de bons curés,
Evêques ſont obligés d'y tenir la main. Le
ncile ſe plaint des perſonnes religieuſes
ignorent leurs regles & leurs conſtitu-
ns. Il exhorte les Abbés & les autres ſu-
ieurs à faire enſorte qu'il y ait dans chaque
naſtere des exemplaires de ces regles, &
e les religieux les liſent & reliſent, afin
'ils ſçachent comment ils doivent marcher
ns la voie de la perfection. Les Evêques ne
affiront point dans leur Diocèſe des clercs
ontinens, & les priveront de leurs béné-
es. Les clercs qui joueront au dez, don-
ront à l'égliſe une livre de cire, chaque
s qu'ils tomberont dans cette faute. Les
édecins exhorteront les malades qui ſont en
nger, à confeſſer leurs péchés, avant que
leur donner les remédes corporels, & leur
ſuſeront leur ſecours, s'ils ne ſe rendent
int à leurs avis. On ne doit point célébrer
s mariages dans des oratoires & des chapel-
domeſtiques, mais dans la paroiſſe. Il eſt
ſendu de donner trop facilement des diſ-
nſes de bancs. Il eſt auſſi défendu ſous pei-
d'excommunication, de ſe marier en
vent, depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâ-
e, & dans le temps des Rogations. L'en-
e du ſanctuaire doit être interdite aux laïcs
ndant qu'on célébre les ſaints myſteres. Par-
i les autres reglemens de ce Concile, il y
a qui concernent la juriſdiction eccléſia-

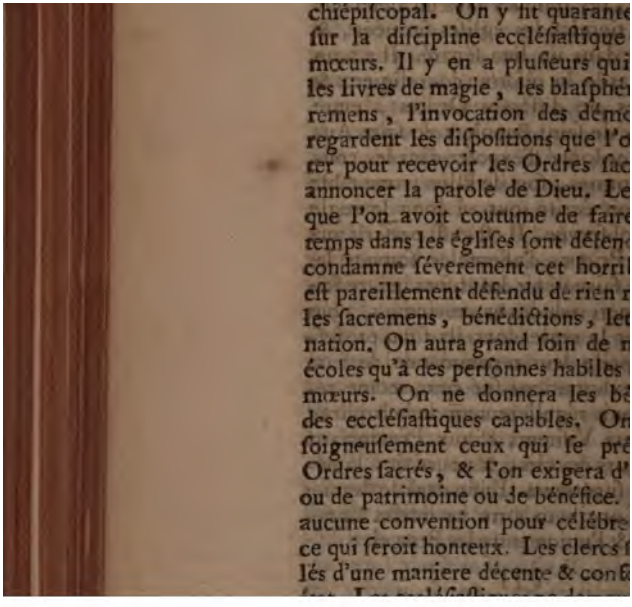
chiépiſcopal. On y fit quarante
ſur la diſcipline eccléſiaſtique
mœurs. Il y en a pluſieurs qui
les livres de magie, les blaſphé
remens, l'invocation des dém
regardent les diſpoſitions que l'
rer pour recevoir les Ordres ſac
annoncer la parole de Dieu. Le
que l'on avoit coutume de faire
temps dans les égliſes ſont défen
condamne ſéverement cet horri
eſt pareillement défendu de rien r
les ſacremens, bénédictions, let
nation. On aura grand ſoin de r
écoles qu'à des perſonnes habiles
mœurs. On ne donnera les bé
des eccléſiaſtiques capables. On
ſoigneuſement ceux qui ſe pré
Ordres ſacrés, & l'on exigera d'
ou de patrimoine ou de bénéfice.
aucune convention pour célébre
ce qui ſeroit honteux. Les clercs
lés d'une maniere décente & con

parce que cela donne lieu de croire
a plus de vertu dans une image que
e autre. On n'excommuniera perſon-
'on ne l'ait cité auparavant, & qu'on
formé contre lui. Il eſt défendu de cau-
de s'entretenir d'affaires dans l'égliſe
t le ſervice divin. On mettra après
divin, les reliques dans un lieu con-
e. On tiendra les égliſes fermées, &
netieres dans un lieu ſéparé. Il y a un
qui regarde la réforme des religieux &
ligieuſes de différens Ordres, entre
de ceux de ſaint Benoit & de ſaint Au-
. Il eſt ordonné d'expoſer dans les cou-
oit d'hommes, ſoit de filles, une table
uelle ſoit écrite tout au long la regle
it être obſervée. Il eſt auſſi preſcrit aux
& aux Prieurs d'aſſembler ſouvent les
, & de faire venir les abſens quatre fois
e, le mercredi des quatre-temps, pour
xpliquer la regle dont ils font profeſ-
Le Concile leur recommande de faire
nt des exhortations ſur cette même re-
& de tenir régulierement les chapitres.
rque aux Viſiteurs & aux Provinciaux
ſont leurs devoirs, & pourvoit à la né-
nce des ſupérieurs. Enfin dans le dernier
e, le Concile exhorte les fideles à prier
la paix & l'union entre les Princes.

VII

an Bernard Archevêque de Tours tint Concile
Concile de ſa Province à Angers l'an d'Angers,
. On y fit dix-ſept reglemens pour ré- *An.* 1448.
er divers abus. Le premier ordonne à
les prêtres de dire l'office des morts,
oins à trois leçons, dans les jours qui

Actes. On défend les mariages
& les bruits ridicules qui se font
qu'un se remarie une seconde
fois.

Concile de Soisson. an. 1456.

En 1456. on tint un Concile
où Jean-Juvenal des Ursins A
Reims présida comme Métropoli
ques y reçurent les décrets du Co
le, les publièrent & en ordon
cution. Les principaux statuts qu
regardent la célébration de l'
le chant, la décence dans les hâ
tres choses qui regardent le cu
On y défendit aux clercs les je
& les cabarets. On y regla l'habill
vêques. On réforma les abus qui
ses dans les quêtes, & dans la pr
Indulgences. On y exhorta les
de beaucoup de discrétion dans
des Confesseurs, & à ne leur p
sans de grandes raisons, le pouv
dre des cas réservés.

VIII.

tous les deux ans, & aux Evêques de des Synodes tous les ans. Les Curés auront soin d'apprendre aux peuples les prin- articles de la Religion. Il est défen- ecclésiastiques de porter le deuil. Les ues ne paroîtront jamais en public qu'en & en camail ; ils ne porteront point its de soie, & ils se feront lire l'Ecriture pendant leurs repas. On observera les anches & les Fêtes, en s'abstenant de œuvre servile. Il est ordonné aux clercs urs de porter l'habit clérical & la ton- Il est défendu de célébrer les nôces en es temps, qu'en ceux qui sont mar- par les loix de l'Eglise. Ceux qui meu- des blessures qu'ils reçoivent dans un feront privés de la sépulture ecclésias- quand même ils auroient reçu le sa- ent de Pénitence avant leur mort. On re excommuniés tous ceux qui attaquent mmunités ecclésiastiques. L'excommu- ion portée dans un Diocèse, sera ob- e dans tous les autres. Le lieu d'où on chassé un clerc avec violence, sera inter- Il est défendu de rien exiger ou recevoir l'Ordination, soit devant soit après, même pour le sceau ou pour la cire.

IX.

n 1485. Tristan de Salazar Archevêque ens assembla dans sa ville un Concile, où onfirma les reglemens faits dans un autre vingt-cinq ans auparavant par Louis de un qui en étoit alors Archevêque. Ce cile s'occupa principalement de quatre les : la célébration de l'Office divin ; la me du Clergé dans les habits & dans les

Concile de Sens. *An.* 1485.

mœurs ; la réforme des religieux, & les devoirs des laïcs envers l'Eglise. Les reglemens que l'on y fit, sont tirés des Conciles de Bâle, de Latran, de la Pragmatique sanction, des décretales, & des autres Conciles Provinciaux. Il n'y a rien de remarquable qui ne se trouve dans les autres Conciles. Dans le premier chapitre du premier article, il regle la maniere de célébrer l'Office divin, & le temps auquel les chanoines doivent entrer au Chœur pour être censés présens. Ils n'ont pas la liberté d'entrer au Cœur & d'en sortir à leur fantaisie; & ils seront regardés comme absens, lorsqu'ils ne sont point aux nocturnes, avant la fin du pseaume *Venite*; aux autres heures, avant la fin du premier pseaume; & à la Messe, avant le dernier *Kyrie*. Le Concile veut qu'ils ne sortent d'aucun Office avant qu'il soit fini. Si d'autres églises ont des usages plus severes, c'est-à-dire, plus conformes à la regle, le Concile ordonne qu'elle les conservent. La mitigation de ces reglemens montre que le Concile a voulu accorder quelque chose à la dureté du cœur; & néanmoins ils sont encore mal observés. Il est défendu de recevoir quelque chose de ceux qui entrent dans un Couvent: & l'on permet seulement d'accepter ce que l'on voudra donner après la profession, pourvu qu'il n'y ait ni pacte ni convention.

ARTICLE XV.

...ons sur l'état de l'Eglise pendant le quinziéme siécle.

I.

...maux de l'Eglise vont toujours croiſ... Immobilité des promeſſes dans les tems les plus malheureux.
...s, & les ſcandales de chaque ſiécle ...ſſent toujours ſur ceux du ſiécle précé... ...ais les promeſſes de Dieu n'en ont pas ...eur effet, & ſa parole eſt trouvée victo... ...u milieu même des plus grands mal... ...'Egliſe après avoir triomphé de la fu... ...Païens par ſa patience, de la ſédu... ...s hérétiques par ſa ſageſſe, de l'agita... ...ſchiſmes par ſon amour conſtant pour ...ſe ſourient parmi les attaques de tou... ...ce que le démon & les pécheurs ne ...le lui ſuſciter dans le cours des ſiécles. ...de famille des enfans de Dieu ſe per... ...ns interruption juſqu'à la fin du mon... ...nde en vrais juſtes; brillante de l'é... ...vertus; perſécutée mais défendue par ...ſſant protecteur; affligée mais conſo... ...arant ſes pertes par de nouvelles con... ...travaillant ſans relâche à combattre ...nt; toujours ennemie de ſes ténébres, ...malignes ſuggeſtions, de ſes uſurpa... ...iminelles.

II.

...ecteur attentif a ſans doute remarqué Combien la conduite de Dieu ſur
...rs traits dans l'hiſtoire des quinze ſié...

son Eglise est digne d'admiration.

cles que nous avons exposés sous ses yeux. Comment n'être pas frappé de la vue d'un tableau, si étendu dans les objets qu'il présente, si varié dans ses beautés, & où tout est merveilleux, jusqu'à la distribution même des ombres ? Quelles preuves multipliées de la divine Providence ! Quels miracles de la droite du très-haut ! Quelles largesses dans les dons sanctifians, & dans ceux qui sont les appanages de la sainteté, comme les prodiges & les autres graces miraculeuses ! On est toujours rempli d'une nouvelle admiration, en considérant la profonde sagesse qui paroît dans la conduite de Dieu sur son Eglise. L'on y voit tout-à-coup s'élever de grandes tempêtes, excitées par les passions des hommes. La barque de l'Eglise est dans un péril pressant, & presque couverte des flots de la mer. Les fidéles disciples se croient sans ressource. Mais celui qui n'abandonne jamais ses Saints, se réveille enfin de son sommeil, & commande avec empire aux vents & à la mer. Le calme revient ; & ce qui avoit d'abord rempli d'effroi, se tourne ensuite en consolation, en faisant mieux connoître les artifices de Satan, & les inépuisables ressources de la sagesse divine, seule capable de tirer le bien du mal, & de faire naître les événemens les uns des autres, avec des proportions qui varient à l'infini.

Ces proportions & cet enchaînement de faits qui forment l'histoire de l'Eglise, ne sçauroient être assez étudiés. Plus on avance dans cette étude, plus on apperçoit comment les malheurs d'un siécle influent dans ceux des temps postérieurs. Un abus en amene un autre. Un infidelité ouvre la porte à de nou-

prévarications. Mais ſi l'iniquité s'ac- avec des progrès ſenſibles, Dieu lui à l'ouvrage merveilleux de ſa miſéri- Les Saints ſe ſuccédent & ſe donnent in. Ils entrent dans les travaux les uns utres. Ce que ceux-là avoient ſemé, ci le moiſſonnent. Ce que les Anciens nt préparé pour le temps où ils vi- t, devient la reſſource de la poſtérité s reculée. La vertu des ſerviteurs de eſt comme une lumiere qui renait de ation en génération, & forme une ſuc- é de jours. C'eſt un ciel, dont l'ordre nt & invariable fait ſentir l'efficace de divine parole: *Je ſuis avec vous juſqu'à ſomnation des ſiécles.*

III.

ins de ſentimens d'admiration pour cet- rfaite fidélité de Dieu a accomplir ſes eſſes, nous avons ſuivi juſqu'ici l'hiſtoi- l'Egliſe ſans diſſimuler les maux dont été affligée, & dans leſquels on a tou- dû remarquer de nouveaux progrès. conſidérerons avec le même eſprit le ſei- ſiécle, qui fut ſi fécond en malheurs, & nt lequel l'Egliſe fut dans une ſi grande ion, & fit des pertes ſi étonnantes. Un fidele reſſent une vive douleur à la vue nt de ſcandales, qui prouvent combien hrétiens ſont, pour la plûpart, peu di- du nom auguſte dont ils ſont honorés. de nous les ſentimens profanes des enne- le l'Egliſe, qui lui inſultent dans les jours n opprobre, & qui ſe réjouiſſent de ſes liations. Que des hommes ſéparés de de Dieu par l'héréſie ou par le ſchiſme,

On doit enviſager les maux de l'Egliſe avec un eſprit de religion.

rons & nous nous consolons avec
la vérité de l'histoire nous obli
les profanations qui déshonore
sanctuaire, nous adorons en
terribles jugemens de Dieu, &
noissons la parfaite correspond
avec les Prophéties qui les avo
Par-là nous nous convainquon
plus, que rien n'arrive au hazar
re du peuple de Dieu. Il suffit de
faits avec les oracles des ancie
pour admirer la vérité & la fid
vines paroles, & pour convertir
la Religion ce qui paroissoit d'a
jection contre elle.

On a vu jusqu'ici que nous n'
simulé les maux dont l'Eglise a
différens siécles. Les six premiers
beaux jours, n'ont pas été exem
scandales, qui sont devenus pl
mesure que l'on s'éloignoit des
stoliques. Mais l'iniquité a fait
beaucoup plus rapides pendant

de le voir par la ſuite de l'hiſtoire. Nous allons, ſuivant notre méthode, expoſer en particulier ceux du quinziéme ſiécle.

IV.

Maux de l'Egliſe. Peinture que l'on en fait dans le Concile général de Conſtance.

Avant que de rappeller les divers ſcandales qui affligerent l'Egliſe dans le quinziéme ſiécle, nous croions devoir mettre ſous les yeux du Lecteur la peinture que l'on fit de ſes maux dans le Concile de Conſtance. On ne pourra nous accuſer d'exagération ; puiſque nous ne ferons que rapporter les propres paroles des plus grands hommes de ce temps-là, qui par ordre d'un Concile général & en ſa préſence, s'élevoient contre des abus & des malheurs dont tout le monde étoit témoin. Nous remarquerons d'abord que ce ſaint Concile parle ſouvent dans ſes différentes ſeſſions, de la corruption & des déſordres qui regnoient dans tous les états.

Tom. XII. des Conc. p. 201.

Voici comment il s'exprime dans la vingt-quatriéme ſeſſion. La ſainte Egliſe, la Mere des fidéles, l'Epouſe de Jeſus-Chriſt pouſſe ſans ceſſe des cris vers Dieu : la multitude des Chrétiens ne ceſſe auſſi de crier vers lui. Il y a déja pluſieurs années qu'ils lui adreſſent leurs cris, ſans que leurs vœux aient encore été éxaucés. Ils voient avec douleur quelle eſt la déſolation de l'Egliſe univerſelle ; ils voient combien eſt ancienne la diviſion qui la déchire, quelle eſt la maladie mortelle dont elle eſt atteinte, *quanta lethalis infirmitas*, quelle eſt enfin la dépravation des mœurs, la ruine preſque entiere du culte de Dieu & de la diſcipline eccléſiaſtique. Ce qui eſt encore plus fâcheux que tout le reſte, c'eſt que l'Egliſe eſt défigurée dans ſa foi. Car depuis la

à toutes les nations pour en être
& qu'elle ne tombe dans l'opprob
cela commence déja à arriver.

Le premier des discours qui furc
cés dans le Concile, est celui
Roeder, professeur en Théologie
de Navarre à Paris. Il y compa
dans l'état déplorable où elle éto
paralytique de trente-huit ans, f
sion au schisme qui en avoit déja c
sept ; & les Papes concurrens, a
qui se battent dans le sein de le
qui la déchirent avec des dents de
ne peut assez s'étonner de la pa
laquelle tant de personnes sages
supportent depuis si long-temps de
excès. Il les exprime en deux vers,
tent du goût qui regnoit alors.
du premier vers se rapporte au
dessous dans le second.

Virtus, Ecclesia, populus, dæmo
Cessat, turbatur, errat, regna
tur.

La vertu disparoît. L'Eglise est a

Le quinziéme de Septembre 1415. on fit un ſermon ſur ces paroles de S. Paul : *Je vous ſupplie de vivre d'une maniere digne de votre vocation.* Le prédicateur s'attacha à montrer combien il étoit néceſſaire que les Evêques fuſſent ſavans. Quand on conſacre un Prélat, dit-il, on lui demande s'il ſçait l'Ancien & le Nouveau Teſtament : mais je les prie de juger eux-mêmes, ſi la plûpart peuvent l'aſſurer en conſcience. Il inſiſte avec une extrême force ſur la néceſſité de la réformation des mœurs. Il applique aux eccléſiaſtiques de ſon temps, ce que S. Bernard avoit dit contre le Clergé de ſon ſiécle, & finit en diſant qu'il eſpere que, comme Dieu s'étoit autrefois réſervé ſept mille hommes qui n'avoient point fléchi le genou devant Baal, il ſe trouvera, dans une corruption auſſi générale, quelques bons Eccléſiaſtiques qui s'appliqueront ſérieuſement à la réformation de l'Egliſe.

Le vingt-cinquiéme d'Octobre, l'Evêque de Lodi prononça un diſcours le jour des funérailles du Cardinal Bari. Il ne dit pas un ſeul mot du Cardinal, mais il s'étendit beaucoup ſur les vices des Eccléſiaſtiques, & ſur la preſſante néceſſité de réformer les mœurs. Au lieu, dit il, que nous devrions être le modele du peuple, il faudra bientôt que ce ſoit lui qui nous apprenne à vivre. Ne voit-on pas en effet dans les laïques plus de gravité, plus de reglement dans les mœurs & dans la conduite, plus de reſpect dans l'égliſe, que dans les Eccléſiaſtiques mêmes ? Il ne faut donc pas s'étonner ſi les Princes ſéculiers nous dépouillent, s'ils nous mépriſent, & s'ils ſe mocquent de nous publiquement. C'eſt un juſte jugement de Dieu qui ne fera ceſſer cette

voiteux qu'un singe de tous
gueil, l'ambition, l'avarice,
mour de la bonne chere, la m
veté. Il attribue de si grands déf
dignes moiens que l'on emp
frayer un chemin aux dignités d
rapporte, dit-il, que Socrate ri
voiant de grands voleurs en fa
petits : il riroit bien encore au
étoit au Concile de Constance, o
grands larrons, c'est-à-dire, les
niaques, condamner les petits,
de censures.

L'Evêque de Toulon dans u
jour de l'Epiphanie de l'année s
pliqua avec beaucoup de force
sur les maux de l'Eglise. Le Sei
nous avoit appellés au Concile
nous réformer : mais tout s'y
projets de réformation, & on ne
au lendemain, *Cras, cras*, to
Depuis ce temps-là le schisme
grands ravages que jamais, & il
glise d'un déluge de maux. Si

ux de l'Egliſe : 1. dans l'idolatrie, regar-
t les Papes qui vivoient alors & leur Cler-
comme des idoles à qui le peuple ren-
: une adoration criminelle. 2. Dans le ren-
ement de la diſcipline & du gouverne-
nt eccléſiaſtique. 3. Dans le luxe & les
rdres du Clergé. Il dit que le remede à
maux, c'eſt d'abattre ces idoles, en dé-
nt [Benoit XIII] de faire de bons regle-
ns qui fuſſent oppoſés au relâchement de
iſcipline, & d'obliger le Clergé ſéculier
égulier de mener une vie conforme à la
teté de leur état.

V.

Théodoric de Munſter parla le ſeiziéme rier avec beaucoup de force contre les glemens du Clergé. Il prit pour texte ces oles de l'Evangile : *Allez vous en auſſi à vigne.* Elles lui fournirent une belle oc-on de s'élever contre l'ciſiveté des eccléſiques, & contre tous les déſordres qui en la ſuite. Il n'épargna pas les Prélats qui donnoient leurs troupeaux, pour vivre la molleſſe & dans les délices du ſiécle. ore, dit-il, ſeroit-ce une choſe plus ſupable, ſi refuſant de travailler à la vigne, ſervoient au moins d'épouvantails pour haſſer les oiſeaux. Mais puiſqu'ils n'y réent que la mauvaiſe odeur de leur vie, e peut les regarder que comme des chaes, qui attirent les bêtes carnacieres, fouler aux pieds & ravager la vigne du neur. Il faut, continue-t-il, dépoſer de Prélats, non-ſeulement comme des ſerurs inutiles, mais parce qu'ils font exhaler tout la puanteur de leur corruption. Il

Suite de la peinture des maux de l'Egliſe faite dans le Concile de Conſtance. *f.* 1370.

entend auſſi par la vigne l'Ecriture ſainte, que Dieu a donné à cultiver aux Evêques & aux autres Paſteurs. Il regarde comme un grand déſordre dans les Eccléſiaſtiques, de négliger l'étude de l'Ecriture ſainte, pour ne s'appliquer qu'au Droit Canon & aux Décrétales. Ce n'eſt pas qu'il veuille que l'on néglige entierement l'étude du Droit poſitif & des Conſtitutions des Papes; mais il ſoutient que la principale occupation des Paſteurs doit être d'étudier la parole de Dieu, afin de la pouvoir annoncer aux autres; parce que c'eſt la Regle ſur laquelle on doit examiner les loix poſitives, qui toutes peuvent être défectueuſes. Il en apporte un exemple bien frappant. Il auroit été, dit-il, impoſſible de convoquer un Concile général & de dépoſer les Papes, s'il avoit fallu ſuivre le nouveau Droit Canon, qui donne aux ſeuls Papes le droit d'aſſembler des Conciles, & qui établit pour principe qu'on ne peut juger un Pape, ſi ce n'eſt pour cauſe d'héréſie. Aujourd'hui, continue-t-il, on éleve les loix poſitives, ſ'eſt-à-dire, le Droit Canon, les Décrétales & les Conſtitutions des Papes, au-deſſus de la loi de Dieu & des Commandemens de Jeſus-Chriſt. On le fait même dans ce Concile, où nos Prélats paroiſſent plus touchés de l'autorité des Clémentines, que de celle du Décalogue. On examine avec plus de ſoin ſi le ſtyle de la Chancellerie a été bien obſervé, que ſi l'on a avancé quelques propoſitions contre la foi & contre la morale de l'Evangile. Dans une ſentence où il s'agit de condamner les plus grandes erreurs; s'il manque quelque formalité, elle eſt déclarée nulle, quand même cent mille ames en ſeroient ſcandaliſées.

Le jour de l'Epiphanie de l'an 1417. un prédicateur dont on ignore le nom, fit une peinture affreuse du Clergé, dont il réduisit les vices à plusieurs chefs. 1. A faire servir à sa vanité & à son luxe les revenus de l'Eglise & les biens des pauvres. Nous surpassons, dit-il, en orgueil les Princes du siécle. Au mépris du Commandement & de l'exemple de Jesus-Christ, nous voulons faire les Rois; nous marchons à la tête des armées; & nous nous rendons redoutables & inaccessibles, sur-tout aux pauvres & aux petits. 2. A mal dispenser les bénéfices, en les donnant à des sujets indignes. 3. A mal administrer les Sacremens. 4. A négliger l'étude de l'Ecriture sainte & la prédication de l'Evangile. Ceci regarde principalement les Evêques, qui regardoient la prédication comme étant au-dessous d'eux. 5. A l'iniquité que commettoient dans leurs jugemens les Juges ecclésiastiques. Il fait ensuite une effroiable description des mœurs des particuliers. p. 4351

Est-il juste, fut-il dit, dans un autre discours, que les insensés président, & que les sages obéissent; que les jeunes gens soient chefs, & que les vieillards soient leurs esclaves; que les ignorans soient chargés des affaires les plus importantes, & que les savans n'osent ouvrir la bouche? C'est là le fruit de la simonie. Un Abbé de l'Ordre de S. Benoît soutint en plein Concile, qu'il avoit été révélé à quelqu'un, que si l'on n'extirpoit pas la simonie & l'esprit de domination qui regnoient dans le Clergé, l'Eglise seroit exposée à la plus terrible persécution qu'elle eût jamais soufferte. Après avoir dévoilé la turpitude des Ecclésiastiques, il finit son dis-

cours en disant que presque tout le Clergé étoit sous la puissance du diable. Il reprocha aux Peres mêmes du Concile, de tolérer indignement la simonie qui s'exerçoit sous leurs yeux par les Officiers de la Cour de Rome.

Voilà une peinture de l'état général de l'Eglise, dont personne ne peut contester l'exactitude. Nous allons maintenant entrer dans le détail des maux dont les églises particulieres étoient accablées.

VI.

Maux en Angleterre & dans tout le Nord.

Celle d'Angleterre fut désolée par les disciples de Viclef, qui dès les premieres années du quinzième siécle, firent éclater la pente qu'ils avoient pour la révolte. Le Roi Henri IV. ne put par ses Edits arrêter les progrès de ces furieux. Ils portoient dans toutes les Provinces le flambeau de la discorde, & n'avoient de zéle que pour publier par-tout les désordres du Clergé. On auroit dû s'efforcer de faire tomber la plûpart de leurs reproches, en réformant les abus dont ils se plaignoient; mais c'est à quoi l'on ne songea seulement pas. On fut beaucoup plus touché des entreprises par lesquelles on croioit que le Roi Henri IV. donnoit atteinte aux privileges du Clergé. Au lieu de se contenter de faire à ce Prince d'humbles remontrances, on en vint à une révolte ouverte, dont l'Archevêque d'Yorc fut un des principaux chefs, & pour laquelle il fut puni de mort. Il est bon de remarquer combien dans les malheureux temps dont nous parlons, les Chrétiens respectoient peu les liens sacrés qui les attachoient à leurs Souverains. C'est une obser-

que l'on ne peut rappeller trop ſouvent.
nd on eſt infidele à Dieu, il eſt bien à
ıdre qu'on ne le devienne auſſi à ſon Roi.
ſenri V. fut le fléau de la France, & mit
en œuvre pour ſe l'aſſujettir. Les rava-
qu'il y cauſa, rappellerent le temps du
eux Atrila, & firent regretter ce Roi
ıre dont les armes avoient été autrefois
ns funeſtes à l'égliſe de France, que cel-
des Anglois le furent dans le quinziéme
e. Comment des Chrétiens pouvoient-
inſi prendre plaiſir à s'entr'égorger ? On
oujours ſurpris en voïant que le Chriſtia-
ne ne formoit aucun lien ſolide entre les
ples qui ſe glorifioient d'en faire pro-
on. On ne peut lire ſans effroi tous les
x que les Chrétiens d'Angleterre firent
ux de France dans les temps dont nous
ons. Henri V. n'avoit d'autre motif dans
criminelle entrepriſe, que de ſatisfaire
ambition ; & ſes ſujets n'en avoient point
tre, que de ſignaler leur animoſité & leur
ur. Cette guerre ſi longue & ſi cruelle,
dans les deſſeins de Dieu devoit ſervir à
ir les François, fut la ſource de pluſieurs
idales, & produiſit des déſordres qui au-
enterent la confuſion où étoit l'Egliſe.
voit-elle n'être pas pénétrée de douleur,
voiant ſes propres enfans s'entredétruire,
ire blaſphémer le nom de Jeſus-Chriſt
mi les nations infidéles ?

près que Dieu ſe fut ſervi des Anglois
r exercer ſes jugemens ſur la France, il
punit à leur tour. Il enleva Henri V. lorſ-
ce Prince étoit à la fleur de ſon âge.
que ſon doigt fut plus viſible dans cet
ement, il le fit menacer de ſa colere,

qui tout le monde reconnut quelq
Tom. 4. p. d'extraordinaire & de surnaturel. T
389. le P. Daniel, l'alloient voir, persu
c'étoit une visionnaire ; & tous re
édifiés de sa modestie & de sa piét
vaincus qu'elle étoit conduite par l'
Dieu. Après des faits si éclatans, dit
Auteur, il n'y eut personne à la Cou
la regardât comme une fille vérit
miraculeuse. Aiant été prise par les
les juges lui firent une infinité de
Pag. 415. captieuses, dit encore le P. Daniel
autres, si elle vouloit s'en rapport
gliſe sur l'article de ses révélations.
pondit qu'elle étoit assurée qu'elles
noient de la part de Dieu ; que
qu'elle entendoit, & les personne
apparoissoient, ne lui avoient jama
spiré que de saint, que d'utile à so
à sa perfection, & que du reste elle
soit le jugement à Dieu. C'en fut a
conclure qu'elle refusoit de se sou
l'Eglise, & pour lui imputer le crim

cement ſuſcitée de Dieu pour punir les
ois, & pour faire ſentir l'injuſtice de
entrepriſes ſur la France. Bien loin de
er de cet événement ſingulier, par le-
Dieu leur parloit ſi clairement, ils ne
erent qu'à ſe venger de cette fille, dont
ovidence s'étoit ſervie pour les humilier.
accuſerent d'idolatrie, de magie, de
hême, d'héréſie, & la firent mourir par
u. Dieu fit éclater ſa colere contre tous
qui prirent part à cette injuſtice. Il hu-
de plus en plus les Anglois, & honora
émoire de cette fille ſi extraordinaire par
lle il avoit fait tant de prodiges.
utherine Reine d'Angleterre ſe déshonora
on libertinage. Le Roi d'Ecoſſe fut poi-
é par ſes propres ſujets. Le Comte de
eſter, qui avoit gouverné l'Angleterre
ant vint-cinq ans, fut étranglé. Dès le
mencement du regne d'Henri VI. on vit
ndre les premieres étincelles d'une ré-
qui cauſa bien-tôt les plus grands dé-
es. Les diviſions internes qui déſoloient
gleterre, n'empêcherent point ce peuple
rci de donner toujours de nouvelles preu-
de ſa fureur. Ils fondirent ſur l'Ecoſſe,
s perdirent deux ſanglantes batailles. Les
lois vinrent à leur tour exercer en Angle-
les plus horribles ravages. Dieu ne ceſſa
peſantir ſon bras ſur les Anglois. Charles
. Roi de France leur enleva ce qu'ils
ent uſurpé. Les pertes qu'ils faiſoient au
rs, furent ſuivies de pluſieurs guerres
es qui les affoiblirent au dedans. Henri
lont le Pere avoit voulu dépouiller Char-
VII. de ſa Couronne, ſe vit lui-même
de la ſienne. La maiſon de Lancaſtre

qui avoit causé tant de maux à la France, éprouva les plus grands malheurs, & fut éteinte par la mort d'Henri VI. Le Duc de Glocester eut la barbarie de lui enfoncer le poignard dans le sein. Ce Prince engagea le Roi Edouard son frere, à faire mourir le Duc de Clarence leur frere commun. Quand il eut usurpé la Couronne d'Angleterre, il s'abandonna aux excès les plus criants, & affligea l'Eglise par toute sorte de scandales. La colere de Dieu le poursuivit, & il fut tué dans une bataille. L'Angleterre commençoit à peine à respirer sous le regne d'Henri VII. lorsque des imposteurs exciterent de nouveaux troubles, & allumerent encore de nouveau dans ce Roiaume le feu de la guerre, qui y avoit déja causé tant de ravages. A la fin du quinziéme siécle la peste attaqua ceux que la guerre avoit épargnés, & obligea le Roi de passer à Calais avec toute sa famille. Toutes ces calamités ne firent point rentrer en eux-mêmes ces Chrétiens aveugles & impénitens, & ils furent insensibles aux plus terribles effets de la colere de Dieu. Aussi furent-ils entierement abandonnés de Dieu dans le siécle suivant. Ils comblerent la mesure de leurs iniquités, & rendirent leurs maux incurables en se séparant de l'Eglise.

Les Chevaliers Teutoniques, qui n'avoient été institués que pour défendre la Religion, & travailler à l'étendre, continuerent de la déshonorer parmi les infidéles & d'en empêcher le progrès, comme ils avoient déja fait dans le siécle précédent. Ils n'avoient de zele que pour satisfaire leur ambition & leur avarice. C'étoit plutôt une troupe de brigands, qu'un Ordre de religieux. Dieu les livra aux

Polonois, qui en firent un effroiable carnage. Les Chevaliers engagerent Falkemberg à écrire contre le Roi de Pologne, & à exciter tous les chrétiens à prendre les armes contre lui. Le livre ſéditieux de ce Dominicain fut déféré au Concile de Conſtance : mais les Chevaliers eurent aſſez de crédit pour le ſouſtraire à la condamnation qu'il méritoit. Malgré les excès auſquels ils ſe livroient, ils venoient à bout par leur argent & leurs intrigues, de ſe faire par-tout des partiſans, & de rendre ſuſpects ceux qui dévoiloient leur turpitude. Un d'entre eux fut aſſez lâche & aſſez cruel, pour faire jetter dans la riviere, pieds & mains liées, ſeize députés qu'un Concile de Riga envoioit à Rome. Nous ne voions pas qu'une action ſi noire & ſi ſcandaleuſe ait été punie. L'Empereur Sigiſmond prenoit même dans l'occaſion le parti des Chevaliers contre le Roi de Pologne. Les richeſſes qu'ils poſſédoient & dont ils étoient ſi avides, les mettoient en état de tout entreprendre. Ils s'en ſervoient dans le beſoin pour arrêter le zele de ceux qui pouvoient condamner & réprimer leurs excès.

Nous ne voions preſque plus de ſignes de vie dans la plûpart des égliſes du Nord. L'état de langueur où étoient ces chrétiens, les conduiſit à la mort dans laquelle nous les verrons bientôt tomber.

VII.

Maux en France.

La diviſion qui fut entre le Duc d'Orléans & le Duc de Bourgogne, produiſit de grands maux en France, & fut la ſemence d'une guerre civile qui déſola ce Roiaume. L'Ecrit ſéditieux que publia Jean Petit pour juſtifier

l'assassinat du Duc d'Orléans, causa un scandale d'un nouveau genre. En enseignant que chaque particulier a droit de tuer un tyran, il établissoit un principe inouï jusqu'alors, & qui tendoit à troubler la paix des Roiaumes, à armer tous les sujets contre leurs Princes, & à rendre le christianisme odieux à tous les Souverains. On s'éleva contre cette doctrine détestable; & les plus grands hommes de l'Eglise en firent voir tout le danger. Pierre d'Ailli & Gerson en sollicitèrent la condamnation au Concile de Constance. Cette doctrine y fut déclarée hérétique, scandaleuse & propre à produire des séditions & des parjures. Mais le crédit & les intrigues du Duc de Bourgogne, firent éviter à la personne & à l'ouvrage de Jean Petit la juste flétrissure qu'il méritoit. Gerson fut inconsolable de voir que l'Auteur d'un si pernicieux Ecrit eût été épargné. Une telle impunité montroit bien la grandeur des maux de l'Eglise.

Sur la fin du regne de Charles VI. on vit à Paris l'émotion la plus cruelle qui eût jamais été dans le Roiaume. Le Chancelier & le Connétable furent tués, plusieurs Evêques égorgés, & près de deux mille hommes massacrés. On ne voioit dans tous les quartiers que meurtres & que pillages. Les provinces se ressentirent de ces funestes divisions. Le Duc de Bourgogne qui disposoit de tout selon sa passion & ses intérêts, arrêtoit tous les effets de la bonne volonté du Roi. Il fit révoquer une importante déclaration qui supprimoit les Annates & les reserves, afin d'engager le Pape & les Cardinaux à ne point condamner l'Ecrit de Jean Petit

ce qui avoit allumé le feu des guerres
dans le Roiaume par l'assassinat du
Orléans, fut assassiné lui-même. Ce
ent, qui étoit juste du côté de Dieu,
la source de nouveaux malheurs. Son
lippe pour venger sa mort, emploia
iens les plus criminels, & sacrifia tout
ressentiment. Il s'efforça de faire passer
ronne de France au Roi d'Angleterre,
er la Reine dans ce malheureux com-
& réduisit le Roiaume à l'état le plus
able où il eût jamais été. Les maux que
nce éprouva alors, furent infinimens
s à la Religion. Les Papes profitoient
division qui regnoit, pour exercer en
les plus injustes vexations ; & il se
it des Evêques ambitieux qui sacrifioient
fortune les intérêts & la discipline de
le.

arles VII. qui avoit d'ailleurs des quali-
imables, scandalisa ses sujets par ses
res. Il exila des personnes de mérite
il avoit de grandes obligations ; mais,
ce sujet le P. Daniel, les Rois ne peu-
as être toujours en garde contre les ar-
des calomniateurs. L'innocence suc-
e quelquefois sous l'injustice, à laquelle
ine, l'ambition, l'avarice, semblent
er toutes les couleurs de l'équité. Sous
gne de ce Prince l'Eglise se vit accablée
ute sorte de maux. Ce fut l'excès des
dres dont on étoit témoin, qui fit son-
réformer tous les états, & à abolir les
les plus criaus.

vit éclater divers scandales sous le re-
e Louis XI. Ce Prince s'efforça de dé-
ce que son pere avoit fait d'avanta-

geux à la Religion. La mauvaiſe foi étoit le vice dominant de ſa Cour, parce que lui-même étoit plein de diſſimulation & de duplicité. La dévotion qu'il affectoit de faire paroître au milieu de ſes actions les plus criminelles, déshonoroit & faiſoit mépriſer la vraie piété. La ligue à laquelle on donna le nom du bien public, cauſa à la France des maux ſans nombre, & fut l'occaſion des plus grands déſordres. Ce qui ſe paſſa à la priſe de la ville de Liege fait horreur. Les égliſes & les monaſteres furent pillés, & enſuite on fit de l'incendie de la ville un feu de joie. C'étoient des chrétiens qui ſe livroient à de pareils excès. Le Cardinal Balue & les Evêques d'Arras & de Verdun ſouffierent le feu de la diſcorde, & ſacrifierent les intérêts de l'Egliſe & de l'Etat à leur fortune. Ils reçurent enfin la juſte punition qu'ils méritoient, & Dieu ne laiſſa point impuni un ſcandale ſi affligeant pour ſon Egliſe. Le Duc de Bretagne mena une vie très-déréglée, qui excita les plaintes & les murmures de ſes ſujets. La main de Dieu s'appeſantit ſur lui & ſur ſa famille. Il fut inſenſible à l'avis ſalutaire que lui donna un Seigneur de ſa Cour, & mérita d'être abandonné de plus en plus à la corruption de ſon cœur.

Charles VIII. pendant la plus grande partie de ſon regne ſcandaliſa ſes ſujets par ſon incontinence, & ſacrifia tout à ſes plaiſirs & à ſon ambition. Nous ne voions pas qu'aucun Evêque ſe ſoit intéreſſé à ſon ſalut, & ait taché de le tirer de ſes déſordres. Lorſque Dieu l'eut touché, il travailla à réformer le clergé, & voulut que les Evêques réſidaſſent dans leurs Diocèſes, & ſe contentaſſent d'un ſeul

ice. Ce trait montre en quel état étoit ſe de France. Le clergé qui devoit en e ſel & la force, ſe trouvoit réduit à un le foibleſſe & de langueur, qui le rendoit able des mouvemens les plus néceſ-

VIII.

Maux que produit le ſchiſme d'Occident.

grand ſchiſme d'Occident qui avoit li l'Egliſe de trouble & de confuſion le quatorziéme ſiécle, continua de l'af- dans le quinziéme. Benoit XIII. s'étant é de ſa priſon, mit tout en œuvre pour er les Princes qui étoient ennemis du ne, & pour tromper l'Egliſe par de bel- romeſſes. Ses artifices lui réuſſirent. Il fit er les Cardinaux dans ſon obéiſſance, & outes ſes intrigues il gagna de nouveau ance & la Caſtille. Ce malheureux évé- nt fit perdre à l'Egliſe le fruit des tra- de l'Univerſité de Paris, & des grands nes qui s'étoient efforcé d'éteindre le ne. La mort de Boniface IX. qui juſ- dernier moment de ſa vie ſcandaliſa iſe par ſa ſimonie & ſon obſtination, pa- it une occaſion favorable pour rétablir ix. Mais les Cardinaux qui lui avoient tachés, affermirent de plus en plus le ne, en ſe hâtant de lui donner un ſuc- r. Innocent VII. qui avoit promis dans nclave de renoncer au Pontificat, ſi la de ceſſion devoit être utile à l'Egliſe, ngea qu'à y mettre des obſtacles invin- s. Il exigea des conditions qu'il étoit qu'on n'accepteroit pas, & il imita tement l'exemple de duplicité & de erie que lui donnoit Benoit XIII. Ce-

Celui-ci dévoila les fourberies d
les excès des deux Papes forcere
çois de recourir de nouveau au pa
été déja pris, & auquel on avo
tord de ne pas se fixer.

Innocent VII. étant mort dans
tances, on pouvoit espérer que
finiroit. Le Roi de France Cha
força d'empêcher les Cardinaux d
un successeur: mais ses bonnes inte
sans effet. Les Cardinaux crurent q
certaines précautions, ils prévi
mal que pouvoit causer l'élection d
Pape. L'expérience du passé ne
soit pas: ils étoient insensibles a
res raisons, & ils perpétuoient le
déclarant qu'ils n'avoient rien plus
de l'éteindre. Grégoire XII. qui
les sermens les plus solemnels d
dignité à la paix de l'Eglise. Il te
te occasion le langage de l'hon
zélé pour l'union. Mais ses indig
qui gouvernoient sous son nom,

inoit l'exemple ; parce qu'ils étoient
s que cette condition n'auroit jamais
On prit enfin des mesures efficaces pour
esser un scandale qui duroit depuis si
emps, & qui étoit le principe de tant
ux. On vit bien que les deux Papes ne
oient qu'à se conserver dans leur di-
aux dépens de la tranquillité de l'E-
Leur obstination paroissant invincible,
ë s'assembla à Pise, & les déclara schis-
es & parjures. Ces antipapes ne se ren-
pas, & ils continuerent de s'excom-
r réciproquement, & de lancer des ana-
s contre ceux qui les abandonnoient.
grgoire XII. abdiqua enfin dans le Con-
e Constance : mais pour l'engager à
démarche, il fallut user à son égard
extrême condescendance, qui fit paroî-
plus en plus son orgueil & la charité
glise. Pour Benoît XIII. il persévéra
son obstination, & il fut impossible de
r de son endurcissement. Il mépriſa les
ations, & fut insensible à tout ce qu'on
i représenter. Lors même que les Espa-
l'eurent abandonné, il continua de
r des excommunications dans son châ-
de Paniscole. Non seulement ce mal-
ux vieillard mourut dans le schisme,
il s'efforça même de le perpetuer après
ort. Il profita de l'opposition qui étoit
le Roi d'Arragon & Martin V. pour em-
er l'Espagne de se réunir à l'Eglise.
nd Dieu eut enfin touché le Roi, Benoît
consolable de voir le schisme s'éteindre,
menaça de la colere de Dieu les deux
naux qui lui restoient, s'ils ne lui don-
it un successeur après sa mort. Cet

IX.

Obſtacles que trouve le Concile de Piſe.

Les plus grands hommes de l'E
obtenu la convocation du Concil
que ne pouvoit-on pas eſpérer d'
blée ſi auguſte, & qui n'avoit e
l'extinction du ſchiſme & l'avantag
ligion ? Il s'en faut bien néanmo
ſaint Concile ait produit tout le fru
devoit en attendre. Les antipape
rent pour le traverſer, & le démo
en œuvre pour empêcher qu'il n
fondemens d'une réformation ſolid
cile dépoſa les deux Papes concurre
força auſſi de rétablir la paix & l'
l'Egliſe. Mais il ne put venir à b
important ouvrage, & il fut force
parer avant que d'y avoir mis
main. La joie que procura l'élect
xandre V. fut de courte durée,
bientôt que les maux étoient trop
pour pouvoir être guéris par un

Caractere d'Alexandre V.

ite étoit aſſez édifiante & ſes mœurs reglées ; ais il n'avoit ni aſſez de lumiere pour diſ- rner les vrais moiens de réformer les abus, aſſez de zéle & de courage pour ſurmonter us les obſtacles. Il eut même la foibleſſe ſe laiſſer gouverner par un homme indi- ie de ſa confiance. Bien loin de former au- ne entrepriſe utile à la Religion, il laiſſa troduire de nouveaux déſordres. Il ne penſa 'à lever des ſommes d'argent ſur les Egli- s, & à donner toute ſorte de priviléges x religieux mendians, qui l'avoient tiré de pouſſiere.

X.

Balthaſar Coſſa Cardinal de ſaint Euſta- ie, qui avoit gouverné ſous l'autorité d'A- xandre V. fut accuſé de l'avoir empoiſonné. eſt étonnant qu'on ait élu pour ſuccéder à Pape, un homme tel que Coſſa, qui avoit ujours mené une vie mondaine & licentieu- . Qui ſe ſeroit attendu de voir ſur le int Siége un ſi indigne ſujet, après tout ce il s'étoit paſſé dans le Concile de Piſe ? L'E- liſe qui y avoit élevé ſa voix contre les déſor- res, redoubla ſes efforts dans le Concile de onſtance, pour remédier aux maux dont le étoit accablée. On y fit une confeſſion ublique des iniquités qui regnoient dans tous s états. L'on y reconnut la néceſſité indiſ- enſable d'une véritable réformation. On con- int que l'Egliſe avoit beſoin d'être réfor- iée dans ſon chef & dans ſes membres. On ommença par dépoſer l'indigne Pape dont s excès déshonoroient la Religion. Mais on e put jamais parvenir à une ſolide réforme es abus, dont on reconnoiſſoit la grandeur

Scandales que donne Jean XXIII. Les ennemis de la réforme font avorter tous les bons deſſeins du Concile de Conſtance.

ces de la politique la plus délié
échouer le projet d'une réforn
Ils réſiſterent aux plus puiſſantes
pût leur alleguer, & ils crur
avoit rien de plus preſſé à faire
que de nommer un nouveau P
repréſenta en vain que le Conc
que aſſemblé, tenoit lieu de
ſchiſme n'étant arrivé qu'à cau
ruption du clergé; pour préve
malheurs, il falloit faire des loix
de réforme. Les Cardinaux élude
raiſons, & vinrent à bout d'affo
avoient plus de zele & d'autorit

Il eſt vrai qu'ils conſentirent
grand ouvrage de la réforma
l'on fit quelques réglemens imp
me par exemple celui qui ord
loi perpétuelle qu'à l'avenir o
les dix ans un Concile général,
la meilleure voie pour éteindr
venir les ſchiſmes & les héréſi
que ce ſage réglement fut mal

zele que rien ne fut capable d'amortir. Ils appellerent de la réſolution des Nations au Pape futur, & ils ne négligerent rien pour faire procéder à ſon élection. Ce que l'Empereur avoit appréhendé, arriva. Martin V. qui fut élu, penſa à toute autre choſe qu'à tenir la promeſſe qu'il avoit faite dans le conclave avec les autres Cardinaux, de travailler à réformer l'Egliſe. On l'en preſſa fortement; on lui préſenta Mémoires ſur Mémoires, pour lui rappeller l'engagement qu'il avoit contracté: mais il s'occupoit de toute autre affaire, & il avoit toujours quelque prétexte pour éluder. On ouvrit alors les yeux. On comprit que la Cour de Rome ne voudroit jamais ſouffrir de réformation, quoique ce fût elle qui en eût le plus de beſoin: & l'on reconnut combien les Allemans avoient eu raiſon de tant inſiſter ſur la néceſſité de travailler à la réformation, avant que d'élire un Pape. Mais le mal étoit fait, & il fut impoſſible d'y revenir. Le Concile fut forcé de ſe ſéparer, ſans avoir pû apporter aucun remède efficace aux maux dont on avoit ſolemnellement reconnu la profondeur & l'étendue. Combien le grand Boſſuet a-t-il raiſon d'admirer en cela les jugemens de Dieu ſur ſon peuple! Quelle malice dans ceux qui ont empêché une œuvre ſi importante! Combien devenoient-ils dignes d'être abandonnés de plus en plus à la dépravation de leur cœur!

XI.

Ce qui s'étoit paſſé dans le Concile de Conſtance, diminua le zele de ceux qui connoiſſoient les maux de l'Egliſe. Les Prélats aiant

Défauts de Martin V. Moiens

du scandale qu'il causoit dans
On voioit bien qu'il ne cherchoit
la réformation. Voulant néanmoi
apparences, & appaiſer les m
tous les gens de bien, il indiqu
à Baſle, qui ne devoit être cél
ans après. Il mourut dans cet i
eut pour ſucceſſeur Eugene IV
Concile de Baſle commençoit : il
que le Pape Eugene ſe hâta de
Nous avons vu avec quelle vigu
nal Julien lui écrivit. Plus ce Co
roître de zéle pour remédier a
l'Egliſe, plus la Cour de Rome
le traverſer. On ne peut retenir
tion, quand on voit toutes les ru
le Pape Eugene avoit recours
échouer toutes les bonnes inte
Concile. Les remontrances ſi ſag
reuſes du Cardinal Julien ne fire
la moindre impreſſion. La crain
honorer ne le toucha pas davan
l'Univers fut témoin, que la Co
n'avoit de zéle que pour empêcha

moine de S. Pierre. On mit en poudre ce vain prétexte, & l'on en fit voir l'abſurdité. Mais le Pape ne laiſſa pas de chicaner le Concile pendant trois ans, & de s'oppoſer opiniâtrément à la réforme de ſa Cour. On ne ſçauroit trop remarquer l'ordre ſecret qu'il donna à ſes Nonces, de porter par-tout avec eux une Bulle qui contint *une eſpece de réformation* de la Cour de Rome, pour la montrer aux Rois & aux Princes, & fermer la bouche à ceux qui élevoient leurs voix contre les déſordres de la Cour Romaine. Ce Pape ſe ſoucioit donc bien peu des jugemens de Dieu. Ce trait ſeul ſuffiroit pour faire connoître la profonde duplicité de cette Cour, qui auroit voulu paroître innocente, en demeurant plongée dans ſa corruption. Cette oppoſition perſévérante de la Cour de Rome à une réforme ſi néceſſaire, & que l'Egliſe ne ceſſoit de demander par ſes plaintes & ſes gémiſſemens, ne méritoit-elle pas les plus terribles effets de la vengeance divine? Ne pourroit-on pas dire que c'eſt pour punir un crime ſi énorme, que Dieu permit les grandes héréſies qui ravagerent l'Egliſe peu de temps après? Que les Chrétiens, dit l'illuſtre Boſſuet, apprennent par cet exemple à redouter les juſtes jugemens de Dieu; & qu'ils conſidérent que toutes ces réformations impies que l'enfer enfanta dans le ſiécle ſuivant, peuvent bien être regardées comme des effets ſenſibles de la vengeance de Dieu, parce qu'on avoit négligé une réformation néceſſaire.

Quand on lit avec attention l'hiſtoire du Concile de Baſle, on ne peut revenir de ſon étonnement, en voiant les indignes moiens & les voies obliques que le Pape emploioit pour

détacher les Princes de ce Concile. Il foulait aux pieds tout ce que la Religion a de plus sacré, pour parvenir à ses fins; & quand sa politique fut à bout, il eut recours à un autre expédient, en témoignant du zéle pour la réunion des Grecs. Il eût été facile de travailler à cette œuvre importante, sans négliger celle de la réformation. Mais l'intention d'Eugene étoit de saisir cette occasion, pour avoir un prétexte plausible de dissoudre le Concile. Après la vingt-cinquiéme session, jusqu'à laquelle on regarde le Concile de Basle comme vraiment œcumenique, le Pape Eugene ne garda plus aucune mesure. Il opposa au Concile de Basle son Assemblée de Ferrare & de Florence, qui n'étoit composée, dit M. Bossuet, que d'environ soixante Evêques & soixante Abbés, *presque tous Italiens*. Il chargea d'anathêmes les Peres qui étoient restés à Basle. Ceux-ci de leur côté entreprirent de le déposer & d'élire un autre Pape. Quoiqu'ils fussent alors en petit nombre, l'idée que l'on avoit d'un Concile qui avoit été d'abord œcumenique, faisoit une telle impression sur les esprits, que plusieurs Roiaumes étoient embarrassés sur le parti qu'ils devoient prendre. Enfin le Pape Eugene eut la funeste satisfaction de voir insensiblement le Concile de Basle se séparer, sans avoir pu faire autre chose que des projets de réformation. On ne sçauroit trop s'arrêter à cet important événement. Cette nouvelle infidélité de la Cour de Rome deviendra la source & la punition de celles que nous aurons la douleur de remarquer dans la suite. Depuis le Concile de Basle l'ignorance fit des progrès surprenans. Ce fut à l'abri des épaisses ténébres qui regnoient au

commencement du seiziéme siécle, que Luther & les autres malheureux réformateurs répandirent leurs erreurs, & mirent au pillage la doctrine de l'Eglise. Les Pasteurs furent forcés de se réveiller de leur assoupissement, & d'examiner les titres sur lesquels étoit appuiée la possession des biens qu'on vouloit leur enlever. Il est important de remarquer comment après le Concile de Basle, tout prépara les voies aux séducteurs impies qui vinrent ravager l'Eglise dans la génération suivante.

XII.

Scandales que plusieurs Papes donnent à l'Eglise.

Après la mort de Nicolas V. on vit éclater les brigues & les factions. Les mieux intentionnés d'entre les Cardinaux jetterent les yeux sur le célébre Bessarion, comme sur celui qui avoit le plus de merite. Mais les ambitieux vinrent à bout par leurs cabales, d'éloigner un sujet qui ne pouvoit que faire honneur au S. Siége. S'il eût été élu, comme le souhaitoient tous les gens de bien, il auroit peut-être pris les vrais moiens de réunir les Grecs avec les Latins. C'est par un effet des jugemens terribles de Dieu sur l'Eglise Grecque, que cette élection qui paroissoit infaillible n'eut pas lieu, & que le Cardinal d'Avignon fit changer d'avis à ses Collégues, par un discours plus artificieux que solide.

Callixte III. qui fut élu, avoit témoigné désirer ardemment cette redoutable dignité, & avoit fait jouer tous les ressorts de la plus fine politique pour y être élevé. Il ne s'occupa pendant son Pontificat que de la guerre contre les Turcs, tandis que l'Eglise étoit accablée de maux, qui auroient dû être l'ob-

jet de ſes ſollicitudes. Il recueillit des ſommes immenſes, fit conſtruire des galeres, & en donna la conduite au Patriarche d'Aquilée qui fit quelques conquêtes. Mais ces foibles avantages temporels qui ſervoient d'amorce aux Chrétiens, furent achetés bien cher; car ils leurs faiſoient de plus en plus oublier les vrais avantages de la Religion, & les rendoient diſtraits à l'égard des châtimens effroiables que Dieu exerçoit ſur eux. Sous le Pontificat de Callixte III. toute l'Italie fut ébranlée par d'horribles tremblemens de terre, qui renverſoient les égliſes & les maiſons; & plus de ſoixante-mille perſonnes périrent en cette occaſion. Un vent furieux enlevoit les hommes & les animaux, renverſoit les murs, déracinoit les arbres. On voioit encore en Italie pluſieurs autres ſignes extraordinaires de la colere de Dieu, en même temps que la guerre civile déſoloit les villes & les Provinces.

Tant de malheurs ne firent impreſſion ni ſur le peuple ni ſur le Clergé. Après la mort de Callixte III. on vit d'un côté les Cardinaux recommencer les brigues d'une maniere ſcandaleuſe, & de l'autre le peuple exercer des violences qui rendoient Rome ſemblable à une place de guerre qui eſt au pillage. Dès que Pie II. fut élu, Rome changea de face: des réjouiſſances toutes profanes ſuccéderent à la ſédition, & la Capitale du monde Chrétien paroiſſoit peu différente des villes idolatres. Pie II. qui avoit défendu le Concile de Baſle, lorſqu'il n'étoit qu'Æneas Sylvius, changea de langage & de conduite quand il fut Pape, & fit voir combien il tenoit peu à la vérité. Il ſe donna des mouvemens incroia-

s pour la guerre contre les Turcs, & bor-
à cette affaire tous ſes ſoins & ſes travaux.
voit dans toute ſa conduite beaucoup d'or-
eil & de vanité.
Paul II. qui lui ſuccéda, en fit paroître en-
e davantage. Il avoit pour ſa figure toutes
attentions que l'on remarque dans les fem-
s mondaines. Sçachant qu'il étoit bel hom-
, il avoit la ſotte vanité de vouloir pren-
le nom de Formoſe; & les Cardinaux, quoi-
d'ailleurs fort peu ſcrupuleux, lui firent
ir combien une pareille idée étoit puerile
idicule. A peine fut il monté ſur le S. Sié-
, qu'il viola le ſerment qu'il avoit fait
s le Conclave, & qu'il avoit renouvellé
ès ſon élection, de ſuivre les regles im-
tantes qui y avoient été établies & généra-
ent approuvées. Il gagna l'amitié des Car-
aux qu'il avoit aliénés par ſon parjure, en
r donnant de petits ornemens. Il falloit
il les regardât comme des enfans, pour
oit eſperé de les gagner par de ſemblables
atelles & des priviléges auſſi frivoles.
Sixte IV. dont on attendoit de grandes cho-
, & qui paroiſſoit devoir être utile à l'Egli-
parce qu'il étoit ſavant & avoit toujours
né une vie réguliere, trompa l'attente de
s les gens de bien par la foibleſſe & la bi-
erie de ſon gouvernement. Il parut inſen-
e à tous les déſordres dont l'Egliſe étoit
ndée, & ne s'occupa comme ſes prédéceſ-
rs que de la guerre contre les Turcs. Il mit
branle pour cette entrepriſe tout le monde
rétien; envoia par-tout lever de l'argent;
orda beaucoup de priviléges & d'indulgen-
. Les perſonnes ſenſées lui repréſenterent
utilité de tous ces mouvemens, mais ce fut

ſans aucun fruit. Ce Pape ſe déshonora par ſa confiance aveugle qu'il eut en ſes neveux, qui furent l'opprobre de l'Egliſe. L'orgueil qui le portoit à ſe croire au-deſſus de toutes les loix, méritoit bien d'être puni par cette humiliation. Ce fut ſous ſon Pontificat que les Turcs prirent la ville d'Otrante, & firent trembler l'Italie. Ils mirent tout à feu & à ſang dans la Calabre, & tuerent une multitude de Chrétiens. Dieu tempéra les effets de ſa juſte colere, & enleva Mahomet II. dans le temps qu'il ſe diſpoſoit à aller lui-même fondre ſur l'Italie, qui n'étoit point en état de réſiſter à un ennemi ſi redoutable. Les Chrétiens, non-ſeulement ne furent point touchés d'une protection de Dieu ſi marquée, mais ils ſe livrerent à de nouveaux excès. Les diviſions inteſtines ſe renouvellerent, & le Pape fut aſſez aveugle pour les favoriſer, bien loin de travailler à les éteindre. On ouvrit enfin les yeux ſur les malheurs qu'elles produiſoient & l'on conclut la paix. Le Pape ſeul refuſa d'y concourir. Les charges devinrent toutes venales à Rome, & par ce moien on ne les vit occupées que par ceux qui étoient aſſez riches pour les acheter. Sous ce même Pontificat, la Cour de Rome donna des preuves de ſon inſatiable avarice. Les parens du Pape ſe hâtoient de s'enrichir, & Sixte IV. faiſoit des dépenſes énormes en ſuperbes édifices. Après ſa mort on le chargea de malédictions, & les Romains pillerent tous les biens de ſon neveu qui s'étoit engraiſſé du ſang du peuple.

Innocent VIII. fut élevé ſur le ſaint Siége par les moiens les plus iniques. A force d'argent & d'intrigues, la faction qui comptoit

gouverner ſous ſon Pontificat, vint à bout d'avoir le nombre de voix néceſſaire. On ne rougit point de donner pour chef à l'Egliſe, un homme qui s'étoit rendu fameux par ſes débauches. Il foula aux pieds toutes les loix de la bienſéance & de la pudeur. Il fut aſſez aveugle pour prendre pour deviſe ces paroles du pſeaume, *J'ai marché dans mon innocence*, faiſant alluſion au nom qu'il avoit choiſi, & qui étoient ſa condamnation & celle des Cardinaux qui l'avoient élu. Il amaſſa des ſommes immenſes, ſous prétexte de la guerre contre les Tures, & s'en ſervit pour enrichir des enfans qu'il avoit eus de différentes femmes. Nous ne rappellons ces déplorables ſcandales, que pour montrer combien étoient fondées les plaintes des gens de bien, qui voioient l'Egliſe déshonorée par de ſi horribles excès. Dès qu'Innocent fut mort, le peuple Romain le maudit, & remplit la ville de meurtre & de carnage, & les Magiſtrats ne purent réprimer les violences de cette populace en fureur.

Alexandre VI. qui ſuccéda à Innocent VIII. parut mettre le comble aux maux dont les vrais Chrétiens gémiſſoient. Il paroit incompréhenſible qu'après un diſcours auſſi fort & auſſi touchant que celui qui fut fait avant ſon élection, les Cardinaux aient choiſi Alexandre VI. le plus indigne ſujet qui fût peut-être dans l'Egliſe. Nous avons abrégé le plus qu'il nous a été poſſible l'hiſtoire de ſon Pontificat, pour ne point arrêter trop long-temps le Lecteur ſur une vie où l'on ne voit que des infamies & des crimes, qui déshonorent autant l'humanité que le chriſtianiſme. Nous aurions voulu pouvoir y mettre un voile; mais

la fidélité de l'hiſtoire ne nous permettoit pas de les ſupprimer entierement. Dieu pouvoit-il punir d'une maniere plus terrible l'éloignement que la Cour de Rome avoit toujours montré pour la réformation, qu'en manifeſtant ainſi ſa corruption à tout l'univers, & en abandonnant les Papes à de pareils excès? C'eſt aux affreux déſordres qui ſcandaliſerent toute l'Egliſe ſous le Pontificat d'Alexandre VI. que vint aboutir cette longue ſuite de prévarications dont la Cour de Rome s'étoit rendue coupable. Les libertins & les impies peuvent en prendre occaſion d'inſulter à l'Egliſe: mais les fidéles ſe conſolent à la vûe de ces grands malheurs, en conſidérant qu'ils ont été prédits par les Prophétes; enſorte que ce qui ſert à aveugler les ennemis de la Religion, devient une ſource de lumieres pour ceux qui comparent les anciennes prédictions avec les maux que l'hiſtoire de l'Egliſe leur met devant les yeux.

XIII.

Maux en Allemagne.

L'Empereur Robert III. expoſa une grande armée à périr en Italie, & perdit une bataille ſanglante, ſans avoir pû ſe faire couronner. Il traverſa autant qu'il put le Concile de Piſe, & ſoutint Grégoire XII. après qu'il eut été dépoſé. On eſt effraié, quand on lit ce qui ſe paſſa à Liege ſous ſon régne. Cette ville avoit deux Evêques confirmés par deux Papes différens. Ces deux Prélats étoient également indignes, & avoient chacun leurs partiſans: ce qui réduiſit cette pauvre égliſe à un état affreux pendant plus de deux ans. On vit bien-tôt les deux partis former chacun une puiſſante armée, & s'égorger avec une fu-

reur barbare. Près de quarante mille hommes furent maſſacrés dans un ſeul combat. De ſi horribles excès ouvrirent les yeux aux Allemans ſur le ſchiſme qui produiſoit de ſi grands maux, & les porterent à favoriſer le Concile de Piſe, aſſemblé pour y mettre fin.

La Boheme fut ravagée par les infidéles; & quand on les eut chaſſés, les Huſſites y cauſerent encore de plus grands maux. Ces ſéditieux qui venoient à la ſuite de Viclef, & qui étoient les précurſeurs des hérétiques qui vinrent dans le ſiécle ſuivant, s'élevoient contre pluſieurs abus: mais ils enſeignoient de pernicieuſes erreurs, & propoſoient des remédes plus propres à irriter le mal qu'à le guérir. Ils n'avoient pas de ſyſtême bien développé: mais en attaquant l'autorité de l'Egliſe, ils ouvroient une porte à l'impiété qui devoit éclater après eux, & préparoient les voies à ces prétendus réformateurs, qui devoient perfectionner le plan que Jean Hus & Jerôme de Prague avoient formé. Qui ſe ſeroit attendu que ces hommes téméraires, qui paroiſſoient ſi foibles dans le quinziéme ſiécle, dûſſent cauſer dans la génération ſuivante de ſi grands ravages; & qu'une ſi petite étincelle dût être la cauſe d'un feu qui embraſeroit toute l'Egliſe, & porteroit la déſolation dans une grande partie de l'Europe? On les punit avec une extrême rigueur; mais on négligea de prendre les vrais moiens d'arrêter leurs progrès: auſſi Dieu ne bénit point les efforts qu'on fit pour les réprimer. On alluma de plus en plus ſa colere, en ne réformant pas les abus qui étoient le prétexte de leur ſchiſme & de leur éloignement pour l'Egliſe catholique. Les Huſſites donnerent

bientôt des marques de l'esprit dont ils étoient animés. Il falloit être bien aveugle pour ne pas reconnoître qu'ils n'avoient qu'un zele amer, entierement contraire à celui que Jesus-Christ inspire à ses Disciples. Ils se révolterent contre l'autorité légitime, & prirent les armes pour se défendre. Quelle différence entre ces faux zélateurs, qui ne respirent que la fureur & la vengeance; & les vrais enfans de l'Eglise, qui conservent une parfaite soumission pour les Puissances, qui ne sçavent que prier & gémir, & qui n'opposent qu'une patience invincible aux persécutions les plus injustes!

L'Empereur Sigismond, qui avoit d'excellentes qualités, & qui avoit rendu à l'Eglise de si grands services dans les Conciles de Constance & de Basle, l'affligea d'un autre côté par son incontinence. L'Impératrice son épouse se livra aussi à des excès scandaleux, qui furent d'un dangereux exemple. L'Allemagne fut déchirée par des guerres civiles & par celles des étrangers sous le regne de Frédéric. Les Turcs firent de grands ravages en Hongrie, & cet ébranlement de l'Empire nuisoit beaucoup à la Religion. Tous les châtimens que Dieu exerçoit sur les chrétiens, ne faisoient sur eux aucune impression, & montroient quelle étoit leur stupidité & leur endurcissement.

XIV.

Maux en Espagne.

Alfonse V. Roi d'Arragon nuisit autant à l'Eglise d'Espagne, que son pere Ferdinand lui avoit été utile. Il voulut dès le commencement de son regne disposer des bénéfices de la Sicile & de la Sardaigne, & s'appro-

prier une partie des biens eccléſiaſtiques. Il ſe vengea des obſtacles que le Pape Martin V. mit à ſes injuſtes prétentions, en perpétuant le ſchiſme & en s'attachant à Benoit XIII. qui avoit été dépoſé dans le Concile de Conſtance. Ses entrepriſes ſur le Roiaume de Naples furent la ſource d'une longue ſuite de déſordres. Ses troupes pillerent & ravagerent la ville de Naples ; elles commirent auſſi à Marſeille les plus horribles excès. Alfonſe fut le fléau de Jeanne Reine de Naples, qui l'avoit adopté, & Dieu ſe ſervit de ce Prince pour la punir de la vie déréglée qu'elle avoit toujours menée. Alfonſe ne ceſſa de remuer pendant tout ſon regne, & d'exciter ſans ceſſe de nouveaux troubles. Il ne tenoit à rien de fixe, & s'attachoit à celui des Papes qui lui faiſoit un meilleur parti. Quand il voulut obtenir du Pape Eugene de grands avantages, il fit ſemblant de s'attacher au Concile de Baſle & y envoia les Prélats de ſon Roiaume. Quand il eut obtenu ce qu'il deſiroit, il rappella les mêmes Prélats, qui eurent la foibleſſe de ſe prêter à tous les caprices de ce Roi inquiet & ambitieux. Dans toutes les occaſions il marqua à Callixte III. ſa haine & ſon reſſentiment. Il diſpoſoit des bénéfices des Roiaumes de Naples & de Sicile en faveur des ſujets les plus indignes, dont il tiroit de l'argent.

Ferdinand ſon fils naturel, que les Papes Eugene & Nicolas avoient légitimé, ſe ſoutint contre Callixte, qui lui ordonna ſous peine d'excommunication de renoncer à la couronne de Naples. Il fut preſque toujours en guerre avec les Papes pour des intérêts temporels. On ſent combien il eſt naturel de mettre ces funeſtes diviſions dans la liſte

des maux de l'Eglise. Ferdinand qui affectoit de paroître fort sage & grand politique, se rendit très-odieux par ses monopoles & par ses cruautés. Il fit périr un grand nombre de Prélats & de Seigneurs par le poison & par le fer. Il avoit une avarice insatiable qui le portoit à s'emparer des richesses des églises & des biens de ses sujets. Il joignoit à tous ces vices l'impureté, qui le rendit la honte de la Religion & même de l'humanité. Son fils Alfonse qui lui succéda, l'imita dans tous ses déréglemens. Lorsqu'il vit les progrès de Charles VIII. dont Dieu se servoit pour le punir, il se retira dans un monastere, & l'on vit enfin cesser les scandales & les désordres dont ce Roiaume avoit été rempli depuis si longtemps.

La Castille fut agitée sous le règne de Jean II. de plusieurs guerres civiles, qui nuisirent beaucoup à la Religion. Alvar de Lune à qui ce Prince avoit donné toute sa confiance, en fit un abus énorme. Dieu exerça sur lui dès cette vie ses jugemens, & il fut puni d'une maniere proportionnée aux crimes dont il s'étoit rendu coupable. Henri IV. fils de Jean répudia son épouse, uniquement parce qu'il avoit conçu pour elle une injuste aversion. Ce qu'il y a d'étonnant, c'est que non-seulement le Pape & les Evêques ne s'éleverent pas contre un si grand scandale, mais que l'Archevêque de Tolede approuva ce divorce du consentement du Pape. C'est ainsi que l'on fouloit aux pieds toutes les loix de l'Eglise, & que les plus grands crimes se commettoient impunément. Le reste du regne de ce Prince ne fut qu'une suite continuelle de troubles, de conspirations & de guerres civiles. Il fut

dépoſé par les Seigneurs révoltés, à la tête deſquels étoit ce même Archevêque de Tolede, & cet événement mit en feu le Roiaume & l'égliſe de Caſtille.

Ce fut vers la fin du quinziéme ſiécle que l'on établit en Eſpagne le redoutable tribunal de l'Inquiſition. Nous en avons marqué ailleurs tous les inconvéniens. Les Maures profiterent des diviſions qui étoient entre les Chrétiens d'Eſpagne & ceux de Portugal, pour attaquer l'Andalouſie & le Roiaume de Murcie, où ils firent d'horribles ravages. Mais les Chrétiens eurent enſuite de grands avantages ſur les infidéles. Au lieu de les inſtruire & de les perſuader, on voulut les contraindre à ſe faire baptiſer. Ces converſions forcées, qui n'étoient qu'un ouvrage de violence, furent pour l'Egliſe un nouveau ſujet d'affliction. On déshonora le chriſtianiſme, en employant pour l'établir parmi les Maures les mêmes moiens dont Mahomet avoit fait uſage pour étendre ſa religion. Tous ces peuples qu'on força de ſe faire chrétiens, renoncerent à la Religion de Jeſus-Chriſt avec d'autant plus d'ardeur qu'ils ne l'avoient embraſſée que malgré eux. Un Evêque s'attacha au judaïſme, & ſcandaliſa les chrétiens par ſa honteuſe apoſtaſie. On ne fit pas l'uſage qu'on auroit dû faire de la découverte du nouveau monde. On eut plus d'avidité pour enlever l'or & les pierreries de ces peuples, que de zele pour procurer le ſalut de leurs ames.

Tom. VI p. 231.

XV.

L'Egliſe Grecque demeuroit toujours infidelle, malgré tous les châtimens par leſquels

Jugemens de Dieu ſur

l'Eglise Grecque.

Dieu ne cessoit de l'instruire. En considérant la chaine de ses prévarications, on ne peut s'empêcher de se rappeller le vingt-troisiém chapitre d'Ezéchiel, où le Prophète fait une si vive peinture d'Oolla & d'Ooliba. L'une étoit la figure de Samarie, & l'autre de Jérusalem. L'on sçait qu'un Pape a comparé l'Eglise Grecque au Roïaume d'Israël, & l'Eglise Latine à celui de Juda. L'Empire Grec étoit, selon la pensée d'un célébre historien, comme un grand arbre, dont les branches avoient été coupées de siécle en siécle, & dont il ne restoit plus que le tronc dans la ville de Constantinople. Dès le commencement du quinziéme siécle il étoit visiblement menacé d'être coupé jusqu'à la racine; mais Dieu dans sa miséricorde lui accorda cinquante ans de délai, comme il en avoit accordé quarante aux Chananéens du temps de Moyse & de Josué. Dieu accorda ce répit à l'Eglise Grecque, en suscitant le fameux Tamerlan, qui arrêta les progrès de Bajazet. Les Grecs n'en profitérent point, non plus que des avertissemens que leur donna le Pape Nicolas V. dont Dieu se servit pour leur intimer le dernier arrêt de sa colere. Ils demeurerent attachés au schisme avec une espece de fureur. Dès le siécle précédent leurs forces s'étoient partagées entre Trébisonde & Constantinople. Mahomet II. que le Seigneur revêtit de sa puissance pour punir la rébelle Oolla, engloutit l'un & l'autre Empire.

Mezerai.

La réunion qui s'étoit faite au Concile de Lyon dans le treiziéme siécle, & celle qui se fit au Concile de Florence dans le quinziéme, furent peu sinceres. La politique

t beaucoup de part, & il s'en faut bien que loire de Dieu & l'intérêt de la Religion en t été le principal motif. Un très-petit nom- de Grecs furent touchés de ce précepte qui ar excellence le préceptede J. C. *Tout le de connoîtra que vous êtes mes diſciples, ſi s vous aimez les uns les autres.* Le dernier vain de l'Hiſtoire Bizantine, dont on ignore om, & qui n'eſt point ſuſpect, puiſqu'il étoit ché à l'Egliſe Grecque, rapporte des traits montrent que la plûpart portoient juſqu'au tiſme la paſſion pour le ſchiſme. Il con- ne ces excès; &, ce qui eſt fort remar- ble, il voit dans les malheurs dont il fait toire, l'accompliſſement de pluſieurs en- its de Jérémie, qu'il rapporte. On ſe rap- le comment furent reçus à Conſtantino- ceux qui avoient ſigné le décret d'union au Concile de Florence. Les Grecs mi- t par-là le comble à leurs iniquités, & eu lâcha auſſitôt la bride aux Turcs, & éclater ſur ce peuple endurci ſes plus ter- les vengeances. Nous avons vû avec quel- bonté Dieu tempéra néanmoins les juſtes ets de ſa colere, & comment il fit trouver ce devant Mahomet, à ceux d'entre les ecs qui s'étoient déclarés contre le ſchiſ- , & qui avoient donné des preuves de r amour pour l'unité. A l'égard du gros la Nation, il ſe fixa dans le ſchiſme avec e invincible obſtination qui tient du pro- ge. La punition de tous les Orientaux ſchiſ- tiques fut auſſi éclatante que l'avoit été r iniquité. Tout l'univers en fut témoin, devinrent captifs dans leur propre païs, mme les dix Tribus l'avoient été dans la re étrangere où les Aſſyriens les avoient nſportées.

XVI.

Biens de l'Egliſe.

Au milieu des maux dont nous venons de faire une ſi triſte peinture, Dieu avoit les yeux ouverts ſur ſon Egliſe. Il ne ceſſoit de la protéger & de lui procurer divers ſecours. Il temperoit les plus terribles effets de ſa colere, par des marques ineſpérées d'une bonté toujours attentive ſur ſon peuple. On voioit de temps en temps ſortir du ſein même des ténébres, une lumiere qui rempliſſoit les vrais enfans de l'Egliſe de joie & de conſolation.

Conciles généraux où l'on condamne les abus, & où l'on fait effort pour les abolir.

L'Univerſité de Paris, qui avoit donné tant de preuves de ſon zéle dans le quatorziéme ſiécle, continua dans le quinziéme de rendre à l'Egliſe tous les ſervices qui furent en ſon pouvoir. Elle engagea le Clergé de France à prendre des meſures efficaces pour faire ceſſer le ſchiſme, en déférant cette grande affaire au Souverain tribunal d'un Concile œcuménique. Les Cardinaux mêmes firent un acte d'appel, pour ſe mettre à l'abri des cenſures que les Papes prononçoient. Les Conciles de Piſe, de Conſtance & de Baſle, remédierent à de grands maux. Quelle conſolation pour cette Epouſe affligée, d'avoir eu trois Conciles généraux dans le cours d'un même ſiécle! Elle éleva librement ſa voix dans ces auguſtes Aſſemblées, & les Evêques & les Docteurs animés de ſon eſprit exprimerent ſes plaintes & ſes gémiſſemens. On s'éleva avec une extrême force contre les abus & les déſordres. On y fit une confeſſion publique & ſolemnelle des iniquités dont les Chrétiens étoient coupables. On déclara pluſieurs fois que l'Egliſe avoit un preſſant beſoin d'être ré-

e dans ſon chef & dans ſes membres.
diſſimula point les maux, & l'on fut
loigné de donner aux ténébres le nom
niere, & de courber la regle, plutôt
avouer les prévarications.

Fin du ſchiſme d'Occident.

Effets ſenſibles de la protection de Dieu ſur ſon Egliſe.

Egliſe eut encore aſſez de force pour
ceſſer un ſchiſme qui cauſoit de ſi horri-
ravages, & pour éteindre un feu qui
gagné dans toutes les parties du monde
ien. Quand on conſidere combien ce
oit allumé, & combien il y avoit d'ob-
s à ſurmonter pour l'arrêter, on ne peut
pêcher d'admirer la bonté de Dieu, d'être
venu au ſecours de ſon Egliſe, & d'y
rétabli la paix qui paroiſſoit ſi éloignée.
ſtination des Papes, la jalouſie des Car-
ux des différentes obédiences, les divers
êts des Couronnes, tout contribuoit à
craindre que le ſchiſme ne fût éternel.
l'Egliſe a des promeſſes, & celui qui
e ſur Iſraël, ſe réveilla enfin de ſon ſom-
. Il conſola ſon Epouſe affligée, & briſa
les obſtacles que le démon oppoſoit au
oliſſement de l'union. On ne ſçauroit
remarquer dans ce grand événement,
bien Dieu traita différemment l'Egliſe
ie & l'Egliſe grecque. Celle-ci n'avoit
t de promeſſes, & elle fut abandonnée à
rit de diviſion dont elle étoit depuis ſi
-temps animée. Elle conſomma ſon ſchiſ-
dans le temps même que l'on faiſoit les
grands efforts pour le faire ceſſer. Le
ſme d'Occident au contraire fut entiere-
t éteint, & l'on vit le calme renaître
le temps même de la plus terrible agi-
on. Les Grecs regardoient le ſchiſme com-
un état naturel, & n'étoient effraiés que

quand on vouloit les y faire renoncer. Les Latins au contraire, qui connoissoient mieux le précieux dogme de l'unité de l'Eglise, n'envisageoient qu'avec douleur le malheureux schisme dont ils étoient témoins, & regardoient l'état où ils voioient l'Eglise, comme un état violent dont on devoit travailler à sortir sans délai. On pouvoit craindre que les Roiaumes qui reconnoissoient un Pape, ne s'y attachassent d'une maniere fixe, sans se mettre en peine du parti que d'autres Souverains prenoient en obéissant à un autre Pape. Mais il ne vint à l'esprit de personne que cet état pût être compatible avec la Constitution essentielle de l'Eglise : on étoit pleinement convaincu que le saint Siége étoit le centre de l'Unité Catholique, & que l'Eglise ne pouvoit avoir qu'un seul chef.

Articles importans décidés dans le Concile de Constance.

On établit solidement dans le Concile de Constance les principes fondamentaux de la hierarchie, en décidant clairement la supériorité des Conciles généraux sur les Papes, & les articles capitaux que nous appellons les libertés de l'Eglise Gallicane. Ils avoient été autrefois unanimement enseignés dans toute l'Eglise : ils appartiennent au sacré dépôt ; & ils n'ont eu cette dénomination particuliere de libertés de l'Eglise Gallicane, que parce que l'Eglise de France a toujours rendu un témoignage éclatant à ces vérités : au lieu que dans la plupart des autres églises, elles ont été ignorées ou combattues. Nous pouvons joindre à ce grand avantage que reçut l'Eglise dans le quinzième siécle, l'établissement de la célebre Pragmatique, qui fut appellée avec tant de fondement le rempart de l'Eglise Gallicane contre les entreprises injustes de la

Biens en France.

our de Rome. Nous avons vû avec quel zéle n ſoutint en France ce ſage reglement, & vec quelle force on s'oppoſa à tout ce que irent les Papes pour le renverſer.

Charles VII. reçut des marques ſingulieres le la protection de Dieu par le miniſtere de a Pucelle d'Orleans. Cette fille extraordiaire avoit beaucoup de piété ; & les grandes hoſes que Dieu lui fit faire, étoient propres à éveiller les Chrétiens de leur aſſoupiſſement, & à les convaincre de ſon attention continuelle ſur ſon peuple, qu'il châtie dans ſa uſtice, & qu'il ſoulage enſuite dans ſa miſéicorde. Charles VIII. après avoir ſcandaliſé es Sujets par ſon incontinence, les édifia par a converſion. Louis XII. mérita le titre de Pere du peuple, & emploia ſon autorité à emédier aux maux de l'Egliſe & à faire honer la Religion.

XVII.

Biens en Italie.

Jerôme Savonarolle Dominicain s'éleva vec force contre les déſordres du Clergé, nvita ceux qui en gémiſſoient à chercher leur onſolation dans les ſaintes Ecritures, & à âter par leurs prieres le renouvellement de 'Egliſe. Il ſoutint avec courage la perſécuion la plus violente, ſouffrit les plus cruels ourmens, & une mort d'autant plus ignomieuſe, que c'étoit un Pape & des Evêques ui l'en avoient jugé digne.

Pluſieurs Saints d'un mérite diſtingué dans les différentes portions de l'Egliſe.

Les Florentins connoiſſoient le prix d'un on Paſteur. Ils firent au Pape Eugene les lus vives inſtances pour l'engager à leur en rocurer un, qui fût également recomman-

dable par sa science & par sa vertu, & choisi d'entre leurs citoiens, afin qu'il connût mieux les besoins de son troupeau. Les peuples obtiendroient de Dieu de bons Pasteurs, s'ils lui en demandoient avec autant d'ardeur qu'un si grand bien mérite d'etre demandé, & s'ils avoient un désir sincere d'être conduits dans de bons pâturages. Les Florentins eurent pour Evêque S. Antonin, qui fit d'inutiles efforts pour éviter une dignité, qu'il méritoit d'autant plus qu'il s'en croioit plus indigne. Sa vie Episcopale fut un modele pour tous les premiers Pasteurs, & Dieu fit revivre en lui la conduite des Evêques des plus beaux siécles de l'Eglise.

Le même siécle nous a présenté un autre Pasteur accompli en la personne de S. Laurent Justinien. Il fut formé à la piété dès son enfance, & fit dans sa jeunesse des progrès surprenans dans la vertu. Elevé malgré lui à la dignité de Patriarche de Venise, il montra par toute sa conduite, que Dieu ne l'avoit placé dans un lieu si éminent, que pour donner un modele aux Pasteurs de son Eglise. Il eut un zèle merveilleux pour la réforme de son Clergé. Il s'attira le respect & la vénération de tout le monde par la sublimité de sa vertu, & non par un vain éclat extérieur, que des Pasteurs aveugles ne substituent que trop souvent à la gloire réelle qu'un véritable mérite leur procureroit. L'amour qu'il avoit pour les pauvres, lui fit aimer la pauvreté, & le porta à se refuser les choses mêmes qui paroissoient les plus nécessaires. Ceux qui ne connoissoient pas l'étendue des devoirs d'un Evêque, l'exhortant à accorder quelque chose à sa dignité,

il leur dit cette parole ſi remarquable : Qu'il avoit une famille nombreuſe à nourrir en la perſonne des pauvres. Il vint à bout par de ſeveres ordonnances, de réprimer le luxe & l'immodeſtie des perſonnes du ſexe. Les Paſteurs qui ſont inſenſibles à ces ſortes de ſcandales, ne méritent pas le nom de Paſteurs ; & ils répondront devant Dieu des effets funeſtes qu'un mal ſi contagieux ne manque pas de produire.

Dieu qui avoit voulu montrer que ſon bras n'étoit pas racourci, & qu'il pouvoit opérer les plus grandes merveilles dans les temps les plus malheureux ; après avoir donné de ſi beaux modeles au Clergé, en donna un également parfait aux Grands du monde en la perſonne de S. Caſimir fils du Roi de Pologne. Ce jeune Prince profita de l'excellente éducation que lui donna un maître d'un rare mérite. Pour conſerver le précieux tréſor de l'innocence, il mortifia ſa chair, & veilla infatigablement ſur lui-même. Tout le monde admiroit ſa vertu, & il pouvoit être propoſé pour modele aux Chrétiens les plus parfaits. Il avoit un ſaint zèle pour gagner à Dieu ceux en qui il voioit quelques diſpoſitions favorables pour le bien. Il protégeoit les foibles, honoroit les vrais ſerviteurs de Dieu, & ſe faiſoit redouter des méchans. Quoiqu'à la fleur de ſon âge, il préfera la chaſteté non-ſeulement à la Couronne, mais même à la vie.

S. Bernardin de Sienne réforma un grand nombre de monaſteres de l'Ordre de ſaint François. Il fit beaucoup de fruit par ſes prédications, & ſervit les peſtiférés avec une grande charité. Il refuſa pluſieurs Evêchés,

& voulut toujours vivre dans la ſimplicité de ſa profeſſion. Dieu releva ſa vertu par l'éclat des miracles qu'il opéra ſur ſon tombeau. S. Vincent Ferrier fit en Eſpagne autant de bien, que S. Bernardin en faiſoit en Italie. Il travailla de tout ſon pouvoir à éteindre le ſchiſme qui déchiroit l'Egliſe. Il parcourut toute l'Europe, laiſſa par-tout des marques de ſon zèle apoſtolique, & contribua à la converſion d'un grand nombre de Juifs en Eſpagne.

S. François de Paule eſt un de ces hommes extraordinaires, que Dieu met de temps en temps en ſpectacle dans ſon Egliſe, pour réveiller les Chrétiens, & les porter à la pénitence. Dès ſa jeuneſſe il étonna tous ceux qui entendirent parler de la vie angelique qu'il menoit. Ses incroiables auſtérités furent l'admiration de la France & de l'Italie. Ayant levé l'étendart de la pénitence, pluſieurs ſe mirent ſous ſa conduite, & travaillerent à appaiſer la colere de Dieu juſtement irrité contre ſon peuple. Il ne ſouffrit point pendant ſa vie qu'on lui ôtât la gloire de la pauvreté, & il refuſa conſtamment tous les biens temporels qu'on voulut lui donner. Il ne conſentit jamais à être élevé aux ſaints Ordres, & joignit toujours aux plus affreuſes auſtérités la charité & l'humilité, qu'il recommanda particulierement à ſes diſciples. Dieu qui avoit voulu frapper les hommes par la rigueur de ſa pénitence, les frappa auſſi par la voix éclatante des miracles qu'il opéra ſur ſon tombeau.

La bienheureuſe Maillé fut un modele accompli pour les femmes mariées, de même que ſainte Françoiſe. Sainte Catherine de

Bologne édifia l'Ordre de ſainte Claire, & la bienheureuſe Colette en réforma pluſieurs monaſteres.

Théologiens célébres.

Le précieux Livre de l'Imitation qui fut compoſé dans le quinziéme ſiécle, a produit, même dans les ſiécles ſuivans, de très-grands fruits. Le Cardinal Pierre d'Ailli Evêque de Cambrai, le célébre Jean Gerſon, Nicolas Clémangis furent de grandes lumiéres de l'égliſe de France, & donnerent des preuves éclatantes de leur zèle pour les intérêts de la Religion. Ils s'éleverent hautement contre les abus & les déſordres, travaillerent à éteindre le ſchiſme, & laiſſerent à l'Egliſe des Ouvrages très-précieux, qui feront toujours la conſolation de ceux qui aiment la bonne doctrine. Nous pouvons dire la même choſe des Ecrits de Denis le Chartreux, de Thomas à Kempis, des Cardinaux de Cuſa, de Florence, d'Arles, & du célébre Panorme. Nous avons rapporté des paſſages importans de ces Auteurs & de pluſieurs autres, qui prouvent avec quelle liberté on pouvoit alors s'élever contre les ſcandales & les abus. Rien n'eſt plus remarquable que la réunion & le concert des grands hommes & des Saints qui ont vécu dans le cours du quinziéme ſiécle, pour peindre & déplorer les malheurs de l'Egliſe, & pour en montrer la ſource & l'origine dans les déſordres du Clergé, & ſur-tout de la Cour de Rome.

Ouvrages utiles à l'Egliſe.

XVIII.

Zéle contre toutes les erreurs.

Toutes les erreurs qui s'éleverent, furent combattues avec zèle par les Paſteurs & les Théologiens. L'ancienne doctrine repouſſa la nouveauté qui vouloit s'introduire dans l'E-

gliſe. On n'entra point en compoſition avec elle, & on ne ceſſa de la pourſuivre, que quand on fut venu à bout de la chaſſer de l'héritage du Seigneur, qui appartient à la vérité. On réprima l'orgueil & l'ambition des religieux Mandians, qui vouloient entreprendre ſur les droits des Paſteurs, & l'on condamna des propoſitions folles & téméraires avancées par des Auteurs ignorans. On maintint dans les Conciles de Conſtance & de Baſle les droits du ſecond Ordre, malgré les efforts de ceux qui vouloient y donner atteinte. Les Prêtres y eurent voix définitive; parce que l'on ſavoit qu'ils avoient toujours été conſidérés comme aſſociés aux Evêques dans la fonction de gouverner les fidéles, & comme le Conſeil & le Sénat de l'Egliſe. On veilloit à la conſervation du ſacré dépôt, & on élevoit la voix contre quiconque y donnoit la moindre atteinte.

Conciles Provinciaux pour empêcher la ruine entiere de la diſcipline.

On tint pluſieurs Conciles Provinciaux en Allemagne, en France & en Eſpagne, pour recueillir les débris de l'ancienne diſcipline. On ordonna que l'on tint des Synodes Provinciaux & Diocèſains, comme il eſt preſcrit par les anciens Canons. On renouvella les anciennes ordonnances des Conciles touchant la modeſtie & la régularité du Clergé. On recommanda fortement aux chanoines & à tous les clercs, de célébrer l'Office divin aux heures marquées, ſans précipitation, & avec la dignité propre à inſpirer de la piété aux fideles; & d'être en tout un modele de régularité. On preſcrivit aux Evêques de n'élever au ſacerdoce que des ſujets dignes d'un état ſi ſaint, de ne ſe diſtinguer de leurs inférieurs que par leur modeſtie, de conſulter toujours

de ſavans Théologiens. On travailla à réformer les religieux & les religieuſes. On condamna ſéverement les principaux abus, & on réclama en faveur des regles & de l'ancienne diſcipline.

XIX.

Avantages que Dieu procure à l'Egliſe par la punition des Grecs ſchiſmatiques.

Le célébre George Scolarius, qui prit le nom de Gennadius, & qui avoit aſſiſté au Concile de Florence & s'étoit déclaré hautement en faveur de l'union, fut honoré par Mahomet II. & inſtallé ſolemnellement ſur le Siége de Conſtantinople Il expliqua la foi catholique à ce formidable Sultan, qui en parut touché. Dieu par cet événement ſemble avoir voulu montrer combien il lui en couteroit peu, quand il voudroit faire entrer le vaſte Empire des Turcs dans ſon Egliſe. Gennadius travailla à retirer du ſchiſme ceux qui voulurent l'écouter, & ſe diſtingua par ſa vertu & par ſes Ecrits. Dieu procura à ſon Egliſe de grands avantages par la punition des Grecs Schiſmatiques. Les ſçavans qui ſe ſauverent du naufrage de l'Empire Grec après la priſe de Conſtantinople, ſe retirerent en Occident, où ils inſpirerent le goût pour l'étude de la langue Grecque & des bons Auteurs, tels que Plutarque, Thucidide, Herodote; & contribuerent beaucoup au renouvellement des ſciences. Par l'effet d'une Providence bien marquée, l'invention de l'Imprimerie concourut avec cette eſpece de renouvellement dans les ſciences. Toutes les richeſſes de l'Egliſe Grecque, ſes Hiſtoriens, ſes Peres, la connoiſſance plus détaillée de ſes Canons & de ſa Diſcipline, paſſerent dans l'Egliſe Latine. En s'appliquant au Grec, on prit du goût pour la

lecture des Auteurs; on étudia le Latin, l'Hiſtoire, la Chronologie, la Géographie. On voioit reſſuſciter le bon goût & les études ſolides, par le moien des ſecours extraordinaires que la Providence fournifſoit. C'étoient les fondemens d'un grand édifice qu'on reprenoit de bien loin. On tiroit des Bibliotheques les anciens Manuſcrits, grecs, latins, hébreux. On compoſoit avec de longs & pénibles travaux des Vocabulaires & des Grammaires. On donnoit des éditions de toutes ſortes de livres : on commençoit à corriger les manuſcrits les uns par les autres, & à reſtituer les anciens livres à ceux qui en étoient véritablement les Auteurs.

XX.

Au milieu des maux du quinziéme ſiécle, Dieu préparoit des reſſources contre les malheurs du ſiécle ſuivant.

Un petit nombre de ſavans profitoient de ces lumieres. Mais en remarquant ce bien, il faut avouer que pluſieurs ſe bornerent à la connoiſſance des belles Lettres. On ſe piquoit de parler Latin comme Ciceron; d'imiter Horace, Virgile, Saluſte. Il y avoit des Cardinaux qui n'étoient parvenus à cette dignité que par cette voie. Un certain goût profane faiſoit négliger l'étude importante des Ecrits ſi ſolides des ſaints Peres. Ce mauvais goût qui commençoit à naître, ſe développera bien davantage dans le cours du ſeiziéme ſiécle. Ainſi le peuple demeuroit dans l'ignorance, & s'y enfonçoit de plus en plus. L'inſtitution des chaires théologales dans les Chapitres étoit un remede bien borné, & peu proportionné au mal que l'on vouloit guérir. Rien n'eſt plus inſipide que les inſtructions & les ſermons du quinziéme ſiécle. L'on en peut

Réflexions ſur ces différentes reſſources.

juger par ceux qui nous reſtent. On entretenoit les fidéles de petites hiſtoires, que l'on a trouvé cent cinquante ans après ſi ridicules. Cette ignorance fraioit le chemin, comme nous l'avons déja remarqué, aux héréſies du ſeiziéme ſiécle. On en vit les préludes dans les Huſſites. Les moiens violens que la Cour de Rome & l'Inquiſition emploioient, réprimoient les hérétiques, mais n'eclairoient pas. Auſſi ſe mettoit-on peu en peine d'inſtruire & de convaincre. Dieu néanmoins avoit voulu préparer d'avance dans les ſecours dont nous venons de parler, des remedes aux nouvelles héréſies qui devoient bien-tôt mettre l'Egliſe en combuſtion & y cauſer d'horribles ravages.

On ne ſçauroit trop remarquer l'invention de l'Imprimerie. Dans les deſſeins de Dieu elle ſervit à empêcher que la Tradition ne s'obſcurcit, & ne tombât dans une eſpece de cahos. Si l'on admire avec raiſon comment les hommes ont pu inventer l'écriture & décompoſer les ſons, qui eſt un ſecret que de grandes Nations n'ont pu découvrir, puiſque les Chinois ſe ſervent encore d'hieroglyphes pour exprimer leurs penſées; combien eſt-il plus admirable que l'on ait trouvé un art auſſi important & auſſi utile que l'imprimerie? Par le moien de cette invention, on fut en état de compoſer des dictionnaires, & d'avoir des copies exactes des Ouvrages les plus néceſſaires. Sans ce moien, pour etre sûr d'avoir une copie autentique, il auroit fallu parcourir toute la terre, & comparer tous les manuſcrits. Une ſeule édition par le ſecret de l'Imprimerie fournit des milliers du même exemplaire. On eſt aſſuré des dates, & de tout ce qui peut

répandre de la lumiere sur un Ouvrage. Cet art si merveilleux fut une grande ressource contre l'ignorance, contre la négligence des Pasteurs, contre l'inconvénient de ne pas faire l'Office en langue vulgaire. Les plus pauvres sont en état de se procurer aisément des traductions des prieres publiques, un Nouveau Testament, & les Ouvrages les plus nécessaires, que l'on ne pouvoit autrefois se donner qu'à grands frais. Quand il plaira à Dieu de répandre sa bénédiction sur les livres, & de faire tirer aux hommes tous les avantages pour lesquels il leur a fourni ce moien, on en sentira alors tout le prix. On peut envoier des livres dans les pais les plus éloignés. Un Nouveau Testament peut nourrir une famille entiere. Que ne pourrions-nous pas dire de cette multitude innombrable d'excellens livres, qui sont si répandus sur-tout en France? Quand Dieu fera faire usage de ce moien & voudra le rendre efficace, il suppléera à la rareté & à la disette des bons Ministres. Il est vrai que le démon a profité de cette invention, & en profite encore tous les jours pour répandre des livres pernicieux, propres à corrompre les mœurs & à faire croître l'irréligion: mais la malice de l'esprit séducteur, qui change en poison les meilleures choses pour ceux qu'il tient dans ses filets, ne doit pas nous empêcher de reconnoître les grands avantages que l'Eglise a retirés & retirera dans la suite, de l'invention de l'Imprimerie. Les Turcs empêcherent les Grecs, dont ils étoient maîtres, d'en faire usage. Aussi cette malheureuse église a-t-elle toujours depuis été plongée dans l'ignorance. Elle commence à en sortir, mais

tenant que les Turcs ont consenti à laisser établir une Imprimerie à Constantinople. Nous remarquerons en passant, que dans le quinziéme siécle la puissance des Russes ou Moscovites qui s'éleva, contribua à relever un peu l'église Grecque schismatique, qui gémissoit sous la domination des Turcs.

L'invention de la poudre qui fut faite dans le quatorziéme siécle, conduisit à celle des armes à feu, qui commencerent à être fort en usage dans le quinziéme. On dit qu'un Frere Mineur nommé Berthold Schwart originaire de Fribourg, pulvérisa dans un mortier du charbon, du soufre, & du salpêtre, & couvrit ce mélange d'une pierre; qu'aiant ensuite besoin de feu, il battit le fusil, & qu'une étincelle tomba dans le mortier; que ce Cordelier Chimiste fut fort surpris de voir s'élever une grande flamme, & la pierre s'élancer avec bruit contre le plancher. Cette découverte, si funeste au genre humain, fut très-utile sous certains rapports. Sans ces sortes d'armes on n'auroit pas pu aisément pénétrer dans les pais qui furent découverts. La bousfole servit aussi à la navigation, & avant qu'on l'eut trouvée, on ne pouvoit faire que très-difficilement des voiages de long cours.

La réunion de tant de merveilleuses découvertes ne semble-t-elle pas annoncer quelque grand renouvellement? Rien n'arrive dans le monde que par rapport à la Religion; & les secours si variés & si peu attendus que Dieu donna dans le cours du quinziéme siécle, sont très-certainement dirigés pour la gloire & l'avantage de l'Eglise. Cependant, lors-

qu'on croiroit que des temps plus heureux vont faire oublier les malheurs précédens, & que le monde va se renouveller par l'accompliſſement des promeſſes qui aſſurent à Jeſus-Chriſt la conquête de tous les peuples de la terre, l'Egliſe dans le ſiécle ſuivant éprouve des maux dont on peut dire qu'il n'y avoit point encore eu d'exemple. Elle voit tout d'un coup une grande partie de ſes branches, retranchées par le ſchiſme & l'héréſie des prétendus Réformateurs. Et preſque dans le même temps, elle voit naître & ſe multiplier dans ſon ſein des ennemis d'un nouveau genre, qui travaillent ſans relâche à ſéduire & à faire périr les enfans qui lui ſont reſtés. A quoi ſerviront donc tous ces préparatifs que Dieu faiſoit dans le quinziéme ſiécle, & qui donnoient de ſi magnifiques eſpérances? Ne ſeroit-ce point que ces préludes étoient diſpoſés de loin pour ce grand accompliſſement des promeſſes, dont ſaint Paul a parlé, & auquel on ne doit arriver que par les plus terribles malheurs?

Fin du quinziéme Siécle, & du ſeptiéme Volume.

TABLE DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

A

ABSTINENCE du Carême, avec quelle exactitude elle étoit observée au XV. siécle, même par les Troupes. 174.

Addition au Symbole : article discuté vivement au Concile de Férare. 145 & *suiv.*

Æneas Silvius, voyez *Pie II.* ou *Silvius.*

Ailli [Pierre d'] Cardinal Auteur Ecclésiastique, sa vie & ses écrits. 545. & *suiv.* 723.

Albert d'Autriche, Empereur. 383. Il favorise le Concile de Basle. 384.

Alexandre V. Pape. Son extraction, ses avantures & son caractere. 24. & *suiv.* 696. & *suiv.* Ses défauts. 25. Priviléges excessifs qu'il accorde aux Religieux Mendians. 30. Il se laisse gouverner par le Cardinal de S. Eustache. 31. Sa mort. 32.

Alexandre VI. Pape. 352. Sa vie avant son Pontificat. 352. & *suiv.* Son entrevue avec Charles VIII. 359. Il cite ce Prince à comparoître devant lui. 361. Ses intrigues criminelles avec son fils le Duc de Valentinois. 363. Sa noire perfidie. 364. Ses trahisons. 365. Sa corruption, son avarice, son ingratitude. 366. & *suiv.* Sa mort funeste. 373. Son portrait. 375. & *suiv.* 707. & 708.

Allemagne [Egliſe d'] ſes maux. 708. *& ſuiv.*
Allemagne [l'] on veut la pacifier. 379. & *ſuiv.*
Alleman [Cardinal] Archevêque d'Arles, Préſident du concile de Baſle. 124. Ce que ce ſaint Prélat penſoit des maux de l'Egliſe. 574. *& ſuiv.* Il défend les droits du ſecond Ordre. *ibid.*
Allemans. Mémoire admirable qu'ils donnerent au Concile de Conſtance. 71. *& ſuiv.* Ils menacent le Pape d'appeller au futur Concile. 311.
Alphonſe II. Roi de Naples, abdique la Couronne. 419. *& ſuiv.*
Alphonſe V. Roi d'Arragon. 409. Sa brouillerie avec le Pape perpetue le ſchiſme. *Ibid. & ſuiv.* Son ingratitude envers la Reine Jeanne. 411. Il pille la Ville de Marſeille. *Ibid.* Il tranſporte le corps de S. Louis de Toulouſe à Valence. 412. Eſt excommunié & renonce au ſchiſme. 413. *& ſuiv.* Se rend maître de Naples. 415. Fait ſa paix avec le Pape Eugene : ſe brouille avec Calixte III. 416. Il meurt. 418. Ses vices: Maux qu'il a fait à l'Egliſe. 710. 711.
Alphonſe V. Roi de Portugal. 454. Il veut abdiquer. 455. Et meurt de la peſte. 456.
Amboiſe [Georges d'] Cardinal Archevêque de Rouen; ſon diſcours aux députés de l'Univerſité de Paris dans l'affaire des Priviléges. 266. Il réforme les Jacobins de Paris. 269. Les Cordeliers 270. Saint Germain des Près. 272.
Ambroiſe le Camaldule, Auteur Eccléſiaſtique. 600.
Amedée de Savoie, voyez *Felix* V.

Americ Veſpucci, découvre & donne ſon nom à l'Amerique. 465.
Amerique [l'] découverte. 465. & *ſuiv.*
Amurat I. Empereur Turc. 469.
Amurat II. Empereur Turc, ſes victoires ſur les Chrétiens. 497. & *ſuiv.*
André de Chio [le B.] Son martyre. 509. & *ſuiv.*
André de Rhodes, Evêque chargé de la cauſe des Latins au concile de Ferare, défend l'addition *Filioque* faite au ſymbole. 144. & *ſuiv.*
Ange Corrario, voyez *Gregoire* XII.
Ange Politien, voyez *Politien.*
Angels [Jean d'] ſes erreurs. 652.
Angelus, ſon inſtitution en France pour l'heure de midi. 244.
Anglois [les] s'emparent de la Normandie. 167. Maux qu'ils font à la France. 168. & *ſuiv.* Ils en ſont chaſſés. 182. & *ſuiv.* Jugement de Dieu ſur eux. *Ibid.* & 684. & *ſuiv.*
Anjou [le Duc d'] voyez *Louis.*
Annates. Ce que c'eſt. Diſpute vive à ce ſujet au Concile de Conſtance. 75. & *ſuiv.*
Anneau de la ſainte Vierge, diſpute à ce ſujet. 323. & *ſuiv.*
Antonin [Saint] ſa vie. 518. Ses Ecrits. 522. Son Eloge. 720.
Appel du Pape au Concile. Reconnu légitime par l'Univerſité de Vienne. 391.
Appel des Cardinaux, du Pape mal informé au Pape mieux informé: du Pape à Jeſus-Chriſt: du Pape au Concile Œcumenique: du Pape préſent au Pape futur. 134.
Appel du Duc de Glocester au Concile Général. 171.

Appel des Polonois au futur Concile. 208.
Appel du Procureur Général [Dauvet] par ordre du Roi & au nom de la Nation au Concile Général. 231.
Appel du Dauphin contre le Traité de Troyes. 169.
Appel de Sigiſmond Duc d'Autriche au Concile. 291.
Aranda [Pierre d'] Evêque convaincu de Judaïſme, dégradé & condamné à une priſon perpétuelle. 467.
Arc [Jeanne d'] dite *la Pucelle d'Orleans*. Son extraction, ſon éducation, ſa piété. 173. Elle eſt menée au Roi. 174. Epée dont elle veut ſe ſervir. 175. Elle entre dans Orleans, dont elle fait lever le ſiége. 176. Fait ouvrir les portes de Troyes, mene le Roi à Reims & l'y fait ſacrer. 177. Elle veut ſe retirer. 178. Eſt priſe & vendue aux Anglois. 179. On la condamne, comme ſorciere & hérétique à être brûlée vive, *ibid.* Sa mort édifiante: ſa juſtification par Gerſon: les procédures faites contre elle ſont revues & déclarées nulles par le Pape, qui la déclare Martyre. 180. Son éloge. 719. Réflexions ſur ſon hiſtoire. 686.
Armeniens. Leur réunion avec l'Egliſe Romaine. 161.
Arnauld [Antoine] Docteur de Sorbonne, ſes Eclairciſſemens ſur les Conciles. 56.
Arras [Ville]. Conférences d'Arras. 184. Traité célebre d'Arras. 247.
Aubuſſon [Pierre d'] Grand-Maître des Chevaliers de S. Jean de Jeruſalem, défend vigoureuſement l'Iſle de Rhodes & en fait lever le ſiége. 522.

érigé en Archevêché. 314.
. Le Pape veut aliener cette Ville : ardinaux s'y oppoſent. 300.
Leurs abus réformés en Angleterre. 198.

B.

AZET II, Empereur Turc. 514.
ue [Le Cardinal], Son portrait. 242.
rahiſons. *Ibid & ſuiv.* Sa Légation heureuſe en France. 335.
Pierre], Voyez *Paul* II.
Voyez Concile.
in Cardinal. Les vaines ſubtilités par elles il s'efforce d'éluder les Décrets oncile de Conſtance. 57.
de. Siége de cette Ville par Maho- I. 506.
XIII. Antipape. Il ſe ſauve de ſa pri- 1. Se retire à Château-Raynar. 2. Eſt ouveau reconnu en France & en Ca- . *ibid.* & *ſuiv.* On s'oppoſe en France entrepriſes. 3. Bulle de ce Pape ſup- ée en France. 10. Son invincible ob- tion. 65. & *ſuiv.* & 695. Il ſe retire à ioure. 66. Enſuite au Château de Pa- le : on lui fait ſon procès. 68. Il eſt ſé. 69. Sa mort. 86. Précautions qu'il d pour continuer le ſchiſmes *ibid.*
in de Sienne [Saint], Sa vie. 535.
éloge. 721.
n de Nicée, Evêque Grec, & depuis linal, porte la parole pour les Grecs oncile de Ferare. 143. Eloge de cet que. 153. Artifice des Cardinaux pour écher qu'il ne fut élu Pape. 279. Tort s ont fait à l'Egliſe en s'oppoſant à

Borgia [Cardinal]. Ses prevent
France, ſon caractere.
Boſſuet [Jacques Benigne] Evêq
Sa défenſe des IV. Articles d
expliqne les Décrets du Conc
ſtance. 56. *& ſuiv.* Ses Réfl
refus conſtant du Pape Eugè
Cour de ſe réformer. 119
Bourges. Célébre aſſemblée d
France en cette Ville.
Braganee, famille regnante en
tige.
Bretagne. Réunion de cette Pr
Couronne de France.
Bulle execrabilis de Pie II. conn
au Concile.

C.

CÆSARINI [Julien]. Voyez
Calixte III. Pape. Il réhab
moire de la Pucelle d'Orlean
clare Martyre. 180. Election

ran [Saint Jean de] auteur Eccléſiaſti-
. 568. Ce qu'il fit au ſiége de Belgrade.
507.
ulation de Narbonne. 66.
Te. [Le Cardinal] Sa Légation. Il triom-
à Rome. 311. & *ſuiv.*
naux. Quand ils ont commencé à ſe
ire ſupérieurs aux Evêques. 298. De-
s par leſquels ils ſe ſont élevés. 558.
ſures qu'ils prennent pour donner la
x à l'Egliſe. 4.9. Leur appel au Con-
e Général. 13. Leur Manifeſte contre
égoire XII. Ils travaillent ſérieuſement
l'union. Leurs Lettres & leurs plaintes
x deux Papes. 15. Ils convoquent le
ncile Général. 17. & *ſuiv.*
ajal [Bernardin] Evêque de Badajos :
diſcours pour l'élection d'un Pape. 348.
ajal [Jean de] Cardinal. Sa fermeté.
297.
nir. [Saint] Sa vie. 532. & *ſuiv.* Son
ge. 721.
erine de Bologne. [Sainte] 543. 723.
erine Reine d'Angleterre, ſa mauvaiſe
nduite. 183.
eaux, leur commencement en France.
185.
les VI. Roi de France. Sa défaite par les
nglois. 166. Son traité avec le Roi d'An-
eterre. 168. & *ſuiv.* Son zéle pour les
ertés de l'Egliſe Gallicane. 220. Il ſe
ſſe mourir par la faim. 232. Son cara-
re. 233.
les VII. Roi de France. 170. Il chaſſe les
nglois de ſon Royaume. 184. & *ſuiv.*
n Edit ſur le ſchiſme : il défend de re-

de ce Prince. 260. Ses derni
ſa mort. Son portrait. 261. E
nérailles.
Charlier [Gilles]. Son Ecrit fu
tion des Fêtes.
Chelles. Réforme de cette Abb
Chriſtierne Roi de Danemarc. S
à Rome & ſon éloge.
Clemangis [Nicolas] Auteur E
Ecrits. 556. *& ſuiv.*
Clement VIII. Antipape. Son E
ſe dépoſe & renonce au ſ. hiſ
Eſt fait Evêque de Majorque.
Clergé de France. Ses 4. Article
ſes plaintes contre les éxaction
de Rome. 255. Son zéle pou
tique, les libertés de l'Egliſe
ſe des Conciles de Conſtance
ibid.
Collier [Jacques] Médecin de L
Colette [la B.]
Colomb [Chriſtophe] découvre

[Othon] Voyez *Martin V.*
endes. Leur origine 300. Réglement à
ujet, *ibid.* Evêchés même mis en com-
ndes. 313.
union ſous les deux eſpeces. Décret du
ncile de Baſle à ce ſujet. 126. & 646.
ité de Gerſon ſur cette matiere. 553.
ſion de la Vierge. Inſtitution de cette
663.
tion de la ſainte Vierge. Inſtitution de
fete. 129. & 315.
otion immaculée de la ſainte Vierge. Diſ-
es des Théologiens ſur cette matiere.
. Fameux Décret de la Faculté de Théo-
ie de Paris à ce ſujet. 656.
ption [Religieuſes de la] Leur Inſtitu-
346.
le de Baſle. Ouverture de ce Concile. 90.
ordre qui s'y obſerve. 92. Seconde &
portante ſeſſion. 95. Les Peres reſiſtent
Pape Eugene, qui eſt cité à comparoître
ant le Concile. 102. On veut procéder à
condamnation d'Eugene, 104. Décret
tre ce Pape. 105. Quatorziéme ſeſſion.
. Eugene en approuve les Décrets. 109.
Légats d'Eugene ſont admis à certai-
conditions. 111. *& ſuiv.* Œcumenicité
ce Concile juſqu'à la ſeſſion XXVI. re-
nuë de tout le monde. 117. Les Peres
ſentent d'aller à Avignon. 122. Décret
poſé du Concile confirmé par Eugene.
d. & ſuiv. XXVIe. & les autres ſeſſions
Concile. 124. *& ſuiv.* Le Concile décla-
le Pape Eugene contumace. 125. Deux
crets importans de ce Concile. 126. Dé-
t du même contre le Concile de Ferrare.
7. Dépoſition du Pape Eugene, 127. Ele-

70. Fin du Concile. 83. Ar
qu'il a décidé.
Concile de Ferrare. Ses premier
Les Grecs y viennent. 138. &
nial observé dans ce Concile
ouverture du Concile aprè
Grecs. 142. Les premiere
Il est transferé à Florence.
Concile de Florence. Ses pre
150. Union conclue entre
Latins. 157. *& suiv.* Entre
& l'Eglise Romaine. 161.
163. Réflexions de M. Bossuet
Concile de Pavie. Il est ouvert
à Sienne.
Concile de Pise. Son ouverture
nies qui y sont observées. 1
tes aux deux Papes. 20. I
contumaces. *ibid.* Sentence
tre eux. 22. Election d'Al
Fin de ce Concile. Son
Obstacles qu'il trouve au

y fait pour la réforme des abus. 716.
Concile National en France. 8. Autre. 14.
Conciles Particuliers d'Angers. 669. en Angleterre. 196. de Cologne. 663. d'Oxfort. 660. de Paris. 664. Reglemens importans faits dans ce Concile. 665 & *suiv.* de Perpignan. 16. de Rome. 37. de Rouen 668. de Sens. 671. de Saltzbourg 661. de Soissons. 670. de Tolede. *ibid.* de Tortose. 664.
Conciles Provinciaux du XV. siécle. Efforts qu'on y fait pour empêcher la ruine totale de la Discipline. 724.
Condolmere [Gabriel] Voyez *Eugene* IV.
Conduite de Dieu sur son Eglise, combien admirable. 673.
Conférences avec les Grecs à Ferrare, leur objet. 140. 143. leur peu de fruit. *ibid.*
Constantin Paleologue, quinziéme Empereur de Constantinople. 479. Courage avec lequel il soutint le siége de cette ville. 486. & *suiv.* Sa mort. 491.
Constantinople. Dernier siége de cette ville. & sa prise par les Turcs. 486. & *suiv.*
Conversions des Maures d'Espagne. Suite de ces étranges conversions. 437. & *suiv.*
Conversions de plusieurs Juifs. 467.
Conversions forcées, combien elles déshonorent la Religion. 713.
Cophtes, Voyez *Jacobites.*
Corario [Ange] Voyez *Gregoire* XII.
Cordeliers de Paris. On travaille à les réformer. 270.
Cosmat de Meliorati. Voyez *Innocent* VII.
Cossa [Balthazar] Cardinal. Il abuse de la foiblesse d'Alexandre V. 31. & *suiv.* Voyez *Jean* XXIII.

Décret d'union avec les Jacobite
Décret d'union entre les Latin
au Concile de Florence. 157
ſuites.
Denis le Chartreux Auteur Eccl
Déport. Ce que c'eſt.
Didace [S.].
Diſpenſe. Premiere accordée
deux ſœurs l'une après l'autre.
Ducas, Auteur Eccléſiaſtique.
Dugloff [Jean] Chanoine de Cra

E.

ECRIT important préſenté a
Conſtance par un Ambaſſad

Edouard Roi de Portugal.
Edouard IV. ci-devant duc d'Yo
de la Couronne d'Angleterre
Richard IV.
Egliſe. Comment on doit enviſa
675. Peinture de ſes maux fa
de Conſtance. 677. *& ſuiv.*

Emotion cruelle à Paris. 690. & *suiv.*
Empire d'Orient ou de Conſtantinople, ſa durée & ſa fin. 491.
Empire de Ruſſie ou des Moſcovites, ſes commencemens. 516. 729.
Empire de Trebizonde; ſa durée & ſa fin. 509.
Epée. [Chevaliers de l'] Leur inſtitution. 455.
Epiceries. Commencement de ce commerce. 464.
Eſpagne. Maux de cette Egliſe. 710. & *ſuiv.*
Etudes. Commencent à ſe renouveller dans le quinziéme ſiécle. 725.
Eucharſtie. Coutume des Papes de la porter avec eux dans les voiages. 2.
Evêchés. Commencement de l'abus de donner les Evêchés en Commande. 313.
Engene IV. Pape. Il confirme la convocation du Concile de Baſle. 89. Il veut diſſoudre ce Concile. 96. Il en approuve les Seſſions & les Décrets 106. Il abolit enſuite le Décret de la Seſſion XII. 107. Il approuve le Décret de la XIVe. Seſſion. 109. adhere en tout au Concile, & révoque tout ce qu'il avoit fait de contraire à cette ſainte Aſſemblée. 110. Nouveau différend de ce Pape avec le Concile. 117. Ses plaintes contre le Concile. 118. Ruſe de ce Pape pour donner une fauſſe interprétation aux Décrets du Concile de Conſtance. *Ibid.* Fauſſe réformation de la Cour de Rome, par laquelle Eugene croit amuſer le Concile & les Princes. 119. Ses indignes artifices. 120. & 700. & *ſuiv.* Il transfere le Concile à Ferrare 123. Eſt déclaré contumace par le Concile de Baſle. 125. & dépoſé. 127. Son Décret pour les Armeniens. 161. Il transfere le Concile de Ferrare à

Florence & y préſide. 150. *& ſuiv.* Il excommunie Félix V. 160. Il va à Sienne : retourne enſuite à Rome. 163. Sa mort. 178.
Euſtache [Cardinal de S.] Voyez *Coſſa.*
Execrabilis. Bulle fameuſe de Pie II. contre les Appels au Concile. 287.
Expectatives. Ce que c'eſt. 299. Elle ſont caſſées par le Concile de Baſle. 658.
Extrême-Onction. Peut-on la recevoir pluſieurs fois ? Elle étoit adminiſtrée à Rome avant le ſaint Viatique. 294.

F.

FAILLIBILITE' des Papes. 100.
Falkemberg [Jean] Dominicain. Son Livre ſéditieux en faveur des Chevaliers Teutoniques. 297.
Felix V. Antipape. Son élection. 130. Son ſacre. 132. Son abdication. 134. Il eſt excommunié par Eugene IV. 161.
Fêtes. Leur inſtitution : comment on doit les célébrer : danger de les multiplier. 563. *& ſuiv.*
Femmes mondaines. Combien leurs immodeſties doivent être l'objet du zéle des Paſteurs. 721.
Ferrare [Concile de] Voyez *Concile.*
Ferrare [le Cardinal de] choiſi pour défendre l'Egliſe Latine au Concile de Ferrare. 143.
Ferdinand Roi d'Arragon. 405. Ses bonnes qualités. 409.
Ferdinand Roi de Caſtille & d'Arragon, réunit les Royaumes de Caſtille, de Leon & de Navarre à la Couronne d'Arragon. 423. établit l'Inquiſition en Eſpagne *ibid.* Chaſſe les Maures des Eſpagnes. 427. *& ſuiv.* veut

r les Maures à recevoir le Baptême. 436.
nd Roi de Naples. Ses vices. 418. Ses lales. 711. & *ſuiv.*
[S. Vincent] Voyez *Vincent.*
'. Cette addition faite au ſimbole de Niuſtifiée au Concile de Ferrare. 145.
r [Concile de) Voyez *Concile.*
e [le Cardinal de] Sa mort & ſon Elo- 73.
ins. Leur zéle pour avoir un bon Archeie. 719.
[Egliſe de] maux de cette Egliſe. 689.
)iens. 718. 719.
[La] s'oppoſe aux levées de Décimes prétendent les Papes ſur le Clergé. 31. & *ſuiv.* Maux que lui font les Anglois. 166. & *ſuiv.*
is [Les] Pourquoi exclus de la Papauté. 301.
is de Paule [Saint]. Sa vie. 536. & *ſuiv.* appellé en France par Louis XI. 251. mérite extraordinaire. 722.
iſe [Sainte] Dame Romaine. 542. 723.
ic III. Empereur. 388. Son voiage à ne, 398. & *ſuiv.* Sa mort, ſon caracte- 403.

G.

ALEAS Duc de Milan. Portrait de ce Prince. 34.
adius Patriarche de Conſtantinople. 494.
n zéle, ſa retraite, ſes Ecrits. 496. 725.
; diſcours au Concile de Florence. 152. 605.
adius moine Grec ſchiſmatique. Son faux e. 484.

diſcours excellent ſur la réf
Son jugement ſur la Pucell
180. Son diſcours au Roi Cha
Il pourſuit au Concile de Con
damnation des erreurs de Jea
Abregé de ſa vie. 548. Son
ſes Ecrits. 549. Son Traité de
Eccléſiaſtique- 550. Autres

Gibelins [les] troublent l'Italie.
Gorel [Jean] ſes erreurs conda
Faculté de Théologie de Pari
Grecs. Nouvelles négociations p
nion à l'Egliſe Romaine. 12
dent un Concile. *ibid.* Leurs p
le Concile de Baſle. 123. Leur
niſe. 137. Les plus habiles d
déclarent pour l'union. 152.
avec les Latins. 154. 155.
leur départ de Florence. 16
ſuſcitée contre ceux qui ont
nion.

Gregoire Patriarche de Conſtantinople. Ses inutiles efforts en faveur de l'union. 479. Se retire à Rome & y meurt. 484.
Gregoire-Mamas Auteur Eccleſ. 605.
Guelphes. [Les] Troubles qu'ils excitent en Italie. 5.
Guerres Civiles en Angleterre. 186. *& ſuiv.* 199.
Guerres Civiles en France, 215. *& ſuiv.* Autres, & leurs fâcheuſes ſuites. 218. *& ſuiv.* 238.

H.

HABIT des Cardinaux. 297. *& ſuiv.*
Hacquenée blanche préſentée au Pape pour le Royaume de Naples. Origine de ce préſent annuel. 314.
Halam [Robert] Evêque de Saliſbury. Idée de ce Prélat zélé. 70. *& ſuiv.*
Henri IV. Roi d'Angleterre. Ses Edits contre les Lollards. 165.
Henri IV. Roi de Caſtille. Sa dépoſition. 422.
Henri V. Roi d'Angleterre. Maux qu'il cauſe à la France. 166. *& ſuiv.* Fameux Traité de Troyes, ſes conditions, ſes ſuites. 168. *& ſuiv.* Mort de ce Prince. 170.
Henri VI. Roi d'Angleterre, ſon caractere. 183. Sa Treve avec la France & l'Ecoſſe. *Ibid.* Il eſt fait priſonnier, eſt dépouillé de ſon Royaume, remonte ſur le Trône : mis de nouveau en priſon, où il eſt maſſacré. 190. *& ſuiv.*
Henri VII. Auparavant Duc de Richemont, Roi d'Angleterre. 196.
Héréſies du quinziéme ſiécle. 607. *& ſuiv.*
Huniade célébre Général Polonois 498. *& ſuiv.* Sa mort édifiante. 507.

Hus [Jean] Héréſiarque. Sa vie, ſes exc
ſes erreurs. 607. *& ſuiv.* Sa condamnati
611. Il va au Concile de Conſtance, o
eſt arrêté. 614. Chefs d'accuſations ſur
quels on lui fait ſon procès. *Ibid.* Il ſ
un premier interrogatoire public. 62
ſuiv. Son ſecond interrogatoire. 625.
obſtination. 626. Condamnation de
Ecrits & de ſa perſonne. 628. Il eſt dé
dé ſolemnellement. 629. Son ſuppl
630. ſes Ecrits. 631. Mouvemens dor
condamnation eſt ſuivie en Bohême.
Huſſites. Leurs ravages en Bohême. 633.
& ſuiv. leur Formulaire. 640. Se divi
en deux ſectes. 643. députent au Co
de Baſle. *Ibid.* Leurs diſputes avec les
tholiques. 644. Leur accommodement
le Concile. 645. Ils rompent le traité.
Maux qu'ils font à l'Egliſe, leur f ux
leurs fureurs. 709. &.

I.

JACOBINS de Paris. Siége qu'ils ſou
nent pour s'oppoſer à la réforme. 26
ſuiva
Jacobites. Leur origine, 162. leur union
l'Egliſe Latine. 161. &
Jacques I. Roi d'Ecoſſe eſt aſſaſſiné.
Jacques II. Roi d'Ecoſſe.
Jacques III. Roi d'Ecoſſe. 202. Il eſt enf
dans une priſon.
Jacques IV. Roi d'Ecoſſe.
Jaqueline Comteſſe de Hainaut quitte ſo
ri légitime pour épouſer le Duc de Gloc
dont elle eſt forcée de ſe ſéparer.
Jean Argyropule, auteur Eccleſ.

Jean Baſilides, premier Czar. 516. & *ſuiv.*
Jean de Capiſtran [S.] Voyez *Capiſtran.*
Jean I. Roi de Portugal. 452.
Jean II. Roi de Caſtille. 421.
Jean II. Roi de Portugal, envoie des Miſſionnaires aux Indes Orientales. 459.
Jean XXIII. Pape. Son caractere. 32. Il révoque les Privileges exceſſifs des Religieux Mandians. 33. Sa conférence à Lodi avec Sigiſmond. 39. Il convoque le Concile de Conſtance, 40. il en fait l'ouverture, 42. Accuſations dont on le charge. 45. & *ſuiv.* Il promet de renoncer & ſe démettre. 49. Il s'enfuit de Conſtance. 50. de Schafouſſe il ſe retire à Lauffemberg, 55. de-là à Fribourg. 58. Il eſt cité par le Concile & fait priſonnier. 59. on lui fait ſon procès. *ibid.* Il eſt déclaré ſuſpens. 60. Il ſe ſoumet à cette ſentence, 61. reconnoit le Concile pour Juge, & acquieſce à ſa dépoſition. 62.
Jean Manuel Paleologue Empereur Grec arrive au Concile de Ferrare, 138. diſpute avec chaleur au Concile de Florence, 150. ſa lettre au Pape, 472. rallentiſſement de ſon zéle pour l'union, 476. ſa mort. 479.
Jean, Provincial des Dominicains, défend avec dignité la cauſe de l'Egliſe Latine au Concile de Florence. 150. & *ſuiv.*
Jeanne d'Arcq, Pucelle d'Orléans, Voyez *Arcq.*
Jeanne de France répudiée par Louis XII. fonde les Annonciades & meurt en odeur de ſainteté. 565. & *ſuiv.*
Jerôme de Prague hérétique. Il eſt arrêté à Conſtance. 617. Son interrogatoire. 634. il ſe retracte. 635. Retracte ſa retractation. 638. ſa condamnation, ſon ſupplice. 639.

Jerôme de ſainte Foi, Juif converti. Ses Ouvrages. 408.
Imitation de Jeſus-Chriſt. [Livre de l'] Eloge de cet admirable Livre. 594. Quel en eſt l'Auteur? 595. & *ſuiv.* 723.
Imprimerie ſon invention. 385. Premiers Livres imprimés & par qui. 386. Suites de cette belle découverte. 387. & *ſuiv.* Son importance pour la Religion. 727. Elle commence à s'introduire à Conſtantinople. 729.
Indes Occidentales, leur découverte. 456. & *ſuiv.*
Indes Orientales découvertes. 452. & 459.
Infaillibilité ne convient qu'à l'Egliſe. 100.
Innocent VII. Pape. 4. Eſt obligé de quitter Rome, 6. y eſt rappellé, 7. ſa bulle contre Ladiſlas. *ibid.* ſa mort. 8.
Innocent VIII. Pape. 332. & *ſuiv.* ſes premiers ſoins. 333. diverſes actions de ce Pape, 338, & *ſuiv.* Il excommunie le Roi de Naples 340. il tombe en Apoplexie. 346. Sa mort, 347. Idée de ce Pape, 706. & *ſuivantes.*
Inquiſition, eſt établie en Eſpagne, 423. Comment elle s'y exerce ainſi qu'en Portugal. 424.
Joſeph Patriarche de Conſtantinople dépoſé par Mahomet. 509.
Joſeph [Fête de S.] Son établiſſement. 324.
Joſeph Patriarche de Conſtantinople. Son entrée à Ferrare, 139. ſa premiere viſite au Pape, 140. Son zéle pour la foi, 154. Sa mort, ſon Teſtament ſpirituel. 155.
Jouffroi [Jean] Evêque d'Arras. Moyens dont il ſe ſert pour faire abolir la Pragmatique, 235. & *ſuiv.* Il eſt fait Cardinal. 236. Son

ambition. 237. Sa disgrace. *ibid.*
Isabelle Reine de Castille. Voyez *Ferdinand* Roi de Castille & d'Arragon.
Isidore [Le Cardinal] Évêque des Russiens & des Moscovites, fait prisonnier en haine de l'union. 479.
Italie troublée & agitée par la guerre des Guelphes & des Gibelins. 5. & *suiv.* Jugement de Dieu sur elle. 704. 706.
Italiens ennemis de toute réforme. Leur opposition pour les Conciles généraux. 584.
Jubilé de l'année 1475. 312. & *suiv.*
Juifs convertis, 467. Cruauté d'autres Juifs sur un enfant. 603.
Jules II. Pape, excommunie Louis XII. 272. & *suiv.* Ses excès contre la France. 276.
Julien Cæsarini Cardinal, Président du Concile de Basle, 89. Sa fermeté, 90. & 97. Il soutient généreusement la canonicité du Concile, 98. & *suiv.* Sa charitable condescendance. 104. Il se retire du Concile de Basle. 124. Il est chargé de la cause de l'Eglise Latine à Ferrare. 143. & *suiv.* Sa triste fin. 503.

K.

KEMPIS [Thomas à] Sa vie. 592. Ses Ecrits. 593.

L.

LACONIQUE Chalcondile, Auteur Eccles. 606.
Ladislas Roi de Naples souleve les Romains; 5. & *suiv.* dépouillé de ses Etats par une Bulle du Pape, il fait sa paix & est rétabli. 7.

Ladiſlas V. Rol de Hongrie & d
lettre au Pape, 391. ſon zé
Les Huſſites le font mourir

Laillier. Ses erreurs.
Lancaſtre. Extinction de cette f

Latins. Avantages qu'ils ont ſu
Concile de Florence.
Laval [Gilles de] exécuté po

Laurent Juſtinien [S.] Sa vie.
vrages, 527. Son Eloge.
Laurent Valle Auteur Eccleſ.
Lebrixa [Ælius-Antoine de]

Libertés de l'Egliſe Gallicane.
doit s'en former.
Ligue du bien public.
Liege [Egliſe de] réduite par
plus grande déſolation.
Liege [ville de] priſe d'aſſaut &

eſt fait priſonnier par le Duc de Bourgogne. 240. Son traité avec les Ducs de Berri & de Bourgogne, 241. Ses dévotions. 244. Edit ſur les affaires Eccléſiaſtiques. 245. Ses inquiétudes, *ibid.* & *ſuiv.* ſa maladie. 246. remedes ſinguliers auſquels il a recours. 247. Avis qu'il donne au Dauphin. 248. Bizarerie de ce Prince & ſes frayeurs de la mort. Ambaſſade qu'il envoie à Rome. 311. ſa mort. 252. ſon portrait. 253.

Louis XII. Roi de France. Son ſacre, 263. ſes excellentes qualités. *ibid.* & *ſuiv.* Il fait caſſer ſon mariage avec Jeanne de France. *ibid.* & *ſuiv.* ſon démêlé avec Jules II. 273. ſon éloge. 718.

Louis Duc d'Anjou, ne ſçait pas profiter de la victoire qu'il remporte ſur Ladiſlas, & eſt obligé d'abandonner l'Italie. 35. & *ſuiv.*

M.

MACHIAVEL. Réfléxion ſur cet Auteur, 366.

Madere, [Iſle de] découverte. 452.

Mahomet I. Aſſocié par ſon frere Muſa, qu'il fait mourir. 468.

Mahomet II. Sa victoire ſur les Perſes. Sa cruauté, 312. & 481. Portrait de ce Prince, 480. & *ſuiv.* Il ſe rend maître de Conſtantinople, 486. & *ſuiv.* Fait le ſiége de Belgrade. 505. il eſt obligé de le lever. 507. Suites de ſes conquêtes, 508. ſon vœu impie, 510. fait le ſiége de Rhodes, 512. il meurt. 514.

Mendians [Religieux] ſont obligés de renoncer aux priviléges exceſſifs que leur avoit accordé le Pape Alexandre V. 30. Leurs

Marc d'Ephese parle pour les
cile de Ferrare. 143. ſon ob
le ſchiſme. 155. &
Marchand. [Jean] ſes erreurs
Marie de Maillé [la B.] Sa vie.
Martin V. Pape, 79. il promet
la réformation. 80. confirm
ment le Concile de Conſtan
cle important de ſa Bulle co
tes de Boheme, 641. ſa mor
fauts.
Matthias Roi de Hongrie, 392
traite un Nonce du Pape?
Maures d'Eſpagne, chaſſés par
Iſabelle.
Maux de l'Egliſe. Peinture qu
Laurent Juſtinien, 527. Cle
Le Cardinal Cuſa, 570. L
Florence, 572. Le Cardinal
Thierri de Niem, 579. Jacqu
580. Denis le Chartreux, 5
de Conſtance.

Metrophanes Patriarche de Conſtantinople. Son zéle pour l'union. 476.
Mickel [Ordre de S.] Son inſtitution, 243. Ses premiers Chevaliers. 244.
Mirandole [de la] Voyez *Pic.*
Miſericorde [Confrerie de la] erigée à Rome. 346.
Monde [Nouveau] ſa découverte, 456. *& ſuiv.* mauvais uſage que font les Chrétiens de cette découverte. 713.
Moſcovites. Leur attachement au ſchiſme des Grecs. 478. *& ſuiv.* Relevent l'Egliſe Grecque. 729.
Mugnos où de Munion [Gilles]. Voyez *Clement* VIII.
Muſa Empereur Turc, 468. Voyez *Mahomet* I.
Muſtapha diſpute à Amurat l'Empire Turc, 468.

N.

NEUTRALITE' ordonnée en France, comme un moyen de parvenir à l'extinction du ſchiſme. 11.
Nicolas V. Pape, 278. ſes bonnes & ſes mauvaiſes qualités, 279. Il exhorte les Latins à ſecourir les Grecs, & invite ceux-ci à la pénitence, 482. prévoit les jugemens de Dieu ſur les Grecs, 483. Sa mort. 279.
Nicolas Secundinus, Auteur Eccleſ. 606.
Niem [Thierry de] Voyez *Thierry.*

O.

ORLEANS [La Pucelle d'] Voyez *Arcq.*
Orleans [Aſſemblée d'] 226.
Oſma [Pierre d'] Ses erreurs. 656.

Othon Colonne, Voyez *Martin V.*
Otrante. Sa priſe par les Turcs. 325.

P.

PANORME auteur Eccleſ. 576.
Pape [Le] eſt chef miniſteriel de l'Egliſe, ſoumis lui-même à l'Egliſe, 101. On peut & on doit quelquefois le déférer au Concile général. 114.
Papes [Les] leur oppoſition à la tenue des Conciles généraux, Réflexions de M. Boſſuet à ce ſujet. 85. *& ſuiv.*
Paradis [Jacques de] Auteur Eccleſ. 580.
Parlement de Paris. Il s'oppoſe à la levée de décimes ſur le Clergé, 258. Son zéle pour les libertés de l'Egliſe Gallicane. Arrêt célébre. 228. ſes efforts pour ſoutenir la Pragmatique. 237.
Paſteurs de l'Egliſe. Quelles doivent être leurs études. 682. *& ſuiv.*
Patriarcat de Conſtantinople devenu venal, 508.
Patriarche de Conſtantinople. Voyez ſur-tout *Joſeph.*
Patricius [Auguſtin] Auteur Eccleſ. 601.
Pavie [le Cardinal de] ſon éloge. 322.
Pavie [le Concile de] Voyez *Concile.*
Paul II Pape, 294. il viole le ſerment qu'il avoit fait avant ſon élection. 296. appaiſe les Cardinaux, 297. ſe brouille avec le Roi de Naples, 301. fait célébrer à Rome des jeux prophanes, 302. rétablit la paix entre les Princes d'Italie, 303. ſa mort, 304. ſes défauts. 705.
Paul l'Anglois, Auteur Eccleſ. 599.
Paul de Cartagene, Auteur Eccleſ. 599.

Pazzi [Les] Suites funeſtes de leurs diviſions avec les Medicis. 317. & *ſuiv.*
Penitentes [les filles] de la Magdeleine établies à Paris. 259.
Pereriis [Guillaume de] ſon diſcours ſur l'Election d'un Pape. 329. & *ſuiv.*
Perkins. Faux Duc d'Yorc. 199. eſt condamné à mort. 202.
Perſécution en Orient contre les Grecs qui s'étoient réunis avec les Latins. 473. & *ſuiv.*
Peſcherie, Tribut. Son origine. 509.
Peſte en Angleterre, 202. à Paris. 272.
Petit [Jean] Cordelier. Sa doctrine pernicieuſe, 213. eſt condamnée. 217. & 648. & *ſuiv.*
Phranza, Auteur Eccleſ. 605.
Pic de la Mirandole [Jean]. Auteur Eccleſ. 590.
Pie II. Pape, 282. Sa vie avant ſon élection, 283, & *ſuiv.* Sa lettre à Charles VII. 284. Sa Bulle contre les Appels au Concile, 287. Il excommunie Sigiſmond Duc d'Autriche, 290. & *ſuiv.* ſes démêlés avec Henri IV. Roi de Caſtille, 291. avec Caſimir Roi de Pologne, *ibid* avec Charles VII. *ibid.* ſa maladie, 293. ſa mort, 294. ſes défauts, 704. 705. ſes Ecrits. 573. Voyez *Silvius.*
Piſe (Concile de) Voyez *Concile.*
Platine, Auteur Eccleſ. 598.
Pogebrac Roi de Boheme, 392. Son démêlé avec Pie II. 394. & *ſuiv.* eſt excommunié par Paul II. 395. Sa mort. 397.
Politien (Ange) Auteur Eccleſ. 591.
Poncher (Etienne) Evêque de Paris, réforme l'Abbaye de Montmartre & l'Hôtel-Dieu. 273.

Pont Notre-Dame de Paris tombé & rebâti. 267. *& ſuiv.*
Poudre à Canon : ſon invention utile à la Religion ſous quelques rapports. 729.
Pragmatique-Sanction dreſſée à Bourges. Ce qui y a donné lieu. 221. *& ſuiv.* ſes principaux Articles, 225. elle eſt abolie par Louis XI. 236. Combien elle eſt reſpectable. 718.
Prague (Jerôme de) Voyez *Jerôme.*
Promeſſes (Les) de Dieu à ſon Egliſe ſont immobiles & hors d'atteinte même dans les tems les plus malheureux, 673. *& ſuiv.* Voyez *Reſſources. Egliſe & ſchiſme d'Occident.*
Profeſſion de Foi ſur le S. Eſprit dreſſée au Concile de Florence. 153.
Prophétes (Les) ont été occupés des maux de l'Egliſe. 708.
Propoſitions. Obſervations ſur la condamnation faite par le Concile de Conſtance des propoſitions de Viclef & de Jean Hus. 629. *& ſuiv.*
Provence (La) réunie à la Couronne de France. 247.
Pucelle d'Orléans (La) Voyez *Arcq.*
Purgatoire. Diſcuſſion de ce point de Doctrine entre les Grecs & les Latins au Concile de Ferare. 143.

R.

RÉFORMATION. Oppoſition du Pape Eugene & de ſa Cour à une bonne réformation. 119. Mauvais effets de cette conduite. 120. 701.
Réforme fauſſe & ſimulée de la Cour de Rome. 119. 701.

Reglemens faits au Conclave. 295.
Reſerves. Ce que c'eſt. 659. Abolies par le Concile de Trente. 660.
Reſſources. Dieu en prépare d'extraordinaires dans le XV. ſiécle contre les malheurs du ſiécle ſuivant. Réflexions ſur ces différentes reſſources. 726. *& ſuiv.*
Rhodes [L'Iſle de] aſſiégée par Mahomet, & bien défendue par les Rhodiens qui font lever le ſiége. 512.
Richard Ullefiron auteur Eccléſiaſtique. 599.
Richard Duc d'Yorck, ſa révolte. 186. Veut uſurper la Couronne. 187. Son traité avec Henri VII. 188. Il eſt tué. 189.
Richard III. auparavant Duc de Gloceſter, uſurpe la Couronne d'Angleterre, 194. Ses cruautés. 193. *& ſuiv.* Portrait de ce Prince. 195. Conjuration contre lui & ſa mort. 196.
Richard IV. d'abord Comte de la Marche, puis Duc d'Yorc, uſurpe la Couronne d'Angleterre ſous le nom d'Edouard. 190. Eſt fait priſonnier. 191. Remonte ſur le Trône. 192. Il fait mourir ſon frere & meurt lui-même. 194.
Richemont. [Duc de] Voyez *Henri* VII.
Robert III. Empereur. 376. Ses défauts. 708.
Roverella [Laurent] Evêque de Ferare, ſon opinion ſur le Sacrement de l'Extrême-Onction. 294.
Ruſſiens. Leur attachement au ſchiſme des Grecs. 478. *& ſuiv.*

S.

SAcrilége commis à Paris. 272. *& ſuiv.*
Sarraſin. [Jean] Erreurs dont il eſt obligé de ſe rétracter. 650.

Savonarolle. [Jerôme] 367. *& ſuiv.* Circonſtances de ſa mort. 371. 372. Ses Ecrits. 373. Son éloge. 719.
Sbignée Evêque de Cracovie, ſa généreuſe fermeté. 209.
Sbinko Archevêque de Prague, ſon zéle & ſa prudence. 608.
Scanderberg. Son hiſtoire. 498. *& ſuiv.*
Schelſtrate, ſes vaines ſubtilités pour éluder les Decrets du Concile de Conſtance. 56.
Schiſme des Grecs, après le Concile de Florence. Ses progrès étonnans. 478. 714.
Schiſme d'Occident. [Le Grand] Ses ſuites. 1. *& ſuiv.* Sa fin. 87. Maux qu'il a produits. 693. *& ſuiv.* Sa fin eſt une preuve de la vérité & de la certitude des promeſſes faites à l'Egliſe. 717. 718.
Schiſme nouveau en Occident. 132.
Schiſme de Liége, ſes ſuites funeſtes. 377. *& ſuiv.*
Sigiſmond Empereur. 708. 380. Son entrevue avec Jean XXIII. 39. Il invite tout le monde au Concile de Conſtance. 40. Eſt couronné par Martin V. 81. Prend la défenſe du Concile de Baſle. 104. Services qu'il a rendus à l'Egliſe. 381. Il perd la Bohême par imprudence, *ibid.* Ils'y rétablit. 382. Grande tache dans la vie de ce Prince. 383. Ses défauts. 710.
Sigiſmond Duc d'Autriche excommunié par Pie II. appelle au Concile. 290. *& ſuiv.*
Sylvius [Æneas] auteur Eccléſiaſtique. 573. Voyez *Pie* II.
Simeon de Theſſalonique, auteur Eccléſiaſtique. 603.
Simon [Jean] Evêque de Paris, 273.
Sixte IV. Pape. 304. Il fait Cardinaux ſes indignes neveux. 306. Envoye par tout des

s. 307. Mauvaiſe conduite de ce Pa-
laintes du Cardinal de Pavie contre
13. 317. 319. & *ſuiv.* Ses étranges
itions 321. Il entreprend de terminer
relle entre les Chanoines & les Her-
de S. Auguſtin. 327. Sa mort. *ibid.*
crits. 328. Déſordres à Rome après
rt. *ibid.* Ses défauts. 705. 706.
I. Empereur Turc. 468.
's de ſainte Catherine de Sienne. Diſ-
ur ce ſujet. 316.
Saint] de Turin. 497.
ité. Preuves de celle du Concile ſur
pe. 98. & *ſuiv*

T.

LLES. [Les] Leur origine. 227.
'bot, fameux Général Anglois, grand
nemi de la France. Sa mort. 186.
n Empereur des Tartares. 468.
ui du Chatel, fait à ſes frais les funé-
s de Charles VII. 233.
ques. [Chevaliers] Jugement de Dieu
IX. 204.
iens célébres du XV. ſiécle. 723.
de Niem, auteur Eccléſiaſtique. 578.
d'Arondel, Archevêque de Cantor-
166.
à Kempis. Voyez *Kempis.*
de Valden, auteur Eccléſiaſtique. 565.
d'or. [Ordre de la] Son inſtitution.
453.
[Alphonſe] auteur Eccléſiaſtique.
567.
rûlée, [Le Cardinal de la] auteur

Eccléſiaſtique. 588. Il tâche d'élu
Décrets du Concile de Conſtance. 5
Auteur de la Bulle *Deus novit.*
Tours. Célebre Aſſemblée en cette Vill
ticles qui y furent examinés.
Traité de Paix entre l'Angleterre & la
ce.
Transfiguration de N. S. J. C. [Fête
Son inſtitution.
Tremblement de Terre dans toute l'Itali
triſtes effets.
Tritheme, [Jean] auteur Eccléſiaſtiqu
Troyes [Traité de] entre Charles VI. &
V. Ses conditions : ſes ſuites. 168.
Tudeſque. [Nicolas] Voyez *Panorme.*
Turcs défaits par les Hongrois. 323.
inhumanités à la priſe d'Otrante
ſuiv. Leurs excès & leur cruauté apr
de Conſtantinople. 492.

V.

VALDEN, [Thomas de] auteur E
ſtique.
Valentinois. [Le Duc de] Ses intrigues
Sa ſcelerateſſe. 365.
Veſpucci. [Americ] Voyez *Americ.*
Vicleſ Héréſiarque. Ses erreurs. 618.
Vincent Ferrier. [Saint] 406. Ses Ecrit
Son éloge.
Uladiſlas Roi de Bohême. 397. & de
grie. 402. Son éloge.
Ulleſtron. [Richard] Voyez *Richard.*
Ultramontains. Leurs vains efforts pour
les Décrets du Concile de Conſtanc
Union des Grecs avec les Latins. 15

Armeniens. 161. Des Jacobites. *ibid.*
Union prétendue des Syriens, des Chaldéens & des Maronites avec les Latins. 163.
Université d'Alcala fondée par Ximenès. 448.
Université de Basle. Son établissement. 286.
Université de Louvain. Sa fondation. 171.
Université de Paris. Son zéle & ses travaux pour la paix de l'Eglise. 7. & *suiv.* Ses allarmes au sujet des Priviléges excessifs des Religieux Mendians. 30. Ses Priviléges modifiés. 264. & *suiv.* Suites de cette affaire. *ibid.*
Université de Toulouse. Sa Lettre contre la soustraction d'obedience, condamnée par le Parlement à être lacerée à la sollicitation de l'Université de Paris. 7.
Université de Vienne. Reconnoit la canonicité de l'Appel des Papes au Concile. 391.

X.

XIMENÉS, [François] Archevêque de Tolede. Son histoire. 439. & *suiv.* Reglemens qu'il dresse dans ses Synodes. 441. Il réforme les Cordeliers. 443. Il fonde l'Université d'Alcala. 448. Travaille à la Bible Poliglotte. 449.

Y.

YORCK. [Le Duc d'] Voyez *Edouard* IV. où *Richard* IV.

Z.

ZABARELLA, ou *Zarabelle*, [François] dit le Cardinal de Florence, auteur Ecclésiastique. 572. Voyez *Florence.*

Zèle contre toute erreur, combien il parut dans le XV. ſiécle. 723. 724.
Ziſca, Chef des Huſſites de Bohême. 640. Par quel artifice il trompe Vinceſlas. 642.
Zizim livré au Pape par le Grand-Maître de Rhodes. 341. Détenu priſonnier à Rome. 344. Renvoyé en France où il meurt. 515.

Fin de la Table des Matieres.

ADDITIONS

Et Corrections à faire dans le ſeptiéme Volume.

PAge 39. *ligne* 1. 2. ſe répandoit de tous côtés, *liſez*, avoit pénétré en Allemagne. *p.* 53. *l.* 16. ce fut, *liſez*, c'étoit. *p.* 58. *à la marge* cinquiéme, *liſ.* ſixiéme. *p.* 63. *l.* 15. *après* rétablie *mettez un* point. *ibid. l.* 16. *après* circonſtances *ôtez le* point interrogant. *ibid. l.* 21. *après* ſanglans *ôtez le* point interrogant. *p.* 64. *l.* 13. *liſ.* Mulateſta. *p.* 71. *l. dern. après* croire *ne mettez qu'une* virg. *p.* 75. *l.* 25. *ôtez* ce. *p.* 134. *l. dern. liſ.* de la cléricature. *p.* 143. *l.* 6. *liſ.* Beſſarion. *ibid. l.* 34 ait *liſ.* eût. *p.* 165. *l.* 16. faiſoient, *liſ.* faiſoit. *p.* 167 *l.* 20. d'un, *liſ.* d'une. *p.* 168 *à la marge liſ.* bannir. *ibid. l.* 5. *liſ.* d'Henri, *& de même ailleurs. p.* 175. *l.* 25. *retranchez cette phraſe. p.* 182. *liſ. ainſi les trois dernieres lignes:* nombreuſe: mais il ſe vit forcé quelque temps après, d'abandonner ce ſiége. Le Duc de Gloceſter qui étoit venu pour l'attaquer, ne l'aïant plus trouvé devant Calais, entra dans la Flandre, où il mit par-tout l'épouvante, brûla & ſaccagea tout le pais par où paſſa ſon armée. *p.* 190. *l.* 31. *ôtez* abbatue. *p.* 195. *l.* 22. d'Angleterre, *ajoutez*, ſous le nom de Richard III. *p.* 199. *l.* 30. *liſ.* il fit. *p.* 206. *l.* 29. 30. 31. *liſ.* Ladiſlas s'en retourna enſuite, glorifiant Dieu de ce qu'il s'étoit ſervi. *p.* 207. *l.* 31. 32. *liſ.* Le Prélat de retour à Conſtan-

ce fit emprisonner l'auteur qui y étoit encore. *p.* 208. *l.* 15. 16. *lis.* avancés par Falkemberg, non plus que l'Ecrit de Jean Petit. *p.* 209. *l.* 35. qu'avoit *lis.* qu'ait. *p.* 215. *l.* 11. 12. gouverner, *lis.* Gouverneur. *p.* 227. *l.* 11. *lis.* ne fussent. *ibid. l.* 19. ensuite, *lis.* quelque temps après. *p.* 236. *l.* 25. *lis.* quoiqu'observée. *p.* 240. *l.* 19. beaucoup d'honneur, *lis.* de grands honneurs. *p.* 244. *l.* 11. *lis.* Trémouille. *p.* 246. *l.* 6. 1450. *lis.* 1480. *p.* 253. *l.* 22. *après* Roiaume *mettez* deux points. *ibid. l.* 24. savoir, *lis.* avoir. *p.* 257. *l.* 28. lueur, *lis.* lumiere. *p.* 259. *l.* 19. *lis. ainsi.* Charles VIII. se trouvoit dans la quinzième & derniere année de son Regne, & il n'avoit cherché jusques-là que les plaisirs & la gloire humaine. *p.* 262. *l.* 17. assure, *lis.* dit. *p.* 265. *l.* 25. à se joindre à leurs prieres, *lis.* à faire les mêmes prieres. *p.* 266. *l.* 6. en même-temps *lis.* aussi. *p.* 268. *l.* 32. *lis.* anciennes. Le Roi occupé de la conquête & ensuite du recouvrement du Milanez, n'étoit point alors à Paris. *p.* 269. *ôtez les trois premieres lignes jusqu'à ces mots* : Nous ne. *ibid. l.* 4. qu'il *lis.* que le Roi. *p.* 282. *l.* 29. *lis.* ressembloit à une. *p.* 283. *ôtez la dern. lig. & les cinq premieres de la page suiv. p.* 286. *l.* 4. *lis.* s'agissoit. *Ibid. l.* 35. *lis.* la suite. *p.* 300. *l.* 3. établir, *lis.* obtenir. & *l.* 4. obtenir, *lis.* établir. *p.* 306. *l.* 4. des *lis.* les. *Ibid. l.* 29. *ôtez* seulement. *p.* 311. *l.* 19. *lis.* à cause de la maniere. *p.* 315. *l.* 14. *lis.* du onzième. *p.* 316. *l.* 10. le. *lis.* la, *p.* 317. *l.* 6. *lis.* étoit son neveu. *p.* 320. *l.* 27. *lis.* coutoit. *p.* 329. *l.* 34. *mettez* Lorsque *à la ligne. p.* 330. *l.* 6. dit en substance, *lis.* parla ainsi. *ibid. l.* 14. de

vices. *lif.* des vices. *p.* 334. *l.* 1. allégua. *lif.* emploia. *p.* 339. *l.* 17. *lif.* les Conciles. *p.* 342. *l.* 16. *lif.* & des revenus. *p.* 351. *l.* 20. choſes *lif.* chefs. *p.* 352. *l.* 33. *lif.* mais la. *p.* 368. *l.* 14. *lif.* contribua. *p.* 371. *l.* 8. ces religieux. *lif.* ſes confreres. *p.* 373. *l.* 28. *lif.* ſur les ruines de tant de familles. *p.* 378. *l.* 22. un *lif.* une. *p.* 383. *l.* 11. *lif.* tache. *l.* 33. *lif.* hache. *p.* 386. *l.* 6. livres *ajoutez* imprimés. *p.* 388. *l.* 12. 13. *lif.* Albert, comme nous l'avons dit, laiſſa en mourant. *Et l.* 16. *lif.* repentit. *p.* 389. *l.* 19. *lif.* reconnoiſſoient alors. *p.* 394. *à la marge lif.* de Boheme. *p.* 395. *à la marge lif.* le Pape Paul II. *Ibid. l.* 24. *après* ſoumis *Mettez à la ligne & lif. ainſi :* Le Pape Pie II. étant mort quelque temps après, Pogebrac qui ſe croioit délivré d'un puiſſant ennemi en témoigna publiquement ſa joie. *ib. l.* 30. *après*, Roiaume *liſez de ſuite ſans alinea* Ce Pape. *p.* 396. *l.* 8. *lif.* craignant donc. *p.* 404. *l.* 13. *effacez* de celui-ci. *p.* 416. *l.* 14. *ôtez* &. *p.* 420. l. 34. 1443. *lif.* 1495. *p.* 432. *l.* 20. *ôtez* cet. *p.* 436. *l.* 9. *lif.* créneaux. *p.* 439. *l. dern. lif.* leur maiſon. *p.* 440. *l.* 12. *lif. ainſi :* Carême; & aiant fait venir ſon Confeſſeur, elle tira de ſa poche les bulles du Pape, & les lui donna en diſant : *p.* 456. *l.* 11. 12. *lif.* de l'Empereur Maximilien I. *p.* 485. *l.* 5. *lif.* profanée. *p.* 501. *l.* 9. *après* Europe *ne mettez qu'une* virgule. *p.* 509. *l.* 9. Joaſaph. *lif.* Joſeph. *p.* 534. *l.* 13. *lif.* & envoia. *p.* 548. *l.* 24. 1460. *lif.* 1408. *p.* 566. *l.* 11. *lif. ainſi :* Huſſites. Il eſt diviſé en trois tomes, & a été imprimé. *p.* 579. *l.* 11. *ôtez* ſur. *p.* 598. *l.* 17. *lif.* quatre mois après. Mais. *p.* 608. *l.* 13. *lif. ainſi :* Boheme pour le por-

ter à Rome, parceque ce Prince qui se disoit Gouverneur de la Boheme étoit imité. *p.* 609. *l.* 15. *lis.* s'efforce. *p.* 614. *l.* 32. tint. *lis.* tenoit. *p.* 615. *l. dern. lis.* peuple. *p.* 651. *l.* 7. la doctrine *lis.* les Ecrits. *p.* 667. *l.* 7. *lis.* Curés. & *p.* 742. *l.* 17. Dugloss. 534. *lis.* 533. *On suppléera aisément à quelques autres fautes d'orthographe & de ponctuation.*

5M